

93198

93198

PIERRE MARGRY

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES

ORIGINES FRANÇAISES

DES

PAYS D'OUTRE-MER

DÉCOUVERTES ET ÉTABLISSEMENTS DES FRANÇAIS

DANS L'OUEST ET DANS LE SUD

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

(1694-1703)



TOME QUATRIÈME

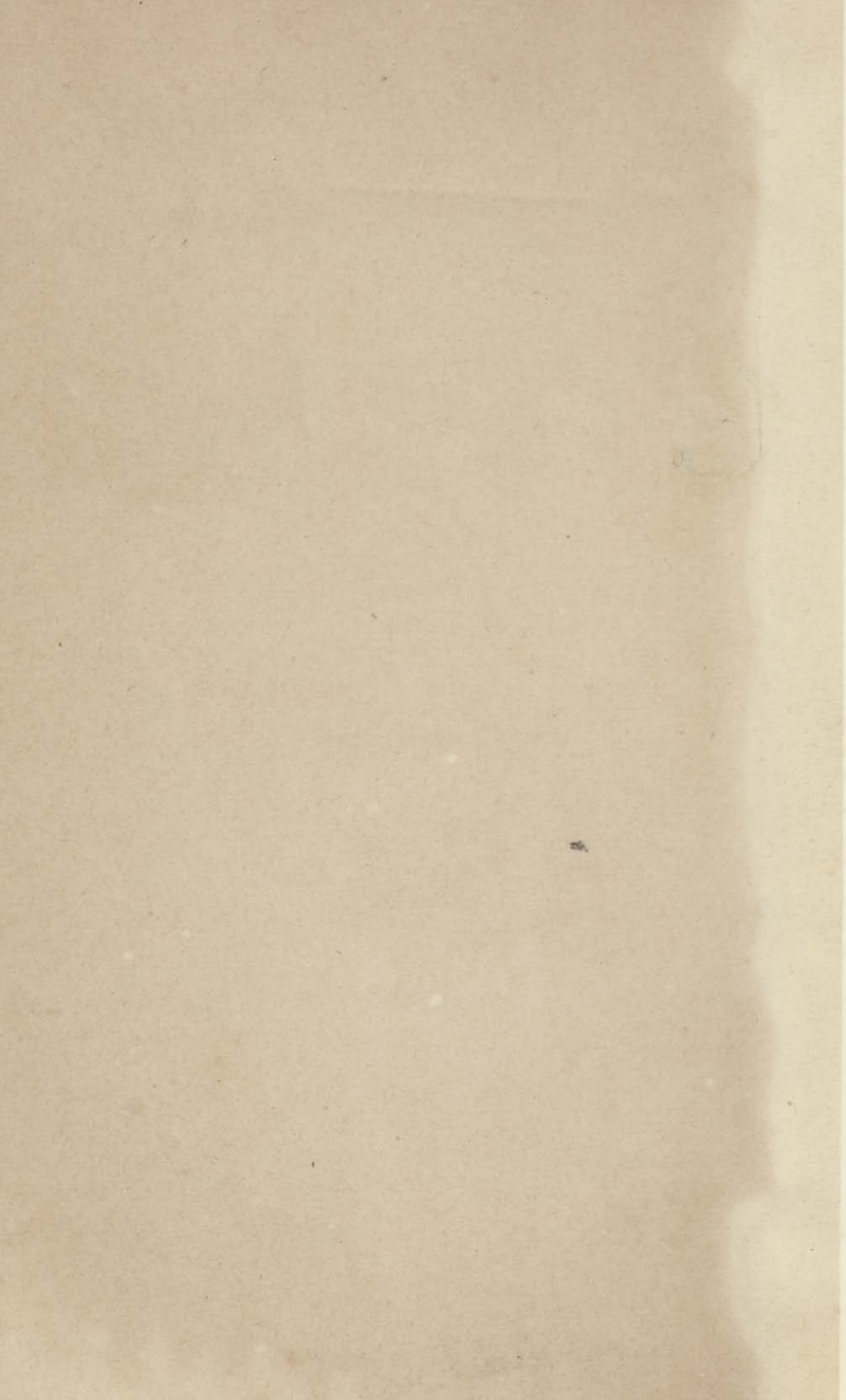
PARIS

MAISONNEUVE ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXI

NOUVELLE ADRESSE
108, BOUL. SAINT-GERMAIN, PARIS 7^e



DÉCOUVERTES
ET
ÉTABLISSEMENTS DES FRANÇAIS
DANS L'OUEST ET DANS LE SUD
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
(1614-1754)

MÉMOIRES ET DOCUMENTS ORIGINAUX

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR PIERRE MARGRY

Membre de la Société de l'Histoire de France,
Membre honoraire des Sociétés historiques de Massachusetts,
de Pennsylvanie, de Buffalo, de Chicago, d'Ouisconsin,
du Maine et de Cleveland.



LaGuillermie sculpt.



LE MOYNE D'IBERVILLE

Imp. Ch. Chardon aîné Paris.

93198

QUATRIÈME PARTIE

DÉCOUVERTE PAR MER

DES

BOUCHES DU MISSISSIPI

ET ÉTABLISSEMENTS

DE

LEMOYNE D'IBERVILLE

SUR

LE GOLFE DU MEXIQUE

(1694-1703)

Si la France ne se saisit de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle qu'a l'Angleterre dans la partie de l'est, depuis l'escadoué jusqu'à la Caroline, la colonie anglaise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que dans moins de cent années elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres nations.

(1699. D'IBERVILLE, *Mémoire de la Floride.*)



PARIS

MAISONNEUVE ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXI

NOUVELLE ADRESSE

198, BOUL. SAINT-GERMAIN, PARIS 7^e

B.U. CAEN - DROIT - LETTRES



D

0063458846

INTRODUCTION

- I. Questions à résoudre laissées par la mort de Cavelier de La Salle (1669-1687).
- II. Incertitudes et discussions sur l'embouchure du Mississipi. Nécessité d'une nouvelle campagne pour en finir avec les conjectures (1684-1698).
- III. L'envoi de vaisseaux français au Mississipi est accéléré par le dessein de l'Angleterre d'occuper ce fleuve. — Guillaume III. Le père Hennepin. L'abbé Bernou (1697-1698).
- IV. Lemoyne d'Iberville découvre par mer l'embouchure du Mississipi. Il établit les Français au Biloxi (1698-1699).
- V. Vues de Vauban et de Jérôme Pontchartrain sur l'Amérique. D'Iberville, chargé d'une seconde mission, écarte momentanément la rivalité anglaise. — Premier établissement au bas du Mississipi (1699-1700).
- VI. Les Espagnols continuent de s'opposer à l'établissement d'autres nations sur le golfe du Mexique. D'Iberville triomphe de leur résistance par des raisons politiques, que soutient Jérôme Pontchartrain. Il occupe la Mobile et l'île Massacre, appelée plus tard île Dauphine (1689-1702).
- VII. Vues de d'Iberville sur le parti à tirer de la Louisiane et le moyen d'en faire une barrière contre l'ambition des Anglo-Américains (1699-1706).
- VIII. Ce que les documents de ce volume apportent de nouveau dans l'histoire.

I

L'abbé Bernou écrivait à l'abbé Renaudot, le 22 février 1684, à propos de la dernière entreprise de Cavelier de La Salle : « Je vous prédis que j'estime l'heureux succès de cette affaire un plus grand opéra que tous ceux de M. de Lully. » — L'affaire ne fut pas heureuse, mais bien plus étonnante que si elle l'avait été, et elle termina glorieusement une vie de luttes qui n'a d'égale que l'immensité de ses résultats.

Les documents des trois volumes précédents nous ont montré le grand découvreur ouvrant le chemin qui conduit de Montréal au golfe du Mexique par l'Ohio et par l'Ouabache, puis par les lacs et la rivière des Illinois, frayant enfin, après ce parcours, la route du Texas au Mississipi.

Nous l'avons vu, en même temps qu'il traversait ces vastes contrées, projeter une chaîne de postes destinés à commencer une province nouvelle, berceau d'un peuple nouveau, et à le rattacher au Canada; mais la désertion de ses hommes, ses pertes immenses d'argent, son manque de temps et les hostilités de tout genre qu'il a rencontrées, ne lui ont pas permis de former d'autres établissements que ceux de Catarocouy, de Niagara, et aux Illinois ceux de Saint-Louis et de Crève-cœur. Je ne parle pas du fort Prudhomme, sur le coteau des Chicachas. La Salle terminait sa vie après avoir fondé Saint-Louis au Texas, — cinq postes en tout. Cependant le découvreur en avait indiqué d'autres : un d'abord à soixante lieues de l'entrée du Mississipi, un autre aux Akansas, un troisième aux Coroas, un quatrième à Chicago, et deux pour la communication avec le Canada par l'Ohio, le premier à la rivière des Sonnotouans sur le lac Ontario, le second sur l'Ohio. Il n'avait pas borné là ses projets.

A l'est, il n'avait pas dépendu de lui qu'il n'explorât la rivière qui menait des Chicachas à la Caroline. Il en avait marqué l'intention.

A l'ouest, Cavelier de La Salle disait avoir reconnu sept ou huit rivières, affluentes au Mississipi, et dont cinq devaient venir de la Nouvelle-Biscaye et du Nouveau-Mexique, où les Espagnols avaient trouvé tant de mines. Il citait notamment une rivière à cent lieues de la décharge du fleuve Mississipi. Il l'avait nommée le Seignelay. C'était la rivière Rouge, et dans ses plans de 1684 il pensait devoir pour leur exécution suivre cette rivière que ses gens avaient remontée plus de soixante lieues allant toujours à l'ouest. Il savait que, plus au nord, le Missouri était navigable pendant plus de 400 lieues également. Cette rivière lui avait paru la plus considérable branche du Mississipi, tant pour sa profondeur que pour sa largeur, la quantité de ses eaux, les grandes rivières qu'elle reçoit, le grand nombre des nations qui l'habitaient et la bonté du pays.

Plus au nord encore, le Mississipi avait été remonté sur ses ordres jusqu'au saut Saint-Antoine, et La Salle disait que ce fleuve naissait au pays des Sioux.

Enfin, au sud, il était allé aborder à la baie de Matagorda, d'où ceux qu'il envoyait en France demander du secours, et qu'il avait

guidés lui-même jusqu'aux Cenis, avaient traversé la vallée du Colorado, le Brasos, la rivière de la Trinité, le Neches, la rivière Rouge et l'Ouashita pour atteindre l'Arkansas.

Si nous avions, sur une partie de cette traversée, les lettres qu'il avait pu remettre soit à l'abbé Cavelier, soit à Joutel, nous connaîtrions probablement encore d'autres desseins que la vue de ces pays lui avait suggérés; mais la mort, qui surprend les uns au milieu des plaisirs, arrête aussi les autres dans leurs travaux. *Pendent interrupta opera.* La Providence jugeait sans doute suffisante la mesure des peines du découvreur, après qu'il eut tracé sur tant de points du nord au sud et de l'est à l'ouest, la route qu'il fallait suivre.

J'ai à exposer maintenant comment la France se recommanda de nouveau aux générations futures en avançant dans les voies qu'il avait ouvertes.

Ce quatrième volume fera d'abord connaître dans quelles circonstances, après la découverte de l'embouchure du Mississipi qui restait encore à faire par mer, le gouvernement de Louis XIV trouva le moyen d'établir la France en Louisiane entre les colonies anglaises et les colonies espagnoles, en dominant les compétitions des premières et en abaissant les barrières que les secondes nous opposaient.

La guerre ne laissa que peu de temps pour obtenir ces résultats. Engagée lorsque Cavelier de La Salle était parti, elle était ranimée quand son frère et ses compagnons étaient revenus. Arrêtée de nouveau en 1697, elle recommença en 1702. Il n'y eut donc que quatre années pour les explorations et les établissements; néanmoins le dessein en fut exécuté sans que l'histoire ait présenté jusqu'ici les faits comme il convenait.

Les documents de ce volume, en réparant cette négligence, rectifieront aussi les erreurs des écrivains dans le peu de pages qu'ils ont consacrées au récit de cette nouvelle entreprise. Mais, plus libre que je ne l'étais pour la publication des trois volumes qui précèdent, où bien des passions sont en jeu, j'ai cru qu'il serait utile de lier les diverses parties de celui-ci par une vue d'ensemble, au moyen d'extraits de pièces que je n'ai pu insérer.

II

Il y avait sept ans que l'abbé Jean Cavelier était de retour des côtes du Texas, sans que l'on eût pu s'occuper du Mississipi, non plus que des restes de la colonie laissée par son frère en 1687 à la baie Matagorda, lorsque la paix de Ryswick permit aux esprits de reporter leur attention sur le golfe du Mexique. Louis XIV lui-même, dans une de ses instructions aux commissaires chargés de préparer le traité de paix, fit connaître qu'il n'avait pas oublié la terre qui portait son nom.

Pour ne pas retarder la conclusion du traité, l'on était convenu d'ajourner la discussion des droits que l'Angleterre et la France prétendaient avoir sur la baie d'Hudson, l'Acadie, le lac Ontario, les terres des Iroquois, et aussi sur le sud du continent. — Toutefois, en mai 1697, le roi enjoignait à ses commissaires d'éviter, sur toutes choses, d'accorder ce qui était au sud des pays possédés par les Français, « afin que les Anglois ne fussent pas en estat de prétendre à l'embouchure du Mississipi, dont ses sujets avoient pris déjà possession en 1685, sous le commandement du feu sieur de La Salle ». Le ministre ajoutait : « Sa Majesté croit devoir leur faire observer à cet égard que cette rivière est le seul *endroit par où l'on peut tirer les marchandises de la Louisiane, que Sa Majesté a fait descouvrir depuis plusieurs années, et qui lui devient inutile* si elle n'estoit pas maîtresse de cette embouchure. Elle veut bien aussy leur confier que *son dessein est d'envoyer dans peu de temps des vaisseaux pour s'assurer la possession de ce pays*, dont elle peut tirer dans la suite de très grands avantages, et elle est persuadée qu'ils ne se serviront de ce secret que pour s'opposer avec plus de vivacité aux Anglois, dans le cas où ils voudroient prétendre à l'embouchure du Mississipi. »

Aussitôt que la paix eut été signée, on vit, comme il y avait lieu de le prévoir, ceux qui s'étaient intéressés aux entreprises

de La Salle agiter l'opinion publique et entretenir les dispositions manifestées plus haut par le gouvernement du roi.

Parmi les personnes les plus actives à vouloir reprendre les travaux du découvreur était un de ses amis particuliers, le sieur de Rémonville.

C'était un homme de naissance, ayant du service, assez riche et assez dévoué pour fonder une compagnie. Il avait monté précédemment jusqu'aux Illinois, et ce qu'il avait vu l'avait engagé à pousser les choses aussi loin qu'il le pourrait. Il voulait partir de France avec deux barques en paquet, traverser les lacs du Canada, gagner les Illinois, suivre la même route que Cavalier de La Salle pour aller à l'embouchure du Mississipi, en prendre possession, et de là visiter la côte, après quoi, sur son rapport, le roi aviserait à un établissement.

Un des familiers de l'abbé Renaudot, de Callières et de l'abbé Bernou, Argoud, qu'on appelait le Portugais dans leur société, à cause des fonctions qu'il avait remplies à Lisbonne, soumettait au ministre de la Marine les projets du chevalier de Rémonville, dans lesquels il n'y avait pas qu'une question de commerce ou de politique. La science y voyait encore un problème géographique à résoudre, et, de même que nous avons suivi de nos jours avec une fiévreuse curiosité les entreprises des Barth, des Samuel Baker, des David Livingstone, cherchant à arracher ses secrets au continent africain, l'on voulait savoir alors ce qu'il fallait penser des régions de l'Amérique du Nord récemment explorées, et en particulier de cette embouchure du Mississipi sur laquelle l'opinion publique s'égarait en tous sens.

Il faut le dire, l'embouchure, quoique découverte par Cavalier de La Salle en descendant par le Canada, restait un mystère pour le plus grand nombre, et l'existence même du Mississipi avait trouvé des incrédules, malgré la relation du Père Marquette et le livre du Père Hennepin.

Ainsi, avant le départ de la Salle pour sa dernière expédition, Machault de Rougemont n'avait-il pas écrit, le 22 juillet 1684, que le golfe du Mexique était trop connu pour qu'on ignorât l'existence d'une rivière d'une importance telle que La Salle

prétendait qu'était la sienne? Machault de Rougemont était du parti de M. de Beaujeu, qui pria Cabart de Villermont de désabuser M. Morel, le premier commis de Seignelay, sur le compte du découvreur, et de lui dire que ses premières entreprises n'étaient qu'imaginations. — Ces officiers parlaient à peu près dans le sens du sceptique *Lardon* du 23 mars 1684. — « Il aut avouer, écrivait cette feuille hollandaise, que tout contribue à la gloire de la France. Selon les avis que nous en avons reçus de Paris, le sieur de La Salle est allé en Amérique et y a pénétré si avant qu'on peut dire qu'il a trouvé dans le Nouveau Monde un monde nouveau, abondant en richesses et surtout en mines d'argent, et a rendu compte de tout son voyage au roi, qui luy a accordé des vaisseaux et de l'argent pour y retourner; mais il est bien à craindre que toute cette belle expédition ne soit, à la fin, une fable comme celle de l'isle de Pinès¹, et que tout ce grand voyage, qu'on veut continuer sur la parole d'un homme, ne se réduise à rien; et ce qui est d'assez mauvais augure, c'est qu'on tient fort cachée la carte géographique des pays qu'il a visités. De plus, on tombe dans une lourde contradiction, c'est que les peuples qu'il a veus ont jusqu'icy été inconnus, et cependant on soutient que le sieur de La Salle leur a parlé à tous en leurs langues. Je laisse à penser si cela est une chose possible, qu'on puisse apprendre la langue d'un peuple qui n'a jamais été

1. Quatre médiocres navires d'Angleterre, envoyés en 1589 aux Indes orientales étaient censés avoir été surpris, vers le 1^{er} octobre, par un violent orage à la hauteur de Madagascar et dispersés sans pouvoir se retrouver. Un d'eux, le *Marchand indien*, de 150 tonneaux, après plusieurs jours d'une violente tempête, dans laquelle il n'avait pu se gouverner, ayant découvert une île, son équipage avait résolu de se séparer. Une partie sautèrent dans une chaloupe et périrent, comme ceux qui tentèrent de gagner l'île à la nage. Il ne resta plus alors dans le navire qu'un seul homme avec quatre filles, qui, ne sachant pas nager, se sauvèrent néanmoins sur les pièces de bois, lorsque le navire fut brisé, la mer les faisant flotter vers l'embouchure d'une petite rivière. L'île, située à 28 ou 29 degrés de latitude antarctique, était alors inhabitée. Mais en 1667 un vaisseau hollandais, y ayant été porté également par une tempête, y avait trouvé onze ou douze mille personnes venues, depuis 1589, de l'union de l'homme sauvé avec les quatre filles, dont il était devenu le mari commun. En 1590 il était âgé de trente ans; ses femmes avaient été : la fille du capitaine, âgée de 14 ans, deux servantes anglaises et enfin une esclave more. En 1650, les fils, filles, petits-fils et petites-filles, s'élevaient au nombre de 1,789.

Les quatre pages qui contiennent ce récit plus que mormonesque, et datées d'Amsterdam du 19 juillet 1668, ont été publiées par Sébastien Mabre Cramoisy. (Voir le savant catalogue de M. Charles Leclerc, qui m'a communiqué cette pièce.)

veu et dont on n'a jamais ouy parler. » Il y a toujours eu et il y aura toujours des gens pour se donner de l'importance en raisonnant sur des faits qu'ils connaissent mal, sans s'aviser qu'un point essentiel pour bien juger peut leur échapper.

D'autres admettaient l'existence du Mississipi, mais ils disaient que les Espagnols le connaissaient. Lefèvre de la Barre, mal soufflé, avait avancé que c'était l'Espiritu Santo (12 novembre 1682); le Père Coronelli, comme La Salle lui-même, croyait que c'était la rivière Escondido. Il en était enfin qui, tout en acceptant la découverte, se refusaient à croire que le Mississipi eût une embouchure. Telle était l'opinion d'un des collègues de l'abbé Renaudot à la Bibliothèque du roi, qui, dans son *Recueil de voyages*, publié en 1681, avait, sous l'empire de certaines influences, donné la relation de l'exploration de ce fleuve par Louis Jolliet et le Père Marquette jusqu'au 33^e degré, pendant que Cavalier de La Salle se préparait à le descendre jusqu'à l'embouchure. Melchisedech Thevénot prétendait qu'il n'y en avait pas et que le Mississipi se perdait en terre ou dans des lagunes.

Je ne sais si c'est sur ce sujet que l'abbé Bernou écrivait de Rome à l'abbé Renaudot, le 22 février 1684. « A l'égard de M. Thévenot, je l'avois à demi convaincu dans vostre bureau, et je ne doute pas que M. de La Salle luy ait fait rendre les armes. » Mais, dans ce cas, à quelle latitude, sous quelle longitude était l'embouchure contestée? Toutes les cartes ne valaient rien, suivant La Salle, ou l'embouchure du fleuve Colbert était proche du Mexique.

Sa dernière campagne n'avait certes pas contribué à faire la lumière sur ce point. Bien que les instructions aux commissaires pour la paix de Ryswick portassent que La Salle avait pris possession en 1685 de l'embouchure du Mississipi, les avis donnés par l'abbé d'Esmanville et l'abbé Jean Cavalier à leur retour faisaient douter que le découvreur l'eût retrouvée. Il n'avait, selon eux, remarqué à l'endroit où il croyait la rencontrer que de grands lacs d'eau salée qui se déchargeaient dans le golfe du Mexique. — « Peut-estre, disait M. l'abbé Tronson, que la rivière tombe dans ces lacs. » — La lettre que lui avait écrite La Salle en 1685 priaît l'éminent Sulpicien de suspendre son jugement jus-

qu'à l'année suivante. — L'année suivante, La Salle avait cessé de correspondre, et l'on était resté sur cette idée, émise par lui, qu'à la baie de Matagorda il était à un des bras du Mississipi.

Une des raisons de l'incertitude des esprits était aussi dans la nature des abords de ce fleuve, encore aujourd'hui fort difficile à reconnaître si l'on n'y avait pas remédié par des signaux.

D'après un beau livre publié il y a quelques années¹, au lieu d'une vaste baie dans laquelle on pourrait s'attendre à voir un fort courant se précipiter, le Mississipi offre aux regards, dans un espace de 1,400 milles carrés, comme un réseau de criques, de bayous et de passes. — Cette étendue, nommée le Delta du Mississipi, est remplie de bras nombreux, traversant des marécages et des îles créées par des alluvions, où le fleuve s'avance lentement en raison de tout ce qu'il entraîne avec lui. Pendant des milles entiers, ses eaux boueuses roulent par grandes masses et se choquent, sans se mêler avec l'eau salée; mais ce n'est que longtemps après qu'on y a pénétré que les canaux du fleuve sont reconnaissables à l'œil d'un pilote exercé, et il faut atteindre la tête des passes pour que le fleuve se présente dans toute sa largeur.

Le géographe William Darby² confirme cet exposé par de nouveaux détails. « M. de La Salle, dit-il, avait jugé fort bien qu'il était à l'ouest de l'embouchure du Mississipi; son pilote était d'une opinion différente, et par malheur elle prévalut et les bâtiments continuèrent leur route à l'ouest. On peut s'étonner, en examinant une carte de cette côte, que le Calcasieu, la Sabine et la Trinité, la baie de Galveston et la passe d'Aranjuez puissent être passés sans être aperçus; mais ceux qui ont visité le pays n'éprouvent pas la même surprise. — L'entière similitude et la dépression de la côte, le peu de profondeur de la mer et le peu de largeur des entrées rendront toujours difficile la navigation de ces parages, même à ceux qui en connaissent les havres. »

Un autre fait plus important encore explique l'ignorance dans laquelle on était généralement de ces côtes. Je veux parler de la

1. Picturesque America. A delineation by pen and pencil. Edited by William Cullen Bryant. — L'article sur le bas Mississipi est signé : T. B. Thorpe (1872).

2. A geographical description of the state of Louisiana, the southern part of the state of Mississipi, and territory of Alabama, presenting a view of the soil, climate, etc., by William Darby. — 1817.

réserve même que le découvreur avait apportée à révéler ce qu'il avait fait et appris, réserve que *le Lardon* de Hollande soupçonnait de cacher une fraude, tandis que la vérité était qu'il tenait encore à garder le secret de ses découvertes, à cause des intrigues dont il était entouré.

Ce fut là même l'origine d'une grande discussion, et toute une affaire, lorsque La Salle crut que sa propre relation avait passé entre les mains de Cabart de Villermont, cousin du Père Beschefer, qui jouait en 1682 un assez pauvre rôle sur les bords du lac Ontario¹. L'abbé Bernou écrivait à l'abbé Renaudot : « J'ai pensé et repensé à ce que vous me dites touchant la relation manuscrite de nostre amy (La Salle), mais je ne peux pas l'avoir prestée ni à luy (Villermont) ni à personne, vous excepté, et je me souviens que je m'en défendois, parce qu'il y estoit parlé de ses affaires particulières. Je croirois bien plustost que le mal auroit esté fait en Canada ou en chemin, *le paquet m'ayant esté rendu décacheté et des pages entières effacées, comme vous le sçavez, qui me donnèrent tant de peine à déchiffrer, et où estoit ce qu'il y avoit de véritez plus fascheuses*. Toutefois, comme je pourrois me tromper, vous pourrez aisément le sçavoir de luy, sous prétexte de luy demander quelque chose que vous auriez oublié. — Ce qui me fait croire encore que je ne luy ay pas donné (à Villermont), *c'est que j'ay toujours esté d'avis qu'il ne falloit pas faire imprimer sa relation ny publier le détail de ses affaires*. J'auray bien de la joye si nostre amy vous laisse une carte et des mémoires. »

Ainsi, lorsque Hennepin avait publié sa *Description de la Louisiane*, qui servit néanmoins à la réputation de La Salle, cette publication avait été contre la volonté du découvreur. On parle peu quand la vanité ne fait pas parler, dit La Rochefoucauld. Or, La Salle, réservant, pour bien dire, à ses amis les plus intimes, la connaissance de ses actes, on n'a point à s'étonner si

1. Journal d'un voyage fait aux Indes orientales par une escadre de six vaisseaux commandez par Duquesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, etc. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la navigation et sur la politique de divers peuples et de différentes sociétés. — A La Haye, M. DCCXXI. — 3^e volume, p. 176-177-178.

la science était encore dans l'attente au sujet des pays qu'il avait parcourus, et en effet, le sud, autant que le nord et l'ouest de l'Amérique septentrionale, restait ignoré.

À l'époque, par exemple, où le Père Coronelli se préparait à faire son fameux globe pour le cardinal d'Estrées, devenu le protecteur de l'abbé Bernou, celui-ci adressait à l'abbé Renaudot les recommandations suivantes (27 juin 1683) : « Faites-le souvenir, s'il ne l'a pas fait, de faire son Amérique septentrionale sur la carte que j'aiday à dresser pour M. de Seignelay, et sur celle que Jolliet a faite de son voyage de Tadoussac à la baie de Hudson.... Qu'il ne se fie point aux cartes de Sanson pour la baie de Hudson et les autres parties plus septentrionales de l'Amérique, car elles ne valent rien. — *Le Père Zénobe Recollect et ma conclusion de la Relation des découvertes de M. de La Salle luy serviront à marquer le cours de la rivière Mississipi jusqu'à la mer.* »

La science, la politique et le commerce réclamaient donc également une nouvelle campagne maritime pour la solution définitive des questions qu'avaient fait naître les premières visites aux côtes du golfe du Mexique. L'abbé Jean Cavelier, Joutel, le Père Anastase Douay, Henri de Tonty, Nicolas de La Salle, Le Gallois de Beaujeu, tous acteurs des précédentes explorations, étaient là encore pour aider à sortir des conjectures plus ou moins probables auxquelles on avait été réduit jusque-là. L'abbé Jean Cavelier, lui aussi, avait excité le ministre de la Marine à faire rechercher l'endroit où le Mississipi se déchargeait. « Cela est devenu, écrivait-il, plus aisé qu'auparavant, et par la connaissance que nous avons des terres voisines, et par le voyage que j'ai fait par terre, qui ne laisse plus aucun lieu de douter que le fleuve, qui reçoit la rivière des Akansas, à sept lieues du village des Osso-teoué, sur laquelle je me suis embarqué pour y entrer, ne soit à l'est du poste que M. de La Salle a choisi pour faire son établissement. »

Rien n'avancait toutefois, lorsque certaines circonstances vinrent donner au gouvernement de Louis XIV le stimulant d'une rivalité.

III

Vers l'époque même de la paix de Ryswick, un Français, à Londres, observait de près la physionomie, les manières, les habitudes de Guillaume d'Orange, qui depuis près de vingt-cinq ans tenait tête à notre pays et venait de forcer Louis XIV à le reconnaître comme roi d'Angleterre.

Avec une curiosité très naturelle chez un homme de la cour de Versailles, dont les passions se reflétaient dans le livre de M. de La Bruyère sur les *Caractères de son temps*, il ne pouvait manquer de comparer l'original au portrait et de dessiner à son tour ce prince, que l'écrivain avait représenté « pâle et livide, mettant le monde en combustion sans avoir sur soy plus de dix onces de chair », et qui, après « avoir mordu jadis le sein de sa nourrice, avoit passé l'eau pour prendre son père et sa mère par les épaules et les jeter hors de leur maison ».

Les observations de ce curieux, extraites d'un mémoire inédit sur Londres, sembleront sans doute intéressantes à conserver.

« Le roy Guillaume, dit-il, est d'une taille au-dessus de la médiocre; il a le visage long, le front grand, les yeux d'un bleu tirant sur le gris, le regard vif et perçant, le nez aquilin, recourbé en dedans, les joues un peu avalées, la bouche médiocrement grande, le menton long, le corps maigre et fluet et la jambe menue. — Il luy manque quelques dents de devant et celles qui lui restent sont longues et peu saines. Il est voûté et a l'espaule droite plus grosse et plus élevée que la gauche. Sa physionomie est douce et n'a rien de cet air sombre et taciturne que la renommée lui avoit donné. Il parle presque toujours françois et s'entretient avec les gens de sa cour d'une manière aisée et avec beaucoup de bonté. Ordinairement il disne en public, excepté un jour qu'il va disner avec lord d'Albemarle, qui est le favori¹. —

1. Van Keppel.

On juge du plaisir qu'il a de parler de la guerre par le feu qui brille dans ses yeux lorsqu'il parle, et *M. le comte de Tallard a l'agrément de soutenir souvent la conversation, quand elle roule sur cette matière.* La chasse est le seul plaisir où il paroist attaché à présent, et mesme il n'y va guère souvent pendant le séjour qu'il fait à Kensington. Sa cour n'est ny nombreuse ny magnifique. — On n'y voit ordinairement que les ministres estrangers, quelques officiers, la pluspart Hollandois, et les seigneurs qui par leurs charges sont attachez auprès de sa personne. Les dames n'y vont jamais, et les mylords se piquent d'estre les plus mauvais courtisans du monde. Il va à la chapelle de Saint-James tous les dimanches, voit un moment la princesse¹ après les prières et s'en retourne ensuite à Kensington. Il suit en apparence la religion anglicane, qui est celle des évêques, et favorise sous main les presbytériens, qui peuvent fournir beaucoup d'argent et qui sont puissans dans la chambre des Communes. »

Le passage dans lequel il est parlé du comte de Tallard soutenant la conversation avec le roi, quand elle roulait sur la guerre, fait voir qu'on étoit au lendemain de la paix, lorsque Louis XIV et Guillaume III étoient d'autant mieux ensemble que tous deux, spéculant sur la mort prochaine de Charles II d'Espagne, négociaient entre eux le partage de ses États. — Ces bons rapports allèrent même si loin qu'un jour Guillaume, paraissant abandonner les intérêts de la maison d'Autriche, dit au comte de Tallard: « Et si en me faisant Français... car je sens que je le deviens, » puis il s'étoit arrêté, comme s'il craignoit de se livrer trop.

Cependant, même alors, ces beaux semblans d'amitié n'étoient pas sans nuages. La politique momentanée des deux princes ne détruisait ni les intérêts ni les aspirations de leurs peuples, toujours rivaux dans leurs ambitions.

Le Français qui vient de nous donner une image de Guillaume ne pouvait s'empêcher de signaler, à la maison des Invalides de la Marine à Chelsea, l'inscription latine placée au-dessus d'une porte sous le dôme, entre la chapelle et la salle dans laquelle man-

1. Sa belle-sœur, la future reine Anne.

geaient les Invalides. Guillaume y était appelé le *libérateur de l'Europe*, le *défenseur de l'Europe*, le *protecteur de la liberté* et le *fouet du roi de France*. D'autre part, Guillaume, tout en cherchant à gagner Tallard, conservait plus des dix mille hommes de troupes que le Parlement lui avait permis (janvier 1698). Il fallait bien toutefois qu'il en licenciât.

Ce fut ici qu'allait se présenter pour le gouvernement de Louis XIV une cause d'ennui, se rattachant à la crainte exprimée aux commissaires pour le traité de Ryswick dans le mémoire de mai 1697 que j'ai cité. — Louis XIV, on le sait, y ordonnait d'éviter de mettre les Anglais en état de prétendre à la possession de l'embouchure du Mississipi. Or ils allaient tenter d'occuper ce fleuve.

Dans les troupes que licenciait Guillaume se trouvaient un grand nombre de Religionnaires réfugiés, dont une partie avaient été les instruments de sa fortune depuis son départ de Naerden. Guillaume avait inutilement réclamé en leur faveur des lettres de naturalisation, mais le Parlement s'y était refusé afin de ne pas augmenter l'autorité du prince, et comme ces hommes, malheureux, actifs et braves, pouvaient devenir un danger pour l'Angleterre, celle-ci songeait à les envoyer aux colonies. Le Massachusetts, la province de New-York, la Pennsylvanie, la Virginie, les deux Carolines avaient accueilli déjà de semblables émigrations. La Caroline du Sud même avait été surnommée la terre des Huguenots. Cette fois Guillaume III choisit pour les émigrants les rives du Mississipi, sans observer les égards que commandaient les desseins de Louis XIV et même ses droits.

Bien plus, un fait donnait un caractère blessant à cette concurrence; les Anglais prenaient cette direction, contraire aux intérêts français, sur les excitations d'un homme qui ne connaissait ces pays que parce qu'il avait été au service de France sous les ordres de Cavelier de La Salle. Cet homme, c'était le Père Louis Hennepin, dont le découvreur avait exprimé si finement le besoin de mentir pour se faire valoir et se mettre en évidence.

Après avoir, en 1683, dédié à Louis XIV son livre intitulé : *Description de la Louisiane*, ce Récollet venait d'en donner une nouvelle édition avec des modifications étranges. C'est dans

cette publication, comme je l'ai dit ailleurs, que, ne se contentant plus, ainsi qu'en 1683, de se poser en égal du chef de l'entreprise, qui paraissait ne rien faire sans son concours, il se vantait non seulement d'avoir découvert le haut du Mississipi, *mais encore d'avoir descendu le fleuve en 1680, deux ans avant La Salle*. Il expliquait son silence sur cette revendication par le désir qu'il avait eu alors de ne pas donner de peine à ce dernier, qui voulait, prétendait Hennepin, avoir toute la gloire et toute la connaissance la plus secrète de cette découverte.

Ainsi aucune misère ne devait être épargnée à l'illustre Rouennais. Après une vie toujours tourmentée et terminée par un assassinat, ses adversaires, auxquels on ne trouve d'autres mobiles que des intérêts personnels, avaient tenté de salir la mémoire de cet homme qui, songeant surtout à l'honneur, avait tout sacrifié pour la gloire du pays et l'extension de sa puissance; une partie d'entre eux avaient même semblé vouloir faire un saint du père Allouez, malgré des actes d'une hostilité intrigante, et voilà que, parmi les propres compagnons de La Salle, Hennepin réclamait le mérite des premières explorations de tout ce fleuve. Descendre le Mississipi jusqu'à l'embouchure et le remonter jusqu'au Saint-Antoine en quarante-huit jours était matériellement impossible; mais, comme pour montrer le peu que vaut parfois la renommée la plus retentissante, l'ouvrage du père Hennepin, multiplié à l'infini, tendait à propager partout ses fausses prétentions et à faire disparaître la vérité sous l'erreur. Il était traduit en hollandais, en allemand, en espagnol. Utrecht, Amsterdam, La Haye, Londres, Leyden, Rotterdam, Brême, Bruxelles, en répandaient les éditions in-4°, in-8°, in-12.

Dans ce livre transformé de cette sorte, la dédicace, qui avait dépassé en 1683 les bornes de la flatterie à l'égard de Louis XIV, était remplacée. Hennepin en avait fait une autre où il accablait Guillaume III de ses hyperboliques éloges. Daniel de Foë devait dire plus tard de ce prince qu'un Anglais ne pouvait regarder autour de lui, ne pouvait se lever, marcher, se courber, sans se souvenir du bien que Guillaume lui avait fait. Hennepin, lui, après avoir rappelé que les ancêtres du prince d'Orange avaient été sur le trône de l'Empire Romain, fai-

sait de ce roi, flétri par La Bruyère et dont l'effigie avait été brûlée sur le Pont-Neuf, l'idéal de toutes les vertus chrétiennes. Aussi Dieu, disait-il, lui avait réservé la gloire de porter le christianisme dans les pays inconnus de la Louisiane.

Qu'était-il donc arrivé, depuis qu'il avait écrit à Louis XIV : « Il semble, Sire, que Dieu vous avoit destiné pour en estre le maistre par le rapprochement heureux qu'il y a de vostre glorieux nom au soleil, qu'ils appellent en leur langue « Louis », et auquel, pour marque de leur respect et de leur adoration, ils présentent leur pipe avec ces mots : *Tchendiouba Louis*, c'est-à-dire : Fume, Soleil. Ainsi le nom de Vostre Majesté est à tous momens dans leur bouche, ne faisant rien qu'après avoir rendu hommage au Soleil sous le nom de Louis. »

Il faut l'avouer, c'est là un triste personnage que ce moine qui, feignant d'interpréter les secrets de la Providence, colporte selon ses besoins ses flagorneries d'un prince à un autre, propose à un protestant la conversion des sauvages en vertu de découvertes qu'il n'a pas faites, et invoque de sa plume sacrilège, pour tâcher de faire croire à ses mensonges, le redoutable témoignage de Dieu qu'on ne trompe pas.

L'abbé Dubos écrivait de Bruxelles, le 23 septembre 1699 : « Il n'est pas de foy icy que le baptesme des hérétiques soit bon. » Mais à Londres les excitations du Père Hennepin n'en devaient pas avoir moins d'influence sur l'esprit des Anglais. En 1697, le sieur de Rémonville, qui avait d'abord réussi à attacher le sieur Hiérémie à ses projets d'une compagnie de commerce pour occuper la Louisiane, avait vu ce grand négociant anglais rétracter ses promesses sur ce qu'il avait appris que ses compatriotes, d'après des relations imprimées et une entr'autres, dédiée au prince d'Orange, songeaient sérieusement à faire le même établissement.

En conséquence, le sieur Argoud avait eu mission de surveiller en Angleterre ce qui se passait ; l'on recevait aussi d'ailleurs des avis analogues. Une lettre du 18 juin 1698 annonçait que Guillaume avait accordé une patente à deux seigneurs qui s'étaient associé trois capitaines de navires pour aller au Mississipi. Quatre compagnies de protestants français y devaient être menées, avec leurs ministres ; ils avaient envoyé en Hollande, disait cette lettre,

pour savoir si le père Hennepin voulait retourner en Amérique et piloter les navires, comme il s'y était offert dans son livre.

Ces nouvelles suffisaient pour que le gouvernement de Louis XIV s'inquiât des mouvements excités par ce vaniteux aventurier ; il en arriva ainsi. Il y allait en effet de l'honneur du pays de ne pas se laisser enlever le mérite d'achever ses premières découvertes et les avantages qu'il en pouvait tirer. La science et la politique s'unissaient donc chez nous pour que les Anglais ne nous devançassent pas, mais de plus elles trouvèrent jusqu'à un certain point, pour auxiliaires dans cette entreprise, le concours de deux lettrés amis de La Salle, Bernou et Thoynard, dont le premier avait principalement des griefs contre Hennepin.

Le Récollet, pour soutenir ses mensonges et faire ses deux nouveaux volumes, avait, on l'a vu¹, employé, en 1697 et 1698, en se les attribuant, les relations imprimées des religieux, ses confrères, qui avaient pris part aux entreprises de La Salle². J'ai dit aussi que ce n'était pas le premier tour de ce genre qu'il eût joué, et qu'il en avait agi de même avec le manuscrit de l'abbé Bernou, que nous connaissons. On a contesté cette assertion, mais assurément il est impossible d'expliquer autrement que par un plagiat comment, dans la *Description de la Louisiane*, il se trouve une partie du texte de la relation de l'abbé Bernou, qui s'est servi des lettres mêmes de Cavelier de La Salle

1. *Introduction aux Mémoires sur les Entreprises de Cavalier de la Salle* (1^{er} volume de ce recueil). « Le Père Leclercq, dit Hennepin, a eu communication du journal de ma découverte, dont j'avais laissé prendre copie au R. P. Valentin Le Roux, Commissaire Provincial en Canada, à quoi le Père Leclercq a joint ce qu'il a pu recueillir des mémoires du Père Zénobe Membré pendant qu'il estoit à Québec ». Cela ne s'accorde point avec ce que dit le Père Leclercq : « Je donneray à mon lecteur ce qu'il y a de principal dans la relation que le Père Zénobe adressa à Québec au Père Valentin, supérieur des missions, et dont je fis la copie sur les lieux quelque temps après. » (*Établissement de la Foy*, tome II.)

2. Pour ne citer qu'un exemple, on peut voir dans les lettres de La Salle, tome II de cette collection, les pages 51 et 52, où il parle de sa résolution d'aller au fort de Frontenac, malgré des difficultés de toutes sortes. Que l'on compare ce passage avec le récit de l'abbé Bernou, page 484, 1^{er} volume, commençant par cette phrase : « Dans cette extrémité, il prit une résolution aussi extraordinaire qu'elle estoit difficile à exécuter, c'est à sçavoir d'aller à pied jusqu'au fort de Frontenac, esloigné de plus de 500 lieues. » Qu'on examine ensuite le passage de la *Description de la Louisiane*, par Hennepin, pages 172-173, à partir de ces mots : « Dans cette extrémité, etc. », l'on trouvera presque littéralement l'écrit de l'abbé Bernou, à l'exception des quelques lignes où le Père Récollet aura cru faire les affaires de sa vanité.

à lui adressées pour tenir Colbert au courant de l'entreprise.

Toutes les vraisemblances sont qu'Hennepin s'attira par un tel manque de loyauté la colère de l'abbé Bernou, qui écrivait ceci à l'abbé Renaudot : « Je ne dis rien à M. de La Salle du livre du Père Hempin, parce qu'il m'a mis trop en colère, en le lisant en voyage. Il seroit pourtant bon que M. de La Salle en eust un exemplaire, sur lequel il feroit des notes dont on pourroit régaler ce bon Père dans une préface. » Et plus tard, le 1^{er} février 1684, Bernou excitant La Salle à écrire ses voyages, ou du moins à revoir la relation que lui-même en avait achevée, mais dont je n'ai trouvé que ce qui précède 1682, Bernou disait : « Qu'il n'oublie pas surtout de donner honnêtement sur le dos de Dom Hempin, pour faire sa vengeance et la mienne. »

D'après ce que je suppose, l'abbé Bernou voulait dans ce premier cas parler de la conduite impertinente du Récollet à l'égard du découvreur, et des plagiats en ce qui le touchait lui-même.

Dans ces conditions, les publications d'Hennepin en 1697 et 1698 n'avaient pu que ranimer le premier ressentiment de l'abbé Bernou, et même l'exalter jusqu'à l'indignation, à la vue des nouvelles prétentions de cet impudent, soit par la passion du savant pour la vérité, soit par le sentiment, toujours vivant en lui, qui l'avait attaché à Cavelier de La Salle et lui faisait chérir sa mémoire.

Il est donc impossible de ne pas remarquer encore le nom du savant et modeste ecclésiastique dans ce qui va suivre, quoi qu'il y paraisse moins que dans les entreprises de 1678 à 1687.

L'abbé Bernou était recherché depuis plus de vingt-cinq ans par tous ceux qui s'occupaient des pays étrangers. L'Amérique n'avait pas cessé d'être son diocèse, comme il le disait spirituellement. Des résidents étrangers, des ministres, l'avaient chargé de mémoires¹ concernant les affaires de ce continent, et, dans la capitale du monde chrétien, les plus grands personnages avaient apprécié ses talents à propos de graves questions politiques. Il

1. Le 5 juin 1694, l'abbé Renaudot, à qui l'on avait envoyé une caisse de lettres et de papiers espagnols dont beaucoup concernaient l'État des colonies d'Espagne, écrivait à Pontchartrain que, dans le cas où il y aurait quelque traduction à faire, il vouloit bien la confier à l'abbé Bernou, à qui on en avait déjà envoyé, et qui étoit plus capable que lui.

n'était donc pas étonnant que l'amitié de l'abbé Renaudot, pendant qu'il était lui-même à Rome¹, lui eût confié une part dans la rédaction de la *Gazette de France*, ce qui dut lui donner une certaine influence. Mais la simplicité de cet homme de bien et de savoir, dont s'offusqua cependant le marquis de Dangeau, l'a laissé tout à fait dans l'ombre, et je m'applaudis comme d'un bonheur d'avoir retrouvé sa trace, ainsi que celle de Nicolas Thoynard, à quatorze ans de distance de l'expédition de La Salle, dans celle qui se préparait pour l'achèvement de la découverte du Mississipi.

Nicolas Thoynard, que Bossuet appelait son rabbin ainsi que Renaudot, et à qui nous avons vu ce dernier écrire une lettre en hébreu sur l'entreprise de 1684, était un avocat² ayant, par lui comme par Bernou, des rapports avec la *Gazette de France*. — C'était aussi un savant de premier ordre, en qui Bossuet, Leibnitz et Locke honoraient l'auteur de *l'Harmonie des Évangiles*. Mais ce genre d'études n'avait été qu'une particularité au milieu des autres occupations de cet esprit curieux, actif et entreprenant. Il s'était de plus appliqué aux sciences de la navigation; de là il s'était laissé entraîner dans des spéculations commerciales. Il avait mis des fonds dans des affaires à Saint-Domingue et au Sénégal; le Mississipi l'avait séduit, depuis que La Salle lui avait rendu visite à Orléans, en allant à Rochefort, et il avait amené ses amis à s'y intéresser également, ainsi que je le montrerai. Or, parent des ministres de la Marine, par sa mère, Anne de Beauharnais, et les voyant assez familièrement pour qu'on lui demandât son appui auprès d'eux, il est probable qu'il eut une influence sur leur détermination en ce qui concerne le premier établissement de la France aux côtes du golfe du Mexique.

1. « M. l'abbé Renaudot est resté à Rome jusqu'à ce que les chaleurs soient passées. Je ne sais si après les chaleurs il ne laissera point passer le froid. Il est très bien auprès du pape, qui lui a fait présent de deux mille livres de rente en Bretagne avec tout l'agrément possible. » (*Dubos à Thoynard, à Lyon, 2 août 1700.*)

2. M. Étienne Charavay, dans son excellente notice sur ce personnage, dit qu'il fut peut-être conseiller au Présidial d'Orléans. L'auteur de la *Vie privée de Louis XV* cite dans la liste des fermiers généraux, vers 1720, un Thoynard, *fils d'un lieutenant criminel* au Présidial de cette ville. Nicolas Thoynard mourut le 5 janvier 1706.

IV

En décembre 1697, lorsqu'Argoud parlait des desseins des Anglais et présentait le projet du sieur de Rémonville, la Marine était sous les ordres de Louis de Phélypeaux, comte de Pontchartrain, qui avait succédé au marquis de Seignelay le 5 novembre 1690, mais lui-même allait être remplacé en septembre 1699 par son fils, ainsi que Colbert l'avait été par Seignelay. Le roi, dont le système¹ pour la nomination aux charges de secrétaire d'État semblait être une hérédité de choix, justifiée par une espèce de stage, avait déjà donné, depuis le 27 décembre 1693, le ministère de la Marine en survivance à Jérôme Phélypeaux, connu successivement sous les noms de marquis de Phélypeaux, de comte de Maurepas en 1697, et en septembre 1699 de comte de Pontchartrain, lorsqu'il fut ministre en titre.

Né en 1674, il s'était montré de bonne heure appliqué, intelligent. Bien qu'on le juge assez mal par le portrait qu'a fait de lui Saint-Simon, je ne puis oublier que d'Estrées, Vendôme, Tourville, Vauban, se sont portés garants du mérite de ce jeune homme, et je me demande si l'histoire, en se confiant à des mémoires d'ailleurs justement célèbres, ne s'est pas trop vite faite l'écho de passions dont nous n'avons pas le mot. Il est bien difficile d'avoir une opinion juste des ministres, qui, obligés de voir et d'agir par d'autres qu'eux-mêmes, sont souvent mal informés ou mal servis, sans parler des influences qu'ils subissent et qui souvent les engagent d'une manière fâcheuse. Le duc de Saint-Simon ne fut pas exempt de torts de ce genre à l'égard de Jérôme Pontchar-

1. Voir l'étude que j'ai donnée sur un des fils de Colbert, le marquis d'Ormoys, à la librairie Techener. — Et aussi dans la Collection des documents sur l'illustre contrôleur des finances, publiée par M. Pierre Clément.

train¹, et comme il n'y a parfois de si violents contre nous que ceux dont nous avons le plus à nous plaindre, comme de plus Jérôme de Pontchartrain, ainsi que Maurepas son fils, aimait à railler, ce qui fait bien des ennemis, je tiens en suspicion l'opinion de Saint-Simon sur lui, autant que celle du comte de Toulouse, contre qui j'ai vu Vauban monter l'esprit du jeune ministre. Quoi qu'il en soit, il se montra, au moins dans ce que je connais de la période très critique qu'embrasse son administration, supérieur à ce que l'illustre chroniqueur a dit de lui, et c'est avec raison, suivant moi, que son nom est resté attaché à plusieurs parties du nouveau continent.

En recevant les projets du chevalier de Rémonville et presque en même temps les mémoires de deux officiers du Canada, de La Porte Louvigny et d'Ailleboust de Mantet, qui demandaient de continuer les entreprises de Cavalier de La Salle, Jérôme Pontchartrain avait pensé que des officiers de terre ne pouvaient remplir convenablement une mission dans laquelle il fallait des connaissances maritimes, puisque Le Gallois de Beaujeu lui-même, malgré ses mérites comme officier de vaisseau, avait manqué l'embouchure du Mississipi. — Autrement le digne lieutenant de La Salle, Henri de Tonty, eût mérité cet honneur plus que quiconque, d'autant qu'il était plus pauvre alors qu'à l'époque de son arrivée en Canada. D'un autre côté, si une compagnie anglaise se formait en rivalité d'une compagnie française, celle-ci risquait beaucoup d'avoir à la combattre.

Il jugea pour ces motifs, sans doute, que la découverte de l'embouchure du Mississipi devait être l'affaire du roi, et qu'il fallait chercher un bon marin, officier résolu autant qu'habile.

Jérôme Pontchartrain le trouva dans un Français du Canada, nommé Lemoyne d'Iberville, capitaine de frégate depuis 1692 et qui unissait les talents du navigateur à l'intrépidité d'un homme

1. « M. le duc de Saint-Simon et vous n'aurez jamais l'absolution d'avoir fabriqué un pareil colonel », écrivait le 20 mai 1713 à Jérôme son cousin, le gouverneur des Isles du Vent, ancien ambassadeur à Turin. Il s'agissait d'un officier du nom de Moyencourt et que les Anglais appelaient de Moyencœur, parce qu'il s'était caché à fond de cale au moment du combat. Le marquis de Phélypeaux, qui reconnaissait Saint-Simon « pour un homme juste et vertueux », ne pouvait lui pardonner d'avoir protégé un homme à qui il appliquait ce vers : *A vitii monstrum nulla virtute redemptum.*

de guerre. Depuis 1693, que Jérôme était associé à son père, le jeune ministre fluet, parlant peu et avec difficulté, ayant perdu un œil à la suite d'une maladie, en un mot avec toutes les apparences de la faiblesse et de la timidité, s'était pris de goût naturellement pour les hardiesses heureuses par lesquelles certains marins se distinguaient alors dans un corps habitué cependant à la valeur. D'Iberville avait été de ces hommes comme chef de parti, et avait mérité dès 1687 que Gautier de Comporté, un des directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dît de lui qu'il « était militaire comme son épée » ; mais ses campagnes de mer à l'Acadie, à Terre-Neuve et surtout à la Baie d'Hudson faisaient penser tant pour lui que pour ses compagnons à ces paroles de Frontenac à Colbert : « J'ose vous assurer que, s'il y avoit en Canada une vingtaine de matelots entretenus, je me ferois fort d'en fournir au roy en peu de temps des gens du pays, plus hardis et plus adroits, qu'on n'en sçauroit trouver dans l'Europe, parce qu'ils naissent tous canotiers et sont endurcis à l'eau comme poissons. »

Au moment de la paix de Ryswick, lorsque la question du Mississipi commençait à s'agiter, d'Iberville avait fait beaucoup parler de lui à propos d'une dernière campagne à la Baie d'Hudson. — Trois des vaisseaux placés sous ses ordres étant restés pris dans les glaces de cette baie, il s'était trouvé avec un seul bâtiment de 46 pièces de canon, en présence de trois bâtiments anglais de 56, de 38 et de 24. — Les ennemis lui avaient alors crié qu'ils le reconnaissaient bien et que cette fois il ne leur échapperait pas. D'Iberville, sans s'effrayer, avait manœuvré pour en couler un à fond. Il y avait réussi, il avait pris le second et mis en fuite le troisième. — Quelques mois après, en novembre 1697, il était de retour au Port-Louis avec ses équipages du *Profond* et du *Wespy*, qui avaient mis à l'hôpital 234 scorbutiques défigurés et hideux à voir. — Jérôme Pontchartrain le fit alors venir à la cour, et spontanément le chargea de découvrir l'embouchure du Mississipi. Un marin qui avait déjà fait tant de belles choses en Amérique devait avoir à cœur de ne pas manquer celle-là, qui touchait particulièrement les intérêts du roi dans ce continent.

Né le 20 juillet 1661, à Montréal, Pierre Le Moyne d'Iber-

ville¹ était le troisième fils d'un Dieppois, nommé Charles Le Moyne², dont la vie et la fortune sont un exemple de ce que peuvent l'esprit de conduite et le courage dans une colonie naissante. Arrivé en Canada à l'âge de 15 ans, en 1641, il avait été envoyé à la mission des Hurons, où il avait appris les langues sauvages. A 19 ans, en 1645, il avait été employé aux Trois Rivières en qualité de soldat et d'interprète, puis il avait passé à Montréal, où il s'était signalé dans les guerres contre les Iroquois par des faits d'armes, et aussi par son habileté dans les négociations engagées avec eux. Le temps qu'il ne donnait pas à la colonie, il le consacrait pour lui-même à défricher et à mettre en valeur les terres dont les seigneurs de Villemarie ou le gouvernement du roi accroissaient ses concessions, en raison de son zèle à se rendre utile. Il eut encore d'autres récompenses. Son esprit d'ordre et de sagesse l'ayant fait appeler successivement aux fonctions de garde-magasin, ensuite de procureur général, sans qu'il cessât de prendre à l'occasion part dans les négociations, le roi reconnut ses services, en mars 1668, par des lettres de noblesse qui le qualifiaient de sieur de Longueuil. Ce nom d'une de ses terres, appelée d'abord la Petite Cité, s'étendit, en 1676, sur toutes ses concessions réunies en un seul fief dont le titre passa à l'aîné de sa famille. Dieu avait béni son mariage avec Catherine Primot (1654) par un grand nombre d'enfants, dont huit garçons qui se distinguèrent; mais le plus renommé d'entre eux de beaucoup fut d'Iberville, celui sur qui se porta le choix de Jérôme Pontchartrain.

1. « Le 20 juillet 1661, a esté baptisé Pierre, fils de Charles Le Moyne et de Catherine Primot; le parrain, Jean Crevier au nom et comme procureur de noble homme Pierre Boucher, demeurant au Cap, proche les Trois Rivières; la marraine, Jeanne Le Moyne, femme de Jacques Leber, marchand. » (Acte communiqué en décembre 1862, par feu mon honorable ami sir Hippolyte Lafontaine, ancien premier ministre en Canada.)

2. « Le second jour d'août 1626, a esté baptisé Charles, fils de Pierre Le Moyne, et de Judith Duchesne, sa femme, et fut nommé par honorable homme Charles Ledoux et Marie Montfort. » (Registre de la paroisse Saint-Rémy, à Dieppe.) Pierre Le Moyne et Judith Duchesne eurent en outre six enfans, dont le dernier, nommé Léonard, est baptisé sur la paroisse Saint-Jacques à la date du 6 janvier 1642. Mon ami M. Valéry Hannoey, frère d'un ancien député d'Avesnes, a fait avec moi des recherches à Dieppe sur cette famille; mais il me reste encore des obscurités, que je tâcherai d'éclaircir dans un autre travail. Le premier point serait d'établir si en effet le mari de Judith Duchesne était déjà mort lorsqu'elle mit au monde Léonard, ou s'il est mort postérieurement à 1656.

Charles Le Moyne et son beau-frère Leber avaient été les adversaires de La Salle; ce devait être là une recommandation aux yeux de certaines gens, qui offrirent à d'Iberville leur concours auprès du ministre; mais, lorsque plus tard ces personnes songèrent à s'en prévaloir, il leur rappela que c'était six jours seulement après que celui-ci l'avait choisi qu'elles avaient parlé en sa faveur à Jérôme Pontchartrain. D'Iberville l'écrivait lui-même à Nicolas Thoynard, au retour de son premier voyage. « Il m'est revenu, lui mandait-il le 13 juillet 1699, que Messieurs de Paris ont dit beaucoup de sottises, et m'ont fait passer *pour un homme qui joua l'année dernière un personnage qui n'estoit pas d'un honneste homme*. Je ne trouveray pas d'occasion de les en remercier que je ne le fasse. Je ne fis aucun mouvement que par ordre de M. de Maurepas, qui leur vouloit cacher comme aux autres ce que je devois faire. Ils prétendoient que je leur devois *avoir beaucoup d'obligation de m'avoir demandé* pour ce voyage que M. de Maurepas m'avoit promis de faire, et il m'avoit choisi pour cela six jours avant qu'ils luy en parlassent pour moy.

Une fois chargé de cette mission, d'Iberville prit les mesures les plus justes avant d'agir. Il devait à ce soin, qui lui était habituel, d'avoir été toujours heureux même dans les circonstances les plus difficiles, et aussi à ce qu'il se faisait un point d'honneur de venir à bout de ce qu'il entreprenait. Il commença par recueillir tous les renseignements qui se trouvaient à sa portée, et s'entoura des hommes dont il pouvait mettre les connaissances à profit. Il prit avec lui le père Anastase Douay, un de ceux qui étaient revenus avec l'abbé Jean Cavelier. Il aurait également souhaité d'avoir Joutel, alors employé à l'une des portes de Rouen, s'il faut en croire une lettre du ministre, mais l'historien de l'entreprise de 1684 ne voulut pas courir de nouveaux risques. Heureusement sa relation était assez détaillée pour servir de guide à d'Iberville qui l'eut dans les mains. D'Iberville se rappelait aussi, entre autres renseignements, que La Salle lui avait parlé du courant du Mississipi *sortant avec une eau blanche et bourbeuse, et lui avait assuré qu'il y avait grande eau à l'entrée du fleuve*, qu'il avait été en canot jusqu'à trois lieues au large sans trouver de fond à trente brasses de ligne, et que le long de la côte, à l'est

de la rivière, il avait trouvé douze brasses à une portée de canon de terre.

Fort des informations qu'il avait prises, d'Iberville partait enfin de Brest le vendredi 24 octobre 1698. Il commandait la *Badine* et était accompagné du *Marin*, placé sous les ordres du chevalier de Granges de Surgères. Il fut rejoint en route par un neveu de Tourville, le chevalier Joubert de Chasteaumorant, qui avait mission seulement de protéger les deux frégates avec le *Français*, dans le cas où elles rencontreraient une opposition armée.

Arrivé à Saint-Domingue, d'Iberville crut devoir prendre de nouveaux renseignements sur le golfe du Mexique, que les Espagnols représentaient comme un enfer. Tous ceux qu'il consulta n'avaient aucune idée juste du Mississipi, toutefois on ne perdit pas son temps. M. de Brach, officier supérieur de la colonie, donna à son frère, qui faisait partie de l'expédition, une carte meilleure que la carte espagnole, envoyée par le ministre à M. de Chasteaumorant. Le gouverneur de Saint-Domingue fit en outre embarquer à bord de ce dernier Laurent de Graff, capitaine de frégate légère, qui connaissait toutes les côtes et tous les ports jusqu'à l'entrée du Mexique, y ayant fait la course toute sa vie.

De Graff, qui avait été l'un des chefs de l'expédition dans laquelle la Vera Cruz avait été rançonnée à deux millions de piastres, avait autrefois pris un pilote flamand-espagnol envoyé par le gouverneur du Mexique pour découvrir toute la côte méridionale de la Floride. Ce pilote lui avait dit avoir trouvé un très beau havre et une rivière à environ 50 ou 60 lieues des Apalaches, où les Espagnols allaient chercher des mâts quand ils en avaient besoin, et où le gouverneur du Mexique avait donné ordre d'aller pour empêcher les autres nations de s'y établir. Malheureusement ce pilote ne s'était pas souvenu de la latitude. Malgré ce que ces renseignements avaient de vague, d'Iberville avait pensé qu'il trouverait la rivière à cette distance de la baie d'Apalache, et il résolut d'aller la chercher aux environs de celle de Lago de Lodo¹. En tout cas, il assura le ministre qu'il trouverait le Mississipi, quand il devrait couper dans les terres avec

1. En français : *Lac de Boue*.

trente ou quarante hommes, et redescendre le fleuve en canot de bois.

On fit le chemin pour aller trouver la sonde indiquée par le pilote flamand, entre la rivière San-Blas et celle des Indios.

Le 23 janvier, des feux donnaient lieu de supposer qu'on n'était pas loin de terre. Le 24 on l'aperçut, après s'être arrêté à l'île de Sainte-Rose. Le 25, d'Iberville fit signe d'appareiller et M. de Lescalette donna avis d'une rivière qui semblait être celle des Indios sur la carte remise par le ministre à M. de Chasteaumorant. Le 26, M. de Lescalette faisait le signal, à 13 lieues de la rivière des Indios, d'une entrée où il y avait des vaisseaux. D'Iberville crut que c'étaient des Anglais qui l'avaient prévenu. Le 27, on sut qu'on était devant une colonie d'Espagnols, établie à cet effet quatre mois auparavant, et nommée Santa-Maria de Pensacola de Galvez. Le port était au moins aussi beau que celui de Brest, mais le poste n'était encore qu'un carré de palissades à hauteur d'homme, qu'on eût aisément forcé si l'on n'avait pas eu à ménager l'Espagne. Le chevalier de Chasteaumorant répéta donc au commandant espagnol ce qu'il avait dit, étant à Saint-Domingue, à un de leurs officiers, qu'il allait le long de la côte pour tâcher d'avoir des nouvelles de quelques Canadiens partis du Canada pour se joindre aux sauvages, et leur donner ordre de la part du roi de se retirer.

On appareilla et l'on continua d'explorer la côte. Le 31 janvier on était à deux lieues au large au S.-S.-E. de l'entrée de la rivière de la Mobile. On mouilla le 3 à la rade de l'île connue plus tard sous le nom d'île Dauphine et que M. d'Iberville nomma l'île du Massacre, à cause d'un nombre considérable d'ossements qu'il y trouva, puis le 4 février on continua sa route le long de la côte.

Le 6, on explorait la passe située entre l'île à Corne et l'île au Vaisseau; celle du Vaisseau fut appelée ainsi de ce que M. de Surgères avait trouvé un endroit pour mettre un vaisseau à l'abri. Divers incidents mirent ensuite d'Iberville en rapport avec les Biloxis, dont le nom servit à distinguer la baie, et le 13 février avec les Bayagoulas, de qui l'on apprit qu'ils étaient établis sur une grande rivière de l'ouest. Alors d'Iberville,

faute de trouver un passage du côté du Biloxi, avait poussé jusqu'aux îles de la Chandeleur, puis il avait envoyé inutilement reconnaître la passe entre l'île au Vaisseau et l'île au Chat; il avait songé en conséquence à poursuivre son exploration à l'Ouest, pour trouver la rivière que les Espagnols nommaient la Palissada, distante de la Mobile de 25 à 30 lieues. Cette rivière était, suivant les Espagnols, le Mississipi, mais ils prétendaient qu'elle n'avait pas d'entrée.

Chasteaumorant donne à ce propos quelques autres renseignements.

Il avait demandé le 28 janvier au pilote Réal, que le commandant de Pensacola lui avait envoyé pour mettre les vaisseaux français en sûreté, s'il y avait du danger à la côte, comment elle gisait et s'il connaissait le Mississipi. Sur ce dernier point le pilote avait répondu négativement, ajoutant toutefois qu'il avait entendu parler d'une rivière, que l'on appelait la rivière de Canada, qui était par delà les îles Saint-Diègue, mais *qu'à l'embouchure il n'y avait pas d'eau*. D'après ce qu'il disait, les avalaisons y avaient entraîné une si grande quantité d'arbres que cela y faisait une espèce de barre sur laquelle il ne croyait pas qu'il y eût plus d'une brasse d'eau, et d'ailleurs des courans terribles.

D'Iberville voulut s'enquérir si effectivement la rivière n'avait pas d'entrée. En conséquence, le 27 février, six jours après le départ de M. de Chasteaumorant, dont la présence n'était plus nécessaire, il quittait la rivière des Pascoboulas avec deux biscayennes et deux canots d'écorce. Il était accompagné de Sauvole, enseigne sur le *Marin*, parent de M. de Polastron, commandant de Saint-Malo; de Lemoyne de Bienville, son propre frère; du Père Anastase Douay et du pilote Cateau; 48 hommes étaient de la partie. Ils emportaient des vivres pour vingt jours; mais il y a lieu de croire qu'ils étaient fort mesurés, car au bout de six jours on fut obligé de se retrancher. Après avoir traversé beaucoup d'îlets au sud et *suivi la terre d'assez près, pour ne passer aucune rivière*, d'Iberville se trouvait, le lundi 2 mars 1699, avec un grand vent, dans l'impossibilité de tenir la mer, qui était très grosse, ou dans la nécessité de donner à la côte. Dans cette alternative, il préféra tenir la mer, le pays étant trop

plat. Il se mit à capeyer, avec ses chaloupes, ses canots dedans, les coups de mer passant très souvent dans ses chaloupes. La situation était grave. J'ai remarqué que la fortune, qui veut être méritée c'est-à-dire conquise, oppose toujours de plus grandes difficultés au moment où l'on va toucher le but. — Il faut ici laisser parler d'Iberville :

« Ayant, dit-il, tenu trois heures le cap au sud-est pour doubler une pointe de roches, la nuit venant et le mauvais temps continuant à ne pouvoir résister, sans aller à la coste la nuit ou périr, *j'ay arrivé sur les roches pour faire coste de jour, afin de pouvoir sauver mes gens et mes chaloupes.* En approchant de ces roches pour me mettre à l'abry, je me suis aperçu qu'il y avoit une rivière ; j'ai passé entre deux de ces roches, à douze pieds d'eau, la mer fort grosse, où, en approchant des roches, j'ai trouvé de l'eau douce avec un fort grand courant.

« Ces roches sont de bois pétrifié avec de la vase, et devenues roches noires, qui résistent à la mer. Elles sont sans nombre hors de l'eau, les unes grosses, les autres petites, à distance les unes des autres de vingt pas, cent, trois cents, cinq cents, plus ou moins, courant au sor-ouest, ce qui m'a fait connoître que c'estoit la rivière de la Palissade, qui m'a paru bien *nommée, car, estant à son embouchure, qui est à une lieue et demie de ces roches, elle paroist toute barrée.* A son entrée il n'y a que douze à quinze pieds d'eau, par où j'ay passé, qui m'a paru une des meilleures passes, où la mer brisoit le moins. Entre les deux pointes de la rivière, j'ay trouvé dix brasses, la rivière ayant de large trois cent cinquante toises, le courant fort à faire une lieue un tiers par heure, *l'eau toute bourbeuse et fort blanche.* »

Cette dernière particularité avait été, on s'en souvient, indiquée à d'Iberville par Cavalier de La Salle.

D'Iberville avait donc trouvé en effet, par le 28° 50' nord, le grand fleuve nié par les uns, mis en doute par les autres, manqué par M. de Beaujeu. Incertain toutefois si c'était bien ce qu'il cherchait, il ne jouissait de sa victoire qu'avec une certaine réserve ; mais il ne pouvait, si intrépide qu'il fût, s'empêcher de faire remarquer ce qu'elle lui avait coûté. « Nous sentons, dit-il, couchez sur ces roseaux, à l'abry du mauvais temps, le plaisir qu'il y a de

se voir à l'abry d'un péril évident. » Etil ajoute : « C'est un mestier bien gaillard de descouvrir les costes de la mer avec des chaloupes qui ne sont ny assés grandes pour tenir la mer sous voiles ny à l'ancre, et sont trop grandes pour donner à une coste plate, où elles eschoquent et touchent à demi-lieue au large. »

A son tour, le chevalier de Surgères, commandant le *Marin*, raconte ainsi les misères et le glorieux succès de cette journée du 2 mars 1699 :

« Le lundy, sur lessix heures du matin, nous mismes à la voile d'un vent du nord assez fort. Nous fismes plusieurs routes entre le sud-ouest et le sud-est pour sortir d'un labyrinthe d'islets dont nous estions enveloppez. Après avoir doublé une pointe où nous donnâmes une acculée, nous vîmes la grande terre qui couroit au sud-sud-est. Nous la rangeâmes tout le long ; la mer estoit si grande que nous fûmes obligez de mettre nos faignes, qui estoit une toile goudronnée d'environ un pied de haut, au-dessus de nostre bord, que nous estions obligez de *tenir pour empescher la mer de s'embarquer*. — Nous arrivâmes pendant un moment *pour tenir la terre de plus près*, et de crainte aussi de repasser la rivière. Nous vîmes la terre, qui couroit encore au sud-sud-est et au sud-est. Nous tîmes les vents plus près avec le ris de nostre grande voile, pour tascher de nous élever de la coste, les vents y battoient tout-à-fait. — Après avoir esté pendant deux heures au plus près à *battre la mer, qui nous mangeoit*, et craignant que quelque coup de mer nous comblast, à cause d'un canot d'escorce que nous avions mis dedans, M. d'Iberville arriva vent arrière sur la coste et nous ensuite, résolus d'eschouer nos petits bastiments à la coste et de tascher de les hâler en haut pour nous en retourner à nos vaisseaux, ne *pouvant y aller par d'autre voye, la terre estant tout inondée et remplie de lacs. Nous aperceusmes une passe entre deux buttes de terre, qui paroisoient comme de petites isles. Nous vîmes changer l'eau, que nous goustâmes. Nous la trouvâmes douce, ce qui nous causa une grande consolation dans la consternation où nous estions. Peu de temps après nous aperceusmes l'eau fort espaisse et toute changée. A mesure que nous approchions, nous descouvriens les passes de la rivière, qui sont au nombre de trois,*

et une rapidité de courant telle que nous ne pouvions presque pas avancer, quoy qu'il ventast. Nous passasmes entre ces buttes de terre. Nous vismes dans le milieu de ceste passe un brisant, sur lequel nous pensasmes nous perdre, ayant de la peine à le doubler, nous en estant aperceus trop tard. Ce brisant gist nord-est et sud-ouest des buttes de terre, qui sont le plus dans la rivière du costé du babord en entrant. — L'entrée de cette rivière court est-sud-est et ouest-nord-ouest, et peut avoir environ un quart de lieue de large à son emboucheure, et la coste court au mesme rumb de vent, qui n'est autre chose que deux langues de terre, de la portée d'un boucanier de large, de sorte qu'on avoit la mer des deux costez de la rivière, qui court le long de la coste, ce qui fait qu'elle est si inondée.

« Sur les quatre heures du soir, nous mismes à terre à une lieue et demie dans la rivière, parmi les roseaux, dont la coste est bordée des deux bords, si espais qu'on a peine à y voir et qu'il est impossible d'y passer à moins que de les casser, et le dedans est rempli de marescages impraticables. La coste est aussi bordée d'une quantité d'arbres, d'une longueur prodigieuse de racines que la rapidité du courant entraisne à la mer. Il est impossible de mettre pied à terre sans passer par-dessus, qui n'ont pas plus d'un demi pied au-dessus de l'eau.

« Nous avons trouvé deux petits bras d'eau, grands comme nos ruisseaux en France, qui se perdent dans la mer du costé du nord. *Nous eusmes de l'eau en abondance pour vivre, mais en eschange on retrancha le pain, ne mangeant que de la bouillie avec un peu de lard.* »

C'étaient les jours gras en Europe, jours de festins, de danses et de joies grossières. Ici, perdus presque au milieu d'un désert d'eau, une cinquantaine d'hommes étaient réduits à deux barriques de pain, à un peu de pois et à un quart de farine. Mais un grand sentiment soutenait les cœurs. — Il y a des circonstances qui paraissent nous élever au-dessus de nous-mêmes, en tendant toutes les facultés de notre âme. Ces cinquante hommes, animés par l'exemple de leurs chefs, comprenaient qu'ils faisaient une grande chose, et le lendemain matin ils remerciaient Dieu de leur en avoir donné l'occasion et les forces. — A sept

heures, à deux lieues de l'embouchure où ils avaient couché, ils entendaient la messe, le *Te Deum* fut chanté, puis l'on déjeuna succinctement. Néanmoins le nom de Mardi Gras fut donné à un bayou, qui fut destiné à consacrer ce jour, ainsi que Palissy rappela lui-même qu'il avait fait ses inventions aux dépens de son estomac. — Le soir on était à dix lieues dans la rivière, on faisait chaudière pour souper comme à l'ordinaire. Les Canadiens étaient de quart alternativement avec les matelots. — Le 4, tout le monde recevait les cendres, et, la messe célébrée, l'on se rembarquait après avoir planté une première croix, ce qu'on fit ensuite à plusieurs autres stations.

Quoique l'on fût certainement dans le Mississipi, il fallait en donner des preuves en France à des esprits portés à la critique, et pour cela pouvoir s'appuyer de faits qui se rapportassent à ce que l'on connaissait déjà.

En conséquence, d'Iberville résolut de remonter le fleuve avec ses deux chaloupes. Ce fut là un rude labeur. « Il faudrait, écrit-il, bien du temps à des *bâtimens pour monter cette rivière, puisqu'il faudroit un vent pour chaque détour* ». La quantité de bois renversés ajoutait aux dangers d'un courant très rapide, qu'il était très difficile de refouler à beaucoup de pointes. Bienville s'avançait avec les deux canots, en tête des chaloupes. On remarquait que les terres, jusqu'à une demi-lieue, noyaient d'un pied. Les bords de la rivière étaient pleins de cannes. Une telle exploration avait ses mérites, surtout quand les vivres menaçaient de manquer tout à fait. Le 6 mars, on avait à se partager entre 26 deux corbillons de pain et de la bouillie. Il est vrai qu'une rencontre permettait quelquefois soit de mettre au pot un crocodile, ou un serpent à sonnettes, soit encore de faire boucaner de l'ours.

D'Iberville remonta ainsi au delà du *Bâton rouge*, dont le nom venait d'un mai sans branches, rougi, surmonté de plusieurs têtes de poissons et d'ours attachées en manière de sacrifice. Ce mai servait à indiquer la limite des chasses des Oumas et des Bayagoulas. D'Iberville gagna ensuite un endroit, qui fut depuis lui appelé *Pointe coupée*, parce qu'il fit alors couper la pointe de terre, qui allongeait la navigation de douze lieues. Le 20 il

atteignit le détour où était le portage des Oumas, chez lesquels il planta une croix le 21 mars. En s'arrêtant là, il avait eu avis que Henri de Tonty avait passé plusieurs jours dans leurs villages.

C'était une circonstance propre à prouver qu'il était bien sur le Mississipi; néanmoins il aurait voulu s'assurer encore de l'endroit où était la fourche dont parlaient les livres imprimés¹. Il voulait faire redescendre par là ses gens à la mer; mais le jour suivant, le 22, il réfléchit qu'il était à cent trente lieues de ses vaisseaux, à cent de la mer, qu'il n'avait plus que du blé d'Inde, sans viande ni graisse, que ses hommes étaient très fatigués, qu'il lui fallait d'ailleurs chercher un lieu pour y faire un établissement, enfin qu'il avait fixé lui-même au Chevalier de Surgères le terme de six semaines pour s'en aller avec le *Marin*, si le parti d'exploration n'avait pas regagné les vaisseaux.

D'Iberville résolut donc de s'en retourner, avec ses deux canots d'écorce et quatre hommes, par une rivière qui coulait à l'est du Mississipi, à cinq lieues au-dessus des Bayagoulas, tandis que les deux chaloupes, que montaient Sauvole et Bienville, redescendraient le fleuve en sondant les entrées dans la mer.

D'Iberville, conduit par un Mougoulacha, prit la petite rivière, qui le mena à d'autres, puis à des lacs, où il fut obligé de faire plus de quatre-vingts portages. Le sauvage qui lui avait d'abord servi de guide n'avait pas tardé à l'abandonner, mais le capitaine de la *Badine* avait continué son chemin, afin de montrer aux Indiens qu'il irait sans eux où il voudrait. « Quelque chose qui arrive, écrivait-il, je gagnerai toujours les vaisseaux, quand je devrais aller par terre, abandonner mes canots et en faire d'autres. » Cela était hardi, il eut lieu de le reconnaître; le nombre infini de crocodiles qu'il avait rencontrés sur les lacs lui avait fait courir de grands dangers. Enfin il arriva au fond de la *Baie du Lago de Lodo*, à huit lieues à l'ouest de l'endroit où les navires étaient mouillés. La première rivière qu'il

1. « Le Mississipi commence à fourcher deux lieues plus haut que les Oumas; il s'est creusé sur la droite, où sa pente le porte toujours, un canal qu'on appelle la fourche des Chétimachas et qui, avant de porter ses eaux à la mer, forme un lac assez grand. » (Charlevoix, *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*.)

avait suivie porta plus tard son nom, de même que ceux des lacs de Pontchartrain et de Maurepas sont un souvenir de la protection donnée à l'entreprise par Louis de Pontchartrain et par son fils Jérôme. En 1721, à l'époque de l'intéressant voyage de Charlevoix, il était de tradition que les premiers qui naviguèrent sur le lac Pontchartrain ne pouvaient presque pas donner un coup d'aviron sans toucher un crocodile.

Le 31 Mars d'Iberville abordait les vaisseaux, éloignés seulement de 46 lieues à l'est-sud de l'entrée de la rivière par laquelle il était venu du Mississipi. Ce chemin lui parut bien plus facile que de descendre le fleuve, à cause du temps qu'il fallait pour avancer une demi lieue, tant il était alors rempli de cannes, sans que l'on pût découvrir ce qui était autour de soi.

Sauvole et Bienville revenaient presque en même temps après avoir tenté de trouver un lieu non noyé pour s'y établir. Ils avaient sondé aussi la passe de l'est. Sauvole avait été empêché par le vent de sonder l'entrée du milieu, qui lui avait paru, comme celle de l'est, bornée par des roches à une lieue au dehors. Le 30 mars, Sauvole et Bienville avaient pensé, ainsi que leurs hommes, « être mangés par les maringouins, et ils avaient été heureux en retrouvant leurs vaisseaux de voir la fin de la misère qu'ils avoient soufferte. »

Les résultats obtenus n'étaient pas tout ce que l'on eût pu désirer, mais on avait le principal. Bienville avait échangé contre une hache avec le chef des Mougoulachas une lettre, écrite à La Salle par Henri de Tonti, lorsque celui-ci, en 1685, était descendu des Illinois à la mer pour le rencontrer. Désormais personne en France ne pouvait plus douter que les commandants des frégates la *Badine* et le *Marin* n'eussent trouvé l'embouchure du fleuve découvert par Cavalier de La Salle.

En conséquence, le 3 mai 1699, Lemoine d'Iberville et le chevalier de Surgères appareillaient, après avoir établi à la baie du Biloxi, dont la rade leur parut excellente, un fort de bois à quatre bastions, qui devait donner le temps d'attendre et de choisir un meilleur lieu, si l'on se décidait à former une colonie. On avait commencé le 7 avril à abattre les arbres pour commencer ce

fort, qui fut terminé à la fin du mois. M. de Sauvole fut laissé pour le commander. Le Moyne de Bienville en fut nommé lieutenant du roi, et Levasseur Russouelle, ancien compagnon de La Salle, en fut major. La garnison était de quatre-vingts hommes.

Pendant que d'Iberville exécutait sa mission, le cercle de savants et de nouvellistes que nous connaissons en partie par ses relations avec Cavelier de La Salle, Nicolas Thoynard et ses amis, le bon abbé Bernou particulièrement, attendaient avec impatience le retour des deux frégates, se demandant ce qu'elles allaient révéler. Ils étaient pleins d'attentions pour ceux qui touchaient de près à l'explorateur. Thoynard envoyait des présents à la femme de d'Iberville et recommandait son frère, Le Moyne de Sérigny, à l'abbé Alleaume, grand pénitencier de l'église d'Orléans, qui le régala. Sérigny, en remerciement, promettait des nouvelles aussitôt qu'il en apprendrait; mais, ayant été forcé de partir pour la baie d'Hudson avant que d'Iberville arrivât, ce fut celui-ci qui adressa de La Rochelle un extrait de la relation de son voyage à l'abbé Bernou, et plus tard, en octobre, son journal même¹. Le chevalier de Beauharnais, qui était de l'expédition et devait être gouverneur du Canada vingt ans plus tard, avait été chargé également d'en remettre une copie à Thoynard, son parent. D'Iberville ne s'arrêta pas là. Il donna les longitudes et les latitudes des lieux dont il rapportait l'exploration, il indiqua aussi les causes des erreurs des géographes, par suite, celle de Cavelier de La Salle, qui s'était abandonné à eux, tout en faisant certaines objections.

D'Iberville s'exprime en ces termes : « Je ne parlerai point des situations où doivent être tous les pays que nous possédons dans les Outaouas, Illinois et Sioux, qui sont placés tous trop ouest. Sur toutes les cartes qui ont été faites jusqu'à présent, par des gens qui ne savent pas ce que c'est que degrez de latitude et

1. « Vous auré dit sans doute, Monsieur, bien plusieurs fois que je suis un paresseux de ne vous avoir pas donné de mes nouvelle ny envoyé mon journal ny la carte. Le journal est entre les mains de M. Chatogillioime, contrôleur de Toulon, qui est à Rochefort, et s'en va à Paris au premier jour, et le doit donner à Monsieur l'abay Bernou, qui est de sa connaissance. » (Extrait d'une lettre écrite de La Rochelle le 13 octobre 1699 par d'Iberville à Monsieur Touenart, rue Mazarine, chez M. Denoyers, devant l'Épée royale.)

de longitude, ou qui les ont fait faire sur les distances d'un lieu à l'autre, que l'on a accoutumé de compter sans examiner que tous les tours et retours diminuent considérablement les distances en longitude. Par exemple on compte ordinairement de Montréal à Mataouan cent dix lieues. Quand j'ay esté à la baye d'Hudson par là, je n'ay trouvé, faisant ma navigation comme sur mer, que quatre-vingts lieues à l'ouest, prenant 16 degrez du nord, qui ne me donneroient que 5 degrez de différence ouest, et eux en donnent 8 et plus. Si sur chaque cent lieues ils font de pareilles erreurs, il s'ensuivroit que Missilimakinak ne devoit estre que par 298°, au lieu qu'on le marque par 289°, plaçant Montréal par 307°, eu égard à Quebec que l'on marque par 310 quoiqu'il soit plus est de beaucoup. Ce qui a fait que M. de La Salle, quoyque homme qui passoit pour habile, a marqué le bas du Mississipi sur la carte qu'il a faite par 273°, d'autres plus nouvelles par 275°, quoyque nous l'ayons trouvé par 284° 30. Je crois que cela vient de l'envie qu'il avoit de se voir près des mines du Nouveau Mexique, et d'engager par là la Cour à faire des établissements en ce pays, qui ne pourront par la suite qu'estre très avantageux. »

La science, à qui le capitaine de la *Badine* apportait le résultat de sa courageuse et savante campagne, proclama son succès. En 1700, dans sa lettre à Cassini, sur sa carte d'Amérique, le géographe Delisle, qui avait consulté tous les livres, mais de plus Le Gallois de Beaujeu, les abbés Jean Cavelier et d'Esmanville, Joutel, d'Iberville enfin, expliquait pourquoi il plaçait le Mississipi à cinq degrés plus à l'est que le Rio Bravo. Pour lui, loin de reculer l'embouchure en occident et de la mettre à l'endroit où la carte du duc d'Escalone et celle du Père Coronelli la représentaient, il était d'avis qu'il fallait la placer plus encore en orient, et à ce propos il écrivait : « La question a été décidée par le voyage que M. d'Iberville a fait sur cette côte. » L'opinion de l'abbé Bernou sur l'embouchure du Mississipi semblait également confirmée aux yeux de Delisle, mais elle n'était pour l'abbé qu'un effet de la confiance qu'il avait eue dans la probité et dans les lumières de Cavelier de La Salle.

Suivant l'usage, on oublia, dans l'enthousiasme du moment, un

peu trop ce que l'on devait aux devanciers, et Joutel rappelait avec chagrin que La Salle avait été « l'inventeur de l'entreprise ». Il pouvait revendiquer aussi les indications que son journal avait procurées à d'Iberville. Les plaintes de Joutel étaient fondées ; mais la justice se fait tôt ou tard, et, s'il avait été instruit de ce qui se passait, il aurait pu remarquer que l'expiation commençait déjà pour les ennemis de La Salle.

Le retour de d'Iberville faillit être plus que désagréable au Père Hennepin. Le commandant de la *Badine* n'avait pas dissimulé dans son journal sa colère contre ce Récollet de « ce qu'il avoit exposé faux, trompé tout le monde, par là engagé des gens à bien souffrir et aussi risqué de faire manquer une entreprise par le temps à employer à la recherche des choses supposées ». D'Iberville allait trop loin en certaines choses qu'il n'avait pas eu le temps de voir, mais il avait avant son départ justement qualifié le Récollet : « C'est un homme, écrivait-il, que j'ai connu pour un ignorant, qui n'a jamais été que dans le haut du Mississipi et n'a nulle connoissance du bord de la mer. »

Certes, si les érudits du cercle de Thoynard avaient pu rencontrer le Récollet, il aurait été fort embarrassé. L'abbé Dubos, le savant historien qui devait être secrétaire perpétuel de l'Académie française, était allé en Hollande, et il écrivait à Thoynard le 13 juillet 1699 : « Si le Père Hennepin n'était pas caché, il devrait un discours sur une description authentique de l'embouchure du Mississipi si différente de ce qu'il avance. » L'abbé Dubos s'était vainement enquis de lui à Utrecht chez Midelet, l'auteur de la *Lettre au gardien des Récollets de Valenciennes*. Mais on lui avait répondu qu'il y avait environ un an qu'il était parti de cette ville pour aller en Angleterre et de là s'embarquer pour l'Amérique.

A tout événement, le ministre de la Marine ordonnait, le 5 mai 1700, à MM. de Callières et de Champigny, d'« arrêter le Récollet, s'il se présenteoit en Canada, et de le renvoyer seurement en France par les vaisseaux qui reviendroient l'année suivante. »

Un homme que le succès de d'Iberville contraria peut-être plus que l'oubli ne froissait Joutel, ce fut le Gallois de Beaujeu, qui, s'il avait cédé en 1685 à la demande de La Salle de retourner

là où on était le 6 janvier, jour de la fête des Rois, n'aurait pas laissé échapper un titre d'honneur qu'il avait pour ainsi dire sous la main, mais auquel il pensait peut-être donner plus d'importance en obtenant d'être renvoyé seul au Mississipi.

Son cousin, Le Gallois de Grimarest, avait écrit la vie de Molière; mais, si le grand peintre des caractères eût encore existé, le capitaine aurait pu poser devant lui pour représenter la vanité jalouse. Beaujeu, avant que d'Iberville eût quitté l'Europe, avait donné plus d'une atteinte à l'entreprise. Il écrivait le 8 novembre 1698 : « Dieu veuille qu'il réussisse, mais j'appréhende bien que ce ne soit comme M. de La Salle. » Lorsque d'Iberville fut en mer, Beaujeu pronostiquait, par allusion aux courants du golfe du Mexique, que « l'eau luy jouerait aussi un mauvais tour, s'il n'y prenoit garde ». Mais, le commandant de la *Badine* étant revenu après avoir triomphé des difficultés, Beaujeu alors, dans son ennui, appelait ironiquement d'Iberville « le héros du Mississipi ». Invité à le rencontrer, il écrivait « n'avoir que faire de boire avec luy pour savoir ce qui se passoit dans les parages d'où il venoit, le comte de Bidoxis lui en ayant dit plus que d'Iberville n'en pouvoit sçavoir ». Il cherchait même alors à faire douter de sa découverte (13 juillet 1699), « tant il y avoit peu de secreté, selon lui, dans ce que rapportoient les Canadiens, dont les relations estoient le plus souvent pleines de hâbleries et de mensonges », ajoutant que sa découverte, « fust-elle vraie, elle ne nous profiteroit point, parce que les Espagnols ne nous y laisseroient pas ».

Beaujeu indiquait là, il est vrai, une des difficultés de l'entreprise. Le problème scientifique résolu, il y en avait encore un autre. En effet, il s'agissait d'établir une colonie aux lieux explorés, établissement pour lequel il faudrait à la fois contenir les convoitises des Anglais et dominer la résistance de l'Espagne.

Ce fut pour d'Iberville l'occasion de deux autres voyages et d'un double service ajouté au premier.

V

Dans le premier de ces deux derniers voyages, d'Iberville eut d'abord affaire aux Anglais, qui avaient suivi les projets annoncés par eux concurremment avec ceux de la France. Le 2 mai 1699, le gouverneur de Canada, M. de Callières, avisait encore du départ prochain de familles anglaises et hollandaises, par suite des excitations du père Hennepin. Mais Jérôme Pontchartrain avait pensé à prendre de nouvelles dispositions pour empêcher toute entreprise rivale et savoir ce qu'on pourrait faire de ces pays que d'Iberville venait d'ouvrir définitivement à nos vaisseaux.

Presque aussitôt après le départ de la *Badine* et du *Marin*, une influence s'était fait sentir sur le jeune ministre pour l'affermir dans ses projets sur le Mississipi.

L'illustre Vauban, qui avait eu souvent des relations avec la Marine et, dès 1687, concouru à la nomination de Jean Bart au grade de capitaine de vaisseau, avait été, à cause de ses talents et de ses vertus, prié, en 1694, par Louis de Pontchartrain, de veiller sur son fils, qui venait d'obtenir la survivance de sa charge et allait s'en instruire. Dans cette circonstance, le lieutenant général n'avait ménagé au jeune homme aucun enseignement. « Quand on a des enfans, écrivait-il à Louis de Pontchartrain, il faut faire tout ce qui peut dépendre de nous pour les rendre honnestes gens, et du moins les mettre en estat de ne point parler des choses sur lesquelles ils doivent un jour décider, par de simples ouy dire. Il faut avoir veu et mesme de près; autrement on est tousjours escolier et jamais maistre. » (21 juin 1694.) La correspondance du jeune ministre nous permet de nous rendre compte des impressions qu'il reçut des leçons de Vauban, et ce qui est à l'honneur de tous les deux, c'est que Vauban conserva de ce temps-là l'habitude de lui parler librement sur tous les sujets avec l'élévation de sentimens et l'étendue de vues qu'on lui connaît.

Le 7 janvier 1699, il abordait avec lui la question des Colonies. Cette question avait été de tout temps, disait-il, sa folie; il ajoutait même qu'il avait désiré mille fois de voir l'Amérique et particulièrement le Canada, jusques à avoir fait au marquis de Seignelay l'offre d'y faire un voyage; il lui en était même resté une curiosité qui le portait à s'en informer constamment.

Vauban, qui voyait son élève s'encliner aux entreprises lointaines, créant les compagnies de la Chine et de la mer du Sud, et poussant ses explorations du côté de la Louisiane, tandis qu'il rétablissait nos colonies dans les mers orientales, Vauban le soutenait dans ce qu'il croyait utile, en cherchant à le retenir sur des propositions qui lui paraissaient dangereuses. Il lui écrivait, le 28 avril 1699 : « Si l'on fait attention à la nature et à la qualité de ces établissements coloniaux, on ne trouvera rien de plus noble ni de plus nécessaire. Rien de plus noble, en ce qu'il n'y va pas moins que de donner naissance et accroissement à deux grandes monarchies qui, pouvant s'élever au Canada, à la Louisiane et dans l'île de Saint-Domingue, deviendront capables par leur propre force, aidées de l'avantage de leur situation, de balancer un jour toutes celles de l'Amérique, et de procurer de grandes et immenses richesses aux successeurs de Sa Majesté. Rien de plus nécessaire, par ce que, *si le roy ne travaille pas vigoureusement à l'accroissement de ces colonies, à la première guerre qu'il aura avec les Anglois et les Hollandois, qui s'y rendent de jour en jour plus puissants, nous les perdrons, et pour lors nous n'y reviendrons jamais, et nous n'aurons plus en Amérique que la part qu'ils nous en voudront bien faire par le rachat de nos denrées, auxquelles ils mettront le prix qu'ils voudront.* »

Vauban s'exagérait peut-être lui-même la population des onze colonies anglaises de l'Amérique du Nord, qui n'était encore en 1701 que de 262,000 habitants. Néanmoins la comparaison qu'on en pouvait faire avec celle de la Nouvelle France, qui atteignait à peine le chiffre de 20,000 âmes en 1714, obligeait un homme d'État à tenir compte du développement d'une puissance qui s'élevait dans une telle disproportion, parallèlement à nos pro-

grès sur le Saint-Laurent, sur les lacs et dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi.

L'espace occupé par les colonies anglaises était restreint, avec une population portée à se multiplier. C'était à peine si elle se développait dans les nôtres, qui ne cessaient de reculer devant elles les bornes du pays. La conclusion se présentait naturellement pour peu que l'on observât les faits. Ils devaient amener une rencontre.

L'Angleterre s'était établie définitivement en Virginie au temps même de la fondation de la ville de Québec. Dans les huit années suivantes, Samuel Champlain, comme je l'ai montré ailleurs, avait découvert, en 1609, le lac Saint-Pierre, la rivière des Iroquois, le lac de trente-six lieues désigné sous son propre nom, puis le lac plus petit appelé plus tard par le Père Jogues lac du Saint-Sacrement. Il montait, en 1612, la rivière des Outaouas, découvrait en juillet 1615 le lac Huron, qui s'étend de 43° 20' à 46° 10' de latitude nord; enfin, en octobre 1615, le lac Ontario, situé entre 43° 15' et 44° 10' de latitude nord.

A une autre époque, où la France et l'Angleterre donnaient ensemble une nouvelle impulsion à leurs colonies, en 1670, Charlestown commençait à s'élever, lorsque La Salle allait découvrir l'Ohio et l'Ouabache jusqu'au Mississipi. Enfin c'était en 1682, l'année même que William Pitt fondait Philadelphie, que l'illustre Rouennais descendait ce grand fleuve jusqu'à son embouchure.

Ainsi, par leur entrée sur le Saint-Laurent, les Français, presque à leur arrivée, avaient pénétré dans l'intérieur du continent, et leurs explorations postérieures, qui leur donnaient un droit de possession à l'est et au sud, avaient formé comme une ligne de démarcation que les Anglais, pris à revers, ne pouvaient plus passer équitablement. La nature semblait d'ailleurs avoir fixé ces limites par le voisinage des rivières que La Salle avait découvertes. Le versant occidental des Alleghanys s'abaisse graduellement jusqu'au lit de l'Ohio, et cette immense chaîne de montagnes, qui s'étend de la Géorgie jusque dans l'État de New-York, partage les cours d'eau entre l'Atlantique et le Mississipi. L'Angleterre devait donc laisser à la France les pays situés au delà des Alleghanys. Cependant elle ne l'entendait pas ainsi. La charte constitutive de la Virginie, octroyée par Jacques I^{er}, concédait tous

les pays entre le 34^e et le 45^e degrés, et le territoire des deux Carolines, d'après les patentes accordées à lord Clarendon et à ses associés par Charles II, s'étendait entre le 31^o et le 36^o de latitude nord depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique; c'est-à-dire que les lettres de concession de la Virginie semblaient donner aux Anglais des titres sur les pays de l'ouest et sur les lacs que les Français atteignaient de 1609 à 1615 comme sur les terres de l'Ohio, sur celles du Mississipi et bien au delà.

Les Anglais cherchaient même à faire prévaloir contre nos vues le souvenir de certaines explorations qu'ils prétendaient avoir faites avant nous.

D'après ce qui fut allégué plus tard, un colonel Wood, de Virginie, qui habitait près des chutes de la rivière James, à cent milles à l'ouest de la baie de la Chesapeak, avait découvert, dans des entreprises qui s'étaient succédé de 1654 à 1664, plusieurs branches des grandes rivières de l'Ohio et du Mississipi. Un capitaine Bolton est aussi nommé vers 1670 comme ayant pénétré dans l'intérieur des terres. Mais Francis Parkman, l'écrivain Américain qui a le plus et le mieux étudié ces questions, ne croit pas ces entreprises suffisamment prouvées.

En tout cas, le marquis René Brisay de Denonville, gouverneur du Canada, annonçait en 1687 le passage des Anglais sur l'Ohio et leurs desseins marqués d'aller plus avant. Plus tard, on voit les Anglais de la Caroline chez les Chicachas, avec lesquels La Salle avait été en relations.

L'on pouvait apercevoir là le prélude d'un antagonisme qui devait prendre plus de force avec le temps, et que La Salle avait senti, lorsqu'il démontrait la nécessité d'occuper les pays découverts par lui, de peur qu'on ne fût exposé plus tard à rechercher inutilement ce qu'on aurait abandonné. « Le tort qu'on a eu de négliger autrefois la colonisation de la baie d'Hudson et de la Nouvelle Angleterre peut, disait-il en 1684, servir d'instruction à ce sujet. »

C'était donc avec raison que Vauban cherchait à aiguillonner chez Jérôme Pontchartrain le désir de servir la gloire du roi ainsi que la sienne propre par l'occupation des pays nouvellement découverts.

Le lieutenant général lui écrivait : « Or vous, Monsieur, qui estes jeune et qui avez devant les mains nombre d'années à courir, songez un peu au plaisir et à l'honneur que cela vous feroit si vous deveniez le fondateur de l'un des plus grands royaumes du monde, comme le deviendroit sans doute celuy-là, car il est situé à merveille pour cela ». C'était en vain que Ducasse tendait à faire douter de l'importance du commerce des pays dont on voulait prendre possession, et à établir la supériorité de Saint-Domingue comme point d'attaque des colonies espagnoles du Mexique. A ses yeux, il ne suffisait pas de dire que la Louisiane était une possession dans le golfe du Mexique; il faisait observer que le Mississipi était éloigné de la Nouvelle Espagne de plus de quatre cents lieues, tandis que Saint-Domingue, sans tenir compte de ses productions, était une place d'armes propre à donner à la monarchie française les importantes clefs du Mexique, du Pérou, du royaume de Santa-Fé et de Quito, en prenant Carthagène, Porto-Bello et la Vera-Cruz, avec la possession desquelles il ne pouvait rien sortir d'aucun de ces royaumes.

Ces observations étaient propres à modérer l'ardeur de Jérôme Pontchartrain. Selon le gouverneur de Saint-Domingue, « toute la difficulté se renfermait, pour la Louisiane, à trouver un bon port, estant facile dans la suite de juger des mérites de cet établissement et d'examiner si ce continent pouvait former quelque commerce riche ». (13 janvier 1699.)

L'arrivée de d'Iberville à La Rochelle le 29 juin, et celle de Surgères le 30, maintinrent l'esprit du ministre du côté que Vauban l'avait tourné, d'Iberville lui ayant montré qu'il s'agissait *moins d'attaquer les colonies espagnoles que d'arrêter la marche des Anglais dans l'Amérique du Nord.*

« Si la France, écrivait le commandant de la *Badine*, ne se saisit de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle qu'a l'Angleterre dans la partie de l'est depuis Pescadoué jusques à la Caroline, la colonie angloise, qui devient très considérable, s'augmentera de manière que, *dans moins de cent années, elle sera assez forte pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres*

nations : car, si on fait réflexion, l'on verra que nous n'augmentons pas dans les Isles à proportion des Anglois, qui sont gens qui ont l'esprit de colonie, et, quoyqu'ils s'y enrichissent, ne retournent pas en Angleterre et restent et font fleurir par leurs richesses et grandes despenses, aulieu que les François les abandonnent et se retirent, sitost qu'ils y ont gagné un peu de bien, ce qui vient de ce que ce sont des mauvais pays et qui ne valent pas la France. »

Le ministre se laissa séduire par l'espérance, que lui présentait d'Iberville, qu'il n'en serait pas ainsi à la Louisiane, pays parfaitement bon, qui se peuplerait promptement et dont la population, aidée des sauvages, pourrait avant cinquante ans tenir en bride toute la Nouvelle-Angleterre; sinon, *il fallait s'attendre à voir dans le même temps les Anglais passer les Apalaches et envahir notre colonie.*

Comprenant, sous cette menace qui avait de grandes chances de s'effectuer, le devoir qui lui était imposé d'élever une barrière devant le flot de la population anglaise; espérant en outre qu'on trouverait des mines dans ce pays, celles des Espagnols étant à la même latitude, Jérôme Pontchartrain chargea d'Iberville de porter des vivres au *Biloxi*, où il n'en avait été laissé que pour sept mois. Il devait y mener aussi soixante Canadiens de ses gens de la baie d'Hudson qui étaient avec lui à La Rochelle. D'Iberville avait ordre en même temps de prendre de nouvelles informations pour permettre au roi de juger ce qui était à faire au sujet de la colonisation.

A cet effet, Pontchartrain fit armer la *Renommée*, que la flûte la *Gironde*, à demi armée, devait accompagner. La *Renommée*, de quarante-six canons, était une frégate neuve, construite à Bayonne l'année précédente. Le chevalier de Surgères, qui avait commandé le *Marin* dans la campagne précédente, se fit un mérite de suivre d'Iberville sur la *Gironde*, bâtiment d'un rang inférieur. L'honneur pour lui était, avant tout, dans la part qu'il prendrait à un acte aussi considérable. Le ministre, qui l'avait jugé capable de ce sacrifice, le faisait, le 26 août 1699, en même temps que d'Iberville, chevalier de Saint-Louis, récompense encore fort limitée et qu'enviaient les plus anciens officiers.

Excité par Vauban, servi par d'aussi bons marins, Jérôme Pontchartrain n'avait pas craint d'aller de l'avant, et il avait bien fait. Les nouveaux avis que d'Iberville reçut d'Angleterre lui donnèrent raison.

Pendant qu'il préparait son armement, il avait écrit à Londres afin d'être tenu au courant de ce qui était arrivé des desseins formés l'année précédente pour le Mississipi, et il apprenait qu'on attendait des nouvelles de deux navires qui avaient dû relâcher à la Caroline. L'un d'eux était commandé par un nommé Banks, que d'Iberville avait pris dans la baie d'Hudson, et qu'il jugeait un étourdi peu capable. (30 août 1699.) D'après d'autres lettres, un protestant français du nom de Leu était représenté comme l'homme sur qui reposait toute l'entreprise; un sieur Lamale était prêt à partir à l'arrivée des deux navires. D'Iberville écrivait, à ce propos : « Ils ne parlent à Londres que du Mississipi et disent que, si je me mets d'un bord, ils se mettront de l'autre. Je vois bien qu'ils ne disent cela que pour cacher leur dessein d'habiter la rivière qu'ils nomment du Saint-Esprit. » Le 13 octobre 1699, quelques jours avant son départ, le pionnier, envoyant ses adieux à l'abbé Bernou et aux Messieurs de leurs assemblées, indiquait à Thoynard sur une carte l'endroit où le traversier qu'il avait laissé au *Biloxi*, et qui en revenait, avait rencontré les Anglais sondant la baie du Saint-Esprit, ou la rivière, disait-il, que les Espagnols nommoient Baya de Carlos, dans l'ouest du cap de la Floride.

La *Renommée* et la *Gironde* partirent de La Rochelle le 17 octobre 1699. Il y avait à peu près un mois que Jérôme Pontchartrain était ministre en titre, Louis, son père, ayant été fait chancelier à la mort de Boucherat.

Le 9 février 1700, le lendemain du jour que la *Renommée* et la *Gironde* étaient arrivées au *Biloxi*, où commandait M. de Sauvole, d'Iberville apprit de lui qu'envoyé par les lacs Pontchartrain et Maurepas et le portage Manchac avec cinq Canadiens et deux canots d'écorce pour sonder la passe ouest du Mississipi, Lemoine de Bienville avait, entre autres incidents, rencontré le 16 du mois de septembre précédent, à un détour de pointe, à

vingt-cinq lieues dans l'intérieur du fleuve, un bâtiment anglais qu'il avait invité à se retirer, s'il ne voulait pas y être contraint. Ce capitaine, du nom de Banks, qui montait le fleuve tandis que Bienville le descendait, était celui dont on avait parlé à d'Iberville comme d'un des commandants des trois navires partis de Londres. Après avoir relâché à la Caroline et être ensuite allé au fond du golfe, où les cartes plaçaient le Mississipi, Banks était revenu à l'est, sans trouver d'autre port que la rivière où il se rencontrait avec nos Français. Ce capitaine avait laissé à l'entrée du Mississipi une frégate de seize canons, commandée par un sieur Clément. Banks devait reconnaître la passe de l'ouest, puis s'en retourner à la Caroline; quatre flûtes et plusieurs autres bâtimens devaient alors amener des émigrants.

Dans la compagnie de ce capitaine se trouvaient des protestants français, dont un ingénieur faisait demander secrètement à Bienville si on ne pouvait les recevoir avec la liberté de conscience, promettant que, dans ce cas, il passerait à la Louisiane plus de quatre cents familles de Religioneux de leur nation, qui à la Caroline ne pouvaient s'habituer à l'humeur anglaise. Et de fait, dans cette colonie où les Français qui fuyaient l'oppression religieuse étaient le plus volontiers reçus, les habitants montraient cependant pour eux une antipathie telle qu'ils avaient été exclus de toutes les charges publiques, et qu'il avait fallu attendre jusqu'en mars 1697 pour qu'ils fussent admis aux droits civiques. — L'ingénieur, nommé Second, indiqua à Bienville son adresse en Caroline et à Londres, pour avoir une réponse; mais le frère de d'Iberville ne pouvait guère donner d'espoir à cet homme, quand, à cette époque même, Louis XIV poussait fortement la conversion des Religioneux aux Antilles.

Les Anglais, empêchés dans leurs projets, menacèrent de revenir; en conséquence et sur certains avis, d'Iberville crut à propos de prendre possession du Mississipi par un petit établissement sur les bords du fleuve, de peur que nos rivaux ne pous-sassent les choses plus loin.

A cet effet, après s'être assuré si les barques pourraient aller au lac Pontchartrain et avoir mesuré la longueur de ce lac, qu'il

trouva de onze lieues de long est et ouest, sur quatre et cinq de large, le pionnier partait le premier février 1700, suivi de quatre-vingts hommes, pour un voyage dans l'intérieur des terres, qu'il remontait jusqu'aux Natchez et même jusqu'aux Taensas. Il avait avec lui Henri de Tonty. Le brave lieutenant de La Salle, qu'il avait trouvé au bas de la rivière avec trente Canadiens, était venu lui offrir ses services et avait consenti à l'accompagner. La première chose que fit d'Iberville fut de placer à dix-huit lieues de l'embouchure du Mississipi un poste, qui, avec celui du Biloxi, forma comme une nouvelle pierre d'attente pour un établissement plus solide. Le Biloxi, par le moyen du lac Pontchartrain, permettait de communiquer avec le fleuve.

Dans ce second voyage, d'Iberville, que la fièvre et une grande douleur aux genoux empêchaient de faire lui-même l'exploration du côté des Cenis, se fit suppléer par son frère Bienville, qu'il envoya avec Saint-Denis et vingt-deux Canadiens pour avoir des nouvelles de l'établissement de La Salle au sud et des renseignements sur les Espagnols. — D'Iberville avait appris que la rivière qu'il fallait suivre menait chez eux. Bienville et sa petite troupe, que sept sauvages conduisaient, passèrent le 28 mars le village des Ouchetas et atteignirent le 20 avril les Yatachés sans pouvoir obtenir les informations désirées. Dans cette reconnaissance les Canadiens et leur jeune chef déployèrent une admirable énergie. — Les rives noyées ne permettaient de s'avancer qu'avec de l'eau jusqu'au ventre et quelquefois jusqu'au cou, mais ils allaient sans se plaindre et même prenaient tout gaiement pour montrer aux sauvages qu'ils étaient d'autres gens que les Espagnols. Bienville, qui avait à peine vingt ans, écrivait fort joliment, à propos de cette marche dans les marais, que « c'estoit là un bon mestier pour tempérer les feux de la jeunesse ».

Ces inondations et le temps fixé par son frère le forcèrent à remettre l'entreprise à un temps plus favorable.

D'Iberville quitta la colonie le 28 mai 1700 et se rendit à La Rochelle; mais les fièvres, dont il avait été atteint aux Antilles et qui l'avaient gêné dans cette campagne, ne lui laissèrent pas le

moyen de rendre compte de son voyage avant le mois de septembre. — La fièvre même ne le quittait qu'en octobre.

L'Administration, après avoir pris connaissance du mémoire de d'Iberville, conclut sans grand enthousiasme, mais par raison, à la nécessité d'occuper la Louisiane.

« De tout ce que dessus, dit un rapport, on peut inférer que ce pays n'a rien d'extraordinaire et que les relations du feu sieur de La Salle, du père Hennepin, Récollet, et du comte de Pennalosse estoient fabuleuses ou accommodées à leurs desseins.

« Cependant il est certain que le fleuve de Mississipi a plus de huit cents lieues de cours, qu'il parcourt de très beaux pays dont on pourroit tirer de très grandes richesses, s'ils estoient mis en valeur, et que plusieurs grandes rivières, qui parcourent toute l'Amérique septentrionale, y tombent. Ainsi, il paroist nécessaire de conserver la possession de son embouchure, quelque parti que prenne Sa Majesté à cet esgard.

« Il y a aussi à observer que de ce poste on pourra facilement, quand on connoistra le pays, aller aux mines que les Espagnols ont dans le Nouveau Mexique et les en chasser, et peut-estre que dans le voyage que ledit sieur d'Iberville a ordonné qu'on fist de ce costé on trouvera des mines. »

Pendant que Jérôme Pontchartrain admettait, comme conclusion des renseignements qu'il avait reçus, la nécessité de barrer aux Anglais le chemin du côté de l'est, le chef de leurs entreprises, Daniel Coxe, de New-Jersey, propriétaire de la Caroline, dont les droits avaient été admis par l'attorney général le 21 novembre 1698, se plaignait amèrement de ses mécomptes au roi Guillaume. D'après ce que son fils rappelait plus tard, le navire de Banks avait remonté plus de cent milles dans le Mississipi, et il eût fondé là un établissement si, au lieu de l'abandonner, l'autre capitaine avait fait également son devoir. « Les Anglais, disait le fils de Daniel Coxe, avaient pris possession de ce pays au nom du roi Guillaume et laissé à divers endroits les armes de la Grande-Bretagne sur les arbres, en mémoire de leur passage. Je ne crains pas d'affirmer, ajoutait-il, que ce bâtiment fut le premier qui soit jamais entré dans le Mississipi en venant de la mer, qu'il avait découvert et décrit ses diverses embouchures, contradictoirement

aux vanteries et aux mensonges des Français, qui, dans leurs livres imprimés et leurs rapports, s'attribuent ce double honneur, la Providence semblant réserver au zèle et à l'industrie d'un sujet anglais la gloire de réussir dans une si noble entreprise, tentée deux fois par Louis XIV, le monarque le plus ambitieux et le plus puissant de l'Europe.» — Guillaume III, touché des plaintes de Daniel Coxe, avait, à ce qu'il paraît, convoqué un conseil et pris son mémoire en considération. Le prince même et les vingt conseillers alors présents avaient été d'avis qu'il fallait se hâter d'occuper le Mississipi, que les Français leur disputaient. — Bien plus, le roi déclarait qu'il ferait tout pour surmonter les obstacles qui lui seraient opposés, et il assurait le fils de Daniel Coxe non seulement d'un encouragement public, mais encore de sa protection personnelle, en envoyant à ses frais six à huit cents réfugiés français ou vaudois pour se joindre aux Anglais, lorsqu'ils auraient commencé un établissement.

Sur la manifestation de la bonne volonté de Guillaume III, des gentilshommes et des marchands se réunirent de nouveau, et à leur tête lord Lonsdale avait offert deux mille livres sterling ou un bâtiment de 200 tonneaux avec cent personnes de tout métier, qu'il entretiendrait pendant plus d'un an. Mais la mort subite de ce seigneur suspendit tout, et les graves événements qui se préparaient en Europe firent bientôt qu'on se demanda si les Anglais et même les Français songeraient à poursuivre leur œuvre de l'autre côté de l'Atlantique, sur un point en apparence si peu important en proportion des intérêts engagés ailleurs.

Au commencement de novembre 1700, tout Madrid était au palais du roi, qui venait de mourir. Les ministres étrangers assiégeaient la porte de la pièce où les grands et le conseil ouvraient le testament que le cardinal Porto Carrero avait fait signer à Charles II. Le ministre de France, Blécourt, était là avec le comte d'Arrach, ambassadeur de l'Empereur, le premier qui ne savait rien, le second avec l'air triomphant d'un homme qui espère tout. — Le monde attendait avec impatience. Quand le duc d'Abrantès sortit, chacun aussitôt de l'entourer. « Il jeta, dit Saint-Simon, les yeux de tous côtés en gardant gravement le silence. — Blécourt s'avança. Il le regarda fixement, puis, tour-

nant la tête, fit semblant de chercher ce qu'il avait presque devant lui. Cette action surprit Blécourt et fut interprétée mauvaise pour la France; puis tout à coup, faisant comme s'il n'avait pas aperçu le comte d'Harrach et qu'il s'offrît premièrement à sa vue, il prit un air de joie, lui sauta au cou et lui dit en espagnol, fort haut : « Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir..... » Et, faisant une pause pour l'embrasser mieux, ajouta : « Oui, Monsieur, c'est avec une extrême joie que pour toute ma vie..... » Et, redoublant d'embrassades pour s'arrêter encore, puis acheva..... « Et avec le plus grand contentement que je me sépare de vous, et prends congé de la très auguste maison d'Autriche » ; enfin perça la foule, chacun courant après pour savoir qui était le successeur. »

Le successeur de Charles II était le second fils du Dauphin, désigné dans son testament remis à Blécourt, de retour chez lui après la scène que je viens de rappeler. Louis XIV en reçut la nouvelle à Fontainebleau, dans ce palais où s'était réfugiée la fille d'Henri IV, veuve de Charles I^{er} d'Angleterre, et où plus tard Napoléon devait abdiquer. Ce fut Barbezieux, le fils de Louvois, qui l'apporta le matin du 9 de novembre. Ce jour-là même et le lendemain, le roi tint conseil chez madame de Maintenon. Il avait résolu d'abord de s'arrêter au traité de partage conclu avec Guillaume III, mais le 11 il acceptait le testament de Charles II, sur l'avis du chancelier de Pontchartrain, soutenu par le Dauphin, qui, « tout noyé qu'il fût dans la graisse et dans l'apathie, surprit le roi et les assistans par la manière dont il réclama les droits de sa mère pour son fils. C'était un tout autre homme. » Le 16 novembre, enfin, Louis XIV, au sortir de son lever, faisait entrer dans son cabinet Castel dos Rios, l'ambassadeur d'Espagne, auquel il montrait le duc d'Anjou, et lui disait qu'il pouvait le saluer comme son roi; puis, faisant ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, il l'annonçait à la compagnie qui y entrait. Le 4 décembre le duc d'Anjou quittait Versailles, où la cour était rentrée le 15.

Cet événement, qui annulait les négociations de Guillaume III avec le comte de Tallard, devait avoir pour résultat de réunir presque immédiatement l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche contre Louis XIV. Or les stipulations de la Grande Alliance con-

tractée à la Haye le 7 octobre 1701 s'élevèrent fortement contre les vues des Français sur l'Amérique, et surtout contre nos des-seins sur l'Amérique espagnole.

Il était dit à l'article 6 du traité que le roi de la Grande-Bretagne, et les seigneurs des États généraux *pourraient conquérir* par la force des armes, selon qu'ils auraient concerté entre eux pour l'utilité et la commodité de la navigation et du commerce de leurs sujets, *les pays et villes que les Espagnols avaient dans les Indes*, et que tout ce qu'ils pourraient prendre serait pour eux et leur demeurerait. D'après l'article 8, la détermination bien arrêtée des deux puissances était que jamais les Français *ne se rendissent maîtres des Indes espagnoles, et qu'ils ne pussent y envoyer des vaisseaux* pour y exercer le commerce directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce fût. Cela était clair. La politique européenne en Amérique entraînait dans une nouvelle phase; les Anglais annonçaient qu'ils contre-barreraient partout les Français; mais ceux-ci ignoraient jusqu'à quel point les Espagnols les aideraient dans des intérêts communs, par conséquent si d'abord ils nous laisseraient nous établir aux côtes du Mexique.

Cette incertitude et les empêchements qui nous furent opposés à ce sujet constituent, ainsi que la rivalité anglaise, l'intérêt de la troisième campagne de d'Iberville, et aussi l'importance de la décision prise par Jérôme Pontchartrain en cette circonstance.

VI

Les Espagnols avaient été toujours fort ombrageux au sujet de leurs possessions en Amérique. Entre cent exemples, la mort de Verazzano, exécuté en 1528, celle de Jean Ribaut, pendu et écorché en 1565, la dure prison subie à Porto-Rico par Ogeron de La Bouère, gouverneur de Saint-Domingue, n'attestaient que trop la rigueur avec laquelle ils n'avaient cessé d'interpréter les privilèges qu'ils croyaient tenir légitimement du Saint-Siège

pour la navigation de l'Océan et la possession exclusive d'une partie des deux Indes.

Obligés de céder sur leurs prétentions au traité de Vervins en 1598, à la trêve de 1609, où ils convinrent que c'était la France qui leur forçait la main en faveur des Provinces Unies, ils ne reculaient que pied à pied, quoique les papes eussent de fait abrogé les bulles de leur prédécesseur.

Le golfe du Mexique était en quelque sorte leur dernier retranchement. Aussi Colbert avait-il vu dans la découverte du Mississippi, débouchant sur ce golfe, le moyen d'en terminer avec cette prétention par l'établissement d'un poste qui, protégeant la navigation des Français en temps de paix, devait en temps de guerre faciliter l'attaque des colonies espagnoles. C'était, après la conquête des îles Saint-Christophe, de la Martinique, de la Guadeloupe, un nouveau jalon vers le but indiqué en 1580 par Duplessis-Mornay, je veux dire l'occupation des isthmes, que le génie du comte de Lesseps ouvre aujourd'hui à toutes les nations.

L'entreprise de Cavelier de La Salle contre les mines de Sainte-Barbe, inspirée par l'abbé Bernou avant la trêve de Ratisbonne, avait confirmé les Espagnols dans le danger d'une prise de possession qui pouvait mener leurs ennemis au Nouveau-Mexique, et qui y mena en effet les héritiers de notre empire, lorsque le Premier Consul eut rompu avec les traditions de l'ancienne monarchie. Aussi, dès que le vice-roi du Mexique avait été averti de l'arrivée de Cavelier de La Salle à la baie de Matagorda, il avait pris des dispositions en conséquence. Le capitaine Alonzo de Leon, nommé gouverneur de Cohahuila, avait été chargé avec cent hommes d'aller chasser les Français¹. Après avoir quitté Moncloua au printemps de 1689, Alonzo avait atteint Saint-Louis le 22 avril. Le 24, les Espagnols, venus à la baie, voyaient les débris de *la Belle*, et, apprenant que des Français erraient encore dans les pays voisins, Alonzo de Leon visitait les Cenis près desquels il trouvait Larchevesque et Groslet dans une tribu appelée les

1. Un manuscrit parle aussi de quelques balandres commandées par don Gregorio Salinas Baronas.

Texas¹, sur la rivière Nechez. Il faisait es deux hommes prisonniers et les envoyait à Mexico, d'où ils furent expédiés en Espagne, puis renvoyés aux mines.

A la suite de cette première expédition, dans laquelle les Espagnols furent reçus des indigènes de la manière la plus amicale, il avait été résolu par le vice-roi de se fixer au fort de Saint-Louis, l'ancien poste de La Salle. En 1690, cent dix hommes partirent; la mission de Saint-François d'Assise fut établie. Le roi d'Espagne donna alors des ordres pour la réduction à son obéissance des Texas et des autres Indiens. Don Domingo Teran de Los Rios, nommé gouverneur de Cohahuila et de Texas en 1691, allait avec cinquante soldats et sept religieux s'établir sur la rivière Rouge, sur le Nechez et le Rio Guadalupe. Ces postes ne subsistèrent pas longtemps, en 1693 ils étaient abandonnés : les Indiens étaient devenus hostiles, les récoltes manquèrent, les bestiaux moururent.

La guerre menaçait d'ailleurs d'autres points plus importants. La prise de la Vera-Cruz par treize cents flibustiers qui en avaient rapporté 1,200 piastres chacun, faute de pouvoir se charger davantage; celle que fit le capitaine de vaisseau des Augiers, en 1696, sous le feu des canons de La Guayra, d'un des huit galions qui allaient charger l'argent de Porto-Bello; en 1697, l'exécution par Pointis contre Carthagène des idées de son protecteur le maréchal d'Estrées, idées qui avaient fait croire en 1684 à Cavelier de La Salle que celui-ci ne tarderait pas à le suivre, tous ces faits n'étaient guère propres à donner aux Espagnols l'envie de tolérer le voisinage des Français aux côtes du golfe du Mexique, quand les Espagnols de Saint-Domingue songeaient eux-mêmes à détruire la partie française de cette île. « Les projets de ruiner Saint-Domingue vont se réveiller, écrivait Ducasse le 28 juillet 1697. Ils en connoissent la nécessité, s'ils veulent s'assurer les Indes. La prise de Carthagène n'en est pas un faux présage, ils l'ont bien publié, et les plus ignorans prédisent

1. Le nom de cette peuplade, dit Francis Parkman, est répété plusieurs fois dans le rapport d'Alonzo de Leon. D'après ce fait, il semblerait qu'il s'est étendu à toute la contrée, de même que celui de Canada à la plus grande partie de la Nouvelle-France.

que, si cette colonie subsiste, rien n'est en seureté; ils doivent envoyer des mémoires pour en demander l'abandon à la paix, s'offrant de payer telle somme qui conviendra; mais lorsqu'ils sçauront qu'ils peuvent y parvenir par des moyens plus plausibles, il est vraisemblable qu'ils feront des efforts. »

Tous ces actes d'une hostilité poussée au dernier degré ne donnaient guère lieu de voir une colonie française s'établir tranquillement aux côtes du golfe du Mexique.

La paix de Ryswick sembla tout d'un coup apaiser les colères. Charles II était près de mourir. L'Espagne craignit de se voir partager, et l'opinion publique dans ce pays vint à regarder la France comme la seule puissance capable de protéger la monarchie contre toutes les autres ambitions. Dès lors les Espagnols parurent pris pour les Français d'un amour instantané et que l'on pourrait même contester, tant il montra de vivacité, si nous n'en avons des témoignages entre les mains.

Le comte de Roannès, commandant des galères, écrivait de Bilbao, le 2 aout 1698, qu'il avait si bien concilié les deux nations que les Espagnols qui rencontraient les Français à terre, quels qu'ils fussent, les menaient faire collation : « La mesme chose s'est pratiquée sur nos deux galères, et je puis vous assurer que depuis le premier jour que nous sommes arrivés jusques à hier matin que je suis party pour venir icy, nous avons eu toujours couteaux sur table, sans qu'il se soit passé le moindre désordre. Les Espagnols, hommes et femmes, ont été si contents de nous, que toute la rivière en estoit pleine quand je suis party, nous souhaitant mille bénédictions et disant tout haut qu'ils espéroient qu'à notre retour à Bilbao nous serions tous frères. »

Le 8 septembre suivant, l'espérance de cette fraternité était comme réalisée. Le comte d'Estrées, dont le fort avait salué le vaisseau, quoiqu'il n'eût qu'une flamme, distinction qui n'avait jamais été accordée à personne, écrivait de Cadix : « Il semble que ce n'est plus qu'une nation; les vaisseaux ne désemplissent pas, je crois qu'il n'y a personne dans la ville qui ne les soit venu voir. Les prestres et les moines y viennent comme les autres, et la pluspart des gens ne se servent pas d'autres termes, en parlant des vaisseaux du Roy, que de « nos vaisseaux ». Tout le monde gé-

néralement désireroit qu'ils passassent l'hiver icy, et paroist fort fasché apprenant que nous devons partir bientost. Les enfants dans les rues crient tout haut qu'un François vaux mieux que cinquante Anglois et Hollandois ; en un mot, le cœur du peuple est françois et ne respire que pour la domination de France. Celle de l'Autriche y est en horreur et on ne se contraint pas pour en parler. Les gens en place sont bien intentionnez, quoy-qu'ils ne s'expliquent pas ouvertement. »

Ce fut alors que le gouvernement de Louis XIV songea à envoyer occuper le Mississipi.

D'Iberville, on l'a vu plus haut, partait pour sa première campagne le 24 novembre 1698, deux mois environ après cette lettre. De retour en juillet 1699, il repartait en octobre de la même année et revenait en mai 1700 de son second voyage.

Malgré ce qu'on vient de lire, il eut lieu d'observer dans l'une et l'autre de ces campagnes combien nos projets sur le golfe du Mexique contrariaient les Espagnols, et leur répugnance sur ce point pouvait être estimée d'autant plus grande qu'ils ne savaient pas la dissimuler, dans un temps où leurs vœux semblaient en général appeler le concours de la France.

En octobre 1698, Ducasse, après s'être entretenu de l'entreprise de La Salle avec l'officier de l'*Armada*, qui ramenait à Saint-Domingue les prisonniers de la Vera-Cruz, avait vu celui-ci revenir tout en colère, sur ce qu'un indiscret lui avait dit que quatre vaisseaux français étaient prêts à partir pour le Mississipi. Était-ce ainsi, avait-il demandé, qu'on voulait bien vivre aux Indes et garder la paix ? Ducasse avait alors dissimulé la vérité et l'officier feint de croire ce qu'il disait ; mais lorsque d'Iberville atteignit Pensacola le 25 janvier, il apprenait que les Espagnols étaient venus de la Vera-Cruz s'établir, sur l'avis qu'ils avaient eu qu'on y devait venir d'Europe.

Il y avait là comme une menace, et Le Gallois de Beaujeu, qui n'était pas homme à laisser échapper un mauvais signe quelconque, appuyait ainsi ce qu'il avait écrit, le 13 juillet 1699, au retour de d'Iberville : « Je doute que les Espagnols et les sauvages nous laissent habiter là, et j'appréhende fort que les quatre-vingts hommes que d'Iberville y a laissés n'ayent le

mesme sort que ceux de La Salle et qu'on n'y retrouve personne si on y renvoye. »

Ce ne fut peut-être pas l'envie qui en manqua aux Espagnols. Ils regardaient, suivant un mémoire de 1700, l'établissement des Français dans la rivière du Mississipi, comme leur ruine dans le nouveau Mexique et dans la province de Quivira, où étaient les plus riches mines, desquelles ils avaient été chassés depuis sept à huit ans.

Un Français causant à Saint-Domingue avec quatre Espagnols après souper, un d'eux lui avait dit que Louis XIV ferait du Mississipi ce que la France avait fait autrefois de l'île de la Tortue. Les Français s'étaient établis dans cette île, que les Espagnols avaient abandonnée; ensuite quelques flibustiers avaient passé de là à Saint-Domingue, et présentement la France était maîtresse de la moitié de l'île. « Voilà, terminait l'Espagnol, ce qui arrivera au Mississipi; sous prétexte d'établir une colonie à cette rivière, vous vous rendrez maîtres des pays circonvoisins. »

Les Espagnols, en tout cas, marquèrent vivement leur ennui à la seconde campagne de d'Iberville. Le gouverneur de Pensacola, envoyé par le comte de Montesuma, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, venait à la fin de mars 1700 au Biloxi et laissait au chevalier de Surgères une opposition écrite contre l'établissement des Français, protestant que c'était aller contre la bonne intelligence qui régnait entre les deux Couronnes que de venir prendre un pays qui appartenait au roi d'Espagne, « toute la coste, et tout le continent estant sous sa domination ».

Les Français, tout en reconnaissant le mauvais vouloir des Espagnols, ne laissèrent pas, dans le premier voyage, de donner à manger aux gens de Pensacola, qui mouraient de faim, et dans le second de secourir le gouverneur, qui avait fait naufrage. Bien qu'ils eussent des raisons de penser que celui-ci venait les attaquer, c'était à qui de nos officiers donnerait ce qu'il avait de meilleur pour revêtir les naufragés, et le lieutenant de vaisseau Ricouart leur prodigua le bien de d'Iberville en son absence, croyant que dans de telles occasions c'était faire honneur à la France.

Les dispositions des Espagnols n'en étaient pas plus favorables à notre établissement au Mississipi, quoiqu'on leur rendit le bien pour le mal. Cependant, lorsque l'on ramena à Pensacola le gouverneur et son équipage, les officiers français y furent reçus avec tous les égards qu'on pouvait avoir pour des étrangers qui auraient forcé leurs rivaux à leur témoigner publiquement leur estime.

Les choses en étaient là lorsque, Louis XIV ayant accepté le testament de Charles II, Jérôme Pontchartrain, après de nouvelles informations, voulut profiter des circonstances pour engager les Espagnols à abandonner Pensacola à la France, sinon le ministre se proposait d'envoyer d'Iberville occuper la Mobile, comme celui-ci l'avait trouvé convenable, l'embouchure du Mississipi ne lui paraissant pas propre à un rassemblement de navires, malgré la grandeur de son cours.

Mais le projet de Jérôme Pontchartrain n'était rien moins que simple, ainsi qu'on en peut juger par l'espace de temps, qui sépare le troisième voyage de d'Iberville du second, et qui fut employé à des négociations avec la cour d'Espagne.

Dans cet intervalle, le pionnier, à qui Jérôme Pontchartrain avait demandé, à la fin de 1700, un mémoire pour amener les Espagnols à son but, eut lieu de paraître sous un aspect tout nouveau. Sa physionomie, telle que nous la reproduisons en tête de ce volume, d'après un portrait original, indique une véritable intelligence jointe à la décision du soldat; mais ce double caractère nous le connaissons. Sa correspondance dans cette circonstance fait plus, elle révèle en lui un esprit politique, comprenant bien l'ordre de choses qui se préparait en Amérique et qu'il était destiné à inaugurer. La manière dont il l'annonce est à noter.

Le mémoire demandé à d'Iberville par Pontchartrain et auquel il travaillait à Paris depuis trois semaines, à la mi-janvier 1701, avait pour objet de prouver aux Espagnols qu'ils ne devaient prendre aucun ombrage de la colonie du Mississipi; loin de là, puisqu'elle protégerait les provinces de la Nouvelle Espagne contre les Anglais.

Dans ce mémoire, le pionnier, portant son regard sur l'avenir,

dressait un plan de campagne pour résister, s'il était possible, aux ennemis qui lui paraissaient déjà menacer l'empire de la France en Amérique. Il insistait sur des considérations qu'il avait déjà fait valoir.

D'Iberville prévoyait ce qui devait avoir lieu par ce qu'il voyait déjà.

Des Anglais, venus de Virginie, établis chez les Chicachas, avaient armé ces sauvages de fusils, et s'étant joints à eux dans des incursions sur d'autres peuplades, en particulier sur les Colapissas, avaient envoyé vendre aux îles les prisonniers qu'ils avaient faits, gardant leurs enfants comme esclaves.

En mars 1700, d'autres Anglais venus de la Caroline par la rivière Ouabache s'établir aux Akansas, avec un ordre du gouverneur de cette colonie, avaient fait connaître précédemment dans différentes conversations avec des Anglais de New-York qu'ils ne se souciaient pas d'avoir alors des ports de mer sur ces côtes généralement mauvaises, pourvu qu'ils fussent maîtres de l'intérieur des terres et des peuplades du pays, avec lesquelles ils chasseraient facilement tous les Européens qui tenteraient de s'y introduire.

« Si l'on veut, écrivait d'Iberville, faire un peu d'attention au pays occupé par les Anglois de ce continent, et ce qu'ils ont dessein d'occuper, aux forces qu'ils ont dans ces colonies où il n'y a ni prestres ni religieuses, où tout peuple, et à ce qu'ils seront dans trente ou quarante ans (1730-1740), on ne doit faire nul doute qu'ils n'occupent le pays qui est entre eux et le Mississipi, qui est un des plus beaux pays du monde. Ils seront en estat, joints aux sauvages, de lever des forces suffisantes par mer *et par terre pour se rendre maistres de toute l'Amérique, du moins de la plus grande partie du Mexique, qui ne se peuple pas comme font les colonies angloises, qui se trouveront en estat de mettre en campagne des armées de trente et quarante mille hommes.* Ils seront rendus où ils voudront aller avant que l'on sache en France ny en Espagne, où on n'est guères informé de ce qui se passe dans les colonies.

« Quoique le pays occupé à présent par les Anglois ne soit pas considérable, ce ne doit pas estre une raison pour empescher la

France de remédier de bonne heure à la ruine entière des colonies françaises et espagnoles de l'Amérique, surtout du Mexique, en jetant promptement une bonne colonie aux environs du Mississipi, qui tombe au milieu du golfe; occuper la Mobile et empêcher les progrès des Anglois dans ce pays sur les nations des Indiens. »

D'Iberville montrait alors aux espagnols que leurs postes des Apalaches, de Saint-Augustin, du Lagon Saint-Bernard (Texas), de Sainte-Marie de Galvez, de Pensacola, l'établissement des Cenis, ne pouvaient suffire à conserver leurs possessions.

A cette époque, l'ambassadeur d'Espagne était encore celui qui le premier avait salué Philippe d'Anjou comme roi, et à qui Louis XIV avait dit, en lui montrant son petit-fils : « Vous serez bientôt Grand s'il suit mes conseils, et il ne saurait mieux faire que de suivre vos avis. » D'Iberville lui soumit son mémoire. Castel Dos Rios lui donna l'espoir qu'il serait bien accueilli par la Junte de guerre des Indes, à qui Philippe V l'avait fait remettre; mais il se trompait. La Junte répondit qu'on ne pouvait permettre à des étrangers de s'établir à Pensacola; que cela serait leur donner les moyens, s'ils le peuplaient, d'inquiéter les pays les plus fertiles de la Nouvelle-Espagne, et aussi la navigation des vaisseaux venant de la Vera-Cruz à la Havane. La Junte ajoutait avec un orgueil tout espagnol que les colonies anglaises n'étaient pas aussi redoutables que les représentait d'Iberville; qu'à l'égard de la colonie française du Mississipi, établie sur les terres appartenant à l'Espagne, elle espérait que Louis XIV voudrait *bien ordonner à ses commandants de recevoir les patentes du Roi Catholique, qui devait les tenir pour ses propres sujets.*

Ceci se disait dans la délibération du 6 juin 1701.

Dans celle du 21, la Junte déclarait que le roi d'Espagne avait des moyens de réunir à ses Colonies et sous sa dépendance celles que les Français avaient usurpées sur le fleuve du Mississipi, *qui était le plus grand ornement de sa couronne.*

Un des conseillers fit entendre également qu'on ne pouvait tolérer qu'aucune autre nation que l'Espagne pût occuper des

ports ou parages, compris dans l'étendue et même au centre des cent quatre vingts degrés, dont l'investiture avait été accordée à la monarchie espagnole dans les Indes occidentales par Alexandre VI sous peine d'excommunication contre ceux qui aliéneraient ces domaines.

Jérôme Pontchartrain, sans abuser de la position de la France vis-à-vis de l'Espagne, pour laquelle elle allait s'épuiser, réfuta le mémoire de la Junte, en invoquant d'abord les liens qui allaient unir les deux nations pendant près de cent ans.

Il confirma la justesse des représentations de d'Iberville, établissant en même temps combien l'Espagne était mal venue, à ses yeux, de vouloir maintenir des doctrines d'après lesquelles la Papauté avait donné certaines parties de la terre ou de la mer. Reprenant lui-même la thèse au point où l'avait amenée Richelieu après le long combat soutenu par la France avec tant de vivacité et une si noble constance pendant le XVI^e siècle, il marquait son étonnement de voir rappeler la bulle qui fixait la ligne de démarcation, bulle, disait Pontchartrain, qu'aucun souverain du monde ne devait reconnaître, si ce n'était le roi de Portugal. Les papes d'ailleurs avaient-ils manifesté par leur conduite subséquente que leur sentiment eût été de donner aux seules couronnes de Castille et de Portugal toutes les parties du nouveau monde, découvertes et à découvrir, au préjudice de tous les autres souverains de l'Europe? — Assurément, le pape, qui avait établi l'évêché de Québec; l'Église, qui avait donné ou qui donnait tous les jours des pouvoirs apostoliques aux missionnaires allant dans les colonies françaises, n'avaient pas pensé et ne pensaient pas qu'il y eût peine d'excommunication contre ceux qui s'établissaient dans ces pays.

Quant au projet de se fixer sur les rives du Mississippi, Jérôme Pontchartrain finissait par dire que Louis XIV ne l'abandonnerait pas, car il pouvait l'exécuter au même titre que la France avait colonisé le Canada, Cayenne et diverses îles de l'Amérique; en effet, s'il était vrai que des voyageurs espagnols eussent traversé le grand fleuve, aucun d'eux n'y avait jamais fait d'établissement sur ses rives.

Le jeune ministre de la marine avait en conséquence passé

outré, et il envoyait, à la fin de 1701, d'Iberville occuper la Mobile, puisqu'il ne pouvait obtenir la cession de Pensacola. La prise de possession de ce poste sur le golfe du Mexique fut un acte de force, mais non de violence.

Parti à bord de la *Renommée*, qu'il montait pour la seconde fois, et suivi du *Palmier*, sous les ordres de Lemoyne de Sérigny, son frère, d'Iberville atterrissait le 24 novembre à Pensacola. Le commandant espagnol, averti de son dessein, le supplia alors d'en suspendre l'exécution, jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres de la Vera-Cruz. D'Iberville lui prêta à cet effet un petit traversier conduit par Dugué, capitaine de brûlot. « Mais, dit-il, comme j'ai ordre d'occuper la Mobile et que je n'ay que deux mois à rester à cette coste, je ne puis différer d'y faire travailler incessamment, n'ayant pas plus de temps qu'il n'en faut pour m'y établir. »

D'Iberville chargea aussitôt Lemoyne de Bienville, qui avait passé du fort du Mississipi au Biloxi par suite de la mort de Sauvole, de porter des hommes à la Mobile; et le 3 janvier 1702, comme lui-même était retenu par la maladie, il envoyait deux autres de ses frères, Sérigny et Chateaugué, avec quatre-vingts hommes de son équipage, joindre Bienville à l'île Massacre, située sur la côte occidentale de la Mobile et où il fit faire un magasin. Huit jours après, Sérigny, accompagné de Bienville et de Levasseur, commandant les Canadiens, partait pour aller prendre possession de la Mobile au nom du Roi. Le port de la Mobile était très bon pour des vaisseaux et de plus de défense que Pensacola, lorsqu'il y aurait un fort; il devait être l'entrepôt de tout le commerce, tant de celui qu'on aurait avec le Mississipi que par toutes les autres rivières, d'où l'on ferait venir les marchandises et les bois de construction, qu'on enverrait en France.

Le 3 mars, le pionnier, en partie guéri, visitait le fort à quatre bastions, que Bienville faisait faire. Le 9, Nicolas de La Salle, un des acteurs de la découverte de 1682, y passait avec sa famille pour y remplir les fonctions de commissaire de la marine. L'établissement, situé au deuxième écore, c'est-à-dire à seize lieues de l'île Massacre, était sur une côte élevée de l'eau de plus

de vingt pieds, couverte de chênes blancs et rouges, de lauriers, de sassafras, de bois blanc, de noyers durcis, surtout de pins propres à faire des mâts. « Cette côte et toutes les terres des environs, écrit d'Iberville, sont parfaitement belles ; elles règnent depuis huit lieues du bas de la rivière en montant jusqu'aux Tomès et s'approchent en plusieurs endroits jusqu'au bord de la rivière, laquelle, serpentant, s'en éloigne en quelques autres. »

Bienville, envoyé le 4 par son frère explorer les îles voisines, où il y avait eu des établissements de sauvages alors abandonnés, en rapporta cinq figures en plâtre : une d'homme, une d'enfant, un ours et un hibou. D'Iberville pensait que c'était l'œuvre de quelque Espagnol du temps de Soto. Mais les Mobiliens, qui en avaient fait leurs dieux, leur offraient des sacrifices, et s'étonnaient que les Français eussent pu les prendre sans être aussitôt frappés de mort.

Le 20, 21, 22 et 23, d'Iberville tirait les alignemens des rues de la ville et donnait des emplacements. Les quatre familles, qu'il avait amenées, étaient logées et travaillaient à défricher.

Le 26 mars, d'Iberville assemblait des chefs Chicachas et Chactas que Henri de Tonty était allé chercher. Bienville leur servit d'interprète. D'Iberville les félicita de ce qu'ils voulaient vivre en paix ; il leur représenta le danger pour eux d'écouter les paroles des Anglais, et leur promit de faire un village où ils lui apporteraient les pelleteries ainsi que les autres produits de leurs chasses, en échange de marchandises.

Le 27 mars, d'Iberville quittait la ville à laquelle il avait donné naissance et revenait à bord le 29, et, un mois après, le 27 avril, la *Renommée* appareillait pour la Havane et de là pour la métropole.

VII

Le retour de d'Iberville en juillet 1702 fut cette fois bien différent de celui de 1700. Les Espagnols, contrairement aux méchants pronostics de Beaujeu, avaient dû laisser les Français s'établir. D'Iberville, qui avait obtenu ce résultat par sa bienveillance dans ses rapports avec eux, par son habileté et sa fermeté, avait, en outre, momentanément écarté les Anglais, mais de plus, revenu avec Lesueur, qui était monté dans le haut Mississipi, il avait rapporté une cargaison dont les échantillons avaient fait dire à un habile homme, le navigateur Froger, « qu'elle valoit de l'or et de l'argent, et que d'Iberville avoit bien l'esprit de colonie ».

Cet heureux succès dut faire mal au cœur à Le Gallois de Beaujeu, qui avait écrit, le 21 juin 1700, à Cabart de Villermont : « Je suis bien fâché du peu de réussite de l'affaire du Mississipi; mais elle ne pouvoit pas aller autrement, un avocat en estant le promoteur et à la teste d'une compagnie qui *avoit cru me tirer les vers du nez*. Mais, ma foy, je *me suis moqué d'eux* et ne leur ay dit que ce que j'ay voulu qu'ils sceussent; cela leur apprendra à estre une autre fois plus sages et à connoistre mieux leurs gens. » On peut juger par là si Cavalier de La Salle avait tort lorsqu'il se défiait de lui et de celui à qui il écrivait.

Mais de quel avocat, de quelle compagnie, Beaujeu voulait-il parler?

Un document de ce volume nous dit que Lesueur avait passé aux Sioux, après avoir intéressé quelques particuliers de Paris dans la recherche des mines qu'il prétendait avoir trouvées dans le pays; sans doute c'était à cette compagnie que Beaujeu faisait allusion. M. L'Huillier, fermier général, soutien de Lesueur pour l'établissement de la rivière Saint-Pierre, M. de Rémonville, l'ingénieur, en faisaient partie vraisemblablement; mais quel en était le chef? où était l'avocat? C'est ce que je ne

puis dire sûrement, je craindrais de me prononcer d'après des documents insuffisants. Je ne puis toutefois m'empêcher de faire encore remarquer ici le rôle de Nicolas Thoynard, qui était bien avocat, mais peut-être aussi magistrat.

D'Iberville avait résumé, pour lui, sa dernière campagne dans ces quelques lignes, en réponse à deux questions : « Jé détruy le fort de Bilocchy, et étably la Mobile où jé fait un fort à 4 bastions. Cette rivière est belle ; bon terens. Il y a un havre à l'entrez, où il y a 21 pieds sur la barre. » Et ailleurs : « Jé fait faire la paix aux Chicachas, qui sont venus à la Mobile, avec les Chaquetas. Les Chicachas ont chassé les Anglois de chez eux et nous sont amis. Jé fait bastir un fort à 70 lieues dans le hos de la Mobille, à 10 lieues de Chicachas et 8 de ces Chaqueta, où commande Tonty avec vingt hommes. Nous somme mestre à present de plus de 23 800 familles Sauvages, dont 18000 sont à 150 lieues à la ronde de l'établissement. Nous communiquons de la Mobille à cheval aux Ilinoues, de nations en nations en douze jours de tans, et ché toutes les nations des anviront et à la Caroline en vingt jours, Virginie et Meriland. »

Les faits, dans ce que je viens de rapporter, ont un caractère politique et général, qui ne nous étonne pas sur la curiosité de Thoynard ; mais il adresse aussi beaucoup d'autres questions, où se marque la préoccupation du parti matériel à tirer de la Louisiane. — Il demande :

1° Si monsieur Lesueur apporte beaucoup de plomb ; s'il apporte beaucoup de cuivre, et de quelle nature il est.

2° Si le cuivre qu'il a trouvé est peu avant en terre et par lits, comme M. de La Salle lui a dit en avoir vu dans plusieurs ravins vers le haut Canada, lorsque les eaux étaient écoulées.

3° Quelle était l'espèce de vert-de-gris que l'on disait qu'il apportait aussi.

4° Si d'Iberville avait vu des vers à soie dans les arbres ; s'il avait apporté nombre de leurs cocons mieux conditionnés que ceux de son dernier voyage.

5° S'il avait fait semer du blé froment et autres ; s'il était bien venu et en combien de temps.

6° S'il avait domestiqué des cibolas.

A quoi d'Iberville répond :

1^o Que Lesueur n'a que de la montre de plomb.

2^o Que le cuivre qu'il apporte comme échantillon est bon, assez épuré, et rouge. Que la mine d'où il l'avait tiré était à 600 lieues de l'embouchure, assez avant en terre; qu'on avait des mines de cuivre et de plomb vers les Tamaroas, de plomb surtout.

3^o D'Iberville pense, s'il y a du vert-de-gris, qu'il n'y en a que peu; mais il dit qu'il y a plusieurs caisses de terre verte, équivalant à mille livres.

4^o Que les vers à soie qu'il a trouvés sont pareils à ceux de l'année dernière, et qu'il n'est pas plus savant sur ce sujet. Quant aux cocons dont parle Thoynard, il ne comprend pas.

5^o Il répond que le froment qu'on a semé a réussi; qu'on a coupé l'orge en maturité; que le chaume, qui avait été laissé dans le champ, avait repoussé et rapporté d'autres grains la même année, de telle sorte que l'on avait fait deux récoltes de la même tige.

D'après cette série de questions, je serais tenté de croire non seulement à une union d'intérêts de d'Iberville avec Thoynard, mais encore à l'action, sinon principale, du moins très importante, de ce dernier dans la Compagnie dont parle Beaujeu, lorsque je considère aussi le mouvement qu'il se donne et qu'il communique autour de lui pour tout ce qui touche à la Louisiane.

On en a un exemple dans ce qu'il fait pour la domestication des cibolas. Le frère de l'enseigne de vaisseau M. de Beauharnais, qui allait partir comme intendant en Canada, écrivait à Thoynard, le 30 juillet 1702, de La Rochelle : « Depuis que je sçay qu'il en couste cent escus pour avoir une charrue et deux bœufs, je veux tascher d'avoir des cibolas et de les domestiquer; je vous manderay mes veues. »

Mais, bien avant cette lettre, Thoynard avait songé à faire filer de la laine de cibola, et y avait réussi. Le 3 mars 1700, Sérigny le remerciait de l'avis qu'il lui en donnait. « Si mon frère, écrivait-il le 3 mars 1700, trouve au Missyssypy un terrain propre à s'établir, il sera bien aise d'apprendre que les paus de cibola ont esté propre à faire des dras. » Déjà le 6 juillet 1699, il promettait

de régaler d'Iberville, à son arrivée, de la vue de l'échantillon qu'il avait reçu de ce drap. C'était là un petit événement pour les amis de Thoynard. L'abbé Alleaume, le grand pénitencier d'Orléans, à qui en revenait l'honneur après beaucoup de peine, se félicitait d'avoir les prémices de la découverte de d'Iberville. Il se faisait un grand plaisir d'être « Mississipien par les pieds ». Mais ce qui est curieux surtout, c'est John Locke, l'immortel Locke, comme l'appelle un personnage de Cooper, louant Thoynard, en voyant un échantillon d'étoffe de cibola, « qu'il eût avancé autant cette affaire ».

« L'étoffe me paroît bonne, lui écrivait-il de Londres le 5 juin 1700, et sa couleur, toute naturelle qu'elle est et sans aucune teinture, est telle qu'il n'y auroit rien de plus agréable que de vous voir tout habillé de la mesme, comme vous m'avez fait espérer. » Un peu plus, le cibola allait devenir à la mode, si le grand pénitencier d'Orléans le portait dans tous les mondes où allait le grand pénitencier de Notre-Dame de Paris, Robert, ami de La Fontaine, et surtout si l'auteur de l'*Harmonie des Évangiles* voulait complaire en ceci au philosophe anglais, auteur du livre sur l'*Entendement humain*.

L'intendant Beauharnais, dans sa lettre du 30 juillet 1702, donne aussi des renseignements sur ce qu'apporte Lesueur.

« Il a rapporté, écrit-il, du vert de montagne très beau; il dit que l'on luy en offre un franc six deniers de la pièce plus que du vert de montagne d'Allemagne qui se vend 20 sols. Il a aussi trouvé une mine de talc. Je compte pour peu de chose ces deux articles, mais j'ay veu du cuivre très beau, qu'il prétend avoir trouvé auprès de la mine, et du plomb. J'ay veu un morceau de terre de mine de cuivre, que je ne crois pas trop riche; il en cousteroit encore beaucoup pour aller le travailler. Sa terre de plomb paroît plus remplie de plomb, mais il est plus léger que celui de France. Si nous avions pu retirer du bureau des Fermes les caisses qu'il a pleines de ces terres de cuivre et de plomb, j'en aurois assurément fait l'esprouve à Rochefort pour juger si le profit payeroit la dépense. »

D'Iberville présuait aussi beaucoup, du voisinage des mines des Espagnols, qu'on en aurait soi-même, et qu'on ne s'en tien-

drait pas à celles de cuivre et de plomb, dont on avait déjà quelques indices. En attendant, il espérait tirer un grand parti du transport de bois de construction pour la marine et songeait à établir des scieries.

Sans vouloir entrer dans trop de détails, il importe néanmoins de rappeler les vues que d'Iberville avait lui-même sur la possibilité d'un commerce à faire avec les sauvages en temps de paix. Plus de soixante à quatre-vingt mille peaux de bœuf et de quinze mille peaux de chevreuil, cerf et biche, qu'il proposait de faire apprêter sur les lieux, devaient, selon lui, donner un retour de plus de 2,500,000 francs. On tirerait de chaque peau de bœuf et de vache, l'une portant l'autre, 4 à 5 livres de bonne laine, qui se vendait 20 sous, et 2 livres de crin à 10 sous. On ferait, outre cela, chaque année plus de 200,000 livres de menue pelleterie en ours, loups, chats-cerviers, loutres, chats sauvages, de renards, martres, ce qui donnerait au Roi pour les droits d'entrée, par année, plus de 250,000 livres sur le pied qu'elles étaient alors.

L'on commençait ainsi à entrevoir les raisons commerciales de la colonie, en même temps que l'on élargissait la puissance politique de la France.

D'Iberville, en triomphant de la résistance de l'Espagne sur les côtes du golfe du Mexique, avait fixé ses limites du côté de l'est, comme La Salle avait marqué de son sang celles de l'ouest, sur une rivière du Texas; mais en s'interposant entre les colonies anglaises et les colonies espagnoles, la France avait à ces deux époques, comme on l'a vu, des desseins différents. Cavelier de La Salle était entré dans la vallée du Mississipi en ennemi de l'Espagne, suivant les traditions de la politique française depuis François I^{er}; d'Iberville s'y établissait comme ami, comme auxiliaire de cette puissance. — C'était là un nouvel ordre de choses; d'Iberville se hâta en conséquence d'indiquer les moyens d'élever une barrière contre un ennemi commun.

Il se proposait à cet effet de commencer lui-même, outre celui de la Mobile, quatre grands établissements. Le premier devait être au bas du Mississipi; le deuxième poste devait être aux Akansas; le troisième à l'Ouabache et le quatrième au Missouri.

Pendant que vingt Canadiens partis des Tamaroas remonteraient ce fleuve pour savoir ce que c'était que le métal blanc qui ne fondait pas au feu comme le plomb, d'Iberville avait l'intention de faire reconnaître l'Ohio.

Dans sa pensée, les divers postes qu'il projetait seraient un moyen d'arrêter les progrès des Anglais, et il eût désiré ne pas leur laisser le temps de conquérir des alliances parmi les Indiens.

L'Ouabache, sur une des branches duquel étaient les Chaouanons et les Loups, et où il ferait venir d'autres nations qu'il déplaceraient, servirait de barrière contre nos rivaux. — Il avait le dessein d'établir les Illinois à l'entrée de cette rivière, de porter les Miamis aux Illinois, les Sioux à l'entrée de la rivière Moingona. — D'Iberville espérait s'attirer les Indiens par les prix inférieurs des marchandises des Français, qui, les apportant par les rivières, pourraient les donner à meilleur marché que les Anglais, obligés de passer les montagnes avec des chevaux. — Son projet était, avec les sauvages et en les munissant de fusils, de former une armée de 12,000 hommes, qu'il pourrait faire marcher contre le Maryland, la Virginie et la Caroline. D'Iberville, en désignant toutes les familles sauvages qu'il se proposait d'approcher des Français, en évaluait le nombre à près de 24,000.

Nous avons par ces plans une idée de ce que d'Iberville voulait faire pour mettre à la fois le Canada, l'Acadie et le Mexique dans une entière sûreté au moyen de l'établissement de la Louisiane.

Il n'en trouva pas moins le Canada hostile au point qu'en 1703 il regardait à accepter le commandement en chef de la nouvelle colonie. On insinua à Québec et à Montréal qu'il ne cherchait que son intérêt particulier à leurs dépens; en conséquence, leurs émissaires faisaient exciter les sauvages à ne pas exécuter ce qu'il demanderait, de même que les députés du Canada à Paris avaient ordre de se méfier de lui et de ne pas le voir. — Par contre-coup, tous ceux qui lui appartenaient étaient devenus suspects, et ses frères comme ses amis dans la colonie, qui souffraient plus que d'autres de ses dispositions, se plaignaient à lui des chagrins qu'il leur attirait, et de ce que le gouverneur général parlait à peu des services rendus par eux et en particulier par Lemoyne de Maricourt, qui venait de négocier la paix avec les Iroquois.

— D'Iberville, en un mot, rencontra le même sentiment de la part de la colonie que Cavelier de La Salle, à un degré moins grave toutefois, parce qu'il ne se compliquait pas comme pour celui-ci des haines engendrées par l'antagonisme d'ordres religieux. Il est à remarquer du reste qu'un esprit de jalousie domine l'histoire de tous ceux qui pénètrent dans l'intérieur des terres et s'y établissent. Québec avait jaloué Montréal; Montréal et Québec jalouèrent à leur tour les pionniers des lacs et les vallées de l'Ohio et du Mississipi. Les nouveaux établissements gênaient les anciens dans leur commerce avec les sauvages.

La jalousie du Canada contre la Louisiane était devenue plus vive depuis 1701, que le roi avait répondu le 31 mai par un refus à la proposition du chevalier de Callières de mettre la colonie du bas Mississipi sous son commandement. L'intention de Louis XIV était alors arrêtée de soutenir le nouvel établissement par la mer. Il lui avait semblé plus prompt d'envoyer des ordres par là que de Québec.

Obligé de se contenir, le Canada ne laissa plus guères voir que son désir d'enfermer du moins la Louisiane naissante dans des limites plus étroites, et, tandis que d'Iberville regardait comme nécessaire qu'elles fussent établies au détroit des lacs Erié et Huron, MM. de Callières et de Champigny exprimaient l'avis qu'elles fussent au débouché de l'Ouabache dans le Mississipi. D'Iberville pensait que les rivières qui tombaient dans le Canada devaient en faire partie, mais que tous les affluents du Mississipi devaient appartenir à la Louisiane. Selon lui, il était important que le commerce se fit par eau pour diminuer la dépense, et qu'on n'allât plus dans l'intérieur des terres, comme par le passé, chercher les sauvages, leurs denrées et le produit de leur chasse. Il fallait leur laisser le soin de les porter aux établissements des Français.

Les difficultés entre le Canada et la Louisiane s'étaient, je crois l'avoir dit, accrues, au début, des inquiétudes de Saint-Domingue, qui craignait de voir une colonie plus près qu'elle des possessions espagnoles. Ogeron de La Bouère, en 1669, avait songé à établir ses flibustiers dans la Floride; mais il n'avait pas réalisé son dessein, et lorsque d'autres voulaient l'exécuter sur une partie

plus avancée du même continent, Ducasse, alors gouverneur, n'avait pas manqué de représenter le danger de s'embarquer dans le projet d'une colonie improductive.

C'est ainsi que celui qui veut faire quelque chose rencontre aussitôt mille contrariétés. La colère et la mauvaise foi des intérêts ou des amours-propres froissés ne lui épargnent ni les obstacles ni les accusations même les plus éloignées de son caractère. — Qu'importe? celles qui blessent le plus leur semblent les meilleures. Nous avons vu d'Iberville se plaindre de ce qu'on lui avait voulu faire jouer un personnage qui n'était pas d'un honnête homme, demander s'il devait être traité comme un Anglais, souffrir des injustices qu'on faisait éprouver à ses parents, à ses amis, à cause de lui. Sa mémoire, non plus, ne devait pas échapper à des incriminations qui soulevèrent sa famille de douleur et d'indignation. De toutes ces attaques d'hommes la plupart sans nom et sans valeur, il ne reste rien que le souvenir de la persévérance du pionnier au milieu de ces misères et des perfidies souvent plus cruelles que tous les dangers qu'il avait bravés comme soldat et comme marin. On ne pouvait pas du moins ne pas reconnaître qu'il avait accompli l'acte considérable que le gouvernement de Louis XIV attendait de son zèle et de ses talents, ce qui était supérieur à tout ce qu'on pouvait dire contre sa personne. Je ne sais s'il avait fait ses affaires à côté de celles du roi, ce qui me semble ici de très peu d'importance; mais il était certain qu'il avait accru le renom et étendu la puissance de la France en commençant l'œuvre de la colonisation au sud-ouest du continent.

Sans doute ces commencements, malgré les efforts qu'ils avaient demandés, présentaient un aspect bien modeste. D'Iberville n'avait laissé à la Mobile que 139 hommes, tant en état major qu'en matelots et ouvriers. Toutefois cette petite colonie, dans laquelle il y avait 64 Canadiens, et où il demandait de faire venir 150 familles des plus pauvres du même pays, devait suffire pour attendre que la paix permît de faire mieux; l'honneur des dernières années du pionnier fut d'avoir constamment songé à la Louisiane qu'il avait fait naître, et pour cela à détruire ses ennemis.

Lorsqu'il mourut en 1706, après avoir pris et rançonné l'île de Nièves, il n'était venu à la Havane que pour aller de là exécuter le projet plusieurs fois présenté par lui d'attaquer les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, dont il a été le premier à annoncer les grandes destinées.

VIII

Tel est l'ensemble de faits dont ce quatrième volume nous offre les documents avec leurs développements. Il achève de nous faire connaître d'une manière toute nouvelle la découverte du Mississipi.

Les ouvrages les plus consultés relativement à cette matière ne présentent que bien vaguement l'aspect réel des entreprises de d'Iberville sur le golfe du Mexique.

J'en cherche inutilement l'image dans l'*Histoire de la Louisiane*, par M. Gayarré, quoiqu'elle ait été écrite sur les extraits des documents de France pris par feu mon honorable ami M. Magne, avocat et directeur de l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*. Quant à l'histoire du P. Charlevoix, cet ouvrage, auquel je me plais néanmoins à reconnaître le mérite d'avoir conservé seul pendant longtemps le souvenir de l'action française dans l'Amérique du Nord, cet ouvrage offre encore d'autres erreurs qui étonneraient, si l'on ne voyait tous les jours ce que sont les livres écrits trop vite. Le Révérend Père prête d'abord à d'Iberville le mérite d'avoir suggéré aux Pontchartrain le dessein de faire suivre les découvertes de Cavalier de La Salle, dessein que ces ministres avaient formé, comme on l'a vu, avant la paix de Ryswick. Charlevoix se trompe aussi sur le nombre des voyages de l'illustre pionnier, qui en a fait trois, et non quatre, au golfe du Mexique. Il désigne ensuite la *Renommée*

comme le bâtiment sur lequel d'Iberville a accompli sa première campagne, victorieusement terminée par la découverte de l'embouchure du grand fleuve. Sans doute, si dans les deux campagnes qui suivirent, la *Renommée* était fidèle au navigateur autant que la *Gloire*, quelques années après, devait l'être à Duguay-Trouin, selon l'expression de Louis XIV, il est contre la vérité et contre la justice d'oublier qu'avant ce navire ce sont la *Badine* et le *Marin* dont les équipages ont fait l'exploration si remarquable de 1698 à 1699. La publication des journaux de ces deux frégates, dont un manuscrit postérieur à la Régence donne un mince résumé, est donc une restitution des plus importantes, puisqu'on devra lui tenir compte d'avoir exposé les préoccupations et les vues de tout genre qui ont fait de cette campagne et de ses résultats un événement dans la science autant que dans la politique. On peut maintenant juger les difficultés que rencontra la découverte des passes du fleuve, et aussi les premiers rapports des Français avec les indigènes.

Ce tableau, celui des luttes soutenues pendant quatre ans contre les divers intérêts, qui eussent volontiers arrêté l'établissement de la France au golfe du Mexique, ressortent avec éclat des documents que nous produisons; mais les campagnes de d'Iberville en tirent un caractère tout à fait attachant, lorsqu'on le voit poursuivant ses entreprises nonobstant les attaques constantes d'un autre ennemi qui paralyse souvent nos vertus, je veux dire la maladie, qui finit par l'empêcher de retourner à sa colonie. Après les attaques de la fièvre en 1699-1700, et une grande douleur au genou qui l'empêcha d'explorer lui-même la rivière Rouge, après l'abcès qui lui fit faire une entaille de six pouces à travers le ventre en janvier 1702, et le retint lors de l'établissement de la *Mobile*, il tomba, à Paris, à la fin de 1704, si gravement malade que sa femme, Marie de La Combe, et son frère, Le Moyne de Sérigny, vinrent en poste de La Rochelle. Leurs soins le sauvèrent, mais ce fut pour peu de temps. La santé de cet homme du Nord, habitué aux froids de la baie d'Hudson, s'était altérée de plus en plus dans ses explorations, et l'on pouvait pressentir que le climat du Sud finirait par le tuer, comme lui-même nous avertit littéralement avec Vauban que la colonie

à laquelle il donnait la vie était condamnée, ainsi que les autres de l'Amérique du Nord, à être absorbée par les colonies anglaises, situées aux côtes de l'Atlantique, si la France ne mettait pas son émigration plus en rapport avec le chiffre de celle de ses rivales.

Ce double pressentiment de l'avenir jette à la fois, pour ainsi dire, un deuil anticipé sur l'histoire du pionnier et sur celle de nos établissements, mais l'on s'intéresse davantage par cela même à cet homme, qui ne cesse d'agir pour la patrie que lorsqu'il cesse de vivre. D'Iberville ainsi a continué dignement Cavelier de La Salle, quoiqu'il n'ait pas été autant éprouvé que lui. Toutefois chez l'un ainsi que chez l'autre, à l'écart du monde et presque toujours loin des regards, l'esprit a dû se soutenir par quelques-unes de « ces pensées de derrière » avec lesquelles Pascal voulait qu'on jugeât de tout, et qui nous servent à nous diriger, quelquefois à diriger les autres, souvent aussi à les supporter.

Ce quatrième volume a l'heureuse fortune, comme les précédents, de faire connaître quelques-unes de ces pensées. Elles rehaussent de beaucoup la mémoire de d'Iberville, dont elles font un homme supérieur, au lieu seulement du soldat hardi que nous étions habitués à voir.

C'est une raison pour moi de regretter les retards apportés à l'impression de cette partie ; mais l'on me pardonnera probablement mes lenteurs, si l'on m'autorise à dire que la publication de ce recueil a été commencée et poursuivie dans des conditions de manque de temps et de santé qui se sont mutuellement aggravées. J'ai corrigé mes premières épreuves à une des eaux d'Auvergne, où j'allais chercher des forces à côté du regrettable auteur de la *Vie du cardinal de Bérulle*, qui mourait épuisé. Plus tard, affligé de toutes manières, sans le délai que m'a donné la grève des ouvriers typographes, il m'eût été impossible de terminer mon troisième volume. Je puis ajouter que j'ai dû arracher celui-ci, feuille par feuille, aux empêchements de la maladie. J'avais, il est vrai, pour m'encourager, l'exemple de l'homme dont il rappelle l'acte principal, et j'ai toujours eu dans le cœur le sentiment dont Jean Anjo a fait sa devise. Mon espoir ici encore n'a pas été déçu, puisque j'écris ces lignes près

du lieu où il semblait, il y a trois ans, que tout travail dût s'arrêter pour moi. Mais pourquoi faut-il que j'aie eu, au moment où j'achevais cette nouvelle et pénible étape, à déplorer personnellement la mort du général Garfield, qui a été un des patrons de ce recueil auprès du Congrès des États-Unis, et qui, dans son programme d'administration, après la convention de Chicago, montrait une si vive sollicitude pour les peuples établis sur les rives du Mississippi.

Je ne crois pouvoir mieux honorer ici son souvenir qu'en rappelant ce qu'il écrivait alors : « Il appartient, disait-il, à la prudence du Congrès de découvrir quelque moyen pour que cette grande rivière cesse d'être un sujet d'épouvante pour ceux qui habitent ses bords. Il faut qu'elle transporte avec sécurité d'une extrémité à l'autre de ses eaux les produits industriels de vingt-cinq millions d'hommes. »

Si nous rapprochons le présent du passé, ces lignes font comprendre l'esprit de justice qui animait le général Garfield à l'égard de nos découvreurs et de nos pionniers.

PIERRE MARGRY.

Septembre 1881.

ERRATA DE CE VOLUME

- Page 149, 5^e ligne, *au lieu de 3, lisez 30^e 10'.*
 305, 16^e — *au lieu de 15 juin, lisez 15 juillet.*
 — 322, 29^e — *au lieu de anglaise, lisez angloise.*
 — 323, 9^e — *au lieu de vient que, lisez vient de ce que.*
 — 469, 4^e et 19^e lignes, *au lieu de 1700, lisez 1701.*
 — 508, au titre, *au lieu de 1701, lisez février 1702.*
 — 539, 6^e ligne, *au lieu de 1701, lisez 23 mars 1700.*
 — 568, 9^e — *au lieu de 1700, lisez 23 septembre 1701.*
 — 573, 8^e — *au lieu de temp, lisez temps.*
 — 576, 15^e — *au lieu de chate, lisez chatte.*
 — 587, 19^e — *au lieu de Monigona, lisez Moingona.*
 — 651, 3^e — *au lieu de miistère, lisez ministère.*

I

PROJETS

EN VUE D'ACHEVER LES ENTREPRISES
DE CAVELIER DE LA SALLE.

ILS SONT PRÉSENTÉS SUCCESSIVEMENT PAR :

1^o HENRI DE TONTY, SON LIEUTENANT,
COMMANDANT AUX ILLINOIS;

2^o DEUX ENGAGÉS DE SON DERNIER VOYAGE;

3^o DE LOUVIGNY, CAPITAINE, ANCIEN COMMANDANT
DES PAYS D'EN-HAUT;

4^o DE MANTET, ANCIEN COMMANDANT A CHICAGO;

5^o ENFIN PAR LE SIEUR DE RÉMONVILLE,
AMI PARTICULIER DE LA SALLE.

NOUVELLES DE FRANÇAIS SAUVÉS DE L'ENTREPRISE DE 1685
DANS LE GOLFE DU MEXIQUE

(SEPTEMBRE 1694 — JANVIER 1698)

VUES SUR LE GOLFE DU MEXIQUE

I

TONTY PROPOSE DE CONTINUER L'ENTREPRISE

DE CAVELIER DE LA SALLE

POUR PRÉVENIR LA CONCURRENCE DES ANGLAIS.

Lettre de Henri de Tonty à Cabart de Villermont.

De Montréal, ce 11 septembre 1694.

Je me suis donné l'honneur de vous escrire l'année passée et j'avois envoyé une relation de mes voyages au golfe Mexique à M. l'abbé Renaudot, lequel a deu remettre une coppie à M. de Pontchartrain et une à vous pour satisfaire le Ministre de ce qu'il souhaitoit sçavoir et vous aussy, Monsieur ; mais, comme je n'ay eu personne qui se soit employé pour moy en cour, ayant chargé M. de Vaudreuil de mes intérêts, lequel a esté occupé à ses affaires de famille et par conséquent ne vous a pas fait voir les mémoires dont je l'avois chargé, touchant les choses nécessaires que je demandois à la Cour

pour *accomplir la descouverte de M. de La Salle*, je vous prie, Monsieur, d'agr  er que M. de La Mollerie, lieutenant dans les troupes de ce pays, vous les pr  sente. Quand je demande    parachever cet ouvrage, c'est    cause de plusieurs cons  quences.

La premi  re est    fin que Sa Majest   ait un poste assur   dans le Mexique, par lequel il incommodera beaucoup les Espagnols    cause du voisinage des mines de Sainte-Barbe et Saint-Jean et de la ville de Panuco. La seconde, du grand commerce de toute sorte de pelleteries qui sortiroient du dit pays, et particuli  rement des peaux de bœufs ou sibola qui sont sans nombre, dont les cuirs et laines sont tr  s-bonnes, l'espreuve en ayant est   faite en France par feu M. de La Salle; de la grande quantit   de plomb qui s'y trouve et de la fertilit   du pays.

La troisi  me est la plus consid  rable, pour le Canada qui seroit perdu, si les Anglois, qui souhaitent faire cette descouverte en venoient    bout, comme je n'en doute pas, devant estre conduits par des Sauvages Loups, lesquels nous ont accompagnez    la mer et ensuite se sont jet  s chez les Anglois. Ils ne manqueront pas de soumettre toutes les Nations d'en haut et par cons  quent seroient maistres des traites de nos alliez Miamis, Illinois et Outavois, sans quoy le pays ne peut subsister, et il leur est d'autant plus facile que partie des Anglois de la Caroline est habitu  e sur un bras de rivi  re qui tombe dans la rivi  re Oyo, laquelle se descharge dans Micicipy.

Nous avons mesme eu advis qu'un nomm   Annas (? Arias), Anglois de nation, accompagn   de Sauvages Loups a eu quelque pourparler avec les Miamis pour les attirer    eux, ce qui

leur donnera un grand pied pour la réussite de leur entreprise, si il les corrompoit.

Si je n'avois esté obligé de remonter pour commander le party qui va aux Outavois et tascher d'apporter remède à ce que les Anglois auront pu faire ¹, j'aurois passé en France pour exposer à la Cour les raisons cy mentionnées et faire cognoistre de quelle conséquence il est de continuer ceste découverte, vous assurant, Monsieur, que si elle souhaite que je l'achève, en me fournissant les choses nécessaires, qui sont comprises dans mon mémoire, je m'engage d'en venir à bout *ayant esté deux fois à la mer* des Illinois par Micicipy, laquelle je trouve navigable de vaisseaux, pour passer en France.

Comme vous avés esté porté, Monsieur, à rendre service à M. de La Forest et à moy, j'ose bien me flatter que vous appuyerés cette affaire par vostre crédit, vous assurant que je suis avec un profond respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obeissant serviteur.

H. DE TONTY.

1. La pièce suivante rappelle ce qu'ont fait les partis des Illinois depuis 1687 : « Henry de Tonty, capitaine réformé du détachement de la Marine, gouverneur du fort Saint-Louis des Isliinois depuis l'année 1684 et seigneur dudit lieu avec le Sieur de La Forest depuis l'année 1690, j'ay fait assembler les villages Isliinois aujourd'huy 11 avril 1694, en présence du Révérend Père Missionnaire, soldats et engagez de ce lieu, pour nous rendre un compte exact de la quantité d'Iroquois, qu'ils ont tuez et amenez esclaves, depuis l'année que M. le marquis de Denonville fut en guerre contre ladite nation, l'année 1687. Sur ce que l'on a mandé en cour que les Isliinois avoient fait peu de choses contre les Iroquois qui sont à près de cinq cens lieues d'icy, les Isliinois tous assemblez nous ont déclaré avoir tué et amené trois cent trente quatre tant hommes que petits garçons et cent unze tant femmes que petites filles. Fait au fort Saint-Louis, dans la Louisiane, ce 11 avril 1694. Signé : Henry de Tonty, Jacques Gravier, de la Compagnie de Jésus, Montmidy, Deliette, La Meterie, Bertrand Viau, Michel Aco, De Rozier, La Brisée. »

II

DEUX ANCIENS COMPAGNONS DE LA SALLE,
VENANT DE VIRGINIE, ONT TROUVÉ UNE TERRE RICHE
EN MINES D'OR.

Lettre du baron de La Hontan.

Hambourg, 19 juin 1694.

Monsieur,

Je me suis donné le bien de vous escrire, il y a trois ou quatre mois, de Portugal, touchant les affaires que j'ay eu avec M. de Brouillan, et comme je me suis imaginé que M^{sr} de Pontchartrain me donneroit le tort eu égard à l'infériorité et que je demeurerois en France sans employ, tandis que tant de braves gens sont en exercice, je me suis résolu de voyager dans les pays du Nord et pour cet effet, je me suis embarqué à Lisbonne dans une flute Portugaise, qui devoit aller à Amsterdam, avec un passeport de l'envoyé d'Hollande pour voyager seurement, où je suis arrivé à bon port, et où j'ay demeuré sept ou huit jours; ensuite de quoy je suis venu icy, où je rencontray deux François qui viennent de la Virginie, qui m'ont dit qu'ils avoient esté avec feu M. de Lassale à la découverte de sa rivière dans le Golfe du

Mexique, et que mondit sieur de Lassalle estant mort, ils s'estoient jettés parmi les sauvages, où ils ont demeuré sinc ans entiers, vivans avec eux et allans très souvent saccager les Espagnols dans leurs villages. Ils disent tant de choses touchant la richesse de cette terre par la *quantité de mines d'or et sablons* d'or qui y sont et la facilité que nous aurions de nous en saisir que j'en ay dressé un mémoire que je vous enverray au premier jour. Ils m'ont appris aussi le désordre où sont les Anglois dans la Nouvelle Angleterre; une révolte s'y est faite avant leur départ et plusieurs personnes de Boston se sont sauvées à la Virginie, crainte d'estre massacrées. Il y a très peu de temps qu'ils sont arrivés en cette ville dans un vaisseau chargé de tabac qui vient de ces pais-là, et ce qui m'a fait sçavoir que ces hommes estoient icy, c'est qu'ils ont proposé à quelques marchands de cette ville de leur donner un petit vaisseau *pour aller charger d'argent au Mexique*, s'obligeant à estre mis à mort, en cas que leur entreprise n'aye pas un bon succès. Ils m'ont paru avoir assés d'intelligence; cependant on n'a pas voulu y toper. Je pars demain pour Copenhague, d'où j'iray en Suède et de là en Pologne, ensuite je traverseray en Italie par Vienne, si je puis avoir un passeport de l'envoyé de l'Empereur, qui est à Varsovie. Je ne puis, Monsieur, vous donner autres nouvelles, si ce n'est que la plupart des Holandois de marque et de distinction souhaiteroient fort la paix et je puis vous dire avec toute verité que les plus grands ennemis que *nous ayons dans tous ces pais icy, sont les François réfugiés*; aussy sont-ils odieux parmi toutes ces nations et il y en a très peu qui trouvaissent crédit dans les bourses des villes. J'espère, Monsieur, que vous me ferés la grace de me conserver vostre souvenir,

puisque je suis et seray incessamment avec passion, Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

LAHONTAN.

Note de la main du ministre. Écrire à l'abbé Bidal de faire en sorte de faire revenir les deux François.

III

L'ABBÉ BIDAL

RÉSIDENT POUR LE ROI A HAMBOURG, N'A RIEN APPRIS

SUR LES FRANÇOIS VENUS DE VIRGINIE

Lettre au Ministre de la Marine.

A (?), le 19 août 1694.

Monseigneur,

Suivant vos ordres je me suis informé avec soin *par le moyen de plusieurs amis* que j'ay à Hambourg, s'il y estoit arrivé deux François venans de Virginie; ils m'ont tous répondu qu'il n'y estoit arrivé aucun vaisseau, ny aucun François de Virginie, ni des isles voisines. Si dans la suite ces François venoient à Hambourg, je ne manqueray pas d'employer tous mes soins pour les faire passer en France.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

BIDAL.

Note de la main du ministre. Accuser la reception. Il n'est pas nécessaire qu'il suive davantage cette affaire; ce qu'il a fait suffit.

IV

LE SIEUR DE LOUVIGNY

CAPITAINE DES TROUPES DE LA MARINE EN CANADA,
ANCIEN COMMANDANT DES PAYS D'EN HAUT,
ET LE SIEUR DE MANTET, LIEUTENANT, ANCIEN COMMANDANT A CHICAGO,
TRAVAILLENT DEPUIS CINQ ANS A REPRENDRE LES PROJETS
DE CAVELIER DE LA SALLE;
LES SAUVAGES SE JOINDRONT A EUX

Mémoire pour continuer la découverte des Mines et Établissements des Espagnols dans le Mexique par le Mississipi.

Québec, 14 octobre 1697.

Je me suis appliqué depuis plusieurs années à chercher dans ce Nouveau monde quelque découverte, dont le Roy peust recevoir gloire et ses sujets de l'avantage. J'y ay travaillé avec plus d'exactitude, pendant le temps que M. le comte de Frontenac m'a fait l'honneur de me donner le commandement des postes chez les nations sauvages, où j'ay passé quatre ans, avec les quelles les François de cette colonie commercent.

Pendant mon séjour, j'ay donné mes soins à maintenir une étroite union avec nos alliez, les détournant de porter leur pelleterie aux Anglois, quoyqu'ils eussent fait plusieurs tentatives pour les inciter et les obliger par leurs promesses à nous chasser de chez eux, nous rendant odieux à

toutes les nations, leur insinuant du mespris tant pour nos marchandises que pour nos personnes, afin de s'emparer par force ou par trahison de nos postes, dont ils sont extrêmement jaloux par les connoissances qu'ils ont des avantages, que l'on peut tirer de ce pays, non seulement à cause des pelleteries, mais des richesses qui y sont. Ils prétendoient s'unir tellement avec nos alliez, qu'ils avoient projeté de les armer contre nous, afin de chasser entièrement les François du Canada et rester par ce moyen seuls possesseurs de ce vaste continent. Mais les ordres de nostre général ont esté suivis et exécutez avec tant de fermeté que leurs desseins, qui sans doute auroient causé dans peu la ruine de la colonie, se sont esvanouis par la guerre continuelle, qu'il leur a faite tant sur les Anglois que sur les Iroquois unis ensemble.

Parmi une si grande quantité de peuples de diverses manieres et de coutumes différentes, il estoit besoin de commandants et de François pour s'opposer aux émissaires ouverts et cachez des Anglois et rompre leurs mesures. Le sieur de Manthet lieutenant des troupes fut choisi par M. le comte de Frontenac pour commander à Chicagou, dont il s'acquitta très bien. Poussez ensemble de la mesme inclination de chercher quelque descouverte utile, nous nous sommes attachez à prendre des *lumières seures et véritables du voyage de M. de La Salle, afin de pouvoir continuer ce grand ouvrage* pour la gloire du Roy, facile par l'industrie des Canadiens et avantageux à l'une et l'autre France, puisque nous sommes assurez d'y trouver les mesmes douceurs, dont jouissent les Espagnols et des commoditez plus avantageuses, que celles dont ils se servent pour fournir en Espagne leurs trésors par la communication du Mississipi au Canada, sans obliger Sa

Majesté à aucuns frais ny faire les despenses excessives que l'on a creu indispensables et qui ont rendu le voyage du sieur de La Salle infructueux après sa mort, plusieurs personnes qui sembloient devoir le continuer préférant le commerce et leurs propres intérêts à la gloire du Roy, y ayant laissé sans secours plusieurs familles qui s'estoient embarquées avec le sieur de La Salle pour commencer l'establissement de cette découverte, quoyqu'il fust facile de les assister. Le sieur de Mantet et moy depuis cinq ans travaillons avec attache, pour trouver un moyen assuré de restablir cette entreprise dans sa première splendeur et nous estant réglé sur les fautes d'autrui nous n'avons pas voulu nous ouvrir, que la nécessité ne nous parust assurée. Pour y parvenir, nous avons consulté quantité de Sauvages de différentes nations, afin de prendre des mémoires et des connoissances certaines et véritables des pays que nous souhaitons enlever, les quels mémoires nous avons examinez avec les journaux de plusieurs François, qui y ont esté tant avec M. de La Salle que depuis. Les Sauvages nous ont donné le plan du pays en général, celui des establissemens des Espagnols en particulier, la quantité des Sauvages, leurs alliez, qui sont en petit nombre vers les mines, à cause qu'ils les y font travailler, et le détail et les noms des Sauvages qui leur font la guerre, qui sont très nombreux et ne respirent que l'occasion de se venger des cruautéz qu'ils exercent sur eux, lorsqu'ils en peuvent attraper, soit par force ou par finesse. Ils nous ont désigné les mines, leurs forteresses qui sont faciles à prendre, quelques unes estant de pierres, et d'autres de pieux, avec peu de personnes pour les garder; des mulets chargez de leurs richesses, qu'ils nomment *pierre blanche* dans des

paniers au nombre de plus de soixante, qu'ils dépeignent sur de l'écorce de la mesme maniere que les nostres de France, avec leurs anneaux, conduits par huit ou dix hommes armez de carabines, qu'ils mettent sur le bast des mulets dans leur route. Ils adjoustent qu'ils font deux fois l'année le voyage des mines au bord de la mer, et dans différentes saisons, où de grands navires reçoivent ce qu'ils portent. Les Sauvages les attaquent souvent et ils se contentent de lever une chevelure et fuyent au premier coup de fusil, dont le bruit seul les estonne, n'en ayant pas l'usage non plus que du fer. Ils rapportent quelques fois de leurs guerres des ustensiles, servant aux Espagnols, comme tasses, cuillers et morceaux d'argent en lingot qu'ils accommodent à leurs usages avec des pierres, lorsqu'ils sont de retour dans leurs villages.

C'est un reproche que souvent nos alliez, c'est-à-dire ceux qui sont depuis longtems avec nous, nous font, connoissant l'estime que nous avons de l'or et de l'argent et mesme de certaines pierres bleues que nous nommons Turquoises, dont ils ont l'usage pour se parer. « D'où vient, disent-ils, que cette nation qui est si cruelle aux Sauvages profite d'un bien que vous pouvez avoir, comme eux, puisque vous avez des fusils, que vous estes guerriers et qu'ils ne le sont pas. Il faut que vous soyez amis, puisque vous ne les tuez pas pour profiter d'un métal, que vous aimez avec tant de passion. Ce sont des hommes sans cœur, qui ne sortent de leurs maisons qu'après que le soleil est couché, qui ne sçavent point aller dans les bois ny en canot et n'ont des fusils que pour faire du bruit. »

Tous les Sauvages se joindront volontiers à nous dans cette entreprise pour se venger des Espagnols. Ils ne souhaitent

qu'une occasion aussi favorable que celle cy pour faire un party considérable, afin d'enlever une ville. Les François ne demandent qu'une permission, par la connoissance qu'ils ont du peu de bravoure des Espagnols, de la fertilité du pays, jointe à la possibilité de réussir, dont ils sont persuadez, plusieurs en ayant fait le chemin, et ayant l'assurance certaine de faire de gros profits tant en attaquant les mines, qu'en attendant le convoy des mulets.

La réussite en est d'autant plus assurée que les Espagnols, nos voisins du Mississipi, sont gens indolens, soit vers les mines ou vers Panuco, qui, ne craignant aucune incursion d'Européens, estant enfoncez dans le plat pays et se croyant à l'autre bout du monde, ainsi prévenus qu'on ne peut les aller trouver que par mer, dont ils sont presque à l'abri à cause des gardes du bord de la mer qui advertissent, lorsqu'ils aperçoivent des navires, ce qui leur donne tems de se rassembler, ils n'ont que de foibles défenses du costé de ceste terre ferme, sans aucune expérience du combat. Jugez s'il sera difficile avec plus de deux mille hommes, dont le party sera composé, de les y forcer.

Dans la certitude où nous sommes de nous rendre les maîtres, si Sa Majesté désire nous accorder cent François, du nombre des quels il y aura vingt soldats choisis, nous promettons enlever et prendre quelque place sur les ennemis de Sa Majesté dans le Mexique, de porter la terreur du nom de Louis le Grand dans un pays, où il paroist presque esteint, à nos frais et despens, sans qu'il en couste rien au Roy, estant persuadez des grandes et considérables despenses qu'il fait non seulement en France mais aussi en Canada. C'est pourquoy pour concourir à un si noble ouvrage, nous supplions

humblement Sa Majesté de nous accorder ce nombre d'hommes que nous luy demandons, avec une avance des choses nécessaires, pour engager les nations avec nous par des présens considérables et des peuples qui n'ont aucun commerce avec les Européens. Ce sera un moyen efficace pour tirer des Sauvages des connoissances qui sont entièrement nuisibles aux Espagnols et avantageuses à la France, d'autant qu'il est très facile de parvenir à nostre entreprise, suivant nostre projet, moyennant que Sa Majesté veuille nous accorder pour nostre expédition le mémoire suivant, que nous espérons payer au retour de nostre voyage au prix de France :

Six milliers de poudre fine.

Huit milliers de balles et de plomb.

Cinquante grosses de cousteaux.

Mille livres de tabac.

Cinquante grosses de grelots.

Cinquante douzaines de bracelets.

Six cents livres de rassade assortie petite et grosse.

Trente grosses de bagues de cuivre.

Cent fusils légers.

Cinquante livres de vermillon.

Vingt-cinq douzaines de battefeux.

Mille pierres à fusil.

Mille alesnes.

Outre le mémoire cy dessus, je supplie Sa Majesté de nous accorder gratuitement les ustensiles nécessaires pour assaillir et défendre.

Vingt-quatre piques, vingt-quatre pioches, douze scies de long et autres pics, douze tarières assorties, douze milliers de clous assortis, deux estocs, deux cents grenades avec un

mortier à grenades, qui est dans le magasin du Roy, un fauconneau de demi livre de balles pour faire des signaux.

Je ne prétends pas borner mon entreprise à prendre une place seule sur les Espagnols et ensuite nous retirer. Je prétends sonder la coste depuis le Mississipi jusqu'à la baye de Panuco, en attaquer la ville, si je me trouve assez fort, ou du moins en ruiner le plat pays, connoistre la situation des lieux propres pour construire un bon fort et j'espère monter la fameuse rivière (Rio Bravo), que les François ont nommée la rivière de la Madelaine jusques vis à vis les mines, qui en sont distantes de quarante-cinq lieues, où nous irons par terre après avoir parcouru la coste. Si les Sauvages n'estoient pas dans le sentiment d'autant entreprendre, nous commencerions par les mines, dont l'exécution leur donnera sans doute envie de pousser plus avant leur conquête. Je suis résolu de courir la coste, d'enlever, pour donner au Roy connoissance de notre travail, quelque bastiment sur lequel je m'embarqueray pour aller à Saint-Domingue et de là en France, pendant que le Sieur de Mantet continuera nostre dessein par terre en laissant au bord de la mer un signal assuré de nostre reconnoissance pour continuer de harceler nos ennemis, en attendant les ordres de Sa Majesté.

Nous employerons nos soins pour suivre la route du Sieur de La Salle, qui nous est entièrement connue, pour retirer les François qui y sont restez depuis sa mort, lesquels par l'alliance qu'ils ont faite en se mariant avec des Sauvages, seront très nécessaires, tant pour la connoissance qu'ils ont des establissemens des Espagnols, chez lesquels ils font la guerre, que des langues et alliances des nations qui leur sont contiguës, de leurs mœurs, coustumes, des avantages du

pays, de la fertilité et des chemins assurez et cachez pour réussir.

Je ne fais aucun doute que Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice, les Révérends Peres Récollectz, qui ont des ouvriers évangéliques dans ces pays, presque perdus et oubliez, ne soyent très satisfaits de sçavoir des fruits de leurs apostres, et qu'ils ne se joignent à nous pour une entreprise, qui leur doit estre agréable. Je ne parle pas des familles de Paris et de Rouen qui y ont des parens, puisqu'il leur seroit honteux d'entendre parler d'un interest qui les regarde pour un si grand voyage, sans estre touchées de compassion d'y avoir perdu de leurs parens et de joye d'en espérer bientost des nouvelles et de les revoir venir leur conter leurs tristes aventures. Ils doivent se réveiller à la nouvelle de nostre départ.

Comme il est impossible, dans un si long voyage, qu'il n'y ait des malades ou qu'il ne se trouve des blessez, qui ne seroient pas en estat de continuer la route, il est nécessaire d'avoir un entrepost pour les recevoir, acheter des vivres et des canots pour nous en envoyer suivant nos nécessitez. Pour cet effet nous *supplions Sa Majesté de nous accorder le poste de Chicago* qui est le passage pour entrer dans le fleuve de Mississipi, afin que les personnes qui nous y laisseront puissent nous joindre, recevoir de nos nouvelles et en donner de l'estat de nos affaires tant de nostre voyage que de celles du Canada.

Les ordonnances du Roy sur la suppression des congez pour aller traiter du Castor chez les Sauvages obligeront plusieurs volontaires à suivre nostre party, ce qu'ils n'auront pas de peine à faire, regardant comme la privation d'un bien qu'ils croyent leur estre deu, les deffenses qu'on leur a

publiées. Ce sera, Monsieur, un remède assuré de les détourner de quelque dessein criminel que l'oisiiveté leur susciteroit s'ils se voyoient dénués de quelque sérieuse application.

CONDITIONS DES PERSONNES INTÉRESSÉES POUR L'ENTREPRISE.

Ceux qui prendront party seront gens choisis qui, mettant à la masse 300 francs chacun, s'équiperont des armes nécessaires, afin que cet interest les oblige d'estre stables dans la continuation du voyage, qui sera de deux ans.

En cas que quelqu'un, par dégoût, chagrin ou autre raison, voulust abandonner ou quitter le party, il perdra sa mise et sera contraint d'en fournir encore autant au profit de la communauté : 600 livres.

Si quelque flibustier est atteint et convaincu de desbaucher ses camarades pour abandonner, quitter ou faire avorter le party, il sera fait mourir sans délai à coups de fusil.

Si dans un combat quelqu'un est blessé ou qu'il perde un doigt, il aura trois cents livres, et s'il perd un bras, il aura mille livres, prises sur le total des profits de la communauté.

Si quelqu'un est convaincu de vol, il perdra ses droits et sera dégradé à terre, selon le pays, ou fait mourir, selon le vol, à coups de fusil.

Si quelque flibustier est pris et convaincu de s'abandonner aux femmes, il sera passé par les baguettes, et payera cent livres sur ses profits pour la masse totale.

Défenses sont faites de jouer les uns contre les autres au surplus d'une pistole, à peine de cent livres à chacun des joueurs, et l'argent rendu au perdant; les cent livres seront mises à la masse totale.

Défenses de jurer le nom de Dieu et de s'énivrer, sous peine de baguettes.

Les marchandises fournies pour l'équipement de ce voyage seront payées avant aucune séparation ny partage, y ayant des estats fidèles des avances, des payemens et des profits dont chacun aura sa part, suivant la convention que nous ferons après avoir reçu les ordres de la Cour.

Comme je sçais que vous estes universel et que vous avez connoissance entière de la géographie et particulièrement de ces contrées, ayant esté autrefois dans les confins, je vous diray que j'espère qu'après avoir descendu le Mississipi jusques à la rivière des Oumas, je le monteray jusqu'à la hauteur de 29 degrez ou environ, pour ensuite traverser et couper le chemin que M. de La Salle a fait, y chercher les François qui y sont restez, et me joindre aux Cenis, aux Nassonis, aux Palaquessons, tous alliez et nombreux, pour aller ensuite traverser la rivière aux Vaches, qui tombe dans la baye de Saint-Louis, pour continuer nostre route au travers de Rio-Bravo, afin d'attaquer les mines, où des pieux servent de remparts, et les soldats sont des hommes qui n'ont plus de force pour travailler aux mines.

Si vous souhaitez estre mon protecteur, et si vous souhaitez que j'accomplisse cette entreprise sous vostre autorité, il ne vous en coustera rien qu'à m'en procurer l'agrément, et si je fais quelque douceur, le quart des profits sera employé pour les peines des personnes que vous m'indiquerez avoir pris intérêt pour ce qui me regarde.

Vostre, etc.

DE LOUVIGNY.

V

LE SIEUR DE RÉMONVILLE,

AMI DE C. DE LA SALLE, PROPOSE LA FORMATION D'UNE COMPAGNIE
POUR LA LOUISIANE;

LE SIEUR ARGOUD, PROCUREUR DES PRISES, ÉTEND CE PROJET.

Lettre du sieur Argoud au Ministre de la Marine.

Paris, 10 décembre 1697.

Monseigneur,

Vous verrez, par les mémoires que j'ay l'honneur de vous envoyer et par le détail de ma lettre, qu'il m'a été impossible de faire plus tost response à la vostre du 20 du mois passé. Sçachant que feu M. de Seignelay avoit tousjours eu le dessein d'establir une colonie puissante dans la Louisiane, et que la guerre seule l'avoit empesché de l'exécuter, il y a plus de huit mois que je travaille à m'instruire de la situation et de l'estat des lieux, des mœurs des Sauvages qui habitent le pays, du commerce que l'on pourroit faire avec eux, et de tous les avantages qu'on en pourroit tirer. J'en ay, pendant ce temps là, parlé à plusieurs personnes qui en estoient fort instruites, et j'ai lu toutes les relations qui en ont esté faites, mais je vous advoue, Monseigneur, qu'ayant fait connoissance depuis trois ou quatre mois avec le sieur de Remonville, qui estoit amy particulier du sieur de la Salle et qui a

fait quelques voyages sur les lieux, j'en ay tiré plus de lumières que de tout le reste. C'est un homme qui a de la naissance et du service, il a de l'esprit et du jugement, et des veues assez grandes sans estre visionnaire; ce fut luy qui le premier me proposa de faire une compagnie, et il avoit engagé le sieur d'Hiremie, fameux négociant qui a du bien et du crédit, mais qui s'est rétracté sur ce qu'il a appris que les Anglois, sur les relations qui ont esté imprimées, et une entre autres, qui a été dédiée au prince d'Orange, songeoient sérieusement à faire l'establissement que j'ay eu l'honneur de vous proposer. Cela n'a pas dégousté le sieur de Remonville, mais je suis persuadé, Monseigneur, que sa proposition ne convient pas à la grandeur de l'entreprise et à la diligence qu'il faut faire, pour les raisons qui sont expliquées dans le mémoire que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Les secours que l'on demande au Roy paroissent nécessaires et n'ont rien d'extraordinaire. Dans toutes les nouvelles compagnies qui ont esté établies depuis 1664, Sa Majesté a tousjours fait de grands avantages à ceux qui s'y sont engagés, et, si l'on en croit toutes les relations imprimées et tous ceux qui ont esté sur les lieux, il paroist que jamais establissement n'a esté de plus grande conséquence. Vous en pourrez juger vous mesme, Monseigneur, par le mémoire que j'ay l'honneur de vous envoyer, *dans lequel je n'ay rien exagéré*, et j'ay mesme obmis quelques articles qui sont dans les relations imprimées, parce que quelques uns de ceux qui ont voyagé dans le pays ne les ont pas remarqués.

Le Roy n'a pas refusé des vaisseaux à la Compagnie des Indes, quand elle en a eu besoin; elle en a presté à celle du Sénégal, et si elle en refusoit à celle qu'on propose, il n'en

faudroit pas davantage pour la décrier entièrement et pour rebuter tout le monde d'y entrer.

A l'esgard des quatre cents hommes de troupes réglées, il en coustera peu au Roy et la compagnie que l'on formera en sera soulagée; l'engagement auquel elle se soumettra de faire les recrues à ses frais paroist si raisonnable qu'elle peut espérer que Sa Majesté ne les luy refusera pas.

A l'esgard des autres conditions qui sont dans le projet que je luy ay adressé, elles sont presque toutes tirées de celles qui ont esté

(La suite manque.)

VI

Mémoire sur le projet d'establiir une nouvelle colonie au Mississipi ou Louisiane, joint à la lettre de M. Argoud, procureur des prises, du 10 décembre 1697.

Le pays où l'on propose à Monseigneur d'establiir une nouvelle colonie est d'une très grande estendue; on prétend que le cours de la rivière du Mississipi est de plus de six cents lieues. Cette rivière a sa source au nord-ouest de l'Amérique septentrionale et son embouchure au sud-ouest dans le Golfe du Mexique. Un habile ingénieur, qui a esté longtems dans le Canada, qui a voyagé chez les Illinois, qui a connu particulièrement le sieur de La Salle et qui a eu tous ses mémoires, travaille à finir une nouvelle carte du pays qui sera

beaucoup plus exacte que toutes celles qu'on a veues jusques à présent.

Il y a plusieurs rivières navigables très grandes et très belles qui se jettent dans le Mississipi, tant du costé de l'est que du costé de l'ouest, lesquelles embrassent une très grande estendue de terres qui ne sont habitées que par des Sauvages.

L'embouchure du Mississipi est au 30^e degré ou environ, de sorte que le climat, en remontant vers les Islinois, est plus chaud que froid et néanmoins assez tempéré en plusieurs endroits.

Le pays est très abondant et produit la plupart des choses nécessaires à la vie. Le mays ou blé de l'Inde y vient deux foys l'année; c'est une bonne nourriture, et quand on y est accoustumé on se peut passer de blé de l'Europe; néanmoins on prétend qu'il y viendra très bien quand les terres qui poussent trop auront esté travaillées. On a fait quelques es-preuves qui y ont réussi.

Il y a quelques vignes sauvages, qui produisent d'assez bon vin, et l'on doit raisonnablement espérer que, quand on aura soin de planter des vignes des meilleurs plants et de les bien cultiver, on aura plus de vin qu'il n'en faudra pour les habitans du pays.

On y trouve une très grande abondance de gibier de toutes sortes, et surtout des bœufs sauvages, qui ont de la laine et qu'on pourra facilement rendre aussi domestiques que les nostres en élevant quantité de jeunes veaux et surtout les femelles.

On y trouve des poules, des pigeons et d'autres animaux domestiques.

Vers le sud-ouest, du costé des habitations Espagnoles du nouveau Mexique, il y a des chevaux sauvages qu'on apprivoise très aisément; les Sauvages s'en servent et les donnent pour de la quincaillerie.

La plupart des fruits de l'Europe y viennent plus gros et meilleurs que les nostres, et il y en a quantité qui nous sont inconnus.

Le pays est plein de beaux pasturages à cause de l'abondance des rivières. Les bois à bastir et les autres matériaux y sont en abondance en beaucoup d'endroits. Le transport en est facile à cause de la quantité de rivières navigables. Ainsy, pour peu que les colons qu'on y menera ayent d'industrie, ils seront logez très proprement et très commodement en très peu de temps.

On peut joindre à l'abondance la beauté et les divers agrémens du pays; on n'y voit jamais d'hiver et l'air y est extrêmement sain, de sorte que les colonies y subsisteront agréablement, aysément et abondamment, et il n'y aura que les premiers frais de l'establisement à essayer.

COMMERCE.

On pourra tirer une infinité de pelleteries. Il y a des nations entières qui s'habillent de peaux de castor, et qui les bruslent après les avoir portées quelque temps, parce qu'elles sont trop esloignées du Canada pour les y porter.

On en tirera une très grande abondance de cuirs, des bœufs sauvages, dont les forests sont pleines. La laine qu'on en tirera en très grande quantité ne sera pas inutile.

Il y a une infinité de forests de meuriers blancs, et le pays

estant dans le mesme climat que la Sicile, l'Italie et une partie de l'Asie, personne ne doute qu'on n'y puisse élever des vers à soye; ce seul article, avec le temps, seroit d'une conséquence infinie pour le Royaume.

Il y a des cantons de douze ou quinze lieues, où l'on trouve le plomb en abondance sur la terre, sans estre obligé de fouiller les mines.

- On y trouve aussi de l'estaim et du cuivre.

On y pesche des perles dans une partie du golfe du Mexique, et quoyqu'elles ne soyent pas d'une si belle eau que les perles Orientales, on en peut néanmoins faire un très bon commerce.

Il y a abondance de bois de cèdre, et d'autres bois de diverses couleurs propres aux ouvrages de marqueterie, qui sont pour le moins aussy beaux que ceux du Brésil, dont on n'auroit plus besoin dans le royaume.

Les chanvres y viennent naturellement de huit ou dix pieds de haut sans estre cultivez; on en trouve des campagnes toutes remplies; il seroit merveilleux pour les cordages, pour les voiles et pour les grosses toiles.

Les chesnes y sont admirables pour la construction des vaisseaux, et l'on trouve des masts, qui sont pour le moins aussi beaux que ceux de Norwège, de sorte que la compagnie que Sa Majesté choisira pourroit avec le temps y faire bastir tous ses vaisseaux; le Roy mesme pourroit en faire construire du premier et du second rang; il ne luy cousteroit que les frais des ouvriers qu'il faudroit d'abord envoyer sur les lieux pour en instruire d'autres.

Voilà les avantages qu'on peut raisonnablement espérer, sans compter ceux que l'expérience descouvre tous les jours

dans les pays inconnus. On peut, par exemple, tenter si le coton y viendra fin et long ; on peut y semer du tabac, comme dans la Virginie, et tenter tout ce qu'on croira pouvoir apporter quelque utilité.

Ce commerce sera d'autant plus avantageux qu'il ne faudra point porter d'argent dans le pays, mais de la quincaillerie pour traiter avec les Sauvages, et avec le tems des toiles fines et des estoffes, et les marchandises qu'on en tirera dans le royaume une infinité d'argent des pays étrangers.

Il est presque impossible qu'avec de bons pilotes on ne trouve pas deux ou trois bons ports dans le Golfe, que la compagnie aura intérêt de fortifier, de sorte qu'avec le temps Sa Majesté, trouvant de quoy faire une armée navale et des ports pour sa seureté, pourroit s'asseurer par la voye des armes le Mexique et le Pérou, qui luy seroient acquis par une succession légitime.

PROJETS DE L'ESTABLISSEMENT.

Le sieur de Remonville, qui a esté sur les lieux jusques aux Illinois, qui a connu le sieur de La Salle et luy a mesme donné de très bons advis sur ses descouvertes, est un homme qui a de la naissance et du service ; il a mesme un bien raisonnable. Il m'a donné sur cette affaire beaucoup plus de lumière que je n'en avois eu de la lecture des diverses relations imprimées et des conversations avec plusieurs autres personnes, dont les uns ont esté sur les lieux et les autres ont esté amis du sieur de La Salle. Il m'avoit proposé de faire une compagnie qui sous de certaines conditions travailleroit à ses despens à faire l'establissement sans qu'il en coutast rien au Roy, et c'est sur

cela que j'avois eu l'honneur d'en escrire à Monseigneur.

Son dessein estoit d'aller dans le Canada, d'y mener une certaine quantité de personnes, et des marchandises qu'il auroit eschangées avec des gens du pays; de faire faire icy deux barques en pacquet pour traverser les Lacs, aller aux Illinois et suivre la mesme route que le sieur de La Salle avoit suivie pour aller à l'embouchure du Mississipi. Estant arrivé, il se seroit mis en possession, y auroit fait bastir un fort; il auroit visité exactement la coste, et, sur les relations, sa Compagnie ou le Roy mesme, s'il avoit voulu, auroit pris toutes les mesures nécessaires pour en faire un établissement solide.

Il proposoit aussy d'y aller par le Golfe avec deux petits bastimens, y mener deux ou trois cents hommes, faire bastir son fort et en envoyer donner advis, et il laissoit le choix de ces deux voyes.

Il supposoit que, la paix estant faite, nous n'avions qu'à prévenir les Estrangers dans la prise de possession, et que, n'estant point troublez, on pourroit faire le reste avec plus de loisir, ne doubtant pas que, dès le moment qu'il auroit fait voir par expérience la seureté et la facilité de l'établissement, il ne se trovast une infinité de gens du commerce qui voudroient entrer dans la Compagnie, et que dès la seconde année on ne trovast tous les fonds nécessaires pour mettre la chose dans sa perfection.

Mais le sieur Fouessin, jeune négociant très habile et très éclairé, qu'il vouloit joindre à sa compagnie, nous a fait voir l'inconvénient de ces deux propositions. Il nous a representé, et nous l'avons sceu d'ailleurs, que les Anglois songent très sérieusement à cet établissement; que si on prenoit la voye du Canada, ils ne manqueroient pas de nous prévenir, et que,

si l'on suivoit le party d'entrer par le Golfe avec deux petits vaisseaux, il y a quantité de boucaniers Anglois, escumeurs de mer, forbans et sans adveu, à la Floride, à Nevark (*sic*) et à la Jamaïque, que les Anglois destacheroient sur les deux petits bastimens, sauf à les desadvouer quand nostre entreprise seroit eschouée; qu'il y en a mesme qui partent souvent de la Tamise sous de faux prétextes; que les Espagnols, qui ne pourroient pas souffrir sans peine les François dans leur voisinage, les aideroient sous main, s'ils n'osoient pas nous troubler ouvertement, et qu'en un mot il n'y avoit pas assez de prudence à tenter une entreprise de cette conséquence avec si peu de forces, parce que, si l'on eschouoit, on n'y scauroit plus revenir.

Monseigneur sera adverti que Fouessin a beaucoup de commerce en Angleterre, et qu'outre cela il y a deux frères, dont l'un, qui est actuellement auprès de luy, est revenu depuis peu de la Virginie, et l'autre est encore dans la Floride, de sorte qu'il est très instruit des desseins que les Anglois ont formez sur la Louisiane, et qu'ils veulent faire de grands efforts pour se rendre les maistres du Mississipi.

J'adjousteray à Monseigneur ce que j'ay appris d'ailleurs. Il court un bruit que le sieur Penn, Anglois, a envoyé de la Pennsylvanie cinquante hommes à la rivière des Ouabaches pour faire un établissement qui puisse les conduire par les terres au Mississipi; et quoyque ce chemin soit long et difficile, les Anglois, qui ne se rebutent pas facilement quand il s'agit d'agrandir leur commerce, surmonteront sans doute toutes les difficultez si on leur en donne le temps.

De tout cela il résulte que, pour prendre des mesures justes dans un établissement de cette importance, il faut beaucoup

de diligence, et outre cela des forces suffisantes pour n'estre pas interrompus dans le cours de cette entreprise.

Pour la diligence, j'ay desjà quelques personnes qui entreront avec plaisir dans la Compagnie, qui sera formée pourvu que les actions n'excèdent pas dix mille livres. Le sieur Fouessin et son frère seront du nombre. Ils promettent d'engager encore deux ou trois de leurs amis, et j'en auray deux ou trois autres qui pourront engager quelques uns, pourveu qu'ils soient persuadez que Monseigneur y pense sérieusement, qu'il leur accordera toute sa protection avec quelques conditions, dont je toucheray un mot dans la suite, et qui sont expliquées dans un cahier séparé qui les contient toutes article par article.

La plupart des personnes qui veulent y entrer à présent connoissent par elles mesmes, ou du moins par les relations qu'on leur en a faites, l'avantage qu'on doit espérer d'un pareil établissement; mais, comme il est impossible de trouver assez de gens qui, sur la foy d'autrui, veuillent donner leur argent pour une affaire qui leur est inconnue, à moins qu'ils ne voyent à la teste une personne d'une réputation acquise dans le commerce et qui ait beaucoup de force et de crédit, si Monseigneur veut accélérer l'entreprise, il aura la bonté d'y engager quelque fameux négociant, ou tel nombre qu'il jugera à propos, et alors on ne sera pas en peine de trouver le fonds nécessaire pour faire le premier voyage avec succes.

Il faudra mettre toutes choses en œuvre pour partir dans le mois de mars, et mesme, comme il part à présent des vaisseaux pour Saint-Domingue, si Monseigneur vouloit envoyer par advance à M. Du Casse pour faire partir deux petits bastimens avec une vingtaine de flibustiers, quelques

pilotes et un ingénieur pour visiter toute la coste du Golphe, faire un journal fidèle et mesme la description de la coste, et surtout des rivières qui ont leur embouchure dans la mer, avec ordre d'envoyer à la Cour une copie du journal, et garder l'autre pour la donner aux vaisseaux qui iront faire l'establissement, lorsqu'ils s'arrêteront à Saint-Domingue pour prendre des rafraichissemens; cela faciliteroit beaucoup l'entreprise. Mais, pour tenir la chose secrète, il faudroit donner les ordres cachetez aux pilotes et leur enjoindre de ne les ouvrir que quand ils seroient à certaine hauteur.

Si Monseigneur ne le juge pas à propos, les vaisseaux en arrivant à Saint-Domingue pourront prendre les deux petits bastiments avec les mesmes gens, qui leur serviront beaucoup à sonder le Golphe et à trouver l'embouchure du Mississipi. Voilà à peu près la diligence qu'on peut faire et les precautions que l'on peut prendre.

A l'égard des forces, les actions estant de 10,000 francs, on compte qu'il en faudra au moins cinquante d'abord pour faire la somme de 500,000 livres de premier fonds, et le plus qu'on en pourra trouver sera le mieux; mais on tient pour assuré qu'on peut commencer avec ce fonds, pourveu que Sa Majesté ait la bonté de soulager la Compagnie des despenses suivantes :

1^o L'achat des vaisseaux nécessaires absorberoit la plus grande partie des fonds de la Compagnie s'il falloit les payer dans les premiers voyages; c'est pourquoy on suppliera très humblement Sa Majesté de vouloir prester deux de ses vaisseaux de guerre de quarante à cinquante pièces de canon, commandez par ses officiers, dont Sa Majesté aura la bonté de laisser le choix à la Compagnie, afin que les dissensions

ordinaires qui sont entre les officiers du Roy et les Compagnies de commerce ne nuisent pas à l'entreprise, lesdits vaisseaux armez d'un équipage convenable, leur rechange et vivres nécessaires pour quatorze mois pour servir à convoyer, faire la descente et establir la colonie dans le lieu qui sera le plus avantageux. On met des vivres pour quatorze mois, afin que les vaisseaux puissent attendre que le fort qu'on bastira soit en estat de deffense. Sa Majesté aura aussy la bonté de prester trois flustes de trois à quatre cents tonneaux et une corvette, qui seront armées et équipées aux despens de la Compagnie. Les trois flustes serviront à transporter les colons, les vivres nécessaires pour les entretenir dans le voyage et un an dans le pays, tous les instrumens nécessaires aux artisans et laboureurs que l'on mènera, la quincaillerie et autres marchandises nécessaires pour faire des présens aux Sauvages et pour commercer avec eux; elles serviront aussy pour amener les retours, et la corvette partira dès le moment que la descente sera faicte pour en donner advis.

2° Sa Majesté sera encore très humblement suppliée d'accorder à la Compagnie quatre cents hommes de ses troupes réglées de la Marine, commandées par leurs officiers ordinaires, pour estre transportez dans lesdits vaisseaux de guerre et débarquez dans les lieux qui seront jugez les plus propres auxdits establissemens, et y demeurer, pour la garde et deffense des forts qui y seront construits, l'espace de trois années, durant lequel temps Sa Majesté aura la bonté de payer la solde ordinaire, et la Compagnie s'obligera à ses frais, après le retour des troupes, de faire en Europe les recrues qui seront nécessaires, moyennant quoy Sa Majesté aura aussi

la bonté de permettre aux soldats et bas officiers de ses compagnies de prendre des terres et habitations dans le pays pour y demeurer avec les autres colons.

Cet article est très important pour rendre l'établissement solide, car, quoique la compagnie qui sera formée doive mener au moins sept à huit cents colons ouvriers, artisans, laboureurs et soldats en mesme temps, néantmoins les troupes réglées luy seront absolument nécessaires, et s'il les falloit entretenir à ses frais, cela absorberoit une partie du fonds, qui ne pourra pas estre si fort que l'on souhaiteroit dans le peu de temps qu'il y aura pour former la Compagnie, au lieu qu'il n'en coustera pas plus au Roy de les entretenir dans la colonie qu'en France, et d'ailleurs cette marque de la protection de Sa Majesté attirera beaucoup de personnes qui feroient difficulté d'y mettre leur argent sans cela.

Quelque compagnie que Monseigneur veuille choisir, il faudra nécessairement qu'elle envoie d'abord beaucoup de monde, et qu'elle réitère encore après le premier envoy, et à cet effet il sera bon qu'elle augmente ses fonds. Ce qui se fera en deux manières, sçavoir : en laissant dans le fonds le montant des retours durant les premières années, et en levant de nouvelles actions, qui ne manqueront pas dès que les négocians, par le moyen des retours, connoistront que l'affaire est bonne; mais, en ce dernier cas, il faudra que les nouvelles actions que l'on recevra soient proportionnées non seulement au premier fonds, mais à l'augmentation qui en aura esté faite par les retours.

Quoy que la Compagnie soit obligée de ménager ses fonds et de ne multiplier pas les despenses, il faudra néantmoins que, pour tenir les colons en règle, pour les faire travailler et pour

les empêcher de s'escarter, elle ait un nombre d'officiers suffisant pour établir une bonne subordination, lesquels officiers veilleront, sur toutes choses, à ce que les colons ne fassent aucune insulte aux Sauvages, qu'il faudra bien mesnager, et vivre fort doucement avec eux, si l'on en veut tirer tous les avantages qu'on se doit proposer.

Dès le premier voyage, il faudra porter des grains et des légumes de toutes sortes pour en semer dans les lieux qu'on trouvera les plus propres, et tascher de faire en sorte que les premiers colons pourvoyent non seulement à leur nourriture, mais qu'ils fassent des amas pour faire subsister ceux que l'on enverra successivement : cela espargnera dans la suite des frais immenses à la Compagnie.

Il faudra aussi porter quantité de graine de vers à soye et mener quelques personages qui sachent les gouverner, en tirer la soye et la mettre en estat d'être vendue ; ceux-là en instruiront d'autres, et mesme les femmes des Sauvages. Il n'y a rien de plus aisé.

Il faut observer sur cet article que dans le bas Dauphiné, la Provence et le Languedoc, il y a des gens qui savent beaucoup mieux accommoder la soye que les autres. Il ne faudra rien espargner pour mener avec le temps quelques-uns des plus habiles, mais dans le premier voyage on prendra ceux que l'on pourra trouver, n'ayant pas le temps de choisir.

Pour rendre le commerce des cuirs et des laines plus abondant, et mesme pour pourvoir plus commodément à la subsistance des habitans, il sera bon d'exciter les Sauvages de prendre les veaux et les agneaux en vie et d'un âge à estre facilement élevez et apprivoisez ; il ne faudra rien espargner pour en peupler le pays, l'abondance des pasturages y servira

beaucoup ; il ne sera pas mesme inutile dans la suite d'ap-prendre aux Sauvages à les élever.

On pourra aussy faire très facilement des haras pour avoir abondance de chevaux.

On mènera la plus grande quantité d'ouvriers que l'on pourra, entre autres quelques maçons, plusieurs charpentiers, plusieurs scieurs de long, des menuisiers, des serruriers, des arquebusiers, des forgerons et autres dont on croira avoir le plus besoin.

On mènera quelques ingénieurs pour tracer les forts et les autres ouvrages nécessaires à la défense des nouveaux habitans.

On mènera de bons pilotes, qui, avec de petits bastimens qu'on fera sur les lieux, auront le soin de sonder toute la coste pour s'instruire des lieux difficiles, et de ceux qui seront les plus propres à conduire les vaisseaux dans les ports.

On mènera, s'il est possible, des charpentiers de vaisseaux et les ouvriers nécessaires à faire des noyales pour les voiles, afin de faire de petits bastimens sur les lieux, comme aussi des cordiers, des canonniers et des matelots pour la navigation des rivières et de la coste du Golphe et pour la pesche, et l'on choisira autant qu'il sera possible des gens à deux mains, qui soient soldats et ouvriers en mesme temps.

On pourra sur les lieux former deux compagnies de dragons de cinquante hommes chacune, pour veiller à la seureté des laboureurs et des ouvriers quand ils seront à la campagne, car, quelque paix qu'on ait avec les Sauvages, il faudra toujours se tenir sur ses gardes avec eux. On les montera des chevaux du pays.

Quand il y aura une compagnie formée, elle pourra

ajouter ce qu'elle jugera à propos à ce projet; elle délibérera mesme s'il faut mener des femmes ou non dans le premier voyage. Il y a de fortes raisons pour et contre.

Si l'on en mène d'abord, on aura à craindre le libertinage et la desbauche de quelques colons, la jalousie et les querelles, n'estant pas possible de mener tous gens mariez.

D'ailleurs, les femmes paroissent très nécessaires à plusieurs choses, surtout pour apprester à manger à l'ouvrier et au laboureur et avoir soin du mesnage. Si l'on se détermine à en mener, il faudra que les chefs et les officiers ayent une grande exactitude à empescher les désordres. Il faudra en choisir qui sachent filer, tricoter et autres petits ouvrages. Monseigneur pourra en faire choisir dans les hospitaux.

VII

PROJET DES CONDITIONS

SOUS LESQUELLES LA NOUVELLE COMPAGNIE POURROIT S'ENGAGER
A FAIRE L'ESTABLISSEMENT QU'ON SE PROPOSE.

1° Sa Majesté sera très humblement suppliée d'accorder à la Compagnie, en toute propriété, justice et seigneurie, toutes les terres, places et isles qu'elle pourra occuper dans toute l'estendue du Golphe du Mexique, à compter depuis la dernière des habitations espagnoles dans la Floride jusqu'au Nouveau Mexique, et dans la terre ferme, depuis les rivages

du Golphe jusques à la Rivière des Islinois, soit qu'elles soient abandonnées, désertes ou habitées par les Barbares, ensemble celle qu'elle pourra conquérir sur les ennemis, avec tous droits de seigneurie sur les mines, minières d'or et d'argent, cuivre, estaim et plomb et tous autres minéraux, mesme les droits de salpestre et celuy d'esclavage et autres droits utiles qui pourroient appartenir au Roy à cause de la souveraineté ès dits pays.

2° La Compagnie pourra naviguer et négocier seule à l'exclusion de tous les autres sujets de Sa Majesté, dans tous les lieux exprimez dans l'article précédent, durant le temps de cinquante années consécutives, à commencer du jour que les premiers vaisseaux sortiront du Royaume, pendant lequel temps Sa Majesté fera deffenses à toutes personnes de faire ladite navigation et commerce, à peine contre les contre-venans de confiscation des vaisseaux, armes, munitions et marchandises applicables au profit de la Compagnie.

3° Les sujets qui voudront y entrer ne dérogeront point à leur noblesse et priviléges, dont Sa Majesté les relevera et dispensera.

4° La Compagnie supplie le Roy de la défendre et de luy accorder sa protection envers et contre tous, et au lieu que Sa Majesté avoit promis à la Compagnie des Indes Orientales de faire escorter ses envois et retours à ses frais et despens par tel nombre de ses vaisseaux de guerre dont ladite Compagnie auroit besoin, celle dont il s'agit demande seulement à Sa Majesté qu'elle luy fasse la grace de luy prester deux de ses vaisseaux de guerre, l'un de cinquante, l'autre de quarante pièces de canon, leurs agrez, apparaux et rechanges, armez de cent cinquante hommes chacun, avec des vivres

pour dix-huit mois, lesquels vaisseaux seront commandez par des officiers de Sa Majesté, dont elle aura la bonté de convenir avec la Compagnie, afin qu'ils luy puissent estre propres et qu'ils s'accommodent facilement à tout ce qui pourra contribuer à l'establissement proposé.

5° Sa Majesté est encore très humblement suppliée de prester trois flustes ou vaisseaux de charge et une corvette, que la Compagnie armera et équipera à ses frais; elle fournira les vivres nécessaires, tant pour ses équipages que pour les colons et ouvriers qu'elle enverra sur les lieux pour faire l'establissement.

6° Sa Majesté est de plus très humblement suppliée d'accorder à la Compagnie quatre cents hommes de ses troupes réglées de la Marine, commandez par leurs officiers ordinaires, pour estre transportez dans lesdits vaisseaux de guerre et débarquez dans les lieux qui seront jugez les plus propres audit establissement, et y demeurer pour la garde et deffense des forts qui y seront construits, l'espace de trois années, durant lequel la solde ordinaire leur sera payée par Sa Majesté, aux offres que faict la Compagnie de rendre à ses frais après ledit temps les compagnies complettes, et à cet effet deux mois après le retour desdites troupes de faire en Europe les recrues qui seront nécessaires.

7° Sa Majesté aura la bonté de permettre aux soldats et bas officiers desdites compagnies de prendre des terres et habitations et commercer aux mesmes conditions qui seront accordées par les directeurs de la colonie aux autres sujets de Sa Majesté qui y seront transportez par la Compagnie, à l'effet de quoy les capitaines seront tenus, aprez ledit temps de trois ans expirez, de leur accorder leur congé sur le simple

certificat desdits directeurs; ce faisant, la Compagnie sera tenue de fournir un autre homme, ainsi qu'il est dit en l'article précédent.

8° La Compagnie aura, sous le bon plaisir du Roy, la faculté d'establiir des juges pour la Justice Souveraine et de la Marine dans toute l'estendue des pays compris au premier article, et mesme sur tous les François qui s'y habitueront, à la charge que la Compagnie nommera à Sa Majesté les personnes qu'elle aura choisies pour exercer ladite justice souveraine, lesquels presteront le serment de fidelité au Roy, rendront la justice gratuitement, feront les arrestz intitulez du nom de Sa Majesté, et à cette fin seront expediees des provisions et commissions pour lesdits juges, scellées du grand sceau.

9° Les officiers establis pour la Justice Souveraine pourront establiir tel nombre d'officiers subalternes et en tels lieux qu'ils jugeront à propos, auxquels ils feront expedier des provisions ou commissions scellées du grand sceau sous le nom du Roy, et les officiers subalternes rendront aussy la justice gratuitement.

10° Il sera néantmoins permis à la Compagnie, ou aux directeurs par elle préposez sur les lieux, de bailler des terres dépendantes de la concession à titre de censive, de franc alleu, de fief et tous autres titres honorables, et de les charger de redevances et droits convenables à la qualité de la concession, mesme d'attribuer auxdites terres ainsy données en fief ou en franc alleu toute justice haute, moyenne et basse, dont les appellations relèveront au Conseil souverain, auquel lesdits titres seront registrez, et pourront les propriétaires des dites terres, après avoir demeuré actuellement cinq ans sur les

lieux, estant de retour en France, prendre les titres et qualitez des dites terres et décorer leurs armes des mesmes timbres que les autres propriétaires des terres de mesme qualité.

11° Les juges establis sur les lieux se conformeront aux ordonnances du Royaume, et la Compagnie pourroit demander la grâce d'assujettir la colonie au droit escrit, pour éviter la multitude des procès, qui sont causez par la différence des propres et le retrait lignager, et pour donner plus de liberté aux dispositions testamentaires; c'est pourquoy j'ay laissé l'article en blanc.

12° Pour l'exécution des arrests et pour tous les actes, où le sceau du Roy sera nécessaire, Sa Majesté aura la bonté d'en establis un entre les mains de celui qui présidera à la Justice Souveraine.

13° Pour le commandement des armes, la Compagnie nommera au Roy un Lieutenant général des pays de la concession, lequel sera pourveu par Sa Majesté et luy fera serment de fidélité, et en cas que sa conduite ne soit pas agréable à la Compagnie, elle en pourra nommer un autre aux mesmes conditions.

14° La Compagnie pourra équiper et armer tel nombre de vaisseaux qu'elle jugera à propos, soit de guerre ou de commerce, arborer sur l'arrière d'iceux le pavillon blanc avec les armes de France, establis des garnisons dans les places et forts que bon luy semblera, de tel nombre de compagnies et d'hommes qu'elle jugera nécessaire, y mettre armes, canons et munitions, faire fondre canons et autres armes en tous lieux et en tel nombre qu'elle en aura besoin, sur lesquelles seront empreintes les armes du Roy et au dessous celles de la

Compagnie, lesquels forts et places seront commandez par des capitaines et des officiers de toutes qualitez, qu'elle pourra instituer et destituer ainsy qu'elle verra bon estre, à la charge qu'ils presteront le serment de fidélité au Roy entre les mains du Lieutenant général des lieux et ensuite serment particulier à la Compagnie.

15° Comme l'avantage de la Compagnie et de tout le Royaume en général est de peupler très promptement le pays et surtout de personnes habiles en toutes sortes d'arts et mestiers, Sa Majesté est très humblement suppliée d'accorder à tous ceux qui voudront s'habituer dans lesdits pays, soit estrangers, soit François, la jouissance des mesmes libertez et franchises que s'ils estoient demeurans en ce royaume, et que ceux qui naistront d'eux et des habitans desdits pays en légitime mariage soient censez et reputez regnicoles et naturels François, et comme tels capables de toutes successions et de tous dons, legs et autres dispositions, sans estre obligez d'obtenir aucunes lettres de naturalité. Comme aussy Sa Majesté est très humblement suppliée d'ordonner que les artisans, qui auront exercé leurs arts et mestiers aux dits pays pendant huit années consécutives, en rapportant certificats des lieux où ils auront demeuré, attestez par les Directeurs de la Compagnie, soient réputez maistres de chefs d'œuvre dans toutes les villes du Royaume où ils voudront s'establir, sans aucune exception.

16° La Compagnie demande aussy la permission d'acheter des esclaves dans tous les lieux qu'elle jugera à propos, sans estre obligée de les acheter directement dans les lieux mentionnez aux privilèges de la dite compagnie du Sénégal, ou autres compagnies qui auront un pareil privilège.

17° S'il est fait des prises par les vaisseaux de la Compagnie sur les ennemis de l'Estat, soit dans les mers des pays concédez ou autres, Sa Majesté est très humblement suppliée d'ordonner qu'elles leur appartiendront, quoyque les vaisseaux qui auront fait la prise n'ayent point de commission pour armer en course, à la charge de faire juger les prises par les officiers qui seront establis dans les lieux des dits pays ou autres, où elles pourront estre conduites plus commodément, suivant les ordonnances de la Marine.

18° La Compagnie supplie très humblement Sa Majesté de luy faire fournir pour les armemens et équipages telle quantité de sel qu'elle jugera à propos pour ses salaisons, par les mains des commis des lieux où elle fera lesdites salaisons, en payant seulement le prix du marchand.

19° Comme aussy de luy accorder l'exemption de tous droits d'entrée pour les bois, chanvres, fer, cordages, munitions de guerre et autres choses nécessaires à la construction et avitaillement de ses vaisseaux, ensemble les dits vaisseaux exempts des droits d'amirauté et de bris.

20° Sa Majesté est encore très humblement suppliée d'ordonner que les marchandises venant des pays de la concession, qui seront déchargées dans le Royaume pour estre ensuite transportées dans les pays estrangers ou exempts de foraine, ne payeront aucuns droits d'entrée ni de sortie, et seront mises en dépost dans les magasins des Douanes et hâvres où elles arriveront, s'il y en a, et s'il n'y en a point, elles seront plombées et mises en dépost jusques à ce qu'elles soient enlevées, aux quels lieux, les préposez par la Compagnie donneront des déclarations d'icelles aux intéressez ou commis des cinq grosses Fermes, signées de l'un des Directeurs de la Compagnie, et

lorsque les dits preposez voudront les transporter ailleurs, ils prendront acquit à caution de rapporter dans un certain temps certification comme elles y seront arrivées, et pour les marchandises inconnues et non portées par le Tarif, elles payeront trois pour cent, suivant l'évaluation qui en sera faite par la Compagnie ou par ceux qu'elle préposera à cet effet.

21^o La Compagnie supplie très humblement et très instamment Sa Majesté de n'imposer aucuns droits sur les personnes et biens des habitans des colonies qui seront établies par la Compagnie, durant le temps de la concession, et d'accorder durant le dit temps une franchise et exemption générale de tous droits d'entrée et de sortie dans tous les lieux de la dite concession, en telle sorte que les fermiers de Sa Majesté n'y puissent établir aucuns bureaux pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse estre.

22^o Sa Majesté est aussi très humblement suppliée d'ordonner que la Compagnie établira dans les lieux dépendans de la concession des ecclésiastiques en nombre suffisant et de telle qualité qu'elle jugera à propos pour instruire les peuples en la Religion catholique, apostolique et romaine, et pour administrer les sacremens et faire le service divin, et qu'à cet effet elle fera bastir des Églises dans les lieux convenables et y établira les ecclésiastiques, avec la qualité de curez ou autres dignitez, après qu'ils auront pris les institutions nécessaires, et seront à la nomination de la Compagnie les dits curez et dignitez, à la charge qu'elle les entretiendra honnestement et décemment, en attendant qu'elle leur puisse destiner des revenus pour les faire subsister.

23^o Sa Majesté est encore très humblement suppliée d'or-

donner que les directeurs de la Compagnie ne pourront estre inquietez ni contraints en leurs personnes et biens pour raison des affaires de la Compagnie, et que les effets d'icelle ne seront susceptibles d'aucunes hypothèques de Sa Majesté, ni saisis pour ce qui luy pourroit estre dû par les particuliers interessez en icelle.

24^o Que les effets de la Compagnie ne pourront estre saisis par les créanciers d'aucun des interessez pour raison de leurs dettes particulières par vertu de sentences ny arrestz, et ne pourra estre estably de commissaires ou gardiens auxdits effets, Sa Majesté déclarant nul tout ce qui pourroit estre fait au préjudice, et ne seront tenus les directeurs de faire voir l'estat desdits effets ny de rendre aucun compte aux créanciers desdits interessez, sauf à eux de faire saisir et arrester entre les mains du caissier général et teneur de livres de la Compagnie ce qui pourra revenir auxdits interessez par les comptes qui seront arrestez par la Compagnie, auxquels ils seront tenus de se rapporter.

25^o Qu'il ne sera accordé aucunes lettres d'estat, respit, surséance ny autre de cette nature à ceux qui auront acheté des effets de ladite Compagnie ou vendu des choses servant à icelle, en sorte qu'elle soit toujours en estat de faire contraindre ses débiteurs par les voyes, et ainsy qu'ils y seront obligez.

26^o Que les deffenses soyent faites à tous les sujets et habitans des lieux de la concession, ou y faisant commerce, de recevoir aucunes marchandises ny vaisseaux étrangers ny avoir aucune correspondance avec eux, à peine de confiscation desdites marchandises, 500 livres d'amende pour la première fois, et de punition corporelle en cas de récidive;

pourra néanmoins la Compagnie permettre certaine espèce de commerce avec des estrangers sous le bon plaisir du Roy, en cas qu'elle le juge à propos pour le bien de l'Estat.

VIII

NOUVELLES DE FRANÇAIS SAUVÉS

DE LA DERNIÈRE EXPÉDITION DE LA SALLE.

Lettre du sieur de Boissieux.

7 janvier 1698, à Morlaix.

J'ay receu la lettre, Monsieur, que vous avez escrit à M. de Fricambault au sujet de deux François que j'ay ramené des isles de l'Amérique; ils ont esté rachetez dans la Baye du Saint-Esprit par M^{me} la comtesse de Galvez, femme du vice-roy des Indes d'Espagne; elle fit la despense d'envoyer en ce pays là environ cinq cents hommes pour enlever les gens de l'infortunée colonie, au cas que les Sauvages ne voulussent pas entrer en composition, ce qu'ils ne refusèrent pas pour tout ce qui restoit, à la réserve d'un des deux qui sont icy, qui ne vint au Mexique qu'en 1689. Mais toute la famille de ces deux est venue en 1688 : trois garçons et une fille, qui est actuellement avec la comtesse, et un garçon, qui est plus âgé que celuy qui est à Oléron. Il revint aussy avec eux deux

garçons de Paris qui sont actuellement au Mexique dans la ville ; l'un se nomme Eustache Bremant, qui se dit fils d'un trésorier, et l'autre se nomme Pierre Meunier. On donna pour le rachat autant de chevaux qu'il y avoit de personnes. Ils sçavoient bien l'infortune de M. de La Salle, car il avoit envoyé l'aisné de ces garçons à cent lieues dans les terres pour luy faire apprendre la langue.

La rivière qui forme cette baye est très considérable et très profonde, mais l'entrée en est impraticable, ne pouvant y faire entrer que des chaloupes, qui tirent trois ou quatre pieds d'eau. C'est ce qui fit eschouer M. de Beaujeu, croyant l'entrée très bonne. Les Espagnols la nomment la rivière de la Palissade, et les François la rivière aux Cannes. Cette nation vit à peu près comme le reste des Indiens de ce pays là, à la réserve qu'ils ont du mays, que nous appelons blé d'Espagne, et ont beaucoup d'animaux sauvages, comme bœufs, sangliers, lièvres et plusieurs autres. Comme vous demandés au sujet de la colonie, il n'y en a pas eu, que lorsque les François ont eschoué : ils ont fait une espèce de camp, qui n'a subsisté que tant que La Salle a esté avec eux.

Les trois garçons furent mis sur le vice-amiral¹ de l'armada de Barloviento, composée de cinq vaisseaux, sçavoir : l'admiral et le vice-admiral et le contre-admiral et deux frégates. Ils demandèrent à estre renvoyez en Espagne auprès de la comtesse ; mais M. l'Intendant ne le voulut pas, ny M. Desaugiers. Pour les mines d'or, ils ne sçavent point ce que cela veut dire. Pour la colonie de La Salle, elle estoit à trois cents lieues par mer et environ mille par terre, de la ville de

1. Pris à quelque distance de Saint-Domingue, le 7 janvier 1697, par M. Patoulet, commandant le *Bon*, vaisseau de l'escadre de M. Desaugiers.

Mexique : voilà, Monsieur, tout ce que je peux vous apprendre.

Je souhaiterois vous pouvoir dire autre chose de plus particulier de ce pays là, estant, Monsieur, avec vérité,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE BOISSIEUX

IX

Mémoire sur les interrogatoires à faire aux deux soldats de la compagnie de Feuquerolles qui ont esté dans la rivière de Mississipi avec le feu sieur de La Salle.

15 janvier 1698.

Quel nombre d'hommes il se débarqua avec le sieur de La Salle.

La nature du pays où ils se débarquèrent, s'il y avoit une rivière, et en ce cas sa largeur et sa profondeur à son embouchure ; s'il y avoit des lacs et si la terre consistoit en prairies ou en montagnes.

En avançant dans les terres quelle sorte de pays ils ont trouvé ; s'ils y ont trouvé des Sauvages, et s'ils ont eu quelque connoissance des mines qu'il peut y avoir.

Quels fruits et quelle denrée cette terre produit.

Jusqu'à quel endroit le sieur de La Salle les a menés.

Ce qui s'est passé à la mort dudit sieur de La Salle.

Ce qui leur est arrivé de plus remarquable jusqu'à ce temps.

Les partis que prirent tous les gens qui estoient avec ledit sieur de La Salle au temps de sa mort.

Ce qu'ils firent en leur particulier.

De quelle manière ils sont tombez entre les mains des Espagnols.

Leur demander ce qu'ils ont veu dans la Nouvelle Espagne et dans les pays où ils ont passé pour y aller, et entrer sur cela avec eux dans le plus grand détail qu'il se pourra; leur demander particulièrement s'ils ont veu la rivière Mississippi, et ce qu'ils ont appris de son cours et de l'endroit où elle tombe dans la mer.

Sçavoir s'ils ont passé beaucoup d'autres rivières, en allant au Mexique, leur largeur et leur profondeur.

Quelle sorte de gens ils ont trouvé dans ce chemin, et s'il leur a paru qu'on puisse lier le commerce avec eux.

S'ils ont veu les mines des Espagnols, les endroits où elles sont situées, et comment on pourroit y aller.

II

PLAN DE LEMOYNE D'IBERVILLE

ET PRÉPARATIFS DE SA PREMIÈRE CAMPAGNE
POUR LA FONDATION D'UNE COLONIE A LA LOUISIANE.

MÉMOIRES ET INSTRUCTIONS.

LETTRES PARTICULIÈRES DE D'IBERVILLE

ET DE CHASTEAMORANT

CONCERNANT LA DÉCOUVERTE DE L'EMBOUCHURE
DU MISSISSIPI.

RELATION DE D'IBERVILLE, COMMANDANT LA *BADINE*.

JOURNAL DU CHEVALIER DE SURGÈRES,

COMMANDANT LE *MARIN*.

ÉTABLISSEMENT D'UN FORT A LA BAIE DU BILOXI.

(JUN 1698-JUILLET 1699.)

ARMEMENT DE LA *BADINE*

I

*Extrait d'une lettre du Ministre de la Marine
au sieur d'Iberville.*

A Versailles, le 4 juin 1698.

J'ecris à M. Bégon de préparer la *Badine*, dont le Roy vous a donné le commandement, et de la faire doubler à sa flottaison, et je luy envoie un ordre pour faire passer au Port-Louis M. le Chevalier de Surgères, qui y armera *le Marin*. Je donneray incessamment les autres ordres que vous avez demandé.

II

*Extrait d'une lettre du Ministre de la Marine
à M. Bégon.*

A Versailles, le 4 juin 1698.

Sa Majesté veut aussy faire armer à Rochefort la frégate la *Badine*, sous le commandement du sieur d'Iberville. Il est nécessaire que vous la fassiez mettre en estat et je vous enverray au premier jour la liste des autres officiers et les fonds nécessaires pour la levée de son équipage.

Versailles, du 4 juin 1698.

Ordre au sieur Chevalier de Surgères, capitaine de frégate à Rochefort, de passer au Port Louis pour prendre soin de l'armement du *Marin*.

III

PONTCHARTRAIN DEMANDE LA RELATION

DE HENRI JOUTEL

*Le Ministre de la Marine à M. de La Bourdonnaye,
intendant de la généralité de Rouen.*

A Versailles, le 4 juin 1698.

Monsieur,

Il y a à Rouen un homme employé à une des portes de la ville, nommé Jointel (*sic*), qui a une relation exacte du voyage fait par le feu Sieur de La Salle dans le golfe du Mexique en 1684. Je vous prie de l'envoyer chercher, de luy demander cette relation et de me l'envoyer. Vous pouvez l'asseurer que je la luy enverray dans un mois ou six semaines, n'en ayant besoin que pour satisfaire ma curiosité.

Je suis, etc.

IV

OFFICIERS CHOISIS POUR LA DÉCOUVERTE

DE L'EMBOUCHURE DU MISSISSIPI

*Liste des officiers de Marine
choisis pour servir sur la Badine, armée à Rochefort.*

A Marly, du 10 juin 1698.

Le sieur d'Iberville, capitaine de frégate.
Le sieur Lescalette, lieutenant de vaisseau
Le sieur Desjordy-Moreau, enseigne.

Le sieur Josselin de Marigny, enseigne en second et de la compagnie d'Arquian.

De la Gauchetière, garde de la Marine.

Bienville, garde de la Marine.

*Liste des officiers de marine choisis
pour servir sur la frégate le Marin, armée au Port-Louis.*

Le sieur chevalier de Surgères, capitaine de frégate.

Le sieur du Hamel, lieutenant de vaisseau.

Le sieur de Sauvolles, enseigne de vaisseau, lieutenant de la compagnie de Bellecourt.

Le sieur de Villautreys, enseigne en second.

Hannivel de Sainte-Colombe, garde de la Marine.

*Liste des officiers et gardes qui doivent passer
de Rochefort au Port-Louis pour y servir sur le Marin.*

Le sieur du Hamel, lieutenant de vaisseau.

Le sieur de Villautreys, enseigne.

Hannivel de Sainte-Colombe, garde.

V

CE QUE D'IBERVILLE PROPOSE POUR ÉTABLIR

UNE COLONIE AU MISSISSIPI.

Lettre de d'Iberville au Ministre de la Marine.

18 juin 1698.

Pour faire l'établissement d'une colonie sur le Mississipi, qui se trouve au milieu de tout le pays de la partie septen-

trionale du Mexique, nommée la Louisiane, dont on connoist assez la bonté et les commerces avantageux que l'on y peut faire, par toutes les relations que nous en avons, le sieur d'Iberville demande :

Un navire de quarante à cinquante canons et qui puisse porter du douze et huit tonnes de balles avec deux cent cinquante bons hommes d'équipage, choisis tant matelots que soldats, dont quatre-vingt-neuf seront soldats et deux sergents; que ce vaisseau ne tire, si cela se peut, que quatorze pieds d'eau.

Une autre frégate d'environ vingt canons, ne tirant que peu d'eau et qui se nage avec des avirons, armée de cent vingt hommes, dont trente seront soldats avec un sergent.

Un autre bastiment de dix à douze canons, qui ne tire que six à sept pieds d'eau, qui se nage avec des avirons, et soixante-cinq hommes d'équipage, dont vingt seront soldats et un sergent.

Une fluste ou bastiment de charge, d'environ trois cents tonneaux, tirant peu d'eau, armée de quelques canons et montée par quatre-vingts hommes, dont trente seront soldats ou passagers avec un sergent.

Que tous ces vaisseaux soient propres pour l'eschouage.

Il faut à chaque bastiment pour huit mois de vivres, à commencer au mois d'avril, que je voudrois partir pour aller droit à Saint-Domingue, pour y faire de l'eau et du bois et prendre le plus de rafraichissemens que je pourrois pour mes équipages, qui périssent quand ils sont malades faute de viande fraîche.

Je ne voudrois arrester à Saint-Domingue que quatre à cinq jours.

Je demande qu'il soit envoyé un ordre à M. Ducasse pour me donner cinquante à soixante hommes flibustiers, s'ils sont gens doux et paisibles et d'obéissance, ou des soldats de sa garnison choisis, s'ils m'estoient plus propres, le tout à volonté des uns ou des autres.

Prenant des flibustiers, qu'ils soyent payez comme les Canadiens que j'auray et faire marché avec eux. Ils en serviront mieux.

Que je puisse laisser à Saint-Domingue les hommes de mes équipages, qui seront malades.

Il sera bon que mon voyage ne soit pas sceu à Saint-Domingue, à cause de la proximité de la Jamaïque, où les vaisseaux, qui auront le mesme dessein que moy, iront se rafraischir.

Si j'ay besoin de quelque pirogue à Saint-Domingue, pour les emporter avec moy, que je les puisse avoir par le moyen de M. Dubosc, ou qu'il soit embarqué quelque argent à bord pour les acheter.

Partant de Saint-Domingue, je feray ma route pour aller reconnoistre les terres, qui sont à cinquante ou soixante lieues à l'Ouest du cap de la Floride, et m'en iray le long, la reconnoissant bien, surtout les rivières jusqu'à la baye du Saint-Esprit, où sera le rendez-vous de tous mes vaisseaux, dans laquelle j'entreray et examineray bien si le Mississipi n'y tombe point.

Comme il me faudra quelque tems à visiter cette baye et la sonder pour ne pas perdre le temps, je feray continuer la route de la coste à l'ouest à la corvette avec une pirogue et une des biscayennes légères que j'emporteray en bottes, qui s'en iront sondant la coste jusqu'à la rivière, qui ne pourront

passer sans la trouver par le courant qui en sort et l'eau blanche et bourbeuse.

C'est une remarque que le Sieur de La Salle avoit fait; il m'a assuré qu'il y avoit grande eau à son entrée et qu'il *avoit esté en canot jusqu'à trois lieues au large sans trouver de fond à trente brasses de ligne, et le long de la coste à l'est de la rivière il avoit trouvé douze brasses à une portée de canon de terre.*

La baye du Saint-Esprit n'est qu'à environ cent lieues à l'est de la baye Saint-Louis, où le Sieur de La Salle a fait son établissement, qui a comme la coste et le banc de sable, qui couvre la coste, jusqu'à quarante lieues à l'est de son établissement. Je donneray l'ordre à la corvette, que me quittant à la baye du Saint-Esprit, elle continue sa découverte jusqu'où elle trouvera ce banc de sable, entre lequel et la terre elle naviguera quinze lieues, si elle trouve que la coste soit saine et qu'il y ait de l'eau. Cecy ne se trouvera pas, le Sieur de La Salle ayant envoyé à quarante lieues le long et à terre du banc. C'est pourquoy je donneray ordre à la corvette, trouvant ce banc, de s'en revenir me rejoindre.

Si je trouve que la baye du Saint-Esprit soit un bon hâvre, en attendant le retour de la corvette, j'occuperay mes équipages à faire un fort.

Quoyque je dise qu'arrivant à la baye du Saint-Esprit, j'enverray la corvette continuer sa route à l'ouest chercher la rivière, je ne le feray pas, si je vois que cette baye se puisse connoistre en huit jours de temps, et y trouve un endroit à y mettre mes vaisseaux en seureté et un endroit commode à fortifier. En ce cas je laisserois les vaisseaux et les équipages à y faire un fort, pendant que je m'en irois dans la corvette

voir si je trouverois le Mississipi, et continuerois ma route jusques à la baye Saint-Louis, où je ferois en sorte d'avoir des nouvelles des François que M. de La Salle y a laissé, qui sçavent à présent la langue sauvage et nous donneroient une entière connoissance du pays, et verrois si la baye Saint-Louis est un lieu propre à establir, de quoy on ne peut douter puisqu'il tombe dans cette baye, qui n'a qu'une lieue de large et quinze de profondeur, vingt rivières très-belles, sur lesquelles il y a quantité de villages indiens, au rapport des François qui en sont revenus. Trouvant le lieu beau et plus avantageux que la baye de Saint-Esprit, je m'en reviendrois quérir les autres vaisseaux, laissant à la baye Saint-Louis, un nombre d'hommes suffisant pour la possession jusqu'à mon retour, ruinant les fortifications qu'ils auroient faites. Comme à la baye Saint-Louis il n'y a que douze à treize pieds d'eau à l'entrée, il seroit peut-estre à propos de garder le poste de la baye du Saint-Esprit, quoyqu'il ne se trovast pas de rivière, en attendant une plus ample connoissance du pays et des ordres du Roy.

En ce cas je laisserois dans ce fort cent vingt bons hommes et en garderois autant pour la baye Saint-Louis au plus.

Je renvoyerois droit en France de la baye du Saint-Esprit les vaisseaux qui me seroient inutiles.

Si on le jugeoit à propos, je pourrois, selon la saison, faire repasser un de ces navires par l'Acadie pour donner avis à Québec de ce que j'aurois fait, pour m'envoyer des Canadiens l'année ensuite.

Cinquante ou soixante me seroient bien nécessaires dès cette année, qui me joindroient par les terres au mois d'aoust. Cela nous assureroit les Sauvages et nous les feroit des-

cendre, et je m'en servirois à découvrir toutes les nations pendant l'hyver. Le peu que j'en ay à présent n'est pas suffisant.

Pour les hommes à rester aux établissemens je les prendray sur le gros vaisseau de 250 hommes à rester.	100 h.
Le deuxiesme de 110 hommes.	30 »
De la corvette, je la garderay avec moy à hyverner.	65 »
De la fluste de 80 hommes.	30 »
De Saint-Domingue	55 »
	<hr/>
	280 h.

Prenant ce nombre d'hommes sur les vaisseaux, il leur en restera suffisamment pour les ramener et manœuvrer. Il me faudra une chaloupe de trente pieds de long, en pièces, bien taillée, qui aille bien.

Les appareils de la chaloupe et biscayenne; deux biscayennes légères en pièces.

S'il se pouvoit trouver à Saint-Domingue un petit bastiment comme un traversier ou en amener un de France, cela seroit bien nécessaire pour découvrir la terre et pour la descharge des navires, ou une petite caïche ou barque de vingt-cinq à trente tonneaux, qui ne tire que cinq à six pieds d'eau.

Il est absolument nécessaire d'avoir des scieurs de long, des charpentiers de maison, maçons, menuisiers, taillandiers, armuriers, un charpentier de navire habile. Comme il y a dans ce pays quantité de bois de chesne, il sera nécessaire de bastir des bastimens pour la descharge des vaisseaux, pour la commodité des navigations de ce pays-là et emporter du clou pour cela. Il y a nombre de contremaistres charpentiers entretenus dans les ports qui ne font

rien à présent. Embarquer aussi quelque cordier et des choses nécessaires pour accommoder du chanvre.

A l'armement, comme on ne peut empêcher de raisonner tout le monde sur le voyage, je crois qu'on pourroit donner le change, en disant que c'est pour aller faire un établissement à l'Acadie, où tout le monde s'attend que l'on en doit faire un à la paix et en marquer quelque chose à M. de Bonnaventure dans ses ordres sur quelque prétexte de rencontre, où nous pouvons nous trouver, et que de là j'envoyeray un navire ou deux à la baye d'Hudson.

Que toute chose que je demande, comme marchandise pour présens aux Sauvages, haches, chaudières, fils, toile, je puisse choisir le tout moy-mesme et l'acheter des marchands auxquels le Roy les payera, suivant leur facture qu'ils fourniront. J'auray le tout à meilleur marché et qui sera bon.

Il y a ci-joint un mémoire des choses pour l'establisement qui se pourra monter à 20,000 francs, desquelles il sera pris la moitié dans les magasins du Roy.

Il sera nécessaire que chaque soldat ait son fusil et qui soit bon et les Canadiens pareillement et un sabre léger, sans compter ceux de rechange que je demande sur ce mémoire.

Que mes ordres soient généraux, comme ceux que j'avois à la baye d'Hudson, pour éviter les inconvéniens qui arrivent, quand les ordres sont trop bornés dans une entreprise de cette longueur et de cette importance, où l'on ne peut jamais trop prévoir tout ce qui arrive.

VI

UNE COMPAGNIE SE FORME A LONDRES

POUR LE MISSISSIPI.

Lettre de d'Iberville au Ministre de la Marine.

A La Rochelle, ce 18 juin 1698.

Monseigneur,

Voylà un mémoire des choses que je crois nécessaires tant pour les présens nécessaires à faire aux Sauvages que pour les hommes que l'on laissera là, si vous jugés à propos que l'on fasse un établissement si on y trouve quelque bon havre.

On me donne advis de Londres qu'il s'y forme une compagnie pour aller faire un établissement au Mississipi. Ils ont demandé au Roy plusieurs choses, surtout des navires. Il ne paroist pas qu'il leur ayt rien donné, seulement une patente accordée à deux milords, par laquelle il leur donne pouvoir d'aller et envoyer, à l'exclusion de tous autres, établir une colonie sur la rivière du Mississipi.

Lesdits milords ont associé avec eux trois capitaines de navire, qu'on dit estre assez habiles, qui doivent commander cette entreprise. Tous les jours ils associent ceux qui veulent en estre, soit de leurs personnes ou de leurs biens. Ils n'ont encore point de navire et ne sçavent pas encore combien ils en auront. Quatre compagnies de François protestans y doivent aller avec des ministres pour y instruire les sauvages. Ils ont envoyé en Hollande sçavoir si le père Enepain (*sic*) y veut retourner, comme il s'offroit dans son livre dédié au Roy

Guillaume III, intitulé *Nouvelle Découverte d'un pays plus grand que l'Europe*, où il s'offroit, si le Roy Guillaume III y vouloit envoyer, qu'il estoit prest à y piloter les navires. S'il n'en avoit pas d'autres, il n'y feroit rien. C'est un homme que j'ay connu pour un ignorant, qui n'a jamais esté que dans le haut du Mississipi, et n'a nulle connoissance du bord de la mer. Ces préparatifs se font à Londres sans secret.

De l'humeur dont je connois les Anglois, je ne doute pas que, si nous nous trouvons à cette coste et qu'ils soient les plus forts, ils ne nous disputent le terrain.

Je crois que pour estre en estat de ne rien craindre d'eux et les faire craindre eux-mesmes, il nous sera nécessaire d'avoir une bonne corvette de huit ou dix canons et un bon traversier avec nous, pour aller sonder sur la coste avec nos chaloupes, et les soustenir contre le mauvais tems dans les endroits, où elles pourront estre envoyées. Surtout les Anglois y estant feront ce qu'ils pourront pour empescher nostre établissement. Quelque ordre qu'ils ayent de ne nous rien faire, il sera comme impossible que, nous trouvant pour le mesme dessein dans ce lieu là, nous n'ayons quelques petites guerres ensemble, sur bien des choses que l'on ne peut prévoir à présent. Ils sont des gens à arrester nos chaloupes, s'ils le peuvent, où ils les trouveront, et les garder bien du temps sur quelque prétexte, devant que de les renvoyer et pendant lequel temps ils feront leurs affaires. Pour moy, si je les y rencontrois, ayant ordre d'establiir ce pays, je ferois en sorte de détourner leur chaloupe et petits bastimens, sans quoy l'on ne peut rien faire dans un pays comme celuy-là.

Comme il m'a paru, Monseigneur, que vostre dessein est de faire un établissement dans ce pays, je crois que vous

voudrés bien me permettre de vous marquer de la manière que je croy que nous le pourrons faire, les Anglois y estant, des quels il se faut méfier. Avoir avec nos deux navires une corvette de huit à dix canons, un traversier sur chacun de nos navires, avoir cent cinquante hommes d'équipage, desquels nous tirerons l'équipage de la corvette et du traversier, sans compter les dix-neuf Canadiens et les huit ouvriers que je demande sur le mémoire, cela suffira, en prenant à Saint-Domingue, si on y passe, quinze flibustiers choisis. De ces quarante-quatre hommes, on en composera la garnison pour l'establissement que l'on fera là, avec l'équipage de la corvette qui y restera, tant de soldats que de nos matelots que l'on trouveroit bons et disposés à rester là, car il n'y en faut pas laisser malgré eux; ils deviennent à charge dans les lieux esloignés. L'esquipage de la corvette seroit de vingt-cinq à trente hommes.

Je seray en estat d'emporter dans les deux navires et la corvette pour huit mois de vivres à nos équipages, et pour six mois aux hommes à rester là, avec ce que nous en pourrons oster de nos vivres d'équipages. Je leur en laisseray pour une année.

Pour armer le fort que nous pourrons faire là, nous tirerons de nos vaisseaux chacun cinq ou six canons et les autres choses nécessaires. Nous aurons besoin d'une permission pour cela. Il faudra que la corvette soit cloutée et le traversier aussy. Je vous supplie, Monseigneur, qu'il y ait un ordre au Bureau des Classes de nous passer à chaque navire un deuxiesme maistre et quatre pilotes, sans que l'on nous fasse passer, pour les avoir, trois ou quatre matelots pour faire leur paye, comme on a coustume de faire. Ces maistres et pilotes seront pour mettre sur les deux petits bastimens.

Vous aviez nommé, Monseigneur, le sieur de la Gostièr^e ¹, garde marine, pour servir la campagne avec moy. Il est allé en Canada. Je vous supplie de vouloir nommer à sa place le sieur Sougé, garde marine, qui çait parfaitement son mestier, ce qui est nécessaire dans les voyages que nous allons faire.

J'ay eu l'honneur de vous escrire au sujet des Canadiens, que vous m'ordonnastes d'arrester dès le 15 febvrier; je leur promis qu'ils seroient nourris et payez dès ce tems. Je suis en advance de toute leur nourriture que j'ay payée à leur hoste, sur le pied de dix-huit sols par jour, et à trois officiers Canadiens que j'ay icy sur le pied de vingt sols, je leur ay fourny quelque argent pour avoir des hardes. Je vous supplie, Monseigneur, d'ordonner le fonds pour le payement de ce qui leur est deu et leur advance pour trois mois, qui pourra monter à six mille neuf cents livres, leurs gages sur le pied de trente livres par mois, et aux trois officiers à quarante. On pourroit prendre les ouvriers que je demande par mon mémoire parmi les soldats, s'il s'y en trouve, car on aura de la peine à en trouver, surtout des charpentiers, armuriers et menuisiers.

Il sera nécessaire que tous les hommes, destinez pour rester là, soient armez dès icy, chacun d'un bon fuzil léger, de trois pieds et demy de canon, esprouvé, qui coustera environ seize livres; à chaqu'un un bon pistolet. Il y a sur ce mémoire bien des choses, dont je ne marque pas le prix, qui se prendront à Rochefort, dans les magasins. On travaille à Rochefort à faire les biscayennes et les felouques et à doubler à la flottaison *la Badine*. Je suis icy pour le départ des deux navires du Nord, qui attendent les farines destinées pour la

1. De La Gauchetière.

garnison du fort et mettront à la voile aussitost. Les vents sont au Nord-Est depuis hyer. Ne voyant pas venir ces farines de Rochefort, j'en ay achepté icy, et vas faire partir ces navires, la saison est fort avancée. J'appréhende bien que mon frère de Sérigny ne puisse gagner Québec cet automne. Il sera difficile que ces navires se rendent au port Nelson devant le 8 septembre, s'il trouve des glaces. Les deux derniers navires sont partis hyer au soir. Nous serons dans peu de jours en rade; je ne crois pas que ces chaloupes que l'on fait soyent prestes de trois semaines au plus tost.

On a fort parlé, il y a quelque temps, que j'allois au Mississipi. Comme j'ay tourné cela en raillerie, on n'en parle plus que fort peu à présent. Si vous souhaitiez, Monseigneur, qu'il nous parust des ordres pour aller ailleurs du costé de la Rivière des Amazones, et que cela se pust dire bientost icy, afin que cela fust sceu en Angleterre, et que ceux qui iroent là ne creussent pas nous y trouver et ne soient pas précautionnez sur cela, je sçauray au premier jour les vaisseaux, les forces qu'ils envoyeront et le nombre d'hommes et vous en donneray advis.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

VII

D'IBERVILLE LAISSE PARTIR

DEUX CANADIENS DE L'EXPÉDITION DE C. DE LA SALLE.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 25 juin 1698.

J'ay esté très surpris d'apprendre que les deux Canadiens qui ont fait le voyage du feu sieur de La Salle, et que je vous avois fait envoyer avec tant de soin, ayent esté embarquez sur *la Gironde* à leur arrivée aux rades de La Rochelle, et que cette fluste ayt mis à la voile avant que vous en ayez esté adverty. Je n'avois pas escrit à M. Bégon qu'ils fussent destinez pour faire le voyage de Mississipy; mais je luy avois donné ordre de vous les remettre, aussytost qu'ils seroient arrivez, et je suis estonné qu'il ne l'ayt pas fait. Vous avez tort de vostre costé de n'avoir pas eu plus d'empressement à les retirer de la fluste la *Ville d'Emden*, qui estoit arrivée à La Rochelle, dès le 7 juin, c'est à dire neuf jours avant le départ de *la Gironde*¹.

Le sieur Levasseur qui a servy autrefois avec feu M. de La Salle, et en différens employes dans le Canada, m'ayant demandé à servir, j'ay cru que ce seroit un sujet propre à faire la campagne et capable d'y servir utilement. Il faut que vous le fassiez embarquer avec vous pour commander une partie des Canadiens que vous menez, et je me remets à vous de l'employer aux choses, auxquelles il paroistra propre.

1. Voir III^e partie de ces Mémoires. Interrogatoire de Pierre et Jean Talon, à leur arrivée de la Vera-Cruz, le 14 de septembre 1698 (pages 609-622).

VIII

ARMEMENT DE LA *BADINE*.

Le Ministre de la Marine à M. Bégon.

Versailles, le 2 juillet 1698.

Je me remets aux ordres que je vous ay donnés sur l'armement de la frégate la *Badine*, à laquelle il faudra que vous fassiez donner tous les vivres qu'elle pourra embarquer. Elle sera jointe à la frégate le *Marin*, que Sa Majesté a fait armer au Port-Louis, à laquelle vous ferez pareillement donner tous les vivres qu'elle pourra prendre. Vous ferez payer aux Canadiens, officiers et autres, que le Sieur d'Iberville a à La Rochelle, les mesmes avances qu'au reste des équipages de ces frégates, suivant l'estat que vous en arresterez avec ledit Sieur d'Iberville. J'envoye à Rochefort encore un Canadien, nommé Le Vasseur, que vous ferez payer comme officier. Je suis, en vérité, très-fasché que vous ayez manqué de faire remettre audit Sieur d'Iberville les deux que j'avois fait passer exprez de Brest à La Rochelle. Vous m'aviez escrit si positivement par vostre lettre de May que vous le feriez, que j'avois compté sur cela et que je n'avois pas cru devoir prendre d'autres précautions pour m'en assurer. Cependant cela nous fait un très fascheux et un très embarrassant contre-temps.

IX

PONTCHARTRAIN ATTEND LA RELATION

DE JOUTEL.

Le Ministre à M. de La Bourdonnaye.

Versailles, le 9 juillet 1698.

Monsieur,

Je vous ay escrit, il y a quelque temps, que vous me feriez plaisir de faire en sorte d'avoir une relation du voyage du feu Sieur de La Salle, qui est entre les mains d'un homme qui est à Rouen, et vous m'avez fait response que cet homme devoit vous la remettre. Je vous prie de vous en souvenir et de me l'envoyer le plus tost que vous pourrez.

Je suis, etc.

X

ORDRES POUR L'ARMEMENT DE D'IBERVILLE.

Le Ministre de la Marine à M. Bégon.

Versailles, le 9 juillet 1698.

Je vous ay escrit que l'intention du Roy estoit que vous joignissiez une corvette à la *Badine* et au *Marin*. Il est nécessaire qu'elle soit de huit à dix canons. Il faut aussy que vous y joigniez un traversier que vous fréterez exprez, s'il n'y en a point de convenable dans le port de Rochefort. Ces

deux bastimens seront équipés par des détachemens des équipages de ces frégates, et Sa Majesté se remet au Sieur d'Iberville à les faire commander par ceux des officiers qui sont avec luy qu'il jugera à propos, ou mesme par des officiers canadiens, s'il l'estime nécessaire.

L'intention de Sa Majesté est de donner jusqu'à cent cinquante hommes d'équipage à la frégate la *Badine* et cent trente au *Marin*. J'escris au Sieur Chamillard par cette dernière frégate, mais comme elle pourroit estre partie avant que ma lettre arrive au Port-Louis, je suis bien aise de vous en donner avis, afin que, si elle n'avoit pas ce nombre d'hommes, quand elle arrivera aux rades de La Rochelle, vous luy en fassiez donner le supplément. En ce cas, j'ordonneray au trésorier d'envoyer à Rochefort le fonds que je luy escris par cet ordinaire de remettre au Port-Louis.

Je vous ay escrit, il y a quelque temps, que Sa Majesté desiroit que vous fissiez payer les Canadiens que le Sieur d'Iberville a retenus par mon ordre dez la my-février et que vous leur fissiez donner aussy trois mois d'avance à compte du voyage qu'ils doivent faire avec luy. Je vous fais remettre 5,000 livres à compte de cette despense, et si elle ne suffit pas, je vous en feray remettre le supplément.

Je vous en fais remettre une autre de 12,000 livres pour plusieurs marchandises, qu'il est nécessaire que vous fassiez embarquer sur ces frégates, desquelles vous trouverez l'estat cy-joint. En cas qu'il y eust quelques difficultez sur ce qui est contenu dans cet estat, vous pourrez les lever avec ledit Sieur d'Iberville.

Il faut que vous luy donniez aussy deux armuriers, deux taillandiers, deux maçons, deux charpentiers de maisons et

deux menuisiers, qui ayent chacun leurs outils. S'il y avoit de ces mestiers dans les compagnies de marine qui sont dans vostre département, il faudroit les prendre par préférence, et en ce cas, il faudra faire achepter les outils dont ils auront besoin. Sa Majesté a jugé à propos de faire donner à chacune des frégates la *Badine* et le *Marin* deux maistres et quatre pilotes qui ne leur seront donnez que pour un homme chacun, et je vous feray remettre le supplément de solde que vous leur aurez fait payer, quand vous m'en aurez envoyé l'estat.

Vous trouverez cy-joint un ordre pour faire servir le Sieur Sougé, garde marine, sur la frégate la *Badine*, à la place du Sieur de La Gostièrre, et un autre pour y faire embarquer aussy le Sieur Berthier de Mornay, écrivain principal.

Depuis cette lettre écrite j'ay receu les lettres du 3 de ce mois. J'ay esté bien ayse d'apprendre le départ des vaisseaux destinez pour la baie d'Hudson.

.....

Il est fort extraordinaire que M. Desclouseaux ayant eu ordre de vous faire remettre à vous-mesme les deux hommes du Canada que je luy avois escrit de vous envoyer, on ne l'ayt pas fait, et que le Sieur des Ursins les ayt receus sur son vaisseau sans votre ordre. Il est certain que ledit Sieur d'Iberville a très-grand tort de n'avoir pas eu toute l'attention qu'il devoit à se faire donner ces hommes, quoiqu'au fond je luy eusse escrit que vous les luy feriez remettre vous-mesme.

XI

LOUIS DE PONTCHARTRAIN

MANDE A D'IBERVILLE LES ORDRES QU'IL A DONNÉS
A L'INTENDANT DE ROCHEFORT

Le Ministre de la Marine à d'Iberville.

Versailles, le 6 juillet 1698.

Mon fils m'a communiqué la lettre que vous luy avez escrite le 28 du mois passé, avec le mémoire qui y estoit joint. J'ay donné ordre à M. Bégon de vous donner la corvette que vous avez demandée, et je luy écris par cet ordinaire de vous remettre le traversier que vous marquez vous estre nécessaire. Je luy ordonne aussy de vous donner jusqu'à cent cinquante hommes à la frégate la *Badine*, que vous commandez, et j'écris au sieur Chamillart d'en donner cent trente au *Marin*. M. Bégon vous donnera les huit ouvriers et tout le contenu dans l'estat que vous m'envoyez, tant ce qui est nécessaire pour l'establissement que pour les vivres de la garnison et les présents à faire aux Sauvages.

Je fais remettre pareillement à Rochefort le fonds nécessaire pour le payement des Canadiens, tant du passé que de l'advenir. Je croyois que le passé estoit payé, en ayant donné l'ordre il y a longtemps à M. Bégon. Je luy écris aussy de vous donner un second maistre sur chaque bastiment, et quatre pilotes, sans diminuer le nombre des hommes destinez pour chaque frégate.

J'envoye les ordres nécessaires pour faire servir le sieur Sougé, garde marine, à la place du sieur La Gostièrre, et pour faire embarquer aussy sur la frégate la *Badine* le sieur Berthier de Mornay, escrivain principal, auquel il sera nécessaire que vous donniez connoissance de tout ce que vous ferez, et de l'employ des munitions et marchandises qui vous doivent estre remises.

XII

PONTCHARTRAIN DÉSIRE L'EMBARQUEMENT

DE JOUTEL AVEC D'IBERVILLE.

Le Ministre de la Marine à M. de La Bourdonnaye.

Versailles, le 16 juillet 1698.

Monsieur,

Il seroit fort à désirer que nous pussions avoir l'homme qui a fait le voyage de feu M. de La Salle, dont vous avez pris la peine de me parler. S'il veut faire encore une campagne sur mer, je vous prie de luy donner ordre de se rendre incessamment à La Rochelle, n'y ayant pas de temps à perdre pour y arriver avant le départ des vaisseaux. Ayez agréable de luy faire donner quelque chose pour son voyage, et je vous en feray rembourser. Je vous prie de prendre la peine de me faire sçavoir ce que vous ferez, et de me croire, etc.

XIII

DÉPART DU *MARIN* POUR LA ROCHELLE.*Le Ministre de la Marine à M. Bégon.*

Versailles, le 16 juillet 1698.

On m'escrit du Port-Louis que la frégate le *Marin* devoit en partir incessamment pour se rendre aux rades de La Rochelle, aussy elle y arrivera incessamment, si elle n'y est desjà. Elle doit joindre la *Badine*, et il faut que vous luy fassiez donner pour autant de temps de vivres, que vous en ferez fournir à ladite frégate la *Badine*. Vous en ferez donner à l'un et à l'autre, autant qu'elle en pourra porter. Vous luy ferez donner aussy un aumosnier, ne luy en ayant point esté donné au Port-Louis, mais vous n'en donnerez point à la *Badine*, pour laquelle j'envoye de Paris un Récollect, nommé le Père Anastase, que vous y ferez employer en cette qualité.

Ledit sieur d'Iberville m'avoit desjà donné advis qu'il n'y avoit à Rochefort aucun petit bastiment qui luy convinst, mais qu'il en venoit quelquefois à La Rochelle, de la coste de Normandie, qui seroient propres à l'usage qu'il en doit faire. S'il s'y en trouve de cette qualité, il faudra que vous en frétiiez un au meilleur marché qu'il se pourra, en réglant en mesme temps le prix qu'il en faudroit payer s'il se perdoit. Je crois cependant qu'un traversier lui suffiroit, et c'est ce que je vous prie d'examiner avec luy.

XIV

APPUI A DONNER A D'IBERVILLE.

*Le Ministre de la Marine à M. Ducasse,
gouverneur de Saint-Domingue.*

Versailles, le 23 juillet 1698.

Monsieur,

Le Roy envoyant le sieur d'Iberville dans le golfe de Mexique pour y suivre les descouvertes qui ont esté commencées par le sieur de La Salle, Sa Majesté m'ordonne de vous escrire que son intention est que vous l'aydiez mesme de vos connoissances, si vous en avez qui puissent estre de quelque utilité pour le succès de son entreprise. Vous luy permettrez aussi de prendre quelques flibustiers, s'ils luy sont nécessaires pour fortifier son équipage, lorsqu'il passera à Saint-Domingue.

Je suis, etc.

XV

ENVOI FAIT A D'IBERVILLE

DE SES INSTRUCTIONS ET DU JOURNAL DE JOUTEL.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

Versailles, le 23 juillet 1698.

Comme je ne doute pas que vous ne soyez prest à partir à la fin de ce mois, je vous envoie l'instruction que le Roy m'a ordonné de vous expédier pour vous expliquer ses intentions sur le voyage que vous devez faire. Je ne vous répéteray pas

ce qui y est contenu, estant bien persuadé que vous vous y conformerés exactement dans les différens cas qui y sont esnoncez.

J'escris à M. Bégon de vous faire donner, en eau-de-vie, une partie des boissons que vous devés embarquer, et seulement pour deux mois de molue.

A l'esgard des matelots que vous demandez, qui sçachent la langue espagnole, je donne ordre à M. Bégon de voir, si on pourroit en trouver quelques-uns à La Rochelle et de vous les faire donner. Je luy escris aussi de vous donner quelque bon dessinateur, et mesme le nommé Remy que vous proposez en cas qu'il n'y ait dans les gardes de la marine aucun sujet capable de travailler aux observations que vous devez faire.

J'ay trouvé un journal d'un homme qui a esté avec le feu sieur de La Salle, et qui est revenu par terre de l'endroit où il a desbarqué après y avoir fait quelque séjour. Il m'a paru fort exact, et je vous l'envoye par le canal de M. Bégon. Je ne doute pas que vous n'en tiriez beaucoup de lumière. Je tascheray mesme de vous envoyer l'homme qui l'a fait. J'attendray désormais avec beaucoup d'impatience la nouvelle de vostre départ.

XVI

*Mémoire pour servir d'instruction au sieur d'Iberville,
capitaine de frégate légère.*

Versailles, le 23 juillet 1698.

Les services que le sieur d'Iberville a rendus au Roy dans la conquête du fort de Bourbon en la baye d'Hudson, dans les années 1695 et 1697, de celuy de Pemkuit sur la coste de

l'Acadie et des colonies Angloises dans l'isle de Terre-Neuve en 1696, et les autres entreprises et descouvertes, dans lesquelles il a esté employé par les gouverneurs de la Nouvelle-France, et qu'il a exécutées avec succès, ont engagé Sa Majesté à jeter les yeux sur luy pour aller reconnoistre l'emboucheure du fleuve de Mississipi, dont la descouverte a esté tentée jusqu'à présent avec si peu de succès.

Elle a pour cet effect fait armer ses frégates la *Badine* et le *Marin*, qui sont actuellement aux rades de La Rochelle, et elle a donné ordre à l'Intendant de Rochefort de luy remettre un traversier, deux biscayens et trois canots d'escorce, avec les vivres et les munitions, qu'il a estimé luy mesme nécessaires pour le succes de cette entreprise.

Sa Majesté ne doute pas que le tout ne soit prest quand il recevra ce mémoire, et elle désire qu'il parte aussytost qu'il l'aura receu, la saison luy paroissant convenable pour un pareil dessein. Elle ne luy prescrit rien sur sa navigation, estimant à propos de luy en laisser l'entière disposition par la confiance qu'elle prend en luy.

Il trouvera cy joint une lettre que Sa Majesté fait escrire au gouverneur de la coste de Saint-Domingue, pour luy donner tous les secours qu'il luy demandera et mesme d'hommes, s'il en avoit besoin, estant persuadé qu'il usera avec modération de la liberté que Sa Majesté veut bien luy donner à cet esgard.

Il ne fera en cette isle que le séjour indispensable pour rafraischir ses équipages et y prendre les choses qui luy seront nécessaires et il se rendra de là à la coste septentrionale du golphe du Mexique.

Sa Majesté se remet à luy de commencer la descouverte à l'ouest ou à l'est de l'endroit où il présuamera par les connois-

sances qu'il a déjà prises, qu'on doit trouver l'emboucheure du Mississipy et d'y naviguer de la manière qu'il le jugera à propos.

Après qu'il l'aura trouvée il mettra pied à terre pour choisir un bon endroit qui puisse estre défendu avec peu de monde, et empescher en mesme temps l'entrée du fleuve aux autres nations. Il fera fortifier cet endroit de la manière qu'il estimera convenable, pour le mettre en estat d'y faire la meilleure défense qu'il se pourra. Il y laissera les Canadiens qu'il aura avec luy et ce qu'il jugera à propos des gens des équipages de ses frégates, pour la sureté de ce fort. Il le munira aussy de vivres, des canons, boulets, armes, poudre et autres munitions qu'il jugera à propos d'y laisser et que Sa Majesté luy permet de tirer des frégates qui sont sous son commandement et il en chargera par inventaire celuy à qui il donnera le commandement de ce fort, afin qu'on puisse luy en rendre compte.

Sa Majesté luy laisse permission de choisir dans les officiers de ses frégates ou dans les officiers Canadiens celuy qu'il croira le plus propre à ce commandement et ceux qui devront servir sous luy, luy recommandant seulement, en cas qu'il prenne des officiers de la Marine, de les laisser commander entre eux suivant le rang de leurs brevets et de leur ancienneté.

Il laissera à ce commandant une instruction bien détaillée de toute la conduite qu'il aura à tenir, jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux que Sa Majesté fera partir aussy tost après son retour en France, et entre autres choses il luy ordonnera bien precisement d'empescher qu'aucune autre nation ne mette pied à terre aux environs de cette embouchure et

d'y employer mesme la force et la voye des armes, si les autres moyens ne pouvoient les en détourner.

Pendant le séjour qu'il fera en cet endroit, il fera prendre exactement les sondes de cette emboucheure et des environs, et fera généralement toutes les observations qui pourront estre nécessaires, et il apportera de tous ces endroits des cartes et des descriptions les plus exactes qu'il se pourra.

En cas que pendant le séjour qu'il fera sur cette coste, il y arrive des vaisseaux des autres nations plus foibles que luy, il les obligera de se retirer; mais s'ils sont ou plus forts ou esgaux, il fera sçavoir à ceux qui les commandent qu'estant arrivé le premier à cette coste, ils ne doivent pas l'interrompre dans sa descouverte et s'il peut arriver le premier à l'emboucheure du Mississipy, ce qu'il taschera de faire, il fera en sorte de s'y establir et de s'y maintenir.

Il n'y a nulle apparence que les autres nations se soient emparées de ce poste avant luy, n'estant encore party aucun vaisseau pour y aller. Cependant en cas qu'il trouve ce poste occupé, il fera en sorte de s'establir du costé de la rivière qui ne sera pas occupé et prendra toutes les précautions qu'il estimera praticables pour mettre ceux qu'il y laissera en estat de s'y maintenir, mais si les deux bords estoient occupez et qu'il ne trovast aucun endroit à pouvoir faire un établissement solide, il reviendra en France après avoir pris de toute cette coste les connoissances les plus exactes qu'il pourra. Sa Majesté veut bien luy donner cet ordre pour ne luy laisser rien à désirer, mais elle est persuadée qu'il n'en aura pas besoin, et qu'il aura le bonheur de rendre à Sa Majesté le service qu'elle attend de sa capacité, de sa vigilance et de son application.

XVII

SUR LE DÉPART DE D'IBERVILLE.

Le Ministre de la Marine à M. Bégon.

Versailles, le 6 aoust 1698.

J'espère aussy que le sieur d'Iberville sera party quand vous recevrez cette lettre. S'il ne l'estoit pas, je vous prie de presser son expédition par toute sorte de moyens, estant important qu'il parte sans retardement.

J'escris à M. le marquis de Chasteaumorant que je luy enverray l'ordinaire prochain son instruction et les ordres qu'il aura à exécuter pendant le voyage qu'il va faire. Ayez soin qu'il soit en estat de partir aussy tost qu'il les aura receus.

XVIII

TRAVERSIER ET CAICHE

DONNÉS A D'IBERVILLE

Le Ministre de la Marine à M. Bégon.

Versailles, le 13 aoust 1698.

Je ne doute pas que le sieur d'Iberville ne soit party à présent. J'approuve que vous ayez joint aux frégates qu'il commande la caiche et le traversier que vous avez freté. Il me

paroist, comme à vous, qu'il est plus à propos de les achepter que d'en payer le fret et je vous feray remettre les 6,600 livres que vous demandez pour cela.

XIX

LE MARQUIS DE CHASTEAUMORANT

ENVOYÉ A SAINT-DOMINGUE.

Le Ministre de la Marine à M. le Mis de Chasteaumorant.

Versailles, le 20 aoust 1698.

Monsieur, le Roy ayant destiné le *François* que vous commandez pour aller à Saint-Domingue, je vous envoie le mémoire par lequel Sa Majesté vous explique ses volontez sur le service que vous avez à y rendre. Elle a estimé à propos de vous deffendre l'ouverture du paquet où il est contenu jusques à ce que vous y soyez arrivé, ce qui m'oblige de vous dire qu'elle désire que vous sortiez des rades de La Rochelle avec le *Wesp*, aussytost que les vents vous le permettront pour vous rendre sans retardement au cap François, ou, si M. Ducasse n'y est pas, à Léogane, et que vous receviez sur vostre bord tout ce que M. Bégon jugera nécessaire d'y faire embarquer. Comme je ne doute pas que vous n'apportiez tous vos soins pour vous bien conformer aux intentions du Roy, il ne me reste qu'à vous recommander de m'informer de vostre navigation par toutes les occasions que vous en aurez et d'avoir une attention si particulière sur la consom-

mation de vos vivres, que vous puissiez vous assurer qu'il ne s'en fera pas d'inutile et qui puisse vous empêcher de la pousser aussi loin que le service demandera.

XX

Mémoire pour servir d'instruction au sieur marquis de Chasteaumorant, capitaine entretenu dans la Marine.

Versailles, le 20 aoust 1698.

Sa Majesté ayant ordonné d'armer le vaisseau le *François* pour aller à Saint-Domingue et y estre employé au service qu'il y aura à rendre pour le maintien de cette colonie, elle a confié le commandement audit sieur marquis de Chasteaumorant, connaissant son application dans l'exécution de ses ordres, et son intention est qu'aussytost qu'ils luy auront été remis, il sorte des rades de La Rochelle avec le *Wesp*, qui est chargé des munitions et qu'elle fait passer dans cette isle pour s'y rendre avec toute la diligence que les temps luy permettront. Il abordera au cap François, et en cas que le sieur Ducasse n'y soit pas, il ira jusques à Léogane pour le joindre, conférer avec luy et luy remettre ce bastiment pour faire l'usage qui luy est prescrit, de ce qui y est embarqué.

Sa Majesté veut qu'il reçoive dans son bord les fonds destinés pour le payement des troupes qui servent à Saint-Domingue, les soldats de recrue et les autres choses qui ne pourront convenir dans le *Wesp*, que le sieur Bégon trouvera à propos d'y placer.

Aussytost qu'il sera arrivé à Léogane, il examinera avec le sieur Ducasse tout ce qu'il peut faire pour empêcher le commerce et l'abord des bastimens estrangers, et s'il est nécessaire, pour y parvenir ou pour faire voir aux autres nations qu'il y a des vaisseaux du Roy dans ces parages, qu'il paroisse aux environs de la Jamaïque, de Saint-Thomas ou de la ville de Saint-Domingue, il y naviguera et exécutera ponctuellement tout ce dont il sera convenu avec le sieur Ducasse.

Il aura pareillement soin de mouiller devant Sainte-Croix et d'y faire descendre un officier et quelques soldats pour voir, s'il y est retourné de petits habitans, qu'il obligera en ce cas de s'embarquer avec luy, en leur donnant quelque temps pour emporter leurs effets avec eux, et les conduira à Léogane, où le sieur Ducasse leur fera distribuer des terres pour y travailler et s'il y trouvoit des estrangers de quelque nation qu'ils soyent, il les enlèvera, fera brusler leurs effets et habitations et les enverra à Saint-Thomas, à moins qu'ils ne voulussent s'establir dans les quartiers françois de Saint-Domingue; auquel cas il les y mènera avec leurs effets, l'intention de Sa Majesté estant que cette isle reste abandonnée par ses sujets, et ne puisse estre occupée par les estrangers.

Sa Majesté luy défend de prendre d'autorité aucuns bastimens appartenans aux marchands ou aux habitans de Saint-Domingue, sous prétexte de les employer à faire de l'eau ou autre, quel qu'il soit, voulant, lorsqu'il en aura besoin pour l'usage du vaisseau, qu'il les demande au sieur Ducasse, qui luy fera donner ceux qui seront nécessaires qu'il aura soin de lui faire remettre, ou à ceux qui commanderont dans les lieux où il sera mouillé, le tout, à moins qu'il n'arrive au vaisseau quelque accident imprévu, qui ne luy permettroit pas d'at-

tendre le secours et qui l'obligeroit à le prendre le plus prompt qu'il seroit possible.

Sa Majesté fait partir en mesme temps que luy deux frégates sous le commandement du Sieur d'Iberville pour aller dans le golfe du Mexique descouvrir l'embouchure de la rivière de Mississipi, et comme elle est informée que les Anglois ont aussi dessein d'y envoyer et font préparer quelques vaisseaux pour s'y aller establir, son intention est qu'après que ledit Sieur marquis de Chasteaumorant aura navigué pendant un mois aux environs de Saint-Domingue pour exécuter ce qui luy est ordonné ci-dessus, il entre dans ce golfe et passe aux lieux qui luy sont marqués par le memoire ci-joint et la carte qui les explique, avec laquelle il trouvera les signaux de reconnaissance du Sieur d'Iberville et la copie du chiffre qui luy a esté donné.

Lorsqu'il l'aura rencontré, il restera avec lui tout le temps que ledit Sieur d'Iberville luy marquera estre nécessaire et que ses vivres luy permettront, et il aura une attention particulière pendant le séjour qu'il y fera à suivre ce que ledit Sieur d'Iberville jugera plus convenable, sans prétendre y commander, ce que Sa Majesté luy prescrit non pour rien oster au caractère supérieur qu'il a, mais parce que le Sieur d'Iberville, connoissant les moyens qu'il est nécessaire d'employer pour la découverte du pays ou pour l'establissement, il jugera mieux de ce qui pourra y contribuer que ledit Sieur de Chasteaumorant, qui n'est envoyé que pour l'aider et le secourir.

Sa Majesté désire pareillement qu'il n'exige aucun salut des vaisseaux Anglois qui pourroient y aborder pendant qu'il y sera, et il n'entreprendra rien contre eux le premier; mais, s'ils faisoient quelque insulte audit Sieur d'Iberville ou

s'ils attaquoient ceux qu'il aura établis dans les postes qu'il aura estimé à propos d'occuper, alors il pourra les deffendre après avoir expliqué au commandant Anglois qu'il en a l'ordre et qu'il sera responsable des inconvéniens, puisque c'est luy qui attaque et que les François sont en possession.

Lorsque ledit Sieur d'Iberville luy aura dit qu'il n'a plus besoin de son secours, ou qu'il ne luy restera plus de vivres que pour son retour, Sa Majesté veut qu'il prenne la route du canal de Bahama par lequel il débouquera, et qu'il revienne dans les rades de La Rochelle, d'où il l'informera du succès de sa navigation aussitost qu'il y aura mouillé, luy recommandant de ne faire part à personne, sous quelque prétexte que ce soit, de sa destination pour tout ce qui regarde la rivière de Mississipi.

XXI

NICOLAS DE LA SALLE,

COMPAGNON DE ROBERT CAVELIER DANS LA DÉCOUVERTE DE 1682,
INVITÉ A ENVOYER UN MÉMOIRE SUR CETTE ENTREPRISE.

Le Ministre de la Marine au sieur de La Salle.

Le 27 aoust 1698.

J'ai reçu vostre lettre du 14 de ce mois.

Les connoissances que vous me marquez avoir de l'embouchure de la rivière de Mississipi dans le golfe de Mexique pou-

vant estre de quelque utilité, si dans la suite le Roy estime à propos d'y faire un établissement, il est nécessaire que vous m'envoyiez un mémoire détaillé de tout ce que vous avez sceu de la descouverte que le Sieur de La Salle en a faite¹, et que vous y joigniez la carte qui s'est trouvée dans le vice-amiral de l'*Armadille*, pris par le vaisseau le *Bon* en 1697. J'examineray l'usage qu'on en peut faire et me souviendray de vous procurer quelque avantage dans cet établissement, si on en fait, et si l'occasion s'en présente.

XXII

LE VOYAGE DES ANGLAIS AU MISSISSIPI

N'AURA PAS LIEU BIENTOT

Le Ministre de la Marine au sieur Argoud.

27 aoust 1698.

J'ay receu vostre lettre du 21 de ce mois. J'ay esté bien aise de voir ce que vous m'escrivez du voyage que les Anglois doivent faire à l'embouchure du Mississipy, et d'apprendre qu'il ne paroisse pas qu'il doive se faire sitost.

Je vous ay escrit que, si vous estiez bien aise de revenir à Paris, je vous en laissois le maistre, et vous pouvez partir aussytost que vous aurez receu cette lettre, si cela vous convient mieux que de demeurer à Londres.

1. Voir 1^{re} partie, page 545.

XXIII

PLAINTES SUR LA LENTEUR APPORTÉE

DANS L'ARMEMENT DE D'IBERVILLE

Le Ministre de la Marine au sieur Du Guay.

Compiègne, le 2 septembre 1698.

J'ay appris avec surprise par vostre lettre du 26 que le travail qu'il a fallu faire aux traversiers qui doivent suivre M. d'Iberville ne fust pas encore achevé ce jour là. Je ne sçay pourquoy on a travaillé avec tant de lenteur à tout ce qui a esté ordonné pour l'armement dudit Sieur d'Iberville, quoyque les ordres que j'ay donné sur cela ayent esté fort pressants. Si ce retardement causoit quelque inconvénient à l'exécution des ordres dont le Sieur d'Iberville a esté chargé, Sa Majesté auroit sujet de s'en prendre à la négligence et au peu d'affection des officiers du port de Rochefort.

Je vous ay envoyé mes paquets pour les isles de l'Amérique. Ainsy je ne doute pas que le *François*, la *Renommée*, l'*Aigle* et les bastimens de charge n'ayent mis à la voile quand vous recevrez cette lettre. J'espère que tous les ordres que vous et M. Bégon avez reçu sur ce sujet auront esté ponctuellement executez.

XXIV

D'IBERVILLE N'EST PAS ENCORE PARTI.

Le Ministre de la Marine au sieur Du Guay.

Compiègne, le 16 octobre 1698.

J'ay receu vos lettres des 4 et 9 de ce mois avec les papiers qui y estoient joints. Il est fascheux que les frégates que commande M. d'Iberville et les vaisseaux qui vont à Saint-Domingue et à la Martinique n'ayent peu encore mettre à la voile. Estant à craindre que l'équinoxe ne nous donne vents d'ouest et de sud-ouest, qui les retiennent longtemps aux rades de La Rochelle, j'attendray avec impatience la nouvelle de leur départ.

III

LETTRES

DE D'IBERVILLE ET DE CHASTEAUMORANT

SUR LE PREMIER VOYAGE AU MISSISSIPI.

I

RELATION DES ÉVÉNEMENS

DEPUIS LE DÉPART DE BREST JUSQU'AU DÉPART DU CAP FRANÇAIS
AVEC CHASTEAUMORANT.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

Du cap François de Saint-Domingue, ce 19 décembre 1698.

Depuis mon départ de Brest, qui fut le 24 octobre, avec le *Marin* et les deux traversiers, je n'ay pas eu d'occasion d'avoir l'honneur de vous escrire et de vous rendre compte de ma navigation. Nous nous sommes rendus icy, le *Marin* et moy et un des traversiers, le 4 décembre, à six heures du soir; l'autre traversier, s'estant escarté de moy par le travers de Madère, de mauvais temps, s'est rendu icy le 14 dudit mois avec son grand mast cassé. Aussitost nostre arrivée, nous avons travaillé à faire de l'eau, du bois, à monter une de nos biscayennes que nous avons en botte et que j'emportay sur mon pont, et à faire faire du biscuit des farines que nous avons eues, n'ayant pas de place en partant pour mettre le biscuit.

M. de Chasteaumorant estant arrivé le 12 dudit mois, m'ayant dit qu'il avoit ordre de me venir joindre après avoir

croisé un mois en ces quartiers, je luy ay représenté que, ne partant qu'un mois après moy, son secours me seroit inutile ; que si j'avois à disputer quelque chose à cette coste contre d'autres nations pour la possession, cela se feroit en arrivant, pour ne pas donner le loisir aux autres nations de s'y fortifier, ce qu'il seroit difficile de faire quand ils le seroient. Il a esté de mesme advis, et comme il n'a rien voulu faire de luy mesme, ayant ordre d'agir de concert avec M. Ducasse, nous sommes convenus de l'envoyer chercher par M. de Surgères, pendant lequel temps M. de Chasteamorant se prépareroit pour partir avec moy. Il nous a fait sçavoir par un exprès par terre qu'estant très mal des fièvres, il se servoit du *Marin* pour le mener à Léogane, sa maladie ne luy permettant pas de venir où il nous attendoit ; qu'il feroit préparer les douze flibustiers que je luy demandois, et qu'il estoit de conséquence que nous ne fussions à cette coste que forts, ayant advis que les Anglois avoient passé avec quatre vaisseaux, ne sachant pas où ils vont, et qu'ainsi le dessein que nous avions pris lui paroissoit très bon. Sur cela M. de Chasteamorant a pris le parti de venir avec moy, et pour cet effet il a fait toute la diligence qui luy a été possible. Nous partirons ensemble le 21 pour Léogane, où je n'ay que douze flibustiers à prendre. Il m'a envoyé un ordre pour prendre le biscuit du *Wesp* en la place de mes farines. Je n'apprends rien de nouveau sur le Mississipi. M. de Graff m'a assuré avoir pris un pilote flamand espagnol, qui fut envoyé par le gouverneur du Mexique, quand ils sceurent la mort de M. de La Salle, pour découvrir toute la coste méridionale de la Floride, qui luy dit avoir trouvé un très beau hâvre et rivière à environ cinquante ou soixante lieues à l'ouest des Apa-

laches, où ils vont chercher des masts quand ils en ont besoin, et où le gouverneur du Mexique avoit eu ordre d'aller faire un établissement pour empêcher les autres nations de s'y établir. C'est à peu près à cette distance des Apalaches que je compte de trouver cette rivière.

M. Ducasse dit avoir sceu d'un Espagnol que les Espagnols nomment cette rivière Rio-Rox, mais nous ne trouvons point sur aucune carte de rivière de ce nom.

Je suivray mon premier dessein, qui sera de l'aller chercher aux environs de la baie de Lago de Lodo, vous assurant, Monseigneur, que je trouveray cette rivière, quand je devrois couper dans les terres avec trente ou quarante hommes, et la redescendray en canot de bois.

Huit jours après mon arrivée icy, le sieur Bertier, escrivain principal, est tombé malade de la maladie qu'ils nomment ici la maladie de Siam, dont il est mort le 17 du mois. Un de mes Canadiens est mort aussi; tout le reste de mes équipages se porte bien. Nous partons d'icy avec six mois de vivres chacun, à commencer du 16 de ce mois.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Signé de sa main : D'IBERVILLE.

II

CONFÉRENCE DE D'IBERVILLE AVEC DUCASSE

SUR LA ROUTE A TENIR.

D'Iberville au Ministre.

Lester, 31 décembre 1698.

Monseigneur,

J'eus l'honneur de vous escrire du cap François par le sieur Renguesne du 19 courant, où je vous rendis compte de ma navigation de France au Cap et ce que j'y ai fait. J'en partis le 22 dudit avec M. de Chasteaumorant, et nous sommes rendus ici le 25, où je trouvay M. Ducasse, avec lequel je conféray sur ce que j'avois ordre d'exécuter et sur les ordres de M. de Chasteaumorant. Ils ont tous esté du sentiment qu'il devoit partir avec moy, sur l'advis que l'on a eu icy que les Anglois avoient passé avec quatre vaisseaux de guerre pour l'establisement d'une colonie, que l'on avoit lieu de croire que ce pouvoit estre aussi bien pour le Mississipi, dont nous avions advis dès France, que pour l'isle d'Or, dont on parle icy sans une véritable certitude, ce qui fait, Monseigneur, que M. de Chasteaumorant part avec nous pour nous soustenir dans l'exécution des ordres dont vous m'avez fait l'honneur de me charger. J'ay pris ici neuf flibustiers de bonne volonté qui me remplaceront six de mes Canadiens dont un est mort au Cap, deux que j'ay laissés très malades et deux qui sont actuelle-

ment à l'agonie. Le reste de nos équipages se porte bien. L'escrivain du Roy du *Marin* est mort du 23 et celui de M. de Chasteaumorant du 29 de ce mois. La maladie n'en veut qu'aux escrivains et aux Canadiens. J'ai reçu de M. Ducasse 1,666 livres pour faire les avances des flibustiers, auxquels je donnay à chacun 98 livres d'avance et leur ay promis à chacun 30 livres par mois. Le restant de l'argent est pour acheter des poules pour les rafraichissemens des malades, pour les équipages des deux navires, dont nous n'avons pu avoir au Cap; j'envoyay pour cela un traversier à Nipe, esloigné de douze lieues d'icy, sur mon passage. J'ay esté icy plus longtems que je n'avois cru, ayant esté obligé de refaire mon eau, celle que j'avois faite au Cap s'estant gastée, quoiqu'elle ait esté faite au meilleur endroit. Nous mettrons à la voile à la brise de terre pour faire la route du cap Saint-Antoine. *Je n'ai eu icy aucune nouvelle du Mississipi, personne n'en a d'idée juste et n'a esté le long de cette coste*, de sorte que je suivray tousjours mon premier projet et me rendray à la coste de la Floride dans dix ou quinze jours.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

D'IBERVILLE.

III

LE GOUVERNEUR DE SAINT-DOMINGUE

DONNE DES SECOURS A D'IBERVILLE.

LES ESPAGNOLS PRENNENT L'ALARME.

Ducasse au Ministre de la Marine.

A Léogane, 13 janvier 1699

Monseigneur,

J'ay receu les trois lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escire en date des 23 juillet, 20 aoust et 9 septembre. J'auray bien de la peyne à respondre, je me trouve foible et le cerveau débile, *relevant d'une grosse maladie* qui m'attaqua au Port de Paix, il y a six semaines, ainsi que vous apprendrez, Monseigneur, par une lettre que j'avois escrite trois ou quatre jours auparavant, et que je ne fus pas en estat de signer au départ de la *Catherine d'Amsterdam*.

Les vaisseaux de M. d'Iberville arrivèrent au Cap dans ce temps là, lesquels m'envoyèrent un traversier pour me prier de vouloir m'y rendre, mais je n'estois pas en cet estat. M. Marie s'embarqua dessus pour contribuer à leur faire trouver tout le secours dont ils avoient besoin. Dans cet intervalle, M. le marquis de Chasteaumorant arriva, qui me dépescha M. le chevalier de Surgères pour m'amener au Cap, incertain de l'estat où j'estois, ledit sieur de Surgères m'ayant trouvé fort mal et m'ayant veu, dans le moment que je luy parlois, attaqué d'un accès de paralysie. Il voulut bien m'amener icy et j'expédiay un exprès par terre pour en donner

advis à MM. de Chasteaumorant et d'Iberville, auxquels je faisois connoître que c'estoit icy le véritable endroit où je leur donnerois tout le secours et leur route pour leur voyage. Ils y sont venus et je leur ay effectivement donné tout ce dont ils ont eu besoin et en diligence. J'ay fait embarquer M. de Graff sur M. de Chasteaumorant, et un bon pilote sur M. d'Iberville. Ils partirent le 30 décembre, à dix heures du soir, et depuis leur départ il a tousjours fait beau temps. M. d'Iberville m'a paru un digne homme, précis et entendu. J'ay conçu son idée avec facilité. J'avois eu des entretiens autrefois avec un pilote, envoyé de la part du Roy Catholique pour cette descouverte. Cela alarma tant les Espagnols du Mexique, lors de l'entreprise du sieur de La Salle, et cet homme *m'avoit fait un enfer de ces mers et de ces costes.* Le hasard m'a fait entamer cette matière sans affectation avec l'officier de l'*Armada* qui me ramenoit les prisonniers de la Vera-Cruz, le mois d'octobre dernier, lequel estoit assés recueilly sur le fait. Son général ayant fait et parcouru toute l'enceinte du golfe de lieu en lieu, il me dit que La Salle avoit trop fréquenté le sud, et qu'il y avoit un port à trente ou trente-six lieues plus nord, et que c'estoit un très beau pays, qui cependant estoit extrêmement esloigné des dépendances du Mexique. Nostre conversation ayant esté interrompue, et cet officier estant sorty, il y eut quelque indiscret qui luy dit qu'il y avoit quatre vaisseaux prests à partir pour Michichipi. Il revint à moy tout en colère pour me dire si c'estoit de ceste manière qu'on vouloit bien vivre aux Indes, et garder la paix. Je l'assuray n'avoir aucune nouvelle de ce dessein; qu'il estoit bien vray que des passagers nouvellement venus rapportoient que quelques marchands de Canada avoient armé des vais-

seaux pour tenter les moyens de faire descendre leurs pelleteries par la partie du sud, mais que la Cour n'avoit aucune part à cette entreprise ; ce qui remit son esprit en assiette, et depuis nous n'avons plus parlé de cette matière. Toute la difficulté se renferme à trouver un bon port, estant facile dans la suite de juger des mérites de cet établissement et d'examiner si ce continent peut former quelque commerce riche, car autrement la vue de porter les armes au Mexique me paroist très contraire au bien du service, puisque cette colonie en est beaucoup plus près et au vent, et où naturellement il y'aura tousjours bien plus grande force. J'ay pris la liberté de vous dire bien des fois que je ne la regarde pas pour la culture du sucre, indigo et tabacs ny autres denrées qui se font dans l'Amérique, mais comme une *place d'armes* pour unir à la Monarchie Française les importantes clefs du Mexique, du Péru, du Royaume de Santa-Fé et Quito, en prenant Carthagène, Portobello et la Vera-Cruz, sans s'engager dans les immenses pays avec la possession desquels il ne peut rien sortir d'aucun de ces royaumes.

M. d'Iberville estoit très prevenu que les Anglois qui avoient passé alloient à Michichipi. Il croyoit en avoir des nouvelles certaines ; il a sceu avec certitude qu'ils estoient à l'isle d'Or, par des nouvelles qui me sont arrivées de la baye de Cromwell. J'en ay reçu du depuis par un François venant de la Jamaïque, qui me rapporte que les Escossois bastissoient une forteresse considérable, qu'ils avoient cent-dix pièces de canon à terre, et que les Anglois publioient qu'il devoit arriver incessamment vingt-deux vaisseaux d'Angleterre pour fortifier cette colonie...

Un homme d'honneur risqueroit le tout pour traverser

l'importance d'un tel dessein, qui évidemment ne tend qu'à s'emparer de Carthagène et de Portobello à la mort du Roy d'Espagne, et les Espagnols de ce continent ne le mettent pas en doute, et qu'il n'y a que la piété du Roy Très Chrestien et sa puissance qui puissent les garantir de ce malheur. Sans les ordres qu'avoit M. le marquis de Chasteaumorant, je l'aurois supplié de se porter à Sainte-Marthe, Carthagène et Portobello, pour conférer avec les gouverneurs. Une barque qui m'appartient est à ceste coste. L'on m'a dit qu'elle avoit esté mouiller parmy les Anglois pour les examiner et m'en rapporter des nouvelles. J'auray l'honneur de vous rendre compte de tout ce dont le M^e m'instruira.

IV

VOYAGE DE D'IBERVILLE

DEPUIS LE CAP FRANÇAIS JUSQU'À QUINZE LIEUES DU MISSISSIPI.

DÉTAILS SUR LA RIVIÈRE OU IL A ÉTÉ.

D'Iberville au Ministre.

A bord de la *Badine*, ce 11 février 1699.

Monseigneur,

J'eus l'honneur de vous escrire le dernier de décembre de Léogane, qui fut le jour de mon départ avec M. de Chasteaumorant et Surgères, et fismes la route du cap Saint-Antoine, que nous doublâmes le 15^e janvier au matin sans avoir eu

aucun coup de vent, beaucoup de calme, et fismes le nord-nord-ouest, pour atterrir à une rivière que les Espagnols nomment del Medio ¹, à vingt lieues à l'ouest d'un établissement qu'ils ont fait depuis peu, qu'ils nomment Apalachicola, distant des Apalaches de quarante lieues, qui est un établissement qu'ils ont fait depuis plus de cent années et où il peut y avoir cinq ou six cents personnes.

Nous arrivâmes à la vue de la rivière de los Indios le 24^e janvier, où je mouillay à dix brasses d'eau, n'ayant pu visiter cette rivière le mesme jour. Le 25^e, le vent à l'est, je trouvay un banc de sable, sur lequel il n'y avoit que quatre à cinq pieds d'eau. Je continuay à courir le long de la coste, à une lieue de terre, par six et sept brasses. Ma biscayenne allant à un quart de lieue de terre pour aller à un hâvre nommé Pensacola de Galvez, à quatorze lieues d'icy, par quatre brasses, nous mouillâmes sur le soir, et le 26^e au matin nous recontinuâmes nostre route le long de la coste à l'ouest, le vent au sud-est embrumé. Sur les neuf heures nous aperçusmes deux navires mouillez dans un lac d'eau salée séparé de la mer par une longue terre d'un quart de lieue, de large une et deux lieues. Je mouillay au bout de cette langue de terre, où le *François* et le *Marin* me joignirent. Il bruma une partie du jour et nous ne peusmes envoyer à terre.

Le 27^e au matin nous envoyâmes le sieur Lescalet à terre pour voir quelle nation estoit là établie, et mon frère pour garder la chaloupe et empescher mes gens de leur parler et leur dire le sujet de nostre voyage. Il revint à bord sur les deux heures avec une chaloupe et le Major de la place, qui nous vint faire offre de leurs services pour de l'eau et du bois,

1. Sic.

que nous disions avoir besoin de faire et d'entrer nos vaisseaux à l'abry des mauvais temps. Nous sceusmes qu'il y avoit quatre mois qu'ils estoient venus de Vera-Cruz s'establir là, sur l'advis qu'ils avoient eu que d'Europe on y devoit venir, et qu'ils estoient là deux cent cinquante hommes, dont la plus grande part estoient esclaves ou gens condamnez à servir là deux, trois ou quatre années, c'est ce qu'un Bayonnois dit à mon frère en anglois, qui passoit pour valet du sieur de Lescalet.

Le 28^e, nous fusmes, le sieur de Surgères et moy, dans nos chaloupes sonder l'entrée du port, où nous trouvâmes vingt et deux pieds d'eau. Nous nous en revinsmes à bord pour entrer nos vaisseaux et appareillâmes, où M. de Chasteau-morant nous fit dire que ces gens là avoient changé d'advis et ne vouloient pas que nous entrassions dans leur port, ce que nous ne fîmes pas, quelque envie que nous eussions de le faire. Il n'y avoit encore aucun fort qu'un carré de palissades à hauteur d'homme; les deux navires, un de vingt canons et l'autre point, estoient seulement là pour changer de masts pour la Vera-Cruz.

Le 29^e, il fit calme tout le jour et brume; nous ne peusmes appareiller pour aller à la Mobile, qui est un havre à quatorze lieues d'icy à l'ouest, à la mesme distance de Pensacola de Galve que l'est la rivière de los Indios.

Le 30^e, nous appareillâmes et fîmes nostre route le long de la coste à l'ouest-nord-ouest, à une lieue et demie de terre et par six et sept brasses, les autres vaisseaux estant plus au large. Nous fîmes ce jour là dix lieues et demie et mouillâmes par dix brasses d'eau.

Le 31^e, à six heures du matin, nous appareillâmes et con-

tinuâmes nostre route et fîmes environ quatre lieues et demie, où nous mouillâmes à deux heures au sud de l'entrée de l'est de la Mobile par huit brasses. J'envoyay le sieur de Lescalet dans la biscayenne et les sieurs des Jourdy et Villautrais dans les felouques et les deux traversiers sonder l'entrée à cause du vent, où ils avoient trouvé beaucoup de battures.

Je m'en retournay à terre dans la biscayenne, et mon frère dans ma chaloupe et le canot du *François*, où je couchay pour sonder le lendemain au matin.

Le 2^e, il pleut tout le jour à verse, et sur les quatre heures, le vent du large ayant forcé, n'ayant pas achevé de sonder, je m'en retournay à terre avec mes deux chaloupes coucher dans une isle, le canot du *François* ayant gagné son bord.

Le 3^e, le vent à ouest-nord-ouest, gros vent à ne pouvoir sonder. Mes Canadiens chassèrent dans l'isle, où ils tuèrent plusieurs outardes. Je m'en fus dans la biscayenne à la terre ferme, à trois lieues et demie au nord $1/4$ nord-ouest, où je ne trouvay en traversant que douze pieds d'eau dans ce chenail là. Je courus le long de la coste quatre lieues au nord $1/4$ nord-est.

Pour découvrir la rivière, je montay sur un arbre, d'où je ne pus voir que les costes de l'est de la rivière, à trois à quatre lieues de moy, dont la coste tournoit au nord-nord-ouest. Je trouvay cette terre toute couverte de bois comme en Europe, et des cabanes sauvages, dont il n'y avoit pas quatre jours qu'ils estoient sortis, et m'en revins joindre mes gens à l'isle.

Le 4^e, le vent au nord, je m'en vins à bord sondant le chenal, dans lequel je trouvay trente à quarante pieds d'eau, hors sur une barre, à une lieue et demie dehors, où je ne

trouvay que treize pieds et demi d'eau. Je m'en revins à bord sur le midy, où nous appareillâmes pour suivre la coste, jusques à la rivière des Palissades, distante de la Mobile de vingt-cinq à trente lieues.

Le 8^e au matin, à environ quinze lieues de la Mobile, le sieur de Surgères, avec la biscayenne et les deux felouques, a esté sonder entre des isles à deux lieues au nord de nous.

Le 9^e au soir, le sieur de Surgères m'a envoyé mon frère dans une des felouques m'avertir qu'il avoit trouvé une entrée et un hâvre entre deux isles et la terre ferme.

Le 10^e au matin, nous avons appareillé et nous sommes entrez dans ce havre, le *François* ayant mouillé, où nous n'avons pas moins trouvé d'eau que vingt-quatre pieds.

Le 11^e, nous avons affourché nos vaisseaux à une portée de canon de la pointe de l'isle, à l'abry de tout vent et faisons monter la biscayenne de Surgères, avec laquelle et la mienne et les deux felouques, je m'en vais faire le tour de la baye, où je suis, et en visiter la coste jusques à la rivière de la Palissade, qui est le Mississipi, qui peut estre esloigné d'icy de quinze à vingt lieues. Les Espagnols prétendent qu'il n'a pas d'entrée, ce que je ne crois pas; ils nous avoient dit aussi qu'il n'y avoit pas un port à cette coste, où il peust entrer un navire tirant douze pieds d'eau.

Nous ne travaillerons à aucuns establissemens que je n'aye visité le pays pour nous bien placer et en lieu où les Espagnols ne puissent insulter les gens que nous laisserons, car je ne fais nul doute qu'ils ne fassent leurs efforts pour les en chasser, prétendant que ce pays leur appartient. Je me feray devant mon départ amy des Sauvages, qui ne le sont pas des



Espagnols, n'en ayant veu encore qu'un depuis quatre mois qu'ils sont à cette coste.

L'isle à l'abry de laquelle nous sommes mouillés n'est pas un lieu propre à establir, n'estant que de sable, et dont une partie noye, quoyque couverte de grands et gros pins.

J'ay l'honneur de vous escrire par M. de Chasteamorant, duquel je ne vois pas avoir besoin à cette coste, n'y ayant pas d'apparence qu'il y ait d'Anglois et le temps le pressant de s'en retourner à Saint-Domingue. J'espère que je seray plus tost à La Rochelle que luy et partiray de cette coste le 20^e May au plus tard, avec une ample connoissance de ce pays icy, qui me fait espérer que vous serez content de ma conduite et meriteray par là l'honneur de vostre protection et la permission de me dire avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

V

D'IBERVILLE CHERCHE A S'ATTIRER

LA BIENVEILLANCE DES SAUVAGES.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

A bord de la *Badine*, ce 17 février 1699.

Le quatorziesme, ayant veu une femme à la terre du nord, j'y allay avec une chaloupe et un canot d'escorce, où j'aper-

ceus des pistes des Sauvages. Je les suivis trois lieues le long du rivage, marchant par terre, avec un homme et mon frère dans le canot d'escorce pour ne les pas espouvanter, ma chaloupe me suivant une demi lieue. Je couchay là. Le lendemain je continuay à aller sur les pistes le long du rivage. J'aperceus cinq Sauvages, après lesquels je courus, fuyant de moy et les forçay de se jeter dans une isle, où ils joignirent six canots et cinquante personnes, hommes, femmes et enfans, et gagnèrent la terre ferme, où je les poursuivis avec mon canot d'escorce. Ne voulant pas m'attendre, je les forçay d'abandonner leurs canots et tout ce qui estoit dedans, s'enfuyant dans les bois, nous croyant Espagnols. Je trouvay un vieillard que je caressay et luy fis plusieurs présens, luy faisant entendre que je venois au pays. J'envoyay mon frère avec un Canadien après les fuyards, qui joignit une femme qu'il amena, à laquelle je fis plusieurs présens et luy remis tous les canots et au vieillard, et leur fis entendre que j'allois camper à une demi lieue de là. La femme advertit la nuit les gens fuyards, dont quatre hommes vinrent le lendemain, me chantant la paix. Je fus au-devant d'eux leur en faire autant. Je les festinay et ils me festinèrent pareillement, nous faisant amitié l'un et l'autre. Je ne peus apprendre de nouvelles de Mississipi, ny d'aucune nation estable, de ceux dont nous parle la relation du sieur de Tonty et du Récollect, seulement d'une nation qu'ils nomment Nipissa, qui est à trois lieues et demie d'ici de marche. Je crois que ce pourroit estre celle que les relations nomment Quinipissa, qui est à vingt-cinq lieues en montant le Mississipi. Ils me marquent qu'il n'y a d'eau dans la rivière de cette nation qu'une brassé à l'entrée, et qu'à une qui est à cinq lieues et demie au nord-est

d'icy et à une du lieu où je les ai joints, qu'ils nomment Pascoboulas, il y a quatre brasses d'eau, sur laquelle il y a six nations différentes qu'ils m'ont nommées, dont je n'avois jamais ouy parler. Je les ay engagés à venir à nos vaisseaux trois, en leur laissant en gage mon frère et deux Canadiens. Ils ont été charmés de voir mes vaisseaux, où je leur ay fait de gros présents pour aller porter à toutes les nations, et leur ay fait voir que nous ne sommes point Espagnols, qu'ils haïssent beaucoup. Ils me marquent et me pressent de mener les navires dans leurs rivières et y demeurer.

Comme la saison s'avance, et que je ne pourray estre moins dans mon voyage de Mississipi de quinze jours ou trois semaines, et le temps qu'il nous faudroit à ressortir d'icy et s'y aller establir, et que nous serions courts de vivres pour cela, je repars avec les Sauvages rejoindre mon frère et m'en aller avec eux sonder leur rivière, que nous avons déjà sondée jusques à une demi lieue, où je n'ay pas moins trouvé que seize pieds d'eau, et cela entre des isles qui nous mettent à couvert de tout mauvais temps. Si je la trouve aussi belle, j'y entreray les vaisseaux où M. de Surgères restera à y faire un établissement pendant que je chercheray le Mississipi, et, son entrée s'y trouvant bonne, j'y feray un établissement que je feray bien fortifier, en lieu de seureté pour la possession, si nous en avons le temps, si non j'y mettray quelques hommes pour la possession et entretenir l'amitié des Sauvages et les soustenir contre les Espagnols.

Voilà, Monseigneur, l'estat dans lequel je suis bien embarrassé pour nous faire entendre des Sauvages, mais qui nous connoissent pour Canadiens, ou gens qui ont conversé avec

les nations de dedans les terres et qu'ils marquent estre bien aises d'avoir.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

VI

NAVIGATION DU M^{is} DE CHASTEAMORANT.

M. de Chasteaumorant au Ministre de la Marine.

A la Rade de Groye, le 23 juin 1699.

Monseigneur,

Je suis party, comme j'ay eu l'honneur de vous l'escrire, le mercredi 31 décembre, à minuit, de la rade de Leogane avec MM. d'Iberville et de Surgères. M. de Graff, capitaine de frégate légère, estoit embarqué avec moy; il m'a esté d'un très grand secours; outre que c'est un parfaitement bon matelot, il connoist toutes les roches et tous les ports de ce pays là, jusques à l'entrée du Mexique, y ayant toute sa vie fait la course. En partant de Léogane, je fis route pour prendre connoissance de Saint-Yague de Cube, laquelle j'eus le mardi, 6, environ les neuf heures du matin; le 7 et le 8, j'ay couru le long de la terre jusques au cap de Cruz, ensuite de quoy j'ay quitté la terre de Cube pour aller prendre connoissance du Petit Cayman, afin d'esviter les roches qui sont depuis le cap de Cruz jusques au cap Corriente; j'atterray au Petit Cayman le vendredi 9, entre cinq et six heures du soir, de là

je fis route pour aller au cap Corriente, les traversiers allant si mal, que pour ne pas retarder nostre navigation, M. de Surgères en prit un à la remorque, et moy l'autre. J'eus connoissance du cap Corriente le mardy 13, et comme la coste y est saine, je m'en approchay le plus près que je peus pour avoir moins de peine à gagner le cap Saint-Antoine, les vents dépendant presque toujours de la terre.

Le mercredi 14, à six heures du matin, j'eus connoissance du cap Saint-Antoine, et entre neuf et dix je l'eus dépassé. Pour lors je fis ma route pour entrer dans le golfe du Mexique, et sur l'advis que M. de Graff nous avoit donné, qu'un capitaine flibustier l'avoit assuré, il y avoit très longtemps, qu'estant demasté et ne pouvant gagner la coste de Saint-Domingue, il avoit esté obligé par les vents d'entrer dans le golfe du Mexique, là où il avoit trouvé un port à environ cinquante lieues ouest des Apalaches, là où il s'estoit remasté et qu'il y avoit de parfaitement beaux masts, ce qui est effectivement vray; mais il ne se souvenoit pas de la latitude, cela nous fit conjecturer que ce port pouvoit bien estre depuis la rivière des Indios jusques au C^o de Lodo. Ainsi MM. Delisle, d'Iberville, de Surgères et moy, convinmes que quand nous serions dans le Golfe, il falloit faire nostre route pour aller trouver la sonde, qui est entre le C^o Saint-Blanco et la rivière des Indios, ce que nous fismes.

Le jeudi 22, à dix heures du soir, je trouvay à la sonde cent quatre-vingts brasses, fond de vase. Je mis en panne pour attendre le jour, en sondant d'heure en heure, et comme à deux heures après minuit, il venoit beaucoup et que la nuit estoit très noire et pleine d'orages, et que je ne trouvay plus que cent soixante brasses fond de vase, je fis les signaux de

la cape, où je demeuray jusques à sept heures du vendredi matin 23, que le temps s'esclaircit, et en sondant je ne trouvay plus que cent quarante brasses, fond de vase. Pour lors, les vents estant nord-nord-ouest, je fis route, à petites voiles, au nord-est quart d'est pour aller chercher la terre, tousjours la sonde à la main. A deux heures et demie, après midy, je trouvay trente-six brasses, gros sable gris blanc, meslé de coquillage; à quatre heures du soir, je ne trouvay plus que trente-deux brasses mesme fond, et à cinq, vingt-neuf. Je pris le party de mouiller pour attendre le jour, n'ayant point eu connoissance de terre, quoyque le temps fust assez beau. La nuit estant venue, je vis un gros feu, qui me restoit au nord-ouest et nord-ouest quart de nord, ce qui me fit connoistre que je n'estois pas bien loin de terre, et j'ay appris du depuis que, quand les Sauvages alloient à la chasse, ils mettoient le feu au bout des savanes, où se tiennent les bestes sauvages et au vent, et ces bestes qui fuyent vont passer dans les endroits où les chasseurs sont apostez, et là ils en tuent tant qu'ils veulent. Pendant que j'ay esté le long de la coste, j'ay veu presque toutes les nuits de ces feux. Les Sauvages prennent le temps de la grande sécheresse pour faire leur chasse; c'est ordinairement décembre, janvier et février, parce que dans ce temps il vente de gros vents de nord et nord-ouest.

A six heures du samedi matin 24, j'appareillay et mis le cap au nord-nord-ouest jusques à dix heures du matin, que j'eus connoissance de terre; elle me restoit au nord-nord-est, distante environ de cinq à six lieues. Pour lors, je fis force de voiles pour la recognoistre, mais il y avoit peu de vent et à midy elle me restoit au nord et nord-est, environ quatre à

cinq lieues. C'est une terre très basse et tout inondée. Comme j'allois tousjours la sonde à la main, à deux heures après midy, je trouvay vingt brasses d'eau gros sable gris noir, à quatre heures du soir, dix-sept, mesme fond; à cinq heures, seize, sable fin blanc; à six heures, quinze, mesme fond taché de noir. N'estant qu'à deux lieues et demie de terre, je mouillay. M. d'Iberville vint ce soir-là à bord; je luy dis que n'estant venu à la coste que pour le secourir, en cas qu'il en eust besoin, il n'avoit qu'à suivre ses instructions, et que je ne le quitterois point, tant qu'il croiroit que je luy pourrois estre utile à quelque chose et que mes vivres me le permettoient.

Le dimanche 25, à six heures du matin, les vents estant est, M. d'Iberville fit les signaux d'appareiller; je le suivis, et nous mismes le cap à ouest. La coste court est et ouest, les traversiers estoient en teste de nous avec une chaloupe biscayenne, où estoit M. de Lescalette qui rangeoit la terre, pour voir s'il ne descouvriroit point quelque havre ou entrée de rivière; à neuf heures du matin, il fit le signal d'une, qui me parut estre celle qui est appelée sur la carte, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, la Rivière des Indios. Il y alla sonder, et, comme il la trouva pleine de bancs, sur lesquels il n'y avoit qu'une brasse d'eau, il en fit le signal et nous continuasmes nostre route le long de la coste, tousjours la sonde à la main, par les treize, douze et onze brasses d'eau sable blanc fin, taché de noir; jusqu'à six heures du soir, que nous mouillasmes par les treize brasses d'eau, mesme fond que ci-dessus, il fit toute la nuit une grosse brume, jusques au lendemain lundi 26, que le temps s'esclaircit sur les six heures du matin. Pour lors, nous appareillasmes et mismes le cap à ouest, distant tousjours de deux lieues de terre, dans le

mesme ordre que ci-dessus. A neuf heures, M. de Lescalette fit signal qu'il avoit connoissance d'une entrée de rivière, et vint à bord de M. d'Iberville luy dire qu'il y avoit des vaisseaux. MM. d'Iberville et de Surgères vinrent à bord m'en advertir. Aussitost qu'ils furent à bord, la brume vint si espaisse que nous fusmes obligés de mouiller. Ils me prièrent d'en faire les signaux, qui estoient de coups de canon, afin que leurs vaisseaux et traversiers mouillassent, ce que je fis. Les vaisseaux, qui estoient dans le port, respondirent d'autant, croyant que c'estoit leur armadille, qui devoit passer par là, pour aller à la Vera-Cruz. La brume dura jusque vers les trois ou quatre heures. Pour lors, nous aperceusmes des masts de vaisseaux, dont l'un avoit pavillon blanc au grand mast, et une chaloupe, où il y avoit bien du monde qui nageoit pour venir à bord. Quand elle fut à une demi-lieue des vaisseaux, elle cessa de nager et demeura quelque temps comme cela. Nous connusmes bien que c'estoit parce que nous n'avions pas nos pavillons. Nous les mismes et, dès qu'elle les vit, elle s'en retourna à terre. Nous n'y envoyasmes pas ce soir-là, parce que c'estoit trop tard et que nous estions mouillez à une lieue et demie, près de deux. Le lendemain 27, M. d'Iberville y envoya M. de Lescalette, à la pointe du jour, demander à y entrer sous prétexte de faire de l'eau et du bois. Comme je ne portois point de flamme, ne voulant pas paroistre le commandant, voulant laisser à M. d'Iberville le soin de tout, ainsi que vous me l'ordonnez, Monseigneur, par les instructions que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, il m'envoya prier de la mettre à cause que mon navire estoit le plus gros et que ce pourroient bien estre les Anglois, par les nouvelles qu'il disoit avoir eues, qui s'y

seroient venus establir depuis trois ou quatre mois. Ils estoient en très mauvais estat, et mesme les gens qu'ils y avoient menés, avoient esté ramassés de toutes parts; ils ont esté obligés de les garder aux fers, pendant le temps que nous y avons esté. Ils ont commencé un fort qui n'est pas achevé; le pays est si mauvais que les officiers disent tout haut qu'ils en voudroient estre dehors. L'on dit pourtant que six lieues dans les terres, ce n'est pas la mesme chose.

Le commandant de ce pays là demanda M. de Lescalette, qui estoit celuy qui commandoit les vaisseaux du Roy; il luy dit que c'estoit moy. Il m'envoya son sergent-major avec une lettre, par laquelle il me mandoit qu'il estoit bien fâché de ne pouvoir donner entrée aux vaisseaux du Roy, luy estant deffendu de la donner à aucune nation, estant un nouvel establissement, dans lequel ils n'estoient pas encore affermis et qu'à l'esgard de l'eau et du bois, dont nous pourrions avoir besoin, il s'offroit d'en fournir par ses gens et ses chaloupes, tout autant que les vaisseaux du Roy en pourroient avoir besoin, et qu'à l'esgard des rafraischissements, il en avoit plus besoin que nous, n'ayant que ce qu'il leur venoit de la Vera-Cruz. J'ay gardé les lettres qu'il m'a escrites. Si vous voulez, j'auray l'honneur de vous les envoyer. Il offroit aussi aux officiers, s'ils avoient voulu descendre à terre, de les y recevoir de son mieux. Les gens de la chaloupe qui estoit venue pour ramener le sergent-major et les officiers qui estoient avec luy, parloient tous bon François. Ils me firent demander en grâce du biscuit, disant qu'ils mouroient de faim à terre, et que si je voulois les recevoir, eux et de leurs camarades seroient ravis de quitter ce pays-là et de servir le Roy de France. Je leur fis donner à manger et leur

fis dire qu'ils se gardassent bien de désertter, parce que je serois obligé de les renvoyer à terre. A l'esgard du sergent-major et des officiers qui vinrent à bord, il me parut par la manière dont ils mangèrent qu'ils pouvoient bien dire vray.

Je fis response au gouverneur de concert avec M. d'Iberville et luy manday que ne trouvant point les vaisseaux du Roy en sureté, j'envoyerois le lendemain matin sonder l'entrée de la rivière, pour qu'en cas que je fusse obligé par un vent de sud d'y entrer, j'en peusse connoistre moy mesme l'entrée. Le mercredi 28, j'envoyay M. de Brache, lieutenant de vaisseau sur le *François*, avec un pilote qui sonda partout, jusques auprès des vaisseaux qui y estoient mouillés, sur quoy M. le Gouverneur m'escrivit et m'envoya prier de faire retirer les chaloupes, qui avoient esté sonder, mais elles s'en revenoient dans ce temps là, et sur la lettre que je lui avois escrite, que je ne trouvois pas les vaisseaux du Roy en seureté, il m'envoya le pilote réal de ses vaisseaux avec ordre de me mettre en seureté en quelque endroit de la coste, mais point dans leur port. Ces gens craignent tout, ils sont très foibles de monde, et, si nous avons eu ordre de les en chasser, nous les aurions eus à très bon marché. J'ay gardé ce pilote jusques à la veille de mon départ de ce port; il m'a dit qu'il y avoit un navire chargé de masts pour les galions, qui estoit prest à partir pour la Vera-Cruz, et que le gouverneur en devoit partir le 27 ou 28, mais que l'arrivée des vaisseaux du Roy avoit retardé son départ et celui de ses vaisseaux. Le capitaine d'un de ces vaisseaux vint disner à bord; je luy fis voir celui que j'ay l'honneur de commander, il le trouva parfaitement beau. J'escrivis au gouverneur par le retour de ce capitaine, à la prière de M. d'Iberville, et lui mandois que

j'allois le long de la coste pour tascher d'avoir des nouvelles de quelques Canadiens, qui estoient partis du Canada pour se joindre aux Sauvages, et leur donner ordre de se retirer de la part du Roy.

Je m'informay de ce pilote, avant de le renvoyer, de la manière dont la coste gisoit et s'il n'y avoit point de danger de la ranger. Il m'advertit d'un banc qu'il y avoit, qu'il mettoit une demi lieue au large; vous le verrez marqué dans la carte que j'ay l'honneur de vous envoyer. C'est luy qui m'a nommé ces isles, les isles de Saint-Diegue. A ce que j'ay connu par la suite; il m'a parlé assez juste sur ce que je luy ay demandé. Je luy ay montré la carte que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; il me dit qu'il y avoit des endroits qui n'estoient pas bien marqués, mais M. de Brache en avoit une de Monsieur son frère, qui est à Saint-Domingue, qu'il trouva beaucoup mieux et qui l'est effectivement, par ce que nous avons veu à l'esgard de cette coste. Je luy demanday aussi s'il n'y avoit point de nouvelle qu'il y eust quelques vaisseaux estrangers dans le golfe; il me dit que non. Pour lors, je demanday à M. d'Iberville si je ne luy estois pas utile, que je m'en irois executer les ordres que j'avois; il me respondit qu'il pourroit en avoir besoin et qu'ainsi il me prioit de ne le point quitter, ce que j'ay fait, comme vous me l'ordonniez, Monseigneur, en le suivant jusques au jour qu'il m'a donné ses paquets, en me disant qu'il n'avoit plus besoin de moy.

Le 30^e, M. d'Iberville, à sept heures du matin, fit les signaux d'appareiller. Nous appareillames et mismes le cap à ouest jusques à six heures du soir, tousjours la sonde à la main, par les douze, onze, dix, neuf, huit et sept brasses d'eau, sable fin taché de noir; nous mouillames par

les huit brasses d'eau, distant de deux lieues de terre.

Le samedi 31^e, à sept heures du matin, nous appareillâmes et mîmes le cap à ouest quart de sud ouest, distant de deux lieues et demie de terre, par les dix, neuf et huit brasses d'eau, jusques à une heure après midy, que l'on reconnut la baye de la Movila, par le travers de laquelle nous mouillâmes par les dix brasses d'eau; et, comme il estoit trop tard ce jour là, nous ne fîmes rien.

Le lendemain 1^{er} fevrier, j'envoyay M. de Brache avec un pilote sonder partout, qui m'a rapporté ce que vous verrez par la carte ci-jointe. Il fut obligé d'y rester deux jours par le mauvais temps que nous essayâmes, qui l'empescha de gagner le vaisseau.

Le mercredi 4^e, nous appareillâmes à trois heures après midy et courusmes au sud-ouest pour esviter ces battures, dont je viens de vous parler, que nous reconnusmes bien. A six heures du soir, nous mouillâmes par les treize brasses, mesme fond.

Le jeudi 5^e, à six heures du matin, nous appareillâmes et mîmes le cap à ouest-sud, ouest et sud-ouest jusques à six heures que nous mouillâmes par les onze brasses, mesme fond.

Le samedi 7^e, nous appareillâmes; les vents estant contraires, nous courusmes plusieurs bordées jusques à six heures du soir, que nous mouillâmes par les neuf brasses, fond de vase, comme vous verrez par la carte ci-jointe, où tous les mouillages sont marqués depuis la baie de la Movila. Nous y demeurâmes tout le dimanche, et le lundi nous appareillâmes à neuf heures du matin, et à onze nous mouillâmes à sept brasses d'eau, par les travers d'une petite isle.

Le mardi 10^e, M. d'Iberville m'envoya monsieur son frère pour me dire que M. de Surgères avoit trouvé un endroit pour mettre les vaisseaux du Roy en seureté, qu'il alloit appareiller et que je n'avois qu'à le suivre, ce que je fis en envoyant ma chaloupe et mon canot avec MM. de Brache et de Ricouart, qui sondoient devant moy et qui me faisoient le signal des brasses d'eau qu'ils trouvoient. A midy, ils me firent le signal de vingt pieds d'eau, et le navire que j'ay l'honneur de commander en tire dix-sept, cela me fit prendre le party de mouiller par les *cing* (*sic*) brasses d'eau et ensuite d'aller sonder moy-mesme l'entrée. Comme la *Badine* et le *Marin* qui ne tiroient que quatorze pieds d'eau, ils entrèrent, et moy, après avoir sondé et veu que j'estois aussi en seureté qu'eux, voyant que je ne pouvois pas rester bien longtems, et d'ailleurs que j'estois plus paré pour profiter des vents du nord et nord-ouest qu'estant allé mouiller avec eux, je pris le party de rester.

Le 12 février, estant allé disner chez M. d'Iberville, il me dit qu'il iroit, dès qu'il feroit un peu beau, le long de la terre, pour chercher à parler à quelques Sauvages, ce qu'il fit le 14.

Ce mesme jour, il trouva une pirogue avec des Sauvages qui estoient à la pesche. Dès qu'ils le virent, ils allèrent eschouer à terre et gagnèrent le bois, à la réserve d'un vieux bonhomme, qui avoit esté blessé quelques jours auparavant à la cuisse par une beste sauvage. M. d'Iberville luy fit entendre qu'il estoit de leurs amis et qu'il ne vouloit point leur faire de mal, et voyant que ce pauvre bonhomme avoit froid, il luy fit présent de quelques chemises et d'une couverture. Ce Sauvage luy fit signe de le mettre à terre et de luy allumer du feu, à cause du grand froid qu'il faisoit, ce que fit M. d'Iberville. Le Sauvage le remercia dans sa manière et luy fit en-

tendre qu'il se retirast, et de revenir le lendemain. Il ne manqua pas de faire ce que le Sauvage luy avoit dit, et le lendemain matin, y estant retourné, il le trouva accompagné de plusieurs autres qui le receurent fort bien. Il en mena trois à bord et laissa en leur place monsieur son frère avec deux Canadiens. Je les ay veus. Ce sont gens bien faits et robustes. Ils nous dirent que leurs nations estoient les Bayogoulas, Mougoulachas et Anaxis. Je leur fis plusieurs questions par signes, auxquelles ils me respondirent, comme de véritables cochons, par une aspiration. M. d'Iberville, qui aura commerce avec eux, aura l'honneur de vous informer plus particulièrement de ce qu'il sçaura, s'il les peut entendre.

Le 20^e février, estant allé disner chez M. d'Iberville, il me demanda si je ne serois pas en estat de luy donner des vivres pour son équipage. J'en estois trop court pour luy en fournir; mais j'avois quelques barils de farine et quelques barriques de vin de ma provision que j'avois achetées à Léogane, celuy que j'avois porté de France s'estoit en partie gasté; je luy offris, à condition qu'il me le payeroit comptant pour en racheter d'autre, ou qu'il me le feroit payer en mesme espèce par M. Ducasse; il escrivit une lettre pour cet effet à M. Ducasse, qui y a satisfait. Il me donna ce mesme jour ses paquets, en me disant que j'estois le maistre de m'en aller quand je le voudrois, et que luy s'en alloit chercher la rivière du Mississipy et laisser les vaisseaux où ils sont avec M. de Surgères.

J'ay demandé à ce pilote Espagnol s'il n'avoit point connoissance de cette rivière. Il me dit que non, mais qu'il avoit ouy parler d'une rivière, que l'on appelloit la rivière de Canada, qui estoit par delà les isles de Saint-Diegue, mais

qu'à l'embouchure il n'y avoit pas d'eau. Les avalaisons y avoient entraîné une si grande quantité d'arbres que cela y avoit fait une espèce de barre, sur laquelle il ne croyoit pas qu'il y eust plus d'une brasse d'eau, et d'ailleurs les courans terribles. M. d'Iberville, qui y est allé, vous mandera ce qui en est.

Le 21^e, les vents furent si gros à l'est-nord-est que je ne peus appareiller que sur les une heure après midi. Je fis ma route pour aller débouquer par le canal de Bahama, afin d'exécuter les ordres que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; mais la quantité d'eau que je faisois et les vents de nord m'empeschèrent. Je n'osay pas risquer de passer en dehors, parceque, s'il estoit arrivé quelque accident au vaisseau que j'ay l'honneur de commander, en passant en dedans des isles j'estois en estat de recevoir du secours par les ports qu'il y a, au lieu qu'en passant par dehors je n'avois nul endroit à pouvoir aller. J'ay bouché, depuis mon départ du Mexique, trois voyes d'eau, dont l'une est à tribord, à cinq ou six pieds de la quille; elle me donnoit plus de quinze pouces d'eau par heure. J'en ay bouché deux autres à basbord, l'une dans la fosse à lion et l'autre dans la fosse aux cables, à sept ou huit pieds sous l'eau et le tout par dedans, avec des plaques de plomb. Quand l'estoupe d'une couture commence à s'en aller, tout le reste de la couture court risque de suivre.

Je suis arrivé à Léogane le 1^{er} d'avril, à trois heures après midy, et comme je faisois de l'eau, j'y ay demeuré jusques au 12 à faire de l'eau et à me raccommoier. Je me suis servi d'un plongeur que M. Ducasse m'avoit envoyé pour tascher de boucher dehors toute l'eau que je faisois, mais il n'y a pas eu moyen.

Je suis parti, le 12, de Léogane, ne faisant presque pas d'eau,

et j'ay mouillé le 15, à trois heures après midy, au Cap où j'ay fait mon eau, mon bois et des vivres. Le 26, j'en suis parti, et le 27, estant à la veue des Cayes, il m'est venu une voye d'eau qui me donnoit près de quinze pouces par horloge, ce qui m'a obligé de relascher et de donner un ordre à M. de Gallifet de me suivre, pour que, en cas qu'il m'arrivast quelque accident, il fust en estat de me donner les secours dont je pourrois avoir besoin. Le mardi 28, j'entray dans le Cap, où je travaillay avec toute la diligence possible pour estancher l'eau que je faisois; je trouvay deux voyes d'eau considérables à trois pieds et demy sous la préceinte de basbord, par des coutures qui avoient tout à fait largué et un joint où il n'y avoit point du tout d'estoupe. J'en bouchay ainsi une du costé de tribord, et comme je ne faisois plus d'eau dans le port, je creus que je n'en ferois pas à la mer. J'estoys en estat de partir le 5 may, et le pilote estoit à bord pour me sortir; mais chose que l'on n'a jamais veue au Cap, à ce que l'on m'a dit, c'est que les vents furent toujours calmes ou du large jusques au dimanche 10, que je sortis et fis ma route pour France. Pendant ma traversée il ne s'est rien passé qui mérite la peine de vous en informer. J'ay tousjours beaucoup fait d'eau; à mesure que le mauvais temps augmentoit, l'eau faisoit de mesme. Elle augmenta si fort dans une nuit que, quelque soin que j'aye pris, je n'ay pu empescher une partie des poudres de mouiller, l'eau estant entrée jusques à moitié de la soute par une voye d'eau qui me vint la nuit par le costé de basbord, du costé de la soute aux poudres, qui me donna cette augmentation.

J'ay esté trois jours à la sonde. Les brumes sont cause que je n'ay pas osé atterrer plustost. Hier 22, à onze heures du

matin, j'eus connoissance de Penmark; tout le reste du jour fut calme. A minuit, les vents sont venus au sud-ouest, et j'ay fait ma route pour aller à La Rochelle. Quand j'ay esté par le travers de Groye, les vents sont venus au sud-est et sud, ce qui m'a obligé de venir mouiller sous Groye. J'ay cru que je vous ferois plaisir de vous donner les nouvelles que je vous envoie.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

CHASTEAMORANT.

Dès que le vent me le permettra, j'en partiray.

VII

VOYAGE DE SAINT-DOMINGUE

A LA COTE DE LA FLORIDE.

RECHERCHE DU MISSISSIPI ET PREMIER ÉTABLISSEMENT
A LA BAIE DU BILOXI.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

La Rochelle, 29 juin 1699.

Monseigneur,

J'ay eu l'honneur de vous escrire et de vous rendre compte de ce que j'avois fait à l'isle de Saint-Domingue. Le dernier de décembre, qui fut le jour de mon départ pour la coste de la Floride, avec MM. de Chasteaumont et Surgères, nous

fismes la route du cap Saint-Antoine de Cube, que nous doublasmes le 15 janvier au matin, et fismes la route de la rivière des Indios de la Floride, où nous atterrasmes le 24 janvier. Cette rivière est à vingt lieues, à l'ouest d'un établissement que les Espagnols ont fait depuis peu, qu'ils nomment Apalachicoly; ils y ont, depuis plus de cent ans, un établissement où il n'y a pas plus de cinq à six cents personnes, et où ils ne font aucun commerce que quelques peaux d'ours et chevreuil avec les Sauvages, avec lesquels ils n'ont aucune guerre.

Cette rivière des Indios n'ayant pas d'entrée que pour des chaloupes, nous continuasmes notre route à l'ouest, le long de la coste, jusques à une baye nommée Pensacola, dans laquelle il tombe une assez grande rivière, distante de celle des Indios de treize lieues, où nous trouvâmes deux navires mouillez le 26^e du mois, et un établissement fait, où estoient trois cents Espagnols, venus de la Vera Cruz depuis trois mois. Nous trouvâmes dans l'entrée de ce hâvre, qui est très beau, vingt-deux pieds d'eau le moins. Cet établissement n'estoit encore qu'un carré de palissades à hauteur d'homme.

Le 30^e, nous appareillâmes, le vent à l'est-sud-est, pour continuer notre route à l'ouest.

Le 31^e, sur les deux heures après midy, nous nous rendismes deux lieues au large de l'entrée de la Mobile, où nous mouillâmes l'ancre par huit brasses d'eau.

Le 4^e février, sur les quatre heures du soir, nous appareillâmes pour continuer notre route le long de la coste, n'ayant trouvé sur une barre, qui est à cinq quarts de lieue de cette baye et de l'entrée, que treize pieds d'eau, passé cela, quatre et cinq brasses. Cette baye est fort belle à habiter, dans laquelle il

tombe une grosse rivière d'eau trouble. Cette baye est distante de Pensacola de treize lieues à ouest un quart sorouest, à treize ou quatorze lieues de la Mobile à l'ouest. Nous avons entré nos vaisseaux et mouillé à l'abry des mauvais temps, où je me résolus de les laisser pour aller découvrir avec des chaloupes les environs de Lago de Lodo. C'est le nom que les Espagnols donnent à ce que l'on nomme sur les cartes la baye du Saint-Esprit.

Le 19^e, je pris à M. de Chasteaumorant seize barriques de vin à 150 livres la barrique, dix barils de farine à le baril, et soixante-treize tonnes de beurre à pour le compte du munitionnaire. Ne sçachant pas ce que nous resterions à cette coste, ayant demandé d'estre payé pour cela à Saint-Domingue, j'escrivis à M. Ducasse pour cela.

Le 20^e, n'ayant point besoin de M. de Chasteaumorant, il s'en retourna à Saint-Domingue. J'ay eu l'honneur de vous escrire par luy et de vous rendre compte de tout ce que j'avois fait jusques à ce temps-là. Je le feray pour la suite par cette lettre en abrégé, *vous envoyant mon journal jour par jour* de tout ce que j'ay fait et appris du pays.

Le 27^e, je partis pour le Malbanchia, c'est le nom que les Sauvages donnent au Mississipi, avec deux biscayennes et deux canots d'escorce et trente-trois personnes. Je me rendis à l'entrée de la rivière de Malbanchia, le 2 mars sur le soir, que je trouvay barrée par des roches de bois pétrifié et devenu en roche assez dure pour résister à la mer. Je passay entre celle des roches où il me parut que la mer ne brisoit point et où il y avoit le plus d'eau, où je trouvay douze pieds d'eau. Cette entrée est barrée par plusieurs de ces roches, à une lieue un quart au large de la rivière; j'ay couché à deux

lieues dans la rivière, que je trouvay profonde de dix ou douze brasses et large de quatre et cinq cents toises.

Le 3^e, le vent m'empeschant de bien sonder entre ces roches des trois fourches que la rivière fait à trois lieues de la mer, j'ai pris résolution de monter jusques aux Bayogoulas, que j'avois vus à la baye des Bilocchi, à quatre lieues des navires, qui m'avoient fait entendre que leur village n'estoit qu'à huit jours de marche en canot de la baye des Bilocchi, qui pouvoient faire soixante lieues environ. J'en avois desjà fait trente. Il estoit nécessaire que je montasse cette rivière pour en reconnoistre la profondeur et les lieux propres à establir, et visse les villages que nos François disoient avoir veus dessus en allant et venant, et où ils prétendent que les Quinipissas sont dessus à trente et quarante lieues de la mer. Il estoit nécessaire que je liasse amitié avec ces Sauvages pour en tirer du secours et des connoissances du pays pour l'establissement que j'avois ordre de faire. Le bon vent de sud-est et est me fit remettre au retour à sonder les entrées et monter la rivière.

Le 7^e du mois, environ à trente-cinq lieues en haut dans la rivière, je trouvay des Sauvages, qui me dirent qu'il y avoit encore à aller au village des Bayogoulas trois jours et demi, et que c'estoit le premier village que je trouverois. Je pris un de ces Sauvages pour me guider et pour sçavoir des nouvelles. J'arrivay à ce village le 14 à midy, où je fus parfaitement reçu à leur manière; je le trouvay distant de la mer de soixante-quatre lieues, et cela bien verifié par des hauteurs prises au soleil. Le chef des Mougoulachas, qui est une nation jointe aux Bayogoulas et ne font les deux qu'un mesme village, avoit un capot de serge de Poitou bleu fait à la Cana-

dienne, qu'il me dit que Tonty, en passant, luy avoit donné. Ils me donnèrent plusieurs enseignes comme il estoit venu à leur village, me montrant des haches et cousteaux de luy. Depuis la mer jusques à ce village, je n'ay trouvé rien qui marquast que des François eussent passé par là. Je ne voyois point des Tangibao et des Quinipissas, comme les relations le disent, que je voyois visiblement estre fausses, comme ce qu'ils ont escrit du Canada et de la baye d'Hudson et du retour du sieur Cavalier de la baye Saint-Louis. Il^r rapporte beaucoup de choses fausses, au rapport du journal du sieur de Joustel, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Ces Bayogoulas me marquent que les Quinipissas estoient à cinquante lieues à l'est dans les terres et qu'ils estoient six villages de cette nation. Ils me dirent que la rivière ne se fourchoit point; ils me nommèrent les nations qui sont dessus. Me voyant si haut, sans avoir de preuve certaine que ce fust le Mississipi et qu'on me diroit en France que ce ne l'estoit pas, n'ayant veu aucune nation dont les François eussent parlé dans les relations, j'ay cru devoir aller aux Oumas, où je sçavois que Tonty avoit esté, et que je ne pouvois pas aller trente lieues sans trouver la fourche dont les relations parlent, par laquelle je ferois descendre une chaloupe et un canot pour connoistre laquelle des deux seroit la meilleure à habiter. Je craignois que les Sauvages ne voulussent me cacher cette fourche pour m'engager à habiter la leur, par l'avantage qu'ils en retireroient. Je me résolus d'aller aux Oumas; le chef des Bayogoulas s'offrit à venir avec moy avec huit de ses femmes en canot.

Le 16^e, je partis pour les Oumas, où je me rendis le 20^e à

1. Tonty.

dix heures, distant des Bayogoulas de trente-cinq lieues. Je fus dans le village, que je trouvay à deux lieues et demie dans les terres, où je fus bien receu et où je ne peus rien sçavoir que ce que j'avois sçeu à l'autre; ils me parlèrent fort de Tonty, qui avoit couché plusieurs nuits chez eux et qui leur avoit fait des présens.

Le 21^e, je m'en revins joindre mes chaloupes, assez embarrassé de ce que je devois faire, me voyant à près de cent trente lieues des navires et cent de la mer, n'ayant plus de vivres que du bled d'Inde, sans viande ni graisse, mes gens très fatigués et hors d'espérance de trouver de fourche, un courant très rude à refouler. Appréhendant que les Oumas n'eussent les mesmes raisons que les Bayogoulas, je leur fis connoître que je sçavois qu'il y avoit une fourche, où je voulois aller pour faire descendre à la mer par là une partie de mes gens, que cette fourche devoit estre près d'une rivière qui vient de l'ouest qui tombe dans le Malbanchia, qu'ils me nommèrent Tassenocogoula, que je voulois aller voir les Naché ou Telhoel, qui est la première nation au-dessus de chez eux, où ils s'offrirent de me mener, et pour cela me donnèrent un canot avec six hommes, et je partis le 22^e. Je pris dans ma chaloupe un Taensa qui connoissoit le pays, ayant esté jusques aux Acansas, pour le questionner séparément des autres et luy faire faire des cartes du pays. Il m'assura qu'il n'y avoit point de fourche des Oumas aux Akansas, me marqua toutes les rivières qui tombent dans le Malbanchia depuis les Akansas, me parla de celle de la Sablonnière, qui se nomme Tassenocogoula, et des nations qui sont dessus, chez lesquelles M. Cavelier passa, s'en venant de la baye Saint-Louis. Ne pouvant douter que tant de Sauvages peus-

sent nous cacher cette fourche, surtout ce Taensa, qui estoit bien aise que je fusse à son village et qui me voyoit parti pour cela, ne pouvant pas prudemment m'engager plus avant et le temps me pressant de m'en retourner aux vaisseaux pour songer à faire l'establissement et chercher le lieu propre à cela, n'en ayant pas encore trouvé et le *Marin* qui manquoit de vivres, Surgères en partant m'ayant demandé un ordre que je luy donnay pour s'en aller dans six semaines, si je n'estois de retour, je revins sur mes pas aux Oumas de trois lieues et demie au-dessus de leur village, bien fasché contre le Recollect d'avoir fait une relation et exposé faux et trompé tout le monde, par là engagé des gens à bien souffrir et faire manquer une entreprise par le temps, que l'on consume en recherches des choses supposées et fausses, qui m'a fait un très grand tort.

Le 24^e, j'arrivay à une petite rivière ou ruisseau, qui est à cinq lieues environ au-dessus des Bayogoulas, à l'est de la rivière, qui descend à la mer; c'est la seule fourche qu'il nous ait marqué que fait le Malbanchia. Je pris le party de descendre par là à la mer avec les deux canots d'escorce et quatre de mes gens, et j'envoyay les deux chaloupes descendre le fleuve, avec ordre de sonder les entrées de la rivière au bas de la mer.

J'entray dans cette petite rivière, qui n'avoit de large que huit ou dix pas aux basses eaux et trois ou quatre pieds d'eau, pleine de bois renversez, qui la barroient en plusieurs endroits, où il me fallut faire plusieurs portages pendant huit à neuf lieues qu'elle a de long, après quoy elle tombe dans d'autres rivières et lacs qui la grossissent et d'où il y a tousjours beaucoup d'eau, deux et trois brasses, et dans les lacs

sept à huit pieds. Elle tombe dans le fond de la baye de Lago de Lodo, à huit lieues à l'ouest, d'où sont les navires mouillez; elle passe par de très beaux pays. Au fond de la baye, qui estoit à huit lieues à l'ouest des navires, il y avoit un lac, à trois lieues de là, de vingt-cinq lieues environ de long, le fond du quel court comme le Mississipi, et, en plusieurs endroits, ils ne sont séparés l'un de l'autre que par une langue de terre de un quart de lieue, demie-lieue à vingt-cinq, trente, quarante et quarante-huit lieues avant dans le Malbanchia. Je me rendis aux vaisseaux le 31^e au matin, les trouvant esloignez de l'entrée de la rivière, par où j'ay descendu, de quarante-six lieues à l'est-sud-est. C'est le chemin le plus commode pour aller aux Bayogoulas, où on ne trouve que très peu de courants, au lieu que le Malbanchia est très rapide et où il est impossible que des bastiments puissent monter plus de vingt lieues sans abattre les bois et attendre les vents à chaque détour, les courants très forts faisant par heure cinq quarts de lieue et plus. Les terres du bord de la rivière neyent partout en bien des endroits, que nous avons veus à une lieue plus ou moins dans les terres; elles ne neyent pas environ à trente lieues de la mer. Le sieur de Sauvole, qui, en descendant avec les chaloupes, se rendit aux vaisseaux huit heures après moy, a remarqué un endroit où le bord ne neye pas. Il s'en pourroit trouver peut estre de plus près de la mer à vingt ou vingt-cinq lieues ou à une lieue dans les terres; mais il faut du temps pour chercher cela, car tous les bords de la rivière sont si pleins de cannes, qu'il faut bien du temps pour avancer d'une demi-lieue dedans, et d'où on ne descouvre pas de loin ce qui est autour de soy. On trouve partout dans cette rivière dix-huit et vingt brasses d'eau, depuis les Oumas

jusques aux fourches qu'elle fait à la mer. Le sieur de Sauvole ne peut sonder, en s'en venant, l'entrée du milieu à cause du vent; elle luy parut barrée, comme celle de l'est, de roches à une lieue dehors. Les vents estant bons pour gagner les vaisseaux et n'ayant que très peu de vivres, n'en ayant pas pris aux Bayogoulas, qui se fâchèrent contre eux, sur une insulte que leur fit le Pere Récollet pour son bréviaire qui luy fut pris ou perdu au débarquement, en ayant accusé les Bayogoulas, dont le chef se fâcha et fit entendre à nos gens de se retirer. On fit retirer ce Père à la chaloupe et on le raccommoda un peu avec eux, et ils en partirent assez bons amis, sans avoir eu pourtant de bled d'Inde. Ayant sceu aux Oumas par le chef des Bayogoulas que celui des Mougoulachas avoit un papier semblable à celui que je leur laissois, qui estoit une lettre pour les premiers François qu'ils verroient, que Tonty avoit donnée à ce chef, pour un capitaine qui devoit venir de la mer, je ne doutay pas que ce ne fust une lettre de Tonty pour M. de La Salle. Je donnay ordre à mon frère, en passant, de l'avoir et plustost de l'acheter, ce qu'il fist pour une hache. C'estoit une lettre de Tonty escrite à M. de La Salle, datée du village des Quinipissas du 20 avril 1685, que j'ay l'honneur de vous envoyer ci-joint, où vous verrez, Monseigneur, que c'est les Bayogoulas et Mougoulachas, qu'il nomme Quinipissas. Je ne vois par quelle raison, que celle d'avoir voulu déguiser la vérité, pour que le Malbanchia ne fust pas connu pour le Mississipi, de crainte que l'on ne fust sur leurs brisées, et par là leur enlever les mines d'argent et or du Nouveau Mexique et du grand Quivira, qu'ils regardent comme à eux à la première guerre, s'en croyant très près, dont nostre approche ne plaist pas aux Espagnols.

Après avoir visité plusieurs endroits propres à faire un établissement, les vivres ne nous permettant pas de rester plus longtems à ceste coste, nous avons cru le devoir faire à la baye des Biloxi, à quatre lieues au nord-nord-est, d'où estoient les navires mouillés et qui en peuvent approcher à deux. Il n'y a, pour entrer dans cette baye, que sept pieds d'eau. Nous n'avons choisy cet endroit que par rapport à la rade, d'où les chaloupes de nos vaisseaux pouvoient aller et venir tous les jours, et que nous pourrions, sans nulle crainte, nous servir d'une partie de nos équipages pour travailler au fort que j'ay fait faire là, en attendant que l'on voye où l'on jugera apropos de placer une colonie et dans les lieux les plus avantageux. Ce fort est de bois, à quatre bastions; deux sont de pièce sur pièce d'un pied et demi, d'un pied de haut, ponté comme un navire, sur quoy est le canon avec un parapet de quatre pieds de haut; les deux autres de bonne palissade bien doublée, dans lesquels il y a quatorze pièces de canon et de la munition suffisamment. J'y ay laissé pour commandant le sieur de Sauvole, enseigne de vaisseau sur le *Marin*, qui est un homme de mérite et d'un esprit capable de se bien acquitter de cet employ, et mon frère de Bienville pour lieutenant du Roy et le sieur Levasseur Russouelle, Canadien, pour major, avec l'aumosnier de la *Badine*, le Récollect ayant demandé à s'en revenir, soixante-dix hommes et six mousses avec des vivres pour six mois; j'y ay fait semer des pois et bled d'Inde, qui estoient levez quand j'en suis party. Il y a lieu de croire que tout viendra bien en ce pays-là, qui est tempéré; on y pourra faire venir ce qui vient aux Isles, sucre, indigo, les patates et ignames, que nous avons plantées, qui y viennent bien.

Je n'ay pas cru devoir y laisser moins de monde pour tout ce qu'ils ont à faire et se maintenir contre les Espagnols, s'ils veulent entreprendre de les chasser. J'ai sceu par cinq Espagnols, désertez de Pensacola pour aller au Mexique par terre, que des Sauvages ont amenez au fort, que deux jours après que nous fusmes partis, le Gouverneur s'en fut dans le navire, qui estoit là, à la Vera-Cruz, pour donner advis au Vice-Roy que nous estions à la coste et demander du secours. Ils ont fait partir de là trois petits bastimens pour la Havane et la Vera-Cruz pour avoir des secours de vivres, il y avoit quatre mois, quand ils en sont partis sans en avoir de nouvelles. La pluspart de leurs gens désertent et meurent de misère. J'ay à bord trois de ces Espagnols qui estoient là par force, et sont métis créoles. Il y en a un qui donne volontiers connoissance de tout le Nouveau Mexique et des Mines de Saint-Louis du Potosi. Il souhaiteroit que l'on voulust aller prendre le Mexique. Il guideroit partout. De la manière qu'il parle de ce pays, il ne faudroit pas grandes forces pour s'en rendre maistre, si l'on avoit quelques idées de ce pays là. On pourroit tirer quelque connoissance de ces hommes qui serviroit. Je l'arrestera y à La Rochelle jusques à ce que j'aye response là dessus. Les Espagnols leur avoient donné une idée bien différente de ce qu'ils voyent. Je les ay traitez le mieux que j'ai pu, afin qu'ils puissent se louer des François dans leur pays, qui sera facile à aller piller dans la guerre. Si vous permettez, Monseigneur, que ces gens s'en aillent par l'Espagne, ils auroient besoin de quelques pistoles par charité pour leur conduite.

Le fort estant achevé et les magasins faits, je fis un recensement de tout ce que je laissois, dont j'ay chargé le sieur

de Sauvole; il se trouva plusieurs vivres gastés. Quoy que je ne doutasse pas que vous ne fissiez partir de France un bastiment pour leur en apporter aussitost que nous serions arrivez, et qu'il se rendroit devant qu'ils en manquassent, j'ai creu, pour une plus grande précaution, devoir envoyer un de nos traversiers à M. Ducasse pour luy en demander. Il devoit partir trois ou quatre jours après moy, avec un équipage de dix hommes et un garçon de la garnison.

Le 3^e may, nous avons appareillé, Surgères et moy, de la rade et sorty pour faire la route de France et debouqué par le Bahama; un coup de vent de sud et la brume nous ont séparé à quatre-vingts lieues au sor-ouest du grand banc le 11 de juin. Il ne tardera pas à arriver, nos vaisseaux estant assez esgaux de voiles. Il m'est mort dans le voyage trois Canadiens de la peste des Isles, et mon contre-maistre, et deux matelots des fièvres; tout mon équipage s'est bien porté. J'ay vingt hommes à présent malades, et il en tombe tous les jours du scorbut, depuis que je suis dans les pays froids.

Je souhaite, Monseigneur, que vous soyez content de nostre conduite. Nous avons bien fait tout ce que nous avons pu pour cela, et ne nous sommes pas esparagné nos peines et soins jour et nuit, et n'avons pas perdu un moment de temps pour exécuter les ordres dont vous nous aviez fait l'honneur de nous charger. M. de Surgères ne s'y est point esparagné, non plus que tous les autres officiers, qui sont tous gens de mérite et capables, qui espèrent, Monseigneur, que vous voudrez bien vous souvenir d'eux pour leur avancement et le mien, que je vous prié de m'accorder. Je vous en seray toute ma vie très humblement obligé. J'ai creu, Mon-

seigneur, que vous trouveriez bon que je vous dépeschasse un officier du bord pour vous donner avis de mon arrivée. Je l'aurois fait moy mesme, si je l'eusse osé, avant que d'avoir désarmé le vaisseau.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

IV

JOURNAL DE LA NAVIGATION

DE LEMOYNE D'IBERVILLE

AUX COTES SEPTENTRIONALES DU GOLFE DU MEXIQUE

POUR L'OCCUPATION DU MISSISSIPI.

(DÉCEMBRE 1698-3 MAI 1699.)

NAVIGATION DE LA *BADINE*

I

JOURNAL DE D'IBERVILLE.

Je prends mon départ de Léogane, qui fut le 31 décembre, à neuf heures du soir, en 1698.

Le premier jour de l'année 1699, à midy, nous sommes par la latitude de 19 degrez 12 minutes nord et par 30 degrez de longitude; je suis environ à dix lieues à l'ouest de Léogane, à deux lieues au large de terre et une lieue et demie au large de la Gouenave.

Du 2 janvier 1699. Je suis, à midy, par les 18 degrez 30 minutes latitude nord et par 301 degrez 14 minutes de longitude; sur les six heures du soir, nous sommes à deux lieues et demie au large de Nypes, où j'ay un traversier pour acheter des volailles pour les malades, que je fis partir pour cela le 28 décembre. Je luy ay envoyé dès midy ma biscayenne pour l'advertir de sortir et de me rejoindre. Les vents sont au nord, qui donnent droit dans cette anse, où la mer est fort grosse, et on ne doit point hasarder de mouiller de bastimens sans grande nécessité. Le traversier ne pou-

vant appareiller, je demeuray sous voile toute la nuit, avec le *Marin* et l'autre traversier, à trois lieues au large de ce hâvre. Le *François* a tousjours chassé, et nous ne le voyions plus à huit heures du matin. Mon traversier et ma biscayenne m'ont joint et apportent cent trente-huit volailles, qui ont cousté 25 livres; ils n'ont pu en avoir davantage. Nous sommes en calme. Nous avons bien des malades en tous nos bastimens, plusieurs de la peste.

Le 3^e, à midy, nous sommes par 18 degrez 40 minutes et 301 degrez 2 minutes de longitude. Je suis environ à quatre lieues au large de l'isle, de l'ouest des Caymites; les deux isles ont bien chacune deux lieues de long, esloignées l'une de l'autre d'une lieue et demye, et de la grande isle de Saint-Domingue de demy lieue en apparence. Nous ne trouvons que des calmes. Nous voyons un bastiment le long de la terre, qui court à l'est, et un navire au nord, à six lieues de nous, qui court à l'ouest sor-ouest à six heures du soir; nous remarquons que c'est le *François*, à qui les nordes ont fait peur, dont on parle beaucoup en ce pays.

Le 4 janvier 1699, à midy, je suis par 19 degrez latitude nord et 300 degrez 30 minutes de longitude. Le cap Saint-Nicolas nous reste au nord-est un quart de sud. Nous voyons le bout de l'isle de Cube de l'est, ou du moins des terres hautes. Du bout de cette isle, au nord-nord-ouest, à plus de quinze lieues d'icy, toutes les terres que je vois de ces isles sont toutes montaigneuses et vilain pays en apparence. Les vents sont au nord-est, petit vent. Le *François* nous a rejoints. Nous trouvons que les courants nous portent fort viste. Levasseur, maistre du grand traversier, est fort mal, et un nommé Bourgeois, Canadien. J'en ay

deux à bord aussy fort mal de la peste, et bien dix malades d'ailleurs des fièvres.

Le 5^e, ces vingt-quatre heures, je trouve avoir couru à l'ouest 3 degrez 50 minutes; nord, quatorze lieues cinq minutes; par conséquent, je dois estre dans la latitude de 19 degrez 23 minutes nord et 299 degrez 44 minutes de longitude. Les vents ont esté au nord-est et est petit vent. Nous courons de l'isle de Cube à trois lieues au large. Les terres paroissent toujours montaigneuses et arides.

Le 6^e, à midy, j'ay trouvé, par mes courses réduites, avoir couru à l'ouest 8 degrez; nord, trente-cinq lieues; par conséquent, je dois estre dans la latitude de 19 degrez 30 minutes et 297 degrez 57 minutes de longitude. A dix heures du matin, nous estions à trois lieues au sud de Saint-Jacques, que je trouve estre par 19 degrez 40 minutes nord. Nous voyions fort à clair les tours des murailles qui défendent l'entrée du hâvre, qui est une petite rivière, à l'entrée de laquelle les navires mouillent. La ville est à une lieue avant en terre sur le bord de la rivière; cet endroit paroist un plat pays d'environ quatre lieues de long de la mer, deux lieues de profondeur jusques aux montaignes. Les montaignes de cuivre sont à l'ouest de Saint-Jacques environ quatre lieues. Elles sont les plus hautes de ces environs. On prétend qu'elles sont abondantes et esloignées de la mer de trois lieues environ.

Le 7 Janvier, mes courses réduites me donnent de latitude arrivée 19 degrez 45 minutes et 296 degrez 30 minutes de longitude. Nous sommes à quatre lieues au large de l'isle. Les terres sont toujours fort hautes et montai-

gneuses; la coste ne court que l'ouest. Il n'y a point de pointe qui mette dehors, à ce qui me paroist. Le vent à esté à l'est-nord-est. Nous vismes hyer au soir trois navires à trois lieues à l'ouest de nous, qui couroient au sud, comme s'ils alloient à la Jamaïque.

Le 8^e, à midy, je trouve avoir couru à l'ouest, les vingt-quatre heures, dix-huit lieues par estime, qui me donnent de latitude arrivée 19 degrez 37 minutes et 295 degrez 35 minutes de longitude. Ayant pris hauteur au soleil, la terre à deux lieues de moy pour horizon, j'ay trouvé 19 degrez 17 minutes; le cap de Crux me reste au nord-ouest à trois lieues. C'est une terre basse à ras d'eau, à voir de dessus le pont de trois lieues. Il paroist un navire mouillé dans l'ouest d'elle, environ à une lieue au large. Par toutes les cartes, le cap de Crux est marqué par 19 degrez et 50 minues, et 19 degrez 45 minutes, et je ne le trouve que par 19 degrez 30 minutes au plus, de manière que la coste du sud de l'isle de Cube est marquée plus nord qu'elle n'est de 15 minutes au moins. Je ne compte de Saint-Jacques à ce cap de Crux que cinquante à cinquante-cinq lieues, le cours ouest et ouest un quart sor-ouest. Je ne trouve point que toutes ces terres soient marquées par leur vraie longitude; c'est pourquoy je vais prendre mon départ et mon point de longitude du cap de Crux.

Le 9^e, par mes courses réduites, partant du méridien du cap de Crux et de ma latitude de midy, 19 degrez 18 minutes, je trouve avoir couru à l'ouest sor-ouest trente-quatre lieues, estre par conséquent dans la latitude de 19 degrez et 1 degre 46 minutes ouest du cap de Crux. A deux heures après midy, nous avons decouvert le Petit Cayman à l'ouest

nord-ouest de nous, de dessus la grande hune, à six lieues environ. Je trouveray, par conséquent, selon mon estime, par 19 degrez 8 minutes la coste du sud et le bout est à 2 degrez 4 minutes ouest du cap de Crux. On estime cette isle par 19 degrez 30 minutes nord. Je ne sçay qu'en croire, car on estime le cap de Crux plus nord de 25 minutes qu'il n'est. Partant de trois lieues au large du cap de Crux, faisant le ouest un quart sor-ouest, je passe à deux lieues et demie de cette isle au sud, et M. de Chasteaumorant, à qui je venois de parler et demander à combien il s'en faisoit, me dit que cette isle leur restoit à l'ouest sor-ouest à quinze lieues, et nous l'avons trouvée à l'ouest nord-ouest à cinq ou six lieues. Sur quoy il me dit que c'estoient les courants qui les avoient portés au sud, ce que je ne crois pas. J'ay trouvé mon estime bonne en plaçant cette isle plus au sud à proportion des autres terres. M. de Graf, qui est expérimenté sur ces cartes là, m'asseure avoir pris hauteur dessus par 19 degrez 30 minutes nord, et avec cela me dit que cette isle est du cap de Crux à l'ouest un quart sor ou est quarante lieues, qui me donnèrent 24 minutes plus sud que le cap de Crux, n'estant qu'à 19 degrez 25 minutes ou 30 au plus. Il m'asseure avoir remarqué que les courants portoient à l'ouest nord-ouest ordinairement, ce qui peut donner une différence sur cette course de deux ou trois lieues plus nord, la faisant avec un bon vent, surtout les courants n'estant pas réglés ou connus.

Le 10^e, à midy, ma course réduite me donne de latitude, arrivée, 19 degrés 55 minutes à ouest, du cap de Crux 3 degrez 16 minutes; les vents sont au sud-sor-ouest et sor-ouest en brouillards.

Le 11^e, à midy, je trouve avoir couru ces vingt-quatre heures à l'ouest un quart nord-ouest dix-sept lieues et demie, qui me donnent de latitude arrivée, 19 degrez 45 minutes et 4 degrez 12 minutes ouest de mon méridien. Les vents ont tourné du sor-ouest aux ouest et nord-ouest, nous sommes les deux ris pris dans nos huniers. J'ay ce matin embarqué ma biscayenne, je l'ay d'un bord et ma chalupe de l'autre, le milieu du navire est libre.

Le 12^e, à midy, mes courses réduites, ces vingt-quatre heures me donnent de latitude, arrivée, d'estime 20 degrez 4 minutes et de longitude ouest du cap de Crux 4 degrez 55 minutes. Les vents ont esté, ces vingt-quatre heures, du nord au nord-est, temps couvert comme dans l'automne en Canada; nous sentons un peu de froid, à prendre les camisoles d'estoffe pour celles de toile.

Du 12^e au 13^e, à midy, je trouve avoir couru nord-ouest 2 degrez 30 minutes nord, vingt-huit lieues un tiers; par conséquent je suis dans la latitude de 21 degrez et ouest de mon méridien de 6 degrez. Les vents ont esté au nord-nord-est assez bon frais.

Le 14^e, à midy, mes courses réduites me donnent de latitude, arrivée, 21 degrez 20 minutes et de longitude 6 degrez 15 minutes ouest du cap de Crux. A midy, je suis à une lieue et demye à l'est-sud-est du cap de Coriente, où j'ay pris hauteur de 21 degrez 18 minutes. A une lieue de terre, cette coste est toute plate, sans élévation depuis la baye Philippe jusqu'au cap Coriente, à ne les voir que de dessus le pont, la mer que de trois lieues et demie au plus, à une lieue à l'est du cap Coriente. Il y a une anse de sable blanc assez remarquable. Depuis le cap jusqu'à cette anse de sable,

la coste est et ouest, et depuis cette anse allant à la baye Philippe, la coste court le nord-est un quart d'est environ douze lieues. Le cap Coriente est une pointe basse, où il paroist un tas de pierres sèches les unes sur les autres, elevées de douze ou quinze pieds, sur laquelle il y a une croix où se tient une vigie en temps de guerre. Le rivage de la mer est un pays plat, de roche, peu de bois; à une lieue en terre il en paroist.

Du cap Coriente la coste court au nord-nord-ouest une lieue et au nord-nord-est deux lieues et demye, qui fait une baye, et la terre court à l'ouest-sor-ouest jusques à deux lieues du cap Saint-Antoine, du cap de Coriente. Il me paroist qu'il n'y a que l'ouest et ouest un quart sor-ouest à faire pour aller au cap Saint-Antoine environ dix ou onze lieues. Nous avons passé la nuit sans faire de chemin de beau vent d'est-nord-ouest, le pilote du *François* se trouvant à terre et moy à dix lieues.

Du 15^e, à midy à huit heures du soir hier, j'estois à une lieue du sud du cap Saint-Antoine par la latitude de 21 degrez 30 minutes, et de la longitude du cap de Crux de 6 degrez 45 minutes ouest; nous avons resté costé en travers toute la nuit, le *François* croyant doubler le cap. A sept heures du matin le cap nous restoit à l'est une lieue. Ce cap, venant du cap de Coriente, se peut ranger à demy lieue et moins jusqu'à une lieue de la pointe de Colorado, au large de laquelle il y a des hauts fonds à une lieue et cinq quarts de lieue au large, que l'on peut ranger à la sonde. Du cap Saint-Antoine à la pointe de Colorado la coste va en tournant du nord un quart nord-ouest au nord un quart nord-est, deux lieues et demye de l'un à l'autre; toutes

ces terres sont basses, il n'y a nul danger. Partant du cap Saint-Antoine la nuit, faisant le nord un quart nord-ouest, vous parez la pointe du Colorado, s'entend les basses, si vous craignés faire le nord-nord-ouest. A midy je suis par la latitude observée de 21 degrez 57 minutes et à la longitude ouest du cap Saint-Antoine, d'où je prends mon méridien de départ de cinq minutes : longitude, 21 degrez 57 minutes, latitude 5 minutes; le cap me reste au sud un quart sud-est neuf lieues. J'ay sondé à une lieue au sud du cap à cent cinquante brasses, point de fond. Les vents ont esté à l'est-nord-est. Je trouve le cap Saint-Antoine par 21 degrez 30 minutes nord, et il est marqué par toutes les cartes par 22 degrez.

Le 16^e, je suis party latitude 23 degrez 58 minutes et longitude ouest du cap de 30 minutes. Les vents ont esté à l'est et nord-est, petit vent calme. Il fait tous les jours beau soleil et temps clair.

J'ay observé la variation au soleil couchant et levant et ne la trouve qu'un degré nord-ouest.

Le samedi 17 janvier 1699, nos courses réduites me donnent de latitude, arrivée, 3 degrez 50 minutes nord et 36 minutes ouest du cap Saint-Antoine; le vent a esté du sud-est au sud, un petit vent et calme; beau temps, clair, sans nuage.

Le 18^e, mes courses réduites me donnent de latitude, arrivée, 24 degrez 56 minutes nord et 59 minutes ouest du cap Saint-Antoine. Les vents ont esté au sud-sor-ouest en beau temps, petit vent. J'ai sondé à deux cent quinze brasses d'eau sans trouver de fond.

Mes courses réduites, du 18^e au 19^e à midy, me donnent

de latitude, arrivée, 24 degrez 54 minutes et 1 degré 25 minutes ouest du cap Saint-Antoine. Le vent a esté au sud et sor-ouest, petit et beau soleil; un peu de nuages. J'ay sondé à deux cent treize brasses, point de fond.

Mes courses réduites, du 19^e au 20^e, me donnent de latitude, arrivée, d'estime 26 degrez 34 minutes, et 1 degré 42 minutes ouest, du cap Saint-Antoine 2 degrez 15 minutes ouest. Les vents ont varié de l'est à l'ouest par le sud en brouillards, pluyes, éclairs et tonnerre. Il y a venté assés bon frais, surtout à l'ouest-sor-ouest, à ne porter que le grand hunier et les deux basses voiles.

Le 22^e janvier 1699, mes courses réduites me donnent de latitude, arrivée d'estime, 28 degrez 38 minutes nord, et ouest du cap Saint-Antoine 2 degrez 18 minutes. Les vents de l'ouest ont calmé à minuit; la mer estoit assés grosse du sor-ouest et ouest. Nous voyions de gros goëllans blancs et gris et la mer couverte de petites galères. Il s'est élevé une petite brume du sur-ouest et ouest, qui a couvert tout le ciel, et le vent a fraischi du sud-est. Petitvent. Nous ne trouvions point de fond à 200 brasses de ligne.

Le 23^e, à midy, mes courses réduites me donnent de latitude arrivée, observée, 29 degrez 25 minutes nord, et de longitude de ouest du cap Saint-Antoine 2 degrez 20 minutes. Hier, à huit heures du soir, par 29 degrez, je sonday et trouvay le fond cent soixante-dix brasses de six pieds la brasse, le vent au sud, embrumé; je mis costé en travers, dérivant au nord en deux lieues de dérive au nord-nord-est. Je n'ay plus trouvé que cent huit brasses, fond de vase noire. A la pointe du jour, nous avons appareillé, le vent au nord-ouest et nord. J'ay fait le nord-nord-est et

l'est-nord-est, sondant d'heure en heure. Dans l'espace de cinq quarts de lieue de chemin à l'est-nord-est, l'eau a diminué de cent brasses à quinze brasses; le fond est vase jusqu'à soixante-dix et de soixante-dix jusqu'à quarante, vase sablard, et jusqu'à vingt-huit, sable pur fin, meslé de grains de toutes couleurs; à quatre heures et demye du soir, j'ay veu la terre au nord-est, à huit lieues de moy, en mouillant l'ancre. Je criay au *Marin* de chasser jusqu'à soleil couché, dessus, qui m'a dit avoir veu une pointe courir au ouest-nord-ouest et est-sud-est. Il a sondé à vingt-huit brasses d'eau de cinq pieds la brasse; j'ay mouillé à vingt-huit brasses d'eau par la latitude de 29 degrez 39 minutes nord et 2 degrez 12 minutes ouest du cap Saint-Antoine. Après le jour couché, je remarquay des feux à terre au nord-ouest un quart de nord, à vingt lieues; je crois que ce sont des prairies que les Sauvages bruslent pour la chasse du bœuf dans ces saisons. Nous avons pesché trois rouges et deux requins.

Le 24^e janvier 1699, à midy, je suis par la latitude de 30 degrez nord et 2 degrez 18 minutes. La terre me paroist rouge au nord, à deux lieues et demye, courant à l'est et à l'ouest, à la vue. Ce matin, à la pointe du jour, nous avons appareillé; le *Marin* a arrivé à l'ouest-nord-ouest trois lieues sur le petit traversier qui n'avoit pas pu nous joindre. Je forçay de voiles au nord-nord-ouest pour aller chercher la terre, le vent à l'est-nord-est. Je courus au nord-nord-ouest, neuf lieues. J'ay veu la terre du haut du mast à quatre lieues, et suis à dix-huit brasses d'eau, de six pieds la brasse. A midy, à dix-sept brasses, le fond de sable, gravier et vase sard. A l'abord de ces terres on voit des dunes de sable

qui paroissent fort blanches; au nord de moy, il me paroist une moyenne rivière. J'ay couru le long de la coste à une lieue et demye de terre, par huit brasses d'eau, trois lieues. Les vents estoient du large. Le bord de la mer paroist couvert d'arbres assez hauts, derrière lesquels il paroist des prairies. Le feu que nous vismes hier au soir me reste au nord dans les terres, bien dix lieues. Je vois à quatre heures après midy, à trois lieues à l'est, environ trois lieues dans les terres, deux grosses fumées au soleil couchant. Je mouillay droit au sud un quart sud-est du cap Blanc, à une lieue et demie de terre, par onze brasses, sable gris assez fin. Les autres navires et traversiers sont à une lieue au large, où le calme les a pris. Ma biscayenne a marché à demi-lieue à terre de moy. J'ay fait tirer un coup de canon pour attirer les Sauvages sur le bord de la mer, pour les voir demain, si le vent ne m'est pas bon pour faire route à l'ouest.

Le 25^e janvier 1699, mes courses réduites me donnent de latitude, arrivée, 20 degrez 9 minutes nord et 2 degrez 40 minutes ouest du cap Saint-Antoine. Ce matin, à la pointe du jour, nous avons appareillé. J'envoyay le sieur Des Jordys, avec ma biscayenne, sonder l'entrée de la rivière du cap du Sable ou cap Blanc; j'avois approché avec le navire à un tiers de lieue à dix-brasses. Il m'a paru une entrée de deux cents pas de large, barrée par deux battures, sur lesquelles il y a trois pieds d'eau. Le dedans paroist une grande baye ou lac salé, qui court à l'est-nord-est deux ou trois lieues, et à ouest deux lieues; séparé de la mer par une lizière de terre, qui n'est que des dunes de sable sur lesquelles il y a des bois et paroissent joints à la terre ferme. A deux lieues et demie à l'ouest de l'entrée, il m'a paru encore une espèce

de lac séparé de la mer par des dunes de sable de cent à deux cents pas de large, avec des arbrisseaux dessus, surtout quelques pins peu hauts. De ces dunes à la terre ferme, il peut y avoir de largeur du lac deux lieues. J'ay marché le long de ces dunes à une lieue au large, à neuf brasses d'eau, pendant quatre lieues, et la nuit m'a pris. Je mouillay à neuf brasses. Cette coste porte fort bonne sonde, à une lieue et demie, dix et onze brasses; à une lieue, neuf; à un tiers de lieue, huit; à demy-lieue, sept; à un quart de lieue, cinq. La terre ferme, que je vois au delà de ce lac, paroist très belle, fort unie, couverte de grands bois, la terre assez élevée, à voir de dessus le pont de six lieues. Les vents ont esté à l'est. Sur l'après midy, le temps s'est changé et est devenu brumeux. Ces dunes de sable se peuvent facilement voir de dessus le pont de quatre lieues en beaucoup d'endroits. Dans les gros vents de sud-sud-est et sor-ouest, que la mer est grosse, elle passe sur les dunes de sable. Nous voyons quantité de goëlands sur le bord.

Le 26 janvier 1699, je suis à midy par la latitude de 30 degrez 7 minutes et 2 degrez 57 minutes ouest du cap Saint-Antoine. Il a brumé toute la nuit, nous n'avons pu appareiller qu'à sept heures du matin. Quoi qu'il brumast, je suivis la terre à un tiers de lieue au large par huit brasses, les deux traversiers et biscayenne marchant devant et à terre de nous à neuf heures; nous avons decouvert deux navires mouillés sur le lac et veu l'entrée d'une rivière. La brume espaississant, à ne pas nous voir, j'ay fait mouiller. A trois heures après midi, elle s'est haussée, nous avons veu un pavillon à terre qui nous paroist blanc. Une chaloupe est venue nous decouvrir; on a tiré de terre plusieurs coups de canon;

le temps estant brumeux, nous n'avons peu envoyer à terre. De cette rivière à celle du cap Blanc, il peut y avoir dix à onze lieues est et ouest.

Le 27^e au matin, j'ay envoyé ma chaloupe à terre avec M. de Lescalette, voir qui sont ces gens habitués là et leur dire que nous avons besoin de bois et d'eau, que nous voulions entrer pour estre à l'abry des coups de vent de sud et en seureté, en attendant que nostre bois et eau fussent faits. Il a trouvé que c'estoient des Espagnols venus de la Vera-Cruz depuis trois mois s'establis à ce hâvre, qu'ils nomment Pensacola, sur l'advis qu'ils avoient que d'Europe on y devoit venir. Ils sont environ trois cents hommes qui travaillent à se bastir et n'ont encore de fortification qu'un carré de pieux à hauteur d'homme, à une lieue de l'entrée de la rivière sur la gauche. Le gouverneur a escrit à M. de Chasteaumorant qu'il luy offroit de luy faire faire de l'eau et du bois et qu'il pouvoit entrer à l'abry des vents sans entrer dans le port, luy estant defendu d'y laisser entrer aucune nation estrangère, et qu'il luy envoyoit un pilote, en cas qu'il fust obligé d'entrer pour se mettre à l'abry des mauvais temps.

Le 28^e au matin, nous sommes allés sonder cette entrée, M. de Surgères et moy; le canot du *François* y a aussy esté avec M. de Graff: nous avons trouvé cette entrée fort belle; la moindre eau que nous ayons trouvée a esté vingt et un et vingt-deux pieds d'eau sans fond, qui dure une longueur de câble, après quoy on ne trouve pas moins de trente-deux à trente-quatre pieds d'eau, où l'on peut mouiller à l'abry des mauvais temps, hors de la portée du fort d'un canon de douze balles. Pour entrer dans ce hâvre venant de l'est, il faut suivre la coste par les vingt-cinq à trente pieds d'eau,

jusqu'à ce que vous ameniez le fort au nord et nord un quart de nord-est, allant chercher des récifs de sable que l'on voit toujours briser, qui sont sur la pointe de bâbord en entrant, et les approcher à demi-longueur de câble, où on trouve trente-cinq pieds d'eau, et courir le long au nord-nord-est, jusqu'à ce que vous ayez dépassé les récifs, où vous pouvez mouiller en seureté par trente et trente-cinq pieds d'eau, amenant le fort depuis le nord-est jusqu'au nord-nord-ouest. Vous pouvez passer au-delà du fort en donnant un peu de rond à la pointe de la Croix à tribord, en entrant où il y a un bas fond, sur lequel il n'y a que dix-huit pieds d'eau et dans le chenal à cinq pieds. Cette rivière a bien une lieue de large à son entrée, et le chenal, pour entrer un navire de quatorze pieds d'eau, un tiers de lieue ; du fort à la pointe de la Croix, demy lieue. Cette pointe de la Croix est cette pointe de sable de cette langue de terre ou contre-coste que j'ay trouvée, qui continue depuis huit lieues d'icy jusqu'à cette embouchure du havre ou baye, qui paroist avoir de profondeur trois lieues. L'eau y est salée ; il tombe dans le lac deux ou trois petites rivières. L'eau est salée partout dans cette baye, d'où il sort peu de courants. Nous en estant revenus à bord sur le midy et ayant appareillé le *Marin* et deux traversiers, après plusieurs contestes sur ce que nous voulions entrer pour nous mettre en seureté des vents et rafraischir nos équipages, nous avons pris le party de passer outre chercher un autre hâvre.

Le 29^e, il a fait calme tout le jour et brume.

Le 30^e au matin, le vent à l'est, petit vent presque calme, nous avons appareillé et fait le ouest-nord-ouest à neuf lieues et demie jusqu'à six heures du soir ; par conséquent, je suis

par la latitude de 29 degrez 58 minutes nord et de longitude ouest du cap Saint-Antoine; de 3 degrez 50 minutes, partant d'une lieue un quart au large de Pensacola, de sept brasses d'eau; faisant l'ouest un quart de nord-ouest et ouest-nord-ouest, j'ay tousjours trouvé huit à neuf brasses. A midy, distant de Pensacola de cinq lieues, j'ay trouvé un haut fond. Faisant tousjours la mesme route, à une lieue un quart de terre, par 30 degrez 6 minutes nord, où je n'ay trouvé que trois brasses et demye, j'ay fait le sor-ouest quatre longueurs de câble, et j'ay retrouvé les neuf brasses. Je suis revenu à l'ouest jusqu'à six brasses, et de là ay continué à faire l'ouest-sor-ouest; sur le soir, à neuf lieues de Pensacola, j'ay esté obligé de faire le sor-ouest un quart d'ouest et le sud-sor-ouest pour tomber aux six brasses, et je suis mouillé à six heures du soir, par sept brasses et demye, à deux grandes lieues de terre. Je remarque que, courant au sur-ouest un quart du sud, j'ay tousjours trouvé le mesme fond, cinq brasses et demye pendant une lieue; faisant le sud deux longueurs de câble, j'ay trouvé sept brasses un tiers. Le temps estoit brumeux; je n'ay peu descouvrir de loin la terre à l'ouest. Je ne crois pas estre loin de la Mobile; nous voyons plusieurs huards et marsouins noirs.

Le 31^e au matin, sur les six heures, nous avons appareillé, le temps un peu chargé, le vent au sud-est; nous avons couru à l'ouest-sor-ouest trois lieues et demye, par conséquent je suis par la latitude de 29 degrez 54 minutes et 4 degrez, 4 minutes ouest du cap Saint-Antoine. A midy, j'ay mouillé l'ancre par quarante-cinq pieds d'eau, environ à deux lieues au sud-sud-est de la pointe de l'est de l'entrée de la Mobile. A une lieue au sud-est, d'où je suis mouillé, venant de dix

brasses faisant le nord-ouest, j'ay trouvé neuf, huit et sept brasses l'espace d'un quart de lieue, et neuf, huit et huit brasses de six pieds, fond de sable vasard, gravois.

J'ay envoyé M. de Lescalette à terre dans la biscayenne, et mon frère et M. Desjourdys dans le grand traversier et Villautrey sur le petit, avec les deux felouques pour sonder l'entrée de cette baye, où nous sommes mouillez. Nous trouvons un courant qui en sort, qui porte au sud un demy quart de lieue par heure. M. de Chasteaumorant m'a envoyé trois vaches à bord, qu'il avoit prises à Saint-Domingue, et douze sacs de bled d'Inde; les trois autres sont mortes.

Le 1^{er} février, la chaloupe est revenue à bord et les felouques. M. de Lescalette a sondé une partie du chenal, où il a trouvé cinq brasses à une lieue de terre; il a passé sur un haut-fond, où il n'a trouvé que deux brasses. Le mauvais temps l'a empesché de mieux sonder ce chenal; il croit qu'il en pourra avoir un sur le soir. J'ay esté à terre avec M. de Sauvolle et mon frère de Bienville dans ma chaloupe; le canot du *François* y est aussy venu, nous avons couché à terre.

Le 2^e, il a plu une partie de la nuit, et jusqu'à neuf heures du matin qu'il a cessé nous avons esté sonder le chenal, le vent au sud-est. Sur les deux heures après midy, la pluye a recommencé très forte et assez bon frais de vent, et de la brumasse à ne pas voir nos vaisseaux. J'ay sondé jusqu'à ce banc de deux brasses, suivant la batture de l'est, où je mis un bois. Mes matelots ne pouvant plus nager pour gagner les vaisseaux, je m'en suis retourné coucher à terre, dans une isle de quatre lieues de tour, où nous avons eu bien de la peine à

faire du feu, mes équipages n'en pouvant plus. Le canot du *François* a gagné les vaisseaux.

Le 3^e, j'ay resté à l'isle, que je nomme du Massacre, à cause que nous y avons trouvé, au bout du sor-ouest, un endroit où il a esté deffait plus de soixante hommes ou femmes. Ayant trouvé les testes et le reste des ossemens avec plusieurs affaires de leur ménage, il ne paroist pas qu'il y ait plus de trois ou quatre ans, rien n'estant encore pourry.

Il a fait, cette nuit, un gros vent de sud-est, qui a changé à quatre heures du matin à l'ouest-nord-ouest gros vent et la mer grosse. Ne pouvant aller à bord, quatre de mes Canadiens ont esté à la chasse et ont tué dix-huit outardes, plusieurs canards et un chat sauvage, et moy, dans la biscayenne, j'ay traversé à la pointe de la terre ferme, qui est de cette isle à trois lieues et demye au nord un quart nord-ouest. Je l'ay suivie quatre lieues, courant au nord un quart nord-est, où j'ay débarqué et monté au haut d'un chesne blanc, et ay remarqué la terre courir au mesme rumb de vent encore trois lieues et demye, où il me paroist un cap, au bout duquel la terre tourne au nord-ouest. Le costé de l'est de la rivière, car je ne doute pas que ce n'en soit une, l'eau estant fort saumastre, me restoit à l'est à quatre lieues, et me paroissoit courir au nord-nord-ouest et à l'est-sud-est à perte de veue, et se peut rejoindre à la coste de la pointe de l'est, où je couchay la première nuit, qui est distant de la pointe qui me reste à l'est d'environ quatre lieues et demie, l'isle de la terre ferme. Je ne trouvay que quinze pieds d'eau, et cette terre me paroissoit bouchée au sor-ouest de plusieurs isles, la pluspart boisées. Je trouvay toutes sortes de bois, chesnes, ormes, fresnes, pins, et d'autres bois que je ne connois pas, beaucoup

de vignes, de la violette de bonne odeur et d'autres fleurs jaunes, des feverolles, comme celles de Saint-Domingue, des noyers d'une escorce assez fine, du bouleau, le terrain haut n'inondant pas, des vestiges de Sauvages et cabannes, où il n'y avoit pas plus de six jours qu'ils avoient passé. Je tiray plusieurs coups de fusil pour me faire entendre, et j'ay fait des marques sur des arbres. Comme j'estois venu là avec un homme désigné¹, portant un calumet de paix, avec trois navires, je m'en suis revenu à l'isle, à soleil couchant.

Le 4^e, le vent au nord-nord-ouest beau temps, je m'en suis venu sonder le chenal, que j'ay trouvé fort beau, tousjours trente-six pieds d'eau jusqu'à une barre de trois longueurs de câble de large, où je ne trouvay que douze ou treize pieds d'eau, des marées basses. Je remarquay les marées estre nord-est et sor-ouest, et ne monter pas plus de deux ou trois pieds à pic aux grandes mers. De la pointe de l'est de l'entrée à demy lieue à l'ouest-sor-ouest, il y a un petit islet d'un quart de lieue de tour, de sable et d'herbe dessus. On ne trouve de cet islet à l'isle du Massacre que six pieds d'eau; ils sont à un tiers de lieue l'un de l'autre, au sud-sud-est. Je m'en suis venu à bord, où j'ay apporté du bois et du foin pour des bestiaux que j'ay. On trouve assez d'eau douce par toutes ces isles. Estant à bord, nous avons veu des fumées dans la rivière, peut estre à quinze lieues de nous, et d'autres le long de la costé à l'est, à quatre lieues. J'ay appareillé sur les trois heures et couru trois lieues à l'ouest-sor-ouest, tousjours par les neuf, huit et dix brasses, où j'ay mouillé à sept heures du soir, le vent au nord, petit vent assez frais.

Le 5^e, à midy, je suis par la latitude observée de 29 degrez

1. Dessiné?

55 minutes nord et de 4 degrez 20 minutes ouest du cap Saint-Antoine et par treize brasses d'eau. L'isle du Massacre me reste, le corps de l'isle au nord-est. A la voir de dessus la hune d'artimon, elle peust estre de moy à six lieues et demie ou sept lieues. Je l'estime par 3 degrez 10 minutes ouest, la pointe de l'est de l'entrée de la Mobile par 30 degrez 12 minutes.

Je vois une terre, que j'estime une isle, au nord-ouest de moy, à cinq lieues; une autre, au nord-nord-ouest, à cinq lieues, qui me paroist se joindre à la terre ferme de l'est. Ces isles au nord par 30 degrez 6 minutes nord et longitude 4 degrez 30 minutes de mon méridien. Je l'estime une isle de sable avec quelque arbre dessus; elle peut avoir quatre lieues et demie de long. De la pointe de la Mobile à ceste isle, le cours peut estre le sor-ouest un quart d'ouest sept lieues; partant de deux lieues au sud de la pointe de la Mobile et faisant l'ouest un quart sor-ouest, je crois que l'on en passeroit proche. Les cartes espagnoles que j'ay marquent la pointe de l'est de la Mobile par 30 degrez 45 minutes nord. A midy les vents ont changé et sont devenus sor-ouest un quart d'ouest; je reviray au nord deux lieues et demie, et à la nuit je mouillay par neuf brasses et demye d'eau. Le milieu de l'isle me reste au nord-ouest à une lieue et demie. Environ à midy, j'avois treize brasses. Le fond a diminué doucement. Descouvrant l'isle de dessus le pont, j'avois onze brasses et demie; tousjours sable vasard. D'où je suis mouillé, l'isle Massacre me reste droit au nord-est; je remarque que la terre ferme tient à la coste, qui vient presque se joindre à cette isle séparée d'un tiers de lieue. C'est une langue de sable, sans bois que peu de broussailles et arbris-

seaux, et derrière cela un lac d'eau salée. La pointe de la Mobile me reste à l'est-nord-est.

Le 6^e, au matin, calme; j'ay envoyé M. de Lescalette et mon frère à terre pour voir, à l'ouest de cette isle, s'il ne trouvera pas une entrée pour y aller mouiller. A midy, le vent est venu au sud-est, petit vent. Nous ayons appareillé et fait l'ouest un quart nord-ouest, environ deux lieues et demie, toujours par neuf, huit et dix brasses d'eau, où j'ay mouillé à sept heures du soir à deux lieues au large, le vent au sud, le fond sable vasard gris. Nous peschons beaucoup de poissons.

Le 7 février, au matin, sur les six heures, le vent au sud-ouest, nous avons levé l'ancre pour louvoyer et gagner le bout de l'ouest de l'isle, où nous voyons nostre chaloupe, qui est revenue à bord sur le midy. Nous avons gagné au bout de l'ouest de l'isle, qui nous restoit au nord une lieue et demye, où nous avons mouillé par sept brasses d'eau vase. Il paroist à l'ouest de cette isle, à une lieue et demye, une isle d'environ deux lieues de long, et au vent de celle-là une autre de pareille grandeur. Au sud de nous, à trois lieues, il en paroist une autre, sans bois, de sable, fort rase. Nos traversiers n'ont peu gagner qu'à une lieue de nous. Nous sommes par la latitude de 29 degrez 54 minutes nord et ouest, du cap Saint-Antoine de 4 degrez 48 minutes.

Le 8^e, au matin, M. de Surgères, Sauvolle, Desjourdys et mon frère Bienville sont allez dans la biscayenne, les deux felouques pour sonder, entre les isles qui nous restent au nord-ouest et ouest-nord-ouest, s'il n'y avoit point d'entrée. J'envoye aussi le grand traversier sonder entre l'isle qui est

au sud de moy et celle du nord. Le vent au nord-ouest et ouest.

Le 9^e, le vent au sud-est embrumé ; j'ay appareillé, et les autres navires aussy sont venus mouiller une lieue un quart au sud-sud-est de l'isle du large, par trente-trois pieds d'eau. Cette isle est sans bois, des dunes de sable. Sur les huit heures du soir, mon frère est revenu à bord avec la felouque, m'advertir qu'il y avoit une entrée entre les deux isles du nord-ouest et ouest-nord-ouest, où il y avoit vingt-quatre pieds d'eau. Les vents au sud-est, petit vent. Il fait tous les jours beau tems, chaud et petit vent fort froid. Nous voyons beaucoup d'outardes et d'oyes sauvages.

Le 10 février, sur les sept heures du matin, les vents au sud-est. Nous avons appareillé et fait le nord-ouest trois lieues. Nous sommes entrez à l'abry d'une isle ou pointe d'isle, où nous sommes à couvert des vents de sud-sor-ouest et sud-sud-est et est de l'isle et du nord-est et nord et nord-ouest par la terre ferme, à trois lieues et demye de nous, et du ouest-sor-ouest d'une isle à deux lieues. Nous n'avons pas trouvé moins de vingt-trois pieds d'eau, et nous sommes mouillez à la portée d'un canon de l'isle par les vingt-six pieds d'eau. Le *François*, n'ayant peu entrer, est mouillé à l'entrée.

Le 11^e, nous nous sommes touez un peu plus à l'est et avons mis nos bestiaux à terre, et nous faisons travailler à monter la biscayenne que M. de Surgères a à son bord, et je me prépare à partir avec les biscayennes pour aller découvrir le Mississipi. Il a brumé une partie du jour.

Le 12^e, à midy, nous avons veu une fumée au nord-est, à cinq lieues et demie d'icy, sur le bord d'une isle.

Le 13^e, j'ay traversé à la terre qui est au nord d'icy, à quatre lieues, avec ma biscayenne et onze hommes et mon frère dans un canot d'escorce avec deux hommes. J'ay mis à terre, où j'ay trouvé deux pistes de Sauvages de hyer que je suivis par terre avec un homme, et mon frère allant dans le canot d'escorce, et la biscayenne nous suivant à demy lieue de nous, pour ne pas espouvanter les Sauvages. Je les ay suivis deux lieues, allant du costé de l'est, où la nuit m'a pris et où j'ay campé. Des vaisseaux à traverser cette terre, il y a quatre bonnes lieues, droit au nord. Je trouvay entre deux seize pieds d'eau vase; l'approche de la coste est fort plat (*sic*). A demy lieue au large quatre pieds d'eau. Cette coste court à l'ouest un quart sor-ouest et est un quart nord-est. Les bois y sont fort beaux, meslez; nous y voyons beaucoup de pruniers fleuris, des pistes de coqs d'Inde, des perdrix qui ne sont grosses que comme des cailles, des lièvres comme en France, des huïstres assez bonnes.

Le 14 février, je continuay de suivre les pistes des Sauvages, ayant laissé, où j'ay couché, deux haches, quatre couteaux, deux paquets de rassade, un peu de vermillon, ne doutant pas que deux Sauvages, qui sont venus me découvrir, au soleil levant, à trois cents pas, n'y viennent quand nous serons partys. A une lieue et demye d'où j'ay couché, marchant comme le jour cy devant, j'ay aperçu un canot, qui traversoit à une isle, et plusieurs Sauvages qui l'y attendoient, qui joignirent cinq autres canots, qui traversèrent à la terre du nord. Celle où j'estois en estant séparée par une baye d'une lieue de large et quatre lieues de long, je m'embarquay dans mon canot et je poursuivis les canots que je joignis, comme ils abordoient à terre, qui s'en furent tous

dans les bois, abandonnant leurs canots et bagages. Je débarquay à cinq cents pas au delà d'eux, et fus par terre avec un homme à leurs canots, où je trouvay un vieillard fort malade, ne pouvant se soutenir. Nous nous parlâmes par signes. Je luy donnay à manger et à fumer; il me fit entendre de luy faire faire du feu, ce que je luy fis et aussy une cabanne, auprès duquel je le mis avec tout son bagage et quantité de sacs de bled d'Inde et febves, qu'ils avoient dans leurs canots. Je luy fis entendre que j'allois coucher à demy lieue de là, où ma chaloupe me joignit. J'envoyay mon frère et deux Canadiens après ces fuyans, pour tascher de les faire revenir et en prendre un. Il m'amena sur le soir une femme, qu'il avoit prise à trois lieues de là dans les boys; je la menay avec le vieillard, où je la laissay, après luy avoir fait quelques présens et donné du tabac pour aller faire fumer ses gens.

Le 15^e, trois de ces Sauvages et deux femmes, ayant esté rencontrés par un de mes Canadiens, s'en vinrent me chanter la paix. Le vieillard mourut sur les dix heures du matin. Un de ces hommes chantoit, portant dans sa main une petite planche de bois blanchy, qu'il tenoit en l'air, me la présentant. Je les conduisis à leurs canots, où ils firent une sagamité de bled d'Inde pour nous régaler; j'envoyay aussi quérir de quoy les festiner et leur fis présent de haches, couteaux, chemises, tabac, pipes, batte-feu et des rassades. D'autres de leurs gens les joignirent; ils s'en furent coucher à demy-lieue de là.

Le 16^e, au matin, de temps de brume et de pluye, je m'en fus par terre les joindre, où je ne trouvay que dix hommes tout nuds et en braye avec leurs armes, tous leurs canots et

bagages estant partys, ce qui me marquoit qu'ils se deffioient de moy. Nous refumasmes tout de nouveau ensemble, quoy que je ne fume jamais. Je les déterminay à venir trois à bord de nos vaisseaux, leur ayant laissé mon frère et deux Canadiens en ostages. Je me rendis à bord à deux heures après midy, où ils furent fort surpris de tout ce qu'ils virent. Je leur fis tirer des coups de canon à balle, qu'ils admirèrent beaucoup.

Le 17^e, à midy, je m'en retournay joindre mon frère et ramener les trois Sauvages, qui sont de la nation des Annocchy et Moctoby; ils sont à trois jours et demy de leur village. Ils me nommèrent un village de leurs voisins Chozettas; ils sont sur une rivière dont l'entrée est à neuf lieues à l'est, qu'ils nomment Pascoboulas. Je leur fis quelques présens pour porter à leurs nations. Ils m'assurèrent qu'il y a quatre brasses d'eau dans leur rivière.

J'arrivay où estoit mon frère, à six heures du soir, où je trouvay un chef des Bayogoulas avec de ses gens et des Mougoulachas, qui sont arrivés dès hier soir, qui sont sur le bord du Mississipi, qui, s'estant trouvez en chasse au deçà, s'en sont venus au bruit du canon voir qui nous estions. Ils firent beaucoup de caresses à mon frère, qui leur donna à fumer, les festina ce soir-là. Ils luy demandèrent s'il estoit venu en canot d'escorce qu'ils luy voyoient là, et s'il estoit des gens d'en haut du Mississipy, qu'ils nomment en leur langue Malbanchya. Il leur dit qu'ouy.

Estant arrivéz où estoit mon frère, le chef ou capitaine des Bayogoulas vint au bord de la mer me faire amitié et civilité à leur manière, qui est, estant proche de vous, de s'arrester, se passer les mains sur le visage et la poictrine et vous passer

de là leurs mains sur la vostre, après quoy ils les lèvent vers le ciel, en se les refrottant et rembrassant. J'en fis autant, l'ayant veu faire aux autres; ils en firent autant aux Annocchy, leurs amys. Après nostre rencontre et civilité de part et d'autre, nous fusmes à la tente de mon frère, où tous les Bayogoulas se rendirent me faire amitié et à tous mes gens, s'embrassant les uns les autres. Je les fis fumer et nous fumasmes tous ensemble dans un calumet de fer que j'avois, fait en forme de navire avec le pavillon blanc et fleurdelysé, orné de rassade. Après quoy je leur donnay avec un présent de haches, couteaux, couvertes, chemises, rassades et autres choses estimées parmy eux, leur faisant entendre qu'avec ce calumet je les rendois unis avec les François et que nous ne faisons plus qu'un. Je les festinay de sagamité, faite avec des prunes, et leur fis boire de l'eau-de-vie et du vin, dont ils beurent très peu, admirant fort de l'eau-de-vie, que nous faisons brusler. Sur les huit heures du soir, le chef et sept autres vinrent me chanter le calumet, avec un présent de trois de leurs couvertes, faites de rat musqué, m'alliant avec quatre nations à l'ouest du Mississipy, qui sont les Mougoulachas, Ouacha, Toutymascha, Yagueneschito, à l'est de la rivière, les Bilocchy, Moctoby, les Oumas, Pascoboulas, Techloel, Bayacchito, Amilcou. Ils chantèrent jusqu'à minuit à ma cabanne, et mes gens avec eux.

Le 18 février, désignant à ces Sauvages des cartes pour sçavoir où estoit la fourche de l'est du Mississipy, nous crusmes qu'ils nous marquoient que c'estoit la rivière de Pascoboulas. J'ay douté depuis qu'ils vouloient marquer que de cette rivière ils alloient au Mississipy par des rivières qui se communiquent. Je leur fis entendre que j'allois à son entrée

pour la sonder avec ma chaloupe, et que je reviendrois les joindre, que mon frère resteroit avec eux et trois hommes dans le canot d'escorce. Le chef des Bayogoulas me vint trouver, me dire qu'il alloit à la chasse aux bœufs et aux coqs d'Inde, et qu'il seroit de retour dans quatre nuits, où j'avois couché la première fois que je fus à terre, où nous festinerions les uns et les autres. Je partis pour aller à la rivière de Pascoboulas, où je ne pus gagner à cause du vent d'avant. Je relaschay, croyant les trouver encore pour les empêcher d'aller à la chasse et les déterminer de venir avec moy à la branche de l'ouest, ne voyant pas que cette rivière de Pascoboulas fust assez grosse pour y avoir de l'eau à son entrée, qui s'eslargissoit trop. Je les trouvay partis ; je couchay cette nuit à terre.

Le 19^e, à midy, je me rendis à bord avec tous mes gens, me préparer à partir pour la branche de l'ouest du Mississipy, à l'arrivée de ces Sauvages. Je pris ce jour-là seize barriques de vin de M. de Chasteaumorant, à cent cinquante livres, dix quarts de farine et quatre-vingt-dix-sept livres de beurre, pour ne pas manquer de vivres, ne sçachant pas ce que je ferois à la coste.

Le 21^e, à midy, il a paru deux fumées où j'avois donné le rendez-vous aux Bayogoulas ; je leur fis tirer quatre coups de canon pour leur faire voir que je les voyois, quoyque ce ne devoit estre que demain.

Le 22 février, nous partismes, M. de Surgères et moy, pour aller au rendez-vous avec les deux biscayennes, où nous nous rendismes sur le midy. Nous n'y trouvâmes rien. Les fumées estoient des feux qui couroient dans les boys.

Le 23^e, il fit un gros vent de nord très fort, à ne pas

naviguer avec les chaloupes, qui a duré le 27^e tout le jour.

Le 25^e, M. de Surgères s'en est retourné à bord, et j'ay renvoyé mon frère avec le canot d'escorce à deux lieues du rendez-vous, voir s'il ne trouveroit point des nouvelles des Sauvages. Il en a trouvé deux et deux femmes; un est venu avec luy, qui estoit Annocchy, me trouver et a couché à nostre camp. Il m'a fait entendre que les Bayogoulas s'en estoient retournés et n'avoient couché que deux nuits avec eux, et qu'ils avoient fait des fumées, que nous avions veues, pour nous advertir qu'ils en estoient partys le matin, le vent estant bon pour eux pour aller à Malbanchya, n'ayant point de vivres.

Le 26^e, j'ay renvoyé le Sauvage à sa cabanne et m'en suis venu à bord, après avoir donné ordre à MM. Desjournys et La Villautrey, que M. de Surgères m'a envoyez dans les deux felouques, d'aller à six lieues à l'est visiter et sonder la rivière des Pascoboulas et de là se rendre à bord, où je me suis rendu à deux heures après midy et me suis préparé à partir demain.

Le 27^e, je suis party des vaisseaux et deux canots d'escorce avec le sieur de Sauvolle, enseigne de vaisseau sur le *Marin*, et mon frère et le père Récollect et quarante-huit hommes, avec vingt jours de vivres, pour aller au Mississipy, que les Sauvages de ces quartiers nomment Malbanchya, et les Espagnols de la Palissade.

Les vents au sud-est en pluye et brumasse. J'ay fait le sud pour aller à des isles qui y paroissent, et, suivant la terre tousjours à quatre et cinq pieds d'eau, par six lieues, j'ay couru le long de l'isle de Sable et traversé des bayes et anses couvertes d'herbes et de joncs, sans bois. A sept lieues au

sud des navires, passé entre une isle de gravois et une d'herbe, esloignées l'une de l'autre de mille pas. Elles couvrent aux grandes mers. Celle des gravois est assez saine. A deux longueurs de câble d'elle, il y a dix-huit pieds d'eau. Je vois d'autres isles au nord-est, à l'est et au sud-est, où j'entends au large la mer briser et faire beaucoup de bruit sur des hauts-fonds. De ces isles pour suivre la terre et *ne pas passer aucune rivière*, j'ay fait le sor-ouest un quart de sud trois lieues le long d'isle. J'ay couché sur une fort basse, couverte d'herbe, et qui noye comme toutes les autres.

Le 28^e, à midy, je me suis rendu à une isle d'un quart de lieue de tour, distant de ma couchée de quatre lieues, auprès d'une pointe, où la terre court à ouest-nord-ouest, dans une baye de deux lieues et demie de profond. Cette pointe est par la latitude de 29 degrez 35 minutes nord. De cette pointe, qui est un peu noyée, je suis venu coucher à un islet à trois lieues au sor-ouest. A une lieue au large de ces isles, j'ay trouvé six et huit pieds d'eau. Je crois qu'il y a des isles au large que je ne vois pas.

Le 1^{er} de mars, il a plu et tonné tout le jour, et gros vent de sud-est. J'ay séjourné à cette isle, qui a presque noyé. On n'y trouve point de boys, point d'eau douce, non plus que dans les autres isles et terres par où j'ay passé. Nous tuons dans toutes ces isles des chats sauvages, qui y vivent de coquillages, dont la peau est fort rousse.

Le 2^e, le vent au nord et nord-est, nous sommes partis, suivant les isles. Faisant le sud six lieues et demie, j'ay passé entre une pointe et une isle qui est esloignée de la pointe de deux lieues à l'est, qui peut avoir de tour trois lieues, sans boys.

Entre deux, à demy-lieue au large de la pointe, j'ay trouvé dix-huit pieds d'eau; plus au large, je ne doute pas qu'il n'y en ait davantage. De cette pointe, j'ay fait le sud-sud-est, traversant une baye de deux lieues de large et de profond de trois à quatre lieues. J'ay couru sur cette route le long de la terre. A une lieue et demie au large, par douze et quinze pieds d'eau, dix lieues, le vent au nord-nord-est, gros vent et la mer très grosse, à ne pouvoir tenir la mer ny donner à la coste. Le pays estant trop plat, j'ay tenu la mer, capeyant avec mes chaloupes, mes canots dedans, les coups de mer passant très souvent dans nos chaloupes. Ayant tenu trois heures le cap au sud-est pour doubler une pointe de roches, la nuit venant et le mauvais temps continuant, à ne pouvoir résister sans aller à la coste la nuit ou périr à la mer, j'ay arrivé sur les roches pour faire coste de jour, afin de pouvoir sauver mes gens et mes chaloupes. En approchant de ces roches pour me mettre à l'abry, *je me suis aperçu qu'il y avoit une rivière*. J'ay passé entre deux de ces roches, à douze pieds d'eau, la mer fort grosse, où, en approchant des roches, j'ay trouvé de l'eau douce avec un fort grand courant.

Ces roches sont de boys pétrifié avec de la vase et devenues roches noires, qui résistent à la mer. Elles sont sans nombre, hors de l'eau, les unes grosses, les autres petites, à distance les unes des autres de vingt pas, cent, trois, cinq cents plus ou moins, courant au sor-ouest, ce qui m'a fait connoistre que c'estoit la rivière de la Palissade, qui m'a paru bien nommée, car, estant à son embouchure, qui est à une lieue et demye de ces roches, elle paroist toute barrée de ces roches. A son entrée, il n'y a que douze à quinze pieds d'eau, par où j'ay passé, qui m'a paru une des meilleures passes, où la mer

brisoit le moins. Entre les deux pointes de la rivière, j'ay trouvé dix brasses, la rivière ayant de large trois cent cinquante toises, le courant fort à faire une lieue un tiers par heure, l'eau toute bourbeuse et fort blanche; nous sentons, couchez sur ces roseaux, à l'abry du mauvais temps, le plaisir qu'il y a de se voir à l'abri d'un péril évident. C'est un mestier bien gaillard de découvrir les costes de la mer, avec des chaloupes qui ne sont ny assés grandes pour tenir la mer soubz voiles ny à l'ancre, et sont trop grandes pour donner à une coste plate, où elles eschouent et touchent à demy-lieue au large. Il fait assés froid, quoyqu'il ne gèle pas. A deux longueurs de câble, au large de ces roches, il y a sept brasses d'eau de six pieds à la brasse. Les eaux de la rivière ne se meslent avec l'eau salée qu'à trois quarts de lieue au large au plus, où il y a dix-huit à vingt brasses d'eau. J'ay trouvé l'entrée de la rivière à vingt-huit lieues au sud, d'où sont les navires et l'entrée de la rivière par 28 degrez 50 minutes nord. Des navires peuvent aller mouiller à l'entrée de cette rivière, à un tiers de lieue au large ou demy lieue, faire de l'eau douce, sans aucun risque, ce qui seroit une très grande commodité à des corsaires, qui croisent sur des navires de la *Vera-Cruz*, qui viennent ordinairement à la connoissance de ces terres.

Le 3^e mars, jour du Mardy gras, le vent au nord-est, à ne pouvoir sonder les entrées, où je ne crois pas qu'il y en ait, je montay dans la rivière, la trouvant fort profonde, à une longueur de chaloupe au bord de vingt pieds d'eau, au milieu quarante-huit et cinquante pieds d'eau. A deux lieues et demye de l'entrée, elle se fourche en trois branches. Celle du milieu est aussy large que celle par où j'ay entré, de trois cent cin-

quante à quatre cens toises de large; l'autre court le long de la terre du sur-ouest et mesme ne paroist pas si grande. Toutes ces terres sont un pays de roseaux et ronces et herbes fort hautes. Au-dessus de ces fourches, elle peut avoir cinq cent cinquante toises de large et se rétrécit doucement, en montant, à ne pas avoir de large plus de trois cens toises. Le pays fort bas et couvert de roseaux, quelque aulnaye dedans, peu hauts et gros comme la jambe et la cuisse, et cela par endroits. A six lieues en montant, il commence à y avoir des bois, surtout à la gauche, qui sont des aulnes gros comme le corps et hauts de trente à quarante pieds. Depuis les fourches, elle est assez droite jusqu'à six lieues dedans, courant au nord-ouest 5 degrez nord, après quoy elle serpente à l'ouest deux lieues et recourt au nord-ouest. Je suis venu coucher au détour qu'elle fait à l'ouest, à douze lieues de son embouchure, sur une pointe à droite de la rivière, que nous avons nommée du Mardy-Gras. J'ay fait tirer deux coups de boiste pour advertir les Sauvages, s'il y en a aux environs. Il n'y a pas apparence qu'il en soit venu. Je montay au haut d'un arbre de couldre gros comme moy; je ne vis que cannes et buissons. Le pays neye en grandes eaux de quatre pieds. Je suis résolu de monter jusques aux Bayogoulas, pour voir si j'auray des nouvelles des Quinipissas, dont parlent les histoires, qui les placent à vingt-cinq lieues de la mer.

Le 4^e, le vent à l'est, venant de dessus la terre, nous avons continué de monter et avons fait environ huit lieues, trouvant plusieurs détours que la rivière fait à l'ouest-nord-ouest et nord-nord-ouest, où le vent nous a servy. La rivière tousjours aussy large qu'à l'ordinaire. A deux ou trois lieues d'où nous sommes campés et où nous sommes, nous voyons la mer ou

lac, qui court, comme la rivière, à l'ouest-nord-ouest. La rivière est séparée de ce lac par un espace de terre d'un quart de lieue, les terres haussent un peu et ne couvrent aux inondations que d'un pied et demy. Nous voyons toutes sortes de bois à gauche de la rivière; en plusieurs endroits il y a une lisière de bois d'un quart de lieue de large, et derrière ce sont des prairies et bouquets de bois. J'ay remarqué les eaux estre grosses, car elles charrient beaucoup de bois; il ne s'en manque que deux pieds et demy qu'elle ne soit aussy haute qu'aux grosses eaux. J'ay couché à la droite de la rivière.

Le 5^e, il a brumé sur la rivière jusqu'à neuf heures. Calme. Nous nous sommes mis en marche à six heures et demye, nageant le long du bord avec un peu de vent qui nous sert au détour. Elle en fait beaucoup depuis douze lieues de la mer, et il faudroit bien du temps à des bastimens pour monter cette rivière, puisqu'il faudroit un vent pour chaque détour, qui ont esté aujourd'huy de l'ouest au sor-ouest et au nord-ouest et nord. Sur le midy nous avons trouvé un feu à la gauche de la rivière dans des prairies, et nous nous sommes aperceus qu'il y avoit passé un Sauvage. Les terres haussent tousjours et noyent d'un pied et demy. Il se peut qu'à une lieue dans les terres elles ne noyent point. Nous avons fait aujourd'huy six à sept lieues.

Le 6^e, il a brumé tout le matin sans vent. Nous avons continué de marcher terre à terre avec bien de la peine; la quantité de bois renversés dans la rivière la rendent bien rapide. Il est bien des pointes où nous avons de la peine à refouler. Mon frère, avec les deux canots, marche tousjours d'un costé de la rivière et observe s'il ne trouvera point de vestige de Sauvage. A midy je pris hauteur avec un quartier, que j'ay

fait exprès, et je me trouve par 30 degrez ouest-nord, et je suis au premier détour que la rivière fait à l'est-nord-est. Elle en a fait un jusqu'à l'est, au bout duquel j'ay campé à droite de la rivière. J'ay fait aujourd'huy six lieues et demie. Les bois et les terres haussent et noyent de huit ou dix pouces. Je n'ay point encore remarqué aucun arbre fruitier ni noyer, qu'au bord de la mer des meures de haye prestes à estre bonnes à manger. Les feuilles sont grandes aux arbres. Nous voyons là plusieurs vignes qui ont passé fleur. J'ay fait tirer deux coups de boiste de pierriers.

Le 7^e, il a fait calme tout le jour; nous continuons de monter la rivière et trouvons qu'elle serpente beaucoup du nord-est au sor-ouest. Par le nord et l'ouest, dans l'espace de deux lieues de chemin, elle fait deux et trois détours. A deux lieues de la couchée, j'ay rencontré six canots de Sauvages qui ont mis à terre. J'ay desbarqué au-dessous d'eux et j'ay esté par terre à eux. Un a resté à son canot, les autres ayant fuy. Nous nous sommes fait caresses à leur manière, dont j'ay desjà parlé. Il me dit estre un Annocchy et que les Bayogoulas et les Annocchy que j'avois veus à la baye des Annocchy près des vaisseaux, auxquels j'avois fait des présents et donné un calumet de paix, estoient de retour au village des Bayogoulas. Je luy fis quelque présent de couteaux, rassade et haches, et à ses camarades qu'il appela; ils nous donnèrent de la viande boucanée de bœuf et ours. Je leur demanday un homme pour me conduire aux Bayogoulas, qu'ils me donnèrent. Ils comptent trois jours et demy d'icy à leur village. Cela peut faire vingt-quatre lieues. Je suis venu camper ce jour là, à six lieues et demie de ma dernière couchée, près d'un de leurs cabanages, où il y a dix cabannes couvertes de

lataniers, auprès desquelles il y a un petit réduit sur une pointe à droite de la rivière à hauteur d'homme, fait de cannes en forme d'ovale, de vingt-cinq pas de large et cinquante-cinq de long, avec quelques loges dedans. Ils nous font entendre que depuis peu ils ont eu de leurs gens tués, et que ce sont les Chicachas et Napyosa qui l'ont fait, mais j'ay sceu depuis qu'ils n'ont point de guerre ensemble. Les Quinipissas et Bayogoulas ne se voyent pas à cause de quelque pique que les chefs ont eue ensemble. Voilà ce qu'ils appellent guerre, à ce que les Oumas m'ont fait entendre. Toutes ces terres noyent d'un pied jusqu'à demy lieue dans les bois, où j'ay esté. Les deux bords de la rivière, presque partout, depuis la mer, sont si pleins de cannes de toute grosseur, d'un pouce, deux, trois, quatre, cinq et six de rondeur, que l'on n'y peut marcher. C'est un pays impraticable, qui seroit facile à désarter¹. La plupart sont sèches; y mettant le feu, elles bruslent facilement et font autant de bruit en bruslant comme un coup de pistolet. Une personne qui ne sçauroit pas cela et ne les verroit pas brusler, croiroit que ce seroit une escarmouche. Ces cannes ont des racines à trois et quatre pieds en terre, qui ressemblent à une bamboche².

Le 8^e, les vents ont esté au nord-nord-ouest, qui nous contrarient beaucoup aux détours et poussent les eaux si fort que le courant en est plus fort d'un quart de lieue par heure; nous n'avons pu faire que quatre lieues et demye et cabané à la droite de la rivière; mes gens se fatiguent beaucoup.

Le 9^e, les vents ont esté au nord-ouest, qui nous ont beaucoup retardés. A deux lieues de la couchée, le Sauvage que

1. Essarter ou dessarter.

2. Bamboccio, poupée.

j'ay avec moy m'a montré l'endroit par où les Sauvages font leur portage du fond de la baye, où sont les navires mouillés, pour tomber dans cette rivière. Ils traînent leurs canots par un assez beau chemin, où nous trouvâmes plusieurs bagages des gens qui y alloient ou en revenoient. Il me marqua que la distance d'un lieu à l'autre estoit fort petite. Ce Sauvage y a pris un paquet. Il me marque qu'il y a encore deux nuits jusqu'au village. Nous avons fait aujourd'huy cinq lieues et demye. Il peut y avoir, d'icy au bas de la rivière, cinquante lieues. J'ay campé à la gauche de la rivière.

Le 10 mars, nous avons eu calme tout le jour; la rivière a fait aujourd'huy beaucoup de détours, du nord au sor-ouest, le ouest conservant tousjours sa route à l'ouest un quart nord-ouest. J'ay peu avoir fait cinq lieues au moins et j'ay campé à la droite de la rivière. Le pays noyé partout d'un pied; les bois sont beaux, grands, beaucoup de cannes.

Le 11^e, il a plu tout le jour; j'ay séjourné. Sur le soir, deux matelots du *Marin* sont allez à la chasse pour tirer deux canards à une portée de canon du camp, le long du bord de la rivière. Ils ne se sont point rendus et se sont apparemment esgarez; j'ay fait tirer des coups de fusil et boistes de pierriers.

Le 12^e, j'ay envoyé huit hommes en différents endroits pour les chercher en haut et bas du camp et dans la profondeur sans les trouver, tirant des coups de fusil. Ils ont trouvé leur piste dans les cannes et de là dans les bois francs, où ils les ont suivis longtemps et ont perdu leur piste. Le bois est le long de la rivière plein de cannes, à n'y pouvoir marcher jusqu'à demy-lieue dans la profondeur, après des bois francs et des cannes. Le pays ne noyé pas à trois quarts de lieue dans

la profondeur. J'ay resté tout le jour à attendre les deux Bretons du *Marin*. La chaloupe, que j'avois envoyée à deux lieues en haut pour [prendre les hommes, qui estoient en recherche des deux autres, a sondé au milieu de la rivière et a trouvé partout quatre-vingt-dix, cent et cent vingt pieds d'eau.

Le 13^e, calme; à quatre lieues de la couchée, sur la gauche, j'ay trouvé une rivière de deux cents pas de large, venant de l'ouest, que le Sauvage, que j'ay avec moy, m'a nommée Rivière des Ouachas. A une lieue et demye au delà, j'ay trouvé deux canots de Sauvages : l'un estoit Ouacha, où il y avoit cinq hommes et une femme qui s'en alloient chez eux; l'autre, Bayogoula, de trois hommes et une femme; ils m'ont traité du bled d'Inde, dont je commençois à avoir besoin. Le canot des Ouachas a suivi son chemin pour aller à son village, à deux jours d'icy, et l'autre a retourné aux Bayogoulas près d'icy, advertir de nostre arrivée. Il a tonnè sur le soir, ce qui arrive souvent l'hyver icy.

Le 14^e, j'ay décampé à six heures du matin. A trois lieues de la couchée et une lieue du desbarquement du village des Bayogoulas, j'ay rencontré un canot de bois ou pirogue, comme on les nomme aux isles de l'Amérique, dans lequel il y avoit quatre hommes de la nation des Mougoulachas, qui venoient m'apporter le calumet de paix, chantant à leur manière. Les ayant joints, ils me présentèrent à fumer de la part de leurs nations. Après quoy le porteur du calumet entra dans ma chaloupe, et nous nous rendismes au desbarquement du village sur le midy, et le Mougoulacha, que j'avois dans ma chaloupe, chantant à l'approche, élevant son calumet à hauteur de bras pour marque de joye et d'assurance. A

l'approche du desbarquement, les Bayogoulas et Mougoulachas, qui sont deux nations jointes ensemble, et qui sont dans le mesme village, estoient sur le bord de la rivière, chantant à nostre arrivée. En desbarquant les deux chefs de chaque nation vinrent au devant de moy, me saluèrent à leur manière, comme je l'ay desjà décrit, me prenant sous le bras comme pour m'aider à marcher, et me conduisirent sur des peaux d'ours estendues au milieu de leurs gens, où je m'assis, me donnant à fumer et à tous mes gens, auxquels ils firent de grandes embrassades. Le calumet, que j'avois donné aux Bayogoulas, estoit au milieu de l'assemblée, sur deux fourches de deux pieds de haut, où un homme de cette nation parmy eux estoit debout, le regardant tousjours et ne s'en esloignant pas. Ils me firent apporter à manger de la sagamité, du bled d'Inde et de leur pain, et à tous mes gens. L'après midy se passa à chanter et danser. Le chef des Mougoulachas avoit un capot de serge bleue de Poictou, qu'il me dit que Tonty luy avoit donné en présent, quand il avoit passé, et conta plusieurs choses, une partie par signes. J'entendois beaucoup de mots d'eux, que j'avois pris par escrit la première fois que je les vis; du moins mon frère, qui se faisoit entendre passablement, s'y estant beaucoup attaché avec le guide, que j'avois pris dans la rivière, qu'il avoit dans son canot.

Nous parlâmes beaucoup de ce que Tonty avoit fait en passant, et du chemin qu'il avoit tenu, et des Quinipissas, qui me dirent qu'ils estoient sept villages de cette nation à huit journées dans l'est-nord-est de ce village par terre. Je n'ay peu avoir des nouvelles d'eux de la fourche, dont les relations parlent, par laquelle je voulois descendre à la mer, afin de connoistre les deux branches, me disant que le Malbanchia

ne se fourchoit point, que Tonty n'avoit point passé par d'autre chemin que par chez eux, en allant et venant. Ce que je ne pouvois faire cadrer avec les relations qu'ils en avoient faites, surtout le Récollect, auquel je croyois devoir adjoûter le plus de foy. Ils me firent des cartes de tout le pays¹, me marquant que Tonty avoit esté chez les Oumas, de chés eux. Tout cela me mettoit dans un très grand embarras, la saison me pressant pour retourner, estant à quatre-vingt-dix lieues des vaisseaux et ayant un établissement à faire et le lieu à chercher propre à cela, et le *Marin* qui manquoit de vivres, Surgères, en le quittant, m'ayant demandé un ordre pour s'en aller dans six semaines, si je n'estois de retour, mes soldats se lassant d'aller tousjours à la nage contre un fort courant, revenant tousjours à la relation du Pere Récollect, qu'il avoit faite sur cette rivière, ne pouvant croire qu'il eust esté assez malheureux d'avoir exposé faux à toute la France, quoyque je sçeusse bien qu'il avoit menty en bien des endroits de sa relation sur ce qu'il disoit du Canada et de la Baye d'Hudson, où il mentoit impudemment. Je me résolus d'aller aux Oumas à cinq journées d'icy, croyant que ces Sauvages, qui n'estoient pas bons amis avec les Quinipissas, pouvoient par jalousie, pour m'empescher d'y aller, me desguiser la vérité; que, si je relaschois de là, sans autre preuve que Tonty y eust passé que celle que j'avois, on me diroit en France que je n'aurois pas esté dans le Mississipy, n'ayant pas trouvé les Quinipissas à trente lieues de la mer, les Tangibaos dont ils ont parlé, qu'ils avoient trouvés pillés et tués en passant. Les Bayogoulas me dirent que c'estoient les Oumas, qui avoient détruit le village des Tangibaos, qui faisoit un des sept des Quinipissas, et qu'à présent ils ne sont plus que six, ayant enlevé les

familles qui restoient des Tangibaos et les ayant menés chez eux, où ils sont encore à présent et où je les verray, que leur village n'avoit jamais esté sur le bord du Mississipy. A huit heures du soir tous les Sauvages se retirèrent à leur village, qui est à un quart de lieue du bord de la rivière, où le pays ne noye pas; l'espace qui est entre deux noye d'un pied aux grandes eaux. Quatre de ces Sauvages restèrent à coucher avec nous.

Le 15^e, à la pointe du jour, trois hommes vinrent nous apporter à fumer en cérémonie et remettre mon calumet sur les fourches, où un homme resta à le garder. A huit heures du matin, je fus à leur village avec le sieur de Sauvolle, le Père Recollect et mon frère et deux de mes Canadiens. Je trouvay, à un quart de lieue de la Rivière, ce village auprès duquel il passe un petit ruisseau, où ils prennent l'eau pour boire. Il estoit entouré d'une palissade toute de cannes, à un pouce les unes des autres et de dix pieds de haut, sans porte qui fermast. Ils me vinrent recevoir à l'entrée du village et me conduisirent devant la cabane des Mougoulachas, où ils nous firent asseoir au soleil bien chaud, sur des clayes de cannes. Je leur fis là un présent, considérable parmy eux, de haches, couteaux, miroirs, aiguilles, chemises, couvertes. Ils m'en firent aussy un de leurs plus belles richesses, qui estoit de douze peaux de chevreuil bien grosses, la plus part percées, que j'ay données à mes gens pour faire des souliers. Ils nous régalerent de sagamité de pain. Pendant qu'ils faisoient leur partage de présents, je fus me promener dans le village avec le chef des Bayogoulas, qui me mena dans leur temple, sur lequel il y avoit des figures d'animaux, comme d'un coq peinturé de rouge. A l'entrée, il y a un appentis de huit pieds de large et long de douze, soustenu par deux gros

piliers, avec une traverse qui sert de poutre. Au costé de la porte du temple il y a plusieurs figures d'animaux, comme d'ours, loups, oiseaux; au deçà, celle d'un qu'ils nomment choucoïacha, qui est un animal qui a la teste faite comme un cochon de lait et aussy gros, le poil comme un blaireau, gris et blanc, la queue comme un rat, les pattes comme un singe, qui a une bourse sous le ventre, dans lequel il engendre ses petits et les nourrit. J'en ay tué huit, que j'ay bien examinés. La porte du temple a huit pieds de haut, deux et demy de large; le chef la fit ouvrir par un homme et entra le premier. C'estoit une cabane faite comme toutes les autres où ils sont logés, faite en douve large de trente pieds et ronde, bou-sillée de terre à hauteur d'homme. Au milieu, il y avoit deux buschers de bois sec vermoulu bout à bout qui brusloit; au fond, il y avoit un eschafaud, sur lequel il y avoit plusieurs paquets de peaux de chevreuil, d'ours et de bœuf qui estoient des présents offerts à leur dieu, sous la figure de ce choucoïacha, qui estoit despeint en plusieurs endroits de rouge et noir. Il y avoit une bouteille de verre double, que Tonty avoit donnée à ces gens : voylà tout ce que je vis dans ce temple. Delà je fus dans leur village et vis des cabanes, faites comme le temple à l'appentis près, les unes plus grandes, les autres plus petites, couvertes de cannes fendues et jointes ensemble proprement, sans fenestres. Ces cabanes tirent leur jour d'en haut par un trou de deux pieds de diamètre, sans pavez, ny plancher que de sable et terre sèche. Leurs lits sont sur quatre piliers, élevés de terre de deux pieds avec des traverses de bois roux, gros comme le bras environ, et une natte tendue là-dessus; des petites cannes liées les unes contre les autres, de manière qu'ils sont fort droits, mais peu mollement,

n'ayant pour meubles que quelques pots de terre, qu'ils font assez proprement et délicats et bien travaillent. Tous les hommes sont nuds, sans s'apercevoir de l'estre. Les femmes n'ont qu'une braye faite d'escorce d'arbre, la plupart blanc et rouge. La braye est faite de plusieurs brins d'escorce filés, tissus ensemble, de la hauteur de huit pouces par le haut, qui leur prend aux reins; le bas est par cordons d'un pied de long, descendans au-dessus du genouil. Elles sont avec cela suffisamment cachées, les cordons estans tousjours en mouvement. Plusieurs filles de six à sept ans n'ont point de braye; elles se cachent avec un petit paquet de mousse, tenu par une ficelle qui leur passe entre les cuisses et se noue à une ceinture qu'elles ont. Je n'en ay veu aucune de jolie, elles se mettent leurs cheveux autour de la teste en paquet. Il y avoit dans ce village cent sept cabanes et deux temples, et il pouvoit y avoir environ deux cents à deux cent cinquante hommes, peu de femmes, la picote ¹, qu'ils avoient encore chez eux, leur ayant fait mourir le quart du village. Ils mettent leurs corps morts sur des eschafauds autour de leur village, fort près, élevés de terre de sept pieds, enveloppés dans des nattes de cannes et couvertes d'une en forme de toit de maison, ce qui pue beaucoup et amasse beaucoup de corbeaux aux environs. Ces Sauvages sont les plus gueux que j'aye encore veus, n'ayant aucune commodité chez eux ny aucun ouvrage. Quelques uns ont des espèces de couvertes, faites d'escorce d'arbre tissée assez proprement, comme pourroit estre en France une grosse toile faite de chanvre blanchy. Les hommes sont tous de corps alerte, bien faits, de taille alerte, je crois peu aguerris, se tenant les cheveux courts et

1. Petite vérole.

se matachant le visage et le corps. C'est un agrément aux femmes de se noircir les dents, ce qu'elles font avec une herbe pilée en mastic; elles durent noires du temps et redeviennent blanches. Les jeunes filles sont soigneuses de cela, le visage propre. Quelques unes ont le corps piqué et marqué de noir au visage et sur le sein. Ils ont dans leurs villages quelques coqs et quelques poules. Leurs déserts ne sont pas grands pour le monde qu'ils ont; le terrain est assez uny aux environs. Le pays est fort beau, de grands bois, meslez de toutes sortes, hors de pins. J'ay veu quelques pommiers sauvages, quelques pesches; il n'y a ni fraises, ni framboises, ni meures. Je m'en retournay au camp joindre mes gens, où tout le village vint me conduire en chantant; le reste du jour se passa à se divertir les uns avec les autres, à chanter et à danser. Je leur ay fait tirer des boistes, qu'ils ont bien admirées. Je ne peus rien apprendre de ce que je voulois sçavoir. J'observay la latitude de ce village, qui est sur la gauche de la rivière en montant, estre de 31 degrez 2 minutes.

Le 16^e, à huit heures du matin, je suis party pour aller aux Oumas, pour voir si je n'aurois point des nouvelles de la fourche, où Tonty dit dans sa relation avoir esté. Le chef des Bayougoulas s'est embarqué avec moy et a fait suivre un canot dans lequel il y a huit hommes de ses gens pour nous guider. J'ay fait aujourd'huy sept lieues et demye. A trois lieues de leur village, à la gauche en montant, il y a un ruisseau par où ils vont en canot aux Outimachas et aux Magenesito, à trois journées d'icy, dans l'ouest, à six lieues et demye au dessus de leur village, à droit de la rivière. Ils m'ont montré la rivière par où ils vont aux Annocchy, *qu'ils appellent Bilocchy*. Ils nomment cette rivière *Ascantia*, et elle va à la

mer dans la baye où sont les navires mouillés; le Mississipy se jette dedans. Voilà la seule fourche qu'ils connoissent : la rivière depuis leur village a beaucoup serpenté. Plus je vais en haut, et plus je trouve le pays avancé : le raisin est grainé gros comme le plomb à bécassine, et plus; il y en a beaucoup le long de la rivière. Le pays noyé d'un pied, je ne sçay si dans les terres c'est la mesme chose.

Le 17^e, nous nous sommes rendus à une petite rivière à la droite de la rivière, à cinq lieues et demye de la couchée, où ils nous faisoient connoistre qu'il y avoit une grande quantité de poissons, où j'ay fait tendre des filets et n'ay pris que deux barbues. Les Sauvages s'estant arrestés deux lieues au deçà pour chasser aux ours, où ils disent qu'il y en a beaucoup, mon frère y a resté avec eux. Cette rivière fait la séparation du pays pour les chasses des Bayougoulas et des Oumas. Il y a sur le bord beaucoup de cabanes couvertes de lataniers et un *may sans branches, rougy* avec plusieurs testes de poissons et d'ours attachées en sacrifice. Le terrein est parfaitement beau.

Le 18^e, mon frère et ces Sauvages m'ont joint, qui n'ont rien tué; mon frère a tué un ours. A deux lieues de la couchée, j'ay trouvé une isle d'une lieue de long; c'est la première que j'aye trouvée sur la rivière. A deux lieues de l'isle, à la droite, j'ay trouvé un pays haut, élevé de cinquante pieds de terre; terre sablonneuse, comme à Estampes, pendant deux lieues; l'autre bord plat comme ailleurs. A six lieues et demye de la couchée, nous avons trouvé un ruisseau large de six pieds, qui vient de la rivière du Mississipy. Les Sauvages m'ont dit que, si je pouvois passer mes chaloupes par là, j'abrégerois d'une journée de chemin. J'envoyay mon frère en

canot voir si cela se pouvoit. M'ayant dit qu'ouy, avec un peu de travail, il y a un espace de cinq cents pas, où j'ay trouvé un amas de bois de trente pieds de haut, que les grandes eaux avoient amassés les uns sur les autres, qui en bouchent la sortie; je fis travailler à faire un chemin de trois cent cinquante pas de long, et fis le portage de tout ce que j'avois dans ma chaloupe, et avec des palans je les fis passer de l'autre costé et les jeter dans la rivière avec beaucoup de peine. Il pleuvoit et le pays estoit de vase, sur laquelle on ne pouvoit se tenir. Je finis ce travail à neuf heures du soir, avec flambeaux de cannes liées ensemble, et fus coucher de l'autre bord de la rivière, où mon frère, avec les deux canots d'escorce, avoit passé faire les tentes et à souper pour tout le monde. Nous vivons tous de bled d'Inde que j'ay acheté chez les Bayogoulas, dont nous faisons de la sagamité, n'ayant plus de vivres que deux cents livres de pain dans chaque chaloupe, que je garde pour le retour.

Le 19^e, nous avons fait aujourd'huy six grandes lieues et demye et sommes venus coucher à la nuit sur la gauche de la rivière. A trois lieues du desbarquement des Oumas, j'ay fait tirer un coup de boiste pour les advertir de mon arrivée pour ne les pas surprendre. Nous avons marché aujourd'huy treize heures du jour, mes gens sont très fatiguez et ne mangeant que la sagamité, ils jurent et pestent contre les faiseurs de relations fausses, qui sont cause que je m'engage si avant.

Le 20^e, je me suis rendu au desbarquement du village des Oumas, à dix heures et demye du matin, distant de ma couchée de trois lieues, où j'ay trouvé cinq hommes, trois Oumas et Quinipissas, qui m'y attendoient avec le calumet de paix, estant venus du village, ayant entendu le coup de pierrier.

Du tant loin qu'ils nous ont découverts, ils ont chanté, et les Bayogoulas que j'avois chantoient pour moy. Arrivant à terre, nous nous sommes embrassés et caressés à leur manière et avons fumé ensemble. Sur les onze heures, j'ay esté au village, les Bayogoulas et ces gens nous escortant tout le long du chemin. Les députés des Oumas marchoient devant, chantant tousjours, quoyque nous eussions à passer par un très mauvais chemin, remply de costes ou petites montagnes fort escarpées pendant presque tout le chemin. A une heure après midy, nous nous rendismes à la veue du village, où, à quatre cens pas, j'ay rencontré trois hommes deputés pour me porter le calumet. Il a fallu fumer en cérémonie, assis sur la natte, ce qui me fatigue beaucoup, n'ayant jamais fumé. Ces trois nouveaux chantres m'ont conduit sur une hauteur, où il y avoit trois cabanes, à trois cens pas du village, où ils me firent arrester et envoyèrent advertir le chef de mon arrivée, attendant une response sur ce que nous ferions. Un homme vint nous advertir d'entrer. En y entrant les trois chantres marchoient devant, chantant, présentant au village le calumet de paix, élevé à la hauteur des bras. Le chef et deux des plus considérables vinrent au devant de moy à l'entrée du village, portant chacun une croix blanche à la main, me saluèrent à leur manière, me prenant sous le bras et me conduisirent au milieu de leur place sur des nattes, où tout le village estoit assemblé, où on fuma de nouveau, et me donnèrent beaucoup de marques d'amitié. Je leur fis un petit présent, en attendant ce que je voulois leur donner à mes chaloupes. Sur les quatre heures du soir, on nous donna un bal en forme au milieu de la place, où tout le village s'estoit assemblé; on apporta au milieu de l'assemblée des tambours chychyouchy, qui sont

des calebasses, dans lesquelles il y a des graines sèches, avec un baston pour les tenir ; cela fait un petit bruit et sert à marquer la cadence. Nombre des chantres s'y rendirent. Peu de temps après il y vint vingt jeunes gens de vingt à trente ans et quinze jeunes filles des plus jolies et parées magnifiquement à leur manière, toutes nues, n'ayant que leurs brayes, sur lesquelles elles avoient par-dessus des espèces de ceintures larges d'un pied, qui estoient de plume et poil ou crin peinturé de rouge, jaune et blanc, le visage et le corps mataché ou peinturé de différentes couleurs, portant des plumes à leurs mains, qui leur servent d'esventail ou à marquer la cadence, leurs cheveux proprement nattés avec des bouquets de plumes. Les jeunes hommes estoient nuds, n'ayant qu'une ceinture comme les filles, qui les cachoit en partie, bien matachés et les cheveux bien accommodés avec des bouquets de plumes. Plusieurs avoient des chaudières en forme d'assiettes aplaties, deux et trois ensemble, attachées à leur ceinture, pendant à hauteur du genouïl, qui faisoient du bruit et aidoint à marquer la cadence. Ils dansèrent comme cela trois heures avec un air fort dispos et enjoué. La nuit venue, le chef nous fit loger dans sa cabanne ou maison qu'il avoit faite. Après avoir soupé de sagamité de bled d'Inde, on apporta et alluma un flambeau de cannes, longues de quinze pieds, liées ensemble, gros de deux pieds de tour, que l'on planta au milieu, bruslant par le haut et qui esclairoit suffisamment. Toute la jeunesse du village s'y rendit avec leurs arcs et flesches et casse teste et instruments de guerre, et quelques femmes et filles, où ils commencèrent de nouveau à danser jusqu'à minuit des danses de guerre que je trouvay fort jolies, et se retirèrent tous, hors le chef qui resta

et coucha avec nous dans sa cabane et tous les Bayogoulas, auxquels on faisoit les mesmes honneurs qu'à nous, les regardant comme François, les ayant amenés chés eux. Ces deux chefs se haranguèrent l'un l'autre; le Bayogoula harangua pour moy le Ouma. Ce village est sur un costeau, où il y a cent quarante cabanes; il peut y avoir trois cent cinquante hommes au plus, beaucoup d'enfans. Toutes les cabanes sont sur le bord du costeau, à double rang par endroits et en figure ronde au milieu. Il y a une place de deux cents pas de large, fort nette. Les champs à bled d'Inde sont dans les vallons et sur les autres costeaux des environs. Tout ce pays n'est que costeaux d'assez bonne terre noire; point de roches; je n'en ay point encore veu depuis la mer. Ce village est esloigné de la rivière de deux lieues et demye au nord; les bois y sont francs, meslez de toute sorte de chesnes, surtout beaucoup de cannes dans les fonds. Je n'ay veu là aucun arbre fruitier. Ils m'y ont donné de deux sortes de noix, une, comme celles de Canada, des noix dures, et l'autre, petites, faites comme des olives et pas plus grosses. Ils n'ont encore rien cultivé que des melons et ont semé du tabac.

Le 21^e, à dix heures du matin, je suis sorty du village pour m'en retourner avec mes gens. Les Bayogoulas m'ont accompagné en chantant. J'ay salué ce village, en sortant, de deux saluts de mousqueterie, et suis arrivé à mes chaloupes à midy. A deux heures le chef des Oumas est arrivé avec plus de cent cinquante de ses gens et femmes et enfans, qui nous ont apporté du pain de bled d'Inde et farine pilée. Je leur ay fait un présent de couteaux, haches, chaudières, miroirs, alènes, ciseaux, aiguilles, chemises, couvertes et juste-au-corps de drap rouge. Leur ayant demandé du bled d'Inde, ils ont en-

voyé toute la nuit au village advertir d'en apporter le lendemain. Ils ont fort parlé de Tonty, qui avoit esté à leur village cinq jours et avoit laissé ses canots où sont mes chaloupes, avec quelqu'un de ses gens. Je n'ay peu apprendre des nouvelles de la fourche. J'ai veu des Quinipissas qui me disent que leur village est à sept jours d'icy et que Tonty n'y a pas esté, ni les François. Cela me donne un vrai chagrin et m'embarasse beaucoup. Croyant que ces gens pouvoient avoir les mesmes raisons que les autres de me cacher la vérité, quoyqu'ils me paroissent de bonne foy, je me résolus d'aller jusqu'aux Coroas. La relation du Père Récollet dit que la fourche est en deçà quinze lieues.

Le 22^e, à huit heures du matin, on m'a apporté du bled d'Inde du village, trois barriques. Je suis party dans un canot, où il y a six Oumas et un Taensa, que j'ay pris dans ma chaloupe pour luy faire faire la carte du pais et voir s'il ne parlera pas autrement que les autres séparément. Nous voyant une fois partis pour y aller, il m'a assuré que le Malbanchia, c'est le nom du Mississipy, ne se fourche pas d'icy aux Akansas, où il a esté. Il m'a fait une carte, où il me marque que le troisieme jour de nostre marche nous trouverons à gauche une rivière, qui se nomme Tassénocougoula, dans laquelle il marque deux fourches; sur celle de l'ouest sont huit villages qu'il nomme Yataché, Nactyθος, Yesito, Natao, Cachaymons, Cadodaquis, Nataché, Natsytos. Le cinquiesme et sixiesme de ces villages, M. Cavelier y a passé, s'en revenant des Cenys par terre aux Akansas. Ils ont trouvé, des Cenys aux Cadoðaquis, cinquante-trois lieues de chemin à leur estime. Ce Taënsa me marque que des Oumas à ces villages il pust y avoir huit jours de chemin en canot, qui font

soixante lieues. Sur cette branche qu'ils nomment Tassenocogoula, ils nomment une nation qu'ils appellent Nyhatta. Ils en parlent comme d'une nation très considérable, à trois journées des Oumas. De cette rivière de Tassenocogoula, montant le Malbanchya un jour, nous nous retrouverons au desbarquement des Oumas, où sont les canots et où le chef se doit trouver et nous festiner en passant. De ce desbarquement au village il peut y avoir une lieue et demye. C'est un grand détour que le fleuve fait à l'ouest en cet endroit. De ce desbarquement au village de Theloël¹ trois jours. Ces huit villages ensemble n'en font qu'un, dont les Nachés sont du nombre; les autres se nomment Pochougoula, Ousagoucoulas, Cogoucoulas, Yatanocas, Ymacachas, Thoucoue, Tougoulas, Achougoulas. Tous ces villages ensemble n'en font qu'un qui se nomme le Theloël. Il me dépeint ce village de trois ou quatre cens cabanes bien |peuplé. Des Theloël, montant le fleuve un jour, à la droite, c'est la rivière des Chicachas, dont je parleray après; un jour et demy au dessus de cette rivière est le village des Taensas. Le village est sur la droite en montant, qui sont sept villages ensemble, n'en faisant qu'un, qu'ils nomment Taensas, Ohytoucoulas, Nyhougoulas, Couthaougoula, Conchayon, Talaspa, Chaoucoula. Le Sauvage que j'ay avec moy est un Taensa. Il est nombreux en hommes et cabanes comme les Theloël, pas tout à fait si grand.

De ce village à trois jours montant est les Coloa à gauche, et les Yachou, qui ne font qu'un village. Ils sont nommez dans les relations Coroas. Des Coroas aux Imahao, qui est un village des Akansas, ils comptent dix jours et demy sur le pied

1. Ou Thécoel?

de sept lieues, que je marque valoir un de leurs jours de chemin en canot au plus. Sur la rivière des Chicachas, dont j'ay parlé cy-dessus, il marque sept villages, qui sont les Tonicas, Ouispe, Opocoulas, Taposa, Chaguesauma, Outapa, Thysia. De Theloël aux Tonicas, quatre jours; de celuy là au plus esloigné des autres, deux jours; et des Oumas, par terre ils y vont en six jours. Les Chicachas et Napyssas sont unis ensemble; leurs villages sont près les uns avec les autres. Ces Sauvages et les autres, que j'ay questionnez, placent les nations qui sont sur le Mississipy bien différemment de ce que rapporte le Père Chrestien dans son deuxiesme tome de *l'Establissement de la Foy*, sur le rapport du Père Zenobe, compagnon du voyage du sieur de La Salle, qui dit que descendant à la mer ils ont trouvé :

Des Akansas aux Taensa.	80 lieues.
Des Taensa aux Naché.	12 —
Des Nachés aux Coroas	10 —
Des Coroas ou Coloas, à la division du fleuve ou fourche.	6 —
De cette division aux Quinipissas.	40 —
Des Quinipissas aux Tangibaos	2 —
Des Tangibaos à la mer	40 —

Qui feroit des Acansas à la mer. 190 —

Au rapport des Sauvages que j'ay bien examiné, ils estiment par rapport à sept lieues par jour de marche en montant :

Des Acansas aux Coroas.	73 lieues	1/2
Des Coroas aux Taensas.	21 —	
	<hr/>	
	94 —	1/2

	Report.	94	lieues.	1/2
Des Taensas aux Nachés.		17	—	1/2
Des Nachés ou Theloël aux Oumas.		52	—	1/2
De mon estimation et des deux pilotes que j'ay avec moy :				
Des Oumas aux Bayogoulas, suivant la rivière.		35	—	
Des Bayogoulas à la mer.		64	—	
		<hr/>		
		263	lieues	1/2

Ce qui feroit une différence de soixante-treize lieues et demye. De plus, je ne pouvois douter (*sic*) que tant de Sauvages différents, et à qui j'avois fait faire en particulier des cartes, peussent mentir sur le fait de la fourche; ils me donnoient trop de marques certaines que c'estoit par cette rivière que le sieur de La Salle et Tonty avoient descendu. Les Bayogoulas, me voyant tousjours obstiné à vouloir aller chercher cette fourche, et que Tonty n'avoit point passé par là, me firent entendre qu'il avoit laissé au chef des Mougoulachas un escrit comme celui que je leur laissois, qui estoit fermé pour le donner à un homme qui devoit venir de la mer. Cela me faisoit juger que c'estoit une lettre de Tonty pour M. de La Salle; que, s'il estoit vray qu'il y eust une fourche, elle ne pouvoit tomber à l'est de celle où j'estois, ou du moins ce n'estoit pas celle par où Tonty avoit descendu, attendu qu'il n'y avoit aucune rivière depuis les Apalaches jusques à Pensacola, qui est une baye, dans laquelle il tombe une rivière, dont les eaux sont claires, et que ce n'est pas un pays noyé. La Mobile m'a bien paru une rivière assez grosse pour estre le Mississipi, dont les eaux sont troubles et bour-

beuses, avec de grands courants, mais ce ne peust estre celle par où nos François ont descendu, attendu que son entrée est large de plus d'une lieue, qu'elle fait une baye près de sa sortie à la mer, qui a plus de quatre lieues de large, où les eaux douces et salées sont meslées ensemble par le reflux de la mer pendant plus de six lieues dedans ; que les terres du bord de la mer sont de sable et couvertes de pins, aussy bien que les isles qui y sont. La terre ferme est un pays qui ne noye pas, couvert de toutes sortes de bois francs, fort plat, à l'abord duquel une chaloupe ne peust approcher qu'à un quart de lieue du costé du ouest de la rivière, ce qui n'a nulle ressemblance avec ce que la relation du Père Récollet rapporte du bas de la fourche du Mississipi, par où ils ont descendu, mais bien le bas de celle où je suis, quoyque il aye marqué dans sa relation avoir descendu par la b anche de l'ouest. Je sçay qu'estant à la baye de Saint-Louys avec M. de Beaujeu, il disoit, comme M. de La Salle, que ce pouvoit bien estre la branche de l'ouest du Mississipy qui tomboit dans la baye Saint-Louis, ne la connoissant pas, ayant descendu par celle de l'est. C'est un menteur qui a deguisé toutes choses, que je ne peux consulter pour voir les ressemblances de cette rivière à celle où ils ont descendu. Voyant que le temps me pressoit pour m'en retourner et qu'il faudroit du temps à mes chaloupes pour regagner les vaisseaux du bas de la rivière, si elles ne trouvoient du bon vent, je retournay au desbarquement des Oumas, de trois lieues au dessus, où je me rendis sur les six heures et demye du soir, où je ne trouvoy personne. J'envoyay mon frère et deux Canadiens au village, sur-le-champ, pour tascher de faire revenir les Bayougoulas et ses gens, pour partir le lendemain à la pointe du jour.

Il les trouva en desbauche avec des femmes au village ; il les pressa de venir me trouver, ils le remirent au lendemain. Après plusieurs instances que mon frère leur fit, ne voulant pas venir, il les laissa, et paroissant mescontent d'eux, s'en vint tout d'une course et se rendit à neuf heures du soir avec bien de la peine, n'y voyant goutte dans les cannes. A dix heures du soir, trois Bayogoulas et six Oumas s'en vinrent, nous apportant le calumet de paix tout de nouveau, nous croyant faschez. Les ayant fait approcher et donner à manger, ils me dirent que le prompt départ de mon frère du village, le croyant fasché, avoit mis tout le monde en tumulte et que l'on les avoit envoyez pour nous apaiser ; que le chef m'envoyoit huit volailles et des citrouilles, et qu'il viendroit le lendemain au matin. Je donnay quelques bagatelles à ces Sauvages, et en renvoyay cinq sur le champ, à la clarté des flambeaux de cannes sèches, dire au village que j'avois besoin de bled d'Inde, que l'on m'en apportast, je les payerois. A deux lieues au dessus du desbarquement des Oumas, il y a une petite isle de demy lieue de tour ; c'est la troisieme que j'aye veue dans cette rivière entre les Bayogoulas et les Oumas.

Le 23^e, sur les huit heures du matin, le chef des Oumas vint avec quatre-vingts de ses gens et femmes en partie, chargées de bled d'Inde, citrouilles et des volailles, et le chef des Bayogoulas et le reste de ses gens me dirent qu'ils avoient creu que j'estois fasché de ce qu'ils n'estoient pas venus hyer au soir avec mon frère, mais qu'il estoit trop tard pour cela. Je leur donnay quelques rassades, alènes, couteaux et aiguilles pour leur bled d'Inde. Après nous estre bien fait des amitez les uns aux autres et dit adieu je m'embarquay. Le chef des Oumas et un des principaux de ses gens me condui-

sirent jusqu'à ma chaloupe, me tenant sous les bras, pour m'aider à marcher, de crainte qu'il ne m'arrivast aucun accident sur leur terre. Le chef des Bayogoulas s'embarqua avec moy. C'est un homme de quarante ans, qui a de l'esprit et ruzé. Estant desbordé, je fis tirer trois saluts de mousqueterie et crier trois fois : Vive le Roy, auquel ils me respondirent par trois cris de joye, comme ceux que j'avois faits de : Vive le Roy.

Les Oumas, Bayogoulas, Theloël, Taensas, les Coloas, les Chycacha, les Napissa, les Ouachas, Choutymachas, Yagenechito, parlent la mesme langue et s'entendent avec les Bilochy, les Pascoboula.

Le chef des Oumas est un homme de cinq pieds dix pouces de hauteur et gros à proportion, ayant le front fort plat, quoyque les autres hommes de sa nation ne l'ayent pas, du moins très peu de vieillards. Cette mode change parmi eux. Il est âgé de soixante-dix ans environ, ayant un fils de vingt-cinq à trente ans environ, bien fait, qui luy succède à la couronne, — les chefs ne sont pas plus maistres de leurs gens, que ne le sont les chefs des autres nations du costé du Canada. J'ay remarqué seulement parmi ceux-cy plus de civilité. Ce mesme jour, nous sommes venus coucher à deux lieues au dessous du village. Cette rivière descend fort viste; mes gens nagent volontiers pour s'en retourner chercher du pain et du vin, au lieu d'eau et de bled d'Inde.

Le 24^e, à trois heures de l'après midy, nous nous sommes rendus à la rivière qui va aux Bilochy et à la baye où sont les navires, *où je n'ay pas veu d'apparence d'y faire passer les chaloupes*. M. de Sauvolle a continué son chemin dans la chaloupe, auquel j'ay donné ordre de sonder l'entrée du

fleuve et la passe du milieu, et mon frère dans la mienne, où estoit le chef des Bayogoulas, qui m'a donné un Mougoulacha pour me guider à la mer par cette petite rivière, dans laquelle j'ay entré, sur les quatre heures du soir, avec les deux canots d'escorce et quatre de mes gens et le Mougoulacha. J'ay fait dedans deux lieues, où j'ay couché. Cette rivière ou ruisseau n'a de large que huit ou dix pas, plein de bois renversés qui la barrent. Il y a trois et quatre pieds d'eau aux eaux basses, aux grandes eaux deux et trois brasses. J'ay fait dans ces deux lieues dix portages, les uns grands de dix pas, les autres de trois ou quatre cents pas, plus ou moins.

Le 25^e, j'ay couru le plus souvent à l'est; comme hier au soir, j'ay peu avoir fait aujourd'huy sept lieues et cinquante portages par-dessus des arbres et embarras de bois, et sommes venus coucher à un débarquement, où nous avons trouvé six canots de bois, où il se joint deux petites rivières à celle-cy, une qui vient du nord-nord-ouest et l'autre du sud-est, qui la grossissent la moitié et l'eslargissent le double.

Le Mougoulacha, que j'avois dans mon canot ayant débarqué à trois lieues d'icy, nous faisant entendre qu'il nous joindroit à la fourche, ne s'y est pas rendu, et s'en est apparemment retourné à son village, qui ne peust estre à plus de six à sept lieues d'icy en droicte ligne. Il y a un chemin fort battu, qui conduit à une lieue au deçà de son village. Le lieu où je suis est un des plus beaux endroits que j'aye veus, belle terre unie, beau bois, clair, point de cannes, où nous entendons beaucoup de coqs d'Inde crier, sans en avoir peu tuer, mais tout pays noyé, de cinq et six pieds aux grandes eaux. Il y a beaucoup de poisson dans ces rivières et des crocodiles. Il seroit facile de nettoyer cette petite rivière aux

eaux basses et de la rendre navigable jusqu'au Mississipy. Ces portages nous ont bien fatigués aujourd'hui, surtout moy, qui ay esté obligé de tenir le devant de mon canot et de le conduire de crainte de le crever, Deschiers, un de mes gens, estant malade. J'ay pris hauteur à trois lieues d'icy et j'ay trouvé 31 degrez 3 minutes.

Le 26^e, quoyque je n'aye pas de guide, je n'ay pas laissé de continuer mon chemin au lieu de relascher et aller par le Mississipy : c'est une entreprise assez gaillarde avec quatre hommes, mais je ne rattraperois pas mes chaloupes, et j'aime mieux suivre cette rivière et faire voir aux Sauvages que, sans guide, je vas où je veux. Quelque chose qui arrive, je gagneray tousjours les vaisseaux, quand je devrois aller par terre et abandonner mes canots et en faire d'autres; ou, je ne trouveray à la mer d'escorce d'arbre, qui pesle bien à présent.

A quatre lieues à l'est-sud-est de ma couchée, j'ay trouvé une rivière qui vient du nord, sur ma gauche, avec un peu de courant, une fois plus grosse que celle où je suis, qui n'a que cinquante pas de large et cinq pieds d'eau, qui se sont jointes ensemble, et estant jointes, j'ay trouvé deux brasses et demye d'eau large de quatre-vingts pas, le pays très beau qui noye d'un pied aux grandes eaux. Il y a bien des endroits qui ne noyent pas. A une lieue et demye de cette rivière, continuant de marcher à l'est-sud-est, j'en ay trouvé encore une, qui alloit à l'est, à ce qu'elle me paroist, avec si peu de courant, que j'ay eu de la peine à voir où elle alloit, et aussi large que celle que je suivois, où j'ay trouvé un peu de courant et trois brasses d'eau, ce qui fait que je l'ay suivie, laissant l'autre à gauche, à quatre lieues et demie de celle là. Au

sud-est, j'en ay trouvé une à droite, qui alloit au sud avec si peu de courant qu'à peine le remarquoit-on, aussy large que la bonne, ayant trois brasses d'eau. J'ay laissé celle-ci à droite et suis venu coucher à une lieue et demie de là, sur la droite de la rivière. J'ay trouvé quatre ou cinq petites rivières à la gauche, dont je ne parle pas; le pays noyé en bien des endroits, dans les grosses eaux, d'un pied, et elles ne montent de plus qu'elles ne sont à présent que deux pieds. Ces pays me paroissent bien plus beaux que les environs du Malbanchya. J'ay fait aujourd'huy onze grandes lieues, je pourrois bien dire douze. Cette rivière fait beaucoup de tours. Nous voyons une très grande quantité de crocodiles. J'en ay tué un petit de huit pieds de long, qui est fort bon à manger; la chair fort blanche et délicate sentant le musc, c'est une odeur qu'il luy faut faire perdre pour le pouvoir manger.

Le 27^e, à six heures du matin, nous avons continué de descendre la rivière sur laquelle je ne trouve pas de fond, à vingt-trois pieds de ligne. A cinq lieues au sud-est de ma couchée, j'ay trouvé une bande de plus de deux cents vaches et taureaux, sur lesquels nous avons tiré, sans en avoir arrêté aucun. Cette pointe faisoit la sortie de la rivière, qui tomboit sur *un lac large de quatre lieues*, six de long et en forme ovale. J'ay coupé droit à l'est, où il me paroist une entrée de rivière à deux lieues et demye de celle que je viens de suivre, *que l'on a nommée depuis de mon nom*. Dans la traverse de ce lac, j'ay tousjours trouvé huit et dix pieds d'eau et me suis rendu à la rivière, par où se dégorge ce lac, qui a demy tiers de lieue de large. Je l'ay suivy deux lieues et demye, allant à l'est-sud-est, où j'ay trouvé sur la gauche une branche de rivière de cent cinquante pas de large. De là, j'ay continué

ma route une lieue un quart; j'ay tombé sur un lac, dont la terre court à l'ouest-sor-ouest, que *nous avons nommé de Pontchartrain*. J'ay couché sur la pointe de la gauche de la sortie de la rivière. Les terres des environs du lac de Pontchartrain ne m'ont pas paru noyées. Je ne doute pas que du costé du sud du lac je trouve le premier. A aller à celui de Pontchartrain, il y a plus de la portée d'un mousquet, car de la sortie de la rivière d'Iberville, je voyois des esclairssemens, que je croyois la mer, qui estoit le lac traversant le premier lac. Il m'a paru des fumées au nord à deux lieues dans les terres. J'estime que du fond de l'ouest du lac de Pontchartrain à aller au Malbanchia, il ne doit pas y avoir plus de demy lieue, et tombe dix lieues au-dessous des Bayogoulas. Le fond du sor-ouest du lac peut tomber à trente lieues dans le Malbanchia.

Le 28^e, nous avons marché sur le bord de ce lac environ dix lieues à l'est un quart sor-ouest, le vent au nord-ouest. L'eau du lac est saumastre à n'en pouvoir boire, et suis venu camper sur une pointe d'herbe sans bois, assez mal, n'ayant pas d'eau pour boire, et beaucoup de maringouins, qui sont de terribles petits animaux à des gens qui ont besoin de repos. Depuis quatre lieues, il règne des prairies le long du lac, qui ont de large à aller au grand bois une lieue environ. Je ne vois point l'autre bord de ce lac. A demy lieue au large j'ay trouvé cinq et six pieds d'eau. Il me paroist assez profond.

Le 29^e, nous sommes décampés de bon matin, et à quatre lieues à l'est-sud-est de la couchée, je me suis rendu à la sortie du lac, qui est une passe de demy quart de lieue de large, entre des isles d'herbe et des prairies. Je n'y ay point trouvé

de fond à vingt-trois pieds de ligne. Le vent estant au sud-est, j'ay laissé la grande passe et ay suivy entre des isles, où j'ay trouvé une rivière d'eau douce, large de trois cents pas et trois brasses de profondeur, qui se fourche en deux, une allant dans la grande passe et l'autre courant entre des isles que j'ay suivies cinq lieues, où j'ay couché. Tous ces environs de rivière m'ont paru très beau pays, remply de belles prairies et quelques isles, propres à habiter. Je ne me suis pas mis en peine de suivre la sortie du desgorgement de ce lac, que j'estime à huit ou dix lieues des navires, que Surgères aura envoyé reconnoistre.

Le 30^e, j'ay continué ma route à l'est un quart nord-est, le long de la coste estant tout à fait sale. J'ay fait sept lieues et me suis rendu à une pointe, que j'ay reconnue pour estre celle où je desbarquay la première fois que je mis à terre, au nord des navires, le temps couvert et un peu de vent. J'ay couché là, où j'ay fait un grand feu pour estre veu des navires, qui sont à quatre lieues de moy, pour avoir les chaloupes demain, en cas qu'il vente pour aller à bord. Je trouve par mes courses réduites que le rumb de vent, depuis l'embouchure de la rivière d'Iberville dans le Malbanchya à venir aux navires, doit estre l'est-sud et la distance de quarante-huit lieues, les navires par 30 degrez 9 minutes.

Le 31^e mars, calme. Je suis party avec mes deux canots pour traverser et aller à bord. A moitié chemin, j'ay rencontré les deux felouques, qui venoient voir ce que c'estoit que le feu que j'avois fait à terre. Je me suis rendu à bord sur le midy, où j'ay trouvé tous mes gens en bonne santé; seulement mon contre-maistre de mort et deux matelots de malades et l'autre noyé. Sur les deux heures après midy, les

deux biscayennes sont arrivées du Mississipi. Sauvolle me dit n'avoir peu sonder le chenal du milieu à cause du vent, et qu'il n'avoit pas séjourné là pour attendre le beau temps pour cela, ayant peu de vivres, n'en ayant pas pris aux Bayogoulas, sur un petit différend que causa le Père Récollect, qui ayant perdu son bréviaire, s'en alla au village pleurant et s'adressant au chef des Bayogoulas, qui vint au camp assez courroucé contre le père qui faisoit toujours grand bruit, que l'on fut obligé de faire taire et retirer, n'ayant pas de raison. Le Bayogoula, estant véritablement fasché que l'on accusast ses gens, pendant qu'il y avoit là plusieurs Sauvages de différentes nations, qui pouvoient l'avoir fait aussy bien que ses gens. Il fist entendre au Sieur de Sauvolle de s'en aller. Le bruit s'apaisa à la fin. Le chef des Bayogoulas donna à mon frère un petit Sauvage qu'il avoit adopté, pour marque d'amitié, et mon frère luy donna un fuzil et quelque munition. Nos gens remarquèrent que des femmes remportèrent du pain qu'elles avoient apporté; ils partirent sans cela, et le vent les excita pour s'en venir, qui ne l'est pas souvent, les vents régnant ordinairement à l'est-nord-est. Mon frère m'a apporté une lettre que le chef des Mougoulaschas avoit, que Tonty luy avoit laissée en montant pour M. de La Salle, dont voilà la copie.

Du village des Quinipissas, le 20 avril 1685.

« Monsieur,

« Ayant trouvé le poteau, où vous aviez arboré les armes du Roy, renversé par les boys de marées, j'en ay fait planter un autre au deçà, environ sept lieues de la mer, et j'ay laissé une

lettre dans un arbre à costé, dans un trou de l'arrière, avec un escriteau au-dessus. Les Quinipissas m'ayant dansé le calumet, je leur ay laissé cette lettre pour vous asseurer de mes très humbles respects, et vous faire scavoir que sur les nouvelles que j'ay receues au fort, que vous aviés perdu un bastiment, et que des Sauvages vous ayant pillé vos marchandises, vous vous battiez contre eux. Sur cette nouvelle, je suis descendu avec vingt-cinq François, cinq Chaouanons et cinq Illinois. Toutes les nations m'ont dansé le calumet. Ce sont des gens qui nous craignent extrêmement, depuis que vous avez défait ce village icy. Je finis en vous disant que ce m'est un grand chagrin que nous nous en retournions avec le malheur de ne vous avoir pas trouvé, après que deux canots ont costoyé du costé du Mexique trente lieues, et du costé du cap de la Floride vingt-cinq, lesquels ont esté obligés de relascher faute d'eau douce. Quoyque nous n'ayons pas entendu de vos nouvelles ny veu de vos marques, je ne désespère pas que Dieu ne donne un bon succès à vos affaires et à vostre entreprise. Je le souhaite de tout mon cœur, puisque vous n'avés pas un plus fidèle serviteur que moy et qui sacrifie tout pour vous chercher. »

Le restant de la lettre contient encore autant d'écriture, et des nouvelles des nations des Illinois, Chaouanons, Outaouas, et de la guerre qu'on se proposoit de faire aux Iroquois, et de la mort de plusieurs personnes, de l'arrivée de M. Perrot au Gouvernement de l'Acadie avec vingt-cinq soldats. Le dessus de la lettre estoit : A M. de La Salle, Gouverneur général de la Louisiane.

Par cette lettre, il n'y a pas à douter que ce ne soit le Mississipy que le Malbanchya, et que les Bayogoulas et Mou-

goulachas ne soient les Sauvages qu'il nomme Quinipissas. Le Mougoulacha fit voir un livre de l'*Imitation de Notre Seigneur*, qui avoit le nom d'un Canadien dessus. Ils ont oublié ce nom. Ils avoient des bouteilles qu'ils disent que Tonty leur avoit données, qu'ils appellent *le Bras Coupé ou la Main de Fer*. Les deux matelots bretons qui s'estoient esgarés en montant se retrouvèrent à ce village, où des Sauvages les avoient amenés, les ayant trouvés. Je suis fâché de n'avoir esté dans les chaloupes, car j'eusse trouvé l'arbre où estoit la lettre, dans le trou de l'arrière, dont il parle. Il y a si peu d'arbres à huit lieues de la mer, qu'il eust été facile de les visiter tous, et n'y en a qu'à la gauche en montant.

Ce mesme jour 31, j'ay envoyé les deux felouques sonder l'entrée de la riviere des Bilochy, pour voir si les traversiers pourroient y entrer pour y faire un établissement, sur ce que l'on me disoit qu'il n'y avoit pas d'eau à l'entrée de la riviere des *Pascoboulas*. Le peu de vivres qui me restoient ne me permettant pas de faire un plus long séjour à la coste, du moins le *Marin* qui en estoit fort court, c'est pourquoy il falloit promptement faire un établissement et le plus près de nos vaisseaux qu'il nous seroit possible, afin d'en tirer une partie de nos équipages pour le travail du fort qu'il falloit faire, pour que les hommes que je laisserois fussent en seureté. En attendant le retour de nos navires de France, ils occuperont une partie des hommes du fort à connoistre parfaitement le pays et les lieux les plus propres à établir une colonie, si on y en veut envoyer une. Cette baye des Bilochy nous paroist la plus propre, n'estant qu'à cinq lieues de nos navires, en lieu où les vents portent et rapportent, et nos chaloupes allant et venant dans un jour, et qu'il n'y a de là à

aller au village des Bilocchy, Pascoboulas et Moctoby, que deux jours et demy, à ce que les Sauvages nous ont dit, desquels on pourra facilement tirer du secours.

Le 1^{er} avril il a fait un gros vent de sud-est; le 2, les felouques sont revenues à bord. Les officiers qui estoient dedans rapportent n'avoir trouvé que quatre à cinq pieds d'eau, ce qui n'est pas suffisant pour y entrer les traversiers chargés. Je suis parti à midy avec les deux felouques pour aller sonder l'entrée de la rivière, par où je suis venu du Malbanchya, et l'espace d'icy là, qui n'est qu'à huit lieues d'icy à l'ouest. *Depuis un mois de séjour des navires icy, un peu de curiosité eust bien deu engager les personnes qui y ont resté de faire sonder les environs de cette rade, ayant des traversiers et des chaloupes*¹. J'ay gagné, des vaisseaux, à la nage, le vent debout, l'entrée de la rivière sur les huit heures du matin. Du 3, d'un temps de brume et le vent à l'ouest-nord-ouest, à dix heures, j'ay sondé l'entrée de la rivière et dedans, où j'ay trouvé partout trente-six pieds d'eau. J'ay tousjours sondé, m'en revenant à bord avec un gros vent de nord-nord-ouest; de la pluye et brume. Il m'a esté difficile de suivre le chenail. J'ay trouvé des hauts fonds, où j'ay trouvé vingt-cinq et trente pieds d'eau. Je me suis aperceu, ne trouvant point l'isle qui est à l'ouest des navires, que le vent et le courant me jetoient à la mer. J'ay fait nager le bout au vent, où j'ay trouvé l'isle, à l'abry de laquelle j'ay marché, et me suis rendu à bord à dix heures de nuit avec bien de la peine, au risque d'estre jeté à la mer. Le vent et le courant, en traversant de l'isle aux vaisseaux, m'avoient jeté au large la nuit.

Le 4, il a venté tout le jour un gros vent de nord, la mer

1. Cette phrase est rayée.

assez grosse. Je me suis disposé à faire l'establissement à la rivière de *Pascoboula*, sur ce qu'un officier du *Marin* m'a dit qu'il y avoit de l'eau suffisamment à l'entrée pour les traversiers. Cette rivière est à neuf lieues d'icy, à l'est-nord-est, où nous allons facilement de nos vaisseaux, et de laquelle les navires peuvent aller mouiller à une lieue et demie de l'entrée. Estant dedans, elle est profonde de cinq et six brasses partout, sans battures, et large de cinq cents pas.

Le 5, je suis parti à huit heures du matin dans ma felouque avec Surgères, Lescalette dans la biscayenne avec quarante-cinq hommes, Villautrey dans l'autre du *Marin* avec trente hommes, mon frère avec les deux canots d'escorce. Les deux traversiers nous doivent venir joindre au premier vent avec tout ce qui est nécessaire pour l'establissement. A six heures du soir nous nous sommes rendus à la rivière, que j'ay sondée pendant plus de deux heures pour trouver et suivre un chenal entre les battures, sans en pouvoir trouver un. Cette entrée est barrée de bancs d'huistres, et n'ay trouvé qu'un chenal, où il n'y a que trois pieds d'eau.

Le 6^e, au matin, j'ay renvoyé ma biscayenne à bord et l'autre à une lieue en haut dans la rivière chercher de l'eau douce pour s'en aller delà à bord, où je m'en retourneray aussy pour aller faire l'establissement sur le bord du lac de Pontchartrain, où les traversiers pourront aller en passant. J'ay esté sonder l'entrée de la baye des Bilocchy; nous y avons trouvé un chenal de sept pieds d'eau. J'ay envoyé la chaloupe advertir les traversiers qui s'en retournoient au vaisseau et la biscayenne du *Marin* de s'en venir mouiller à l'entrée de cette baye, dans laquelle nous avons entré, Surgères et moy, et esté coucher et chercher le lieu le plus com-

mode à établir. Nous avons tous jugé à propos de faire l'établissement dans cette baie, qui n'est qu'à trois lieues de la rivière de Pascoboula, sur laquelle sont les trois villages des Bilocchy, Pascoboula et Moctoby, et que nous l'aurions plustost fait, pouvant tirer une partie de nos équipages pour y travailler, au lieu qu'allant sur le lac de Pontchartrain nous n'y pouvions envoyer que les gens destinés pour la colonie, et que le temps, que je mettrois à aller et venir pour les y mener, suffiroit pour faire un bon fort, qui suffira *en attendant* que l'on voye où l'on jugera le plus avantageux de placer un bon établissement.

Le 7^e, j'ay esté aux traversiers pour les entrer; le petit est venu jusques à la portée d'un canon du lieu choisy pour l'établissement, et le grand, près de là; j'en ay fait oster deux chaloupes pour le deschoüer. J'ay envoyé la felouque à bord pour advertir Lescalette de ramener la biscayenne et les hommes pour le travail, qui se sont rendus sur le soir.

Le 8^e, les traversiers se sont rendus à la brise; j'ay commencé à faire défricher le lieu pour le fort et travailler à faire un puits.

Les 9^e, 10^e et 11^e, on a tousjours busché; j'ay mis dix hommes à équarrir du bois pour les bastions, faits de pièce sur pièce, d'un pied et demy d'espais; j'ay fait venir du bord trente hommes par ma chaloupe. Le travail va doucement. Je n'ay pas d'hommes qui sachent buscher; la plupart sont un jour à jeter un arbre à bas, qui sont à la vérité fort gros, de chesne et noyer dur. J'ay fait dresser une forge pour raccommoder les haches qui cassent toutes.

Le 12^e, ma chaloupe a apporté les vaches du bord, qui sont à moy et à Surgères, que nous avons amenées de France.

Toutes celles que j'ay prises à Saint-Domingue sont mortes, trois à bord du *François*, une à bord du *Marin* et quatre à l'Isle, où on les avoit mises; la plupart disent que c'est du froid, quoiqu'il n'en aye pas fait.

Le 13^e, ma chaloupe a apporté les cochons et un taureau. J'ay fait brusler le bois et nettoyer la place pour le fort.

Le 14^e, ma chaloupe a apporté de bord deux pièces de canon de huit et les affusts et balles. J'ay envoyé couper les pieux pour la palissade à demy lieue d'icy; la chaloupe en amène tous les jours quatre-vingts et cent; je fais travailler à faire un four et creuser les fossés pour faire les palissades. Les bastions avancent. J'ay occupé vingt-cinq hommes pendant deux jours à semer des pois, du bled d'Inde et des fèves.

Les 15^e et 16^e, il a pleu tout le jour, on n'a peu travailler; cela a recomblé nos fossés.

Le 17^e, ma chaloupe a apporté deux canons, celle de Sur-gères en a amené autant. Le 18^e, ma chaloupe en a encore amené autant de six du *Marin* et les ustensiles; nos traversiers sont pleins et servent de magazins.

Les 19^e, 20^e et 21^e, j'ay fait travailler à équarrir des pieux et réduire à trois pouces d'espais pour plancher les bastions que j'ay fait elever à neuf pieds de haut, sur lesquels j'ay mis les canons avec un parapet de quatre pieds. Le Père Récollect est venu du *Marin* me demander à s'en retourner à son couvent, d'où il ne veut plus sortir. J'ay destiné à sa place l'aumosnier de la *Badine* pour rester au fort, qui est un fort honneste homme. Voyant que le Récollect n'y veut pas rester, je suis bien fasché de n'avoir pas un missionnaire Jésuite, qui sçauroit la langue sauvage de ce pays en peu de temps.

Le 22^e, cinq Espagnols sont arrivés au fort, qui desertent à

pied de Pensacola pour aller à la Nouvelle-Espagne, qui ont trouvé des Sauvages de la Mobile qui les ont amenés. Ces hommes nous apprennent qu'ils sont partis de la Vera-Cruz le mois d'octobre pour venir faire un établissement au Mississipy, où ils sçavoient que nous devions aller, et où nous prétendions trouver un beau port. N'en connaissant pas d'autre à cette coste, ils estoient venus droit de Pensacola, où ils avoient trouvé une barque de la Havanne, que l'on y avoit desché là pour prendre possession, et qui les y attendoit depuis vingt-neuf jours. Ils avoient ordre, si nous y estions les premiers, de ne nous rien dire, de s'en retourner. Je doute de cela. Quand nous y arrivâmes, ils estoient trois cents hommes, dont quarante estoient par force, et gens condamnés à servir là nombre d'années. Ils estoient tous résolus, si nous y eussions entré, de deserter et nous demander passage pour les retirer de là, où ils n'avoient que du bled d'Inde à manger, très peu de pain et peu de viande. Ils avoient envoyé plusieurs bastiments à la Havane et à la Vera-Cruz devant nostre arrivée, et le gouverneur luy mesme y estoit allé pour demander du secours, il y avoit plus de deux mois. Ils manquoient de tout, quand ils avoient deserté; d'autres avoient deserté pour aller aux Apalaches; les autres, n'osant entreprendre un si long voyage, ne nous sçachant pas là, meurent misérables. De trois cents qu'ils estoient quand nous passâmes, il n'en restoit pas sur pied à présent cinquante; le reste estoit mort ou mourant. Ils ne doutent pas que les Espagnols n'abandonnent Pensacola, qui n'y estoient établis que pour nous obliger à nous en retourner, ne trouvant pas de port, *ne croyant pas qu'il y en eust d'autres où des gros vaisseaux puissent mouiller que là.*

Les Espagnols du Nouveau-Mexique et de la Havane ont

fait ce qu'ils ont peu pour engager des familles à se venir établir à Pensacola; ils n'en ont sceu trouver aucune. Il en doit venir des isles de Canarie pour cela, à ce qu'on leur a dit. Ils disent que la rivière qui tombe dans la baye de Pensacola est belle à habiter, et que là où ils sont placez, ce n'est que pour empescher l'entrée du port. J'ai sceu de ces gens qu'il y avoit à Pensacola un taillandier soldat, qui estoit du nombre de ceux qui furent envoyez pour chasser M. de La Salle et prendre le restant de ses gens, qui avoient esté destinez pour demeurer à un fort, qu'ils avoient fait chez une nation sauvage, où il avoit demeuré trois ans, et que ne s'accommodant pas avec ces Sauvages, ils avoient esté obligez d'abandonner le fort, dans lequel ils avoient deux canons. Ils prétendent que de là au Mexique il y a un beau chemin frayé. C'est par où les Espagnols espéroient s'en aller, se croyant près de cette nation sauvage, dont ils n'ont sceu nous dire le nom. Ils nomment tous les Sauvages de la Floride *Chichymequé*. Ils disent qu'il y a deux François mariez parmi ces Sauvages et qui vivent à leur manière. J'estime que c'est chez les Cenys que ce fort estoit, qu'ils ont abandonné. Trois de ces Espagnols sont des métis, qui estoient par force à Pensacola; un est des reales des mines de Saint-Louis du Potosi, qui donne volontiers connoissance de son pays et souhaiteroit que l'on y vouleust aller. Il parle beaucoup de la foiblesse des Espagnols de ce pays là, où il fairoit beau aller chercher de l'argent, si nous avions guerre contre eux. Cinq cents bons Canadiens fairoient trembler tout ce pays là, qui est beaucoup couvert de bois et n'est nullement ce que l'on s'imagine en France. Avec peu de despense on pourroit enlever de ce pays là nombre de millions. Dans la capitale du Nouveau-Mexique il n'y a pas plus de

deux cent cinquante Espagnols. Les caravanes qui en viennent sont faciles à enlever ; il est aussi facile d'enlever la ville de Saint-Louis de Potosi.

J'emmène ces Espagnols en France avec moy, deux sur le *Marin* et trois sur la *Badine*.

Le 23^e, j'ay envoyé mon frère avec deux Canadiens, à cinq lieues du fort dans le fond de cette baie la visiter et les terres des environs, qu'il a trouvées parfaitement belles à habiter. J'ay esté visiter les derrières de la petite baie et j'ay entré avec un homme quatre lieues dans la profondeur visiter le pays, que j'ay trouvé très beau de pinières, avec quelques bois meslez par endroits, beaucoup de prairies, partout terre veule, sablonneuse, où j'ay veu beaucoup de chevreuils. Il s'en tue partout aux environs du fort.

Le 24^e, j'ay fait monter les canons sur les bastions et fait achever le fort entièrement.

Le 25^e, j'ay fait dresser les magazins et fait achever les logemens pour la garnison.

Le 26^e, M. de Surgères est venu au fort. J'ay fait travailler à descharger les traversiers et fait le recensement de toutes choses, et visiter entièrement les vivres et régler la garnison, de quatre-vingts personnes en tout.

Le 27^e, Surgères s'en est retourné à bord avec vingt-trois hommes de ses gens.

¹ Dans le recensement des vivres il s'est trouvé huit barriques de pois pourris entièrement ; deux barils de lard tourné, c'estoit manque de saumure ; deux barils de farine, qui est comme en poussière et devenue aigre, qu'il a fallu jeter ; la valeur d'une barrique et demie d'eau-de-vie coulée,

1. Ce paragraphe est rayé dans le document original.

d'une barrique de vin gasté de vinaigre, par pièce, presque toute l'huile d'olive coulée et qui ne se devoit pas mettre dans les barils pour des pays chauds.

Ne pouvant laisser à l'établissement moins de quatre-vingt personnes pour tout ce que je leur ay laissé ordre de faire, je me résolus d'envoyer le grand traversier à Saint-Domingue avec dix hommes pour demander des vivres à M. Ducasse, afin qu'ils n'en puissent manquer, quoyque je ne doute pas qu'on n'en envoie de France, aussy tost que je seray arrivé; mais il peust arriver que cela manque. Je ne suis pas en estat d'en donner des miens, comme je l'avois creu en partant de France, n'ayant pris que pour douze mois de vivres à l'équipage de la *Badine*, sur quoy j'ay fait fournir treize mille deux cent vingt rations aux passagers laissés à la colonie.

Le *Marin* a douze mois pour son équipage, sur quoy il a fourni environ deux mille cinq cents rations.

J'ay à bord, à commencer le premier de may, les disners de vin et eau-de-vie retranchés à l'équipage depuis le 1^{er} mars, pour soixante-quinze jours.

Le 28^e, j'ay envoyé une partie de mes gens.

Le 29^e, ma chaloupe est revenue.

Le 30^e, il a venté sud, je n'ay pas peu envoyer ma chaloupe; j'ay fait semer des pois tout le jour.

Le 1^{er} de may, j'ay envoyé le restant de mes gens.

Le 2^e, j'ay fait recognoistre le sieur de Sauvolle, enseigne de vaisseau du Roy, pour commandant; c'est un garçon sage et de mérite, et mon frère de Bienville pour lieutenant de Roy et Levasseur Russouelle major. J'ay laissé soixante-dix hommes, six mousses, en tout, compris les équipages des traver-

siers. Je me suis rendu à bord avec le sieur de Sauvolle sur le midy.

Le 3^e, sur les huit heures, les vents au sur-ouest, le sieur de Sauvolle s'en est retourné au fort et nous avons appareillé et louvoyé pour sortir. A quatre heures après midy, nous avons mouillé au large de l'isle à quatre brasses d'eau, où nous avons passé la nuit, les vents au sud-est.

II

RETOUR DE D'IBERVILLE EN FRANCE.

JOURNAL DU VOYAGE DE LA *BADINE*

JUSQU'AU DÉBOUQUEMENT DE BAHAMA

Le 4^e, à cinq heures du matin, nous avons levé l'ancre, le vent au sud-sud-est, qui est un vent alizé qui dure depuis huit jours. Nous avons louvoyé à midi; le bout de l'ouest de l'isle de la rade nous reste au nord-nord-ouest à une lieue et demie. Nous sommes à vingt-neuf pieds d'eau, vase, par 30 degrez 6 minutes.

Le 26^e, à midy, je suis par la latitude de 30 degrez et est de mon départ de 30 minutes. Les vents ont esté au sud-est quart d'est, à porter les deux ris pris dans les huniers, à louvoyer. Je mouillay hier au soir à six heures par sept brasses d'eau, au nord-est de l'isle, à trois lieues à louvoyer. D'une isle à l'autre, on trouve quarante pieds d'eau en diminuant, où il y a de l'une à l'autre quatre lieues. Je suis à quatre lieues au large du milieu de l'isle Lescalette.

Le 7^e, à midy, je suis par la latitude de 29 degrez 45 minutes et de 50 minutes est de mon départ, par treize brasses d'eau. Les vents ont esté au sud-est. Nous voyons des fumées sur la Mobile, qui nous restent au nord.

Du 7 à midy jusqu'au 10, mes courses réduites me donnent de latitude arrivée 28 degrez 55 minutes et de longitude est de mon départ de 2 degrez 40 minutes et par cent vingt brasses d'eau vase noire. J'estime que je suis au surouest du cap d'Apalachicoly dix ou douze lieues. Les vents depuis le 8 au sud et sud-surouest, surouest en beau temps, petit vent à porter les perroquets. J'ay fait route au sud-est tant que j'ay pu.

Le 11^e, à midy, je suis par 28 degrez 45 minutes nord, et est de mon départ de 3 degrez 48 minutes. J'ay couru ces vingt-quatre heures à l'est-sud-est, sondant de deux heures en deux heures de cent vingt brasses; à six lieues du point de hier midy, soixante-quinze brasses; à une lieue, quarante, et suis tombé à trente-six, trente-cinq, trente-quatre et vingt-huit brasses, fond de sable à vingt-huit brasses.

Le 12^e, je suis par 28 degrez 15 minutes nord, et est de mon départ, de 4 degrez 8 minutes depuis hier midy par vingt-huit brasses d'eau, faisant le sud-est, sondant toutes les heures; j'ay tousjours trouvé vingt-huit, vingt-cinq, vingt-quatre et jusqu'à dix-huit brasses, fond de coquillage, sable et arbrisseaux de mer. Ce vent a esté au sud-surouest petit vent, beau temps.

Le 13^e à midy, je suis par 27 degrez 30 minutes nord, et 4 degrez 58 minutes de longitude. J'ay couru ces vingt-quatre heures au sud-est par dix-neuf brasses, dix-sept et quinze. Faisant le sud, l'eau augmentoit et couroit au sud-est

en diminuant; courant au sud un quart sud-est, elle restoit égale, le fond estoit de coquillage; le vent au sud-surouest et ouest en beau temps, petit vent, sondant toutes les demi-heures, un fond fort égal, nous ne remarquasmes aucun courant.

Le 14^e à midy, je suis par 26 degrez 13 minutes nord et 5 degrez est de mon méridien de départ. J'ay fait ces vingt-quatre heures le sud, sondant toutes les demi-heures et trouvant toujours quinze, seize et dix-huit et vingt, vingt-deux brasses d'eau, fond meslé de vase à sable et coquille. Je n'ay encore veu aucun oiseau de mer depuis mon départ. Sur les neuf heures du matin, j'ay rencontré un brigantin anglois de trente tonneaux, venant de Tabaque, chargé de bois de Campesche et allant à New-York. J'ay escrit par luy en Canada, et adressé ma lettre à son bourgeois, qui est un François, de Bordeaux, habitué là, nommé Mainvielle. Les vents ont esté nord-ouest, petit vent.

Le 15 may, je suis à midy par la latitude de 25 degrez 35 minutes nord et de 5 degrez 12 minutes, et j'ay fait ces vingt-quatre heures le sud-sud-est tousjours par vingt-deux brasses d'eau. Je commence à voir des goëlands de mer et des herbes. Je ne remarque point de courants par mes hauteurs, que je prends tous les jours; les vents ont esté du nord à l'est-sud-est, petit vent.

Le 16^e à midy, je suis par la latitude de 24 degrez 50 minutes nord, et 5 degrez 12 minutes est au méridien de mon départ; le vent a esté à l'est, petit vent. Je sonde d'heure en heure et trouve depuis vingt-deux jusqu'à vingt-sept brasses, fond assez uni, prenant du surouest; l'eau augmente. Nous voyons des grands goziers et des goëlettes.

Le 17^e à midy, je suis par la latitude de 24 degrez 35 minutes, et est de mon méridien de départ 5 degrez 12 minutes, par vingt-neuf brasses. Sur les quatre heures du soir, hier, le vent du nord-est et est ayant fraischi, je courus au sud-est un quart sud deux lieues; je vis du haut des masts les isles des Tortues-Sèches au sud-est et au sud-sud-est et au sud à trois lieues et demie de moy. Je fus jusque par vingt brasses à les voir de dessus le pont à une lieue et demie, et courus le long par les dix-sept, dix-huit et dix-neuf brasses; elles sont de sable blanc, peu élevées, je crois; des gros vents, la mer grosse, elle passe dessus. J'en comptay sept. Elles courent le surouest un quart ouest et tiennent l'espace de quatre lieues. Celle que je vis le plus au surouest est la plus petite. Je l'approchay à une lieue un quart par seize brasses, mais comme la nuit venoit, je n'osay l'approcher de plus près. Je ne crus pas devoir aller descouvrir le bout de ces isles la nuit, appréhendant quelques hauts fonds. Je courus au nord-nord-ouest une lieue et demie, jusque par les vingt-cinq brasses, et mis costé en travers à neuf heures et demie du soir, à dériver à l'ouest, voulant les aller reconnoistre le matin. Ces isles sont esloignées les unes des autres de une lieue et demi-lieue, les unes plus sud, les autres plus est et sud-est. Je les ay trouvées par la latitude observée au jour, très bonne, celle-là plus au nord-est, estre par la latitude de 24 degrez 35 minutes nord et ouest de mon départ de 5 degrez 15 minutes; celle-là plus au sud par 24 degrez 50 minutes et 25 degrez. Venant du nord-ouest d'elle par vingt-cinq brasses, vous n'en estes qu'à quatre lieues à l'ouest; à peu près la mesme chose pour la doubler et estre plus sud que les isles par vingt-cinq brasses d'eau, ayant

passé par les dix-huit, dix-neuf et vingt; venant du nord par les vingt-sept brasses, il faut estre par 24 degrez 17 minutes de là. Faisant le sud une lieue, vous tombez à cinquante-cinq brasses, demi-lieue de plus à soixante-dix, et demi-lieue de plus à cent vingt brasses. A l'approche de ces isles, où le fond est de trente brasses, vous voyez beaucoup d'oiseaux, de varech et de raisins de mer à fleur d'eau, comme ce qu'on appelle Toque Flamande, grossé comme un œuf. J'estime avoir passé à trois lieues à l'ouest de la dernière isle par les vingt brasses de six pieds. Depuis quatre jours nous n'avons que des calmes le jour et la nuit, peu de vent d'est-sud-est.

Le 18^e, je suis, à midy, par la latitude d'estime de 23 degrez 30 minutes nord, et est de mon départ de 5 degrez 15 minutes; les vents ont varié de l'est au sud-est, petit vent avec des nuages.

Le 19^e, à midy, je suis par la latitude d'estime de 23 degrez 30 minutes nord, et est de mon départ de 5 degrez 48 minutes; les vents ont varié de l'est-nord-est au sud-est; le ciel couvert de nuages, assez bon frais à ne porter que les huniers.

Le 20^e, à midy, je suis par la latitude de 23 degrez 30 minutes et à la longitude de mon départ de 7 degrez. A midy, je suis environ à sept lieues au nord du port de Matanse, qui me paroist un cap ou montagne ronde, élevée au-dessus de toutes les terres des environs. A l'ouest d'elle, il y en a une plate, qui est un peu plus basse et fort hachée. Quand vous avez le port de Matanse au sud-sud-est et sud, il paroist long et scellé avec quelque coupe; l'ayant au sud-sur-ouest, il paroist tout rond, comme une forme de chapeau un

peu pointu. A l'est de luy la terre est basse, deux lieues, où est l'entrée du havre. A l'est, dix ou douze lieues, je vois une montagne assez élevée et après des terres basses ; je m'aperçois que les courants m'ont porté à l'est, plus que je ne pensois, de douze lieues.

Le 21^e, à midy, j'ay pris hauteur et me trouve par 23 degrez 31 minutes. A midy, je vois le port de Matanse au sud-sur-ouest de moy à quinze lieues. Je le vois de dessus le pont et point d'autre terre. A quatorze lieues vous en descouvrez une à l'ouest d'elle ; on perd de veue de dessus le pont, le port de Matanse de seize lieues. Je remarque que les courants portent au nord-est à demi-lieue par heure, de quinze lieues au nord-nord-est de Matanse. J'ay fait le nord-nord-ouest dix ou onze lieues. Je me suis trouvé à sept heures du matin du 22^e. à une lieue et demie d'isles de sable. Quelques unes m'ont paru boisées de petits bois. A l'ouest, il m'en paroist une plus au sud que les autres et qui paroist assez escarpée et petite. Les vents ont varié du nord-est à l'est et sud-est. Je louvoye tout le jour, courant au large et à terre, où je remarque plusieurs isles est et ouest assez plates, à les voir de dessus le pont, à trois lieues au moins ; j'en ay approché à cinq quarts de lieue. Je ne remarque pas beaucoup de courants. Je parlay à sept heures du soir à trois navires Anglois venant de la Jamaïque, qui ont remonté par le nord de Cuba, ayant passé à l'est pour débouquer ; nous naviguons ensemble.

Le 22^e, à midy, je peux estre par 24 degrez 22 minutes nord d'estime. A minuit je mis costé en travers, dérivant à l'ouest quatre heures, je reconnus à sept heures du matin et louvoyay tout le jour.

Le 23^e, à midy, je suis par la latitude d'estime de 25 degrez et est de mon méridien de 8 degrez. Je louvoyay ces vingt-quatre heures, le vent tousjours à l'est-nord-est et sud-est avec des brouillards de pluye et vent, tonnerre et esclairs. Les terres du cap de la Floride me restent à l'ouest quart sur-ouest; à une lieue et demie venant de l'ouest, les terres courent au nord-est, et nord-est quart nord. Pendant six ou sept lieues je remarque au large des isles, environ une lieue, des roches qui brisent. On en approche assez près; à un quart de lieue point de fond. Ces terres sont basses à voir de dessus le pont de trois lieues. Il y en a où vous remarquez des arbres dessus; les vents sont au nord-est; nous louvoyons. Venant du cap de la Floride, je remarque une grande isle, à ce qu'il me paroist au nord quart nord-est et plus encore à l'est. Au bout du nord il paroist un assez grand enfoncement à l'ouest. Cette isle peut avoir de long quinze lieues ou dix-sept; il paroist des bois dessus. Je remarque que les courants portent au nord-est, assez forts.

Le 24^e, à midy, je peux estre par la latitude de 27 degrez et 8 degrez 10 minutes est de mon méridien. J'ay louvoyé toutes ces vingt-quatre heures, les vents au nord-nord-est assez bon frais, la mer grosse. Je remarque que les courants portent au nord-nord-est, à faire une lieue par heure. Je suis venu revirer à deux lieues de terre, près des isles qui paroissent, et derrière la terre ferme je vois des feux à dix lieues au nord. Sur les sept heures du soir, je vois une pointe, où la terre fuit au nord-ouest et fait un enfoncement. A l'ouest et au sud de cette pointe deux lieues, je vois une isle de deux lieues de long et à une lieue de celle-là au sud une autre ronde; il paroist des bois sur ces isles.

Le 25^e, à midy, je suis par la latitude de 27 degrez 45 minutes nord et 8 degrez 20 minutes. Les vents ont esté au nord et nord-est en orage ; nous avons esté toujours aux basses voiles et à la cape, la mer très grosse. Sur les six heures du soir, ne voyant point de terre du haut des masts, nous avons sondé dessus le banc, qui est marqué sur les cartes, au bas du débouquement, le long de la coste de la Floride, sur lequel nous avons trouvé dix-huit brasses d'eau vase. Nous avons couru au sud-sud-est une lieue et demie et trouvé vingt-cinq brasses au sud-est, une lieue, vingt-huit et trente brasses à l'est-sud-est, deux lieues trente et trente-cinq, quarante, cinquante et soixante brasses fond de vase. Nous nous sommes aperçus que la mer n'estoit pas si grosse sur ce banc de dix-huit brasses d'eau. Il nous restoit au nord-ouest à une demi-lieue un fond blanc, sur lequel il n'y avoit pas grande eau en apparence, la mer y paroissant fort blanche. Ailleurs elle est fort bleue. Je remarque que les courants m'ont dérivé, à faire une lieue un quart par heure au plus, sans vent, ils auroient pu faire une demi-lieue par heure. Ils peuvent porter au nord-nord-est, estant à quatre lieues au large et plus à terre jusqu'à une lieue et demie. La pointe, que je marque cy-dessus, peut estre environ à vingt-cinq lieues au sud de ce banc.

Le 26^e, ces vingt-quatre heures, les vents ont esté à l'est-nord-est, un brouillard de pluye. Je suis par la latitude de 28 degrez 27 minutes nord et 297 degrez 37 minutes de longitude. Comme elle est marquée sur les cartes réduites, j'ay louvoyé et couru plusieurs bords.

Du 26 jusqu'au 31 may, mes courses réduites m'ont donné de latitude observée et de longitude corrigée 303 degrez

21 minutes. Depuis le 26, les vents ont varié de l'est-sud-est au sud en brouillard de pluye. J'ay trouvé des courants qui m'ont porté au nord-est de plus que mon estime quatre-vingts lieues.

Je ne mets point icy la copie de mon journal depuis le débouquement de Bahama jusqu'à l'île d'Aix, estant une navigation connue. Vous trouverez beaucoup de fautes sur tout ce journal, qui a esté copié sur le mien, du voyage jour par jour, qui avoit besoin d'estre rectifié devant que de vous l'envoyer. Je n'ay absolument pu le faire, n'ayant pas esté en estat de travailler à mon retour, et trouvant que vous trouveriez bon que je vous l'envoyasse comme cela, je l'ay fait.

Signé: D'IBERVILLE.

A bord de la *Badine*.

V

JOURNAL DE LA FRÉGATE LE *MARIN*

(5 SEPTEMBRE 1698 - 2 JUILLET 1699.)

I

JOURNAL DU VOYAGE

FAIT A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DU MISSISSIPI

PAR DEUX FRÉGATES DU ROY,

LA *BADINE*, COMMANDÉE PAR M. D'IBERVILLE, ET LE *MARIN*

PAR M. LE CHEVALIER DE SURGÈRES,

QUI PARTIRENT DE BREST LE VENDREDY 24 OCTOBRE 1698,

OU ELLES AVOIENT RELASCHÉ, ÉTANT PARTIES DE LA ROCHELLE

LE 5 SEPTEMBRE PRÉCÉDENT.

Le vendredy 24 octobre 1698, nous levâmes l'ancre de devant Brest à sept heures du matin, la *Badine* ayant tiré le coup de partance à six heures et demie. Quand nous avons esté hors du Goulet, nous rencontrâmes quatre vaisseaux de guerre, l'*Esclatant*, l'*Oiseau*, la *Dauphine* et l'*Hercule* : c'estoit l'escadre de M. de Coëtlogon, chef d'escadre, qui a envoyé sa chaloupe à bord de la *Badine*, qui luy a tiré sept coups de canon quand elle a desbordé. M. de Coëtlogon luy en a rendu cinq. Nous avons fait gouverner à l'ouest quart de sud-ouest pour nous élever des bas fonds. Sur les cinq heures du soir du mesme jour, nous avons relevé Ouessant, qui nous restoit sept lieues au nord-nord-est. J'ay pris mon

premier point, qui est par 48 degrez 12 minutes de latitude nord et 10 degrez 40 minutes de longitude. J'ay fait depuis ce tems-là le sud-ouest d'un vent de nord-est beau frais, accompagné de quelques petits grains qui haloient les vents à l'est; sur le matin, nous avons eu connoissance de huit navires, qui sortoient de la Manche, qui faisoient le sud-sud-ouest. Pour reconnoistre le cap Finistère, j'ai cinglé au sud-ouest depuis les cinq heures du soir jusqu'à midi.

Le mercredi 29^e, nous eusmes connoissance de deux navires qui forçoient de voiles sur nous, que nous prîmes pour des Salétins. Sur les dix heures, nous avons arboré pavillon de signal pour la *Badine*, qui nous a attendus. Quelque tems après, ces deux navires ont fait porter au sud; une heure après, nous avons eu connoissance d'un autre qui faisoit la mesme route. A trois heures après midy, nous avons adverty la *Badine* que nous n'osions forcer de voiles, parce que nous faisons quatre pouces d'eau par horloge.

Le jedy 30^e, les vents ont varié depuis l'ouest jusques au nord. Sur les sept heures du soir, nous avons veu un feu qui estoit, à ce que nous creusmes, le petit traversier, duquel l'amarre avoit rompu deux jours auparavant. Le matin nous n'avons peu voir que le grand. Le commandant a arboré pavillon rouge. Nous l'avons rangé sous le vent; il nous demanda quand nous avions perdu de veue le petit traversier; nous luy respondîmes que nous avions veu le 11 un feu au vent à nous, immédiatement après un grain, où il a venté beaucoup, et plu et fait des esclats de tonnerre. Il nous a demandé nostre longitude, nous luy avons dit... Il a arrivé vent arrière au sud-sud-ouest pour voir s'il ne trouveroit pas. Après avoir cinglé quelque tems, il a mis au plus près.

Le lundy 3^e novembre, sur les six heures du matin, nous avons mis notre navire à la bande pour le visiter à bâbord, qui faisoit un peu d'eau, quand la mer estoit haute, par une cheville des haubans. A midy, nous avons eu un bastiment à la veue au vent à nous, que nous avons pris pour nostre traversier. Sur les quatre heures nous reconneusmes que ce n'estoit pas luy.

Le mardy 4^e, sur les huit heures du matin, nous eusmes connoissance de Porto-Santo de Madère, qui nous restoit à l'ouest-sud-ouest.

Le vendredy 7^e, nous passasmes entre Porto-Santo et Madère.

Le samedi 8^e, Madère nous restoit au sud-est quart de sud, environ dix lieues.

Le mercredi 19^e, nous passasmes le tropique du Cancer, à huit heures du soir.

Le jeudy 20^e, sur les neuf heures et demie, on fit la *Cérémonie*.

Le mardy 2^e décembre, nous vismes la terre de l'est de Saint-Domingue.

Le mercredi 3^e, nous eusmes connoissance du Cap... Nous rangeasmes la coste.

Le jeudy 4^e, à sept heures du matin, nous estions par le travers de Léogane; nous mouillâmes à quatre heures et demie après midy au Cap François. Le major nous dit que M. Ducasse, gouverneur, nous avoit attendus longtems; qu'il estoit au Port de Paix, à quatorze lieues de là.

Le vendredy 5^e, on luy envoya le traversier avec M. des Jourdis pour l'amener.

Le mercredi 10^e, le traversier revint. M. des Jourdis nous dit que M. le gouverneur estoit malade.

Le jeudy 11^e, nous aperceusmes le *François* et le *Wesp*; le mesme soir, M. de Grucy, enseigne du *François*, coucha à nostre bord. Il partit à deux heures, avec le pilote de la *Badine*, pour aller faire entrer le *François*. Il entra à deux heures après midy ce mesme jour; le *Wesp*, qui ne le suivoit pas assez près, toucha, sans se faire cependant peine.

Le dimanche 14^e, nous désabouchasmes pour aller au Port de Paix. Quatre chaloupes des vaisseaux du Roy remorquèrent nostre vaisseau hors de danger. A cinq heures du soir, nous arrivasmes au Port de Paix. En sortant du Cap, nous vismes nostre petit traversier, qui s'estoit escarté de nous. Un canot du Port de Paix vint à nous pour nous montrer le mouillage, croyant que nous ne le sçavions pas, à cause que nous avions tiré un coup de canon un peu devant que d'arriver. M. le chevalier de Surgères, M. L'Esquelet, lieutenant de la *Badine*, et M. de Sauvolle furent voir M. le Gouverneur, qui les receut fort bien, leur promit toute sorte de secours. Aussitost il escrivit à M. le Major du Cap de fournir à M. d'Iberville des volailles et ce dont il auroit besoin; il escrivit aussi à M. de Graff de s'embarquer dans le bord de M. de Chasteaumorant, pour le venir trouver à Léogane, pour faire le voyage avec nous, d'autant qu'il connoissoit parfaitement la coste. On escrivit aussi à M. de Chasteaumorant, pour le prier de venir trouver M. Ducasse, qui luy donneroit toute sorte de satisfaction. On envoya un nègre porter ces paquets par terre.

Le mardy 16^e, M. Ducasse, gouverneur, s'embarqua à sept heures du matin; aussitost nous mismes à la voile pour Léogane.

Le mercredy 17^e, au soir, nous vismes un vaisseau. Aussi-

tost on appresta les canons, mais le calme nous empescha d'approcher.

Le vendredy 19^e, à neuf heures du matin, nous mouillâmes à Léogane. Tous les principaux de la coste vinrent saluer M. Ducasse à nostre bord, où ils disnèrent à deux heures. Il partit avec tous nos messieurs; en desbordant, on tira neuf coups de canon. Les deux vaisseaux marchands respondirent de six et de trois. On en fit de mesme à terre. Aussitost, M. Ducasse donna ordre de donner à l'équipage du pain frais, et deux fois de la viande par jour. Nos officiers furent chez luy. On fit préparer du bled d'Inde, des hommes nègres et toutes les choses nécessaires pour le voyage. En attendant la *Badine*, qui faisoit faire du biscuit et d'autres choses nécessaires au Cap, les chaleurs, les fruits, les desbauches ont causé quelques maladies à bord.

Le mardy 23^e, M. Leclerc, escrivain du Roy, mourut à terre, administré des sacrements.

Le jedy 25^e, le *François*, commandé par M. le marquis de Chasteaumorant, la *Badine*, les traversiers, arrivèrent. Ils mouillèrent au soir; ils soupèrent au *Marin*. Ils nous apprirent que M. Berthier, commissaire, estoit mort au Cap le 17^e. Ils amenèrent M. de Graff, qui devoit faire le voyage avec nous. On dit que les Anglois, qui avoient dit en Europe qu'ils alloient au Mississipi, estoient à l'isle proche Porto-Bello.

Le jedy 1^{er} janvier, jour de l'année 1699, à une heure après minuit, nous avons fait porter à toute voile à ouest quart de nord-ouest, d'un vent de nord-est beau frais, pour attraper nos navires qui estoient devant nous. Sur les neuf heures du matin, le *François* tira un coup de canon par le

travers du petit *Goave* pour advertir un officier qui y estoit allé. Sur les six heures du matin, il arriva à bord. Nous avons resté en panne jusqu'à huit heures et demie que nous avons fait forcer pour attraper ceux qui estoient devant nous. Sur les dix heures, M. d'Iberville a envoyé la biscayenne à Nippe pour advertir le petit traversier qu'il avoit envoyé des rafraichissemens. Sur les cinq heures du soir, la *Badine* tira un coup de canon pour son traversier et la biscayenne. Toute la journée les vents ont esté variables et calme presque tout plat; nous avons fait porter tousjours sur le *François* à petites voiles. Sur les huit à neuf heures du soir, le petit traversier a fait tirer un coup de canon pour respondre à la *Badine*. Sur le minuit nous avons mis l'amure à tribord, mis trois feux, tiré un coup de canon pour advertir le *François* de mettre en travers à cause de la *Badine*, que nous avons laissée devant Nippe en panne jusques à quatre heures du matin, d'un petit vent de nord-est, que nous trouvant trop proches de la pointe des Caymans, nous avons largué nostre misaine avec nos deux huniers pour nous élever de dessus la terre.

Le vendredy 2^e, à la pointe du jour, la *Badine* nous demouroit à l'est, presque à la veue; pour le *François*, nous ne le vismes pas. Ayant fait servir toute la nuit, la pointe du petit *Goave* nous demouroit au nord-est quart d'est. Ayant fait porter quelque temps sur la *Badine*, nous reconneusmes son traversier et sa biscayenne à la voile, qui faisoient route pour la *Badine*. Sur les onze heures, nous fismes servir; à une heure après midy, nous fismes embarquer nostre charloupe; nous eusmes toute la journée calme; sur les dix heures les vents sont venus de terre, nous avons gouverné au nord-ouest pour accoster la *Badine*.

Le samedi 3^e, sur les six heures du matin, nous avons relevé le Goave, qui nous restoit à l'est quart de nord-est neuf lieues, et les Caymans du sud; nous avons vu en mesme temps le *François* au nord-ouest de nous, à la vue. Sur les deux heures, les vents ont un peu affraïchi au nord-nord-ouest; nous avons gouverné à l'ouest-nord-ouest. Nous avons reconnu le Môle de Saint-Nicolas, qui nous restoit au nord-nord-est douze lieues. Sur les six heures du soir, nous avons relevé le cap Dalmarie, qui nous restoit douze lieues à l'ouest-sud-ouest; nous avons montré le feu pendant la nuit par trois ou quatre fois, de peur de nous séparer. Nous avons eu les vents de nord-est, de nord-nord-est, qui ventoient et calmoient par intervalles; nous avons fait petite voile à cause du grand traversier qui ne pouvoit nous suivre.

Le dimanche 4^e, sur les huit heures du matin, le cap Dalmarie nous restoit au sud-ouest quinze lieues, le Môle de Saint-Nicolas au nord-est quart de nord quinze lieues. La *Badine* estoit loin derrière nous, à cause du grand traversier qu'elle attendoit, et le *François* estoit par nostre travers. Nous aperceusmes que les courans nous avoient entraînés à l'est. Toute la journée a esté presque calme, avec de grandes chaleurs. Au soleil couchant, nous avons relevé la pointe de l'est de Cuba, qui nous restoit au nord-nord-ouest douze lieues, le Môle de Saint-Nicolas douze lieues au nord-est, le cap Dalmarie au sud quart de sud ouest quinze lieues, et l'isle de l'Ananas ouest-sud-ouest dix lieues. Dans la nuit, les vents ont affraïchi au nord-est, petit vent; nous avons gouverné à petites voiles à l'ouest-nord-ouest.

Le lundy 5^e, à six heures du matin, nous estions au sud-sud-ouest de la pointe de Cuba et au nord-nord-ouest du cap

Dalmarie. Le *François* a forcé de voiles, est arrivé sous le vent à nous et a mis en travers devant la *Badine*, qui a tenu le vent pour luy parler. Ensuite il a attendu le grand traversier qui estoit de l'arrière, à qui il a donné une remorque. La *Badine* nous a crié d'en faire autant au petit. Nous avons ensuite forcé à toutes voiles du petit vent de nord-est; nous nous sommes aperçus que les courants nous avoient fait dériver au sud. Au soleil couchant, le cap le plus est du port de Palme nous restoit au nord-ouest quart d'ouest quinze lieues, et la pointe la plus à l'est douze lieues au nord-est quart de nord, le milieu de la baye directement au nord-ouest et la pointe la plus ouest de l'île de Saint-Domingue au sud-est vingt lieues. Toute la nuit, il a venté de l'est et du nord-est beau frais; nous avons fait l'ouest quart de nord-ouest.

Le mardy 6^e, sur les huit heures du matin, nous avons relevé la pointe la plus à l'est de la baye de Saint-Jacques, qui restoit au nord-est quart d'est six lieues, et l'autre pointe de ladite baye au nord-ouest quart d'ouest huit lieues. Sur les dix heures, nous estions par le travers de la forteresse, qui sont deux tours dans le milieu de la baye, au bord de la mer, qui paroissent blanches. Nous avons fait l'ouest toute la journée. Sur les six heures du soir, nous relevâmes le cap de Sevilla, qui nous demeuroit entre l'ouest quart de nord-ouest douze lieues. Les vents ont affraichy sur le soir à l'est. Nous avons fait toute la nuit l'ouest-sud-ouest pour éviter les caps qui avançoient. Sur les quatre heures du soir, nous eusmes connoissance de trois navires qui couroient la bande du sud.

Le mercredy 7^e, sur les six heures du matin, la pointe du Porty nous restoit au nord-ouest quart d'ouest, distante de

huit lieues, et le cap... au nord-est quart d'est douze lieues. Nous avons fait d'un petit vent d'est, depuis six heures du soir jusqu'au 8 à la mesme heure, vingt lieues, ce qui nous fait conjecturer que les courans portent à l'ouest.

Jeudi 8^e, sur les huit heures du matin, nous avons relevé la pointe de l'est de la baye de Machenil (Manzanilla?), qui nous restoit à l'ouest quart de nord-ouest sept lieues. Sur les dix heures, les vents ont affraischy à l'est quart de sud-est, environ les quatre heures du soir; la pointe nous restoit trois lieues au nord, au bout de laquelle il y a qui portent une demi-lieue à l'ouest-sud-ouest. Nous avons eu connoissance d'un navire qui estoit sous voiles dans la baye; la *Badine* a arboré un pavillon espagnol. Tout le jour, nous avons fait nord-ouest à toutes voiles d'un bon vent d'est. Sur les six heures du soir, nous relevasmes la pointe de Mache nil, qui nous demeuroit au nord-nord-est cinq lieues. Dans la nuit, les vents se rangèrent à l'est quart de sud-est; nous avons fait l'ouest quart de sud-ouest, les vents au sud-ouest, pour courir au sud des isles du Cayman.

Le vendredy 9^e, les vents ont continué à l'ouest quart de sud-est jusqu'à midy, qu'ils ont varié jusqu'au sud, calme presque tout plat avec de la pluye; ensuite ils sont revenus au sud-est quart d'est. Sur les deux heures après midy, nous eusmes les Petits Caymans trois lieues à l'ouest-nord-ouest de nous, qui est une terre qui s'estend cinq lieues sur l'est et nord-ouest, dont la pointe du sud-est est fort basse. Nous arrivasmes au nord-ouest pour en passer sous le vent. Sur les six heures du soir nous en estions six lieues à l'est, par la latitude de 19 degrez 40 minutes. Depuis le vendredy 9^e jusqu'au samedy 10^e à midy, les vents ont varié depuis le sud jusqu'au sud-ouest,

gros vents qui nous ont fait prendre les ris dans nos huniers. Nous nous sommes aperçus par nostre hauteur que les courants nous avoient entraînés au nord-ouest, la route ne nous ayant valu que l'ouest-nord-ouest 4 degrez ouest, sur laquelle nous cinglâmes trente lieues; latitude observée, 20 degrez 5 minutes; longitude, 292 degrez 45 minutes. Sur le midy, nous vismes un navire qui couroit la bande de l'est, à qui la *Badine* arbora pavillon espagnol.

Depuis le samedi 10^e, à midy, jusqu'au dimanche 11^e, à midy, les vents ont continué au sud-ouest, gros vent jusqu'à cinq heures du soir, qu'ils ont sauté tout d'un coup à l'ouest-nord-ouest. Nous arrivâmes lof pour lof; ensuite nous prîmes les deux autres ris dans nos huniers. Quelque temps après, ils sont venus au nord-ouest et au nord-nord-est, gros vents, la mer grande, extrêmement courte. Toutes ces différentes routes ont valu, pendant les vingt-quatre heures, l'ouest quart de sud-ouest, sud-ouest; fait à ladite route dix-sept lieues; latitude observée, 19 degrez 50 minutes; longitude, 291 degrez 56 minutes.

Depuis le dimanche 11^e à midy jusqu'au lundi 12^e, les vents ont varié depuis le nord jusqu'au nord-est, beau temps. Nous larguâmes les ris de nos huniers. Nous fîmes plusieurs routes qui nous ont valu, selon la hauteur et l'estime, le nord-ouest quart d'ouest, 3 degrez plus nord, cinglé dix-sept lieues. Latitude observée, 20 degrez 20 minutes; longitude, 291 degrez 11 minutes.

Depuis le lundy 12^e jusqu'au mardi 13^e à midy, les vents ont continué au nord-est et au nord-nord-est, qui nous ont obligés de reprendre les deux ris dans nos huniers. Il venoit de temps en temps des rafales comme si nous eussions esté sous

terre. Nous fîmes le nord-ouest. Latitude, 21 degrez 6 minutes; longitude, 290 degrez 17 minutes.

Depuis le mardy 13^e à midy jusqu'au mercredi 14^e, la *Badine* a forcé de voiles dès le matin pour reconnoistre la terre. Les vents ont varié depuis le nord-nord-est jusqu'à l'est, beau frais. Nous courusmes au nord-ouest jusqu'à huit heures du soir; nous arrivâmes lof pour lof. Nous mîmes le cap au sud-est, les deux ris dans nos huniers; sur les quatre heures du matin, nous remîmes à l'autre bord, à petites voiles. La pluspart du temps nostre petit hunier bras-soit au vent.

Mercredi 14^e, nous forçâmes de voiles sur les six heures du matin, d'un vent de nord-est, le cap au nord-nord-ouest. Sur les huit heures du matin, nous vîmes la terre, qui estoit le bout de l'est du cap Corientes, dix lieues à nord-nord-est de nous. C'est une terre extrêmement basse, où il ne paroist que des arbres, quand on est seulement trois lieues au large, mais sur laquelle il y a plusieurs montagnes qu'on voit de fort loin. Nous arrivâmes au nord-ouest et à l'ouest-nord-ouest pour chercher le bout de l'ouest, le dit cap de Corientes qui nous restoit, sur les trois heures, une lieue au nord-nord-est. Nous le rangeâmes à cause d'une terre basse qui en est cinq lieues au large. Elle paroist comme une isle, ne voyant que les bouts et que la terre qui en est au nord-est, si plate qu'on ne voit que des arbres à cause d'un grand enfoncement, qui couvre à l'est-nord-est. De la pointe de l'ouest du cap, à soleil couchant, il nous restoit au nord-ouest quart d'ouest sept lieues. A la mesme heure, Olivier Lagarenne, de Lorient, est mort, que nous jetâmes. A sept heures au soir, nous rangeâmes la coste qui court au cap Saint-Antoine, à petite

voiles. A une lieue près, sur les dix heures du soir, nous mîmes à travers d'un vent d'est, le cap au sud, jusqu'à quatre heures du matin que nous arrivâmes à lof pour mettre l'amure à tribord, le cap au nord, pour chercher le cap Saint-Antoine, que nous vîmes sur les six heures du matin au vent à nous.

Le jeudi 15^e, au matin, ledit cap nous restoit à nord quart de nord-est deux lieues; nous le rangeâmes à une lieue près, à cause d'un haut fond, qui est cinq lieues à l'ouest-nord-ouest du dit cap, un point entre le récif du cap Catoche qui fait le commencement du golfe et le danger. Il n'y a que vingt-cinq lieues de passage; à midy ledit cap Saint-Antoine nous restoit au sud-est, six lieues. Sa route nous valut nord-quart d'ouest, d'un vent de nord-est, ayant arrêté nostre point, qui est par 22 degrez 6 minutes latitude observée; longitude, 288 degrez 28 minutes.

Le vendredy 16^e, à midy, jusqu'au samedi 17^e, les vents ont varié depuis l'est jusqu'au sud; nous gouvernâmes les vingt-quatre heures au nord. Cependant la route n'a valu que le nord quart de nord-est, les courants nous ayant entraînez au sud-est dix lieues; latitude observée, 23 degrez 56 minutes.

Le samedi 17^e, à midy, jusqu'au dimanche 18^e à midy, les vents ont continué au sud, beau temps. Nous fîmes le nord quart de nord-ouest jusqu'à minuit, et le nord-nord-ouest jusqu'à midy, fait par l'estime vingt-six lieues, et par la hauteur on a trouvé vingt et une lieues, ce qui fait encore conjecturer que les courants continuent de nous traîner au sud-est. La route ne nous a valu que le nord quart de nord-est; latitude observée, 24 degrez.

Le dimanche 18^e, à midy, jusqu'au lundy 19^e à midy, les vents ont varié depuis l'ouest-sud-ouest jusqu'au sud, beau temps. Nous fismes le nord-nord-ouest depuis minuit jusqu'à quatre heures. Nous baissames notre petit hunier sur le mast pour attendre le *François*, qui estoit derrière; nous cinglames au nord-nord-ouest vingt lieues; latitude observée, 25 degrez 55 minutes.

Le lundy 19^e, à midy, jusqu'au mardy 20^e à midy, mesme vent. Sur les cinq heures, il s'est levé une brume, qui a duré trois heures. Sur les neuf heures du matin, nous sondames sans avoir trouvé fond, calme presque tout plat. Il s'est levé aussitost un brouillard au nord-est, où les vents ont sauté tout d'un coup, qui nous ont fait prendre les ris dans nos huniers, sans discontinuer jusqu'après midy. La route a valu, selon l'estime, 26 degrez 54 minutes; le chemin, vingt lieues.

Le mardy 20^e, à midy, jusqu'au mercredi 21^e à midy, les vents ont varié depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest. Nous fismes petites voiles avec les deux basses voiles sur les dix heures du soir. Le *François* a mis en travers pour sonder; nous fismes de mesme sans avoir trouvé fond. Nous mimes nostre grand hunier, les deux ris dedans. Sur la nuit, le temps s'est couvert, avec tonnerre et esclairs continuels, qui ont duré jusqu'à six heures du matin, que nous avons serré nostre grand hunier et largué nostre grande voile. Quelque temps après, les vents ont sauté au sud-est-sud-sud-ouest. Dans un grain tourmenté, des vents avec de la pluye à verse qui nous a fait larguer nostre misaine et mis en travers à sec; le ciel estoit si couvert qu'à sept heures il ne paroissoit pas de jour. Ensuite les vents ont modéré au sud-ouest et à l'ouest-sud-ouest. Nous avons fait servir avec nos basses voiles, la mer

un peu grande; la route n'a valu que le nord quart de nord-ouest trente-trois lieues; latitude observée, 28 degrez 33 minutes.

Le mercredi 21^e à midy, jusqu'au jeudy 22^e à midy, les vents ont esté ouest-sud-ouest jusqu'à cinq heures du soir, que nous arrivâmes.

Un vent d'ouest et de nord-ouest toute la nuit. Il a esté si calme que le navire avoit de la peine à gouverner. Sur les trois heures du matin, nous remismes à l'autre bord. Les vents estant revenus au sud-ouest, nous fîmes plusieurs routes qui n'ont valu que le nord; cinglé trois lieues, latitude estimée: 28 degrez 38 minutes.

Le jeudy 22^e, à midy, jusqu'au vendredi 25^e à midy, les vents ont regné au sud-est; à soleil couchant, nous mîmes en travers pour sonder. Sans fond. Sur les dix heures du soir, nous resondâmes par soixante-dix brasses d'eau, fond de vase avec un peu de sable fin. Sur les trois heures du matin, nous retournâmes, l'amure à bâbord, et portâmes toute la nuit le feu, à cause de la brume qui estoit fort espaisse; nous restâmes en travers toute la nuit. Sur les six heures du matin, M. d'Iberville a fait chasser les traversiers, que nous attrapâmes quelque temps après. Depuis six heures du matin, les vents ont varié depuis l'ouest-nord-ouest jusqu'au nord, qui n'ont pas duré. Toutes les routes, pendant les vingt-quatre heures, n'ont valu que le nord quart de nord-ouest. Nous sondâmes soixante brasses d'eau, mesme fond, vase, sable fin, fait vingt lieues; latitude estimée, 29 degrez 38 minutes.

Le vendredi 23^e, à midy, jusqu'au samedi 24^e, les vents ont esté nord-nord-ouest, petit vent. Sur les deux heures,

nous sondasmes quarante brasses, fond sable gris, un peu plus gros avec de petits coquillages; à quatre heures, trente brasses, mesme fond, mais plus gros. Sur les cinq heures du soir, la *Badine* a arboré un pavillon hollandois pour mouiller; nous eusmes en mesme tems connoissance de la terre, qui paroissoit toute basse. Nous en pouvions estre à six lieues. Nous rangeasmes la *Badine*, qui nous a crié de forcer de voiles sur la terre, pour la mieux reconnoistre, ce que nous fismes. Ensuite nous sommes venus mouiller par son travers par les trente brasses; mesme fond. Nous vismes un feu au nord-nord-ouest, qui dura toute la nuit, fait par les Indiens de la Floride. Toute la nuit, il a venté bon vent d'est-nord-est, qui estoit extrêmement froid. Latitude: 29 degrez 57 minutes.

Le samedi 24^e, sur les six heures du matin, nous approchâmes d'un vent de nord-est. Nous courusmes au nord-ouest et à l'ouest-nord-ouest, sur le petit traversier, qui estoit trois lieues sous le vent à nous. Le *François* et la *Badine* ont mis au plus près du vent pour mieux reconnoistre la terre. Sur les dix heures du matin, nous donnâmes la remorque au petit traversier. Ensuite nous fismes le nord quart de nord-ouest pour rejoindre nos vaisseaux. Nous sondâmes trente brasses, fond de vase avec du sable noir. Deux heures après, fond de sable gris, vingt-huit brasses; une heure après, fond de petit corail avec ponce; à quatre lieues de terre, vingt-deux brasses; à trois lieues, dix-neuf et dix-huit brasses, fond de sable fin. Depuis midy que nous joignîmes nos vaisseaux, nous rangeâmes la coste à deux lieues près. A soleil couchant, nous mouillâmes par les dix-huit brasses.

Le dimanche 25^e, sur les sept heures du matin, nous

appareillâmes d'un vent d'est ; nous tinsmes le vent au plus près ; la biscayenne alla à terre pour reconnoître un cap au dedans duquel il paroissoit une rivière, où il n'y avoit pas d'entrée. Nous arrivâmes à l'ouest ; nous sondâmes douze brasses ; nous découvriâmes plus de quinze lieues de terre plate, qui s'estend au nord-est et ouest-sud-ouest. Il paroist dessus des sables fort fins, que nous prîmes pour des brillants, tant ils sont blancs. Sur les dix heures du matin, nous découvriâmes un grand lac, qui couroit l'ouest, au dedans duquel il paroist une terre, qui est couverte de quantité d'arbres fort hauts. Toute la journée les vents ont régné à l'est ; beau temps. Les deux traversiers ont rangé la coste tout du long à la portée d'un boucanier ; ils ont tousjours trouvé cinq brasses d'eau. Sur les six heures du soir, nous mouillâmes par les douze brasses, sable fin. Toute la nuit, les vents ont continué à l'est avec de la brume. Les marées portent à l'ouest, et dans le port elles portent nord et sud. La coste gist est et ouest.

Le lundy 26^e, sur les six heures du matin, nous fîmes servir du mesme vent d'est avec de la brume. Sur les neuf heures, nous vîmes un cap tout bas, à l'ouest duquel il paroissoit une passe, dans laquelle nous vîmes deux navires. Une heure après, la brume s'augmentant de plus en plus, le *François* a tiré cinq coups de canon, pour mouiller par les dix brasses, fond de sable fin. Nous tirâmes plusieurs coups de mousquets pour respondre aux traversiers, qui tiroient également, de crainte qu'ils ne s'escartassent de nous dans la brume. Les deux navires que nous vîmes dans le lac tirèrent deux coups de canon et ont détaché une chaloupe pour nous venir reconnoître, qui est venue à une demi-lieue de nous. Elle s'en retourna, lorsque nous arborâmes notre pavillon.

Toute la nuit les vents ont battu à l'est, beau temps avec de la brume fort espaisse.

Le mercredi 27^e, M. de Lesquelet, lieutenant de la *Badine*, alla reconnoître les deux frégates, qui estoient espagnoles, l'une de dix-huit et l'autre de vingt canons, qui estoient là depuis quatre mois pour establir une colonie. Le commandant le receut très bien. Il leur dit que le Roy avoit ouï dire que cinq à six cents Canadiens estoient descendus pour s'emparer des mines; que nous estions venus pour les arrester, que nous avions pris ces deux traversiers qui estoient fourbans, et qu'ayant appris d'eux qu'il y en avoit un autre de cinquante à soixante pièces, le *François*, qui estoit à Saint-Domingue, s'estoit joint à nous, qu'il demandoit pour faire de l'eau et du bois, qu'il estoit expedient pour cela que nous entrassions. Le commandant dit qu'il avoit ordre de ne laisser entrer personne, néantmoins il permit d'entrer à M. de Lesquelet, et le major avec sa chaloupe revint. En desbordant, on tira trois coups de canon pour le salut. Ils ont un fort de pieux, et ils sont environ trois cents hommes, deux Augustins et deux Recollectz. M. de Lesquelet et le major espagnol arrivèrent sur les deux heures après midy au *François*, avec quelques présens pour M. le marquis de Chasteaumorant, qui leur envoya quelques dames jeannes de vin. Le major s'en retourna; en desbordant, on tira sept coups de canon pour le salut.

Le mercredi 28^e, les canots de nos trois navires sont allez sonder l'entrée de la rivière nommée par les Espagnols Santa-Maria de Galves de Pensacola. Ils ont trouvé un très beau port, le moins d'eau estant de vingt pieds, par le rapport de MM. Surgères et d'Iberville, qui y furent eux-mesmes.

Sur le midy, une chaloupe des deux frégates, dans laquelle estoit le capitaine, est allée à bord du *François*, qui a apporté un ordre, par lequel il ne permettoit pas d'entrer. Nous avions desjà levé l'ancre, que nous laissasmes tomber aussitost. Ils dirent que nous n'avions qu'à mouiller devant, qu'ils nous apporteroient de l'eau et du bois; apparemment que leurs matelots apprirent au *François* que nous estions venus à la coste pour nous establir. Nos messieurs jugèrent à propos de passer outre. C'est assurément un très beau port, aussy beau au moins que Brest, et que nous perdismes par nostre retardement. Il y a des masts pour en fournir toute la France. Sur les six heures du soir, nous mismes notre felouque à bord, en regrettant un si bel endroit.

Le jedy 29^e, calme tout plat avec de la brume continue, des vents variables, qui nous ont empesché d'appareiller.

Le vendredy 30^e, sur les sept heures et demie, nous fismes voile d'un vent d'est-nord-est pour reconnoistre la baye de la Mobile. Nous n'approchâmes la terre que de trois lieues. Nous fismes le sud-ouest quart d'ouest et l'ouest-sud-ouest sur les quatre heures du soir, nous gouvernâmes au sud-ouest, n'ayant trouvé que cinq brasses d'eau. Le *François*, qui estoit en ce tems là au large de nous, nous dit qu'il n'avoit trouvé que cinq brasses. Il a tenu le vent pour courir au large. Quelque temps après, il se rallia à nous; nous mouillâmes sur les six heures du soir par les neuf brasses, fond de sable fin.

Le samedi 31^e, sur les sept heures du matin, nous fismes porter à l'ouest, quart de nord-ouest à midy; nous découvrimmes un lit de marée, qui sortoit de la baye de la Mobile. Nous

mismes aussitost en travers, croyant que c'estoit quelque haut-fond; nous envoyasmes sonder nostre chaloupe, qui trouva huit brasses, ensuite nous fismes servir; après que nous eusmes repassé le lit, nous mouillâmes par la mesme eau, bon fond. On détacha M. de Villautrey, avec un pilote, pour sonder la Mobile avec les deux traversiers. Sur les six heures du soir, le grand s'est eschoué, la marée l'ayant emmené sur un banc de sable. Il a tiré plusieurs coups de canon, dont nous ne vismes que le feu. Quelque temps après il s'en est osté. Toute la nuit, les vents ont battu au sud-est; deux heures avant le jour, ils sont venus au sud-sud-ouest avec de la pluye à verse. Nous ne pusmes tenir debout au vent, quoyqu'il ventast assez fort, par les grands courans, qui partoient au sud-est.

Le dimanche 1^{er} fevrier, sur les dix heures du matin, nostre felouque, estant revenue de la descouverte, nous a dit qu'il n'y avoit pas d'eau, selon le rapport que leur en a fait M. de Lesquelet. Luy, estant arrivé à son bord, dit qu'il y avoit cinq brasses d'eau, ce qui a esté cause que M. d'Iberville y alla luy-mesme avec M. de Sauvolle. Ces deux traversiers ont esté obligés de mouiller à cause des courans et des vents de sud-ouest, qui les portoient à terre. Nous appareillâmes avec nos huniers pour nous mettre au large, estant mouillés trop proche d'un rescif, qui va joindre la grande terre et brise presque partout, en dedans duquel il y a un petit islet tout noyé, qui gist est et ouest du cap, qui fait la baye de la Mobile et deux autres grands islets qui sont un peu plus enfoncés, esloignés de la grande terre plus de trois lieues. Dans les vingt-quatre heures, les vents ont esté variables avec beaucoup de pluye, ayant fait durant la nuit plusieurs esclairs et

des nuages qui s'élevoient au sud, qui nous présageoient du mauvais temps.

Le lundy 2^e, les vents furent toujours à l'est et à l'est-sud-est avec de la pluye continuelle au soir aux sud-est-sud et sud-ouest. Il a commencé à venter depuis minuit; à l'ouest, gros vent; nous filasmes un câble et demy.

Le mardy 3^e, les vents continuèrent à l'ouest. Mauvais temps, la mer fort grande avec du froid sur le midy; ils sont venus à l'ouest, quart du nord-ouest, qui se sont un peu modérés sur le soir au nord-ouest, où ils ont resté toute la nuit.

Le mercredi 4^e, les vents ont esté nord et nord-ouest petits vents. A onze heures, M. d'Iberville est arrivé à son bord, dont il estoit party dès le dimanche, que le mauvais temps avoit empesché de venir, qui a rapporté n'avoir trouvé que deux pieds d'eau dans le plus profond de la passe qui est fort serpentante; en dedans cinq brasses, un grand lac et une rivière qui se descharge dedans, qui a flux et reflux, dont les marées sont nord-ouest et sud-est. Cette rivière a une si grande rapidité que son eau en est toute bourbeuse, entraînant des pins, les plus propres pour faire des masts d'une hauteur et grosseur prodigieuses. Nos gens tuèrent plusieurs outardes et ont trouvé plusieurs cabanes de Sauvages; sur un de ces islets, une grande pirogue eschouée, plusieurs pots de terre. Ils trouvèrent aussy plus de soixante testes dans le sable et plusieurs ossemens, apparemment qu'ils s'estoient battus. Ces Sauvages, qui sont au long de la coste, sont vagabonds; quand ils sont saouls de viande, ils viennent à la mer pour manger du poisson, où il est en abondance. Nos gens en prirent quelques-uns, qui pesoient au moins vingt livres.

A une heure après midy, la *Badine* a arboré un pavillon ostendois pour nous faire appareiller. Nous levâmes notre ancre touée, qui estoit au sud-est, que nous avions portée, de peur d'embarrasser notre grande ancre. Entre deux et trois heures, nous estions sous voiles d'un petit vent de nord. Temps fort serein. Nous fîmes l'ouest et l'ouest quart de sud-ouest. Sur les quatre heures, les vents sont venus à l'ouest-ouest-sud-ouest. Nous portâmes au plus près. Quelque tems après, ils sont venus au nord : au soleil couchant, nous observâmes la variation, qui estoit d'un degré. Sur les six heures, nous mouillâmes par les quatorze brasses, fond de sable vaseux. Sur les trois heures après midy, on prit hauteur à l'estoile polaire, qui estoit l'heure qu'elle passoit à son méridien au-dessus du pôle. Nous estions pour lors près de trois lieues au sud du bout de l'ouest de la baye de la Mobile. Toute la nuit, les vents ont battu au nord ; petits vents, tems serein et froid. La baye de la Mobile, ainsi nommée par les Espagnols, est, selon les observations que nous en avons faites, par la latitude de 30 degrez et la longitude de 28 degrez 26 minutes.

Le jeudi 5^e, nous appareillâmes d'un petit vent de nord ; nous fîmes l'ouest et l'ouest quart de sud-ouest, et à midy on prit hauteur 29 degrez 50 minutes. Sur les trois heures, les vents sont venus tout d'un coup à l'ouest-sud-ouest. Nous courûmes bande du nord-ouest. Sur les cinq heures du soir, le *François* a mis à l'autre bord pour courir au large, se trouvant trop proche de la terre. Au soleil couchant, on monta en haut, on vit depuis les islets de la baye de la Mobile jusqu'à une isle, dont le bout paroist comme un cap tout plat, qui est esloigné environ une lieue de la grande

terre qui court est et ouest de la baye de la Mobile, quinze lieues entre les deux islets, à trois lieues au large. Sur les cinq heures du soir, nous mouillâmes par les dix brasses, fond de sable vaseux, quatre lieues au sud-est de cette isle. Toute la nuit, les vents ont esté à la bande de l'ouest, beau temps; les courants ont porté au sud-est. Quand on prit hauteur, on estoit quatre lieues au large de la terre.

Le vendredy 6^e, sur les six heures du matin, la biscayenne de la *Badine* est allée reconnoistre une passe qui paroissoit entre les islets, dont nous partons, et la grande terre; le *François* et les traversiers, qui estoient derrière nous, ont mis dans ce temps-là sous voile pour nous rejoindre. Sur les six heures, nous appareillâmes d'un petit vent de nord le cap à l'ouest, ensuite au nord-ouest et l'ouest-nord-ouest. Sur les quatre heures, nous fîmes l'ouest-sud-ouest d'un vent du sud-est pour nous mettre au large de la terre. Au soleil couchant, la pointe de cette isle nous restoit au nord-nord-ouest quatre lieues. Nous mouillâmes sur les six heures par les onze brasses, fond de vase sableuse; les vents ont esté variables; la biscayenne a touché à terre de cet islet, afin d'aller de plus grand matin reconnoistre d'autres, au dedans desquels nous voulions mouiller. Cet islet, dont nous avons parlé ci-dessus, est par la latitude de 30 degrez et la longitude de 282 degrez 34 minutes.

Le samedi 7^e, à sept heures du matin, nous appareillâmes d'un vent d'ouest-sud-ouest, beau temps; nous courusmes au nord-ouest sur la terre jusqu'à neuf heures qu'on mit à l'autre bord, le cap au sud. Nous vismes un islet au sud-ouest tout à la veue, et la biscayenne qui couroit entre les deux islets pour sçavoir s'il y avoit une passe. Sur les dix

heures et demie, nous rebandasmes de bord, le cap au nord-ouest et à l'ouest-nord-ouest, d'un mesme vent d'ouest-sud-ouest et de sud-ouest. Entre onze heures et midy, la biscayenne arriva à bord de la *Badine*, qui n'avoit rien decouvert, à ce que nous dit M. d'Iberville. On vit un islet au nord-ouest de nous, quatre lieues, et d'autres au sud-ouest qui formoient un grand enfoncement. Nous trouvâmes tousjours dix brasses; on prit hauteur : 29 degrez 55 minutes. Une heure et demie après midy, nous virâmes de bord d'un vent d'ouest quart de nord-ouest, le cap au sud-ouest quart de sud. Sur les trois heures, les vents estant venus à la bande du sud-est, nous arrivâmes sur l'islet qui nous restoit au nord-ouest. Nous mouillâmes, sur les cinq heures, par huit brasses et demie d'eau, fond de vase, bonne tenue. Trois lieues au sud-est du dit islet, nous trouvâmes les marées est et ouest; toute la nuit les vents ont battu à l'ouest, beau frais.

Le dimanche 8^e, sur les six heures du matin, M. de Sur-gères est allé dans la petite felouque reconnoître un islet qui nous restoit à l'ouest-nord-ouest et un autre qui nous restoit au sud. Nous trouvâmes les marées est et ouest; les vents ont esté variables.

Le lundy 9^e, sur les neuf heures du matin, nous appareillâmes d'un vent d'est avec nostre petit hunier et nostre artimon, pour aller mouiller à l'abry d'un islet qui nous restoit au sud, qui est le vent le plus à craindre dans cette coste. Nous mismes en travers, pendant une horloge, en attendant que le petit traversier fust allé sonder devant nous. Sur le midy, nous mouillâmes par les sept brasses fond de vase, à une lieue et demie dudit islet, au sud.

Le mardy 10^e, sur les huit heures du matin, les vents estant

à l'est, petit vent, nous avons appareillé pour aller mouiller au nord de cet islet, que M. le chevalier de Surgères avoit esté sonder les jours précédens. Nous avons fait le nord-ouest quart de nord pour aller chercher le grand traversier, qui avoit mouillé dans la passe; ensuite, la pointe de l'ouest de l'islet, que nous avons rangé à la portée d'un boucanier. Nous mîmes nos chaloupes de l'avant pour nous tirer, tant à cause du calme que des marées, qui nous dérhoient à l'ouest. Nous estions pour lors au large de la pointe, et quand nous avons esté en dedans, nous avons trouvé des contre-marées, qui nous portoient à l'est. Nous n'avons pas trouvé moins de quatre brasses d'eau dans la route, ce qui a obligé le *François* de mouiller par les cinq brasses, ne voulant pas se risquer à entrer, quoyqu'il ne tire que dix-sept pieds d'eau, plus de demi-lieue au large de ladite isle. Comme les vents se haloient toujours au sud-est avec une brume fort espaisse, nous avons mouillé, et ensuite nous nous sommes trouvés près d'une demi-lieue directement au sud-est quart d'est. Sur les six heures du soir, nous avons mouillé par les vingt-deux pieds d'eau, fond de vase molle, où nous sommes affourchés sud-est et nord-ouest. La pointe de l'est de l'islet, sur laquelle il y a quantité d'arbres, nous restoit à l'est-nord-est, et l'autre pointe, qui est toute plate, nous restoit au sud-ouest quart d'ouest. On est à l'abry, dans cette rade, depuis l'est-nord-est jusqu'au sud-ouest par le mesme islet, et des vents d'ouest par un autre islet, qui en est esloigné d'environ deux lieues. Les deux islets gisent est et ouest, prenant un peu du nord-ouest, et sont par latitude de 30 degrez, où nous sommes mouillés, et l'autre islet, le plus à l'ouest, est par la longitude de 282 degrez, et, du costé du nord, on est à couvert d'une

grande isle, qui semble estre la grande terre, n'en voyant point de bout, qui peut estre par la latitude de 30 degrez 22 minutes, estant au nord de l'islet, où nous sommes mouillés quatre lieues, en sorte que nous sommes entourés de l'isle de tous costés; les marées sont sous cette isle est-ouest.

Le mercredi 11^e, nous commençâmes, dès la pointe du jour, à mettre le bois de notre biscayenne à terre pour la monter et y faire une tente, où nos gens travaillèrent. Le jour les vents battirent au sud, beau temps; sur le soir, le temps se couvrit. Il fit quelques coups de tonnerre et quantité d'esclairs; dans la nuit, ils vinrent à l'ouest et commencèrent à venter, et après minuit, au nord et au nord-ouest qui estoient extremement froids et ventoient beaucoup.

Le jeudy 12^e au matin, on mit masts de hune bas, et nous appareillâmes nos vergues; sur le midy, beau temps, les vents s'estans beaucoup modérés; le soir, la *Badine* tira trois coups de canon pour advertir les Sauvages, qui faisoient du feu; dans la nuit, les vents continuèrent tousjours. A la bande du nord-est il faisoit grand froid.

Le vendredy 13^e, M. d'Iberville ayant veu le 12 les feux à la grande isle, à trois lieues de luy au nord, prit le Père Anastase avec luy pour y aller. Il avoit sa biscayenne et un petit canot d'escorce, parce que nos Canadiens avoient descendu avec la mesme voiture. Nous arrivâmes à deux heures après midy. Nous vîmes les pistes des Sauvages, qui n'estoient sortis que du matin. Nous y cabanâmes; le feu s'estant pris aux herbes, les Sauvages virent nostre fumée.

Le samedi 14^e, après avoir desjeuné, nous allâmes au long de la coste; M. d'Iberville et son Sauvage aperçurent aussitost les pistes de deux Sauvages qui estoient venus à la decouverte.

M. d'Iberville retourna à nostre feu, mit deux haches, quatre couteaux, de la rassade, du vermillon et deux pipes remplies de tabac pour leurs présens, et pour faire voir que nous venons en paix. Ensuite la chaloupe et le petit canot d'escorce allèrent costoyant la coste. M. d'Iberville, son Sauvage et le Père Anastase au long de la terre ayant fait une demy-lieue, M. d'Iberville et son Sauvage aperceurent trois Sauvages. Ils les poursuivirent; voyant qu'ils ne pouvoient pas les joindre, et qu'ils s'embarquoient dans leurs canots, il attendit son canot, qui, par malheur, estoit resté derrière. S'estant mis dans son canot, il les obligea de mettre à terre et d'abandonner ce qu'ils avoient. Il resta un vieillard malade, auquel il fit des présens, luy fit connoistre qu'il ne venoit pas en guerre, mais en paix. Il comprit fort bien ce qu'il luy dit et fut fort content. Ensuite il luy dit qu'il alloit cabaner à un quart de lieue de là. Ce mesme soir, nous fusmes le voir. Il nous fit entendre par signes de le desbarquer et de luy faire faire du feu. Nous le fismes avec plaisir. Il avoit une jambe pourrie. Nos gens, qui estoient à la chasse, surprirent une vieille femme qui estoit cachée; ils l'emmenèrent au vieillard, où nous estions. Elle croyoit que c'estoit son dernier jour. On luy fit des présens. Elle fut tesmoin de la charité, que nous avions rendue au vieillard, qui nous promit qu'aussitost que ses gens seroient de retour, il nous feroit piler du blé d'Inde pour nous festiner. Nous les laissasmes ensemble, et retournasmes chez nous. La vieille alla chez ses gens le mesme soir, et leur fit un récit entier de ce qui s'estoit passé.

Le dimanche 15^e au matin, M. d'Iberville et le Père Anastase furent derechef voir le vieillard; par malheur, le feu avoit pris aux herbes qui estoient proche de luy, en sorte

qu'il eut de la peine à se retirer; nous l'esteignismes et le mîmes sur une peau d'ours. Ce pauvre malheureux expira une demy heure après devant nous. Nous entendîmes que les autres venoient à nous chantant. Nous les attendîmes quelque temps, mais la peur les prit; ils n'osèrent approcher. Nous retournâmes à nostre cabane. Sur les dix heures, ils rencontrèrent nos chasseurs, qui les affermirent tellement, qu'ils les amenèrent à nous chantant avec un baston à la main, fait en manière de pipe; nous les embrassâmes, frottant leurs ventres. On leur donna à fumer et des présens de toute manière. Ensuite M. d'Iberville envoya à la cabane querir la chaudière; nous mangeâmes ensemble. Deux vieilles piloient en mesme temps du bled d'Inde pour nous festiner ensuite, ce qu'ils firent. Ils nous nommèrent leurs alliés, et nous apprîmes quelques mots de leur langue, ensuite nous nous retirâmes chez nous.

Le lundy 16^e, la chaloupe alla costoyer. M. d'Iberville, son frère, le Père Anastase et quelques autres, nous allâmes à leurs cabanes, que nos gens avoient veues le jour auparavant. Nous trouvâmes des marais assez difficiles. Deux de nos gens, qui devançoient, les ayant trouvés, tirèrent deux coups de fusil qui estoient le signal; aussitost nous y allâmes. Le temps estoit extrêmement beau. Les ayant trouvés, on fit des présens à ceux que nous n'avions pas encore veus. On leur proposa, s'ils vouloient venir avec nous dans une chaloupe qui estoit là, que nous leur laisserions trois de nos gens à leur place, ce qu'ils acceptèrent. M. d'Iberville laissa son frère, nommé M. de Bienville, garde de marine; aussitost nous nous embarquâmes dans la chaloupe avec trois Sauvages. Nous arrivâmes à nos vaisseaux à trois heures après

midy. On les régala, on leur fit des présens considérables. Ils y couchèrent, les Sauvages estans à une portée de pistolet des vaisseaux. Le chef chanta la chanson de paix.

Le mardy 17^e, on leur fit voir toutes les manœuvres du vaisseau et les canons, on en tira mesme à balles devant eux. Ils ne pouvoient assez considérer ce qu'ils voyoient. Après midy, M. d'Iberville s'embarqua avec eux pour les ramener. Il faisoit un bon vent de sud, et, en arrivant, il trouva tous les Sauvages qui l'attendoient pour luy présenter le calumet; il leur fit des présens de toute façon. Ils luy firent connoistre qu'ils haïssoient les Espagnols. Il passa le mercredi 18^e avec eux; ils luy promirent qu'ils iroient avec luy. Ils luy nommèrent leurs alliés, qui sont les Ommas et Tangibaos, desquels nos gens eurent connoissance en descendant le Mississipi. Ils dirent à M. d'Iberville qu'ils alloient à la chasse pour tuer des bestes pour luy faire festin, qu'ils luy apporteroient des bœufs, animaux qui sont fort nombreux, ou des chevreuils et des coqs d'Inde, qu'ils alloient à dix lieues de là, qu'ils reviendroient dans trois jours, qu'aussitost qu'ils seroient arrivés de la chasse, ils feroient une grande fumée; que luy, quand il la verroit, il tireroit trois coups de canon. Aussitost M. d'Iberville, le vent estant bon nord, mit à la voile; il arriva le jeudi 19 à midy à bord. Il nous dit toutes ces nouvelles, qui nous ont resjouis. Ils admirèrent, entre autres choses, la longue veue. Ils ne pouvoient comprendre comment on voyoit loin d'un costé, et de l'autre fort près. L'eau-de-vie, qui brusloit et qu'après on la buvoit, les estonnoit aussi. Ils promirent qu'après le festin, ils viendroient avec nous à Mississipi. Ils dirent qu'ayant entendu tirer du canon, ils estoient venus, qu'ils avoient la guerre avec les Quinipissas, qui sont vingt-

cinq lieues dans le Mississipi. Ils sçavoient que M. de La Salle s'estoit battu contre eux.

Le samedi 21^e, M. le marquis de Chasteaumorant mit à la voile à six heures du matin pour Saint-Domingue. A midy nous vismes la fumée au mesme endroit que les Sauvages nous avoient marqué; aussitost M. d'Iberville, qui disnoit au *Marin*, fit tirer trois coups de canon; au soir on en tira encore deux. On disposa les deux biscayennes pour partir.

Le dimanche 22^e au matin, M. d'Iberville, M. de Lesquelet, lieutenant de la *Badine*, et tous les Canadiens de son bord, M. de Surgères, M. de Sauvolle, enseigne du *Marin*, avec les Canadiens du mesme bord, partirent pour le festin à sept heures du matin, avec un vent d'est.

Le lundy 23^e et le mardy 24^e, grand vent de nord, ce qui fut cause que les Sauvages ne vinrent pas, nos messieurs les ayant attendus.

Le mardy 25^e, M. de Surgères, M. de Lesquelet et M. de Sauvolle revinrent à quatre heures du soir, M. d'Iberville estant resté pour attendre. Les Sauvages estant arrivés, on disposa les deux felouques pour partir de grand matin pour aller reconnoistre *la Rivière des Pascoboulas*, avec des vivres pour dix ou douze jours. M. de La Villautrey, des Jourdis, enseignes, et Cateau, pilote, sondèrent autour de nos vaisseaux; on trouva dix-sept pieds d'eau au large, et plus à terre jusqu'à cinq brasses.

Le jeudi 26^e, M. de La Villautrey, des Jourdis, enseignes, avec deux pilotes, partirent dans les deux felouques pour aller reconnoistre la rivière ci-dessus, qui est à l'est de nos navires. Il ont esté à la grande terre trouver M. d'Iberville pour prendre ses ordres. Cette rivière est dix lieues à l'est-nord-

est de l'isie où nous sommes mouillés. On trouve au nord-est d'icy une isle qui s'estend sud-est et nord-ouest une lieue, en dedans de laquelle il y a trois brasses d'eau, et les navires peuvent y estre à l'abry de tous vents, qui est dans la route de cette rivière. On y peut faire de l'eau et du bois, et elle ne peut estre esloignée de la grande terre que de deux lieues, et de là à cette rivière il n'y a presque pas d'eau. Elle a environ une grande lieue d'emboucheure. Elle se descharge à la mer par quatre branches qui sont formées par deux islets qu'elle a à son emboucheure. M. d'Iberville revint de la terre, où il estoit resté avec sa biscayenne pour tascher de trouver quelques Sauvages, afin de pouvoir avoir quelque connoissance de la rivière de Mississipi, ceux qui luy avoient promis de le régaler dans quatre jours luy ayant manqué de parole, soit à cause des mauvais temps qu'il fit pendant cet intervalle, ou peut-estre que leur chasse ne fut pas bonne.

Le vendredy 27^e, M. d'Iberville, son frère et vingt hommes s'embarquèrent dans la biscayenne. M. de Sauvolle, lieutenant du *Marin*, avec le Père Anastase, Récollect, Cateau, pilote, et vingt hommes, s'embarquèrent dans l'autre biscayenne, ce qui faisoit en tout cinquante et un hommes, tant Canadiens que flibustiers, que nous avions pris à la coste de Saint-Domingue, qui devoient rester là, en cas que nous eussions trouvé un terrain propre pour un établissement. Nous avions pour vingt jours de vivres, et nous estions tous armés de fusils, pistolets, sabres, bayonnettes, espées, et deux pierriers dans chaque biscayenne, pour nous défendre des insultes des Sauvages au cas qu'ils se fussent opposez à nostre découverte.

Le mesme jour, sur les neuf heures du matin, nous mîmes

à la voile avec un canot d'escorce chacun à la remorque, d'un vent de sud-est assez fort, temps couvert. Nous fîmes sud-ouest quart d'ouest pendant une horloge. Ensuite nous fîmes au plus près, les vents se halant au sud-sud-est, et pour passer au large d'une isle qui est deux lieues à l'ouest de nostre isle où nous sommes mouillés. Au sud de cette isle nous trouvâmes un haut fond, où la mer rouloit beaucoup. Continuant nostre route au sud-ouest et au sud-ouest quart de sud, nous trouvâmes quatre petits islets, qui ne sont que des sables, fort près les uns des autres, qui s'estendoient au nord et au sud, où nous nous traînâmes plus d'un quart de lieue, n'y ayant que deux pieds d'eau. La mer estoit fort belle, quoyqu'il ventast beaucoup, estant à l'abry des autres islets qui sont au large; les vents sautèrent tout d'un coup au nord-est. Nous gouvernâmes au sud près d'un islet, nous donnâmes plusieurs acculées, n'y ayant que deux pieds et demy d'eau. Ayant fait depuis cet islet deux lieues au sud-est, nous découvriâmes un autre enfoncement, et la terre, qui couroit à l'est-sud-est, qui est fermée par plusieurs islets que la mer couvre des mauvais temps. Ensuite nous fîmes trois lieues, depuis le sud-ouest quart d'ouest jusqu'au sud-sud-ouest, pour nous parer de quantité d'islets que nous trouvions dans nostre route. Sur les cinq heures et demie, nous mîmes à terre à la pointe d'une isle qui s'estend nord et sud, où nous cabanâmes sans trouver d'eau douce.

Le samedi 28^e, sur les six heures du matin, nous nous embarquâmes d'un temps de brume que l'on ne voyoit presque pas, qui se dissipa quelque temps après. Nous fîmes plusieurs routes entre le sud et l'ouest pour nous parer d'une quantité d'islets que nous trouvions, jusqu'à un enfoncement

que formoit une grande isle noyée, où nous voulions avoir passage. Nous mismes pied à terre. Nous y trouvâmes quantité d'huîtres, qui ne sont pas si bonnes qu'en Europe, l'eau estant saumâtre entre les islets, à cause des eaux du fleuve qui s'y respandent dans les mois d'avril et may. Nous restâmes une heure; n'ayant peu trouver de passage, nous retournâmes sur nos pas. Estant hors de cet enfoncement, nous fîmes le sud-est tout le long du fleuve, qui paroist dans son milieu contigu à la grande terre, et a deux branches dont l'une court au sud-est et l'autre au nord-ouest, en dedans desquelles il y a un lac. A la pointe du sud-est de cette isle il y a un petit lac qui traverse tout, par lequel nous voulûmes passer, ayant abrégé nostre chemin; mais nous n'y trouvâmes pas assez d'eau, ce qui nous obligea de continuer nostre route. A la mesme pointe il y a un petit islet, qui n'en est esloigné que de la portée d'un boucanier; nous passâmes entre les deux. Après avoir doublé cette pointe, nous avons veu la terre qui couroit à l'ouest-nord-ouest, et une autre au sud-ouest quart d'ouest, qui n'est autre chose que des islets que la mer couvre des mauvais temps, et qui tremblent mesme sous les pieds quand on laisse tomber quelque chose de pesant. Nous fîmes de là l'ouest-sud-ouest, les vents estant pour lors au sud. Nous vîmes une passe entre des islets, en dedans desquels nous entrâmes sur les quatre heures du soir, où nous cabanâmes. Sur les cinq heures il s'éleva un orage au nord-ouest. Il tonna et fit de grands esclairs avec une pluye continuelle toute la nuit, et gros vents variables. Nous tendîmes nos voiles et pavillons pour faire de l'eau, n'en ayant pas et ne s'en rencontrant pas dans l'isle, et ne sçachant pas le chemin que nous avions à faire.

Le dimanche 1^{er} jour de mars, le mauvais tems continua avec la pluye jusqu'à midy, que les vents sautèrent à l'ouest-nord-ouest, tems sombre, petits vents sur le matin du même jour. M. d'Iberville fit couper la tige de petits arbrisseaux qui viennent sur ces isles, pour mettre dans les cabanes, y ayant plus d'un demy-pied d'eau dedans et mesme par dessus toute l'isle, en sorte que nous estions obligés de nous tenir debout le long du feu pendant la pluye. On creusa par toute l'isle pour trouver de l'eau, mais elle estoit tousjours saumastre. On y tua plusieurs chats sauvages; nous restâmes jusqu'au lundy dedans ce triste endroit.

Lundy, sur les six heures du matin, nous mîmes à la voile d'un vent du nord assez fort. Nous fîmes plusieurs routes, entre le sud-ouest et le sud-est, pour sortir d'un labyrinthe d'islets dont nous estions enveloppés. Après avoir doublé une pointe, où nous donnâmes une acculée, nous vîmes la grande terre qui couroit au sud-sud-est, nous la rangeâmes tout le long; la mer estoit si grande que nous fûmes obligés de mettre nos faignes, qui estoit une toile goudronnée d'environ un pied de haut, au-dessus de nostre bord, que nous estions obligés de tenir pour empescher la mer de s'embarquer. Nous arrivâmes pendant un moment pour tenir la terre de plus près, et de crainte aussy de repasser la rivière. Nous vîmes la terre, qui couroit encore au sud-sud-est et au sud-est; nous tîmes les vents au plus près, avec les ris dans nostre grande voile, pour tascher de nous élever de la coste, les vents y battant tout à fait. Après avoir esté pendant deux heures au plus près à battre la mer, qui nous *mangeoit*, et craignant que quelque coup de mer nous comblast, à cause d'un canot d'escorce que nous avions mis dedans, M. d'Iber-

ville arriva vent arrière sur la coste, et nous ensuite, résolus d'eschouer nos petits bastiments à la coste et de tascher de les hâler en haut pour nous en retourner à nos vaisseaux, ne pouvant y aller par d'autre voye, la terre estant tout inondée et remplie de lacs. Nous aperceusmes une passe entre deux buttes de terre qui paroissoient comme de petites isles. Nous vismes changer l'eau, que nous goustasmes, nous la trouvâmes douce, ce qui nous causa une grande consolation dans la consternation où nous estions. Peu de tems après, nous aperceusmes l'eau fort espaisse et toute changée. A mesure que nous approchions, nous descouvriens les passes de la rivière, qui sont au nombre de trois, et une rapidité de courant si grande que nous ne pouvions presque pas avancer quoyqu'il ventast. Nous passâmes entre ces buttes de terre. Nous vismes, dans le milieu de cette passe, un brisant, sur lequel nous pensâmes nous perdre, ayant de la peine à le doubler, nous en estant aperceus trop tard. Ce brisant gist nord-est et sud-ouest des buttes de terre, qui sont le plus dans la rivière du costé du bas bord, en entrant. L'entrée de cette rivière court est-sud-est et ouest-nord-ouest, et peut avoir environ un quart de lieue de large à son emboucheure, et la coste court au mesme rumb de vent, qui n'est autre chose que deux langues de terre de la portée d'un boucanier de large, de sorte qu'on avoit la mer des deux costez de la rivière, qui court le long de la coste, ce qui fait qu'elle est si inondée. Sur les quatre heures du soir, nous mîmes à terre une lieue et demie dans la rivière, parmi des roseaux dont la coste est bordée des deux bords, si espais qu'on a de la peine à y voir et qu'il est impossible d'y passer à moins que de les casser, et le dedans de la coste est remply de marescages impraticables.

La coste est aussi bordée de quantité d'arbres d'une longueur prodigieuse de racines, que la rapidité du courant entraîne à la mer. Il est impossible de mettre pied à terre sans passer par-dessus, qui n'ont pas plus d'un demi-pied au-dessus de l'eau. Nous avons trouvé deux petits bras d'eau, grands comme nos ruisseaux en France, qui se perdent dans la mer du costé du nord. Nous eusmes de l'eau en abondance pour vivre, mais, en eschange, on retrancha le pain, ne mangeant que de la bouillie avec un peu de lard. Il y avoit tousjours des hommes en faction, de crainte de quelque surprise. Nous ne trouvâmes qu'environ douze pieds d'eau dans la passe, et il peut y avoir près de deux pieds de levée, un fond très doux, et en dedans douze à quinze brasses, de sorte que les navires peuvent aller le beaupré sur la terre, qui est toute escore.

Le mardy 3^e, sur les sept heures du matin, on dit la messe et on chanta le *Te Deum* en connoissance du fleuve de Mississipi. Ensuite on desjeuna fort succinctement, voulant espargner les vivres, n'ayant que deux barriques de pain, peu de pois et un quart de farine pour les deux biscayennes. Nous mîmes à la voile d'un vent d'est. Nous trouvâmes un grand bras d'eau, qui couroit au nord-nord-est et brisoit presque partout. Sur les neuf heures du matin, nous demastâmes d'une raffale de vent au travers des deux bras d'eau, dont l'un court au sud-est et l'autre au sud-ouest, qui sont près l'un de l'autre et ne sont esloignez que de trois lieues de l'emboucheure. Nous mîmes aussitost à terre pour ajuster nostre mast, où nous trouvâmes à terre des framboises en quantité, qui estoient presque meures, et quelques arbres çà et là de moyenne grandeur. Les deux bords de la rivière courent depuis l'ouest jusqu'au nord-ouest. A cinq lieues de son em-

boucheure, elle n'a que la portée d'un boucanier de large; elle a de petits arbrisseaux le long de sa coste des deux bords, principalement du costé de stribord. En entrant, ses bords paroissent plus noyés, ne voyant pas de terre du tout. Nous vismes le long de la coste quantité de gibier, canards, outardes, sarcelles et autres. Nous aperceusmes aussi un loup cervier qui couroit le long de la coste, et un rat sarrigue, qui est un animal qui porte ses petits dans une bourse qu'il a sous le ventre. Entre cinq et six heures du soir nous mîmes à terre, où nous cabanasmes. Quelques uns de nos gens furent à la chasse, qui descouvrirent plusieurs sortes de bestes, cerfs, chevreuils et bœufs; un assez beau pays. Les vents furent toute la journée à l'est-nord-est, beau frais et un froid fort piquant. Nous fismes huit lieues, la voile nous ayant beaucoup aidés.

Nous pouvions estre à dix lieues de l'emboucheure; on fit la chaudière pour souper, comme à l'ordinaire. Les Canadiens et les flibustiers firent le quart toute la nuit, estant alternatifs avec les matelots. On fit la chaudière deux heures avant le jour pour desjeuner.

Le mercredi 4^e, jour des Cendres, on donna des cendres à tout le monde, et ensuite on dit la messe. Après avoir planté une croix et desjeuné, sur les sept heures nous nous embarquasmes. Le vent estant tout calme, nous ramasmes environ deux lieues. La rivière monte au nord-ouest et au nord-ouest quart d'ouest, ensuite elle va au nord-ouest quart de nord et au nord-nord-ouest. Nous vismes des canots qui sont faits avec trois paquets de cannes liés ensemble, avec de petits bois par le travers dessus et dessous, apointés par le bout, afin de traverser plus facilement. Les Sauvages se servent de ces ca-

nots, quand ils sont en chasse, pour traverser d'un costé à l'autre. Sur les six heures du soir nous mîmes à terre, où nous cabanâmes. Nous montâmes sur des arbres, nous aperçûmes la mer à une demie-lieue de nous. Nous trouvâmes la rapidité du courant plus forte qu'à l'ordinaire. Un de nos canots d'escorce, avec trois hommes qui avoient resté derrière à la chasse, a veu, en montant, trois crocodiles au bord de la rivière. Nous fîmes cette journée huit lieues parce que la voile nous servit beaucoup. Les bois commençoient à grossir et n'estoient pas fort espais. On pouvoit voir à travers un pays fort marescageux en dedans. Nous faisons dix-huit à dix-neuf lieues dans la rivière.

Le jedy 5^e, trois de nos gens allèrent à la chasse dès la pointe du jour ; ils virent beaucoup de pistes et entendirent des hurlemens de bestes. On planta une croix et on fit plusieurs marques à des arbres. On tira aussi un coup de pierrier pour advertir les Sauvages. On desjeuna à l'ordinaire de la bouillie qui avoit esté faite avec de l'eau et du lard. On réservoir le lard pour desjeuner. Nous vîmes un crocodile de la grosseur de la cuisse au bord de l'eau, au soleil. Nos gens prirent aussitost le canot d'escorce que nous avions à la remorque et luy tirèrent un coup de fusil ; il se jeta aussitost dans la rivière. Sur les onze heures nous vîmes une grande fumée que les Sauvages qui viennent à la chasse avoient faite, tant pour renouveler l'herbe sèche qui est dans les prairies que pour faire sortir le bestail, pour le tirer plus facilement. A midy nous mîmes à terre pour disner, le vent nous estant contraire. Sur les trois heures nous vîmes, en montant la rivière, un canot d'un tronc d'arbre creusé par le feu. Nous l'eussions halé en haut s'il n'eust pas esté fracassé. La rivière

court au nord-ouest et au nord-ouest quart d'ouest. Entre les cinq et six heures nous mîmes à terre en dedans d'une pointe, où nous cabanâmes et fîmes la chaudière à l'ordinaire. Nostre journée valut six lieues, et nous pouvions estre vingt-quatre lieues dans la rivière.

Le vendredy 6^e, on distribua deux corbillons de pain à vingt-six avec de la bouillie; on tira ensuite un coup de pierrier. Sur les sept heures nous nous embarquâmes d'une brume si espaisse qu'à peine pouvait-on voir. La rivière continue son cours au nord-ouest et au nord-ouest quart d'ouest, qui est à vingt-sept lieues de son emboucheure. Ensuite elle serpente depuis le nord-ouest jusqu'à l'est et vient par l'est-nord-est au nord-ouest. Au soleil couchant nous mîmes à terre, où nous cabanâmes. On fit monter un homme à la découverte sur un arbre, qui ne vit rien. Deux de nos gens, qui s'estoient embarqués dans l'un des petits canots d'escorce, nous dirent avoir veu trois crocodiles, dont il y en avoit un d'une grosseur prodigieuse. Sur les sept heures du soir on tua un bœuf; nous nous faisons à trente lieues dans l'emboucheure.

Le samedi 7^e, sur les sept heures du matin, nous nous embarquâmes, après avoir planté des croix et en avoir fait aux arbres. Calme plat. Sur les neuf heures, en rangeant la coste, nous vîmes trois bœufs couchés proche la rivière. Nous mîmes cinq hommes à terre pour les suivre, ce qu'ils ne peurent faire, s'estant aussitost perdus dans les bois et les roseaux. Un peu de temps après, au détour d'une pointe, nous vîmes un canot avec deux Sauvages qui mirent à terre; dès qu'ils nous aperceurent ils s'enfuirent; une portée de fusil dans les bois plus loin, nous en vîmes cinq qui firent la mesme chose, à

l'exception d'un qui nous attendit au bord de l'eau, auquel nous parlâmes par signes. M. d'Iberville luy donna un couteau, de la rassade et autres babioles; il nous donna en eschange du bœuf et de l'ours boucané. M. d'Iberville fit embarquer tous nos gens dans nos biscayennes, de crainte de les intimider, et fit entendre au Sauvage d'appeler tous ses camarades, ce qu'il fit en chantant leur chanson de paix. Peu de temps après, ils s'approchèrent de nous en faisant la mesme chose, en estendant les bras vers le soleil et en se frottant le ventre, qui est une marque de leur admiration et de leur joye, et lorsqu'ils furent proche de nous, ils nous passèrent la main sur le ventre, et estendirent les bras sur nous, ce qui est une grande amitié parmy eux. M. d'Iberville leur demanda par signes si les Sauvages que nous avions veus à la grande Passe, qui estoit vis à vis de nos navires, estoient arrivés. Ils nous firent entendre qu'ouy et qu'ils avoient monté par un petit bras d'eau qui sort de ce fleuve et se descharge à la mer, en ce mesme lieu où il les avoit trouvés. Il leur demanda si leur village estoit bien esloigné; ils luy firent entendre qu'il y avoit cinq journées, en nous montrant depuis le lever le soleil jusqu'à la nuit, ce qui nous consterna bien, car nous commencions à nous fatiguer et manquions de vivres. M. d'Iberville leur donna de la rassade, des couteaux et miroirs; ils luy donnèrent en eschange de l'ours et du bœuf boucané qu'ils avoient dans leurs canots. Nos gens mesme en trafiquèrent pour des bagatelles. Un bon vieillard estendit sa viande lot par lot, comme on fait dans nos marchés en Europe, et s'assit auprès. Deux de nos gens furent à luy, ils luy donnèrent chacun un couteau et emportèrent toute la viande. Il pouvoit y avoir cent livres, ils parurent tous trois fort contents.

M. d'Iberville leur demanda s'ils vouloient monter avec nous à leur village. Ils nous firent entendre qu'ils alloient à la chasse, et qu'ils ne pouvoient pas aller avec nous. Il promit à un d'eux une hache pour venir avec nous, ce qu'il accepta de bon cœur, car ils les estiment beaucoup. On leur demanda s'ils avoient entendu deux coups. Après en avoir tiré un devant eux, on vit des gens tomber dans de grands estonnemens, n'en ayant jamais entendu de semblables. Après avoir resté près de deux heures avec eux, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes et un Sauvage avec nous, auquel on donna une chemise devant ses camarades, qui n'en parurent pas jaloux, tant ils sont indifférens. La rivière court depuis nostre couchée au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest. A une heure après midy nous mîmes à terre pour disner. Elle court ensuite au sud-sud-ouest et au sud une demi-lieue; après elle revient au nord-ouest par l'ouest. Sur les six heures du soir nous mîmes à terre, où nous cabanâmes, et nos gens firent le quart à l'ordinaire. Nous fîmes dans nostre journée cinq lieues, trente-cinq lieues de l'emboucheure.

Le dimanche 8^e, après la messe, nous nous embarquâmes sur les sept heures. La rivière court depuis le sud-ouest jusqu'au nord-ouest. Nous trouvâmes les courans plus rudes qu'à l'ordinaire. Il nous falloit chercher les détours des pointes, en traversant la rivière trois ou quatre fois. Il fit pendant la journée une très grande chaleur. Sur les cinq heures du soir il s'éleva un orage qui nous obligea de mettre à terre pour cabaner à cause de la pluye. Nos gens tuèrent un crocodile, auquel on osta la peau, ensuite on le mit au pot pour manger. Ils tuèrent aussi un serpent à sonnettes de plus de six pieds de long, dont la morsure est fort à craindre, estant mor-

telle. Il venta toute la nuit un gros vent du nord et fist un très grand froid; nous fismes dans notre journée quatre lieues, trente-neuf lieues de l'emboucheure.

Le lundy 9^e, sur les sept heures du matin, après avoir fait des croix à l'ordinaire, nous nous embarquasmes. A midy nous mîmes à terre pour disner, ce que nous faisons ordinairement lorsqu'il ne venoit pas. Nous vîmes en mesme temps une fumée du costé de bas bord de la rivière, en montant, ce qui nous fit croire que le village n'estoit pas loin; mais nous nous trompions fort, en estant encore esloignés de près de vingt lieues, comme nous le vîmes dans la suite. Les courans continuoient leur rapidité comme le jour précédent, ce qui nous obligea à traverser trois fois la rivière pour prendre les détours des pointes, la rivière serpentant depuis le nord jusqu'au sud par l'ouest. A soleil couchant nous cabanâmes. Nous fismes cinq lieues, à quarante-quatre lieues de l'emboucheure.

Le mardy 10^e, sur les sept heures du matin, nous nous embarquasmes. La rivière court depuis le nord-ouest jusqu'au sud-ouest; ensuite elle revient à l'ouest-nord-ouest. Sur les dix heures, nous vîmes une autre fumée du costé de bas bord, que nous creusmes estre la mesme du jour précédent; mais nous vîmes ensuite le contraire. Sur le midy nous mîmes à terre pour disner, n'y ayant point de vent du tout.

A mesure qu'on monte dans la rivière, on trouve les arbres plus gros et plus touffus et la terre plus haute que dans le bas, jusqu'à quatre et cinq pieds de hauteur, qui inonde dans les desbordemens près d'un pied au-dessus de la terre, dont les marques paroissent aux arbres. Sur cinq heures du soir,

nous cabanames. Nous fîmes dans notre journée six lieues, cinquante lieues de l'emboucheure.

Le mercredi 11^e, la pluye continua tousjours, qui nous empescha de partir. L'après midy, la pluye ayant cessé, plusieurs de nos gens allèrent à la chasse; entre autres, deux matelots bretons allèrent dans le bois avec chacun leur fusil, qui s'y enfoncèrent si avant qu'il leur fut impossible de retrouver leur chemin, le bois estant trop touffu et les cannes trop espesses. Sur les sept heures, lorsque nous vismes qu'ils ne revenoient point, on tira quelques coups de mousquets, par intervalles, du costé qu'ils estoient allez. La pluye recommença sur le soir, qui dura toute la nuit.

Le jeudy 12^e, sur les cinq heures du matin, M. d'Iberville fit tirer un coup de pierrier, et destacha quatre hommes qu'il envoya dans le bois pour decouvrir leurs pistes, et leur dit de tirer quelques coups de fusil quand ils seroient avancez dans le bois, ce qu'ils firent. Après avoir entré une lieue, ils s'en revinrent et rapportèrent qu'ils avoient entendu un coup dans le bois fort loin, qu'on ne voyoit pas leurs pistes à cause de la pluye qu'il avoit fait pendant toute la nuit. Sur les dix heures du matin, il destacha huit hommes avec chacun leur boussole, qu'il envoya à plusieurs rumbes de vent. Il leur fit prendre du pain au cas qu'ils les trouvassent, leur défendit de revenir que lorsqu'il feroit tirer un coup de pierrier. Il envoya aussi la chaloupe deux lieues le long de la rivière pour voir s'ils ne les trouveroient point. Entre quatre et cinq heures, il fit tirer un coup de pierrier pour faire revenir ces gens. Le temps fut fort sombre pendant tout le jour.

Le vendredy 13^e, sur les sept heures du matin, nous nous embarquâmes. La rivière fait plusieurs détours; sur les cinq

heures du soir, nous trouvâmes deux canots chargez de millet. Nous fusmes à eux; M. d'Iberville leur donna de la rasade, des couteaux et autres choses pour leur millet, dont ils parurent fort contents. Il y en avoit un de la nation Nacha et l'autre Bayogoulas, qui retourna le mesme soir au village. Nous montâmes un moulin de fer, que nous avions pour moudre du bled d'Inde. Ayant mangé le baril de farine, que nous avions en bouillie, et ayant fort peu de pain, nous commençâmes à faire de la sagamité, qui n'est autre chose que du bled d'Inde moulu ou escrasé, bouilli avec de l'eau et un peu de gras de lard fondu pour assaisonnement, sans autre chose que cela pour nous sustenter, avec de l'eau pour boire, l'eau-de-vie ayant manqué. J'avois obmis de dire que sur les trois heures nous trouvâmes un grand bras d'eau qui court au sud-est, dans lequel il y a plusieurs nations de Sauvages habituées, qui peut estre à cinquante lieues de la rivière. Nous fîmes cette journée-là six lieues, n'ayant pas trouvé les courans si violens, à cause de ce bras d'eau qui les diminoit beaucoup.

Le samedi 14^e, sur les six heures et demie, nous nous embarquâmes pour le village, que nous sçavions n'estre pas esloigné, à ce que nous firent entendre les Sauvages, que nous avions veus vendredy au soir. Nous ramâmes à force afin d'arriver plus tost. La rivière serpente par plusieurs détours, que nous trouvions. Sur les deux heures après midy nous vîmes un canot dans lequel il y avoit quatre Sauvages, sçavoir, deux hommes et deux enfans, avec un homme de vingt-cinq à trente ans, et un vieillard auquel on avoit enlevé la chevelure, ayant esté pris en guerre. Il estoit couvert d'une peau d'ours, le visage tout barbouillé de boue, croyant estre plus beau,

tenant en sa main un calumet d'environ trois pieds de long, enrichy de plusieurs plumes d'oiseaux de diverses couleurs. Il estoit député du chef des Mougoulachas ; nous nous en vinsmes ensemble, sans nous arrester aux cérémonies du calumet, qui sont très longues, comme on le verra par la suite. Lorsque nous fusmes près le village, l'ambassadeur et ses associez chantèrent plusieurs chansons de paix, en faisant quantité de hurlemens. Les Sauvages s'assemblèrent sur une éminence, au bord de l'eau, d'environ six pieds de hauteur, dont ils avoient coupé les cannes pour nous recevoir. Sur les quatre heures du soir nous arrivasmes à ce lieu de plaisance, où nous trouvâmes les cannes coupées, qui ont plus de vingt-cinq pieds de hauteur, droites comme un jonc, grosses d'un pouce et demi, si touffues, qu'il est difficile de marcher dedans. Le chef avoit plus de soixante Sauvages, parmi lesquels il y avoit quelques femmes, ce qui est la plus grande marque d'amitié quand ils les amènent. M. d'Iberville fut salué à la manière des Sauvages ; ils commencèrent à lever les mains au soleil, comme par admiration, puis ils passèrent les mains doucement sur le ventre, ce qui est une très grande caresse parmi eux. Ils en firent de mesme à MM. de Sauvolle et de Bienville, et au Père Anastase, ensuite à nos gens. Nous leur rendismes la pareille. Ils nous firent asseoir sur des cannes, sur lesquelles ils avoient estendu une peau d'ours ; ils présentèrent le calumet de paix, que nous acceptâmes. Le chef s'assit au milieu de nous, les autres Sauvages firent la mesme chose à nos gens, les uns après les autres, et les firent tous fumer. On apporta ensuite quantité de bled d'Inde, différemment appresté, dont il y en avoit en pain tant rond que long, qu'ils font cuire sous la cendre après que les femmes ont pilé

le millet, d'autre cuit avec la graisse d'ours, et d'autre en sagamité avec des fèves molles parmi, et d'autres en farine cuite. Nous en mangeâmes un peu de chaque sorte, et donnâmes le reste aux équipages, qu'ils portèrent aux chaloupes. M. d'Iberville leur donna de l'eau-de-vie, parmi laquelle il avoit meslé de l'eau, dont chacun but un coup fort petit, la trouvant trop forte, n'ayant jamais bu de cette sorte de liqueur. Ensuite il leur donna de la rassade, des aiguilles, des miroirs, des couteaux et autres bagatelles, qu'ils portèrent tous un peu à chacun. Toutes ces cérémonies, aussy bien que le repas magnifique, durèrent jusqu'à six heures du soir, que le chef fit chanter toute la jeunesse, tenant chacun une gourde à la main avec de petites graines dedans, qu'ils accorderoient fort bien à leur voix en les maniant. A la fin de leurs chansons, qui ne sont pas fort longues, et répétant presque les mesmes mots, quoiqu'ils les mettent sur différents airs, ils font des hurlements affreux, qui retentissent plus d'une lieue dans les bois. Cette douce harmonie ayant duré plus de deux heures, le chef s'en estoit allé pendant cet intervalle; il nous dit adieu à sa manière. Nous luy fîmes entendre que nous irions le lendemain à leur village; ils allumèrent des flambeaux, qui sont des fagots de cannes sèches auxquels ils mettent le feu, et puis ils les plantent debout dans le milieu de la place, ce qui esclaire fort bien. Puis ils se levèrent quatre debout, qui dansèrent en chantant et en hurlant de tems en tems, estendant leurs bras et frappant des pieds à tout moment de toutes leurs forces, ce qui dura plus d'une heure.

Ils s'en allèrent presque tous, peu de temps après, à l'exception de quatre ou cinq qui restèrent avec nous. M. d'Iberville leur demanda si la fourche estoit encore beaucoup esloi-

gnée; ils nous firent entendre qu'il n'y en avoit pas. Nous creusmes qu'ils nous disoient cela afin que nous nous fussions établis parmy eux, ce qui estoit impossible, estant trop avancés dans la rivière, outre qu'elle serpente d'une si grande force qu'en six lieues de chemin il faut faire presque le compas. Nous marquions la rivière sur du papier avec du crayon, ce qu'ils concevoient assez bien. Ensuite nous leur donnions le crayon pour marquer la fourche à l'endroit où l'on croyoit qu'elle estoit, en leur montrant le lieu où nos vaisseaux estoient, qu'ils appellent en leur langue Pinanis, qui signifie canots; ils persévérèrent toujours à nous dire le contraire et qu'il n'y avoit pas de fourche. A la fin, lassés de nos demandes, ils nous firent entendre qu'il y en avoit une par laquelle ils avoient monté, mais qu'il n'y avoit pas d'eau, et qu'il leur avoit fallu porter plusieurs fois leurs canots. Enfin, sur les onze heures, ils firent un feu proche nos tentes pour se couvrir, à cause du froid, n'ayant presque rien pour se couvrir; nous nous retirâmes jusqu'au lendemain matin. J'avois oublié de dire que le calumet que M. d'Iberville avoit donné au chef des Bayogoulas, à la grande terre à quatre lieues de nos vaisseaux, estoit de trois à quatre pieds de long, fait d'acier, et à l'endroit où l'on mettoit le tabac, sur le bout duquel il y avoit un pavillon blanc, on avoit gravé les armes du Roy. Ils mirent du tabac dedans, qu'ils allumèrent et le présentèrent pour fumer à M. d'Iberville, après à M. de Sauvolle, à M. de Bienville et au Père Anastase, qui feignit de fumer. Ils firent deux petites fourches, de la grosseur du doigt et de la hauteur de trois pieds, sur lesquelles ils le posèrent. Ils firent aussi un sac de peau pour le mettre; enfin ils ont une très grande estime pour ce calumet. Je vais présentement faire

voir leurs manières, leurs mœurs, leur nourriture et leurs habillements. Entre autres, celui du chef des Mougoulachas, qui estoit vestu d'un capot bleu à la Canadienne, ses bas pareils avec une cravate d'une vilaine estoffe rouge, qui luy avoit servi autrefois de brayer, le tout donné par M. de Tonty, qui avoit descendu le fleuve pour trouver M. de La Salle. Il estoit d'une fierté inconcevable, ne rioit jamais, et regardoit fixement les gens. Pour ce qui est des autres, ils ne sont vestus que d'une meschante peau de chevreuil ou d'ours, qui les couvre depuis les genoux jusqu'aux espauls, selon que la peau est très grande. La plupart sont tout nuds, pas mesme leurs nudités cachées, avec un peu de mouches autour de leurs verges, dont je n'ay peu découvrir la cause. Pour ce qui est des femmes, elles ont une grande peau d'ours qui les couvre, outre une espèce de brayer, qui les prend depuis la ceinture jusqu'aux genoux, ayant toutes leurs seins, ventre et gorge découverts. Ils ont tous les cheveux coupés et mesme arrachés autour du front aussi bien que la barbe; ils laissent seulement une petite poignée de cheveux au haut de la teste, où ils attachent plusieurs plumes d'oiseaux de diverses couleurs. Ils en mettent encore au-dessus de leurs fesses, qui sont comme des queues de chevaux, qui leur pendent par-derrière avec des grelots et de meschants morceaux de cuivre, comme des pattes de nos chandeliers, mais beaucoup plus minces; de sorte que, quand ils dansent, cela fait un bruit que l'on diroit que ce seroit un messenger qui arrive dans une ville. Ils ont encore autour de leurs bras quantité de manilles; outre cela, ils ont le visage tout barbouillé, le tour des sourcils rouge de vermillon, la moitié d'une joue noircie et le nez percé, auquel il pend un

morceau de corail de la grosseur du doigt, aussi bien que les oreilles, dans lesquelles ils mettent un certain morceau de bois de la grosseur du petit doigt. Quant à leur nourriture, ils ne vivent que de pain de bled d'Inde et fort peu de viande, n'en mangeant que lorsqu'ils vont à la chasse aux bœufs et aux ours, qui sont quelquefois esloignés de leurs villages de plus de vingt lieues au bas de la rivière. Les chefs ont leur terrain borné pour la chasse, et lorsqu'on vient anticiper sur leurs terres, ils se font la guerre. Nous tirâmes, sur le soir, un coup de pierrier, qui les fit tous tomber en admiration. Leur village peut estre esloigné de l'embouchure de soixante lieues. Ils disent à tout moment : « Afferro », qui signifie leur estonnement.

Le dimanche 15^e, sur les quatre heures, trois Sauvages des principaux d'entre eux vinrent de leur village, chantant et hurlant une chanson avec leur calumet, qu'ils présentèrent à M. d'Iberville pour fumer, ensuite aux autres Messieurs et à tous ceux qui se trouvèrent là. Il leur fit boire à chacun un coup d'eau-de-vie. Sur les six heures on dit la messe. Ayant desjeuné, nous allâmes au village voir le chef avec des présents, que nous luy portâmes, comme un juste-au-corps d'escarlate avec un galon d'or faux, des bas rouges, deux chemises, des haches, des couteaux, rassade et miroirs. Estant arrivés au village, ils nous firent asseoir sur des nattes. Après avoir fumé, ils nous apportèrent du bœuf, de l'ours boucané et du pain, dont nous mangeâmes un peu ; ensuite nous allâmes voir le village et le temple, dans lequel ils tiennent un feu qu'ils entretiennent continuellement ; il y a des figures de bestes dessus, quelques marques de leurs sacrifices, deux chevelures de leurs ennemis, qui y pendent pour marque de

leurs trophées. Nous retournâmes à nos cabanes sur les onze heures. Sur le midy, ils vinrent à nos tentes avec le chef qui avoit vestu l'habit que M. d'Iberville luy avoit donné. Quelque temps après, les Sauvages arrivèrent en foule au bord de l'eau, qui apportoiēt du bled d'Inde en plusieurs manières, en espis et en pain, ce qui nous fit beaucoup de plaisir, parce que nous n'avions pas de vivres, et ne savions pas le chemin que nous avions à faire. Tous nos gens allèrent au village, qui trafiquèrent des peaux d'ours et de chevreuil passées pour des couteaux et autres bagatelles qu'ils leur donnèrent. Je vis dans le milieu du village, qui est comme une grande place d'armes, deux grands pieux, de la hauteur de quarante pieds, devant leur temple, sur lesquels deux chevelures estoient posées. Il y a un chef, qui a soin du feu du temple. Le village est composé de quatre à cinq cents personnes des deux sexes, tant grands que petits, avec de grandes huttes faites en dôme, dans lesquelles ils couchent plusieurs sur des nattes, qui sont soulevées de quatre piquets, de la hauteur de trois pieds de terre, sous lesquelles ils mettent du feu pour la nuit, afin de tenir leurs maisons ou cases chaudes, parce que les nuits y sont très froides et qu'ils n'ont que quelques peaux remplies de pièces pour se couvrir. Leurs champs, où ils font leur mil, sont auprès de leurs villages, qu'ils beschent avec des os de bœufs; ils passent la plupart de leur temps à jouer dans cette place avec de grands bastons, qu'ils jettent après une petite pierre, qui est presque ronde, comme un boulet. Quand il leur meurt du monde, ils les portent à cinquante pas de leur village, sur quatre piquets, où ils mettent le corps, couvert de nattes dessus et dessous, fait comme un cercueil haut de quatre pieds de terre, auxquels ils portent à manger.

Le village est composé de deux nations, qui sont les Mougoulachas et les Bayogoulas, qui ont la mesme langue et ont deux chefs, dont celui des Mougoulachas paroist le premier. Ils ne sont esloignés de la rivière que d'un quart de lieue. Sur le soir, nous fismes une grande croix, sur laquelle on mit les armes de France.

Le lundy 16^e, entre cinq et six heures, nous plantasmes nostre croix. Tous les Sauvages du village avec le chef vinrent nous voir embarquer, et huit d'entre eux s'embarquèrent dans un de leurs canots, et le chef des Bayogoulas, avec M. d'Iberville, pour nous conduire au village des Ommas. La rivière serpente beaucoup et a un grand courant, qui augmente lorsque le vent va comme elle. Ayant parti à neuf heures, nous fismes dans nostre journée cinq lieues sur les cinq heures et demie. Nous cabanâmes près d'un lieu au-dessus d'un bras, qu'ils disoient à leur village estre la fourche, qui n'est autre chose qu'un lac, par lequel ils se rendent à quatre et cinq lieues de nos vaisseaux, faisant plusieurs portages de leurs petits canots. Nous dismes au chef des Sauvages, avant de partir de leur village, que deux de nos hommes estoient escartés dans le bois, estant allés à la chasse. Nous leur fismes entendre de leur donner de quoy vivre, et que nous leur rendrions en passant, ce qu'ils conceurent fort bien.

Le mardy 17^e, sur les sept heures du matin, nous embarquâmes; la rivière serpente par le mesme détour que le jour précédent, mais son courant n'est pas si rapide. A trois lieues de nostre couchée, nous laissâmes les deux canots d'escorce et celui des Sauvages avec du monde pour la chasse, parce que nous n'avions qu'un peu de viande, que nous réservions

pour la mer, en retournant à nos bords. Sur les trois heures après midy, nous mîmes à terre près d'une petite rivière, qui est comme un lac, où les Sauvages nous firent entendre qu'il y avoit beaucoup de poisson; nous y trouvâmes plusieurs cabanes, couvertes de lanières, faites par les Ommas, qui y viennent en chasse et à la pesche. Ils y avoient mesme planté un bois de trente pieds de hauteur avec des arestes de poisson. Nous mîmes nos filets dans le lac, que nous ne levâmes que le lendemain. Quelques uns de nos gens furent à la chasse. Ils virent des bœufs et des chevreuils, qui disparurent dans les cannes. Deux de nos gens, que nous avions laissés à la chasse deux lieues plus bas, vinrent par terre à nos cabanes, qui nous dirent avoir veu un crocodile d'une grosseur prodigieuse. Nous fîmes dans nostre journée cinq lieues, parce que les vents nous favorisèrent beaucoup.

Le mercredi 18^e, nos canots et celuy des Sauvages vinrent nous joindre. Nous partîmes aussitost après avoir levé nos filets, dans lesquels nous ne trouvâmes qu'une barbue. Pour nos gens, qui estoient restés deux lieues plus bas, ils trouvèrent un ours, que les Sauvages leur montrèrent dans le creux d'un arbre. Un des Sauvages monta au haut de l'arbre avec un tison qu'il laissa tomber dans le creux et descendit à bas; l'ours aussitost, sentant le feu, monta au haut de l'arbre. M. de Bienville tira quelques coups de fusil et le tua. Des Sauvages le prirent, luy faisant entendre qu'ils luy avoient montré. Il le leur céda facilement. La rivière serpente depuis l'ouest jusqu'au nord-est; ensuite elle vient à l'ouest par le nord. Sur les trois heures, les Sauvages nous montrèrent une petite rivière, dont l'eau ne couroit point, par laquelle ils nous disoient que nous eussions abrégé nostre chemin de plus

d'une journée et demie. M. d'Iberville s'embarqua dans un petit canot d'escorce, pour voir s'il y avoit lieu d'y passer, n'y ayant que quelques arbres qui bouchoient le passage. Il fit mettre tous les Canadiens avec des haches à terre, et le reste à haler avec des cordes les chaloupes. On fit un chemin en aplanissant la terre le plus qu'on peut. Ensuite on présenta les palans, de sorte que nous halasmes nos chaloupes de l'autre costé; il pouvoit y avoir trente pas de terrain et soixante-dix d'eau, qui accourent de plus de six lieues, comme nous le vismes en descendant. Pendant ce temps-là, nous envoyasmes nos canots d'escorce avec nos chaudières faire de la sagamité de l'autre costé de la rivière. Sur les neuf heures, nous traversasmes la rivière, après avoir embarqué ce que nous avions à terre. A treize lieues du village des Mougoulachas, nous vismes une terre fort haute, ce que nous n'avions pas encore veu, depuis que nous estions dans la rivière. Peu de temps après, nous vismes une isle qui s'étend un quart de lieue nord-ouest et sud-est. La rivière court depuis le petit canal que nous trouvâmes au sud. Nous fîmes ce jour-là près de cinq lieues.

Le jeudy 19^e, sur les huit heures du matin, nous nous embarquâmes. La rivière fait plusieurs détours. Sur le midy, nous mîmes à terre pour disner, qui n'estoit autre chose que du pain de bled d'Inde, fort aigre et pesant avec un petit morceau de lard. Entre une et deux heures, nous embarquâmes; nous trouvâmes la rivière plus large qu'à l'ordinaire. Les gens de nos canots, ayant mis à terre pour tascher de trouver quelque chose, virent un chevreuil fraîchement mort, qui avoit esté apparemment estranglé par quelques loups cerviers. M. d'Iberville le fit partager aux deux chaloupes, et

nous le mangeasmes, quoyque le ventre commençast desjà à sentir. Les Sauvages firent aussi boucaner l'ours, que M. de Bienville avoit tué le mardy précédent, et nous en donnèrent, ce qui fit faire un bon repas à nos gens. Sur les six heures du soir, nous cabanasmes à trois lieues des Ommas. Nous tirasmes un coup de pierrier pour les advertir. Nous fismes dans nostre journée six lieues.

Le vendredy 20, après avoir fait des marques, comme nous avons fait partout où nous avons couché, nous nous embarquasmes de grand matin. Le fleuve serpente depuis l'est-nord-est jusqu'à l'ouest par le nord. La brume estoit si espaisse, que nous ne peusmes pas voir une isle qui est environ une lieue plus bas que les Ommas. Sur les dix heures, nous arrivasmes au bord de la rivière, où les Ommas attendoient. Nous trouvassmes trois des principaux de leur nation, qui chantoient, tenant à la main un calumet; ils presentèrent à nos messieurs à fumer, ensuite à nos gens. Nous partismes à onze heures avec les Sauvages, M. d'Iberville, Sauvolle, Bienville, le P. Anastase et quatre Canadiens, pour le village. Le chemin est très difficile : la première demi lieue des cannes est fort espaisse; ensuite il fallut marcher une demi lieue dans l'eau; après, des montagnes fort hautes et difficiles à descendre, estant obligez de marcher fort viste pour suivre les Sauvages, qui, n'ayant rien qui les embarrasse, marchent fort bien. Estant sur une montagne, à la veue du village, nous nous reposasmes, estant tous en sueur à cause de la chaleur et de la vistesse dont nous avions marché. Ils nous donnèrent à fumer, et celuy qui nous avoit dit d'arrester courut au village; il revint un moment après, nous fit signe que nous pouvions entrer. Aussitost nous nous mismes en

marche. Estant arrivez aux premières cabanes, comme il pleuvoit, nous nous mîmes un moment à l'abry. Estant passés, nous entrâmes; estant à la grande place, nous vîmes les trois chefs qui vinrent au milieu de la place nous recevoir avec chacun une croix à la main. Ils nous menèrent dans le temple à cause de la pluye, nous firent asseoir sur des nattes, nous donnèrent à fumer; ensuite ils nous apportèrent à manger du bled d'Inde et des citrouilles, et firent protestation d'amitié. M. d'Iberville leur donna des haches, de la rassade deux chemises, une couverture, des couteaux, miroirs, aleines et grelots, leur fit entendre qu'il leur donneroit autre chose, quand ils iroient au canot, ce qu'ils comprirent fort bien. Ils se levèrent tous pour le remercier, criant trois fois : « Hoû! hoû! hoû! » et estendant les bras, ce qu'ils n'obtiennent jamais, quand ils se donnent quelque chose les uns aux autres. Le chef distribua les présents, le remerciant tout de mesme. La pluye estant finie, on estendit des nattes sur la place proche la cabane du chef, où ils nous donnèrent à fumer de moment en moment et apportèrent ensuite à manger. On disposa tout pour nous donner le divertissement. Ils dansèrent plusieurs danses les castagnettes à la main, les femmes et les filles meslées avec la jeunesse, matachées et accommodées à leur façon, lesquelles, quoyque Sauvages, faisoient fort bien. Le soir estant venu, ils entrèrent dans la cabane du chef, où ils plantèrent un fagot de cannes sec, dansant jusqu'à minuit, en nous donnant à fumer continuellement, le chef ne nous quittant pas. C'estoit un vénérable vieillard de soixante ans. Ils nous laissèrent seuls dans la cabane à minuit. J'ay oublié de dire qu'estant party à quatre heures et demie pour m'en retourner, ils me vinrent prendre par le bras pour me faire

rester, disant que je n'avois pas de temps assez. En effet, ils sont à deux ou trois grandes lieues de la rivière. Nous les interrogeasmes sur la fourche de la rivière sans pouvoir rien apprendre, ce qui nous attrista beaucoup, ne sachant quel party prendre, croyant tousjours qu'ils nous vouloient tromper.

Le samedi 21^e au matin, nous les interrogeasmes encore pour apprendre des nouvelles de la fourche, sans pouvoir rien apprendre. Nous voulions partir du matin, mais ils nous dirent d'attendre, que les femmes piloient du mil pour nous, qu'ils descendroient au bord de l'eau, d'abord qu'elles l'auroient pilé. En mesme temps, six de nos gens armés arrivèrent, estant en peine de nous. Nous partismes entre dix et onze. En sortant de la cabane du chef, on tira cinq coups, Estant aux dernières cabanes, on fit une seconde descharge, et sur la hauteur où nous reposasmes, on en fit une troisieme de toutes nos armes. Les Sauvages vinrent nous accompagner, et toutes les femmes aussi, qui pleuroient nostre sortie. A une heure après midy, nous arrivasmes à nos cabanes. Nous informasmes nos gens de tout ce qui s'estoit passé le jour précédent à nostre réception. Ils offrirent des femmes à nos messieurs, dont ils les remercièrent, ce qui est une marque de bonne amitié et de l'alliance, qu'ils veulent faire avec nous. Deux heures après que nous fusmes arrivez à nos cabanes, le chef avec quantité de Sauvages vinrent chargés de bled d'Inde accommodé comme auparavant. Les chefs, tenant à la main chacun une croix de bois, firent le tour de la croix que nous *avons plantée processionnellement*, jetant du tabac dessus et autour, chantant à leur manière. Ensuite ils présentèrent le calumet à nos messieurs; un des principaux

harangua pendant une demy heure M. d'Iberville, où tout le monde parut fort attentif, quoyque nous ne sceussions ce qu'il disoit. Toute la jeunesse dansa au feu du flambeau, qu'ils allumèrent jusqu'à minuit, au bruit de deux morceaux de bois qu'ils frappaient l'un contre l'autre. Sur le soir, M. d'Iberville fit quantité de présens, comme un beau tapis d'escarlate brodé tout autour, avec des haches, des couteaux, de la rassade, des miroirs et autres choses; ils le remercièrent à leur manière, comme j'ay dit cy-dessus. Ils luy avoient fait présent auparavant de quantité de peaux de chevreuil et d'ours. Dans la nuit, le chef partagea aux Sauvages principaux tout ce que M. d'Iberville leur avoit donné. Pendant la nuit, plus de quarante Sauvages des deux sexes furent à leur village chercher du bled d'Inde qu'ils nous apportèrent, avec quantité de citrouilles et quelques volailles qu'ils apportèrent le lendemain.

Le dimanche 22^e, le chef des Bayougoulas, qui estoit venu avec nous de son village, harangua M. d'Iberville, et celuy des Ommas aussi; ensuite ils chantèrent autour de nostre croix et luy jetoient du tabac de temps en temps, comme s'ils l'eussent voulu encenser. Le jour précédent, M. d'Iberville leur demanda s'il y avoit encore loin jusqu'à la fourche. Ils nous firent entendre qu'il n'y en avoit point, comme j'ay desjà dit. On leur traça la rivière avec un crayon, et on leur marqua les nations qui sont dessus. Ils persistèrent toujours à nous dire le contraire. Nous creusmes que le chef des Bayougoulas leur avoit défendu pour les raisons que j'ay desjà dit. Nous leur demandasmes s'il y avoit loin pour aller aux Coroas, qui est une nation au-dessus, marquée dans la Relation de M. de La Salle. Ils nous firent entendre qu'il y

avoit neuf journées. Nous feignismes d'y vouloir aller, à cause qu'il y avoit un Sauvage qui devoit venir avec nous, qui estoit Taensa, nation plus haut dans la rivière, auquel nous avions fait des présens pour nous dire où estoit la fourche. Sur les dix heures du matin, nous nous embarquâmes. Le chef des Ommas avec quelques principaux d'entre eux vinrent conduire M. d'Iberville sous les bras, jusque dans sa chaloupe; ceux des Bayougoulas firent de mesme à M. de Sauvolle, à qui ils avoient donné un calumet; le matin, les Ommas la mesme chose à M. de Bienville. Ils s'embarquèrent huit dans un canot, parmi lesquels estoit la femme du chef, qui venoit nous conduire jusques aux Chelouels, qui leur sont amis. M. d'Iberville prit dans sa chaloupe le Taensa, afin de luy faire découvrir la fourche, qui persista toujours à dire qu'il n'y en avoit pas. Il nous fit entendre que ceux des Ommas nous attendoient dans trois jours à leur village, où ils vouloient nous régaler, de l'autre costé de la rivière, n'en estant esloignés que de deux petites lieues, tant la rivière serpente, y ayant dix-huit lieues à faire par eau et pas quatre par terre. Il luy fit la carte de toute la rivière, des nations qui sont dessus, et des rivières qui se rendent dedans avec les nations qui sont dessus. Ayant fait une lieue, nous mîmes à terre tant pour disner que pour interroger les Sauvages sur cette branche; ils nous dirent qu'il n'y en avoit point. Après deux heures de reflexion, M. d'Iberville, voyant qu'il estoit inutile de monter plus haut, résolut de redescendre le fleuve et retourner à nos vaisseaux par où nous estions venus. Sur les trois heures, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes, et nous mîmes pied à terre aux Ommas. Aussitost que nous fûmes arrivés, M. de Bienville avec deux

Canadiens montèrent au village, qui est esloigné du bord de l'eau de deux lieues et demie ou trois lieues par des chemins fort difficiles. Nonobstant cela, ils y arrivèrent sur les six heures, où il trouva les Bayogoulas, que nous avions laissés au bord de l'eau quand nous partîmes, auxquels il demanda s'ils vouloient venir avec nous à leur village, et que nous partirions de grand matin, et que nous avions mis à terre aux Ommas pour les prendre. Ils promirent qu'ils se rendroient de grand matin au bord de la rivière, et que nous descendrions avec eux à leur village. Ils partirent sur-le-champ, et ils arrivèrent à nos tentes sur les huit heures du soir. Ils nous dirent que les femmes avoient pleuré nostre départ, et la peine que nous avions dans un si long voyage. Les femmes pleurèrent en nous voyant, se ressouvenant de leurs pauvres morts. Trois femmes arrivèrent peu de temps après, chargées de citrouilles, à qui M. d'Iberville donna des grelots; elles promirent de retourner le lendemain matin. Trois Bayogoulas arrivèrent chantant, qui nous firent mille protestations d'amitié.

Le lundy 23, le chef des Ommas, avec deux des principaux, vinrent avec une petite croix de bois, chantant autour de nostre croix, jetant du tabac dessus, et tous ceux du village arrivèrent ensuite, les uns chargés de pain de bled d'Inde, les autres du bled en grain que nous agréâmes; ensuite le chef présenta le calumet à nos messieurs à l'ordinaire. M. d'Iberville leur donna des haches, couteaux, rassade, miroirs et d'autres choses en récompense de leur bled d'Inde, dont ils le remercièrent à leur manière, qui est de crier par trois fois debout : « Ho! ho! ho! » fort long et fort bas. Ce village est composé de six à sept cents personnes, qui sont

beaucoup plus civilisées et honnestes que les premiers. M. de Tonty y a passé quand il a descendu pour trouver M. de La Salle l'année 1686, dans le mois d'avril. Ils mettent leurs morts sur des piquets, comme ceux de l'autre village, et lorsque quelqu'un tombe malade, il y a deux hommes qui chantent pour chasser le mauvais esprit. L'endroit où nous mîmes à terre pour aller au village est élevé de dix à douze pieds de hauteur, qui inonde dans les desbordemens de plus d'un pied par-dessus la terre par la grande quantité d'eau qui vient d'en haut, quand les neiges fondent, qui est ordinairement à la fin d'avril ou au commencement de may, et par plus de trois cents rivières, qui se deschargent dedans le fleuve. Il déracine tous les arbres qu'il rencontre dans son chemin; nous le vîmes assez par ceux que nous rencontrâmes dans la rivière, qui descendent au gré du courant et sur une multitude d'islets noyés, qui sont plus de deux lieues à l'est de son emboucheure, qui sont couverts d'arbres morts, que les vents et les courants jettent dessus. Nous y avons mesme trouvé l'eau saumastre autour de ces islets, tant sa rapidité est grande. En ce temps-là, tout le pays que nous avons veu en montant la rivière inonde. Sur les dix heures, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes. Ils conduisoient M. d'Iberville et Sauvolle par-dessous les bras. Nous leur criâmes trois fois : « Vive le Roy! » Ils nous répondirent à leur manière. Nous fîmes dans nostre journée dix lieues; nous vîmes que nous avions abrégé le chemin, par le portage que nous fîmes le 18, de plus de six lieues, quoiqu'il n'y eust que cent pas à traverser de l'autre costé de la rivière. Sur les six heures du soir, nous cabanâmes; nous fîmes la chaudière d'un chevreuil, que nos canots d'escorce

avoient tué traversant la rivière. Il plut presque toute la journée, ce qui fut cause que le canot des Sauvages Bayogoulas qui venoient avec nous s'arresta sur les deux heures après midy, et un de nos canots d'escorce douze lieues plus bas, au portage que nous avons fait, où ils trouvèrent quantité de crocodiles, et le feu que nous avons fait en passant n'estoit pas encore esteint.

Le mardy 24^e, sur les six heures du matin, nous nous embarquâmes. Après quatre lieues de chemin, nous trouvâmes le canot des Sauvages, qui s'estoit arrêté le jour précédent à cause de la pluye, et nostre canot d'escorce un peu plus loin, qui avoient tous deux passé par le portage et avoient par conséquent beaucoup abrégé leur chemin. Sur les trois heures du soir, nous trouvâmes une petite rivière qui est comme un lac, n'ayant aucun cours, que les Sauvages nous montrèrent et nous dirent que c'estoit le bras d'eau par où ils avoient descendu à la mer vis-à-vis de nos vaisseaux, mais qu'il leur avoit fallu faire plusieurs portages; nous mîmes pied à terre à son emboucheure. M. d'Iberville s'enfonça un peu dedans pour voir s'il y avoit lieu d'y pouvoir passer nos chaloupes; mais la voyant beaucoup embarrassée par les arbres morts qui avoient tombé dedans, il résolut de nous envoyer par où nous estions venus, et luy prit le party de se rendre à la mer par le canal avec nos deux canots d'escorce. Il prit un Sauvage avec luy et ordonna de donner des présents au chef des Bayogoulas. Il porta avec luy des présens pour donner aux Ananis et aux Mouloubis qui sont dans cette rivière, afin de faire alliance avec tout le monde. Ce petit canal et son emboucheure est-sud-est et ouest-nord-ouest est à quatre heures au-dessus du village des Mougoulachas; la pointe de

stribord, en entrant, peut avoir dix pieds de hauteur, sur le bout de laquelle il y a un grand arbre; la pointe de babord est beaucoup plus basse, n'ayant qu'environ cinq pieds de hauteur, et est beaucoup plus enfoncée et à vingt pas au large de la pointe. Il y a plusieurs arbres dans l'eau, que la rapidité de la grande rivière a entraînés. La terre est formée comme un petit enfoncement; elle peut avoir dix pas de large. Lorsqu'on est à son entrée, le fleuve a une portée, qui reste à l'ouest quart de nord-ouest à la pointe d'un boucanier. Son milieu court droit au nord jusque par delà cette pointe en montant, et à ouest quart de sud-ouest, en descendant plus d'une demi-lieue. Sur les sept heures du soir, nous arrivâmes aux Mougoulachas, où nous tirâmes, en arrivant, un coup de pierrier, pour advertir les Sauvages de nostre arrivée, quoique ceux qui estoient avec nous montèrent au village quelque temps après. Plusieurs Sauvages vinrent aussitôt à nos tentes chantant; ils présentèrent le calumet à M. de Sauvolle. Ils nous dirent que nos deux hommes estoient à leur village, ce qui nous causa une joye qu'on ne sçauroit exprimer, les croyant morts dans le bois. Dans cet intervalle, on prit la besace du Père Anastase, dans laquelle estoient son bréviaire et un *petit manuscrit de tout ce qui s'estoit passé dans le voyage*. Il crut qu'elle avoit esté desrobée par un Sauvage, qui s'estoit embarqué avec luy aux Ommas, parce qu'il avoit toujours les yeux dessus, quand il disoit son bréviaire. Cela le rendit inconsolable.

Le mercredi 25^e, jour de l'Annonciation de la Vierge, sur les six heures du matin, le Père Anastase alla avec nos Messieurs au village, eux pour des vivres et le Père pour son bréviaire; il se plaignit au chef que les gens qui estoient ve-

nus hier au soir à nos tentes, qu'ils appellent Scouquas, luy avoient volé son bréviaire. Il conçut aussitost la chose. Il fit crier trois fois pour les faire assembler tous, ce qui fut fait dans un instant, et leur demanda à tous s'ils ne l'avoient pas trouvé. Durant ce temps-là, le Père pleuroit afin de les toucher davantage. Ces pauvres gens parurent si déconcertés de cette demande, qu'ils s'entre-regardoient sans rien dire; enfin on ne le put trouver, quelque recherche qu'on en fist. Il fut obligé de s'en retourner, après avoir esté à toutes les cabanes pleurant. Parce qu'on vouloit partir, on fit entendre au chef que nos Messieurs l'attendoient au bord de l'eau. Il fit signe qu'on piloit du bled d'Inde pour nous faire du pain, ce qu'on dit à M. de Sauvolle, qui estoit commandant en l'absence de M. d'Iberville. M. d'Iberville, pendant ce temps-là, traita un Sauvage de douze à treize ans esclave pour un fusil, une corne de poudre, un tire-bourre et quelques balles. Ce pauvre enfant avoit si grand regret de quitter ces Sauvages, qu'il pleuroit incessamment sans pouvoir l'empescher. Le matin que nos Messieurs furent au village, le chef des Mougoulachas donna à M. de Sauvolle une lettre de M. de Tonty, écrite des Quinipissas, au mois d'avril 1686, à M. de La Salle, par laquelle il marquoit qu'il avoit descendu le fleuve avec vingt-cinq François, cinq Illinois et cinq Chaouanons, deux nations habituées dans la rivière des Illinois, où M. de La Salle avoit fait bastir le fort Saint-Louis. Ils faisoient en tout trente-cinq hommes. Il luy marquoit qu'ayant appris qu'il avoit un vaisseau perdu, et qu'il avoit guerre avec les Sauvages de la mer, il estoit descendu pour luy donner secours, et luy mandoit toutes les nouvelles du Canada. Il luy disoit ensuite qu'il avoit fait la paix avec toutes les nations de la

Rivière dans le golfe du Mexique, ayant atterré au-dessus, comme nous vismes par le journal d'un pilote qui estoit avec luy. Il ne la reconnut pas, estant descendu dans le temps que *le pays estoit noyé*, et ne l'estant pas, lorsqu'il arriva par la mer, ce qui fit qu'il alla plus de quatre-vingts lieues à l'ouest, cause de l'erreur de M. de La Salle, parce que les habitants de Saint-Domingue luy avoient dit que les marées portoient à l'est dans le canal de Bahama, ce qui est vray; mais lorsqu'on est enfoncé dans le golfe, elles portent à l'ouest, ce qui fut cause de son erreur et de son malheur. Enfin, n'en ayant peu apprendre des nouvelles, il s'en retourna, se contentant de laisser cette lettre et une autre à huit lieues de la mer dans un arbre, ayant envoyé deux de ses canots l'un à l'ouest et l'autre à l'est, lesquels ayant fait vingt-cinq à trente lieues, selon leur récit, l'eau douce leur manquant, furent obligés de retourner. Le chef avoit aussi quelques images ou un Nouveau Testament, un fusil, avec la lettre qu'il conservoit fort précieusement. M. de Sauvolle luy donna quelques haches et couteaux pour avoir la lettre, luy laissa le Nouveau Testament et les images, et il luy donna mesme de la poudre qu'il luy demanda. Il ne voulut point nous montrer cette lettre, en montant le fleuve, nous prenant pour des Espagnols, à ce qu'ils nous firent entendre. Sur les dix heures, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes pour descendre le fleuve et retourner à nos navires; nous leur criâmes trois fois : « Vive le Roy! » Nous emmenâmes nos deux hommes, que des chasseurs avoient trouvés au bord de la Rivière, au retour de leur chasse. Nous avions veu les mesmes chasseurs, en montant. Nous perdîmes les deux hommes, le sept du mois, comme je l'ay marqué cy-dessus, qui furent deux jours dans le bois et

dans les cannes, sans pouvoir venir à bout de l'eau, ne sachant quel chemin prendre, tant la rivière serpente et les cannes sont espesses. Ils mangèrent des serpents, auxquels ils coupèrent la teste et la queue, n'ayant rien de quoy subsister. Au bout de deux jours, ils trouvèrent nostre cabane. Ils y demeurèrent jusqu'au lendemain matin. Ensuite ils marchèrent le long de la rivière en montant, parce qu'ils sçavoient qu'il y avoit un village un peu plus haut, à ce que nous avoient dit les Sauvages que nous avons rencontrés, qui s'en alloient en chasse. Sur les trois heures, en marchant, ils virent deux canots, qui descendoient le fleuve; ils les appellèrent; les Sauvages vinrent à eux, qui leur donnèrent quinze espys de bled d'Inde et de la farine de ce mesme bled, et leur dirent de rester là sans en branler, et qu'ils les prendroient dans trois jours, ce qui arriva le mercredi 18^e, et ils les emmenèrent à leur village, où ils vinrent le vendredy 20^e. Ils leur donnèrent de la sagamité à chacun un pain de bled d'Inde et une citrouille cuite dans la braise. Ils leur faisoient signe de ne guère manger, crainte que cela ne leur fist mal. Il estoit pour lors cinq heures, et sur les sept heures ils mangèrent encore un peu de sagamité qu'ils leur donnèrent. Plus de quatre-vingts Sauvages se rendirent chez le chef, où ils estoient, qui firent un bruit espouvantable, toute la nuit, avec des hurlemens affreux, afin de s'assembler tous pour faire une espèce de four, que le chef avoit dans le milieu de sa case, où estoient les ossemens d'un cadavre. La femme du chef entra dans le four, et puis tira les ossemens et la teste, qu'elle offrit par trois fois à son mary, qui la prit et la mit entre ses jambes, ensuite il renversa le four, et ils bruslèrent le bois qui le composoit; ensuite ils mirent tous les ossemens et la teste dans un pa-

nier, que quatre hommes portèrent en chantant devant leurs mosquées, tous les Sauvages suivant, où ils firent plusieurs tours devant la porte et ensuite s'en retournèrent. Après, le chef mit trois pots d'eau dans une cruche, avec des feuilles de laurier, qu'il fit tiédir. Ensuite, il en prit une tasse qu'il but et se mit le doigt dans la bouche pour s'exciter à vomir l'eau qu'il avoit prise. Il fit cela par différentes fois, jusqu'à ce que le pot fust vide. Quatre vieilles femmes en firent autant; c'estoient apparemment celles qui avoient touché le cadavre; ils buvoient cette eau afin de se purifier. Le lendemain, un autre chef du mesme village en fit autant à un petit enfant, qu'il avoit chez luy dans un autre four. Je crois qu'il n'y a que les chefs qui ont droit de le faire. Le chef des Sauvages traita nos deux hommes avec la plus grande douceur du monde et s'offrit luy-mesme avec un vieillard de les mener dans un de leurs canots jusqu'à nos navires. Il leur fit cette offre en cas que nous n'eussions pas passé par là. Sur les six heures du soir, nous cabanâmes près de deux lieues plus bas que l'endroit où nous avons perdu nos gens. Nous fîmes cette journée douze lieues en descendant.

Le jeudy 26^e, sur les quatre heures du matin, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes, où nous desjeunâmes avec de la sagamité, que nous avons fait cuire pendant la nuit pour espargner nostre pain de bled d'Inde, que nous avons pris aux Ommas pour nostre disner. Sur les cinq heures et demie, nous mîmes à terre du costé du sribord en descendant; nous fîmes cette journée dix-neuf lieues.

Le vendredy 27, sur les six heures, nous nous embarquâmes après avoir desjeuné comme à l'ordinaire. Sur les cinq heures du soir, nous cabanâmes; le pain que nous

mangions estoit si aigre et si gasté qu'il estoit presque impossible d'en manger. Nous fismes seize lieues ce jour.

Le samedi 28^e, sur les six heures du matin, nous partismes sur les dix heures. Nous trouvâmes deux bras d'eau qui s'entre-touchoient presque, dont l'un couroit au sud-est et l'autre au sud-ouest, par le travers desquels M. de Bienville mit en travers pour nous attendre. Il demanda à M. de Sauvolle s'il ne vouloit pas sonder et descendre à la mer. Il luy respondit qu'il n'estoit pas nécessaire, parce que nous voyions la mer du costé de l'ouest, où ils se perdent. Les emboucheures paroissent toutes barrées par une infinité d'islets, et mesme des arbres eschoués. Il dit que M. son frère luy avoit bien donné ordre de sonder un bras d'eau, mais que c'estoit celuy qui se deschargeoit du costé de l'est, qui estoit une demy lieue plus bas, que nous trouvâmes une demy heure après, qui court droit au nord-nord-est, et il paroissoit deux passes; nous prîmes celle de l'ouest. Comme nous donnions dedans, nous sondâmes, nous trouvâmes huit brasses d'eau. Un moment après, nous touchâmes; nostre chaloupe vint aussitost par le travers par la rapidité du courant qui se descharge à la mer; l'autre chaloupe qui nous suivoit rama dans la rivière et fut à terre. Un de nos gens se jeta à l'eau et alla porter une amarre à ceux de l'autre chaloupe, qui nous halèrent à flot. Nous restâmes là quelque temps pour prendre la hauteur pour sçavoir la latitude de l'emboucheure de la rivière, qui n'estoit pour lors esloignée que de deux lieues et demie, et que la rivière couroit presque est et ouest 28 degrez 41 minutes. Nous descendîmes une demy lieue plus bas et à une lieue de son emboucheure, où nous mîmes à terre pour faire nos tentes. A une heure après midy, nos gens

furent à la chasse, tuèrent quelques canards, en attendant le lendemain matin pour mettre dehors. Cette rivière court, en montant, à l'ouest-nord-ouest et au nord-ouest. La coste a plus de douze à quinze lieues, et n'a qu'une langue de terre des deux costés, ce qui fait qu'elle est inondée, n'ayant pas un pied de terre au-dessus de l'eau. Les deux pointes de cette rivière portent plus de vingt-cinq lieues au large, comme nous vîmes par la hauteur, et forment un grand enfoncement des deux costés, qui sont remplis d'une multitude innombrable d'islets noyés, parmi lesquels il n'y a rien dessus, que quelques joncs piquants ou de meschantes herbes, des arbres morts, que les vents et courants jettent dessus. Nous y trouvâmes des chats sauvages, un peu plus grands que ceux d'Europe, qui ont la teste comme un renard. On les tuoit à coups de baston. Ils sentent beaucoup le marescage et le poisson, ne vivent presque que de cela et de quelques oiseaux qu'ils peuvent attraper. Je crois qu'ils sont amphibies.

Le dimanche 29^e, sur les cinq heures du matin, nous nous embarquâmes d'un petit vent d'est presque tout calme. A mesure que nous nous approchions de la passe, nous trouvions qu'il assomisoit (?) peu à peu comme six, quatre, trois brasses, ensuite quatorze, treize, douze et onze pieds d'eau dans le milieu de la passe, qui brisoit des deux costés, qui n'a pas ses brisans plus de la portée d'un pistolet de large. Nous gouvernâmes droit à l'est pour sortir, il nous parut huit passes. Les deux, qui sont du costé du nord, nous parurent brisées partout, ce qui nous obligea de prendre celle du sud, où je crois que, de mer haute, elle peut avoir environ douze pieds d'eau, mais il y a presque toujours deux pieds de levée,

la mer y estant presque toujours grosse en son emboucheure à cause des hauts-fonds et de sa rapidité. En sortant de la passe, on trouve quinze et seize pieds d'eau. Quand nous fusmes un peu au large, nous fismes le nord tout le long des buttes de terre, qui semblent barrer presque toute l'emboucheure, qui gist nord et sud. Nous descouvrimmes un enfoncement, qui couroit à l'ouest et à l'ouest-nord-est. Nous gouvernâmes au nord-ouest deux lieues. Les vents se rangeant à l'est et à l'est-nord-est, beau temps, nous gouvernâmes au plus près. Environ midy, nous vîmes un islet, du bout du mast, dont nous ne pouvions passer au vent. A une lieue, près de cette isle, à la pointe de l'ouest, nous avons veu quantité de brisans qui couroient au sud-ouest, et quand nous fusmes à la portée d'un bon boucanier de la pointe de l'ouest de cette isle, n'estant embarrassés par les brisans, ne voyant pas de terre sous le vent, quoyque le tems fust fort beau et la pointe de l'est estant plus d'une grande lieue au vent, nous résolusmes de passer entre les brisans, et au cas que nous eussions touché, de nous jeter tous à la mer pour pousser nos chaloupes, ce qui, grâces au Seigneur, ne nous est pas arrivé, car nous passâmes fort facilement, quoyqu'en touchant. On monta en haut de notre mast, pour sçavoir si l'on ne verroit point d'autres islets pour y cabaner à la nuit. On ne vit qu'une isle, qui paroissoit très-grande, et remplie de plusieurs lacs. Nous y allâmes, mais nous eusmes beaucoup de peine à aller à terre. N'y ayant pas d'eau, nous eschouâmes nostre chaloupe à quinze pas de terre; nos gens vinrent à l'eau; un porta M. de Sauvolle. En s'en retournant, ils virent plusieurs poissons qui ont un dard; un piqua un de nos matelots; la piqûre est si dangereuse qu'il pensa perdre la jambe, et ne

sera sur pied de deux mois. Cette isle, dans son milieu, ne gist que nord-est sur dix lieues de l'emboucheure de la rivière.

Le lundy 30^e, dès la pointe du jour, les équipages des deux chaloupes poussèrent les deux chaloupes au large, l'une après l'autre, qui estoient couchées, la mer ayant perdu plus d'un demi-pied. Nous les poussasmes plus de quatre fois leur longueur. Nous nageasmes directement au nord, n'ayant pas de vent du tout et sans voir de terre. Sur les huit heures, nous vismes une grande isle devant nous. Entre neuf et dix, nous estions par son travers. Cette isle est esloignée de celle où nous couchasmes, nord et sud, quatre grandes lieues. Elle s'estend près de trois lieues au nord, et elle a une autre pointe qui court plus de deux lieues au nord et nord-est quart d'est, ce qui nous obligea de gouverner à l'est-nord-est pour la doubler d'un petit vent de sud, qui commença à venter sur le midy; ensuite nous fismes le nord-est pour passer entre de petites isles noyées, dont nous en laissasmes deux à tribord de nous. Sur les quatre heures, nous arrivasmes au nord-nord-ouest, sur une isle qui nous paroissoit à deux lieues. Nous laissasmes plusieurs islets à babord de nous à la vue, qui ne sont autre chose qu'une contre-coste, qui semble comme la grande terre. Comme nous approchions cette isle, nous vismes une pointe qui portoit au large. Nous gouvernasmes au nord, au nord-est pour la doubler, ensuite nous fismes le nord quart de nord-ouest sur une isle, qui estoit deux lieues devant nous, où nous arrivasmes sur les six heures du soir. Les vents ayant beaucoup rafraischi, nous mismes à terre à la pointe qui porte le plus au large, qui est haute de sept pieds, de coquillages et de sable, que la mer y avoit jetés dans les mauvais temps, et

tout autour l'isle est inondée. Nous y fismes un abri-vent pour y passer la nuit, où les maringouins pensèrent nous manger. Sur les neuf heures, nous vismes un grand feu à nord-ouest quart d'ouest de nous, qui ne nous paroissoit pas beaucoup esloigné. Nous ne sçavions s'il estoit sur quelque isle ou sur la grande terre. Nous fismes plusieurs routes ce jour là, qui ne nous ont guères valu que le nord, cinglé quinze lieues.

Le mardy 31^e, sur les six heures du matin, nous mismes à la voile, d'un petit vent d'est-sud-est; nous fismes le nord-est-nord-ouest, de peur de passer au large de nos vaisseaux et afin de reconnoistre la rivière. Après une lieue de route, au mesme aire de vent, à la rame et à la voile, nous vismes plusieurs islets, qui formoient un grand enfoncement et entre lesquels il ne paroissoit pas de passe, qui sembloit une autre contre-coste, estant presque contiguë à la grande terre, celle qui estoit au nord-est paroissoit haute avec de grands arbres dessus. Nous la reconnusmes pour une isle qui n'est que deux lieues à l'ouest de nos vaisseaux, ce qui nous donna une très grande joye, estant près de trouver la *fin de la misère que nous avons soufferte pendant un si pénible ouvrage*. Après que nous eusmes doublé l'isle, nous vismes nos deux navires à l'est de nous, ce qui nous obligea de mettre tout bas, à cause que le vent estoit contraire et fort et la mer grande. Nous ramasmes debout à nos navires, où nous arrivasmes un peu après midy. Nous apprismes que M. d'Iberville estoit arrivé le matin à la frégate avec les deux canots d'escorce, qui nous avoit quittés plus de soixante lieues dans le fleuve, par un petit bras d'eau, qui se deschargeoit vis à vis nos navires, qui n'est autre chose qu'un lac. Ils furent obligés de faire plus de quatre-vingts portages à cause d'une grande

quantité d'arbres qu'ils ont trouvés dans le petit canal, entassés les uns sur les autres. Il nous dit qu'il avoit couru de très-grands risques à cause d'un nombre infiny de crocodiles qu'il avoit trouvés dans les lacs. Il nous dit aussi qu'il avoit veu plus de deux cents taureaux sauvages.

Le mesme jour, M. d'Iberville détacha M. de Villautrey et des Jourdis, enseignes, pour aller sonder une seconde fois une rivière, qui est à dix lieues à l'est de nostre isle, où nous estions mouillés, afin d'y pouvoir establir nostre petite colonie, n'ayant rien peu faire du costé du fleuve, à cause de ses débordemens et que le pays est presque tout inondé.

Le mercredi 1^{er} avril, sur les dix heures du matin, les deux felouques arrivèrent de leurs descouvertes à bord du commandant, auquel ils dirent qu'il n'y avoit pas d'eau. Les vents furent au midy-sud-est avec une brume fort espaisse, qui regnèrent toute la journée jusqu'à ouest, et la nuit ils vinrent au nord.

Le jeudy 2^e, M. d'Iberville et de Sauvolle, avec les deux felouques, partirent après midy pour aller sonder la coste et la rivière, qui est à l'ouest de nous, par où il avoit descendu, lorsqu'il nous quitta dans le fleuve. Les vents continuèrent jusqu'à midy, ensuite sautèrent au sud avec de la brume.

Le vendredy 3^e, vents d'est-sud-est, avec une brume fort espaisse, qui ont calmé sur le midy et qui ont sauté au nord avec une brume continuelle. Sur les dix heures du soir, ils arrivèrent à bord avec bien de la peine, s'estant escartés plusieurs fois à cause de l'obscurité, et ayant pensé passer au large de l'isle où nous estions mouillés, sans le feu que nous portions dans nos haubans de misaine. La mer estoit si grande qu'ils manquèrent de se perdre avec les petits bastimens.

Le samedi 4^e, les vents continuèrent au nord, beau frais, qui empescha nos deux biscayennes de partir et les deux traversiers pour cette rivière, qui est dix lieues à l'est de nous, n'ayant rien trouvé de l'autre costé.

Le dimanche 5^e, sur les sept heures du matin, M. d'Iberville, de Surgères et autres officiers majors, partirent dans deux petites felouques et quarante hommes de chaque vaisseau, tant soldats que charpentiers et matelots avec plusieurs haches et autres ferremens, pour couper des arbres dans la rivière que M. de Villautrey avait dite.

Le lundy 6^e, MM. de Lesquelet, lieutenant de la *Badine*, Bienville, garde marine, revinrent et rapportèrent qu'on n'y pouvoit pas faire d'habitation, à cause qu'il n'y avoit pas d'eau sur la terre pour entrer les chaloupes, ce qui désola M. d'Iberville et ces Messieurs.

Le mardy 17^e, MM. d'Iberville et Surgères, visitant pour trouver un endroit, trouvèrent une petite élévation, qui paroissoit fort commode. Ils sondèrent la baye pour y entrer; ils y trouvèrent sept à huit pieds d'eau, ce qui les fit résoudre à y faire entrer les traversiers pour y faire un fort, ne trouvant pas d'endroit plus commode, et ne pouvant en chercher à cause des vivres, dont plusieurs s'estoient trouvés gastés.

Le mercredy 8^e, on commença à abattre pour construire le fort; tous nos gens travaillèrent si vigoureusement qu'à la fin du mois le fort fut achevé. Les chaloupes transportoient pendant ce tems les poudres, les canons, les balles, les vaches, cochons, taureaux, moutons, poules d'Inde, etc., en sorte que les vaisseaux leur laissèrent tout ce qu'ils peurent, ne se réservant que le nécessaire pour retourner. Les officiers es-

toient tous les jours à tout; dans les chaloupes, il y avoit toujours un officier major.

Le dimanche 12^e, jour des Rameaux, le Père Anastase partit avec M. de Beauharnois, enseigne, à quatre heures du matin, pour aller dire la messe aux gens qui travailloient; mais le vent devint si grand qu'ils furent obligés de relascher. Sur les onze heures, le vent s'estant molli, il partit avec la chaloupe. Sur les deux heures après midy, M. de Surgères revint avec sa felouque.

Le jeudy 16^e, jour du Jeudi-Saint, le Père Anastase, après avoir dit la messe, partit avec M. de Beauharnois pour faire faire les Pasques à ceux qui travailloient au fort. La chaloupe estoit chargée de canons et de balles, nous ne fusmes pas à une lieue de nos vaisseaux que le vent s'éleva bien fort; ensuite la pluye vint avec tant d'abondance, qu'il falloit deux hommes pour jeter l'eau. Il ne s'en falloit pas deux doigts que la chaloupe n'emplist. Nous aurions souhaité estre aux vaisseaux; nous continuasmes cependant nostre route, en sorte que nous arrivasmes sur les deux heures au fort. La pluye continua le vendredy 17^e jusqu'au samedy 18^e à midy, comme si on l'avoit jetée par seaux du ciel, de sorte que la baye, qui a huit lieues de large, devint douce pendant huit jours de tems, ce qui paroist presque incroyable et est cependant très vrai.

Le jour de Pasques 19^e, le Père Anastase confessa ceux qui se présentoient, ensuite dit la messe, et l'après midy les vespres et le sermon.

Le lundy 20^e, sur les onze heures du matin, le Père Anastase, après avoir achevé de confesser, partit avec M. de Lesquelet pour les vaisseaux pour faire faire les Pasques à ceux qui

ne les avoient point faites ; on continua à travailler fortement au fort et à déterminer ceux qui y devoient demeurer. On choisit pour cela les meilleurs hommes des deux détachemens de soldats, pour mettre avec les Canadiens les ouvriers et les matelots qui devoient servir aux traversiers, M. de Sauvolle, lieutenant de compagnie et enseigne de vaisseau, pour y estre gouverneur ; M. de Bienville, garde de marine, après luy, et M. Levasseur, Canadien.

Le vendredy 1^{er} jour de may et le samedi 2^e, on ramena ceux qui avoient travaillé au fort. Il y a quatre bastions ; deux sont faits de pièces de bois quarrées, de deux à trois pieds de large, les unes sur les autres, avec des embrasures pour mettre des canons et un fossé à l'entour. Les deux autres bastions sont faits de pieux gros, en sorte qu'il falloit quatre hommes pour les porter. Il y a douze pièces de canon montées à l'entour.

Le dimanche 3^e, M. de Sauvolle vint dire adieu à bord, sur les huit heures du matin. Il s'embarqua dans sa biscayenne. En desbordant, on cria trois fois : *Vive le Roy!* Après sa sortie, M. d'Iberville déferla son petit hunier, et aussitost nous appareillames, quoyque le vent fust contraire. Nous mouillames au soir. Nous continuames nostre route fort lentement, estant obligés de faire lof de tems en tems. Il ne se passa rien de considérable jusqu'au 20^e, sinon que nous vismes un petit vaisseau anglois ; nous vismes ensuite les Tortues-Sèches, et puis Matanzas.

Le vendredy 22^e, nous aperceusmes trois vaisseaux. Nous les attendismes pour les suivre, parce que personne de nous n'avoit encore passé le canal de Bahama. Estant proches de nous, ils arborèrent le pavillon anglois, et nous pavillon

françois. Leur amiral mit la flamme et vint sur nous. Estant proche, il nous demanda d'où nous venions ; nous lui respondimes de Saint-Domingue. Il nous demanda si le capitaine du Roy, qui avoit péri, estoit sur nostre vaisseau. Il alla ensuite à l'autre vaisseau. Il leur demanda d'où ils venoient, si nous estions ensemble. Ils luy respondirent qu'ils venoient de Mississipi, autrement Malbanchya. Voyant que nous respondions ainsi différemment, ils nous prirent pour des fourbans. Le soir s'approchant, il tira un coup de canon pour advertir les deux autres vaisseaux de se tenir auprès de luy et d'estre pendant la nuit sur leurs gardes.

Le samedi 23^e, M. d'Iberville voulant s'approcher de luy, il fit signe qu'il tireroit du canon, s'il s'approchoit davantage. En effet les boutefeux estoient prests ; ils auroient esté bien accommodés, s'ils avoient commencé. A la fin ils nous reconnurent et nous firent toutes sortes d'amitiés, s'offrant de nous rendre service en ce que nous aurions besoin. Depuis ce tems là nous les suivismes, ayant tousjours vent devant et estant obligés de virer de bord toutes les horloges.

Le lundy 25^e, gros vent devant ; nostre gouvernail cassa à midy. Aussitost nous abordasmes pavillon rouge ; en moins d'une heure il fut raccommodé. L'amiral anglois envoya aussitost sa petite frégate pour nous demander ce que nous avions. Il nous fit offre de tout ce dont nous aurions besoin, qu'il estoit prest à nous rendre service en tout. Nous luy dismes que nostre gouvernail avoit cassé, mais qu'il estoit raccommodé, que nous le remerciions. Nous apprismes un peu après que M. d'Iberville avoit eu le mesme malheur. Nous n'en fusmes pas quittes pour cela. A cinq heures et demie du soir, comme nous allions souper, nous entendismes

tirer trois coups de canon par l'amiral des Anglois, pour nous advertir que nous allions tomber sur des bancs de sable. En effet, nous n'eusmes que le tems de virer de bord. Voyant le banc de sable, nous eusmes à la vérité grand peur, et, sans gasconnade, nous fusmes trop heureux d'estre en la compagnie des Anglois, ayant fait, durant le canal, la mesme manœuvre qu'eux.

Le mardy 26^e, nous vismes que nous estions passés et en remerciasmes Dieu, tous nos gens ayant esté extrêmement fatigués, parce qu'ils avoient tousjours esté debout. Le vent devint ensuite favorable; nous quittasmes bientost les Anglois, nos frégates allant beaucoup mieux que les leurs. Nous fismes presque toujours l'est-nord-est, beau tems jusqu'au mercredy 10^e juin.

Le mercredy 10^e juin, vent de sud-ouest; depuis minuit, il devint fort violent, en sorte que le matin, ayant cargué tous les huniers, on laissa seulement les deux grandes voiles. Sur le midy, le vent augmenta tellement qu'on serra la grande voile et on prit les ris dans la misaine et fismes vent arrière. Sur les deux heures, le vent fut si violent que le vaisseau ne gouvernoit plus, la mer passant par dessus, tout nageoit entre deux ponts, les matelots si fatigués qu'ils n'en pouvoient plus. On jeta toute la dunette à la mer; ensuite on vira au cabestan; on auroit jeté les canons, si on n'avoit craint d'enfoncer le vaisseau. Enfin, après avoir trois quarts d'heure esté entre deux eaux, sans pouvoir gouverner le vaisseau, il commença à arriver et se relever. Nous creusmes tous que c'estoit nostre dernier jour. Jamais on n'a eu plus de peur. Deux de nos gens moururent à cause de l'eau qui avoit esté entre deux ponts. La *Badine* n'eut pas le mesme malheur que nous, ce qui a

fait que nous nous séparâmes et ne la revîmes qu'à Rochefort.

Depuis ce temps là, nous eûmes tousjours bon vent; nous mouillâmes à la rade de Chefdebois le mardy dernier jour de juin.

Le mercredy 1^{er} juillet, on transporta nos malades, dans une barque, à l'hospital de Rochefort. Il estoit temps d'arriver; les deux tiers de nos gens estoient hors d'estat de travailler.

Le jeudy 2^e, sur les dix heures, nous levâmes l'ancre et allâmes mouiller à l'isle d'Aix, et ensuite nous entrâmes à Rochefort.

VI

IMPRESSIONS DIVERSES ET JUGEMENTS

PORTÉS SUR LE PREMIER VOYAGE DE D'IBERVILLE.

IMPRESSIONS DIVERSES ET JUGEMENTS
FONDS SUR LE PREMIER VOYAGE DE D'ARVILLE.

APPRÉCIATIONS DÉSOBLIGEANTES DE BEAUJEU

Extraits de lettres de Beaujeu à Cabart de Villermont.

Au Havre, ce 8 novembre 1698.

Je sçavois aussi les relaschemens de d'Iberville, qui ne luy peuvent faire que plaisir, car il estoit party deux mois plustost qu'il ne falloit, qui estoit la mesme faute que nous avions faite. Dieu veuille qu'il réussisse, mais j'apprehende bien que ce ne soit comme M. de La Salle.

Au Havre, 19 novembre 1698.

Je ne vous dis pas ce que je pense sur l'affaire de d'Iberville, mais je n'ay pas bonne opinion non plus, quoyque tous ses relaschemens aient meillioré son affaire, car il estoit party trois mois plustost qu'il ne falloit, lesquelz il luy auroit fallu passer à Saint-Domingue à manger ses vivres, et lorsqu'il seroit arrivé dans le golfe de Mexique, il luy auroit fallu songer à s'en revenir; l'eau luy jouera aussi un meschant tour, s'il n'y prend garde.

III

VUES DE PONTCHARTRAIN

DANS L'ENVOI DE D'IBERVILLE A L'EMBOUCHURE DU MISSISSIPI.

*Le Ministre de la Marine à M. Ducasse,
gouverneur de Saint-Domingue.*

A Versailles, le 8 avril 1699.

Je reçois votre lettre du 13 janvier, et j'ay estimé nécessaire de profiter de l'occasion de la *Thétis* pour répondre aux articles plus importans. Et je commenceray par vous dire que le Roy n'a point en veue jusques à present de former un établissement dans l'emboucheure du Mississipi, mais seulement d'y faire une descouverte exacte et d'empescher les Anglois de s'y placer.

IV

OBJECTIONS DE DUCASSE

CONTRE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS SUR LE MISSISSIPI.

Extrait d'une lettre de Ducasse au Ministre de la Marine

10 avril 1699.

Monseigneur,

Le vaisseau le *François* arriva de Michichipy le 2 de ce mois. M. le marquis de Chasteaumorant et les lettres de

M. d'Iberville vous informeront de ce qui s'est passé dans la découverte. La nouvelle que j'avois l'honneur de vous escrire que *les Espagnols estoient allés en prendre possession* s'est trouvée véritable, et le port dont *m'avoit entretenu le capitaine que le Vice-Roy avoit envoyé au Cap*, a esté trouvé par la position que je leur avois indiquée. Je prendray la liberté de vous dire, Monseigneur : qu'on ne doit pas tirer une conséquence du mérite de ce pays-là par la précipitation que le Conseil d'Espagne a eue de le faire occuper. Ils feront de mesme dans tous les lieux des Indes où nostre voisinage pourra leur donner de l'ombrage.

Si le feu sieur de La Salle avoit sérieusement réfléchy sur les conséquences de cet établissement, il n'y auroit jamais embarqué le Roy. Il ne suffit pas de dire que cela estoit une possession dans le golfe du Mexique ; il faut examiner qu'il est esloigné de ce qu'on appelle la Nouvelle-Espagne de plus de quatre cents lieues par terre. Cette séparation est habitée par des *millions* de peuples barbares, par des rivières et des bois, ce qui le rendra moralement inaccessible. Je suppose qu'il ne le fust pas et qu'il y eust la mesme facilité que d'aller de Normandie à Rome, et j'aplanis la difficulté de ces peuples barbares, peut-il tomber sous le sens d'aucun homme d'expérience qu'une colonie formée en ce lieu-là peut jamais promettre aucun progrès ? Il est d'une notoriété publique que les Espagnols peuvent mettre cent mille hommes blancs sous les armes sans une infinité des naturels du pays qui leur sont sujets, et peut-on croire que le Conseil d'Espagne n'employast pas tousjours ses forces pour ruiner dans la nouveauté ces sortes d'establissemens ?

Je crois M. d'Iberville un très honneste homme et bien in-

tentionné pour le service du Roy, mais peut-estre, agissant sur les maximes du sieur de La Salle, il ne réfléchira pas sur tous les évènements. Il croiroit avoir parfaitement réussy en trouvant une communication avec le fleuve de Saint-Laurent et un port pour la *seureté des vaisseaux*. *Selon mon sentiment, j'en ferois très peu de cas*. Peut-estre mon opinion est-elle erronée et que vos veues sont différentes de ce que je pense, et, à moins qu'il n'y ait dans ce continent quelque matière precieuse, *il me paroist qu'il seroit tout à fait inutile de s'embarquer dans le projet d'une colonie*, qui peut-estre mesme ne réussiroit pas dans la fabrique de denrées, qui se font ailleurs, par la froideur du climat. Il y a en outre à observer une grande difficulté pour le retour des vaisseaux, par contrariété des vents, et si les Espagnols du Mexique n'avoient pas le port de la Havane, où ils entrent en revenant de la Nouvelle-Espagne, ils se trouveroient fort dérangez d'estre obligez d'aller en Espagne en droiture. Et lorsqu'il s'agit de former un establissement, il est bon de balancer les avantages et les desavantages, et de mettre en évidence la crainte et l'espérance, et il me paroist que le sieur de La Salle n'avoit pas suivi cette mesure.

M. d'Iberville a tiré sur moy, en faveur de M. le marquis de Chasteaumorant, 3,112 livres pour vivres, que mon dit sieur de Chasteaumorant a fourny pour le compte de Sa Majesté à luy appartenant, lesquels il a remplacé en ce lieu. Comme vous m'avés ordonné, Monseigneur, de fournir tout ce qu'il auroit besoin, j'ay acquitté avec plaisir la lettre de change; je vous supplie d'ordonner mon remboursement.

IV

PONTCHARTRAIN NE FONDERA PAS DE COLONIE
SANS ÊTRE ASSURÉ DE SON UTILITÉ.

A M. Ducasse.

A Versailles, le 1^{er} juillet 1699.

M. le marquis de Chasteaumorant est arrivé avec le sieur chevalier de Galiffet. Il faut attendre le retour du sieur d'Iberville et le rapport qu'il fera de l'estat et de la disposition du pays à la descouverte duquel il est employé à présent, pour juger de son utilité, et vous pouvez bien compter que le Roy ne se déterminera point à l'occuper qu'elle ne soit apparente, et les avantages que ses sujets en pourront tirer bien certains.

V

LES NOUVELLES RAPPORTÉES PAR CHASTEAMORANT
SEMBLENT INSUFFISANTES.

Le Ministre de la Marine à M. le Mis de Chasteaumorant.

A Versailles, le 1^{er} juillet 1699.

Monsieur, j'ay reçu la lettre que vous m'avez escrite le 23 du mois passé de la rade de Groye, pour m'informer de la navigation, que vous avez faite avec le sieur d'Iberville pour

chercher l'emboucheure de la rivière du Mississipi, et j'en ay rendu compte au Roy. Sa Majesté a approuvé que vous l'ayez quitté pour revenir à Saint-Domingue et ensuite en France, lorsqu'il vous a marqué n'avoir plus besoin de vostre secours. Mais il eust esté à desirer que vous n'eussiez pas oublié de joindre à vostre lettre celles du sieur d'Iberville, par lesquelles le Roy eust pu apprendre plus particulièrement les raisons qui l'ont déterminé à rester dans une des isles de Saint-Diege, et l'espérance qu'il peut avoir de trouver cette emboucheure par les connoissances qu'il tirera des Sauvages qu'il a rencontré dans la terre ferme. Il est nécessaire que vous me les envoyiez incessamment.

Je suis, etc.

VI

VILLERMONT SE TIENT AU COURANT

DES AFFAIRES DU MISSISSIPI.

M. Bégon à M. de Villermont.

La Rochelle, 5 juillet 1699.

Je n'ay pas grand chose à vous dire du voyage de M. d'Iberville, qui a très bien executé ses ordres; je vous entretiendray sur cela à loisir, n'y ayant rien de pressé. On m'a promis des plans, que je n'auray qu'à mon retour. Je n'ay veu M. de Chasteaumorant qu'aujourd'huy.

VII

BEAUJEU CHERCHE A METTRE EN DOUTE

L'HEUREUX SUCCÈS DE D'IBERVILLE ET DE SON ÉTABLISSEMENT.

Beaujeu à Villermont.

Au Havre, ce 13 juillet 1699.

J'ay veu tout ce que vous me mandez de la decouverte du Mississipi. J'ay veu aussi ce qu'on en a mandé à nostre intendant..... Je ne sçay que dire, car il y a si peu de seureté à faire sur tout ce que disent les Canadiens, qu'on ne peut asseoir un véritable jugement sur leurs relations, qui sont le plus souvent pleines de hableries et de menteries; l'évènement nous fera connoistre ce qui en sera. Mais je doute que les Espagnols et les Sauvages nous laissent habiter là, et j'appréhende fort que les quatre-vingts hommes que d'Iberville y a laissés n'ayent le mesme sort que ceux de La Salle, et qu'on n'y trouve personne, si on y renvoye.

VII

DEUXIÈME VOYAGE DE D'IBERVILLE,

COMMANDANT LA FRÉGATE LA *RENOMMÉE*,
AVEC LE CHEVALIER DE SURGÈRES,
COMMANDANT LA FLUTE LA *GIRONDE*.

D'IBERVILLE REMONTE LE MISSISSIPI JUSQU'AUX NATCHEZ.

IL ÉTABLIT UN POSTE SUR LE FLEUVE,
A DIX-HUIT LIEUES DE SON EMBOUCHURE.

TONTY SE JOINT A D'IBERVILLE.

BIENVILLE, ENVOYÉ PAR SON FRÈRE AUX CENIS
AVEC VINGT-DEUX CANADIENS,
DÉCOUVRE LA RIVIÈRE ROUGE.

ANGLAIS DE LA CAROLINE ET PROTESTANTS FRANÇAIS
SUR LE MISSISSIPI.

MAI 1699 - JUIN 1700)

I

NÉCESSITÉ DE CONTRECARRER

L'ENVOI D'UNE COLONIE QUE LES ANGLAIS SE PROPOSENT DE FAIRE
AU MISSISSIPI.

*Extrait d'une lettre de M. de Callières au Ministre
de la Marine.*

2 may 1699.

Le sieur Dubuisson, François, qui dit estre né gentilhomme, ayant demeuré depuis vingt-sept ans à la Nouvelle-York, et estant venu, l'hiver passé, pour s'y establir avec sa famille, m'a dit avoir appris, par un des principaux d'Orange, Hollandois de nation, mal content du gouvernement des Anglois, avoir eu nouvelle d'Angleterre et de Hollande qu'il se préparoit des vaisseaux de l'un et de l'autre Estat pour aller habiter l'esté prochain le Mississipi avec des familles angloises et hollandoises, sur la relation du Père Louis Hennepin, Recollect, qui y a esté avec le sieur de La Salle. Comme c'est un beau pays, qui pourroit estre utile, par la suite, au service du Roy, si Sa Majesté jugeoit à propos de profiter de la descouverte qu'elle en fit faire par le sieur de La Salle il y a quinze ans, je crois qu'il seroit nécessaire de les prévenir et d'envoyer par mer occuper l'emboucheure de ce fleuve, afin de leur en empescher l'entrée, qu'on trouveroit aisément par les mémoires et les cartes qu'on pourra

avoir du sieur Cavalier, que mon frère connoist, qui a accompagné feu M. de La Salle, son frère, dans cette découverte. Il sçait aussy le nom d'un pilote, qu'on m'a assuré qui demeure à la Tremblade, qui conduisoit l'un des vaisseaux qui les accompagnèrent dans ce voyage, et qui pourroit encore bien servir à cette entreprise.

 II

VUES DES ANGLAIS SUR LES ILLINOIS.

IL EST DANGEREUX POUR LES FRANÇAIS D'ABANDONNER MISSILIMAKINAK
 ET DE NE PAS RÉTABLIR LES CONGÉS.

*Extrait d'une lettre de M. de Callières au Ministre
 de la Marine.*

2 juin 1699.

Ayant envoyé le nommé Destalys à Orange pour tascher de découvrir par le moyen de ses connoissances ce qui s'y passoit, il m'a rapporté, vers le 10 may, que, sur la démarche que les Anglois ont sceu que les Iroquois ont fait le mois de mars pour la paix avec nous, ils leur avoient mandé de les venir trouver à Orange, ce qu'ils n'ont pas voulu faire. Sur quoy ils ont envoyé cinq Anglois à Onnontagué pour tascher de les destourner de venir.

Il m'a adjousté que dans l'embarras où les Anglois estoient de faire subsister les François de la Religion, le Roy Guillaume avoit envoyé, l'automne passé, trois vaisseaux remplis

pour prendre possession du Mississipy, afin de les y faire habiter et de s'en défaire par ce moyen.

Il m'a encore dit que plus de vingt Anglois de la Nouvelle-York sont partis pour aller aux Illinois, prétendant que le pays du costé du sud leur appartenoit, et que quelques gens d'Orange leur ont dit que, sur la nouvelle qu'ils ont eue qu'il y avoit ordre aux François de se retirer de Missilimakinac, ils devoient y aller et faire un établissement à Niagara. Si cela estoit, ce seroit une mauvaise affaire pour le pays, où je ne vois pas qu'il y eust d'autre remède pour empescher ces entreprises que le restablissement des congés, qui serviroient de garnison dans ces quartiers-là.

III

LE ROI A BESOIN DE PLUS DE LUMIÈRES

SUR LE MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

A Versailles, le 15 juin 1699.

Le Roy a résolu d'envoyer incessamment la frégate la *Renommée* avec un bastiment de charge au Mississipi, y porter des vivres pour la garnison que vous y avez laissée, et y porter les Canadiens que vostre frère a ramenés de la baye d'Hudson, Sa Majesté estant persuadée que ces gens serviront plus utilement que d'autres à une pareille entreprise. Mais, comme il est question de prendre en ce voyage une dernière résolution sur cet établissement, soit pour le con-

server ou l'abandonner, Sa Majesté désire que vous commandiez cette frégate, parce que vous jugerez mieux qu'un autre du mérite des découvertes qu'auront fait les gens que vous y avez laissé, sur les ordres que vous leur en avez donné. J'estime qu'il est à propos que vous passiez dès le commencement de septembre. Ainsy, je donne les ordres de préparer dès à présent ces bastimens, et je charge M. Duguay de prendre vostre avis sur la nature des vivres qu'il faudra envoyer; c'est ce que je vous prie d'examiner avec luy.

A l'esgard des Espagnols que vous avez amené avec vous, Sa Majesté veut bien s'en servir, pourveu que ce soient des gens dont on puisse tirer quelque utilité. Je donne ordre au sieur Duguay de m'en envoyer une liste qui explique ce qu'ils sont et l'usage qu'on en peut faire, et je vous prie d'y travailler de concert avec luy.

IV

PONTCHARTRAIN

DIRA CE QUE LE ROI AURA DÉCIDÉ SUR L'ÉTABLISSEMENT
AU MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 8 juillet 1699.

J'ay esté bien aise d'apprendre, par la lettre que vous m'avez escrite le 29 du mois passé, vostre arrivée à La Rochelle, et de voir la relation que vous m'envoyez du voyage que vous venez de faire, dont j'ay esté très satisfait. Je rendray compte

incessamment au Roy de cette affaire, après quoy je vous feray sçavoir les intentions de Sa Majesté et la résolution qu'il prendra sur l'establissement que vous avez fait. Il est nécessaire que vous remettiez à M. Duguay, qui ordonne à présent à Rochefort, un estat de tout ce que vous avez laissé dans cet establissement de canons, armes, munitions de guerre, vivres et marchandises, et de ce qui en a esté employé à faire des présens aux Sauvages; faites-luy sçavoir aussy ce que sont devenus les bastimens que vous avez avec vous. Envoyez-moy, en response de cette lettre, une liste des gens que vous avez laissés dans le fort, distinguez par qualitez de soldats, matelots, Canadiens et flibustiers, et faites-moy sçavoir combien il y a actuellement de Canadiens à La Rochelle de ceux qui sont revenus de la baye d'Hudson.

V

D'IBERVILLE A RENDU UN BON COMPTE

DU CHEVALIER DE SURGÈRES.

Le Ministre de la Marine au sieur chevalier de Surgères.

Versailles, le 15 juillet 1699.

J'ay receu la lettre, que vous m'avez escrite le 30 du mois passé. J'ay esté bien aise d'apprendre vostre arrivée aux rades de La Rochelle. Le sieur d'Iberville m'a rendu compte de tout ce qui s'est passé dans le voyage que vous venez de faire, et je suis satisfait de la bonne conduite que vous y avez tenue. J'auray soin d'en faire souvenir le Roy dans les occasions qui se présenteront de vous faire plaisir.

VI

UNE COLONIE FRANÇAISE SUR LE MISSISSIPI

PERMETTRAIT DE SE SAISIR DU NOUVEAU-MEXIQUE

ET IL EST NÉCESSAIRE D'Y DEVANCER LES ANGLAIS,

QUI DEVIENNENT TROP PUISSANTS.

Mémoire de la Coste de la Floride et d'une partie du Mexique.

Ayant recherché avec soin tous les mémoires que j'ay peu avoir qui parlent de ce pays, et après avoir pris la connoissance des personnes qui y ont esté, tant François prisonniers que Espagnols et Anglois flibustiers, je commenceray par les Apalaches, qui est un établissement que les Espagnols ont à la Floride, à cent cinquante lieues droit au nord du cap Saint-Antoine de Cube, qui fut fait en 1564 par des marchands de la Havane, pour commercer avec les Sauvages, sur ce qu'ils voyoient que des brigantins y alloient pour cela, et par les suites il s'y est estably plusieurs familles de bonne volonté. Quelques familles, par punition, y ont esté envoyées. Les habitans de la Havane y font à présent un commerce de farine, de lard, de bœuf, de jambons et volaille, qu'ils portent à la Havane. Les terres y sont très belles, le long d'une rivière, où elles sont habitées par la latitude de 30 degrez. Les uns m'ont dit que des navires de trois cents tonneaux pouvoient y aller, et d'autres m'ont dit que non, et qu'ils alloient seulement à trois lieues d'une pointe qui en est à l'est. Il peut y avoir à présent aux Apalaches quatre ou

cinq cents hommes en tout établis, un couvent de Récollets et Jacobins.

Depuis treize années, on m'a assuré que de la Havane on a fait un établissement à une rivière, qu'ils nomment Apalachicoly, à l'ouest des Apalaches, de trente-six à quarante lieues, où il y a un gouverneur et trente à quarante soldats, et où il commence à y avoir quelques habitans, que l'on fait travailler à des mines d'estaim, qui s'y trouvent. Ils en tirent fort peu, faute d'hommes pour y travailler, les Sauvages ne voulant pas s'adonner au travail. On m'a assuré qu'il y a de l'eau, à l'entrée de la rivière, pour des bastimens de deux cents tonneaux et peut-estre plus grands. Un de cette grandeur y a entré il y a cinq ans. J'ay sceu cela d'un Espagnol, qui m'a dit y avoir esté il y a trois ans. Cette rivière est distante de la Havane de cent soixante-six lieues et par la latitude de 30 degrez 25 minutes nord.

D'Apalachicoly venant à l'ouest, quinze lieues, il y a une rivière assez grande ou descharge d'un lac d'eau salée, qui est barrée par des bancs de sable. De Pensacola, en chaloupe, en dedans de la baye, les Espagnols ont esté à six lieues à l'est dans le fond d'une baye, d'où ils ont fait un portage de leurs canots par-dessus une langue de terre de trois quarts de lieue, et tombé dans un lac d'eau salée, qui va près d'Apalachicoly, qui en des endroits a six à sept lieues de large et en d'autres une et deux, séparé de la mer par une langue de terre de une lieue et demie, plus ou moins. Ils furent à la chasse aux bœufs, qu'ils appellent Cibola, dans une baye de ce lac, qui va dans la profondeur : ils y trouvèrent quelques mines d'argent, qui à l'espreuve s'en fut en poussière, et elles ne se sont pas trouvées bonnes. Dans le Mexique, il s'en trouve de

semblables parmi les bonnes : ils croient qu'il s'en pourroit trouver de bonnes parmi celles-là, en cherchant. Pensacola est un beau port, où les Espagnols sont venus habiter sur l'avis qu'ils avoient eu que les François devoient le faire à cette coste. Ils estiment ce port le plus beau de toute la Floride, qui est environ à cent quatre-vingts lieues au nord-nord-ouest du cap Saint-Antoine. Il y a sur la barre, à l'entrée, vingt-deux et vingt-trois pieds d'eau le moins, et dedans quarante pieds et plus; les terres du bord de la mer sont de sable, couvertes de pins; le pays, aride. A trois lieues de l'entrée, il y a une rivière qui tombe dans la baye, qui est très belle à habiter et où ils prétendent faire la colonie. Ils ne connoissent pas bien le dedans du pays, ny les nations sauvages qui l'habitent; ils nomment tous les Sauvages de cette partie de la Floride Chichimèques.

A treize lieues à l'ouest un quart sor-ouest de Pensacola est la Mobile, qui est une baye de plus de seize lieues de tour, dans laquelle il tombe une grosse rivière d'eau assez trouble. Les terres y sont très belles, couvertes de toutes sortes de bois meslés. Si cette rivière court au nord dans les terres, les Bayogoulas et les Oumas m'ayant dit que les Quinipissas estoient à l'est d'eux, à sept ou huit jours de marche, que j'estime environ soixante lieues, ils ne devoient pas estre bien loin de cette rivière, quoyqu'ils m'ayent dit qu'ils n'estoient point sur le bord de la rivière. Sur la barre, à l'entrée de la Mobile, il y a douze à treize pieds d'eau, pas moins; dedans, beaucoup d'eau. C'est sur cette rivière où Fernan Soto donna cette fameuse bataille, dont il est parlé dans son *Histoire de la conquête de la Floride*, contre les habitans de la Mobile. Le port d'Acusy, dont il est parlé, est Pensacola.

A quinze lieues à l'ouest de la Mobile, il y a plusieurs isles, à trois lieues et demie au large de la terre ferme, où, au nord d'une, nous avons mouillé nos navires fort près de terre, par vingt-six et trente pieds d'eau, à l'abry des vents d'est, de sud-est, sud-sud-ouest et ouest, par une isle à deux lieues, et du nord-ouest et nord et nord-est, par la terre, à trois lieues et demie. Cette isle peut avoir deux lieues de long : le milieu, couvert de bois de pins et quelques chesnes ; les deux pointes sont de sable, couvertes d'herbe en partie et petits haziers. A quatre lieues au nord-nord-est de cette rade, il y a une baye des Bilocchys, qui peut avoir une lieue de large et profonde de cinq lieues, couverte par une isle de deux lieues de long. Il n'y a, pour entrer dans cette baye, que sept pieds d'eau, où j'ay fait l'establisement. A quatre lieues à l'est, il y a une rivière des Pascoboulas, qui est profonde dedans et à l'entrée est barrée de bancs d'huîtres, sur lesquels il n'y a que trois pieds d'eau. Cette rivière court au nord-ouest et ouest, sur laquelle il y a trois villages sauvages nommés Pascoboula, Moctoby et Bilocchy. Le pays y est parfaitement beau, plein de chasses aux bœufs, chevreuils et coqs d'Inde. A ce que les Sauvages nous ont fait connoistre, *il communique au Mississipi par des lacs et petites rivières*. Au sud-sud-est, à quatre lieues de la rade, où on mouille, il y a des isles sans nombre pendant dix-huit lieues, jusqu'à dix lieues au nord du Mississipi, qui forment une baye avec la terre du nord, qui court à ouest environ huit lieues, dont je ne sçais pas la largeur, ne l'ayant jamais traversée. Je l'estime de sept à huit lieues. Cette baye se communique par une rivière de trois lieues de long à un lac, que nous avons nommé de Pontchartrain, qui court à l'ouest vingt ou vingt-cinq lieues, et est

séparé du Mississipi par une langue de terre d'un quart de lieue. Je ne fais nul doute que ce lac ne se communique à la baie par d'autres entrées que celle par où j'ay passé, l'eau estant salée dans ce lac, ou du moins saumastre, et qui ne vient point de la mer. Par où j'ay passé, le courant du lac en sort très fort. A douze lieues, le long de la coste du nord du lac, il y a une rivière profonde de deux brasses et demie, par où se dégorge un autre lac de six lieues et demie de long et trois de large, d'eau douce, dans lequel il y a sept et huit pieds d'eau partout, l'ayant traversé. Du fond de ce lac au Mississipi, il ne peut pas y avoir plus de demi-lieue environ. Le bord de ce lac est un beau pays, de bonne terre. A deux lieues avant, dans le lac, du costé du nord, il y a une rivière assez profonde, qui serpente beaucoup, et qui vient du Mississipi, dans laquelle il en tombe plusieurs qui viennent de dedans les terres. Il y a peu de courant; le pays des deux bords est le plus beau que j'aye veu dans ce pays là. Le commencement de cette rivière est fort petit, venant du Mississipi, au dessus des Bayougoulas, qui est barré en plusieurs endroits d'amas de bois et d'arbres renversés, qui en empeschent la navigation l'espace de six à sept lieues; ce qui seroit facile à nettoyer avec un peu de despense, après quoy on pourroit venir de la rade où l'on mouille les vaisseaux, avec des bastimens qui tireroient cinq et six pieds d'eau, jusques à soixante-dix lieues dans le haut du Mississipi, sans trouver de courant.

Le Mississipy, que nous ne nommons plus que le Malbanchya, est le nom sous lequel il est connu de tous les Sauvages de ce pays. L'entrée est par la latitude de 28 degrés 30 minutes et par 284 degrés 30 minutes, ouest et nord et sud du fort de Maurepas. A vingt-huit lieues, à sa sortie à la mer,

elle se fourche en trois branches également larges d'environ trois cents ou quatre cents toises, dans lesquelles il y a dix brasses d'eau. A une lieue au large, elle est barrée par des roches de bois pétrifié et devenu en pierre noire, qui résiste à la mer. Il se trouve de ces roches hors de l'eau, sans nombre, entre lesquelles il y a d'espace cent pieds, plus ou moins, et douze et treize pieds d'eau. Les bas des deux bords de la rivière sont des pays noyés, couverts de roseaux et joncs jusques à dix et quinze lieues en montant. Elle tournoye beaucoup, et le courant est fort grand, à faire une lieue un tiers par heure, quelquefois plus ou moins selon les vents, large ordinairement de cinq cents toises et profonde de quinze, et dix-huit, et vingt brasses d'eau. Du bas de la mer à aller à soixante-quinze lieues dedans, on ne remarque pas sur le bord aucun lieu qui ne noye; il faut entrer dans les terres, pour trouver le pays haut, à une demie lieue et tiers de lieue. La première rivière qui tombe dedans, que l'on trouve en montant, est celle des Ouachas, à soixante lieues à l'ouest de la mer, qui n'est pas considérable, sur laquelle il y a trois nations différentes fort petites. Environ à cent vingt lieues de la mer, on trouve la rivière que les Sauvages nomment Tassenocogoula, nommée par M. de La Salle de Seignelay, qui est à sept lieues du village des Oumas, qui se fourche en deux branches, une court à l'ouest-nord-ouest et au nord-nord-ouest, sur lesquelles sont plusieurs villages sauvages, au nombre desquels sont les Cadodaquis, distants des Cenys de cinquante-deux lieues à l'est un quart sud-est. Il se trouve à ce village des chevaux et assez beau chemin jusques aux Cenys. La rivière, en cet endroit, est large comme la Seine devant Paris. Peu de courant. Les Oumas comptent, de chez

eux à aller à ce village en canot, dix jours en chassant avec leurs familles. Cela peut faire une distance de soixante-cinq lieues, ce qui me paroist assez juste.

M. de La Salle avoit trouvé que les Cenys estoient au nord-nord-ouest de son établissement, et à 3 degrés 15 minutes de différence nord. Les Espagnols ne comptent que soixante-dix lieues.

Son établissement estoit par 29 degrés 30 minutes, et de longitude 278 degrés 30 minutes.

Les Cenys, par 32 degrés 15 minutes, et de longitude 276 degrés 30 minutes.

Les Cadodaquis, par 33 degrés 40 minutes, et de longitude 278 degrés 30 minutes.

Les Oumas, par 32 degrés 15 minutes, et de longitude 281 degrés 25 minutes.

Ces latitudes supposées, je trouverois que le rumb de vent des Oumas aux Cadodaquis seroit l'ouest 35 degrés nord-ouest, et la distance quarante-six lieues, ce qui a assez de rapport à toutes les estimations. Il peut y avoir dix lieues, plus ou moins, de distance.

Je ne parleray point des situations où doivent estre tous les pays que nous possédons dans les Outaouas, Illinois et Sioux, qui sont placés tous trop ouest sur toutes les cartes, qui ont esté faites jusques à présent par des gens qui ne sçavent pas ce que c'est que degrés de latitude ou longitude, ou qui les ont fait faire sur les distances d'un lieu à l'autre, que l'on a accoustumé de compter, sans examiner que tous les tours et détours diminuent considérablement les distances en longitude. Par exemple, on compte ordinairement de Montréal à Mataouan cent dix lieues. Quand j'ay esté à la baye d'Hudson par là,

je n'ay trouvé, faisant ma navigation comme sur mer, que quatre-vingts lieues à l'ouest, prenant 16 degrés du nord, qui ne me donneroient que 5 degrés de différence ouest, et eux en donnent 8 et plus. Si sur chaque cent lieues ils font de pareilles erreurs, il s'ensuivroit que Michilimaquina ne devoit estre que par 298 degrés, au lieu qu'on le marque par 289, plaçant Montréal par 307 degrés eu égard à Québec, que l'on marque par 310 degrés, quoyqu'il soit plus est de beaucoup : ce qui a fait que M. de La Salle, quoyque homme qui passoit pour habile, a marqué le bas du Mississipi, sur la carte qu'il a faite, par 273 degrés, d'autres plus nouvelles, par 275 degrés, quoyque nous l'ayons trouvé par 284 degrés 30 minutes. Je crois que cela vient de la grande envie qu'il avoit de se voir près des mines du Nouveau-Mexique, et engager par là la cour à faire des establissemens en ce pays, qui ne pourront par les suites qu'estre très-avantageux. De l'establisement que j'ay fait à aller par terre aux Akansas il ne peut y avoir plus de quatre-vingts lieues, où il se feroit facilement des chemins, les Sauvages en ayant desjà d'une nation à l'autre par terre. C'est à quoy les commandans des nouvelles colonies se doivent appliquer pour plusieurs raisons très nécessaires, et ce qu'on ne fait jamais, ne l'ayant pas encore veu dans aucune que nous ayons, quoyque ce soient des choses faciles à faire, quoyqu'il s'y trouve des montagnes. Des Akansas à aller en haut du Mississipi, je n'en peux rien dire, seulement que, si ceux qui en ont parlé ont menty comme sur le bas, on n'y peut adjouster foi.

De la rivière du Malbanchia, suivant la coste de la mer jusques à la baye Saint-Louis, il y a plusieurs rivières et bayes. Les rivières qui s'y trouvent ne doivent pas estre fort grosses,

nos François, s'en revenant par terre, n'en ont trouvé que des petites, à soixante lieues dans les terres, qui se peuvent grossir, tombant à la mer en se joignant à d'autres.

On sçait assez ce que c'est que la baye Saint-Louis, dont l'entrée, à ce que l'on prétend, est belle, sur la barre de laquelle il y a dix pieds d'eau, et dedans beaucoup; il tombe dans cette baye plusieurs rivières, dont il n'y en a qu'une de considérable, que l'on nomme rivière aux Cannes, dans laquelle il y a beaucoup d'eau. Des bastimens de soixante tonneaux monteroient dedans plus de quatre-vingts lieues, à ce que l'on m'asseure.

De la baye Saint-Louis montant dans les terres au nord-nord-ouest et nord-est, il y a nombre de nations différentes. La plus nombreuse est les Cenys et Asenys, qui ne font qu'un village et mesme nation, au sentiment du Canadien qui a demeuré plusieurs années chez eux, estimant qu'ils ne sont pas plus de six à sept cents hommes; les Quélanouchis, qui habitent les bords de la mer des environs de la baye Saint-Louis, sont quatre cents hommes.

Les Chomans sont une nation qu'ils croyent aussi nombreuse que les Cenys; ils disent que cette nation est devers le nord-ouest des Cenys, environ à cent vingt lieues près des Espagnols, à ce qu'ils leur ont fait entendre. Plusieurs parlent un peu espagnol et ne sont pas bons amis avec eux, voilà tout ce qu'ils en sçavent. J'ay sceu d'ailleurs que les Espagnols du Nouveau-Mexique ont une nation à l'est d'eux, qu'ils nomment Xoumanes, qui sont les Chomans, qui sont joints à d'autres qu'ils nomment Sinapans, Ismiquilpas, Outoupas, qui leur ont fait abandonner des mines les plus riches qu'ils ayent eues, qu'ils disent estre à quatre-vingts lieues du Nouveau Mexique;

par conséquent elles ne doivent pas estre à plus de cent lieues des Cenys. Le Nouveau-Mexique est par 37 degrez 20^e minutes, et 264 degrés 30 minutes de longitude; de manière qu'il n'y auroit pas, sur ce pied là, des Cenys au Nouveau-Mexique, la capitale de la province, que cent quatre-vingt-douze lieues à l'ouest, 17 degrés nord, et la distance de deux cents lieues du Vieux-Mexique au Nouveau. Les Espagnols y comptent six à sept cents lieues. Un courrier envoyé de l'un à l'autre est vingt-huit à trente jours à y aller. Les trois quarts du chemin ne sont point habités. Seulement sur le chemin il y a des métairies, des auberges, où logent les allants et venants, qui sont souvent pillés par les Sauvages. Il y a beaucoup d'endroits où on prend trois ou quatre soldats pour escorter à cinquante lieues de là, où d'autres vous escortent autant de chemin. *Quand les Espagnols ont esté prendre les débris de M. La Salle, ils ont passé de Mexique à Saint-Louis de Potosi*, qui en est soixante-dix lieues au nord. L'espace entre deux est assez peuplé. On ne trouve sur le chemin que Zete, qui est un village de cent familles, et Samiel Grande (*sic*), où il y a deux cent vingt familles espagnoles et mulastres et métises. On y trouve des métairies, à droite et à gauche, assez esloignées les unes des autres. A Saint-Louis, il peut y avoir deux cents familles espagnoles, peu d'autres. On y raffine de l'argent, que l'on tire des mines qui en sont à deux lieues, fort abondantes. Cette ville *est au nord de la province de Zacatecas*. De Saint-Louis ils passèrent par Caouil, qui est un bourg à soixante-quinze lieues au nord, habité par environ trente-cinq ou quarante familles espagnoles, qui cultivent du bled d'Inde, font des sucres, du coton, et nourrissent des bestiaux. Près de ce village, il y a un bourg sauvage d'en-

viron cent familles au plus, au pied de montagnes fort hautes. De ce village à aller à Saint-Louis le pays est toujours montagneux. On ne trouve sur le chemin que quelques métairies de Sauvages, qui élèvent des bestiaux et cultivent du coton ; le pays, peu peuplé. A vingt-cinq à trente lieues, en tirant du costé de l'est de Caouïl, ils trouvèrent une assez grosse rivière, large d'une portée de mousquet, qu'ils passèrent en canot fait de peau de bœuf, que des Sauvages leur firent là. Ils la nommèrent Rivière Verte, parce que les eaux paroissent vertes.

De la Rivière Verte, à quarante ou cinquante lieues à l'est, ils en trouvèrent une autre, large comme la Charente, où il n'y avoit pas tant d'eau, qu'ils passèrent sur des cayeux, et de là ils marchèrent de trente à quarante lieues tousjours à l'est-nord-est à peu près et trouvèrent la baye Saint-Louis.

De la baye Saint-Louis, ils furent aux Cenys où ils firent trois maisons, et y laissèrent trois moines et six soldats. J'ay sceu des Espagnols, que les Sauvages les avoient chassés et renvoyés depuis par le mesme chemin par où ils estoient venus. Les Espagnols avoient aussi à la baye de Saint Louis deux navires de dix-huit canons pour ayder à chasser M. de Lassale (*sic*) ; ils en emportèrent le canon qui y estoit.

De la baye Saint Louis, tirant au sud, il n'y a de rivières considérables le long de la coste que deux, une, à environ vingt lieues, où il y a beaucoup d'isles de sable avec peu d'arbres ; à six lieues dedans le pays est haut, plein d'arbres.

Environ à vingt-cinq ou trente lieues de celle-là, il y en a une, qu'ils nomment de plusieurs noms, qui est la rivière Bravo, qui est à soixante lieues au nord de Tampique. Les habitants de la ville vont à cette rivière pescher et faire du

poisson sec dans de certaines saisons. On m'assure qu'il y a beaucoup d'eau dedans, et à l'entrée le pays y est haut, montagneux. Cette rivière est la rivière du Nord, qui change de nom en plusieurs endroits. A Caoüil, on la nomme Rivière Verte, elle vient du Nouveau-Mexique, et passe au nord de toutes les montagnes de ce pays-là, hors à deux cent cinquante lieues du Mexique, où les caravanes la passent à Noël et janvier sur les glaces, le tout au rapport des Espagnols, que j'ay bien questionnés sur cela. Tanpique ou Panuco est une belle rivière; les Espagnols m'ont assuré que de gros vaisseaux y peuvent entrer. Il y a une petite ville, à une lieue de l'entrée, dans laquelle il peut y avoir cent familles. Ordinairement, dans la saison de la pesche, il s'y rend nombre de Sauvages pour pescher de toutes parts; c'est le plus grand commerce de tout ce pays-là. Les environs en sont peuplés. Quelques métairies assez esloignées les unes des autres, à une lieue, à deux et quatre, et sept et huit, les unes des autres.

De Tanpique à la ville de Mexique, il y a quatre-vingts lieues par de mauvais pays montagneux, peu peuplés. On fait souvent sept, huit et dix lieues sans trouver de maisons, que quelque cabane d'Indiens misérables.

De Tanpique à Saint-Louis de Potosi, soixante-dix lieues, pays peu peuplé que de petits villages sauvages et métairies qui cultivent du coton; la province qui est au nord de la rivière de Tanpique, est nommée par les Espagnols Laousteque. Ils nomment les Senys du mesme nom; c'est par les Sauvages de la province de Laousteque que sont faits tous les beaux ouvrages de coton que l'on voit du Mexique. S'il est vray qu'il y ait de l'eau à l'entrée de la rivière de Tanpique pour

de grands navires, il n'y auroit point de difficulté de prendre ce pays-là en temps de guerre et se fortifier au nord de la rivière. Tous les Sauvages du pays seroient aussitost de nostre party, qui sont mescontens des Espagnols, qui sont les plus foibles dans ce pays-là. S'ils s'y maintiennent, ce n'est que parce qu'ils n'ont qu'un port de mer sur toute la coste, qui est la Vera-Cruz, et qu'il n'est permis à aucun navire espagnol d'aller dans d'autres, de crainte d'y attirer les Sauvages sur le bord de la mer, qui sont tous dans les terres et ils ne les souffrent pas s'y establir ailleurs, de peur qu'ayant des communications avec d'autres nations, ils ne les attirassent et ne les joignissent à eux pour les chasser du pays. Le commerce de tout ce pays-là ne se fait que par terre d'une place à l'autre, en transportant sur des mulets toutes leurs denrées et effets à la ville du Mexique ou la Poible et de là à la Vera-Cruz. Les estrangers trouvés dans le pays sont menés dans le Nouveau-Mexique ou dans les provinces les plus esloignées. Ils traitent très rudement tous les naturels du pays. Les Indiens ou Sauvages qui sont sous la domination espagnole payent, par année, au Roi 22 reales par teste ; les mulastres qui ne sont pas d'Espagnols payent 12 reales ; les femmes payent autant que les hommes.

Si la France avoit une colonie à ces costes, en peu de temps elle y deviendroit puissante et seroit en estat de se saisir du Nouveau-Mexique avec peu de forces. Un parti de quatre à cinq cents hommes, Canadiens et autres, seroit plus que suffisant pour cela. — Une colonie en ce pays-là sera bien plus facile à faire qu'en tout autre pays, par le peu de maladies qu'il y aura en se précautionnant pour cela.

Je n'ay pas remarqué que le pays fournisse aucun com-

merce de luy mesme sans estre cultivé; je n'y vois que des pelleteries qui sont peu de chose. En deux ou trois années de résidence, on y pourroit traiter des Sauvages deux à trois mille peaux d'ours, quelque autre menue pelleterie peu considérable, car, pour en avoir, il faudra envoyer chez les nations du Nord, ce qui n'en vaut pas la peine et deviendroit par les suites fascheux, attendu que les meilleurs hommes de la colonie se débanderoient comme ils font en Canada pour aller au loin querir ce que les Sauvages apporteroient eux mesmes. Il y auroit un commerce de castors à faire, plus grand que celuy qui sort du Canada; mais il n'y a pas d'apparence que l'on le permette sans vouloir détruire le Canada et ruiner le fermier, joint à ce que je dis que cela feroit débander tous les meilleurs hommes pour les aller chercher et feroit un tort très considérable et la ruyne de la colonie. Il n'est rien de si avantageux pour l'avantage d'une colonie, que d'empescher dans les commencemens ces sortes de commerces, qui empeschent son avancement et par un très grand nombre d'hommes et les meilleurs qui se débandent et ne cultivent point les terres, ni ne se marient. Il y auroit nombre de raisons à dire là-dessus, qui demanderoient un meilleur escrivain que moy pour les bien détailler. Tout ce que je viens de dire là est contre le sentiment de bien des gens, qui ont des intérêts particuliers à faire, que les commerces soient libres. Plusieurs ont de grandes idées de commerce de peaux de bœufs sauvages qui se peut faire; je ne sçais qu'en dire. Il est constant qu'il y a beaucoup de ces animaux dont les peaux sont très difficiles à transporter sur le bord des rivières par leur grande pesanteur. Il n'est point de Sauvage qui en puisse rapporter une de trois à quatre lieues

dans les bois, estant verte. De croire que le Sauvage restera sur les lieux à la faire sécher sur-le-champ, c'est de quoy je doute. Je connois les Sauvages, qui ne sont pas assez attachés à leur interest pour cela. Par les suites, ils le pourront faire, mais ce n'est pas une affaire d'une année ni de deux. Des mines de plomb, dont on a parlé, du haut du Mississipi, ce n'est pas un si grand avantage, à ce qu'il me paroist, de faire descendre du plomb de six cents lieues du haut d'une rivière, le tirer de la mine, quoyqu'on le fasse facilement. Cette facilité se peut trouver pour vingt, et trente, et quarante milliers, et cela devient par les suites difficile, ce qui ne me paroist pas fort avantageux dans le commencement que le pays n'est pas peuplé d'hommes. Je suis persuadé que le plomb rendroit bien l'estain par ce qu'il cousteroit, de manière que je ne vois pas que les personnes qui enverront là dans l'espérance de gros retours, les premières années, ne se trompent. Il faudra qu'ils ayent d'autres veues et fassent cultiver de tout ce qu'on cultive aux isles de l'Amérique, et acheter des Sauvages les peaux de bœufs et les pelleteries qu'ils apporteront à la colonie, sans s'embarrasser de les querir dans les bois. Ce sera un commerce seur, et qui ne les consommera pas dans des despenses sans retour, et ne débandera pas les hommes de la colonie. Je n'en connois pas un meilleur et qui puisse réussir mieux que dans ce pays là, qui me paroist d'autant plus avantageux que, si la France ne se saisit de cette partie de l'Amérique, qui est la plus belle, pour avoir une colonie assez forte pour résister à celle de l'Angleterre qu'elle a dans la partie de l'est depuis Pescadoué jusques à la Caroline, la colonie anglaise, qui devient tres considérable, s'augmentera de manière que dans moins de cent années elle sera assez forte

pour se saisir de toute l'Amérique et en chasser toutes les autres nations. Car, si on fait réflexion, on verra que nous n'augmentons pas dans les isles à proportion des Anglois, qui sont des gens qui ont l'esprit de colonie, et quoy qu'ils s'y enrichissent, ne retournent pas en Angleterre et restent et font fleurir par leurs richesses et grandes despenses; au lieu que les François les abandonnent, et se retirent si tost qu'ils y ont un peu gagné de bien, ce qui vient que ce sont de mauvais pays et qui ne valent pas la France. Cela n'arrivera pas, je crois, de la coste de la Floride, si la France l'establit, qui est un pays parfaitement bon, qui se peuplera promptement, les hommes que l'on y enverra n'y mourant pas comme aux Isles, et par là deviendront puissants et, en moins de cinquante ans, joints aux Sauvages du pays, seront en estat de tenir en bride toute la Nouvelle-Angleterre, qu'il leur sera facile mesme de prendre, sans quoy les Anglois de la Nouvelle-Angleterre, s'augmentant, se jetteront insensiblement dans la coste de la Floride, qui est séparée de leur pays par les montagnes des Apalaches, qui est une chaisne de hautes montagnes qui court du nord au sud à trente ou quarante lieues dans les terres de la Nouvelle-Angleterre. Il se trouve, à la coste de la Floride, des perles dans des moules en assez grande quantité dans les rivières; si elles se trouvoient bonnes, cela aideroit au commerce. Je crois que le meilleur et le plus seur est celuy que l'on pourra faire avec les Espagnols du Nouveau-Mexique, si cette affaire est bien conduite. Il est à croire que les Espagnols, dans cette appréhension, se feront un établissement sur la baye Saint-Louis et aux Cenis, croyant par là nous empêcher d'aller au Mexique: c'est leur seule appréhension.

VII

NÉCESSITÉ D'UN SECOND VOYAGE.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 29 juillet 1699.

J'ay receu vos lettres des 18^e et 21^e de ce mois avec le mémoire des observations que vous avez faites sur la coste de la Floride. Je suis satisfait de l'exactitude avec laquelle vous estes entré dans l'explication des choses que j'ay désiré de sçavoir de ce pays; mais, comme nous n'en avons encore qu'une connoissance imparfaite, j'espère qu'au retour du voyage qu'il est nécessaire que vous y fassiez encore, vous mettrez Sa Majesté en estat de décider s'il luy convient de garder ou non cet établissement. Je me remets à ce que je vous ay escrit au sujet des Espagnols que vous avez amenés avec vous.

VIII

D'IBERVILLE NE DOIT PAS DIFFÉRER SON DÉPART.

Le Ministre de la Marine à M. Duguay.

A Versailles, le 29 juillet 1699.

Le sieur d'Iberville ne m'escrit pas qu'il soit nécessaire de différer son départ jusqu'au mois d'octobre. Il me paroist, au contraire, qu'il est à propos qu'il parte le plus tost qu'il se

pourra, n'ayant laissé que pour sept mois de vivres aux gens qui sont restez dans le fort qu'il a construit. Ainsy, il faut que vous mettiez promptement en estat la frégate la *Renommée*, qu'il doit monter, et la fluste qui le doit suivre. Sa Majesté veut bien que vous preniez la *Gironde* pour le service par les raisons que vous dites.

Elle trouve bon que vous donniez audit sieur d'Iberville les deux felouques qu'il vous demande et qui luy sont nécessaires pour sa descouverte.

Elle approuve aussy que vous fassiez changer les cuisines de la *Renommée*, et, pour cet effet, que vous y fassiez faire un gaillard d'avant. Mais, comme on le pourra oster, quand cette frégate sera employée à d'autres usages, il faut que vous le fassiez faire le plus léger qu'il se pourra.

Je ne sçay pourquoy le munitionnaire fait difficulté de fournir les vivres qu'on luy demande pour la garnison de ce fort, veu qu'ils sont tous de la qualité de ceux qu'il fournit aux vaisseaux du Roy et qu'il les a dans ses magasins. Il est nécessaire qu'il les fournisse sur le pied de ceux qui ont esté envoyez en Canada et aux isles de l'Amérique. Envoyez-moy un mémoire de la quantité qu'il en faut et de ce qu'ils couteront.

Sa Majesté trouve bon que le sieur d'Iberville mène avec luy l'Espagnol de Saint-Louis de Potosy, dont il croit avoir besoin, et que vous fassiez payer cet Espagnol sur le pied des Canadiens qui s'embarqueront avec luy.

IX

LE COMMANDEMENT DE LA *GIRONDE*

PROPOSÉ A M. DE SURGÈRES.

Le Ministre de la Marine au chevalier de Surgères

A Versailles, le 5 aoust 1699.

Vous avez esté informé que le Roy renvoye le sieur d'Iberville à la coste de la Floride; mais, comme Sa Majesté ne juge à propos d'y renvoyer qu'une frégate, elle ne vous a pas nommé pour faire encore ce voyage avec luy. Cependant, si vous estiez bien aise d'y aller, soit en second avec ledit sieur d'Iberville ou avec le commandement de la fluste la *Gironde*, qui sera jointe à cette frégate, Sa Majesté vous en donneroit l'ordre; mais vous pouvez vous dispenser de prendre aucun de ces deux employs sans craindre qu'elle le trouve mauvais. Faites-moy sçavoir ce que vous serez bien aise de faire à cet esgard, aussytost que vous aurez receu cette lettre.

X

DISPOSITIONS POUR LE DÉPART DE D'IBERVILLE.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

Versailles, le 5 aoust 1699.

J'ay receu les lettres, que vous m'avez escrites des 25^e et 28^e aoust du mois passé.

J'escris à M. du Guay de faire faire à la *Renommée* le gaillard d'avant, que vous avez demandé, afin de pouvoir y placer les cuisines; mais je luy recommande de le faire le plus léger qu'il se pourra, afin qu'on puisse l'oster sans embarras, quand cette frégate sera destinée à d'autres usages qu'à des voyages de long cours.

Je luy marque aussy de préparer la fluste la *Gironde*, afin qu'elle puisse vous suivre. C'est un bon bastiment, qui sera mesme en estat de se défendre avec les Canadiens qui sont à la Rochelle et qu'il faudra y faire embarquer. Le sieur du Guay vous donnera les deux felouques que vous demandez. Faites avec luy un estat de tous les vivres qu'il faudra que vous portiez, afin d'en laisser pour un an à la garnison, qu'il sera à propos de composer de cent hommes. Marquez-y aussi ce que vous jugerez à propos de porter de munitions pour le fort.

Sa Majesté trouve bon que vous meniez avec vous l'Espagnol de Saint-Louis du Potosy que vous avez amené, et j'escris au sieur du Guay de le faire passer sur le pied des Canadiens.

Pour ce qui est des autres Espagnols dont vous ne vous souciez pas, j'escris au sieur du Guay de les envoyer à Saint-Domingue et de leur donner quelques mauvaises hardes pour se couvrir.

Je ne doute pas que vous ne rapportiez à vostre retour des mémoires exacts et fidèles, qui mettront le Roy en estat de décider avec certitude s'il luy convient ou non de garder cet établissement.

Vous ne devez pas douter que je ne fasse valoir vos services auprès d'elle, et que je ne profite avec plaisir des

occasions que j'aurois de vous procurer votre avancement.

J'attends toujours la carte de la coste de la Floride que vous devez m'envoyer.

XI

CE QUE D'IBERVILLE SE PROPOSE DE FAIRE

DANS SA CAMPAGNE.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

11 aoust 1699.

Monseigneur,

Voilà un estat des choses nécessaires, tant pour le fort de Maurepas que pour ce qu'il faudra dans ce dernier voyage. Il sera nécessaire pour l'achat de ce mémoire d'environ dix mille livres. Je l'ay supputé à peu près; il est difficile de le sçavoir au juste, car il y a des choses qui coustent plus une année que l'autre et d'autres moins. Il me paroist qu'il est à propos dans ce voyage, pour bien connoistre ce pays-là, d'y avoir un bon fort, le plus près de la rivière qu'il se pourra, de connoistre le dedans des terres et tous les lieux habités tant par les Sauvages que des Espagnols, et des facilités pour y aller par terres et par rivières.

Mon dessein pour cela seroit d'aller au fort de Maurepas en droiture d'icy, sans arrester à aucune des isles en passant, où estant arrivé, je feray partir aussitost mon frère de Bienville, que j'ay laissé au fort avec cinquante Canadiens, pour monter

le Mississipy avec les felouques et canots d'escorce, jusqu'à la rivière de Tassenocougoula (*sic*), qu'il remontera jusqu'aux Cadodaquis, auquel je donneray ordre d'envoyer un canot d'escorce dans chacune des branches que cette rivière fait, avec trois hommes dans chaque canot et un Sauvage pour guide, pour remonter ces deux branches jusques où elles seront navigables et voir les nations qui sont dessus, et s'informer s'il ne trouvera point de mines, lesquels descendront aux Cadodaquis attendre le retour de mon frère, auquel je donneray ordre d'acheter des chevaux à ce village et aux Cenis, où il se rendra par terre, prenant le plus de connoissance qu'il pourra du pays et del'esloignement des habitations espagnoles, et des facilités d'y aller par terre et par rivière. Je luy donneray rendez-vous à la baye Saint-Louis, à l'habitation que M. de La Salle avoit faite, distante du Mississipi de cent trente lieues environ, à deux mois du jour de son départ du fort, où nous nous attendrons l'un l'autre dix ou douze jours, et moy je m'occuperay à connoistre le Mississipi et ses environs, s'ils ne sont pas connus, et à chercher un bon port et suivre la coste jusqu'à la rivière de Panuco ou Tampique, pour prendre connoissance de toute cette coste et des havres, si vous croyez que ce soit une chose nécessaire et qui puisse servir par les suites, et que cela ne donne point de jalousie aux Espagnols de nous voir sonder la coste, qui retourne au sud depuis la baye Saint-Louis jusqu'à Panuco, qui est leur dernier établissement sur le bord de la mer, en tirant au nord de la Vera-Cruz. Ils en ont de plus nord dans les terres, à soixante ou huitante lieues. Faisant cette tournée en revenant de Panuco, je me rendray à la baye Saint-Louys au rendez-vous, où, sur les nouvelles que mon frère me donneroit, j'irois voir moy-

mesme ce qu'il auroit veu, ou autre chose qu'il n'auroit pas veu et appris des Sauvages, et de là m'en reviendray joindre les felouques aux Cadodaquis pour me rendre aux vaisseaux, que j'auray renvoyez à la rade de Maurepas de la baye Saint-Louis, et de là en France.

Si vous ne jugez pas à propos que je fasse cette tournée avec les vaisseaux, j'iray moy-mesme dans les terres avec mon frère voir ce que je dis ci-dessus.

Allant avec les vaisseaux où je dis, j'aurois bien besoin d'une petite frégate de cinquante à soixante tonneaux qui allast bien; les traversiers que j'ay là ne sont bons que de vent arrière; ils ne vont point à la bouline. Je seray obligé d'en amener un, auquel il faudra bien du temps à remonter de Panuco au fort; cela fait souvent bien perdre du temps et fait un très grand tort. Si vous agréez de m'en donner une, il y en a une à vendre à La Rochelle, de dix canons, bastie près de la porte de Charente depuis deux ans, qui coustera entre six à huit mille livres, très bonne voilière, faite pour la course.

Je serois bien aise d'emporter pour la *Renommée* dix mois de vivres, car je compte d'estre à la coste au moins quatre mois; j'en chargeray pour cela dans la *Gironde* ce que je ne pourray porter.

Si la *Gironde* ne reste pas à la coste après s'estre deschargée des effets pour le lieu, il luy suffira de luy donner huit mois de vivres.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir me donner vos ordres sur la conduite que j'auray à tenir avec les Espagnols: si, en arrivant là, je trouvois qu'ils eussent pris le fort, s'ils l'avoient attaqué et qu'ils se fussent retirés, ce que j'auray à faire à l'esgard de Pensacola dans ce cas, et si je ne leur rendray pas

la pareille et les chasseray de là, m'emparant du port, estant le meilleur ; s'ils l'ont abandonné et qu'il se trouve le meilleur du pays, si je ne m'en empareray point pour le garder, de crainte qu'ils se ravisassent, sçachant que nous n'en aurions pas de bon.

S'ils ont fait un nouvel établissement aux Cenis, pour nous empescher par là la connoissance de leurs mines.

Ces Cenis sont connus par M. de La Salle quatre ans devant que les Espagnols y ayent esté, et où ils ont pris nos François, quoyque dans la guerre, par le traité de paix, il me paroist qu'ils doivent tout rendre. Si on ne les veut pas chasser ouvertement, on le pourroit faire faire par les Sauvages, si vous le jugez à propos, sans que nous paroissions.

Si vous prévoyez, Monseigneur, que je puisse avoir quelque démeslé avec le fort de Pensacola, ne seroit-il point bon que j'emportasse avec moy quelques bombes et un ou deux mortiers et les choses qui y conviennent, portatifs comme ceux que j'avois au Nord, pour avoir et réduire ces gens-là sans exposer mes équipages ; le lieu est assez avantageux pour eux.

La Renommée est carénée d'un bord, demain on luy carènera l'autre. Je la fais doubler de sapin, six virures de chaque bord pour conserver le franc-bord. Ayant remarqué que le *Marin* et la *Badine* avoient esté piqués de vers, j'en feray faire autant à la *Gironde*.

Je ne vois pas estre en estat de partir des rades devant le quinzième de septembre, et me rendre au fort au commencement de décembre.

Je feray le mémoire des vivres de cent hommes de garnison pour une année, un peu fort en farine et en légumes,

car dans ces commencements d'établissement on a des visites de Sauvages. On ne peut pas se dispenser de leur donner à manger, comme ils nous le donnent quand nous allons chez eux, et il est mesme à propos de le faire pour leur donner de nous une idée plus avantageuse que celle qu'ils ont des Espagnols. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir ordonner à M. du Guay, si je luy demande quelque chose que j'aurois oublié de marquer sur le mémoire que je vous envoie, de me le donner. Je ne crois pourtant pas avoir rien oublié de marquer de ce qui m'est nécessaire.

J'ay donné ordre à M. Remy, qui copie la carte de la rivière du Mississipi et des environs, de vous l'envoyer de La Rochelle, aussitost qu'elle sera faite. Je ne doute pas que vous ne l'ayez à présent.

Monseigneur,

Je supplie très humblement Vostre Grandeur de ne trouver point mauvaises mes importunités continuelles pour mon avancement, que je vous supplie très humblement de m'accorder avant mon départ, et de considérer qu'il me feroit faire un si long voyage avec plus de plaisir et de satisfaction, et de connoistre, Monseigneur, par cette grâce, que vous estes content de moy et de mes services, vous promettant, Monseigneur, que je continueray à faire tout mon possible pour que vous le soyez encore davantage à mon retour.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

XII

DOUBLAGE DES BATIMENTS

ENVOYÉS AU MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine à M. du Guay.

Versailles, ce 19 août 1699.

J'approuve que vous fassiez donner à la *Renommée* et à la *Gironde* un doublage de cinq ou six virures à la flottaison. Il faut aussy que ces deux bastimens puissent partir au commencement de septembre. Faites avec le sieur d'Iberville, qui le doit commander, un estat des vivres et hardes qu'il faut pour la garnison, de ce qu'il faut aussy pour le fort et des présens à faire aux Sauvages, dont on aura besoin pour faire la descouverte du pays, et envoyez-le-moy avec l'estimation, afin que je vous en fasse remettre les fonds; cependant commencez à préparer le tout pour éviter qu'il n'y ait aucun retardement.

Je vous enverray au premier jour la liste des officiers qui doivent commander ces deux bastimens.

Cependant, je suis bien aise de vous faire sçavoir que Sa Majesté a donné le commandement de la *Gironde* à M. le chevalier de Surgères. Il est nécessaire que vous y mettiez pour escrivain le nommé Legrand, l'un des entretenus extraordinairement au port de Rochefort.

XIII

AVIS DE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS

A L'EMBOUCHURE D'UNE RIVIÈRE
QUI MÈNE DU LAC ÉRIÉ AU GOLFE DU MEXIQUE.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

Versailles, 19 août 1699.

Il m'a esté remis une carte, que je vous envoie, d'une rivière qui court presque nord et sud d'auprès du lac Erié au golfe du Mexique, à l'emboucheure de laquelle on prétend que des François réfugiés en Angleterre ont dessein de s'établir.

Je vous envoie aussy une lettre qui m'a esté écrite sur ce sujet. Faites-moy sçavoir si vous avez eu quelque connoissance de cette rivière, soit par le Canada, soit par le golfe du Mexique, et si vous croyez qu'on doive adjouster foy à cet avis, et, en ce cas, laquelle des rivières que vous avez veues en costoyant la coste de la Floride vous croyez que ce soit. Marquez-moy tout ce que vous penserez sur ce sujet, et vous pouvez mesme garder cette carte pour vérifier ce qui en est, quand vous serez sur les lieux, si vous avez occasion de le faire.

J'écris à M. du Guay de commencer l'achapt des choses que vous estimez nécessaires pour le voyage que vous devez faire, et de préparer aussy les vivres et les habits de la garnison. Il faut que vous vous mettiez en estat de partir dans le quinze de septembre au plus tard.

XIV

Marly, du 24 aoust 1699.

Liste des officiers de marine choisis par le Roy pour servir sur les frégate et fluste cy-après nommées, armées à Rochefort.

La Renommée :

Le sieur d'Iberville, capitaine de frégate, commandant.

Le sieur de Ricouart, lieutenant de vaisseau.

Le sieur Duguay, enseigne.

Le sieur Desjordy-Moreau, enseigne en second.

Le sieur de La Haute-Maison, autre enseigne, et de la compagnie de Rossel.

De Sainte-Hermine, garde de la marine.

Soldats, 25. De Rossel.

La Gironde :

Le sieur chevalier de Surgères, capitaine de frégate.

Le sieur de Villautreys, enseigne de vaisseau.

Le sieur de Courserac, id. en second.

Versailles, 30 aoust 1699.

Sa Majesté ayant fait choix du sieur de Sauvolle, enseigne de vaisseau, pour commander dans le fort de la baye de Biloxy et aux environs, elle luy ordonne de faire les fonctions de commandant jusqu'à nouvel ordre, et aux officiers, soldats et autres qui y sont entretenus, de le reconnoistre en ladite qualité, et de luy obéir en tout ce qu'il leur ordonnera concernant le service de Sa Majesté, etc.

Fait, etc.

Sa Majesté ayant fait choix du sieur de Bienville, garde de la marine, pour commander dans le fort de Biloxy et aux environs, sous les ordres et en l'absence du sieur de Sauvolle, commandant dudit fort, elle mande audit sieur de Sauvolle de le faire reconnoître en qualité de commandant en second dans ledit fort des officiers, soldats et autres qui y sont entretenus. Voulant Sa Majesté qu'ils luy obéissent, lorsqu'il sera chargé des ordres dudit sieur de Sauvolle et en son absence.

Fait, etc.

XV

PRÉPARATIFS POUR LE DÉPART.

Le Ministre de la Marine à M. du Guay.

A Marly, le 26 août 1699.

Il est nécessaire que vous fassiez travailler sans perte de temps à l'armement de la *Renommée* et de la *Gironde*. Je fais remettre à Rochefort les fonds nécessaires pour la levée de leurs équipages, et je vous envoie la liste des officiers qui les doivent commander. Elles porteront, outre leurs équipages, les Canadiens, qui sont à Rochefort et qui y seront distribués comme les sieurs d'Iberville et de Surgères le conviendront entre eux.

Je fais remettre aussy à Rochefort une somme de dix mille livres à compte des achats qu'il faudra que vous fassiez faire pour ce pays, qui consisteront en vivres et hardes pour

la garnison, suivant les avis dudit sieur d'Iberville, en quelques présens pour les Sauvages et quelques ustensiles et munitions nécessaires pour le fort, à la réserve du canon et des boulets et de la poudre, que vous prendrez dans les magasins, suivant l'ordre que vous en trouverez ci-joint.

Je vous envoie le rôle, que ledit sieur d'Iberville m'a remis des officiers-majors, officiers mariniens et matelots, Canadiens, flibustiers, ouvriers, engagez, soldats et mousses, qu'il a laissés dans le fort qu'il a fait construire dans la *baye de Biloxi*. Il est nécessaire que vous leur fassiez leur des-compte à tous pour le reste de cette année, à commencer par les officiers-majors, du 2 de may que ledit sieur d'Iberville les a fait reconnoître sur le pied de 200 livres par mois pour le commandant, de 100 livres pour le commandant en second et 75 livres pour celui qui fait les fonctions de major, et, à l'esgard de tous les autres, vous en ferez faire le descompte du jour qu'a deu commencer la solde d'un chacun, en suivant le différent pied de leurs engagements. Vous en arresterez ensuite le montant, et vous me l'envoyerez pour pouvoir en faire le fonds, sur lequel sera prise la despense des habits et hardes qu'il faudra leur envoyer et la subsistance de ceux qu'ils devront faire nourrir sur leur solde, et c'est ce qu'il faudra que vous m'expliquiez par cet estat.

Je vous envoie aussy un mémoire, que ledit sieur d'Iberville m'a remis, de ce qu'il a fait payer aux flibustiers qu'il a pris à Saint-Domingue, pour vous en servir et faire le des-compte. A l'esgard des munitions nécessaires pour le fort et pour les présens à faire aux Sauvages, vous trouverez cy-joint l'estat, que ledit sieur d'Iberville m'en a envoyé, que vous rectifierez avec luy.

Je vous envoie encore un autre estat de ce que ledit sieur d'Iberville a laissé dans la baye de Biloxi, certifié par l'officier qui y commande ; vous le remettrez au magasin général pour y avoir recours en cas de besoin.

Je vous feray remettre aussi quelques fonds d'avance pour les Canadiens qui doivent s'embarquer sur ces frégates : envoyez-m'en le rôle et marquez-y ce que chacun d'eux gagne par mois.

Munitions de guerre pour le fort de Biloxi, qui seront tirées des magasins de la marine à Rochefort.

Deux pièces de canon de fer, du calibre de 12 livres.

Six de 8.

Trois cents boulets de 12.

Douze cents boulets de 8.

Quatre cents paquets de mitraille de 12 et de 8.

Cinq cents boulets de 6 livres.

Sept milliers de poudre à mousquet.

Dix-huit....

XVI

LE ROI NOMME D'IBERVILLE

CHEVALIER DE SAINT-LOUIS, AINSI QUE SURGÈRES.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

A Versailles, le 26 aoust 1699.

Je suis bien aise de vous donner avis que le Roy vous a fait chevalier de Saint-Louis, aussy bien que M. le chevalier de Surgères, qui a fait avec vous le voyage du Mississipy. Vous devez estre persuadé qu'en continuant de bien servir je vous procureray avec plaisir de nouvelles graces de Sa Majesté.

Je donne ordre à M. du Guay de faire préparer sans perte de temps les vivres nécessaires pour la garnison que vous avez laissée au fort de la baye de Biloxi, qu'il faudra augmenter jusqu'à cent hommes, suivant qu'il vous sera plus amplement expliqué par vostre instruction. Je crois qu'il sera nécessaire que vous laissiez à ces cent hommes pour un an de vivres, en cas que le pays n'en puisse pas produire pour une partie de leur subsistance. C'est sur quoy vous réglerez l'achapt de ces vivres avec ledit sieur du Guay. Il faut aussi porter quelques hardes à ceux qui sont restés dans le pays, et c'est encore ce que vous examinerez et que vous réglerez avec ledit sieur du Guay.

A l'esgard des munitions que vous demandez pour le fort et pour faire des présens aux Sauvages, j'escris audit sieur du Guay de les achepter, suivant vostre avis, mais je vous

prie de n'en prendre que le moins que vous pourrez, afin d'en diminuer les despenses et de donner de si bons ordres sur les lieux, qu'il ne s'en fasse aucune dissipation.

XVII

D'IBERVILLE AUTORISÉ A RECEVOIR

SUR SON BORD LE SUEUR, QUI PASSE AUX SIOUX.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 26 aoust 1699.

Le sieur Lesueur, du Canada, ayant engagé quelques particuliers de Paris à s'intéresser avec luy dans la recherche de quelques mines, qu'il prétend avoir trouvées dans le pays des Sioux, Sa Majesté luy permit, il y a deux ans, d'y aller et d'y mener quelques Canadiens; mais, Sa Majesté ayant jugé à propos de révoquer cette permission, ledit sieur Lesueur a demandé à y aller par l'emboucheure de la rivière du Mississipy, en la remontant jusqu'au pays des Sioux. Sa Majesté a bien voulu le luy accorder, et son intention est que vous le fassiez recevoir sur les vaisseaux que vous commandez, avec les hommes nécessaires pour l'équipage de deux canots, quelques ouvriers et quelques munitions, qui luy seront nécessaires, et en cas qu'il n'ayt pas assez d'hommes avec luy pour les deux canots, elle désire que vous lui permettiez d'en prendre de gré à gré le nombre qu'il luy faudra parmy les Canadiens que vous devez mener avec vous, ou ceux qui pourront s'estre rendus au fort que vous avez fait bastir.

XVIII

Le Ministre de la Marine au sieur du Guay.

A Versailles, le 26 août 1699.

Le Roy a permis au sieur Lesueur, du Canada, de s'embarquer avec huit ou dix hommes sur les vaisseaux qui vont au Mississipi. J'ecris au sieur d'Iberville de les y recevoir avec les choses qui luy sont nécessaires pour monter au pays des Sioux. Il payera la solde et la subsistance de ces hommes, et il faut que vous l'en fassiez convenir avec le commis du munitionnaire.

XIX

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS

SUR LE MISSISSIPI.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

La Rochelle, ce 30 août 1699.

Monseigneur,

J'ay receu la carte que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer de la rivière du Saint-Esprit; je ne sçay qu'en penser et de la descouverte des Anglois et François refugiés. J'ay bien connoissance qu'il est party de New-York des gens pour cela, il y a sept années, au nombre de douze hommes,

et des Maheingans, qui sont des Sauvages que nous nommons Loups, pour remonter la rivière des Andaste, qui est dans la province de Pensylvanie, jusqu'à la rivière Ohio, que l'on prétend qui se joint à la rivière Ouabache et tombe ensemble dans le Mississipi. C'est le sentiment de tous les François que nous avons, qui ont voyagé en ces quartiers, auxquels je n'adjouste nulle croyance, n'ayant jamais approché de la rivière Ohio pour la connoître, que les Sauvages disent estre fort belle, où sont souvent les Sonnontouans en chasse.

Il n'est point venu à ma connoissance qu'il tombe dans le Mississipi de rivière considérable, venant de l'est, que la rivière des Chicachas, qui est peu de chose, et je suis bien certain que le nommé Sailly n'a pas descendu sur le Mississipi.

Si ce que l'on me marque de son voyage et de la sortie de cette rivière du Saint-Esprit dans le golfe du Mexique est vray, et que l'emboucheure est à environ huitante à cent lieues à l'est de la baye du Saint-Esprit, elle devrait tomber dans la rivière des Apalaches, et ce seroit celle, apparemment, par où Fernan Soto monta dans les terres pour la conquête de la Floride, suivant les mémoires qui en ont paru, qui me paroissent fabuleux.

Les Espagnols estant habitués dans la baye des Apalaches, selon les apparences, dans la meilleure rivière qui y tombe, qu'ils y occupent depuis nombre d'années, ne laisseront pas prendre possession de cela à d'autres, le fond de cette baye des Apalaches n'ayant pas plus de dix lieues de large est et ouest.

Je ne vois pas que cette rivière découverte par le nommé Sailly puisse estre autre que celle de la Mobile ou celle

d'Apalachicoli, qui est à environ soixante-cinq lieues à l'est du Mississipi et à vingt-cinq ou trente lieues à l'ouest des Apalaches, sur laquelle j'ay l'honneur de vous escrire et vous marquer que des Espagnols de la Havane l'avoient habitée depuis treize années. Il se pourroit qu'il n'y auroit pas cela et qu'ils ne l'auroient occupée que sur l'advis qu'ils auroient eu que les Anglois l'auroient descendue et decouverte par les terres, comme nous avons fait du Mississipi, de crainte qu'ils ne la vinssent occuper par mer, comme ils ont voulu faire du Mississipi, ayant sceu que nous le devons faire. On m'a assuré que cette rivière d'Apalachicoli estoit grande. Il est à croire que les Espagnols s'y opposeront.

Je ne vois pas que ce puisse estre celle qui tombe dans la baye de Pensacola, dont les Espagnols occupent l'entrée.

La rivière de la Mobile est bien assez grande pour cela et vient du nord-nord-est. Je n'ay pas remarqué que l'entrée eust aucun rapport avec celle du Saint-Esprit de dessus la carte que j'ay; elle est si près du fort de Maurepas que je serois en estat de les chasser de là, et j'en aurois eu quelque connoissance pendant mon séjour là. Mon sentiment sur cette rivière est que c'est celle d'Apalachicoli. Il ne seroit pas à souhaiter que les Anglois l'occupassent, car cela feroit un tort considérable à l'establisement que l'on a dessein de faire à cette coste. Je crois bien que les Espagnols s'y opposeront; mais ce sont des gens si peu capables de cela, que je crois qu'ils auront besoin d'aide, ce que je pourrois faire, sans que cela parust prémédité, en passant par-là, ce qui ne me detourne pas de mon chemin. On pourroit leur offrir nos services pour les chasser d'une place qui ne leur appartient pas, en aidant les Espagnols à s'y maintenir, ce qui ne pourra

estre désavantageux à nostre établissement d'avoir les Espagnols là.

Depuis mon arrivée, j'ay escrit à Londres pour sçavoir des nouvelles des navires partis l'année dernière de Londres pour aller establir cette rivière, qu'ils disent estre Mississipi.

On me mande que l'on attend de jour en jour le retour de deux navires partis l'année dernière pour cela, qui ont deu relascher à la Caroline, d'où ils sont repartis pour continuer leur voyage. L'un est commandé par un capitaine nommé Bank, que j'ay pris deux fois à la baye d'Hudson, qui est un estourdy peu capable; l'autre, sur lequel roule l'entreprise, s'appelle Leu, qui est François. Un nommé Lamale est à Londres, prest à partir, à la première nouvelle de leur arrivée, avec deux bastiments, et disent mesme que sans nouvelle ils partiront au mois d'octobre, ce que je ne crois pas. Ils ne parlent à Londres que du Mississipi; que si je me mets d'un bord, ils se mettront de l'autre. Je vois bien qu'ils ne disent cela que pour cacher leur dessein d'habiter la rivière qu'ils nomment du Saint-Esprit.

Si vous avez dessein, Monseigneur, de me faire passer au cap Saint-Antoine à la rivière d'Apalachicoli, pour voir ce qui se passe, et si ce n'est pas là où les Anglois habitent, je pourrois détacher du cap Saint-Antoine la *Gironde* pour aller droit au fort de Maurepas, et moy faire la route d'Apalachicoli, et de là au fort. Si vous aviez dessein que j'aidasse les Espagnols en quelque chose, il seroit absolument nécessaire que j'eusse une petite frégate de huit ou dix canons, avec quarante hommes. Il y en a une à La Rochelle très bonne et neuve, qui ne coustera pas plus de 6 à 7,000 livres, et très propre pour cela

Je vous demande, s'il vous plaist, dans mes instructions, un article sur ce que je feray, en cas que je trouve ces François refugiés?

M. du Guay fait travailler à l'achat des choses dont j'ay besoin; je n'ay pas sorti la *Renommée* de la rivière, quoy-qu'elle soit preste à partir, n'ayant encore pas d'officiers nommés. Elle sera en estat de sortir en tout temps de la rivière, ne tirant que quatorze pieds d'eau.

Il sera nécessaire d'armer les Canadiens que j'emmenèe chacun d'un bon fusil. M. du Guay ne le fera pas sans un ordre. Si ceux qui ont fait cette carte de la rivière du Saint-Esprit avoient mis les noms de quelque nation sauvage, je verrois au juste où elle est; si on pouvoit savoir cela, ce seroit avantageux.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

¹ Si je trouvois à la rivière d'Apalachycoly les Anglois, ou Franses refugiés, et que vous ne jugiés pas à propos que je les chasse seulle de là où ils seront, et suposé qu'il soit à d'austre rivière, ne pourroige pas envoyer aufrir mes servisse pour sela aux Espagnolle d'Apalache ou les plus près deux, pour les engager à les chasser, en leur aidant?

Le tout suposé que sela ne manpesche pas la découverte du dedans des terre et des mines Espagnolle, car il me paret que s'est une des prensipalle chose à connoistre de ses païs,

1. On a reproduit dans ce postscriptum la manière d'écrire de d'Iberville.

quoyqu'il soit de la dernière conséquence de ne pas lesser établir d'autre nations que les Espagnolle à l'est de nous, parcequ'il seroient ennestat de nous attendre pour le retour à laterage *de la sonde des tortue sèche*, qui est une chose à connoistre pour la ceureté du retour de sete navigation pour Baama ou à la rivière de Carlos.

De les lesser s'établir à l'ouest de nous, sela nous genneroit dans le commerce que nous pourrons faire avec les Espagnolle du Mexique et nous austroit la facilité du commerce des mines, de manière que mon santimant est qu'il ne faust pas apsolutement les lesser établir à sète causte et les en chasser, sou quelque prétexte de querelle entre eux et moy, et sy la rivière qu'il aucupe est la meilleure, l'aucuper, sannetant rendu le mestre, se que je pourois faire faire par mes Canadiens, comme des jeans sans aveu et qui coure les bois.

Un mot d'avis sur cela me suffirat, sans que cela paresse dans mes ordre.

Je seres bien aise d'avoir un mortié et 150 bombe et se qui y convien. Il nancouste point d'homme. Je trouveré bien le moyen de leurs faire avoir sela, sans qu'il parut que je leurs use donné et qu'il me l'orest anlevez.

D'IBERVILLE.

XX

REMONVILLE AUTORISÉ A ACCOMPAGNER
D'IBERVILLE.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Fontainebleau, le 15 septembre 1699.

Le sieur de Rémonville, qui est connu de vous, estant bien aise de vous accompagner dans le voyage que vous allez faire au Mississipy, il est nécessaire que vous le receviez sur vostre vaisseau avec un valet. Il s'accommodera avec vous pour sa subsistance. Comme c'est un homme qui m'est recommandé et que je considère, vous me ferez plaisir de le traiter le plus favorablement que vous pourrez.

XXI

PASSAGE ACCORDÉ A UN MISSIONNAIRE

ENVOYÉ AUX AKANSAS

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Fontainebleau, le 15 septembre 1699.

Le Supérieur des Missions Estrangères, ayant demandé passage, sur les vaisseaux que vous commandez, pour un missionnaire qu'il envoie aux Akansas, espérant qu'il joindra plus aisément par le Mississipy que par Québec ceux qui

sont desjà parmy cette nation, le Roy a bien voulu le luy accorder, et il faut que vous le receviez sur vostre frégate et que vous luy donniez vostre table, dont vous serez payé comme d'un officier surnuméraire.

XXII

Mémoire pour servir d'instruction au sieur d'Iberville, capitaine de frégate légère, commandant la Renommée.

Fontainebleau, 22 septembre 1699.

La découverte que le sieur d'Iberville a faite de l'emboucheure de la rivière du Mississipi et la confiance que Sa Majesté prend en luy, l'ont engagée à le choisir encore pour commander les vaisseaux qu'elle veut renvoyer en ce pays pour perfectionner et s'asseurer la possession de l'establissement qu'il y a fait. Sa Majesté a approuvé le choix qu'il a fait des officiers qu'il a nommés pour commander dans le fort qu'il a basti, et il trouvera cy-joints des ordres pour leur en confirmer le commandement, en attendant qu'elle connoisse plus particulièrement ce qu'il y aura à faire pour ce pays. Elle a aussy réglé leurs appointemens, de manière qu'ils auront sujet d'estre contens.

Il a esté informé des ordres, qui ont esté donnez au sieur du Guay, de faire embarquer sur la frégate qu'il commande, et sur la fluste qui la doit suivre, les munitions nécessaires pour ce fort et pour une année de vivres à sa garnison, avec des hardes et des habits pour ceux qui la composent.

Sa Majesté a estimé nécessaire de charger un escrivain principal de marine de ces munitions, vivres et hardes, et de le laisser en ce fort pour en faire la distribution. Elle a choisy, pour cet effet, le sieur de Raucourt, auquel elle désire qu'il donne tous les secours et la protection dont il aura besoin pour pouvoir faire ses fonctions.

Sa Majesté a aussy donné les ordres pour faire embarquer sur ces bastimens les Canadiens qui ont ci-devant servi avec luy dans la baye d'Hudson et qui sont actuellement à la Rochelle, estant persuadée qu'il pourra les employer utilement pour son service.

Elle ne doute pas que le tout ne soit embarqué, quand il recevra ce mémoire. Ainsy elle désire qu'il mette aussitost à la voile.

En cas qu'on n'ayt pu luy donner à Rochefort tout le vin nécessaire pour sa campagne, à cause de la mauvaise qualité de celui de cette année, et qu'on ayt jugé à propos de luy en faire prendre à Madère ou dans quelqu'une des isles Açores, Sa Majesté trouve bon qu'il y aille, mais elle luy recommande, en ce cas, de ne s'y pas arrester et de n'y faire de séjour qu'autant qu'il faudra pour prendre le vin dont il aura besoin.

Il se rendra ensuite à la rade de Biloxy, sans toucher à la coste de Saint-Domingue ny ailleurs, à moins d'y estre forcé par les vents ou d'autres besoins imprévus.

Aussytost qu'il sera arrivé devant ce fort, il mettra pied à terre pour se faire rendre compte, par le sieur de Sauvolle qui y commande, de tout ce qui se sera passé en ce pays depuis qu'il en est party, et en cas que sur les connoissances que ledit sieur de Sauvolle aura prises des environs, il juge à propos de transporter ce fort dans un endroit plus conve-

nable, il y mènera ses vaisseaux, après avoir embarqué tout ce qui restera dans ce fort et l'avoir entièrement détruit.

Sa Majesté ne luy prescrit rien sur la manière de construire ce nouveau fort, ny sur les augmentations à faire à celui de la baye de Biloxy, s'il juge à propos de le conserver, s'en remettant entièrement à luy.

L'intention de Sa Majesté est d'avoir une connoissance parfaite de ce pays, d'estre informée des plantations qu'on y peut faire, des marchandises qu'on en peut tirer et de celles du royaume qui y peuvent estre consommées. Comme ledit sieur de Sauvolle aura sans doute exécuté les ordres qu'il luy a donnés de s'en instruire, et qu'il pourra rester en ce pays assez de temps pour vérifier les connoissances qu'il en aura prises, Sa Majesté espère qu'à son retour il la mettra en estat de décider avec certitude sur les partis qu'il y aura à prendre pour retirer de cet établissement toute l'utilité qu'on en peut attendre. Un des grands objets qu'on a cy-devant donnés à Sa Majesté, lorsqu'on l'a engagée à faire découvrir l'emboucheure du Mississipi, a esté de tirer de la laine des bœufs de ce pays. Il faut qu'il fasse en sorte d'en apporter plusieurs peaux pour en faire des espreuves et s'asseurer des différents employs qu'on en peut faire, et, comme il faudroit domestiquer ces animaux pour pouvoir en tirer la laine, il est nécessaire qu'il fasse en sorte d'en avoir des petits, qu'il amènera auprès du fort, où il fera faire un parc pour les enfermer. Il seroit mesme à désirer qu'il en pust apporter quelques-uns en France, en observant qu'il y ait des masles et des femelles, mais plus de ces dernières que des autres. Quoy que les perles qui luy ont esté données par un Sauvage ne paroissent pas d'une belle eau, ny d'une belle figure, il ne

faut pas laisser d'en rechercher avec soin. Il s'en pourra trouver d'autres, et Sa Majesté désire qu'il en apporte le plus qu'il pourra. Il faut aussy qu'il s'assure des endroits où la pesche s'en peut faire, qu'il en fasse pescher en sa présence, et qu'il fasse des mémoires les plus exacts qu'il pourra sur ce qu'il y aura à observer dans cette pesche.

On a assuré Sa Majesté que ce pays estoit couvert de très beaux meuriers, et, comme c'est la nourriture ordinaire des vers à soye, elle désire qu'il examine si on pourroit en faire des establissemens; en ce cas, si on pourroit y appliquer les femmes et les enfants des Sauvages et ce qu'il y auroit à faire pour cela. Il examinera avec soin la nature des bois de ce pays, pour sçavoir l'usage qu'on en peut faire, soit en meubles, soit en construction de bastimens de terre et de mer.

Enfin, Sa Majesté désire qu'il examine avec soin tout ce que ce pays produit, et qu'il apporte avec luy les plus grandes quantités qu'il pourra de ses productions, afin de voir en France l'usage qu'on en peut faire, et qu'on puisse prendre des mesures pour en tirer autant qu'on en pourra consommer.

Mais la grande affaire est la descouverte des mines. Celles que les Espagnols ont sur la mesme latitude, et dans des terres de la mesme qualité, nous peuvent faire croire qu'il y en a aux environs du Mississipy.

En cas qu'il en trouve, comme il y a lieu de l'espérer, il en prendra de la matière, pour l'exporter en France, en la plus grande quantité qu'il pourra, afin d'en faire plusieurs essays. Il prendra possession de ces mines au nom de Sa Majesté. Il en dressera des actes aussy authentiques qu'il pourra. Il les fera mesme autoriser par les Sauvages dans les terres

desquels il les trouvera, et il examinera sur les lieux ce qu'il y auroit à faire pour employer ces Sauvages à les fouiller, et ce qu'il faudroit leur donner en payement de leur travail pour les y engager. Il s'appliquera aussy fortement à prendre des connoissances exactes de la coste voisine du Mississipi, qu'il descouvrira, est et ouest, le plus loin qu'il pourra, en observant cependant de ne point aller jusqu'aux endroits où les Espagnols sont établis, pour esviter de leur donner de la jalousie. Il rectifiera les cartes qui en ont esté faites, fera en mesme temps des observations sur les dangers de cette coste pour les esviter et sur ce qu'il y aura à observer pour y naviguer seurement. Il a esté informé que Sa Majesté a permis au sieur Lesueur de s'embarquer avec luy pour remonter le Mississipi jusqu'au pays des Sioux, où il y a un établissement. Sa Majesté luy a aussy fait escrire de luy permettre de prendre le nombre de huit ou dix Canadiens de ceux qu'il mène avec luy ; mais, en cas qu'il en soit venu d'autres du Canada, il peut luy permettre d'en engager un plus grand nombre de gré à gré, et sans y obliger personne.

Il donnera au sieur Lesueur les ordres qu'il jugera à propos pour faire des observations le long de la rivière, et luy donnera ordre de les envoyer au secrétaire d'Etat ayant le département de la marine par les premières occasions qu'il aura.

Après avoir pris toutes les connoissances de ce pays, ainsy qu'il luy est expliqué cy dessus, à quoy Sa Majesté veut bien luy permettre d'adjouster ce qu'il jugera à propos, il choisira cent bons hommes parmy les Canadiens, flibustiers, matelots et soldats qui seront sous son commandement, tant de ceux qui sont sous son commandement dans ce pays là,

que de ceux qui seront sur ses vaisseaux pour rester en ce fort jusqu'à l'année prochaine, sous le commandement des officiers qu'il a proposés et dont Sa Majesté a confirmé le choix, et leur laissera les vivres que le sieur Duguay a fait embarquer sur les vaisseaux, que Sa Majesté compte devoir estre suffisans pour tout le cours de l'année 1700 et mesme pour une partie de 1701, à cause des légumes et de la viande fraische que le pays leur fournira, et de ceux que le sieur Ducasse y a envoyés de Saint-Domingue.

Il fera reconnoistre par les officiers et la garnison du fort le sieur de Raucourt, escrivain principal de la Marine, qui fera les fonctions de commissaire, et expliquera au sieur de Sauvole que l'intention de Sa Majesté est qu'il luy donne toute la protection et le secours dont il aura besoin pour faire ses fonctions, et qu'il le fasse entrer dans les conseils, où Sa Majesté veut qu'il occupe la seconde place.

Il establira pareillement pour aumosnier dans ce fort le Jésuite qui aura servy en la mesme qualité sur la frégate la *Renommée*, et ramènera en France l'aumosnier qu'il y a laissé.

Et après avoir executé tout le contenu en la présente instruction, Sa Majesté désire qu'il revienne en France avec toute la diligence qu'il pourra.

Elle ne croit pas que les Espagnols veuillent rien tenter contre cet établissement et ne luy paroît pas qu'ils ayent sujet de s'en plaindre; cependant elle est bien aise de luy dire qu'elle veut qu'il esvite avec soin d'avoir aucune affaire avec eux, et pour ne leur donner aucun sujet de plainte, elle ne veut pas mesme qu'il se poste à Pensacola, s'ils s'en estoient retirez.

Mais, en cas que les Espagnols aient, depuis le départ du sieur d'Iberville, attaqué le fort de Biloxi et mesme qu'ils l'ayent pris, Sa Majesté veut qu'il fasse en sorte de rassembler les François, qui pourront estre parmy eux ou dispersez sur la coste pour les remettre dans le fort, qu'il fera de nouveau. — Elle luy défend d'user d'aucune voye de fait contre eux, se réservant à s'en faire raison comme elle jugera à propos. — Cependant, si ces Espagnols l'attaquoient, elle trouve bon qu'il repousse la force par la force, et qu'il fasse tout ce que les loix d'une bonne et juste défense peuvent permettre.

Comme il est du service de Sa Majesté d'esviter avec soin tout ce qui pourroit apporter quelque obstacle à l'exécution des ordres dont le sieur d'Iberville est chargé, Sa Majesté ne veut pas qu'il demande le salut à aucun vaisseau de quelque nation qu'il soit. Elle ne veut pas non plus qu'il les salue. Cependant, s'il trouvoit quelque escadre d'Espagne ou d'Angleterre où il y eust des pavillons d'officiers généraux, Sa Majesté trouve bon qu'il la salue.

VIII

SECOND VOYAGE ET LETTRES
DE D'IBERVILLE.

(1699-1700.)

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS

A LA CÔTE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

*Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue, au Ministre
de la Marine.*

Léogane, 29 octobre 1699.

J'ay esté informé que les Anglois avoient envoyé cinq à six cents hommes d'Angleterre pour former une colonie dans la baye de Spiritu-Santo à la coste de la Nouvelle-Espagne, et qu'on y avoit aussy envoyé nombre de familles de la Nouvelle-Angleterre. Je ne trouve pas de convenance dans cet établissement, quoyque je croye parfaitement connoistre le fondement de s'approcher du Mexique; ils pouvoient trouver des terres bien plus proches. C'est sans doute le port qui les a obligés de profiter de ce lieu. Les Espagnols conserveront l'établissement de Pensacole de Galve; il servira d'obstacle aux desseins des Anglois. Ils envoient du monde par toutes les colonies. Il est apparent que cette nation songe à y faire des conquestes et à profiter des désordres de la monarchie d'Espagne, *s'il en arrive.*

NAVIGATION DE D'IBERVILLE

JUSQU'AU CAP FRANÇAIS.

PROJETS DES ANGLAIS ET DES ESPAGNOLS.

*D'Iberville au Ministre de la Marine.*Du Cap, à bord de la *Renommée*, 19 décembre 1699.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte de mon voyage par le vaisseau du Roy l'*Opiniastre*. Nous mîmes à la voile des rades de La Rochelle le 17 septembre, à huit heures et demie du matin. Ayant attendu jusqu'à ce temps le sieur de Raucourt, ne le voyant point paroistre, nous ne crusmes pas devoir perdre le beau temps plus longtems; nous nous sommes rendus au cap François. Le 11 décembre, à cinq heures du soir, nous sommes entrés pour y faire de l'eau et du bois et y prendre des rafraischissemens. La quantité des malades des fièvres que nous avons embarqués à Rochefort nous les a consommés. Aucun de ceux que nous avons embarqués malades n'a guéri à la mer; nous les avons mis, en arrivant, à l'hospital d'icy, où plusieurs se restablissent. J'ay quatre de mes matelots, que je seray obligé de laisser icy pour les renvoyer par les premiers vaisseaux du département de Rochefort. Ils me sont à charge et tousjours malades, me consommant tous mes remèdes. On ne peut avoir de plus mauvais équipage que celui que nous avons. Ce sont la pluspart des

hommes malsains, que le moindre travail rend malades. Me trouvant icy, j'ai cru, Monseigneur, que vous trouveriez bon que je prisse six vaches pleines et un taureau affranchi, accoustumé dans les habitations. Nous emportons de ce qui se cultive icy, afin d'essayer si cela viendra au Mississipi. M. de Galiffet me dit que M. Ducasse luy a mandé que les Espagnols de ce pays armoient pour nous chasser de la Floride. Si cela est, je crois qu'ils commenceront par les Anglois, qui se sont establis dans la baye de Carlos, dont on a nouvelle icy, qui est entre le cap de la Floride et les Apalaches. C'est cette rivière que les Anglois nomment du Saint-Esprit. Je suis bien assuré qu'ils ne se seront pas establis là sans avoir eu quelque différend avec ceux de la Havane, qui ont dans l'entrée de cette rivière des métairies où ils élèvent des troupeaux de bestiaux très nombreux. Les Espagnols ont, à trente lieues au nord-nord-ouest, l'establissement d'Apalache, et à la sortie du debouquement de Bahama le chasteau de Saint-Augustin, sur la rivière du mesme nom, qui est par 30 degrez de latitude nord, environ à quatre lieues à l'est des Apalaches. Ce chasteau est un lieu où ils ont ordinairement une garnison, où il y a peu d'habitans ; c'estoient leurs limites du costé du cap de la Floride. Nous partirons d'icy le 21^e au matin pour le fort de la baye des Biloxi, où j'espère me rendre le 10 janvier. Je ne perdray aucun moment pour y exécuter ce que vous m'ordonnez et sçavoir le dessein des Espagnols sur cet establissement et sur celuy des Anglois refugiés, qu'ils ont à la baye de Carlos. Cela pourra me servir de prétexte pour envoyer les traversiers dans les establissements espagnols, sondant leurs coste et havres, en leur offrant mes services, de manière que j'espère que vous

serez content de ma conduite. Il m'est mort dans la traversée trois Canadiens des fièvres, et deux que je suis obligé de laisser à l'hospital d'icy, qui sont très malades et hors d'estat d'en tirer du service.

Voilà un estat de ce que j'ay pris icy pour la colonie, que j'ay payé sur les fonds des gages que j'ay pour la garnison, dont je leur feray bon en les payant. Je pars de ce havre sans aucun malade, Dieu mercy.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

III

NOUVELLES DE L'ENTREPRISE

DEPUIS LE 22 DÉCEMBRE JUSQU'AU 26 FÉVRIER.

TENTATIVES D'ÉTABLISSEMENT DU CAPITAINE BANK.

ÉTAT DES ESPAGNOLS A PENSACOLA.

POSTE SUR LE MISSISSIPI.

LESUEUR VA REMONTER LE FLEUVE AVEC DES FELOUQUES.

Lettre de d'Iberville au Ministre de la Marine.

Des Bayogoulas, le 26^e février 1700.

Monseigneur,

J'ay eu l'honneur de vous rendre compte de mon voyage de La Rochelle au cap François par le vaisseau l'*Opiniastre*

et un navire marchand de La Rochelle, le 17^e et le 22^e décembre, que j'appareillay au matin pour suivre la route de la rade de la baye de Biloxi, où nous sommes arrivés le 8^e, et avons affourché nos vaisseaux par vingt pieds d'eau.

Le 9^e au matin, le sieur de Sauvolle vint à bord, qui me dit qu'une corvette angloise de douze canons, commandée par le capitaine Bank, estoit entrée dans la rivière du Mississipi devers la fin de septembre, où mon frère de Bienville, avec cinq hommes dans deux canots d'escorce, estant pour en sonder les entrées, avoit trouvé ce bastiment à vingt-cinq lieues dedans, auquel il avoit déclaré de se retirer, à faute de quoy il l'y contraindroit. Ce capitaine n'hésita pas et prit la route de la mer. Ils sceurent de luy qu'il estoit party de Londres en 1698, au mois d'octobre, trois navires pour venir establir le Mississipi, qu'il avoit relasché à la Caroline, d'où il estoit reparty deux bastimens, un de vingt-quatre canons et l'autre de douze.

Ayant esté au fond du golfe chercher le Mississipi où les relations le plaçoient, à près de cent lieues plus à ouest, ils n'avoient trouvé aucun port que dans une baye à quatre-vingts lieues à l'ouest d'icy, entre des isles, où il avoit trouvé de l'eau pour de grands bastimens, mais point de rivières, qu'une coste de sable assez boisée, près d'où il y avoit un établissement espagnol sur le bord d'une petite rivière. De là ils ont suivi la coste, venant à l'est sans trouver aucun port jusqu'au Mississipi, dans lequel le petit bastiment avoit entré, le grand ayant retourné du costé du Panuco, et s'estoient donné un rendez-vous à la rivière des Indios ou cap Blanc.

Le capitaine Bank s'informa beaucoup, si on n'avoit point de connoissance de plusieurs Anglois qui devoient estre dans

la hauteur des terres, venus de la Caroline, avec lesquels il se vouloit aboucher.

Il menaça mon frère qu'il reviendrait avec des bastimens propres à entrer dans la rivière, où il n'avoit trouvé que dix à onze pieds d'eau, pour y faire un établissement sur un des bords, qu'il dit que *les Anglois avoient descouvert et pris possession il y avoit plus de cinquante années*. Je ne crois pas que cette menace aboutisse à grand'chose.

Plusieurs Anglois de la Caroline sont aux Chicachas, où ils font commerce de peaux de chevreuil et d'esclaves sauvages. Ils y viennent de la Caroline en remontant une rivière, le bout de laquelle aboutit à de hautes montagnes par-dessus lesquelles ils font portage, et de là ils transportent avec des chevaux leurs denrées aux Chicachas. C'est ce qu'un prestre missionnaire, venu de Canada à une nation sauvage nommée les Tonicas, qui sont sur les bords d'une rivière qui tombe dans le Mississipi, à vingt lieues au-dessus des Taensas, a rapporté, y ayant esté avec un de ces Anglois, qui estoit venu aux Tonicas pour voir s'il n'y auroit point de Canadiens qui auroient des castors à luy vendre. Ces Anglois sollicitèrent les Chicachas à tuer ce missionnaire, ce qu'on a sçeu depuis par d'autres Sauvages de nos alliés. Je vais prendre des mesures pour faire prendre ces Anglois, en les attirant hors de chez les Chicachas, sous prétexte de commerce. Je n'oserois pas le faire chez les Chicachas, qui sont de nos amis, de crainte de les choquer. Mon frère, avec quatre hommes, fut au mois de juin à Pensacola, où sont les Espagnols. Il y avoit dans le havre un navire de cent cinquante tonneaux; il ne remarqua pas qu'ils eussent avancé leurs travaux plus que quand j'y passay. Il ne leur parla pas.

M. de Sauvole aura l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte de tout ce qui s'est passé au fort, où il n'y a rien eu d'extraordinaire. Il y est mort quatre hommes. J'ay passé le mois de janvier dans des allées et venues en différens lieux, pour sonder et voir des endroits propres à établir un havre, sans en avoir pu trouver de bon et commode. MM. d'Avion et de Montigny, prestres missionnaires de Québec, qui se sont placés aux Taensas, estant venus au fort l'esté dernier avec douze hommes canadiens, qui s'estoient joints à eux aux Acansas, où s'en estant retournés, les Sauvages Oumas et Bayogoulas rapportèrent que les Natchez avoient tué M. de Montigny et un de ses gens, qui avoient esté dans leur village. Cette nouvelle me fit beaucoup de peine de nous voir en guerre en ce pays et de voir les Oumas et les Bayogoulas, qui se l'estoient déclarée. Cela m'ostoit la liberté d'envoyer du monde en seureté dans le haut de la rivière et nous bouchoit la communication des Illinois à la mer. Ce que voyant, j'ay cru qu'il estoit nécessaire de se raccommoder avec les Natchez et faire faire la paix entre les Bayogoulas et Oumas, pour pouvoir aller plus facilement et seurement descouvrir le dedans des terres, pour connoistre les avantages du commerce que l'on peut faire en ce pays.

J'ay cru, Monseigneur, qu'il estoit à propos de prendre possession du Mississipi par un petit établissement, de crainte que les Anglois n'y en vinssent faire un, sçachant que nous n'y en avons pas, et que ce ne leur fust un prétexte pour s'y maintenir. Pour cela, je suis party le premier de février dans le grand traversier et deux felouques avec soixante hommes et tout ce qu'il me falloit pour mon voyage des terres. Le troisisme fevrier, à neuf heures du matin, j'entray

dans la rivière d'un gros vent de sud-est, par la branche de l'est, où je n'ay trouvé que onze pieds d'eau et l'entrée très difficile, le chenal n'ayant de large qu'environ vingt pas; dans les deux autres passes, il n'y a que sept et huit pieds d'eau. Sur la minuit, je joignis mon frère de Bienville et six hommes, qui estoient à dix-huit lieues avant dans la rivière, à un endroit le plus près de la mer qui ne noye point, qu'un Bayogoula, qu'il estoit allé quérir au village, luy estoit venu montrer sur la droite en montant, où il se trouve six à sept lieues de pays, qu'il nous assure ne noyer pas aux grandes eaux. Il y a sur le bord une lisière de bois de cinquante pas de chesnes, fresnes, ormes, plaines (*sic*), peupliers, et les derrières sont des prairies de quinze lieues de profondeur, parmi lesquelles on trouve des bouquets de bois. J'y ay fait travailler à abattre les bois et équarrir pour y faire une maison carrée de vingt-huit pieds sur chaque face, à deux estages et à machicoulis, avec quatre pièces de canon de quatre livres de balles et deux de dix-huit livres, avec un fossé de douze pieds de large; j'y laisseray mon frère de Bienville, pour y commander, avec quinze hommes.

Le 10^e, j'ay envoyé mes felouques, chargées de vivres, monter la rivière devant jusqu'aux Bayogoulas. Il fait cet hiver très mauvais, souvent de gros coups de vent de sud, avec de grosses pluies qui me retardent beaucoup mon travail.

Le 16^e, M. de Tonty est arrivé icy dans un canot et deux hommes à luy et dix-neuf autres Canadiens dans cinq canots qui se sont joints à luy; les uns sont habitans aux Tamaroas, mariés, et aux Illinois. Ils ont apporté quelques castors, qu'ils ont laissés aux Bayogoulas. Ils avoient compté de trouver

icy des marchandises et de se défaire de leurs castors, dont ils sont fort embarrassés. J'ai sceu de M. de Tonty qu'il n'estoit pas vray que les Natchez eussent tué M. de Montigny, et qu'ils estoient de nos amis, aussi bien que les autres nations.

Me trouvant prest à partir pour monter dans la rivière de la Sablonnière, j'ay engagé M. de Tonty à le faire avec moy, ce qu'il a fait avec plaisir, voyant que c'estoit le service du Roy. J'ay déterminé les autres Canadiens à le faire aussi, en les payant, comme les autres Canadiens, pour le temps que je m'en serviray, en poudre et autres marchandises, que j'ay icy pour des présens, dont je me serviray pour les satisfaire; j'espère, Monseigneur, que vous le trouverez bon. J'avois besoin de ce secours, n'ayant que trente Canadiens, que je puisse mener avec moy de ceux que j'ay icy, en ayant laissé au fort vingt de malades et les autres à l'establisement que j'ai fait faire sur cette rivière.

M. de Tonty me sera d'un grand secours, sachant parler illinois, et de ces Canadiens parlant des langues de ces nations, ce qui me donnera des interprètes.

M. de Tonty *désavoue fort d'avoir jamais fait de relation de ces pays là*, et dit que c'est un aventurier de Paris qui l'a fait sur de faux mémoires, le tout pour gagner de l'argent.

Ce renfort de bons hommes fera que je pousseray bien plus avant que je n'aurois fait et que je seray du moins dans ce voyage deux à trois mois, afin de bien connoistre le pays. De crainte de me trouver court de vivres, n'en ayant que pour tout le mois de juillet, j'escris à M. de Surgères qu'il est à propos qu'il prenne la route qu'il pourra et me laisse un mois de ses vivres et plus s'il peut, en ayant, comme moy, pour tout le mois de juillet.

Les 17^e et 18^e, il a verglassé tout le jour et fait grand froid.

Le 19^e, je suis party avec le sieur de Tonty pour aller joindre mes felouques à quarante lieues dans le haut de la rivière, à un portage d'une lieue, qu'il y a du fond du lac de Pontchartrain, pour tomber dans cette rivière, où j'ay fait amener le sieur Lesueur et tous ses effets par les deux grandes biscayennes; il va faire à ce portage des pirogues pour remonter le fleuve.

Le sieur de Tonty et les autres François ne croyent pas qu'il puisse aller en seureté aux Sioux, sans estre pillé des Illinois, qui sont résolus de ne pas souffrir qu'aucun François aille porter aux Sioux, leurs ennemis, des munitions de guerre. Ils ont pillé onze François, qui en revenoient le mois d'octobre dernier avec 33,000 livres de castor.

J'envoye le grand traversier pour sonder la coste jusques aux Apalaches, et voir s'il est vray que les Anglois s'establissent à la baye de Carlos. J'escris en passant au gouverneur de Pensacola et luy fais offre de mes services, et à celuy d'Apalache.

Le petit traversier ayant bruslé le 10^e de janvier, sans que l'on ait sceu qui y avoit mis le feu, cela m'a empesché d'en envoyer un à l'est et à l'ouest; j'ay cru qu'il valoit mieux envoyer du costé des Apalaches sçavoir ce qui s'y passe, à cause des Anglois, qui connoissent une rivière dans les terres et sur le bord de laquelle ils sont, qui tombe à la mer aux environs d'Apalache.

L'establissement espagnol que les Anglois ont trouvé, environ à quatre-vingt-dix lieues à l'ouest du Mississipi, est où M. de La Salle avoit esté, d'où ils n'aiment pas voir approcher d'autres nations. J'en sçauray des nouvelles aux Cenis,

où je crois qu'ils se seront aussi établis. De la manière que les gens d'en haut parlent, ils prétendent qu'il y a des mines de plomb et de cuivre au deçà des Tamaroas, qui sont abondantes. Si j'avois pu en envoyer quérir pour avoir de la monstre pour l'emporter cette année avec moy, je l'aurois fait. J'en feray descendre pour l'année prochaine et y enverray un homme de confiance pour bien examiner cela. Les Tamaroas sont à quatre cent quatre-vingts lieues du bord de la mer, dans le haut de la rivière; les Sioux, où va le sieur Lesueur, à huit cents lieues. Au sentiment de quinze hommes qui y ont esté, suivant ce fleuve, ils estiment que Lesueur ne s'y pourra rendre cette année.

J'espère, Monseigneur, que devant que je parte d'icy, je connoistray ce pays assez bien pour pouvoir vous en faire un fidèle rapport.

Le 23^e, je me suis rendu au portage, d'où j'envoie mon frère avec trois hommes aux Taensas pour avoir un Chouenon, qui y est, qui sçait parler la langue des Sauvages, qui sont sur la rivière de la Sablonnière, lequel me rejoindra au travers des terres aux Cadodaquis.

Le 26^e, j'arrive aux Bayogoulas, où je joins mes felouques, que je renvoie pour remener dix garde-marine et de mes jeans qui ne sont pas propre pour le voyage des terres. Ses Canadiens ont environ 4,000 livres de castor gras et sec.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très aubéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

i. De l'écriture de d'Iberville.

Je reçu des lestre de M. de Montigny, missionnere au Taensa pour M. Tramble, prestre et procureur de ses missions au seminere des Missions estrangere, a Paris, que je luy envoie par la *Gironde*. Se missionnere pourra avoir eu des connoissanse de se pais, pandans l'année qu'il a resté isy, dont il informera son supérieur et que vous pouré savoir de luy.

En montans sete rivièrre, je trouve plusieurs coques de vers à soues, quy sont blanche et dont la soues parest belle; ils estois attachez a des solle, quy ont la feille tout taffet tandre. Il y a des meuries blanc en plusieurs endres (endroits?). Je nan né pas encore veu. Mes jeans en nont trouvé en chasse dans la profondeur.

 IV

COMMISSION DE MAJOR

DONNÉE AU SIEUR DE BOISBRIANT.

 D'IBERVILLE NE PEUT SE DÉFAIRE DE LA FIÈVRE.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

A La Rochelle, le 7 mai 1700.

Monseigneur,

J'eus l'honneur de vous escrire, l'année dernière, au sujet des officiers que j'avois laissés au fort de la baye de Biloxi, en vous demandant des commissions pour eux, de vouloir bien, si vous le jugiez à propos, laisser des commissions de major en blanc pour la remplir du nom du sieur Le Vasseur ou de Boisbriant, sur ce que je ne croyois pas que l'employ de major convinst au Vasseur, qui n'avoit ja-

mais servy, que celui d'officier canadien luy conviendrait beaucoup mieux. Comme vous luy aviez donné un ordre pour servir dans ladite qualité, que si en arrivant dans ce pays-là M. de Sauvole trouvoit que l'employ de major lui convinst, on rempliroit la commission à son nom. J'en parlay au sieur de Sauvole, qui me dit beaucoup de bien de luy et en estoit très content, propre à beaucoup de choses, mais non pour estre major, dont l'employ demande qu'on sache le service et se fasse bien obéir et respecter dans un pays esloigné, où l'on n'a pas toute la main forte qu'on a ailleurs. Ce qui fit, Monseigneur, que nous remplismes la commission du nom du sieur de Boisbriant, qui avoit servy dans les troupes de Canada depuis dix années en qualité d'enseigne, ayant fait longtemps la fonction de garçon major, et venoit de la baye d'Hudson, où il commandoit le détachement de vingt-cinq soldats que j'avois menés, d'où, estant venu à la Rochelle, vous l'avez destiné pour aller servir au Mississipi. C'est un gentilhomme de vingt-neuf années, qui a beaucoup de mérite et est très capable de remplir cet employ. J'ai cru en cela faire le bien du service.

Le sieur de Raucour ne s'estant pas embarqué, j'ai cru ne pouvoir laisser le fort sans une personne chargée de la conservation des effets du Roy. Pour cela j'ai laissé le sieur Crassé, escrivain du Roy, servant sur la *Renommée* et entretenu au port de Rochefort depuis plusieurs années.

J'ay une fièvre dont j'ay bien de la peine à me défaire. D'avoir un peu travaillé depuis hier, elle m'a repris; j'espère qu'elle ne durera pas. La *Renommée* a esté rendue aux officiers du port; c'est un très bon bastiment, qui navigue bien.

Sur les fonds que j'avois emportés l'année dernière pour la

paye de la garnison, j'ay 122 livres 10 sous de revenant bon, provenu des gens morts devant le jour de l'an; j'attendray vos ordres pour cela, comme de ce que je feray des peaux de bœufs sauvages. Si vous souhaitez que l'on en fasse faire des espreuves à Paris et à Niort, pour en essayer de quelques-unes à faire mettre à un apprest pour des buffles, je le feray faire à Niort, où l'apprest de ces buffles se fait mieux que en tout autre endroit.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

V

COMPTE RENDU DU VOYAGE DE D'IBERVILLE.

IL N'A PAS DÉTRUIT LE FORT DE BILOXI.

IL A ÉTABLI UN POSTE AU MISSISSIPI.

NÉCESSITÉ D'OCCUPER LA MOBILE.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

7 septembre 1700.

Monseigneur,

Je n'ai peu en arrivant vous rendre compte de mon voyage comme je devois; je le feray à présent que la fièvre m'a quitté depuis cinq jours.

Vous aurés veu, par mon journal, que je n'ay pas trouvé de hâvre à trente lieues aux environs du Mississipi. Il est à

croire qu'à l'ouest il n'y en a pas. Les Espagnols nous en ont assez assuré et dit qu'ils l'auroient occupé. Les Anglois qui ont couru la coste en disent autant.

M. de Beaujeu avec M. de La Salle aborda cette coste à cinq ou six lieues du Mississipy, et la suivit à l'ouest tout le long, sans en avoir remarqué que la baye Saint-Louis, qui est du Mississipi à quatre-vingt-dix lieues.

Je ne vois pas que l'on puisse mouiller des navires qui tire-ront plus de douze pieds d'eau, à l'abry des vents, plus près du Mississipy que la rade où nous avons coustume de mouiller depuis le mois d'avril jusques au mois de décembre. On les pourroit mouiller à deux tiers de lieue et demy-lieue de l'entrée du chenal du milieu de la rivière, où ils seroient à descouvert des vents depuis le sud-sor-ouest jusques au sud-est, qui sont de la mer, très forts en hyver, que j'estime durer quatre mois pour ce qui regarde le vent, car pour le froid, il n'en fait que quand le vent est nord et nord-ouest, autant que l'on en peut souhaiter pour se bien porter.

Je n'ay pas creu devoir destruire le fort de la baye de Bilocci à cause de la rade, sans sçavoir l'intention du Roy sur ce pays, s'il jugera à propos de le faire establir. En ce cas, je croy qu'il sera bon de le garder, surtout dès le commencement, à cause des malades qu'il pourroit y avoir dans le nombre des personnes que l'on enverra là, qui auront besoin d'estre mis à terre en lieu commode, afin de les restablir par le moyen des rafraichissemens, que l'on aura là plus commodément, joint à ce que, n'ayant pas trouvé d'endroit plus beau ni plus commode, par rapport à la rade et à la communication facile que l'on a au Mississipi par le moyen du lac de Pontchartrain, je n'ay pas cru devoir occuper mes gens

à la bastisse d'un autre, joint à plusieurs autres raisons qui *demandent trop d'écriture* et dont j'auray l'honneur de vous entretenir.

Comme je n'ay trouvé dans l'entrée du Mississipy que la mesme quantité d'eau que l'année dernière, qui est onze à douze pieds, je me suis seulement contenté de faire un petit établissement pour en avoir la possession, de crainte qu'une autre nation ne nous la vinst disputer et l'occuper. Les Anglois, qui y entrèrent l'année dernière, menacèrent d'y venir en occuper un costé. Pendant notre séjour à New-York, plusieurs marchands y ont receu des lettres de Londres, par lesquelles on leur marquoit que trois navires estoient partis pour aller faire un établissement au Mississipi; d'autres disoient que c'estoit où M. de La Salle avoit fait le sien. Ce que je ne crois pas, car les Espagnols l'ont occupé. S'ils connoissoient la rivière de la Mobile, ce seroit le meilleur poste qu'ils peussent occuper sur cette coste, par rapport à la branche qui va au nord-est et prend sa course aux montagnes d'Apalache, qui séparent la Caroline d'avec la Floride, et par laquelle branche il a descendu des Anglois, qui sont venus trois au village de la Mobile et des Toomes, il y a deux ou trois années, à ce que j'ai sceu des Sauvages, mais je n'ay pas de connoissance qu'aucun Anglois y ait esté à l'entrée. Si la France établit ce pays-là, je crois qu'il sera bon d'occuper la Mobile, par laquelle on fera un bon commerce et on communiquera facilement par terre dans tout le haut du Mississipi jusques aux Illinois. M. Fleury, que j'avois veu à Londres s'en revenant, fut à bord d'un vaisseau de trente-deux canons, où estoit le capitaine Bank, maistre. C'est luy qui estoit au Mississipi l'année dernière. Ce navire estoit prest

à partir avec deux autres, l'un de vingt-quatre canons, l'autre de six, tous bastimens assez bien bastis et neufs. Ils disoient devoir aller ensemble jusques à une certaine hauteur, où ils disoient se devoir séparer, luy aller à la mer du Sud et les autres du costé du golfe du Mexique. Ils pouvoient estre en tout, dans ces trois bastimens, deux cent cinquante hommes au plus. Le départ de ces vaisseaux avoit quelque rapport aux nouvelles qu'en avoient receues les marchands de New-York. Ceux-cy disoient qu'ils estoient quatre à cinq cents hommes. S'ils ont esté à la coste de la Floride faire un établissement, on en aura des nouvelles en Angleterre ce mois cy ou le prochain.

S'ils sont allés au Mississipi et qu'ils s'y soient establis, il ne sera pas difficile de les en chasser et à peu de despense avec des moyens bastimens.

Vous aurez veu, Monseigneur, la sommation que m'ont faite les Espagnols. Je suis persuadé qu'ils n'estoient pas partis de chez eux pour cela seulement, comme ils l'ont voulu faire entendre, mais bien pour nous obliger de force de nous retirer de cette coste, ce qu'ils n'ont osé entreprendre, nous voyant les plus forts.

Je crois bien qu'ils n'en demeureront pas là, car ils regardent l'establisement des François dans le Mississipi comme la ruine du Nouveau Mexique et des provinces de Quivira, qui en sont à l'est, où sont les plus riches mines qu'ils ayent à présent et d'où ils ont esté chassés par les Sauvages, il y a bien sept années, et où plusieurs nègres et forçats se révoltèrent et ont occupé une place où ils se sont maintenus. C'est ce que j'ay sceu de plusieurs Espagnols. Je ne doute pas que la place occupée par les nègres ne soit le lieu que les Naoua-

diches nomment Canessy, qui peut estre à trente-cinq à quarante lieues des Naouadiches. J'estime le Canessy environ de cent quarante-cinq à cent cinquante lieues plus ouest que l'entrée du Mississipi, ce qui a beaucoup de rapport à la longitude de la province de Quivira ou Xoumanes, qui sont les Chomans, dont nous avons à présent connoissance.

L'establissement espagnol qui est aux Naouadiches n'a pas esté fait pour d'autre raison que pour nous oster la connoissance de l'esloignement de ces provinces et nous empescher de passer outre; car cet establissement est comme dans un pays perdu, où ils ne font aucun commerce. Mon frère en auroit esté bien plus près qu'il n'a fait, sans l'appréhension qu'il eut de leur donner quelque jalousie de nostre approche. J'ay laissé ordre au sieur de Sauvol d'envoyer, au commencement d'aoust, le sieur de Saint-Denis et sept hommes remonter la rivière de Marne. J'ai escrit au dernier au Mississipi, où il estoit, qu'il estoit de conséquence de faire en sorte, estant chez les Thacanhé (*sic*), nation sauvage à quatre jours au-dessus des Cadodaquis, de se faire conduire par eux chez les Canoatinos, qui sont en guerre contre les Espagnols, et faire alliance avec eux et leur proposer de faire la paix avec les Cadodaquis, afin que nous puissions aller chez eux facilement, sans donner de jalousie aux Cadodaquis, et d'acheter d'eux des esclaves espagnols, ne faisant nul doute qu'ils n'en ayent plusieurs, par lesquels nous pourrions estre instruits du pays.

A l'esgard des entreprises que peuvent faire les Espagnols de Mexique sur le fort et baye de Biloxi, je ne crois pas qu'ils soyent en estat d'en faire de suffisantes pour enlever le fort qu'au printemps prochain, s'ils n'ont d'autres forces que

celles qu'ils avoient cette année, qui seroient suffisantes, mais ils avoient autre chose à faire. Nous avons sceu d'eux que la maladie avoit fait mourir la pluspart de leur équipage, et qu'un matelot coustoit jusques à quarante livres *par mois et qu'on n'en trouvoit pas*; que l'armadille et la flotte devoit partir à la fin de may. L'armadille, composée de quatre navires, deux de quarante-six à cinquante canons, et deux autres de dix-huit à vingt-quatre, avoit sa tournée à faire par la Havane, Porto-Rico, Saint-Domingue et autres places, et se rend de là à la Vera-Cruz, en octobre, d'où ils ne sortent pas à cause de l'hyver; ils en pourroient bien faire sortir les petits bastimens, mais cela ne suffiroit pour porter le monde. De croire que l'armadille le fist en revenant de faire sa tournée, je ne crois pas qu'elle soit en estat de cela, à moins qu'elle ne prist du monde en repassant à la Havane. Ce que je ne crois pas, cela estant d'un gouvernement particulier et trop esloigné du Mexique, du gouvernement dont dépend Pensacola. Quoyque le Mexique soit bien peuplé, il ne lève pas facilement des troupes et les tire d'Europe la plus grande partie. Ils n'ont de soldats que ceux qui sont pour la garde du fort de la Vera-Cruz, au nombre de cent hommes, et cent autres qui sont pour aller sur des demi-galères qui sont pour la garde de la coste, depuis Tabasque jusques à Campecha, pour empescher le commerce des petits bastimens anglois et de couper du bois de Campeche et du brésillet.

Voilà la copie d'un ordre que je donne à un nommé Ville-dieu, pour aller reconnoistre ce que c'est que la mine de cuivre que l'on prétend estre entre les Tamaroas et la rivière des Illinois, et de m'apporter des eschantillons, comme aussi

de celles de plomb qui se trouvent en deçà des Tamarouas, que l'on prétend abondantes.

J'ay huit peaux de bœufs et vaches sauvages avec leur laine pour en faire des esprouves. J'en ay plusieurs pelotons filés par les Sauvages et une couverte faite par eux, qui fait voir comme cette laine se peut travailler comme celle du mouton. J'engageay les voyageurs qui sont remontés aux Illinois de faire la chasse du bœuf, qu'on leur donneroit de chaque peau sept livres et mesme davantage, si elle se trouvoit bonne en France pour l'apprest, et de le dire à tous les Sauvages, qui aiment beaucoup mieux chasser aux bœufs qu'au castor. La difficulté qui se trouvera avec le Sauvage, c'est l'embarras du transport dans le commencement. Dans la suite, les François se trouvant avec eux pourroient construire des gabarres et des bateaux plats, pour en descendre des milliers à la fois. Passant à Saint-Domingue, j'y ay pris six vaches et un taureau et six cabrils pour en garnir l'establisement, deux cochons marrons pour jeter dans le bois. J'y avois pris aussi plusieurs plantes qui ont bien réussy, hors les cannes à sucre, qui n'ont point poussé. Les flibustiers qui sont là disent qu'elles estoient eschauffées et gastées quand elles ont esté plantées. Tous les arbres fruitiers que j'avois apportés de France, deux de chaque espèce, plantés dans le jardin du fort le 15^e janvier, ont tous bien pris, et pas un n'a manqué, non plus qu'une vigne. Les cotonniers y viennent plus beaux et meilleurs qu'aux isles, au sentiment des connoisseurs. J'avois fait semer du blé et des pois plusieurs arpens, au fort du Mississipi qui estoit *noyé*, mais au 15^e de may on m'a mandé qu'il avoit *noyé*, qu'il estoit venu un demi-pied d'eau dedans. Je ne sais si cela ne le pourrira pas.

Voilà, Monseigneur, un rôle de garnison du fort de cent douze hommes, compris Vildieu, dont j'ay parlé ci-dessus, et six mousses, dont quatre sont avec les Sauvages, six officiers majors et le Jésuite, qui font en tout cent vingt-quatre personnes. Je n'ay pas cru pouvoir laisser moins, à cause de l'establissement du Mississipi et des courses à faire dans le bois, et le traversier à équiper en cas de besoin, pour lequel j'ai laissé sept matelots de mon équipage et mon sergent charpentier. Je ramène huit hommes, deux mousses des gens qui avoient resté, desquels hommes François Guyon, maistre du petit traversier, est du nombre qui s'en est retourné à Québec de New-York avec un autre nommé Jean Emery. Ils sont de Québec, où ils ont leur famille. Un autre flibustier, nommé Jacques, créole, trouvant une occasion d'aller à Saint-Domingue, m'a demandé de s'en aller, pour ne pas venir en France despenser son argent et payer son passage pour y repasser, ce que je lui ay permis, comme aux autres Canadiens, qui auroient trouvé les vaisseaux de Canada partis et auroient esté obligés d'hyverner et de despenser leur argent.

IX

LETTRES DE M. DE RICOUART

LIEUTENANT DE D'IBERVILLE

(1700

I

RAPPORTS

ENTRE LES FRANÇAIS ET LES ESPAGNOLS DE PENSACOLA.

Le Sieur de Ricouart au Ministre de la Marine.

Du Biloxi, 30 mars 1700.

Je me donne l'honneur de vous rendre compte de ce qui s'est passé, en l'absence de M. d'Iberville, pour ce qui regarde le vaisseau. Le 3^e de mars, j'ay reçu une de ses lettres datée aux Bayogoulas, dans la rivière de Mississipi, par laquelle il me marquoit qu'il envoyoit ordre à M. le chevalier de Surgères de s'en retourner en France et de luy laisser des vivres, et que, comme son bastiment estoit encore chargé des munitions de la colonie, il falloit l'aider à le descharger au plus tost pour ne point perdre de temps. Ayant à bord la chaloupe du vaisseau et les deux biscayennes du fort de Biloxi, j'ay fait armer ces trois bastimens de gens de l'équipage et ay nommé les deux officiers, qui estoient à bord pour en commander chacun un. Manquant d'un troisieme, j'ay choisy le meilleur officier marinier du vaisseau pour mener l'autre. Le 5^e de ce mois, je les ay fait partir, les vents estant favorables, pour se rendre au fort, avec ordre que les premiers deschargés s'en reviendroient au plustost, si le temps le permettoit. Depuis le 5^e jusqu'au 10^e compris, on a fait neuf voyages. Le 11^e, le

temps estant beau et les vents portant à la route, j'ay fait repartir la biscayenne, qui estoit commandée par l'officier marinier; j'appris le lendemain qu'elle n'estoit point arrivée au fort, ce qui me surprit beaucoup. Je n'ay jamais voulu croire qu'il luy soit arrivé accident par la mer ou les vents; cependant j'ay envoyé, le 13^e matin, M. de Jordy, officier du vaisseau, avec la permission de M. de Surgère, du costé du ouest, le long de la coste, pour tascher d'en apprendre des nouvelles, et M. de Sauvolle a fait partir, le mesme jour, le major du fort pour aller du costé de l'est. Ils sont revenus l'un et l'autre le 19^e matin, sans en avoir eu aucune connoissance. Ils n'avoient garde de la trouver, puisque, le jour qu'elle estoit partie, une double chaloupe espagnole, armée de six pierriers et de trente et trois hommes, l'avoit arrestée au soleil couché, dans la passe de l'isle au Chevreuil, qui est esloignée du fort d'une lieue et de quatre du mouillage des vaisseaux, et qu'elle l'avoit menée à bord d'une frégate de vingt et quatre pièces de canon, qui estoit mouillée à une isle qui est dans l'est de celle où nous sommes, à distance de seize lieues. Notre officier marinier m'a dit qu'il avoit demandé à l'officier espagnol pourquoy il l'emmenoit, puisqu'il estoit François et que nous estions en paix; qu'il luy avoit respondu qu'il le prenoit pour Anglois, sur les rapports que les Sauvages leur avoient faits plusieurs fois à Pensacola, par lesquels ils les avoient asseurés que c'estoient véritablement des vaisseaux anglois qui estoient mouillés en cette rade, et qu'ainsi il ne pouvoit pas se dispenser de les mener à son commandant, qui estoit dans ladite frégate, à bord de laquelle ils ne sont arrivés que le 16^e au soir, ayant eu les vents contraires. Nos gens y ont esté bien traités, et le comman-

dant a défendu à son équipage, sous peine d'une rude punition, de toucher à rien des effets qui estoient dans la biscayenne, ce qui a esté exécuté : elle est arrivée le 19^e au soir. Le patron m'a dit que ce commandant luy avoit protesté qu'il viendroit au premier bon vent en cette rade pour nous y voir ; il m'a mesme apporté une lettre honneste de sa part, que j'ay remise à M. de Surgères, qui aura l'honneur de vous l'envoyer. Nos gens ont appris d'un pilote de la frégate, qu'ils avoient à Pensacola deux vaisseaux, l'un de cinquante et l'autre de quarante-six pièces de canon, qui y estoient depuis trois mois, qu'il en estoit venu de la Vera-Crux sept, dont ces deux estoient restés et la petite frégate, et que les quatre autres s'en estoient retournés, après avoir desbarqué des vivres et des munitions à leurs forts. Les trois qui ont resté doivent bientost s'en aller ; ils n'attendent qu'un brigantin, qui doit arriver tous les jours de la Vera-Crux. Voilà, Monseigneur, ce que j'ay pu apprendre par vostre officier marinier et par les gens de son équipage.

Ce rapport a été confirmé par la frégate espagnole, qui est venue mouiller en cette rade le 23^e, accompagnée d'un brigantin et de deux grandes chaloupes. Il pouvoit y avoir dans ces quatre bastimens environ deux cents hommes, dont nous avons veu la pluspart, l'année dernière, à Pensacola, lorsque nous y passasmes avec M. de Chasteaumorant. Les visites qu'on a faites de part et d'autre se sont passées avec beaucoup d'honnesteté. Le commandant espagnol nous a donné à entendre qu'il avoit eu des ordres pour venir icy voir qui y estoit et de quelle part, sçavoir si c'estoit de celle d'une teste couronnée, ou pour une Compagnie, qu'il feroit retirer en ce cas, s'il luy estoit possible, de quel royaume qu'elle fust. Il a

bien pu connoître par nos manières que nous ne servons qui que ce soit que le Roy, et moy, par les discours que ces Messieurs là nous ont tenus, je compte qu'ils sont fort jaloux de ce que nous sommes icy, quoyqu'ils maudissent beaucoup le pays, cependant qu'ils ne tenteront rien cette année pour nous en faire retirer, mais qu'ils attendront à la prochaine pour donner le temps à leur Cour d'en décider. Ils sont partis le 28^e matin et ont esté contraints de mouiller le mesme jour à trois lieues dans l'est-nord-est de ce mouillage à cause des vents, qui leur sont devenus contraires, d'où ils sont appareillés le 30^e matin.

Le traversier est arrivé en cette rade le 9^e de mars de retour de la rivière du Mississipi. Le commandant m'a dit qu'il avoit esté vingt jours à en venir, à cause des vents contraires, qui l'ont mesme empesché de sonder les environs d'une isle, qui gist nord et sud de l'entrée du fleuve, à distance de cinq à six lieues, que, s'il n'avoit pas manqué de vivres, il ne seroit pas revenu sans l'avoir fait, puisque M. d'Iberville luy en avoit donné l'ordre. Le lendemain de son arrivée, j'ay fait travailler à le mettre en estat de faire la campagne pour laquelle M. d'Iberville l'a destiné. Le 15^e matin, il auroit fait voile, si le vent avoit esté favorable, mais ne l'estant devenu que le 18^e, le commandant en a profité; le 20^e, il a rencontré la frégate espagnole, sur laquelle estoit M. de Riola, gouverneur de Pensacola, à qui il a rendu une lettre de la part de M. d'Iberville. Après l'avoir lue, il luy a conseillé de n'aller pas plus loin, mais de s'en revenir à cette rade, où il venoit pour parler aux officiers qui y commandoient les vaisseaux qui y estoient. M. de Surgère, M. de Sauvole et moy, ayant raisonné sur le prompt retour du traversier, nous avons

jugé à propos pour le service de ne point le laisser aller d'avantage le long de leurs costes, parce qu'ils en auroient peut estre de la jalousie; aussy nous luy avons changé sa destination. Comme il est du service de connoistre la rade de l'isle qui est la plus voisine du Mississipi, qui n'a pas encore pû estre sondée, et de porter des munitions qui sont nécessaires au nouveau fort qui est dans la rivière, nous l'avons fait partir le 29^e, pour s'y en aller d'abord les desbarquer, après quoy il repartira incessamment pour venir sonder ladite isle, afin que M. d'Iberville puisse vous en rendre compte à nostre retour. Il seroit de conséquence d'y trouver une aussi bonne rade que celle-cy, puisqu'il est vraisemblable que, s'il y a quelque avantage à retirer de ce pays, ce sera par le moyen du fleuve; c'est pour quoy il faut tascher de trouver lieu à l'approcher de près.

Le reste des munitions de la colonie est party le 20^e pour le fort de Biloxi. Le 30^e, M. de Surgère estant sur son départ, j'ay fait revenir plusieurs gens de l'équipage, qui y travailloient à un ouvrage que M. d'Iberville a ordonné qu'on fist en son absence, et y ay cependant laissé un destachement suffisant pour ayder à le parfaire avant son arrivée. J'ay donné ordre à l'officier qui le commande de se rendre incessamment au vaisseau au premier signal de canon que je feray. Au cas qu'il vienne quelques estrangers pour m'insulter, je feray tout ce que je pourray pour leur respondre, et, s'il se passe quelque chose de nouveau jusqu'au retour de M. d'Iberville, j'auray l'honneur de vous le mander à nostre retour.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, vostre très humble et très obeissant serviteur,

DE RICOUART.

II

NAUFRAGE DE M. DE RIOLA,

GOUVERNEUR DE PENSACOLA,

ET SECOURS QUE LUI DONNENT LES FRANÇAIS,

A LUI ET A SON ÉQUIPAGE.

M. de Ricouart au Ministre de la Marine.

A bord de la *Renommée*, ce 23 août (*sic*) 1700.

Monseigneur,

Comme il s'est passé quelque chose de nouveau dans la rade des Biloxy, depuis que M. de Surgère en est parti jusqu'au temps que M. d'Iberville y est arrivé, de retour du voyage qu'il a fait dans les terres, je me donne l'honneur de vous en rendre compte.

Le 5^e avril, à huit heures du matin, M. de Riola, gouverneur de Pensacola, arriva à bord de la *Renommée* dans une chaloupe, étant accompagné de deux officiers pour nous demander des secours, ayant perdu, la nuit du 30^e mars au 31^e, par un coup de vent, la frégate sur laquelle il estoit venu dans nostre rade, entre deux isles, qui sont dans le sud quart sud-est de celle du mouillage de nos vaisseaux, à distance de sept à huit lieues. Les premiers services que j'aye cru luy devoir rendre, ç'a esté de le bien faire manger et ensuite dormir, ce qu'il n'avoit pas fait depuis cinq jours, n'ayant sauvé autre chose, pour sa nourriture et sa boisson, qu'un peu de

chocolat que les maringouins, animaux fort incommodes, ne luy avoient pas permis de prendre à son aise et encore moins de reposer. Pendant qu'il travailloit à se refaire des fatigues qu'il avoit souffertes, je fis donner advis de cecy à M. de Sauvolle, et luy manday qu'il ne feroit pas mal d'envoyer un officier à Pensacola, pour dire à celuy qui y commandoit ce qui estoit arrivé à son gouverneur, pour qu'il luy envoyast du secours; que cela nous donneroit occasion de sçavoir si les Espagnols ne nous avoient pas menty à l'esgard des deux vaisseaux de guerre qu'ils nous avoient dit y avoir. Il suivit mon conseil et y envoya sur-le-champ. N'ayant qu'un seul bastiment à bord, ce mesme jour, propre pour transporter du monde, je le fis partir incessamment sous les ordres du sieur de Sainte-Hermine, officier du vaisseau, pour aller à l'isle du naufrage chercher le major du Pensacola et plusieurs autres officiers, qui y estoient avec l'équipage de la frégate, dont il en chargeroit une partie pour l'amener à l'isle du mouillage de nos vaisseaux, où il logeroit dans une tente qui seroit préparée; mais les vents contraires l'ayant arrêté à une lieue de ces pauvres misérables et ayant forcé, il fut obligé de relascher à bord du vaisseau, la mer l'incommodant. La chaloupe espagnole, qui nous avoit amené le commandant, qui y estoit allée aussi, fust contrainte d'en faire de mesme. Cela fit voir à M. de Riola la bonne volonté que nous avons de prester un prompt secours à ses gens.

Le 6^e du mesme mois, plusieurs bastimens que nous avons au fort du Biloxi estant de retour au vaisseau avant le jour, j'en fis partir quatre à cinq heures et demie du matin, bien munis de vivres, sous le commandement des sieurs de Hautemaison et de Sainte-Hermine, les vents estans assez

bons, qui estoient suffisans, joints à la chaloupe espagnole, pour apporter les cent quarante hommes qui estoient avec le major. A midy, ils estoient hors de nostre veue, quand un gros orage, suivi d'un vent contraire, les surprit, qui les obligea à relascher pour une seconde fois. Pendant tout ce temps, nous plaignions les pauvres Espagnols, qui n'avoient ni de quoy se nourrir ni de quoy se mettre à l'abry, et nous faisons de nostre mieux pour consoler leur commandant, que nous gardions à bord avec les deux officiers qui l'avoient suivy. Il estoit bien persuadé que nous n'espargnions rien pour faire diligence, ce qui le rendoit tranquille.

Le 7^e du mesme mois, à six heures du matin, les vents estant assez frais et favorables, je fis repartir nos quatre bastimens sous les ordres des mesmes officiers pour l'expédition à laquelle ils estoient destinés. Ils arrivèrent tous avant midy au rendez-vous, ce qui mit une grande joye parmi tous les affamés, qui furent bien contens, car on leur donna des vivres à discrétion, à quoy ils s'amusèrent le reste du jour, le temps ne permettant pas de se mettre en route pour venir nous joindre. M. de Sauvolle arriva à bord après midy, dans une felouque, pour venir consoler M. de Riola, son voisin, de la perte qu'il avoit faite et luy offrir ses services. Il luy fit présent de très beau linge, d'un fusil et de plusieurs autres choses; ce commandant, dans son malheur, s'admiroit d'estre tombé entre les mains de gens si pleins de cœur.

Le 8^e, nostre armadille arriva à quatre heures après midi avec tous les Espagnols, dont l'état-major vint au vaisseau, et l'équipage fut à terre, à la tente qui luy estoit préparée, où il y avoit une chaudière bien pleine de bonnes choses pour le régaler.

Le 9^e, M. de Riola vouloit s'en aller à Pensacola avec tout son monde, de crainte de nous estre trop longtemps à charge; mais je luy fis entendre qu'il ne nous rendoit pas justice de croire qu'il nous incommodoit, qu'il falloit que son équipage se reposast au moins un jour, pour se remettre des fatigues qu'il avoit endurées pendant un assez long temps. Il ne fit plus de résistance et prit le parti de rester. A huit heures du soir, il arriva deux de ses chaloupes, qui estoient parties à la pointe du jour de Pensacola, dans une desquelles estoit l'officier que M. de Sauvolle avoit fait partir du fort de Biloxi pour donner des nouvelles du naufrage. Je m'informay aussitost de luy si les deux navires de guerre y estoient, comme on nous avoit dit; à quoy il me respondit qu'il n'y en avoit aucun, et qu'il n'y en avoit pas eu d'autre, de plus d'un an, que la petite frégate qui s'est perdue. Ainsi, Monseigneur, ce que j'ay eu l'honneur de vous marquer par M. de Surgères, au sujet de ces vaisseaux, s'est trouvé entièrement faux.

Le 10^e du mesme mois, les Espagnols partirent tous fort contens, estant séparés en cinq chaloupes, dont il y en avoit trois à eux et deux des nostres, dans une desquelles le sieur de Haute-Maison estoit pour mettre l'ordre dans la distribution des vivres, qu'on a continué de leur fournir jusqu'à Pensacola, et dans l'autre estoit le sieur de Jordy pour prendre soin du commandant et de tout l'estat-major. Il avoit avec luy tout ce qu'il falloit pour leur faire faire bonne chère au moins trois semaines durant. Comme nous avons remarqué que le commandant estoit un homme de distinction, pour qui tous les officiers espagnols, aussi bien que le major, avoient un grand respect, nous avons cru n'en jamais faire assez. Ce dont j'ose vous assurer, Monseigneur, c'est que dans une

pareille conjoncture il ne seroit pas aisé de mieux faire, car, tout le temps que nous avons gardé à bord ces messieurs, ç'a toujours esté des repas magnifiques, et je puis dire qu'en France, dans les bonnes tables, ils n'auroient pas esté plus réguliers. J'ay eu un vray plaisir d'en faire les honneurs. Outre cela, j'ay fait revestir et garnir de tout M. de Riola, qui s'estoit sauvé en veste, de l'équipage de M. d'Iberville, qui ne l'a seurement pas regretté ; bien au contraire, il a cru que je n'avois pas fait assez ; cependant j'ay prodigué son bien hardiment, estant bien persuadé de son bon cœur, et surtout dans *de pareilles occasions, où il s'agissoit de faire honneur à la France*. Nous connoissons tous vostre intention là-dessus, Monseigneur ; c'est pourquoy nous avons suivy l'exemple de nostre commandant en cela, car tout ce que nous estions d'officiers, nous nous sommes dégarnis de ce que nous avions de meilleur pour revestir les autres infortunés, qui estoient encore plus à la légère que leur général, tellement que nous sommes arrivés en France avec un pauvre équipage.

Le 17^e du mesme mois, nos deux chaloupes arrivèrent au vaisseau, de retour de chez les Espagnols, où les officiers qui les commandoient ont esté reçus avec tous les honneurs qu'on peut rendre à des estrangers. On y tua le bœuf gras pour rafraischir les équipages de nos chaloupes, et on ne sceut quelle feste leur faire en reconnoissance des services qu'ils avoient rendus. J'ay receu une lettre de M. de Riola sur ce sujet, que je prends la liberté de vous envoyer. S'il est vray, comme j'ay appris par le retour des officiers, qu'ils soient venus à mauvaise intention dans la première visite qu'ils nous ont faite, nous leur avons rendu le bien pour le mal, à quoy nous n'avons nul regret, si vous l'avez pour agréable. Leur des-

sein, à ce qu'ont dit quelques uns, estoit de venir se rendre maistres du fort de Biloxi, croyant qu'il n'y avoit pas de vaisseaux en rade ; mais, en ayant trouvé, ils avoient usé de politique, ayant fait de leur mieux pour nous cacher le dessein avec lequel ils estoient venus. Cela est facile à croire, veu que l'estat-major de Pensacola estoit à la suite du commandant et aussi un ingénieur. Ce qui est de seur, c'est qu'ils ont esté payés à leur honte et à leur confusion, à nostre veue, de leur mauvaise volonté.

Voilà, Monseigneur, les détails de ce qui s'est passé entre les Espagnols et nous, à quoy je joindrois volontiers le journal que j'ay tenu de ce qu'on a veu et appris dans les courses qu'on a faites dans les terres, si je n'appréhendois pas de vous importuner trop longtems. Qui plus est, celuy de M. d'Iberville vous détaillera plus au juste et plus amplement toute chose, puisqu'il a esté presque partout luy-mesme, ne s'estant nullement espargné. Je puis dire hardiment qu'il est infatigable et qu'il travaille à propos. Il me sied peut-estre mal de vous dire ce que vous sçavez mieux que moy, puisque je dois estre persuadé que vous n'employez qui que ce soit que vous ne le connoissiez bien capable et expérimenté de toutes manières ; ainsi, Monseigneur, je vais finir après vous avoir remercié très humblement de la grâce que vous m'avez faite de m'avoir nommé pour servir sous luy.

Je suis avec un très profond respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE RICOUART.

X

JOURNAL DE D'IBERVILLE
COMMANDANT LE VAISSEAU LA *RENOMMÉE*
DANS SON SECOND VOYAGE AU MISSISSIPI.

(DÉCEMBRE 1699-1700.)

*Journal du voyage du chevalier d'Iberville sur le vaisseau
du Roi la Renommée, en 1699, depuis le cap François
jusqu'à la côte du Mississipi, et son retour.*

Le 22^e décembre, à sept heures du matin, je suis sorti du cap François avec la *Gironde*, et ay fait la route du cap de Saint-Antoine, que nous avons doublé le 30^e, à huit heures du matin, n'ayant rien remarqué d'extraordinaire dans cet espace de chemin.

Du cap Saint-Antoine j'ay fait la route de la rade de la baye des Biloxy, où nous sommes arrivés le 8^e janvier 1700, et avons affourché nos ancres par vingt-un pieds d'eau.

Le 9^e au matin, M. de Sauvole est venu à bord; j'ay sceu de luy que la garnison estoit en bonne santé, qu'il en estoit mort quatre hommes, du nombre desquels estoient deux Canadiens, un flibustier et un engagé de La Rochelle.

Il m'a dit qu'une corvette anglaise de dix canons, commandée par le capitaine Louis Bank, estoit entrée dans le Mississipi et montée vingt-cinq lieues avant, où mon frère de Bienville, avec cinq hommes dans deux canots d'escorce, l'avoit rencontrée mouillée, attendant les vents propres pour monter plus haut. Mon frère luy envoya deux hommes pour luy dire de se retirer incessamment du pays, duquel le Roy estoit en possession; que, s'il ne se retiroit, il l'y contraindrait; à quoy il obéit, après avoir parlé à mon frère qu'il connoissoit, l'ayant veu avec moy à la baye d'Hudson,

où j'avois pris ce capitaine. Il luy dit qu'il estoit party trois bastiments de Londres, le mois d'octobre de l'année 1698, pour venir faire un établissement au Mississipi, sur l'advis qu'ils avoient eu que j'avois relasché à Brest et estois hors d'estat de poursuivre mon voyage; qu'il avoit passé par la Caroline, où la plus grande partie de leurs hommes et femmes destinés pour la colonie estoient demeurés, ayant trouvé le pays beau. Un de leurs vaisseaux estoit retourné à Londres; les deux autres, de vingt-six canons de douze, estoient repartis, en may 1699, de la Caroline pour continuer leurs desseins, n'ayant pas osé le faire l'hyver à cause des mauvais temps. Il dit qu'il avoit esté chercher le Mississipi trente et quarante lieues, où les relations de la Louisiane, faites par le Père Récollet et Tonty, le placent, où il n'avoit trouvé que de mauvais hâvres et un établissement espagnol, environ à quatre-vingt-dix lieues à ouest de cette rivière; ils croyent, comme moy, que c'est la baye Saint-Louis. Ils s'en sont revenus de là le long de la coste, la sondant avec de grandes pirogues, et disent n'avoir trouvé aucun hâvre qui soit bon qu'à quarante lieues environ à ouest d'icy, entre des isles de sable, dans une baye où il ne tombe point de rivière, et le pays est coste de sable.

S'estant trouvé à l'entrée de la rivière, il avoit sondé les trois entrées et n'avoit trouvé que celle de l'est où il y eust onze à douze pieds d'eau, par où il avoit entré, ne doutant pas que ce ne fust le Mississipi, estant la plus grosse rivière qu'il eust trouvée le long de la coste. L'autre navire s'en estoit allé, suivant la coste de l'ouest pour la descouvrir, jusqu'à Panuco, et de là se devoient rejoindre à la rivière des Indios, au cap Blanc, où ils s'estoient donné rendez-vous. Ce capitaine

s'informa beaucoup de mon frère s'il n'avoit point eu de connoissance d'Anglois qui estoient du costé des Chicachas, et le devoient venir joindre. Il avoit à son bord plusieurs marchandises, qu'il offrit de vendre en eschange de pelleteries ou pour des lettres de change.

Ces navires estoient envoyés pour le compte d'une compagnie formée, à Londres, d'Anglois et François réfugiés. Il y avoit sur ce bastiment un homme de la part de ces deux intéressés. Le François estoit fort suspect aux Anglois, ayant fait connoistre à mon frère et ayant tesmoigné qu'il souhaiteroit de tout son cœur, et tout ce qu'ils estoient de François réfugiés, que le Roy leur voulust permettre de s'establir en ce pays, sous son obéissance, avec la liberté de conscience ; qu'il respondoit qu'ils seroient bientost nombre icy, qui estoient malheureux sous la domination angloise, qui ne pouvoit compatir à l'humeur françoise, et le pria de me charger de la demande pour eux au Roy, et me laissa son adresse à la Caroline et à Londres, pour leur marquer l'intention du Roy sur cela. Ce François marqua estre bien fasché que nous les eussions prévenus, disant qu'ils perdoient ce pays, où ses intéressés ne voudroient pas avoir rien à démesler avec les François. Ce capitaine anglois, se séparant de mon frère au bas de la rivière, où ils s'estoient parlé pour la troisieme fois, le menaça qu'il reviendrait pour establir cette rivière, avec des bastiments à fonds plus faits exprès ; qu'il y avoit du terrain pour eux et pour nous, un d'un bord et l'autre de l'autre ; qu'ils avoient *descouvert cette rivière il y avoit plusieurs années, qu'elle estoit aussi bien à eux qu'à nous*. C'est une menace qui pourra n'avoir pas de grands effets, et il sera tousjours facile de les en empescher.

Le sieur de Sauvole me dit aussi que deux prestres missionnaires de Québec, dont un nommé Montigny, estoient descendus le Mississipi et venus au fort le 4^e juillet, avec quatorze hommes; qu'ils en estoient repartis pour establir leurs missions aux Taensas, qui sont à cent cinquante lieues de la mer, et aux Tonicas, qui sont à cent septante; qu'un de ses missionnaires, nommé Davion, avoit esté des Tonicas aux Chicachas par terre, à cheval, avec un Anglois, qui estoit venu des Chicachas aux Tonicas pour voir si les François ne voudroient pas faire commerce avec eux de castor. J'ai sceu depuis que cet Anglois voulut obliger les Sauvages à tuer ce missionnaire, qu'ils ne voulurent pas. Cet Anglois est depuis plusieurs années aux Chicachas, où il fait commerce d'esclaves sauvages, se mettant à la teste des partis chicachas pour aller sur leurs ennemis et amis, et les obliger à faire des prisonniers, qu'il achète et les envoie vendre aux isles.

J'ay sceu que le traversier du Roy la *Précieuse* estoit arrivé au fort, de retour de Saint-Domingue, le 26^e aoust 1699; que les Espagnols estoient tousjours à Pensacola, où mon frère de Bienville avoit esté le 15^e juin avec huit hommes, où il ne remarqua pas que les Espagnols eussent augmenté leurs travaux depuis que nous y avions passé. Il y vit un petit navire mouillé devant le fort, d'environ six vingts tonneaux.

Ayant à faire sonder la coste, ce qui n'avoit pas esté fait depuis mon départ, j'envoyay sur-le-champ les deux maîtres des traversiers dans les chaloupes sonder la passe du surouest de l'isle aux Chats, *pour faire passer par là, s'il est possible, les vaisseaux, et les autres dans le lac de Pontchartrain.*

Je fus au fort sur le soir avec le sieur de Sauvole, où, en

arrivant, nous trouvasmes le feu dans le petit traversier, que l'on ne put esteindre à cause de la poudre qui estoit dedans, où il brusla plusieurs effets. On n'a pû sçavoir qui y avoit mis le feu, quelque recherche que l'on fist.

Le 13^e, les maistres des traversiers revinrent ayant trouvé suffisamment de l'eau partout pour les vaisseaux, hors sur une barre d'une longueur de câble, où il n'y avoit que six pieds d'eau.

Le 14^e, je m'en suis revenu à bord.

Le 15^e, je suis party dans les deux felouques et trois canots d'escorce, avec mon frère de Bienville, pour aller au portage du lac de Pontchartrain au Mississipi, voir si les barques y pourroient aller. Le vent estant au nord, je n'ay pu aller qu'à cinq lieues des vaisseaux.

Le 16^e, j'ay esté coucher à l'entrée du lac, distante des vaisseaux de onze lieues à ouest.

Le 17^e, je me suis rendu à l'entrée de la rivière qui va au portage. Cette rivière est au fond du lac du costé du sud; elle a de large vingt pas, et est profonde de dix pieds et longue d'une lieue. A sa sortie dans le lac, je ne trouvay qu'un pied et deux d'eau; aux grandes eaux, trois pieds.

Le 18^e, j'ay esté au portage, que j'ay trouvé d'une lieue, environ la moitié du chemin plein d'eau et de boue à moitié jambe, et l'autre moitié assez beau; partie pays de cannes et beau bois à habiter. J'ay fait faire le portage de trois canots. J'ay esté visiter un endroit où les Quinipissas avoient autrefois un village, à une lieue et demie. Au-dessus de ce portage, où j'ay trouvé que le terrain ne noyit pas ou fort peu, les bois sont revenus dans les champs, gros de deux pieds de tour. Il a plu beaucoup. Aujourd'huy j'ay fait faire un petit

désert, où j'ay fait planter des cannes de sucre que j'ay apportées de Saint-Domingue. Je ne sçay si elles prendront; elles sentent beaucoup l'aigre et le dedans est jaune.

Le 19^e, j'ay envoyé mon frère avec trois canots et onze hommes au village des Bayogoulas, pour leur faire sçavoir l'arrivée des navires, et sçavoir ce qui se passe chez eux et les nouvelles qu'ils ont d'en haut, et raisonner avec eux sur les endroits qui noyent au bas de la rivière. Je n'ay pû envoyer avec luy le Sauvage Bayougoula que j'avois mené en France et ramené, estant tombé malade.

Je m'en suis retourné joindre mes felouques; il a plu beaucoup la plus grande partie du jour.

Le 20^e, je suis parti avec mes deux felouques et j'ay passé le lac de Pontchartrain, que je trouve avoir de long onze lieues est et ouest, et quatre et cinq lieues de large, et quinze, seize, dix-sept et dix-huit pieds d'eau dedans. La petite rivière du *portage* est nord et sud de celle par où je descendis l'année dernière du Mississipi, à quatre lieues l'une de l'autre; le costé du sud du lac est bordé d'une prairie de demi-lieue et une lieue de large, après quoy on trouve les grands bois, qui paroissent un beau pays à habiter. Je suis venu coucher à trois lieues de la sortie du lac; les isles y sont couvertes de prairies, d'où sort une rivière d'eau douce venant du nord.

De la sortie du lac, pendant quatre lieues et demie de pays, ce sont des isles d'herbes; quelques-unes noyent. Elles seroient très belles à faire des pacages. La terre ferme du nord de ces isles est un pays de pins meslez de bois francs. Le fond est sablonneux, il y paroist plusieurs pistes de bœufs sauvages et chevreuils.

Le 21^e, il a fait un assez gros vent de nord; je n'ay pu faire

que trois lieues et demie et suis venu coucher à terre ferme, à une lieue et demie de la baye Saint-Louis.

Le 22^e, le vent au sud-est. Je n'ay pu faire qu'une lieue et demie et suis venu coucher à la pointe de l'est de la baye Saint-Louis. J'ay envoyé une partie de mes gens à la chasse, qui ont tué sept chevreuils et veu quelques bœufs sauvages sans les pouvoir tirer.

Le 23^e au matin, le petit Sauvage Bayougoula est mort d'un mal de gorge, sans avoir parlé à aucun de ses gens. Je me suis rendu à bord sur le midy.

Le 25^e, j'ay envoyé une biscayenne sonder la passe du nord de l'isle aux Chats, où il ne s'est trouvé qu'un petit che-nal d'une portée de mousquet de large et huit ou neuf pieds d'eau.

Le 30^e, mon frère m'a renvoyé un canot et quatre hommes, et me marque qu'il va descendre au bas du Mississipi, où le chef des Bayogoulas leur va montrer des endroits qui n'inon-dent pas, à quinze lieues de la mer.

Le 31^e, j'ay donné ordre à M. de Sauvolle d'aller visiter une rivière, qui tombe à dix lieues ouest des vaisseaux, voir si elle est belle à establir.

Le 1^{er} fevrier, je suis party des vaisseaux dans le traver-sier pour aller faire un establissement au Mississipi, pour en prendre possession, de crainte que les Anglois ne le viennent establir, voyant que nous n'avions d'establissemens qu'à trente lieues de la rivière, et que ce ne soit un prétexte pour s'y maintenir. J'emporte en mesme temps avec moy de quoy faire un voyage dans les terres et visiter le pays et la rivière de Marne, près du haut de laquelle sont les Cenis, et aller en passant faire la paix avec les Bayogoulas et les

Oumas, et obliger les Nadezès (*sic*) à demander la paix et à me remettre les meurtriers de M. de Montigny, que tous les Sauvages m'assurent avoir esté tué par cette nation. J'ai cru qu'il estoit de conséquence, dans un commencement d'establisement, de ne pas souffrir que les Sauvages tuassent aucun François, sans faire semblant de se mettre en estat d'en venger la mort, pour ne pas se rendre méprisable à toutes les nations des environs, joint à ce qu'il me paroissoit de la dernière conséquence d'aller chez cette nation, qui est la plus forte de toutes celles qui sont sur le bord du fleuve, et pas assez pour résister à quatre vingts hommes, que j'emmenè avec moy, ce qui me suffit pour obliger cette nation à désavouer les gens qui l'auroient fait, sans vouloir prendre party pour eux, et qui se cachent, que je ne m'embarasseray pas de chercher, me suffisant de leur faire voir que nous ne sommes pas des gens que l'on doit insulter, et mettre par là en seureté tous les François qui pourroient aller et venir en petit nombre d'une nation à l'autre, où on aura besoin de les envoyer.

Le 3^e, à neuf heures du matin, je me suis rendu à l'entrée de la rivière, ayant suivi la coste depuis les vaisseaux le long des isles trois quarts de lieue au large, par treize et quatorze pieds d'eau, sans trouver aucun haut fond. Je trouve le mouillage des vaisseaux et l'entrée de la rivière est, nord et sud, environ vingt-six lieues; j'ay entré dans la rivière à neuf heures du matin, par la passe de l'est, la mesme par où j'entray l'année dernière, dans laquelle j'ay trouvé onze pieds d'eau. *C'est la seule bonne passe*, ayant fait sonder avec mes deux felouques partout. Il n'y a dans la bonne passe, entre les roches qui sont à fleur d'eau, que l'on voit briser, qu'en-

viron trente pas de large; après, le fleuve s'eslargit de plus de deux cents brasses. A midi j'estois au haut des trois fourches. Le vent très fort au sud-est, en pluye et brume, je mesuis rendu sur la minuit à une pointe à droite, à dix-sept ou dix-huit lieues de la mer, où j'ay trouvé mon frère, qui arrivoit du bas de la rivière avec un canot et avoit joint l'autre à cette pointe, où il m'attendoit et où le Sauvage prétendoit que la terre n'inonde pas à plusieurs endroits l'espace de six lieues.

Le 4^e, il a plu tout le jour et venté très gros vent de sud. Si je n'eusse pas entré hier au matin, j'aurois bien souffert à la mer. Il a fait cette nuit un coup de vent du sud très fort et dangereux sur cette coste.

Le 5^e, j'ay visité le terrain des environs de la pointe, qui est le plus beau du lieu. L'espace de trois lieues en bas, le long de la rivière, il y a une lisière de bois franc de six cents pas de large, et, derrière, des prairies et des bouquets de bois.

Il se trouve partout, aux environs d'icy, quantité de meuriers sauvages, surtout où nous sommes.

Les 6^e et 7^e, j'ay fait continuer le travail du désert et équarrir du bois, pour faire la maison, et travailler à une poudrière de huit pieds en carré de bois, élevée de cinq pieds de haut, couverte et entourée d'un pied et demy de terre en torchis.

Le 8^e, j'ay esté à deux lieues au dessus du fort, voir des cèdres que l'on nomme du Liban, pour faire des pirogues, où j'ay laissé le sieur de La Ronde, garde marine, et six hommes.

Le 10^e, le vent du sud est propre à monter la rivière; j'ay envoyé ma grande felouque, chargée de vivres, au portage, à vingt deux lieues d'icy, joindre M. du Guay, qui y doit

venir avec les deux biscayennes, y amener dix gardes de la marine et huit Canadiens, et le sieur Le Sueur et ses gens, et toutes ses affaires, pour le faire passer en seureté aux Nadchés. J'ay mandé au sieur du Guay de se servir de la felouque pour aller aux Bayogoulas et de m'y attendre. J'ay trouvé le fort estre par les 29 degrez 45 minutes nord.

Les 11^e et 12^e il a plu beaucoup, je n'ay pu faire travailler.

Le 15^e, un canot d'escorce est arrivé du portage, qui m'a apporté une lettre de M. du Guay, qui me donne avis de son arrivée. M. de Sauvolle m'escrit qu'il a esté visiter cette rivière, que je luy avois dit de voir; elle n'est belle que pour y placer un fort, non pas une colonie.

Le 16^e, M. de Tonty est arrivé, sur le soir, dans un canot avec huit hommes, et en a laissé quatorze aux Bayogoulas et leurs bagages et canots. Les hommes qui sont avec luy sont des habitants, la plus grande part des Illinois et Tamarojas, qui sont venus, à leurs despens, voir ce qu'il y auroit à faire icy, sur la lettre que M. de Sauvolle y avoit escrit, que s'il descendoit des gens d'en haut, ils trouveroient de l'occupation et y seroient les bien venus. Deux de ces hommes sont engagés à M. de Tonty pour le voyage à aller et venir. Ils m'apprennent qu'il n'est pas vray que les Sauvages ayent tué M. de Montigny, et qu'ils nous sont fort amis et ravis de nous sçavoir dans cette rivière.

Le 17^e, j'ay fait partir un canot et quatre hommes pour aller porter un ordre à M. du Guay de ne pas passer le portage et de m'y attendre, les voulant envoyer aux vaisseaux, n'ayant pas besoin de gardes de la marine pour mener dans les bois, ny beaucoup d'autres qui n'y sont point propres, et que

je ne menois que pour aller aux Nadchés. Il a verglassé tout le jour et fait fort mauvais temps, bien froid.

Le 18^e, il a continué de verglasser et geler. J'ay fait partir le traversier pour aller sonder à trente lieues à l'ouest de la rivière et de là retourner aux vaisseaux. Je renvoye plusieurs personnes dont je n'ay que faire; j'ay aussi fait partir mon frère dans la felouque, et deux pirogues commandées par les sieurs La Ronde et mon frère Chasteauguay pour aller aux Bayogoulas.

Le 19^e, le froid continue. Je suis party sur le soir de compagnie avec M. de Tonty; j'ay esté coucher à deux lieues du fort, où j'ay laissé le sieur *de Maltot*, commandant, avec quatorze hommes, tant en santé que malades.

Le 24^e, je me suis rendu au portage, où j'ay trouvé Le Sueur, qui fait porter ses affaires sur le bord du Mississipi. M. du Guay est allé aux Bayogoulas; j'ay renvoyé aux vaisseaux une biscayenne et fait descendre l'autre pour attendre les hommes que je veux renvoyer.

Le 25^e, j'ay rejoint mon frère à deux lieues des Bayogoulas.

Le 26^e, je me suis rendu au village sur les onze heures. J'ay envoyé une felouque pour y mener les gardes de la marine et d'autres personnes dont je n'ay que faire, où ils joindront la biscayenne et laisseront la felouque à Le Sueur pour s'en servir à charger ses effets aux Bayogoulas.

J'ay escrit de là à M. le chevalier de Surgère de prendre la route de France, et de me laisser un mois de ses vivres, ne sachant pas ce que je ferois à la coste. Je racontay par ce vaisseau au Ministre ce que j'ay fait et ce que je vais faire. J'ay observé à midy la hauteur, que je trouve estre 30 degrés 40 minutes nord.

Le 28^e, sur les avis que j'ay eus que les deux Anglois qui sont aux Chicachas continuoient de se mettre à la teste des partis Chicachas et venoient chez toutes les autres nations leur faire la guerre et enlever le plus d'esclaves qu'ils pouvoient, qu'ils achètent et en font un très grand commerce, ce qui désolé toutes ces nations sauvages, je chargeay M. de Tonty, en s'en retournant aux Illinois avec ses deux hommes, de passer aux Tonicas et tascher d'y attirer ces Anglois, sous pretexte d'y commercer du castor, et les arrester et les remettre au sieur de La Ronde, que j'envoye avec luy et cinq de mes Canadiens. Ils descendent au fort, où le sieur de Tonty a besoin de quelque chose et doit remonter incessamment.

J'ay engagé les autres Canadiens venus de compagnie avec M. de Tonty à venir avec moy, n'ayant pas trente de mes Canadiens à mener avec moy, en ayant laissé au fort du Mississipi, et plus de vingt malades au fort de la baye des Biloxys.

J'ay fait partir M. de Saint-Denis avec deux pirogues et deux canots d'escorce pour prendre le devant, et chasser, s'ils trouvent de la chasse à quinze lieues d'icy.

Je fais travailler à raccommoder deux pirogues que j'ay achetées des Sauvages et à faire semer un champ de blé que j'ay acheté des Mougoulachas.

Le 1^{er}, j'ay fait partir mon frère avec un canot d'escorce et deux pirogues, et une de Bayogoulas, qui viennent pour quérir de leurs gens qui sont prisonniers aux Oumas, avec lesquels je leur veux faire faire la paix et leur faire rendre leurs prisonniers.

J'ay fait partir aussi, dans la felouque, mon pilote Richard,

avec un matelot et quatre Sauvages, avec un canot d'escorce que j'ay acheté de ces Canadiens, pour s'en aller ensemble au fort et y laisser la felouque, et remonter avec ces Sauvages à deux lieues au-dessus du fort pour y faire un portage pour tomber dans une rivière qui va sortir près des vaisseaux, pour la découvrir et voir si elle est praticable. Les Sauvages avoient autrefois cinq villages sur cette rivière, qui se sont détruits par la guerre. Ils estiment qu'elle est belle à habiter. Je suis party sur le midy avec deux canots de ces Canadiens d'en haut, laissant M. du Guay pour attendre six de ces hommes, qui sont allés au fort y mener un de leurs gens à qui un fusil a emporté le bras gauche, que mon chirurgien luy a coupé avec une scie faite d'un couteau, la gangrène y estant. Je suis venu coucher à quatre lieues du village.

Le 2^e, j'ay fait neuf lieues et suis venu coucher vis à vis de la première isle que l'on trouve montant dans le Mississipi, venant de la mer.

Le 3^e, j'ay rejoint mon frère et tous les autres canots, au nombre de trente pirogues, dans lesquelles j'ay trente hommes, et deux canots d'escorce huit, et les deux, que j'ay avec moy, quinze, et celuy du sieur du Guay, cinq, qui fait en tout cinquante huit hommes.

Le 4^e, à dix heures du matin, je me suis rendu au débarquement des Oumas, que j'ay reconnu estre esloigné des Bayougoulas, par le portage, de vingt sept lieues; en suivant la rivière, de trente cinq lieues. J'avois fait prendre le devant à mon frère, qui estoit à leur village. Deux Oumas estoient venus me complimenter de la part de la nation, c'est-à-dire nous apporter à fumer. Il a plu toute l'après-midy. Le débarquement est par 31 degrés 46 minutes.

Le 5^e, j'ay envoyé une partie de mon monde à l'autre débarquement de ce village, qui est à vingt lieues au-dessus de celui-cy, et m'en suis allé au village, où je suis arrivé sur le midy avec six hommes et six Bayogoulas. Les Oumas ont envoyé au devant de moy deux chantres m'apporter le calumet. Dans l'entreveue avec les anciens, leur parlant à leur manière, je leur ay tesmoigné le chagrin que j'avois de voir qu'ils fussent en guerre avec les Bayogoulas, après l'alliance que nous avons faite ensemble l'année dernière. Ils se sont défendus sur ce que ce n'estoient pas eux qui l'avoient commencée, mais les Bayogoulas; nonobstant cela, qu'ils oublioient toutes choses, me faisant le maistre de la paix. Je leur demanday les prisonniers qu'ils avoient des Bayogoulas, pour leur rendre, leur faisant un présent pour cela. Ils me dirent que leur manière estoit que les Bayogoulas, ayant commencé la guerre, devoient leur venir chanter le calumet de paix et leur faire des présens pour ravoir leurs prisonniers. Je leur fis entendre que je le faisois pour les Bayogoulas, que je leur donnois ma parole que les chefs leur viendroient chanter la paix. Après plusieurs difficultés, ils me donnèrent leurs prisonniers, voyant que je me faschois de ce qu'ils me les refusoient. Je les donnay aux Bayogoulas qui les ramenèrent. Il plut pendant le 6^e et le 7^e.

La maladie du flux de ventre, qui avoit esté dans ce village, avoit destruit plus de la moitié du monde. Il y avoit chez eux près de quarante petits Taensas, qui les estoient venus voir et leur offrir leurs services contre les Bayogoulas. Ces Taensas sont errants, habitent ordinairement à trois jours à l'ouest de ce village; ils sont gens bien faits, qui vivent de chasse de chevreuil, ours et gibier; ils ont dans leur canton peu de

bœufs. Mon dessein estoit de prendre dans ce village des guides pour monter dans la rivière de Marne ou de la Sablonnière. Ces Sauvages m'en avoient parlé l'année dernière, et fait entendre qu'elle estoit belle, me parlant des nations qui sont dessus, me disant y avoir esté, et aujourd'huy ils m'asseurèrent qu'elle n'est pas navigable, qu'elle est embarrassée de bois. Quelque chose que j'aye peu faire, ils ne se sont pas voulu engager à me mener par là aux Cadodaquios, me disant qu'ils n'en sçavoient le chemin que par les grands Taensas, qui sont au dessus des Theloelles ou Nadchés, et que c'est par où ils y alloient ordinairement, en faisant le chemin par terre. Quoyque cette rivière me paroisse belle, je n'ay osé entreprendre d'y aller sans guide, sur ce qu'elle fait plusieurs fourches, et j'ay cru qu'il estoit plus à propos d'aller aux Taensas et de là par terre aux Nadchitoes et Cadodaquios, où cette rivière passe, où je prendray là ou fairai faire des canots pour la descendre et la bien visiter.

Le 8^e, je suis venu au desbarquement d'en haut des Oumas, où une partie de mes canots sont. J'ay envoyé advertir les autres, dont le monde estoit resté à chasser à l'entrée de la rivière de Marne. Le chef du village et une partie de leurs hommes me sont venus apporter des farines de blé d'Inde.

Le 9^e, j'ay renvoyé une de mes pirogues avec dix hommes au fort et plusieurs choses qui me sont inutiles par terre. Tous mes canots m'ont joint, venant de la rivière de Marne, qui est à deux lieues au-dessous de ce desbarquement, qui n'est du village qu'à une lieue ou cinq quarts de lieue toujours par costeaux. Je donnay à ce village un demi-boisseau de blé pour semer et des pois, plusieurs pépins d'orange et de pommes, cotons. Ce desbarquement est esloigné de l'autre

de dix lieues et demie. J'ay esté coucher à huit lieues de là. Montant aux Natchés, à cinq lieues du desbarquement des Oumas, je trouvoy une isle d'environ quatre lieues de tour. Je passay par le petit chenal, qui est à droite en montant. Trois quarts de lieue au-dessous de ce petit chenal, il y a une petite rivière à droite. A deux lieues et demie de cette grande isle, il y en a une petite à gauche. Tout le pays que j'ay passé aujourd'huy noye en beaucoup d'endroits de cinq et six pieds; le pays n'est pas plus beau qu'en bas, j'entends le bord du fleuve. A une et deux lieues dans la profondeur, le pays paroist fort haut.

Le 10^e, j'ay continué de marcher; sur le midy j'ay trouvé deux isles de demi-lieue de long; c'est apparemment les trois chenaux dont parlent les relations de ce pays, qu'ils placent à soixante lieues de la mer, et nous à cent vingt-cinq. Je suis venu coucher à quinze lieues du desbarquement des Oumas. La rivière a serpenté beaucoup, courant au nord.

Le 11^e, je me suis rendu au desbarquement des Natchés, que je trouve esloigné des Oumas de dix-huit lieues. Une lieue au-dessous de ce desbarquement, il y a une isle de trois quarts de lieue de long. De cette isle jusqu'au desbarquement, j'ay trouvé plusieurs Sauvages, qui peschent des carpes dans le fleuve, sur un petit eschafaud qui avance dans l'eau de sept à huit pieds. Ils m'ont vendu du poisson blanc fort petit, et des carpes très bonnes, d'un pied et demi de long. Estant arrivé au desbarquement, j'ay envoyé un homme advertir le chef de mon arrivée. Le frère du chef avec une vingtaine d'hommes est venu m'apporter le calumet de paix, et m'a convié d'aller au village. Sur les deux heures après midy j'ay esté à ce village, qui est à une lieue du bord de l'eau. A moitié

chemin, j'ay rencontré le chef qui venoit au-devant de moy, accompagné d'une vingtaine d'hommes assez bien faits. Le chef estoit fort malade d'un flux, qui est une maladie dont les Sauvages meurent presque tous. A nostre rencontre, ce chef m'a donné une petite croix blanche et une perle qui n'estoit nullement belle, et en a donné autant au père Jésuite, à mon frère et au sieur Duguay.

Nous nous sommes rendus à sa cabane, qui est élevée à une hauteur de dix pieds de haut, de terre rapportée, et large de vingt-cinq et longue de quarante-cinq. Au près de là sont huit cabanes. Devant celle du chef est le temple, cela forme un rond un peu en ovale, et renferme une place d'environ deux cent cinquante pas de large et trois cents de long. Il passe au près un ruisseau, d'où ils tirent leur eau. J'ay trouvé là une lettre de M. de Montigny, missionnaire des Taensas, qui en est parti depuis trois jours avec un Canadien pour retourner aux Taensas. Il marque avoir visité la plus grande partie des cabanes de cette nation, qu'il estime au nombre de quatre cents, dans l'espace de huit lieues de pays, sur le bord d'un ruisseau qui arrose ce pays. Il marque y avoir baptisé cent quatre-vingt-cinq enfants depuis une année jusqu'à quatre. Du desbarquement de la rivière on monte une coste d'environ cent cinquante toises, fort escarpée, couverte de bois franc. Estant dessus la coste, on trouve un pays de plaines, prairies, remplies de petits costeaux, en quelques endroits des bouquets de bois, plusieurs de chesnes, et beaucoup de chemins qui se coupent, allant d'un hameau à l'autre ou à des cabanes. Ceux qui ont parcouru trois ou quatre lieues à la ronde disent avoir trouvé partout le mesme pays, du bord de la coste à aller au village du chef. Ce que j'en ay veu, c'est un

pays de terre jaunastre, meslé d'un peu de petites pierres, jusqu'à une portée de canon de chez luy, où commence la terre grise, qui me paroist meilleure. Cette campagne ressemble assez à celle de France. Ce chef est un homme de cinq pieds trois ou quatre pouces de haut, assez maigre, d'une physionomie d'esprit. Il m'a paru le Sauvage le plus absolu que j'aye veu, aussi gueux que les autres, aussi bien que ses sujets. tous grands hommes bien faits, fort desœuvrés, nous marquant beaucoup d'amitié. Je leur ay fait un présent d'un fusil, de poudre et plomb, d'une couverture, d'un capot, de quelques haches, couteaux et rassades; un calumet suivant l'ordinaire de ceux qui vont visiter les autres. Cette langue est différente des Oumas. Il s'en est trouvé un de cette nation qui la parloit. Nous nous sommes entendus par le moyen de mon frère qui commence à se faire entendre en Bayougoula, en Ouma, Chicacha, Colapissa, et les trois nations qui sont dans la branche du fleuve, qui n'est que la mesme, ont peu de différence.

J'ay trouvé le desbarquement des Nadchés par 32 degrez 15 minutes nord, et du desbarquement d'en haut des Oumas à celuy des Nadchés, suivant les détours de la rivière, il y a dix-huit lieues et demie, et en droite ligne je trouve que le rumb de vent est le nord quart de nord-ouest et la distance de onze lieues, et à aller des déserts de l'un à l'autre village suivant les costeaux, environ cinq à six lieues.

Le 12^e, à six heures du matin, je suis parti dans un canot d'escorce avec six hommes, pour aller aux Taensas préparer toutes choses pour aller par les terres aux Cenis, laissant mon frère avec le reste de ses gens aux Nadchés, pour y faire des farines de blé d'Inde pour le voyage, où cela se fait plus

commodément qu'aux Taensas. J'ay fait aujourd'huy environ huit lieues trois quarts, et passé deux isles d'environ demie lieue de long. Le pays est comme celuy que j'ay desja passé, assez beau, qui noye presque partout, ce que je vois sur le bord de la rivière en passant. Il y a moins de cannes qu'entre les Oumas et les Nadchés.

Le 13^e, j'ay continué de monter la rivière, trouvant un pareil pays qu'hier, la rivière plus droite. A midy, je me suis rendu au débarquement des Taensas, à six lieues trois quarts de ma couchée, où j'ay laissé mon canot et bagage et deux hommes à le garder, et m'en suis allé avec quatre pour gagner un petit lac à une lieue de là, où on prend des canots pour aller au village. Mes guides se sont esgarés, et nous n'avons pu gagner ce lac. Nous avons esté obligés de coucher dehors sans souper, n'ayant porté avec nous que nos armes. J'ay trouvé que du débarquement des Nadchés à celuy des Taensas, suivant la rivière, il y a environ quinze lieues et demie, et en droite ligne d'un débarquement à l'autre, j'ay trouvé le rumb de vent est-nord, quart de nord-est, prenant 1 degré 15 minutes du nord, et la distance estre de onze lieues un quart. Je trouvay le débarquement des Taensas estre par 32 degrés 47 minutes nord.

Le 14^e au matin, nous nous sommes rendus au bord du lac, où nous avons trouvé quatre Sauvages qui nous amenoient des canots, ayant entendu nos coups de fusil. Nous avons fait sur le lac environ deux lieues, et nous sommes rendus au village à midi, où j'ay trouvé M. de Montigny, missionnaire, ayant deux François avec luy. Il s'est fait bastir là une maison et se prépare à y faire une église. Il peut y avoir dans cette nation cent vingt cabanes dans l'espace de

deux lieues, sur le bord du lac. Il y a dans cet endroit un temple assez beau. Cette nation a été autrefois nombreuse, mais à présent ils ne sont pas plus de trois cents hommes. Ils ont de très grands déserts et le terrain fort beau, qui ne noye point, sur le bord de ce lac, qui peut avoir de large un quart de lieue, et de large quatre lieues et demie venant du nord-est, faisant le tour jusqu'à l'ouest. Le gros de ce village est environ à deux lieues du bout venant de la rivière du Mississipi et vis-à-vis d'une petite qui a de large cent pas, sur le bord de laquelle il y a quelques cabanes sauvages.

Je raisonnay avec ces Sauvages des nations qui sont à l'ouest d'eux et de la rivière de Marne, surtout avec un Sauvage Ouatchita, qui avoit été aux Cadodaquio et à des établissements espagnols. Il fait les chemins fort difficiles, le tout par terre; je luy ay demandé s'il voudroit nous y conduire, à quoy il a consenti, après luy avoir promis de le bien payer. M. de Montigny me servoit d'interprète, qui les engagea à faire ce que je souhaite d'eux.

Le 15^e, je m'en suis retourné avec M. de Montigny au débarquement, où j'avois laissé mon canot pour y attendre mon frère et tous mes gens.

Les 16^e et 17^e il a plu et tonné beaucoup, la nuit du 16^e au 17^e la foudre est tombée sur le temple des Taensas et y a mis le feu qui l'a entièrement bruslé. Ces Sauvages, pour apaiser l'esprit, qu'ils disent estre fasché, jetèrent cinq petits enfans au maillot dans le feu du temple. Ils y en auroient jeté plusieurs autres sans trois François qui y accoururent et les en empeschèrent. Un vieillard de soixante-cinq années environ, qui estoit comme le principal prestre, estoit auprès du feu, criant à haute voix : « Femmes, apportez vos enfans

pour les offrir à l'Esprit en sacrifice pour l'apaiser. » Ce que cinq de ces femmes firent, luy apportant leurs enfans, qu'il prenoit et les jetoit au milieu de ces flammes. L'action de ces femmes a esté regardée d'eux comme une des plus belles que l'on puisse faire, de manière qu'elles suivirent ce vieillard, qui les amena en cérémonie à la cabane de celuy qui devoit estre fait chef de la nation, car il y avoit peu que le chef estoit mort. Ils avoient coustume, à la mort de leur chef, de tuer quinze ou vingt hommes ou femmes pour l'accompagner, disent-ils, dans l'autre monde et le servir. Plusieurs, à ce que l'on dit, sont ravis d'estre de ce nombre. Je doute fort de cela. Ce vieillard, dont j'ay parlé ci-dessus, disoit que l'Esprit s'estoit fasché, parce qu'à la mort du dernier chef on n'avoit tué personne pour l'accompagner, et qu'il estoit luy-mesme fasché, qu'il faisoit brusler le temple, accusant les François, que c'estoient eux qui estoient cause de ce malheur, parce que M. de Montigny, s'estant trouvé au village à la mort du chef, avoit empesché que l'on ne tuast personne, de quoy tout le monde de la nation parut fort content, hors ce grand prestre. Ces femmes sanctifiées et consacrées à l'Esprit par l'action qu'elles venoient de faire, c'est comme les nomment plusieurs de ces Sauvages, estant menées chez le prétendant à la couronne, furent caressées, fort louées des anciens, et on les revestit chacune d'une couverture blanche, qu'ils font d'escorce de meurier, et on leur mit à chacune une grande plume sur la teste, et parurent toute la journée à l'entrée de la cabane du chef, assises sur des nattes de cannes, destinant cette cabane pour servir de temple, où le feu fut allumé, comme ils ont coustume de faire.

Toute la nuit du 18^e aux 19^e et 20^e, ces femmes et ce vieil-

lard la passèrent à chanter dans la cabane du nouveau chef, et le jour elles restoient aux costez de la porte, en veue de tous les passants.

Le 18^e, il a plu une partie du jour; mon frère est arrivé sur le soir et tout mon monde.

Le 19^e, mon frère et le sieur de Saint-Denis s'estant préparés à partir avec vingt hommes pour aller par les terres aux Senis, je n'ay pu faire ce voyage à cause d'une douleur de genoux qui m'empesche de marcher.

Le 20^e, j'ay esté au village avec mon frère et ces vingt hommes. J'ai fait partir M. du Guay dans un canot pour retourner au fort et de là aux vaisseaux advertir de mon retour.

Sur les six heures du soir le grand prestre Sauvage a continué de faire une cérémonie devant le nouveau temple, qu'il a faite tous les jours depuis que l'autre est brulé, laquelle cérémonie a duré huit jours de suite. Trois jeunes gens, de vingt années, apportèrent chacun un fagot de branches de bois sec, qu'ils mirent devant la porte du temple, esloigné de dix pas. Un homme de cinquante années environ, qui avoit soin de la garde de ce temple, vint avec un flambeau de canne, et accomoda ce bois l'un sur l'autre pour le faire brusler facilement. Après quoy il fut dans le temple allumer son flambeau au feu, qui y brusle toujours, et s'en vint auprès du fagot de bois, où le grand prestre le voyant, qui estoit à trente pas de là, à la porte de la cabane du chef, s'en vint d'un pas grave, tenant un oreiller de plume, couvert de cuir, assez gros, à la main gauche, et un petit baston à la droite, dont il frappoit sur l'oreiller, comme pour marquer la cadence d'une chanson, qu'il chantoit. Il estoit suivy des cinq femmes qui avoient jeté leurs enfants dans le feu du temple, qui portoient

avec les deux mains un paquet de mousse mouillée, qui est en ce pays là comme une filasse. Estant rendu près du fagot de bois, celui qui y estoit l'alluma, et l'ancien, avec les femmes, en fit trois fois le tour, toujours chantant, après quoy elles se jetèrent sur le feu, frappant dessus avec leur mousse mouillée pour l'esteindre. Ce qu'ayant fait, le vieillard s'en retourna, et elles s'en furent se laver dans le lac devant tout le monde qui les voulut regarder, et s'en vinrent à la cabane du chef, où, jointes au vieillard, elles chantèrent toute la nuit pendant les huit jours. Quelques-unes de ces femmes, marchant autour de ce feu, voulurent rire et dire quelque chose, dont le vieillard les reprit sévèrement.

Le 21^e, il a plu une partie du jour; mon frère n'a pu partir. Je me suis rendu à mes canots, où j'ay fait porter toutes les affaires de M. de Montigny, qui vient s'establir aux Nadchés, sans abandonner les Taensas, où il doit mettre un missionnaire qu'il attendoit du Canada.

Le 22^e, M. de Montigny m'a joint sur le midy, ayant veu partir mon frère sur les huit heures du matin avec un Chaouanon, un Ouachita, qui est son guide, et six Taensas, qu'il luy a fait donner pour luy ayder à porter son bagage.

Je suis party sur le midi et suis venu coucher au desbarquement des Nadchés, sur les neuf heures du soir, où j'ay trouvé mes trois pirogues, que je fis partir hier.

Le 23^e, j'ay esté au village avec M. de Montigny, voulant parler au chef sur la guerre qu'ils ont avec les Chicachas. J'ay trouvé ce chef mourant et tous ses gens en tristesse; ils ont paru fort aises de voir M. de Montigny s'establir avec eux, où je l'ay laissé avec ses deux valets, et suis party sur les deux heures, mes pirogues l'estant dès le matin.

Le 24^e, j'ay rencontré M. Le Sueur à six lieues au dessus des Oumas, avec ma felouque chargée de tous ses effets. Je la luy ay laissée, ne pouvant pas monter cette année, sans cela, que très difficilement. Je luy ay aussi fait donner un grand canot d'escorce de ces Canadiens descendus d'en haut, leur promettant de leur donner une pirogue légère à la place. Je luy ay laissé mon maistre de felouque, et donné un ordre pour prendre un Canadien dans une pirogue, qu'il doit rencontrer, en ayant manqué une, qui doit passer la nuit où il y en avoit trois que je lui mandois de prendre. Il n'emmène avec luy que cinq de mes gens. Je me suis rendu, sur le soir, au desbarquement d'en haut des Oumas, où j'ay trouvé M. de Tonty et le sieur de La Ronde.

Ne voyant point d'apparence de pouvoir faire prendre ces Anglois qui sont aux Chicachas, estant plusieurs, au rapport des Taensas qui en arrivoient, j'ay fait partir sur le champ le sieur de La Ronde pour aller aux vaisseaux avec quatre hommes, pour advertir que l'on ne m'envoyast pas les bestiaux que j'avois demandés, par le lac de Pontchartrain, dans le Mississipi, y voyant trop de difficultés pour les mener de là au fort.

Le 25^e au matin, je suis party pour les Bayogoulas. Le Père Jésuite laissant aux Oumas son valet pour y bastir une église, M. de Tonty s'en retourne aux Illinois. Je l'ay chargé de quelques présents pour faire aux Tonicas et au chef des Chicachas qui y doivent venir, leur voulant faire parler là par le moyen de M. Davion, missionnaire. J'ay chargé M. de Tonty de leur dire que nous estions habités sur le Mississipi, amis de toutes les nations des environs, avec lesquelles nous estions en commerce de toutes choses; qu'il ne

tenoit qu'à eux d'en faire autant et d'estre de nos amis, en cessant de faire la guerre aux Nadchés et aux Colapissas et Chaquitas ; que, s'ils ne faisoient la paix avec eux, j'allois armer ces nations de fusils, comme ils en avoient, par le moyen desquels ils ne pourroient résister à tant de Sauvages armés contre eux, au lieu que, faisant la paix avec ces nations, nous serions tous amis, ne faisant qu'un, ce qui leur seroit avantageux par le commerce qu'ils pourroient faire avec nous, qui leur donnerions à un quart meilleur marché les marchandises que ne faisoient les Anglois, qui ne prennent d'eux que les peaux de chevreuil, tandis que nous, nous prendrions les peaux de bœuf, dont ils ont une grande quantité et ne font rien.

Le 26^e, je me suis rendu aux Bayogoulas, à dix heures du matin, où je trouvay deux de ces voyageurs qui y estoient restés à garder leurs bagages. Quatre de ces gens sont avec mon frère, et les autres avec moy, qui sont dans le dessein de descendre au fort et d'aller aux vaisseaux pour y trafiquer le peu de castors qu'ils ont, qui me paroist en bien petit nombre. Je suis parti du village à midy avec mon frère de Chasteaugay et un homme, pour aller au fort en canot d'escorce, où je me suis rendu le 27^e, à neuf heures du soir, ayant fait quarante-deux lieues en trente-quatre heures de marche. J'y ay trouvé le sieur Duguay, arrivé depuis huit heures. Je me vais disposer à partir pour les vaisseaux, où je me vais rendre pour aller courir la coste à l'ouest jusqu'au 15^e de may, mon frère ne devant pas revenir plustost, luy ayant donné du temps mesme jusqu'au 25^e.

Le 28^e, j'ay esté visiter une rivière qui est à un quart de lieue derrière le fort, que j'ay trouvée d'eau douce, large de vingt pas, profonde de douze pieds, bordée des deux

bords de prairies, qui noyent aux grandes eaux. Elles m'ont paru assez sèches pour une saison comme celle-cy, où il pleut souvent. Le travail du fort a peu avancé; la plus grande partie des hommes que j'y avois laissés ont esté malades. Le bled qu'ils ont semé est fort beau, aussi bien que les pois.

Le 29^e, j'ay envoyé le sieur Duguay avec un canot d'escorce et trois hommes, pour aller aux vaisseaux par cette rivière devant tomber à la mer assez près de la rade, et moy, je suis party aussi dans un canot avec deux hommes, pour aller aux vaisseaux par le portage, qui est à deux lieues au-dessus du fort. Je trouvay le portage si mauvais que j'ay esté obligé de m'en revenir avec la fièvre, que j'ay assez forte.

Le 30^e, la fièvre m'a continué. Je n'ay pas esté en estat d'aller aux vaisseaux. J'ay esté obligé d'y envoyer le sieur de Maltot dans mon canot d'escorce, pour advertir MM. de Sauvolle et de Ricouart de mon indisposition, et d'envoyer par le traversier, quand il sera de retour de Pensacola, les bestiaux que je demande et les autres choses.

Le 31^e, le traversier et la felouque sont arrivés au fort, venant du bord, d'où il y a trente-six heures qu'ils sont partis. Ils m'ont amené cinq vaches, un taureau, un veau et douze cochons, et des coqs d'Inde, et beaucoup d'autres choses que j'avois demandées. Ils me donnent advis de l'arrivée du gouverneur de Pensacola dans la rade, le 23^e mars, avec un navire de vingt-quatre canons et cent quarante hommes, une balandre de six canons et quarante hommes, et une chaloupe de six pierriers et vingt hommes. Il est reparty le 27^e. Ils me marquent que le gouverneur disoit estre venu pour nous chasser, ayant ordre de son vice-roy de le faire, supposé

que nous fussions de la part de quelque compagnie; qu'estant de la part des testes couronnées, il avoit ordre de ne leur rien faire. Il avoit trouvé le traversier, que j'envoyois à Pensacola et à Apalache, vis-à-vis de la Mobile, qui luy avoit rendu mes lettres, et il luy avoit dit qu'il n'avoit que faire d'aller à Apalache, que le gouverneur qui y estoit relevoit de luy, que sa commission estoit faite et qu'il s'en pouvoit retourner. Ce gouverneur m'a laissé par escrit une opposition aux établissemens que je fais, disant que c'est aller contre la bonne intelligence qui se trouve entre les deux Couronnes que de venir prendre un pays qui appartient au Roy d'Espagne et est du gouvernement du vice-roy du Mexique; qu'il doit en informer incessamment, me priant de ne point faire d'autres établissemens en ces contrées jusqu'à ce que son Roy en soit informé, le tout, autant que nous pouvons déchiffrer une copie assez mal faite que M. de Surgère m'a laissée, ayant emporté l'original et la response du gouverneur aux lettres que je lui escrivois par le traversier sans m'en avoir laissé de copie.

Ce gouverneur est venu à nos vaisseaux, où il a esté régalez magnifiquement, et on luy a fait beaucoup d'honneur. Ils ont assez fait connoistre qu'ils ne gardoient Pensacola que parce que nous estions à cette coste, où ils ne croyent pas que nous puissions rester, n'y ayant point d'autre port que Pensacola, qui ne vaut rien, qu'ils abandonneroient si nous nous retirions, à ce qu'ils disent.

Je ne doute pas que leur dessein ne fust de nous chasser de cette coste et de destruire notre établissement. Ils s'estoient préparés pour cela; ils ne croyoient pas nos vaisseaux là, car ils y seroient venus plus forts. Le traversier a esté

sonder à vingt-huit lieues à ouest-sur-ouest de la rivière, et n'a trouvé qu'une coste plate.

Le 1^{er}, le sieur du Guay est revenu, n'ayant pu aller à la mer, ayant pris une fourche dans un lac qui l'a mené dans la profondeur.

Le 2^e, je l'ay renvoyé à bord, et mon frère de Chasteaugay et six de mes matelots dans la felouque. La fièvre me continue tousjours.

Les 5^e et 6^e, les vents ont esté au sud, fort gros. Avec les grandes mers, l'eau a monté et couvert la terre de deux doigts, en plusieurs endroits, cela pendant trois heures que la marée monte, dont on s'aperçoit tous les jours. A l'ordinaire, elle monte et baisse d'un pied. Plusieurs Canadiens des Illinois sont venus à l'establisement.

Le 7^e, le Père Jésuite est arrivé des Bayougoulas, où il estoit resté à faire une église, avec un de ses valets et un homme que je luy avois laissé pour luy aider. Le sieur de La Ronde est aussi arrivé dans un canot d'escorce, venant du vaisseau, d'où il est parti il y a trois jours et demi. Les grandes eaux ont empesché depuis quatre jours de travailler; la terre est si humide que ce n'est que de la boue. Les eaux n'ont point monté dans le terrain, qui est esloigné de trois cents pas de la rivière.

Le 9^e, il a fait un gros vent de sud et beaucoup de pluye; les eaux ont monté trois doigts sur la terre en beaucoup d'endroits. Les Canadiens sont repartis pour les Illinois, hors quatre. Je leur ay donné à chacun quarante-cinq livres de poudre, en payement du temps qu'ils ont servi et pour le payement de leurs canots qui ont esté gastés. J'ay envoyé par eux un mousse aux Nadchés pour y apprendre la langue de cette nation.

Le 13^e au soir, je suis parti à neuf heures dans le traversier, laissant au fort pour y commander le sieur La Ronde, garde marine, en attendant le sieur de Maltot. J'ay aussi fait partir deux canots d'escorce pour la rivière qui passe derrière le fort, pour suivre deux sorties qui vont à la mer et voir si elles tombent loin des vaisseaux. J'ay attendu inutilement des Sauvages auxquels j'ay donné deux fusils pour chasser aux bœufs et attraper des petits veaux; ils sont vingt hommes que j'ay engagés d'en prendre, leur promettant un fusil à chaque. Je crois que les grandes eaux auront fait retirer ces animaux dans les pays hauts, qui sont loin. J'ay laissé à ce fort, pour y travailler, quinze hommes.

Le 14^e, depuis neuf heures du soir, j'ay dérivé toute la nuit. De calme, je me suis rendu à midy à la sortie de la rivière; *j'ay suivi la mesme passe par où j'avois entré, estant la meilleure.* Tous ces rochers qui sont hors de l'eau ne sont que de vase assez dure pour résister à la mer; ceux qui sont à fleur d'eau sont d'une vase un peu plus molle. Sortant à la dérive, j'eschouay de travers sur un; le bastiment est venu sur le costé et a passé sans résistance, emportant la vase. Le plomb enfonce dedans d'un pied. J'ay fait enfoncer une perche plus de trois pieds dedans sans trouver le dur. De l'entrée de la rivière, j'ay fait le nord-nord-ouest huit lieues, et me suis rendu à l'isle Saint-Pierre, auprès de laquelle j'ay trouvé trente pieds d'eau au sur-ouest, au sud, à l'est, au nord-est et au nord; mais à cinq quarts de lieue au large il n'y a que treize et quatorze pieds d'eau. De cette isle, j'ay fait l'est-sud-est pour passer la pointe des isles qui sont au sud de l'isle de la Chandeleur, qui est distante de l'isle Saint-Pierre de deux lieues et demie, et je ne trouve que quatorze pieds d'eau.

Le 15^e, à dix heures du matin, je me suis rendu au vaisseau, ayant suivi les isles de la Chandeleur tout le long, par quinze pieds d'eau. J'ay sceu de M. de Ricouart que la *Gironde* estoit partie le 3^e avril, que le navire espagnol s'estoit perdu sur l'isle de la Chandeleur le 30^e, la nuit. Le gouverneur et cent quarante hommes d'équipage s'estoient sauvés sur l'isle dans leur chaloupe, avec laquelle le gouverneur s'estoit rendu au vaisseau d'où l'on avoit envoyé aussitost quérir sur l'isle tous les Espagnols, et envoyé à Pensacola une chaloupe pour les advertir de venir avec leur balandre et leurs autres chaloupes quérir une partie du monde. Le gouverneur s'en alla à Pensacola avec tout son monde le 10^e, dans la felouque et la biscayenne, et sa balandre et pinasse. MM. Desjourdy et de la Hautemaison les ont esté conduire et sont revenus aux vaisseaux le 17^e; ils n'ont pas remarqué à ce fort plus de deux cent cinquante hommes, du nombre desquels sont quarante à cinquante forçats. Plusieurs en estoient désertés depuis le départ du gouverneur. Ils y manquent de vivres et paroissent bien misérables; pour la vie, ils n'y ont aucun rafraichissement. Leur fort est peu de chose. Ce naufrage ne nous a pas enrichis, car il a fallu aider ces messieurs les Espagnols de hardes et autres choses, ayant tout perdu.

Le 18^e, mes deux canots d'escorce sont arrivés du Mississipi et ont esté arrestés deux jours en chemin par les vents contraires. Ils ont tombé à la mer à douze lieues des navires; *cette rivière se perd dans les lacs et bayes d'eau salée, où il n'y a que deux et trois pieds d'eau.*

Le 20^e, je suis parti du bord dans la felouque avec M. de Ricouart pour aller au fort et de là à la rivière de Pasco-boula. J'ay envoyé le traversier sonder entre la passe, qui est

entre l'isle du Massacre et l'isle qui est à l'est de celle du Mouillage, et entre terre et ces isles, et voir s'il ne se trouveroit point de rade meilleure que celle-cy.

Le 25^e au matin, les vents de sud-est ayant cessé, qui m'ont arrêté au fort, je suis parti, sur les sept heures, dans la félouque et avec un canot d'escorce, pour aller sonder le dedans de la rivière de Pascoboula et la visiter, et voir s'il ne seroit pas facile de creuser une passe sur la barre qui est à l'entrée. Je laissay ordre à M. de Sauvolle d'aller aux Colapissas y faire la pesche aux perles.

Sur les six heures du soir, je me suis rendu à deux lieues dans la rivière, où j'ay campé sur un fort haut costeau couvert de pins. Je n'ay pas pû examiner l'entrée à cause d'un assez gros vent de sud qu'il fait.

Le 26^e, le vent du sud continue; j'ay monté dans la rivière environ quatre lieues et demie; je me suis rendu au village des Biloxys, où j'ay couché. Ce village est abandonné, cette nation estant destruite depuis deux années par les maladies. A deux lieues au-dessous de ce village, on commence à trouver beaucoup de déserts assez près les uns des autres sur les deux bords de la rivière. Les Sauvages rapportent que cette nation estoit autrefois assez nombreuse. Il ne m'a pas paru qu'il y eust dans ce village plus de trente à quarante cabanes, faites en long, et les combles, comme nous faisons les nostres, couverts d'escorce d'arbre. Elles estoient toutes à un estage, d'environ huit pieds de haut, fait de bousillage. Il n'y en reste que trois; les autres sont bruslées. Le village estoit entouré de pieux de huit pieds de haut, de dix-huit pouces environ de grosseur. Il y reste encore trois guérites carrées de dix pieds sur chaque face; elles sont élevées de huit pieds de

haut sur des piliers; le costé, fait de bousillage de terre meslée avec du foin, espais de huit pouces, bien couvert. Il y avoit plusieurs meurtrières pour tirer leurs flesches. Il me paroist qu'il y avoit une guérite à chaque angle, et une au milieu des courtines; cela estoit suffisamment fort pour se défendre contre des ennemis qui n'ont que des flèches. Du bord de la mer, pendant quatre lieues, la rivière passe dans des prairies qui noyent aux grandes eaux; les terres élevées en sont esloignées de demi-lieue en des endroits, et plus, selon les détours qu'elle fait, approche plus de l'est ou du ouest, car elle va au nord. A deux lieues au-dessous de ce village, les bois commencent à estre grands: il y a beaucoup de chesnes, de peupliers, de cèdres. Ces terres et celles du village noyent au printemps, aux grosses eaux, pendant quelques jours.

Le 27^e, j'ay continué de monter la rivière, dans laquelle il y a beaucoup de courants et qui serpente du nord à l'est et du nord à l'ouest. Elle peut avoir deux cents pas de large et estre profonde de quinze pieds. Je trouvay plusieurs petites rivières qui tombent dedans. Il y a presque tout le long des déserts abandonnés, dans lesquels les cannes sont revenues; les terres y paroissent grises, meslées d'un peu de sable. Le pays est couvert de fort beaux bois de chesnes, peupliers, copals, érables, cèdres. Je peux avoir fait aujourd'huy quatre lieues et demie. A six heures du soir, j'ay campé à gauche de la rivière; il y a beaucoup plu cette nuit.

Le 28^e, j'ay continué de monter, trouvant la rivière tousjours de mesme largeur, plusieurs branches d'un bord et de l'autre, et beaucoup de déserts abandonnés. J'ay fait aujourd'huy environ cinq lieues et me suis rendu, à sept heures

du soir, à une cabane à gauche en montant, où j'ay trouvé deux Sauvages et trois femmes qui ensemençoient du blé d'Inde et des fèves. Il n'y a pas plus de huit jours que les eaux sont baissées et retirées de dessus la terre; elles ont monté cette année beaucoup. Les Sauvages nous marquent qu'elles n'ont pas coutume de monter toutes les années comme cela. Ces Sauvages s'en sont allés à leur village de Pascoboula, qui n'est qu'à deux lieues plus haut.

Le 29^e, je me suis rendu, sur les sept heures du matin, au village, dans lequel il y a environ vingt familles. Cette nation a été détruite, comme l'autre, par les maladies; le peu qui en est resté sont gens bien faits, surtout les femmes: elles sont les mieux faites que j'aye veues dans ce pays. Ayant sceu que je devois venir à leur village, ils m'avoient fait une cabane toute neuve. On va de ce village au fort en un jour par terre. J'ay beaucoup raisonné avec eux du pays des Chaquitas et de cette nation, qui a plus de cinquante villages. De la manière qu'ils en parlent, il faut qu'il y ait plus de six mille hommes; ils sont à cinq jours de marche de ce village, droit au nord. Le village de la Mobile est à trois jours d'icy, au nord-est; il y a, dans ce village, trois cents hommes. Les Tohomés en sont à une journée, sur la mesme rivière de la Mobile, et sont trois cents hommes.

Le 30^e, à huit heures du matin, je suis parti de ce village pour m'en retourner au fort. J'ay laissé à ce village deux de mes gens pour aller, avec le chef de cette nation et son frère, aux Chaquitas et aux Tohomés et à la Mobile, auxquels j'envoye, à chacun, un présent, les invitant de venir me voir, voulant estre de leurs amis. Je suis venu coucher à deux lieues du bord de la mer.

Le 1^{er} du mois, j'ay sondé toutes les entrées de cette rivière, qui se perd, à une demi-lieue de la mer, dans plusieurs isles, qui sont autant de chenaux dans lesquels on ne trouve que deux ou trois pieds d'eau. Il n'est pas possible d'y faire une entrée pour des barques. J'ay ramené avec moy trois hommes que j'avois menés pour ensemençer le désert du village des Biloxys, ces hommes estant retombés malades des fièvres, qu'ils ont depuis France que je les ay embarqués malades. Je me suis rendu à bord à deux heures après midi.

Le 5^e, le traversier est revenu ; il a trouvé dans la passe, entre l'isle du Massacre et celle qui est à l'est d'icy, vingt-cinq et trente pieds d'eau, l'isle fort saine ; mais, à trois quarts de lieue au large de cette passe, il a trouvé un banc sur lequel il n'y a que quinze pieds.

Le 9^e au matin, M. Levasseur-Russouelle est arrivé avec une biscayenne, venant des Colapissas, dont il a amené le chef et sa femme, et douze de ses gens. M. de Sauvole est allé au fort en canot d'escorce. Ils ont esté à ce village par terre de la baye de Saint-Louis, où ils avoient quitté leurs chaloupes et canots. Ils ont trouvé un très mauvais chemin, les eaux ayant desbordé par dessus toutes les rivières et ruisseaux. M. de Sauvole y a perdu son valet, qui s'est noyé passant une rivière à la nage. Ils ont trouvé beaucoup de bœufs en y allant, et ont apporté les peaux de deux vaches qu'ils avoient tuées près des chaloupes. Ils n'ont pû faire pescher des perles, les eaux estant trop grosses ; elles se prennent dans les rivières. J'ay fait partir le traversier pour aller au fort du Mississipi, où je crois que mon frère doit arriver bientôt, pour en ramener vingt Canadiens qui doi-

vent rester au fort des Biloxis. Les vents sont au nord depuis deux jours ; il fait assez de froid.

Le 10^e, les vents ont resté au nord. Je n'ay pu envoyer les Sauvages.

Le 11^e, je les ay envoyés au fort, d'où ils doivent s'en retourner.

Le 16^e, M. de Sauvole est venu à bord et a mené avec luy deux Chaquitas et deux Tohomés. Mes gens n'ont esté qu'au village des Tohomés, où ils ont trouvé des Chaquitas ; de là, ils s'en sont venus à cause des grosses eaux. Ils ont passé au village de la Mobile, où ils ont veu huit Espagnols déserteurs, qui sont bien maltraités chez ces Sauvages.

Le 17^e, j'ay renvoyé ces Sauvages, leur faisant à chacun un présent ; j'en ay envoyé un au chef de la nation des Chaquitas et l'ay convié de venir au fort. Cette nation a guerre contre toutes les autres nations qui sont au nord et à l'est d'eux, alliées des Anglois, qui sont armées de fusils.

Le 18^e, M. de Bienville arrive sur le midi avec deux canots d'escorce et sept hommes, portant des Taensas. Il a trouvé les chemins si mauvais et si remplis d'eau qu'il n'a pû aller qu'au village des Yatachés, d'où il est revenu et a ramené avec luy un Cenis et un Souchitiony. J'ay mis la copie de son journal à la fin de celui-cy, où il marque ce qu'il a veu et appris des Sauvages. J'apprends par luy que les Bayogoulas avoient tous tué les Mougoulaschas, et avoient appelé à leur place plusieurs familles des Colapissas et Tioux, qui se sont emparées de leurs champs et cabanes. Cela nous donnera un beau droit sur la plus-part de ce village, qui appartenoit aux Mougoulaschas, desquels j'ay acheté plusieurs places ; le chef m'avoit fait le maistre de tout son village et vendu les autres

430 MAI 1700. ANGLAIS CONDUITS AUX AKANSAS PAR COUTURE
places où il avoit autrefois des villages, du costé de la
mer.

Le 19^e, M. de Montigny et Davion arrivent avec un chef des Nadchés et douze hommes de ses gens et deux chefs des Tonicas et deux de leurs gens. J'apprends par M. Davion que des Akansas, venus aux Tonicas le 20^e avril, luy ont dit que plusieurs Anglois estoient venus en commerce au village des Akansas, le mois de février, leur avoient fait présent de trente fusils et poudre et balles et autres marchandises, et les avoient engagés à aller faire la guerre aux Choquichoumans, qui est une nation des Chicachas, amis des Anglois qui sont aux Chicachas, à quarante lieues des Tonicas. Les Anglois attendoient le retour du party des Akansas, que nous avons sceu avoir esté battus par les Choquichoumans ; les Anglois sont venus en canot aux Akansas par la rivière Ouabache. Ils s'informèrent fort où estoient les missionnaires qu'ils avoient advis du Canada qui y estoient venus s'y establir. Ils y estoient conduits par un nommé Couture, François déserteur, qui avoit demeuré plusieurs années à un établissement que M. de Tonty y avoit fait. M. de Tonty m'escrit avoir trouvé, en arrivant aux Tonicas, le neveu du chef des Chicachas, que les anciens des villages de cette nation avoient envoyé pour voir ce que l'on leur vouloit dire, en l'absence de son oncle, qui estoit allé en party de guerre, avec six cents hommes, sur les Chaquitas. Il luy a parlé de l'alliance, qu'il avoit faite avec les François autrefois, qu'il estoit bon de la renouveler, que pour cela il falloit que le chef descendist au printemps aux établissemens françois, où il verroit tous les chefs des nations de ce pays, desquels nous sommes amis. Il luy fit présent de plusieurs choses que je luy avois données pour cela.

Le 21^e, j'ay envoyé ces Sauvages au fort par le traversier armé du Mississipi.

Le 25^e, j'ay esté au fort pour y régler bien des choses. J'ay fait un présent à ces Sauvages, et les ay renvoyés dans une chaloupe au portage avec M. Davion, où ils doivent passer un canot, et de là descendre au fort du Mississipi, où sont leurs canots. M. de Montigny passe en France avec moy; les huit Espagnols que mes gens avoient veus au village de la Mobile sont arrivés au fort, conduits par des Sauvages. Ils ont déserté de Pensacola, au commencement de mars, dans le dessein de gagner le Nouveau-Mexique; ils m'ont asseuré que le gouverneur estoit parti de son fort pour venir se rendre maistre du nostre et nous faire retirer et s'y establir, s'il trouvoit le lieu beau; on le devoit faire ailleurs, ils ne sçavent pas où. Ils croyent que c'estoit à la rivière de Palissade, qui est le Mississipi.

Le 27^e, je suis revenu à bord.

Le 28^e, je suis sorti de la rade en me toüant et louvoyant, les vents estant au sud-sud-est et surouest, où ils sont depuis dix jours sans changer.

Copie du Journal du Voyage de M. de Bienville des Taensas au village des Yatachés, par les terres. (22 mars-18 mai 1700.)

Le 22^e de mars, je suis party du village sur les neuf heures du matin, avec vingt-deux Canadiens, six Taensas et un Ouachita. Je marchay tout le jour, dans un pays noyé, dans l'eau jusqu'à moitié jambes et aux genoux. Sur le soir, je me suis rendu sur le bord d'une petite rivière de soixante-dix pas de large et fort profonde, distante des Taensas de quatre lieues et demie à l'ouest. Je trouvay là les Ouachitas avec plusieurs canots en partie chargés de sel. Ils abandonnent leur village pour aller demeurer aux Taensas. Ils sont venus de chez eux par de petites rivières, praticables dans les eaux hautes.

Le 23^e au matin, j'ay passé cette rivière dans les canots de ces Sauvages. A demi-lieue de là, à l'ouest, j'ay trouvé une rivière de trente pas de large, qui couroit nord et sud; beaucoup de courant, que j'ay eu de la peine à passer, ne trouvant pas de bois pour faire des cajeux, pour passer le bagage. De là, j'ay fait deux lieues à l'ouest, dans des mauvais pays mouillés. La pluye a fait camper de bonne heure. Les Taensas m'ont déserté à cause des mauvais chemins et du grand froid; ils n'aiment pas à marcher nus dans les eaux.

Le 24^e, nous décampons à soleil levant, de temps assez froid. A trois quarts de lieue à l'ouest, je trouvay deux petites

rivières, que nous avons passées par-dessus des arbres que nous avons jetés de travers, qui les barrent. A deux lieues de là, nous avons trouvé une belle prairie sèche d'une demi-lieue de large et fort longue, au bout de laquelle il s'est trouvé une rivière d'environ quarante pas de large, un fort courant plein de crocodiles; elle couroit nord et sud. Nous l'avons passée en cajeux, et toutes ces rivières vont se rendre à celle des Ouachitas.

Le 25^e, nous avons décampé au matin, et marché tout le jour droit à l'ouest, cinq degrés sud, six lieues dans les bois et prairies et savanes, tousjours sans discontinuer, dans l'eau jusqu'aux genoux, au ventre, et quelquefois jusqu'au cou. Il est bien désavantageux à un homme de moyenne taille d'aller dans de pareils pays. Je vois de mes gens qui n'en ont que jusqu'à la ceinture, tandis que moy et d'autres sommes presque à la nage, poussant nos paquets devant nous, sur des bois, pour ne pas les mouiller. Je cabanay à cinq heures du soir, plus tard que nous ne voulions, ne trouvant de pays sec que sur le bord d'une prairie où il paroist bonne chasse, où mes gens ont tué un bœuf dont on a fait bonne chaudière, ayant tous grand appétit.

Le 26^e, je séjournay dans ce lieu de chasse, où mes gens ont esté et ont tué trois chevreuils, douze dindes fort grasses. Le flux de sang a pris à deux de mes gens et des coliques très violentes.

Le 27^e, je suis parti du matin, laissant à ce cabanage deux hommes malades et un de leurs camarades pour en avoir soin. A une demi-lieue de mon cabanage, je trouvay une rivière de trente-cinq pas de large. Le guide sauvage nous fait entendre qu'il y a sur cette rivière un village de Coroas, en haut. Nous

l'avons passée en cajeu. A deux lieues de cette rivière, nous en avons trouvé une autre de vingt-cinq pas de large, que nous avons aussi passée. Ne trouvant point de bois qui flotte facilement, nous faisons de petits cajeux ou radeaux, sur quoy nous mettons nos bagages, et, à la nage, nous poussons le cajeu à l'autre bord, après avoir tiré beaucoup de coups de fusil sur les crocodiles pour les escarter, de crainte qu'ils ne nous attaquent à l'eau, que nous trouvons très froide. A une lieue de cette rivière, nous avons trouvé un marais d'un quart de lieue de large, que nous avons passé comme la rivière. L'eau estoit très froide. Nous sommes venus cabaner près de là, sur le bord d'un petit lac. Je compte d'avoir fait aujourd'huy quatre lieues au ouest quart surouest, et bien fatigué.

Le 28^e, dimanche, j'arrivay au village des Ouachitas. Après avoir fait deux lieues et demie au ouest, nous avons passé à la nage un marais de cinq cents pas de large, et traversé plusieurs prairies séparées les unes des autres par des lisières de bois meslées de pins, fresnes, ormes, cèdres. Je me suis rendu au village des Ouachitas. Ce village est sur le bord de la rivière de Marne ou Sablonnière, ou plustost une branche de cette rivière. Il n'y a plus que cinq cabanes et environ soixante-dix hommes. La rivière peut avoir de large, en cet endroit, cent quatre-vingts pas, avec autant de courant que dans le Mississipi. Elle paroist profonde. Je trouve que le village des Taensas et celuy-cy sont à vingt-une lieues de distance dans l'ouest, prenant six ou sept degrés plus sud de ce village à celuy des Coroas, à six lieues au nord, à ce qu'ils me font entendre. Il a plu tout le jour.

Le 29^e, il a plu jusqu'à midy du 30^e que je suis party avec un Nadchito pour me mener à son village. Nous avons passé

une rivière de trois lieues de large, assez sèche. De là, je tombay dans un pays mouillé pendant une lieue et demie. Nous y avons trouvé deux petites rivières fort rapides, qu'il nous a fallu passer à la nage; l'eau y estoit très froide. De là, nous avons traversé un marais, au bout duquel nous avons trouvé six Nadchitoches qui alloient aux Coroa vendre du sel. J'ay fait aujourd'huy quatre lieues et demie au ouest quart surouest; ces dernières pluyes nous rendent le chemin très difficile.

Le 31^e, il a plu une partie du jour. J'ay fait trois lieues dans le ouest quart surouest, dans un pays de rivières beau à marcher. J'ay campé au bord d'un marais. Mes gens ont esté à la chasse sans avoir rien tué ni veu aucune apparence de chasse. Je suis court de vivres, n'en ayant pas trouvé aux Ouachitas. J'ay trois de mes gens qui marchent, mais qui ont les fièvres depuis deux jours.

Le 1^{er} avril, il a plu à verse toute la nuit, et ce matin jusqu'à dix heures que nous sommes partis pour gagner quelques cabanes sauvages. Nostre guide nous fit faire un très grand détour pour passer ce marais, qui avoit demi-lieue de large. Nous passasmes huit petites rivières de huit, dix et douze pas de large, et fort profondes; nous avons abattu des arbres pour nous servir de ponts, après quoy nous avons trouvé plusieurs marais et fondrières où nous avions de l'eau jusqu'au ventre et aux aisselles. Nous avons marché jusqu'à la nuit dans ce mauvais pays, n'ayant pas trouvé, pendant tout ce temps, un arpent de terrain propre à camper. Nous ne voyons aucune apparence de chasse, et nous sommes réduits à deux petites sagamités claires par jour. J'ay fait aujourd'huy, au nord-ouest quart d'ouest, trois lieues.

Le 2^e, il a plu toute la nuit et jusqu'à deux heures du matin; nous n'avons pu faire qu'une lieue et demie aujourd'huy, à cause des mauvais chemins dans des marais, dans l'eau jusqu'au ventre le moins. Nous avons trouvé six petites rivières, qu'il nous a fallu passer sur des arbres estroits et à deux pieds sous l'eau. Le pays estoit si serré de cannes que nous ne pouvions les forcer, ce qui nous a beaucoup fatigués, ayant passé ces deux nuits dernières à la pluye, faute de trouver de gros arbres pour lever les escorces pour cabaner, ce que nous avons trouvé aujourd'huy, sur un costeau fort élevé, où il paroist bonne chasse, où mes gens ont esté aussitost et ont tué un bœuf et une vache, et le veau qui s'estoit couché auprès de sa mère, qu'ils ont tué à coups de hache, l'ayant pris.

Le 3^e, il a plu toute la nuit à verse et tonné; j'ay séjourné pour faire des viandes sèches.

Le 4^e, dimanche des Rameaux, je suis parti de bon matin; nous avons tombé, à une lieue et demie de là, dans le chemin du village, que nous avons laissé pour éviter un grand marais, et nous avons suivi une rivière sèche. J'ay fait au surouest six lieues et campé dans cette rivière.

Le 5^e, à demi-lieue de nostre cabanage, nous avons trouvé un marais d'un tiers de lieue de large, où il n'y avoit point de fond à six pieds, et qui estoit plein de bois en partie, dont nous avons fait des cajeux pour porter nos hardes. Nous avons esté tout le jour, à le passer; l'eau estoit très froide; plusieurs de mes gens y ont esté saisis de froid dans l'eau et contraints de monter aux arbres pour se délasser; quatre y passèrent presque tout le jour, jusqu'à ce qu'on les fust chercher en cajeu. Jamais mes gens ny moy n'avions esté si fatigués de nostre vie. Je vis, en passant ce marais, des coques

de vers à soie pendues aux branches des saules. *Voylà un bon mestier pour tempérer les feux de jeunesse.* Nous ne laissons pas de chanter et rire, pour faire voir à nostre guide que la fatigue ne nous fait pas de peine et que nous sommes d'autres hommes que les Espagnols.

Le 6^e, nous avons fait trois lieues et demie au ouest sur-ouest, où nous avons trouvé un grand lac dont nous avons esté obligés de faire le tour, faisant deux lieues et demie au sud quart sud-est, et sommes revenus au ouest surouest deux lieues, où nous avons rencontré deux cabanes de Natchitoches qui ont pris la fuite en nous voyant. Nostre guide les a rassurés, et ils sont revenus à nous; on les a bien traités. On ne peut aller à leur village qu'en canot (dont ils n'ont que deux), à cause du desbordement des eaux de la rivière.

Le 7^e, je pris les deux pirogues et m'en suis allé avec la moitié de mes gens. J'ay fait quatre lieues au surouest et me suis rendu au village des Souchitionys, où j'ay esté bien receu. J'ay renvoyé aussitost les deux pirogues quérir le reste de mon monde. Je couchay à ce village; les Natchitoches sont environ à une lieue d'icy, qui sont tous dispersés par cabanes le long de la rivière de Marne.

Le 8^e, tous mes gens se sont rendus. J'ay fait travailler à piler des blés d'Inde.

Le 9^e, il plut tout le jour; les femmes ne purent achever de piler le blé d'Inde; les hommes me vinrent quérir et me portèrent, sur leurs espauls, dessous une espèce de halle couverte de lataniers, où ils estoient assemblés pour me chanter le calumet. Je leur ay fait un petit présent et au chef des Natchitoches, et leur ay donné un calumet de paix.

Ily a à ce village des Souchitionys quinze cabanes ramas-

sées ensemble; la rivière est large devant ce village et pleine de bois renversé; il y a quatre brasses de profond, à présent que les eaux sont hautes.

Le 10^e, il a plu tout le jour; le chef m'a promis son fils pour me conduire aux Yactachés.

Le 11^e, jour de Pasques, nous sommes partis en pirogues pour passer trois lieues de mauvais pays dans le nord quart nord-est du village. Laisant la rivière, nous campasmes sur le bord d'un costeau où il y avoit beaucoup de chevreuils qui s'y estoient retirés à cause des grandes eaux.

Le 12^e, nous avons laissé nos pirogues et nous avons marché par terre, au nord, une lieue, où nous avons trouvé un grand lac de cinq à six lieues de long et large d'un demi-quart de lieue. Nous l'avons suivi au ouest nord-ouest pour le traverser; au bout, nous vismes beaucoup de chevreuils.

Le 13^e, nous avons passé cinq petites rivières fort près les unes des autres, qui alloient tomber dans ce lac. J'ay fait le nord nord-est une lieue et demie, et suis tombé sur le chemin battu, que nous avons suivi, allant à ouest nord-ouest cinq lieues et demie dans les bois francs et rivières, trouvant des ruisseaux et bonne chasse de chevreuils et de dindes.

Le 14^e, nous continuons de marcher. A une demi-lieue, nous trouvons un marais plein de bois, fort profond et si long que nos deux guides nous font entendre qu'il faut dormir quatre nuits pour en faire le tour, qu'à environ une lieue dans le sud il y avoit trois cabanes sur le bord d'une rivière, où il y avoit des pirogues. Je mis aussitost mes gens à en creuser une avec nos casse-testes. Elle fut faite en cinq heures, suffisante pour porter six hommes, que j'envoyay chercher les

pirogues des Sauvages à ces cabanes. Mes gens furent à la chasse et tuèrent six chevreuils.

Le 15^e, mes gens sont revenus et m'ont amené trois pirogues, dans lesquelles nous nous embarquons, et avons fait le nord quart nord-est quatre lieues, et sommes arrivés à l'autre costé du lac, où nous avons couché.

Le 16^e, nous avons laissé nos pirogues et marché, le long du lac, sur un costeau de beau pays et bois, où on a tué cinq chevreuils en chemin faisant, et fait trois lieues et demie au nord-ouest, passant plusieurs costeaux assez hauts, pleins de petites pierres. Nous tirâmes plusieurs coups de fusil pour advertir les Sauvages, qui estoient cabanés de l'autre costé d'un lac à une lieue de nous au ouest-surouest, qui sont venus dans une pirogue, cinq hommes, pour découvrir qui nous sommes. Nos guides les ayant appelés et fait venir, je me suis embarqué dans leurs pirogues avec deux de mes gens, laissant trois de ces Sauvages à ma place. Je fus à leur cabane, qui estoit pleine d'eau. Les eaux estant dessus la terre, ces Sauvages estoient cabanés sur des eschafauds; il y avoit là quinze cabanes dispersées de la nation des Nakasas, qui sont sur le bord de la rivière de Marne. J'envoyay chercher les pirogues des cabanes; il ne s'en est trouvé que trois fort petites, que j'envoyay à mes gens.

Le 17^e au matin, j'ay renvoyé les pirogues à mes gens, qui se rendirent sur le midi. Aussitost je partys dans deux pirogues pour aller aux Yactachés, coupant au travers des bois au plus court, la rivière ayant dégorgé et noyé plus de deux lieues dans la profondeur. La nuit nous a pris vis-à-vis d'un petit village de Nakasas de huit cabanes, sur le bord de la rivière de Marne, à gauche, où nous fusmes coucher. La

rivière a cent soixante pas de large en cet endroit et autant de courant que dans le Mississipi.

Le 18^e, j'ay envoyé trois pirogues chercher le reste de mes gens. Il n'y a pas un arpent autour de ces cabanes qui ne soit noyé; les eaux baissent à vue d'œil. Je trouvay fort peu de blé d'Inde, à cause des Yuahés qui les sont venus voir et en ont emporté la charge de plusieurs chevaux qu'ils avoient.

Le 19^e, sur les trois heures après midy, mes gens sont arrivés. Il estoit trop tard pour aller aux Yatachés, ce dont les Sauvages estoient bien fâchés, nous faisant entendre qu'ils n'avoient plus de blé d'Inde à nous donner. Mes gens ont travaillé à se faire chacun un aviron. Tous les Sauvages d'icy ont le tour des yeux piqué et sur le nez, et trois raies sur le menton.

Le 20^e, nous sommes partis dans deux vieilles pirogues dont les bouts estoient de terre. J'ay suivi la rivière, qui fait plusieurs détours; le tout, à droite ligne, m'a valu deux lieues au nord quart nord-est. Je me suis rendu sur les deux heures après midy aux Yactachés. Ce sont toutes cabanes, dispersées le long de la rivière l'espace de deux lieues. A nostre arrivée, les Sauvages, ayant sceu que nous voulions des pirogues et des vivres par un Sauvage arrivé un peu devant nous, ont caché les pirogues et les blés d'Inde. Je les ay menacés que, s'ils ne m'en donnoient pour aller aux Cadodaquios, je resterois chez eux. J'ay dispersé aussitost mes gens en différentes cabanes. Ils ne comptent d'icy aux Cadodaquios, par terre, en esté, que deux journées.

Le 21^e, les Sauvages m'ayant fait entendre qu'ils me donneroient des vivres et des pirogues, pour faire plus de diligence, j'ay envoyé un homme dans chaque cabane, avec de la rassade

et autres bagatelles, pour faire promptement piler du blé d'Inde, et j'ay esté avec deux hommes, dans une pirogue, pour en chercher d'autres tout le long de la rivière. Je n'en ay pû trouver que trois, que j'ay achetées deux haches la pièce. Les eaux ont baissé aujourd'huy de deux pieds. J'ay esté dans quarante cabanes différentes le long de cette rivière.

Le 22^e, je me suis embarqué pour les Cadodaquios, qui sont dans le nord-ouest d'icy, quoyque ces Sauvages me disent qu'il faut dix nuits pour y aller en pirogue le long de la rivière, ce que je ne peux croire, n'estant qu'à deux journées par terre distant de ce village, mais où je ne peux aller à cause des grandes eaux; mais, estant une fois parti, les guides, me voyant déterminé à y aller, me diront, comme ils ont déjà fait en plusieurs endroits, la vérité sur la distance du chemin. Sur le midy, ayant bien fait raisonner mes guides, ils m'ont assuré que je seray au moins dix nuits à m'y rendre. Le courant très fort, j'ay pris le party de relascher pour m'en retourner aux vaisseaux, n'ayant plus que vingt jours du temps qui m'estoit marqué pour m'y rendre, et ayant plusieurs de mes gens incommodés des flux de ventre et de sang, que les eaux froides et la mauvaise nourriture leur avoient causés. J'ay raisonné avec plusieurs Cadodaquios qui sont à ce village et un Nouadiche et un Nadaco sur les environs de ce pays. Ils me disent tous avoir esté à un établissement espagnol qui est à cinq journées et demie par terre à l'ouest de ce village, où ils vont et viennent à cheval. Ils disent que les Espagnols ont, à ces établissemens, quatre pièces de canon. Ils y sont plusieurs hommes, femmes et enfans blancs, mulastres et noirs, et ils y cultivent la terre. Cet établissement est près du village des Nouadiches. Le

Nouadiche qui me parle dit avoir demeuré avec eux près d'un an et avoir esté plusieurs fois à cheval avec des Espagnols qu'il me dit estre noirs, qui sont apparemment des nègres, à un autre établissement, qu'il marque dans l'ouest nord-ouest de celui-là, à cinq journées de marche, où il n'y avoit, dans cet établissement, que des nègres avec leurs familles. Il les marque assez nombreux et nous faisant entendre que les nègres de cet établissement n'y recevoient aucun autre Espagnol blanc; que quand ils y venoient, ils les en chassoient sans leur parler, qu'il ne les avoit pourtant pas veus se battre ensemble. Il nomme cet établissement Connessi, c'est-à-dire les Noirs, et le premier, l'établissement espagnol, il le nomme, en leur langage, *Yayecha*. Il marque de Connessi aux Chomans trois jours par terre au nord-ouest quart d'ouest, et que des Chomans aux Conoatinos, à trois autres nations, il y a une et deux journées d'eux aux environs; ces quatre nations font la guerre aux Espagnols et à tous les Sauvages qui sont au sud et au sud-est et à l'est d'eux. Au rapport de tous les Sauvages de ce village, la rivière de Marne passe au village des Cadodaquios, et se sépare en deux branches à une journée au-dessus d'eux : l'une court au nord-est, et l'autre au ouest-nord-ouest. Le long de cette branche il y a deux nations : l'une se nomme Chaquantie, qui est à quatre jours des Cadodaquios, et l'autre nation Canchy. Ces Sauvages sont en paix avec les Conoatinos, qui sont nombreux. Cette branche se termine à une grosse montagne, qu'ils disent estre percée, d'où sort cette rivière, qui vient d'un très grandissime lac, où ils disent qu'ils ne vont point en canot à cause que la lame y est trop forte. Passé un jour de marche dans le nord et dans le nord-ouest des Cadodaquios, il n'y a plus de bois;

ce ne sont que prairies, où il y a quantité de bœufs et pays pleins de costeaux et montagnes, sur la pluspart desquelles il n'y a que de petits bois et où il y a peu d'eau l'esté. Dans la branche qui court au nord-est, il n'y a qu'une petite nation sauvage dont ils ne font pas grand cas; il y a quantité de bœufs. Les Sauvages me disent que les Espagnols vont souvent à cheval aux Cadodaquios, au nombre de trente et quarante, mais qu'ils n'y couchent jamais et s'en retournent. Leur demandant s'ils n'ont point veu d'autres gens blancs comme eux, je me suis assez informé pour sçavoir si ces Espagnols ne fouilloient point en terre pour chercher de l'argent comme celuy que je leur montray; ils m'ont dit que non, qu'ils ne faisoient que du blé d'Inde, qu'ils en avoient bien comme celuy-là, leur en ayant veu jouer sur des cartes, marquant qu'il y en avoit qui frapportoient du pied quand ils perdoient et déchiroient les cartes.

Le 23^e, je suis party pour descendre la rivière avec quatre pirogues. Sur les onze heures, je suis arrivé aux Nacassas, où j'ay resté une heure pour chercher des vivres; je m'en suis venu coucher à une cabane qui est à main droite, que j'estime à dix lieues de mon départ; la rivière a beaucoup serpenté. J'ai veu en plusieurs endroits quantité de meuriers, surtout aux Yatachés.

Le restant du journal ne se peut déchiffrer, ayant esté mouillé. Je remarque seulement qu'ayant suivy la rivière, qu'il a trouvée assez belle hors de certains endroits qu'il n'a pas veus, que les Sauvages luy ont fait couper au travers des

terres pour abrégér le chemin, les eaux estant dans les bois. Il s'est rendu sur le bord du Mississipi le 11^e de may, ayant esté arresté par les pluyes continuelles quatre jours et demy, et ayant séjourné trois jours et demy pour chasser, n'ayant point de vivres.

Le 18^e mai, il s'est rendu aux vaisseaux.

III

BEAUJEU MANIFESTE ENCORE SON CARACTÈRE, AU RETOUR DU SECOND VOYAGE DE D'IBERVILLE.

Extrait d'une lettre à Cabart de Villermont.

Au Hâvre, 21 juin 1700.

Je suis bien fâché du peu de réussite de l'affaire du Mississipi, mais elle ne pouvoit pas aller autrement, un avocat en estant le promoteur et à la teste d'une Compagnie, qui a cru m'avoir tiré les vers du nez; mais, ma foy, je me suis moqué d'eux et ne leur *ay dit que ce que j'ay voulu qu'ils sceussent*. Cela leur apprendra à estre une autre fois plus sages et connoistre mieux leurs gens. Cependant, je vous supplie de vous souvenir que je vous ay fait l'horoscope de cette affaire plusieurs fois.

XI

LETTRE DE SAUVOLE

COMMANDANT AU BILOXI,

SUR CE QUI S'EST PASSÉ DANS L'INTERVALLE DU 1^{er} AU 2^e VOYAGE

DE D'IBERVILLE,

ET INSTRUCTIONS QUI LUI SONT LAISSÉES PAR CE DERNIER

EN MAI 1700.

I

Recueil que j'ai pris sur mon journal de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis le départ de M. d'Iberville, du 3 mai 1699 jusqu'en 1700.

M. d'Iberville m'ayant donné le commandement du fort qu'il a fait construire, j'ay fait travailler nos gens pour se mettre à l'abry des injures du temps; ce qui n'avoit pu se faire avant son départ, pressé par le peu de vivres qu'il avoit. Leurs logemens estant finis, je leur ay fait clore le magasin qu'il avoit dressé; ensuite nous avons fait un hospital, et nous nous sommes donné autant de jour que nous l'avons pu autour du fort, en abattant les arbres d'alentour qui estoient d'une grosseur prodigieuse. Je me suis attaché dès le commencement à connoistre le fort et le foible de chacun pour établir la discipline, qu'il faut tousjours faire observer. L'on ne le sçauroit sans peine, surtout à des gens ramassés, dont la pluspart n'en avoient jamais eu la moindre teinture. Nostre aumosnier a dit journallement, comme dans nos vaisseaux, les prières ordinaires et la messe. M. de Bienville et Levasseur, et M. Bordenave, nostre aumosnier, ont donné très bon exemple.

Le 17^e may, nous avons aperceu une fumée à l'ouest du fort, de l'autre costé de la rade; j'y ay envoyé un canot pour

voir qui c'estoit. Nos gens ont amené le chef des Bayogoulas avec trois autres Sauvages. Je leur ay fait la meilleure réception qu'il m'a esté possible, et j'ay fait mettre la garnison sous les armes, ce qui n'a pas laissé que de les effrayer. Comme c'estoit la première de leurs visites en ce fort, j'ay comblé d'honneurs le chef et l'ay fait manger tout son saoul : c'est là le plus grand de leurs plaisirs ; heureusement, ce jour-là, nos chasseurs avoient tué trois chevreuils. Leur ayant mis une chemise à chacun sur leur corps, je leur ay fait voir le fort. Ils ont esté surpris qu'en si peu nous ayons entassé de grosses pièces de bois les unes sur les autres ; nos canons ne les ont pas moins estonnés. Ils les ont trouvés monstrueux, bien qu'ils ne soient que de huit. J'ay fait tirer deux coups à balle devant eux ; ils ne sçavoient où se mettre, tant ils avoient peur. Ils passèrent une nuit très tranquille parmi nous, à une alarme près que le sergent leur donna avec sa hallebarde, venant prendre l'ordre et parlant au major à l'oreille. Cela les fit resver très profondément ; m'en apercevant, je les rassuray par des caresses. Le lendemain, au point du jour, ils m'advouèrent que leurs femmes estoient de l'autre costé et qu'ils seroient ravis de leur faire voir le fort. Le chef, les voyant desbarquer, me fit signe de faire mettre les soldats sous les armes et fut chercher le tambour dans le fort, criant hautement que sa femme y estoit, et qu'il falloit luy faire les mesmes honneurs qu'à luy. Je n'avois pas compté que des Sauvages y fussent sensibles. Après avoir resté trois ou quatre jours parmi nous, ils partirent. Je leur ay donné deux de nos jeunes garçons, pour qu'ils apprennent leur langue. Ils enverront l'un aux Ommas et garderont l'autre chez eux. Ce chef s'appelle Antobiscania ; c'est le Sauvage le plus rusé que

je connoisse et qui va le plus à ses fins. Il m'a dit que la couverture que M. d'Iberville luy avoit donnée avoit eu le mesme sort que sa maison, qui avoit esté bruslée. Bien que je n'en crusse rien, je luy ay donné un habit rouge ou capot; mais je luy ay fait entendre que je ne le luy donnois que pour qu'il eust plus de soin du jeune homme que je luy confiois. Je donnay à chacun des autres de petits présens de rassade, couteaux, quelques haches, et les engageay par là à conduire M. de Bienville aux Quinipissas, auxquels j'envoyay un présent aussi d'un capot, d'un calumet, rassade et autres affaires propres à gagner pareilles gens. Le chef des Bayogoulas balança longtems s'il iroit ou non, me disant qu'il ne respondroit point, si les autres ne tueroient point nos gens. Je luy dis que nous ne craignons personne, que, s'ils faisoient quelque mauvaise démarche, j'irois les tuer tous. Voyant qu'il ne pouvoit plus se dispenser d'y aller, il s'y détermina. Il ne disoit tout cela qu'en veue d'avoir tout pour luy et pour ne nous donner pas connoissance d'aucune autre nation.

Le 29^e, M. de Bienville est revenu des Colapissas; c'est ainsy qu'ils se nomment. Ils n'ont jamais ouy parler de M. de La Salle ny de M. de Tonty. Il y a esté bien receu. Ils ne sont qu'à quatre journées de nous; ils m'ont envoyé deux calumets de paix; malgré cela, ils n'ont jamais approché d'icy. Il faut que le chef des Bayogoulas les ait intimidés, leur faisant accroire que c'estoient eux que nous cherchions, M. d'Iberville et moy, lorsque nous les avons tant questionnés sur la fourche de la rivière et sur les Quinipissas. Ils ne sont pas plus de cent cinquante hommes, mais très bien faits.

Le bled d'Inde que nous avons semé et autres herbages ont esté bruslés par l'ardeur du soleil. M. d'Iberville peut avoir

avancé que tout y venoit à merveille. Il est vray aussy que, quand il parut, je luy offris à manger d'une salade de laitue, bien qu'il n'y eust que dix-huit jours qu'on l'eust semée; mais la sécheresse a esté si grande que tous les marais ont séché.

Le mois de juin est le plus chaud; c'est celuy-là où nous avons esté en grande disette d'eau, et, sans le secours d'un petit ruisseau, que je trouvay estant à la chasse, à une lieue et demie du fort, nous eussions esté mal dans nos affaires, n'en trouvant pas une goutte dans les autres endroits.

Il y a une si grande quantité de crocodiles qu'on en voit à tous momens, mais nous n'avons pas lieu de nous en plaindre jusqu'à présent. Nous en avons tué plusieurs au pied du fort; ils n'y reviennent point si fréquemment. Les serpents sont beaucoup plus dangereux. J'ay veu le premier sur un de mes chiens, qui, estant mordu par un serpent à sonnettes, ne vescu point un quart d'heure. Il enfla si fort sur le champ qu'il ne put branler de l'endroit; heureusement personne n'a eu ce mesme sort.

J'ay envoyé reconnoistre la baye de la Mobile le 9 juin, et le fort de Pensacola, voir si les Espagnols ne l'auroient point abandonné, faute de vivres, comme leurs déserteurs nous l'avoient assuré, ce qu'ils n'ont point fait, par le rapport de M. de Bienville, qui y a esté. Mes instructions le portant, je n'eusse fait nulle difficulté d'y envoyer dix hommes jusqu'à l'arrivée des vaisseaux, ou, pour mieux faire, nous nous y fussions transportés.

Je ne sçaurois occuper nos gens que deux heures le matin et deux le soir, à cause du grand chaud, pour desfricher et brusler autour du fort. La pluspart de nos gens ont esté atteints de la dyssenterie, que les mauvaises eaux leur ont sans doute

causée, encore n'en trouve-t-on pas, quand on veut. A l'esgard du terrain, il est assurément fort ingrat. Ce n'est que du sable bruslant. Nos gens ont semé très fréquemment et très infructueusement. Les arbres sont, sur pied, percés de vers, et nos bastimens, les traversiers, en ont esté endommagés; ça n'a pas été sans peine si nous les avons remis en estat, personne ne s'en estant défié, et encore ça n'estoit-il pas très bien. J'accuse très ingénument tant contre moy que sur ce qui vient à ma connoissance.

La rivière de la Mobile est peu de chose; son terrain est bas et stérile, et point d'eau à son entrée, sept pieds seulement; encore l'entrée est-elle très difficile.

Le 25 juin, nos gens ont amené deux Sauvages de la nation des Biloxi, qu'ils ont trouvés sur le bord de l'eau. Ils n'ont pu parler à leurs femmes, qu'ils y avoient avec eux, qui s'en sont enfuies. Je leur ay fait le meilleur accueil que j'ay pu et leur ay donné quelques haches, un sabre et un chapeau.

Le chef des Bayogoulas m'a laissé icy un Sauvage âgé de vingt-deux ans pour apprendre nostre langue. Il a fort bien redressé les autres sur ce qu'il leur voyoit faire, qui n'approchoit pas de nostre manière. Il nous copie de son mieux. Il seroit très fâché de nous quitter.

J'ay envoyé reconnoître la rivière des Pascoboulas et Biloxi, qui est à trois lieues d'icy. Son terrain est bon à deux journées de son embouchure. Il n'y a que deux pieds d'eau à son entrée, et à un demi-câble sept à huit brasses (?); elle serpente beaucoup. Ayant fait seize lieues, l'on rencontre les villages des Pascoboulas, Biloxi et Moctobi, qui ne sont pas vingt cabanes en tout.

Il est arrivé deux canots d'escorce, le 1^{er} de juillet, dans

lesquels il y avoit deux missionnaires. Ils estoient en tout dix-huit hommes. Ils estoient du zéminaire de Québec. L'un est établi aux Taensa et l'autre aux Tonicas. Ils ont appris de nos nouvelles aux Ommas et ont descendu par le bas du fleuve à la mer. Ils y ont esté dix jours dans leur traversée icy. Sans le secours de quelque pluye, ils seroient morts de soif indubitablement, car la pluspart estoient fort mal par la disette d'eau. Je leur ay fait tous les plaisirs qu'on peut faire en pareil lieu, et les ay fait rafraischir par du bouillon de chevreuil, qui ne leur a pas manqué. Après avoir resté neuf jours parmi nous, je les ay priés de prendre le party de s'en aller, que nous n'avions que peu de vivres. M. de Montigny, à qui je me suis adressé, m'a dit que je luy faisais plaisir, qu'il n'osoit commander aux gens qu'il avoit avec luy, qu'ils luy eussent voulu du mal, s'il leur en eust parlé luy-mesme, qu'il voyoit bien que dix-huit hommes n'estoient que très à charge en pareille conjuncture. Si nostre traversier, que j'avois envoyé à Saint-Domingue, venoit à manquer, la garnison en eust souffert. Je ne pouvois pas m'en dispenser. M. de Montigny m'a marqué avoir envie de s'aller établir aux Natchez, qui est la nation la plus nombreuse du bas fleuve et la plus respectée des autres Sauvages. Pour luy faciliter quelque accès près de ce chef, je luy ay remis un capot rouge, dont il luy feroit présent, et quelques haches et autres affaires, tant pour luy que pour les Sauvages où ils ont fait leur mission. Ils ont emporté du vin pour dire la messe et des hosties et de la farine.

Ils avoient avec eux trois Sauvages de la nation des Chaouanons, les deux autres des Taensas. Je leur ay donné un capot de toile à chacun et quelque rassade, pour que les

nations d'En Haut ne doutent point que nous ne soyons au bas du fleuve. Ces Sauvages se trouvoient si bien parmy nous que ces Messieurs ont eu beaucoup de peine à les faire embarquer. Il a fallu que je leur aye donné, pour leur servir de guide pour le portage, le jeune homme des Bayogoulas, n'ayant pour pilote que le petit enfant que j'avois envoyé aux Ommas, qu'ils ont pris aux Bayogoulas en descendant.

Un nommé Launay, qui estoit avec eux, m'a fait une carte du fleuve qu'il dit avoir descendu et monté deux ou trois fois. Il estoit avec M. de Tonty, quand il a fait la paix avec les Quinipissa, qui nous ont si adroitement caché cette nation. Il m'a assuré que le chef des Mogoulachas est véritablement celui des Quinipissa; ils estoient établis, en ce tems-là, vingt lieues plus bas qu'ils n'en sont. A présent que la maladie les a détruits, le peu qu'il en a resté s'adjoint à la nation des Mogoulachas, dont le chef est du nombre, et l'ont receu pour tel, car il est chef.

Le 13^e, le chef des Pascoboulas est venu nous chanter le calumet de paix. Il avoit à sa suite sept hommes de la mesme nation. Je n'ay point veu de Sauvages moins embarrassés. Ils nous ont embrassés, ce que je n'avois point veu faire aux autres. Ils passent seulement la main sur la poitrine à leur abord, ayant eslevé leurs bras au ciel. Ils m'ont apporté en présent des peaux de chevreuil, que j'ay données sur le champ à nos chasseurs pour faire des souliers sauvages, quelque peu de viande boucanée et la moitié d'un chevreuil. Ils sont repartis après avoir eu leurs presens comme les autres.

Il a plu presque tous les jours pendant le mois de juillet. Nous n'irons plus chercher à boire si loin; sans le vent de

sur-ouest qui règne par les grandes chaleurs, on seroit mort en ce pays.

Le 21^e de ce mois, il est arrivé quatre Sauvages de la nation des Pascoboulas, qui, ayant passé une nuit parmi nous, ont reparti chargés selon eux de nos présents, qui ne sont que très minces.

Quant au sujet de l'eau-de-vie, je n'en puis parler qu'avec aigreur, et dire que c'est la plus pernicieuse boisson qu'il y ait tant pour la santé, que pour les discussions et querelles qui en proviennent. Elle ruine le corps, abrutit l'homme; quelque précaution que j'aye pu prendre, il ne m'a pas été possible de leur faire boire leur ration journallement. Ils la prennent pourtant de mesme; mais ils ont le secret de la cacher si secrètement, qu'on ne sçauroit la déterrer pour la boire, quand ils en ont assez accumulé. S'il estoit possible d'envoyer du vin suffisamment ou assez de grains et de mélasse pour faire de la bière, ils s'en porteroient bien mieux, et cela nous exempteroit de faire des punitions qui, estant de sang-froid, nous sont espargnées. Le vin ne fait point le centiesme effet.

Le commencement d'aoust a esté le plus beau du monde. Il est arrivé le 8^e une pirogue, dans laquelle il y avoit sept Sauvages de la nation des Pascoboulas, parmi lesquels le chef de cette mesme nation y estoit, qui s'appelle Chenoua. Ils sont établis sur la rivière de la Mobile. J'avois dans mes instructions de faire beaucoup de caresses à ces nations, s'il en venoit, et leur donner un fusil, ce que j'ay fait. Ils vont indubitablement voir les Espagnols, car ce chef avoit un de leurs mousquets; outre le fusil, je luy ay donné un sabre, un chapeau brodé, un capot, un plumet et autres présents pour les siens; ils se sont si bien trouvés parmi nous

qu'il n'y a point de Sauvages qui, ayant esté icy, n'y soient revenus plusieurs fois.

Le 21^e aoust, nostre traversier est revenu de Saint-Domingue, chargé de vivres qu'il a pris au Cap, dont nous n'avons pas esté contens. Il s'est trouvé beaucoup de farine gas-tée, la moitié du vin de Madère détestable, dans des barils très petits, s'en fallant un quart, l'un portant l'autre, qu'ils ne fussent pleins; elle estoit dans le plus mauvais fust du monde. Si le capitaine du traversier, nommé Guyon, n'eust pas passé à Léogane, nous eussions eu quinze barils de farine de moins, que M. Ducasse luy a fait prendre pour faire les six mois de vivres, que le sieur Sylvecane nous envoyoit. Il peut s'estre trompé pour l'eau-de-vie; il me manda qu'il me l'envoyoit moitié de France, moitié de Madère, n'en ayant point d'autre.

Le 22^e, j'ay envoyé sonder les deux lacs par où M. d'Iberville a descendu, et qu'il avoit nommés de Pontchartrain et Maurepas; par le rapport qui m'a esté fait, il est impossible de faire d'establissement sur leurs bords, tant le terrain y est bas et noyé.

Le 23^e, j'ay envoyé deux canots d'escorce, commandés par M. de Bienville, avec six hommes, luy compris, pour aller faire portage dans le fleuve de Mississipi, et le descendre à son emboucheure. Il a trouvé plus d'eau dans le chenal où nous avons entré que dans les autres; il a monté aux Bayogoulas et Quinipissas. Il nomme les Mogoulachas Quinipissas, parce que nous voulons faire revivre cette nation, à cause du chef qui est véritablement Quinipissa.

Il a trouvé ces deux nations très affligées par la perte de quelques hommes, que les Ommas leur ont tués, ayant esté

chez eux les surprendre, dans le temps qu'ils estoient à travailler dans leurs champs, à ce que le petit garçon qui est chez eux leur a dit. Je ne sçais pas la raison de leur différend.

En descendant le fleuve à vingt-trois lieues de son emboucheure, M. de Bienville a rencontré une frégate angloise de douze canons, à laquelle il a fait opposition, comme l'ordre que je luy avois donné le portoit. C'estoit le 15^e septembre. Le capitaine, nommé Bank, luy a advoué ingénument qu'il n'avoit esté reconnoistre cette rivière que pour faire un établissement pour une compagnie; mais voyant que nous nous en estions emparés avant eux, et nous croyant établis en haut, il a pris le party de s'en retourner, assurant les nostres qu'on le reverroit l'année prochaine.

Il est arrivé treize Sauvages, le dernier de septembre, de la nation des Bayogoulas et Quinipissas.

La rivière du Mississipi n'a du tout point de courant ou très peu depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 15^e novembre. L'eau avoit baissé de vingt pieds aux Bayogoulas, à son emboucheure. Il y en a davantage dans ce tems-là.

Le 17^e octobre, il est arrivé une pirogue de Pascoboulas, dans laquelle il y avoit treize Sauvages, parmi lesquels il y en avoit un, qui venoit de la nation des Chactas, qu'il nous a dit estre nombreuse, et nous a marqué quarante-cinq villages. Il en parle avec beaucoup de vénération et de crainte. Il nous a fait entendre que les Anglois et les Chactas avoient eu affaire ensemble. Les Anglois alloient, dit-il, aux Chicachas. Je crois fort bien que de la Caroline ils pourroient avoir passé aux Chicachas, où ils ont deux hommes établis, par le rapport de M. d'Avion, un des deux missionnaires qui ont esté

icy, qui a esté aux Chicachas avec eux, partant ensemble des Tonicas, où ils ont esté acheter des esclaves à d'autres Sauvages. La frégate qu'on a trouvée dans le Mississipi pourroit bien avoir donné rendez-vous à d'autres Anglois, pour la joindre au bas du fleuve et sçavoir s'il est vray que les Anglois et les Chactas se soient battus. Le Sauvage avoit sur luy une couverture bleue, qu'il dit avoir trouvée auprès d'un homme mort, ce qui me le fait accroire. Les Chactas sont enragés de ce qu'ils achètent leurs esclaves à d'autres Sauvages. Plus j'ay de connoissance de ces espèces de nations, plus leur misère me saute aux yeux. Si l'espérance de trouver quelque mine ne réussit point, la Cour ne sçauroit estre remboursée des despenses qu'il luy faut faire, hormis qu'elle permette la descente du castor par icy, ce qui ne sera pas ruineux pour le Canada, car il aura tousjours son cours et la mesme abondance; l'on feroit beaucoup de tort par là aux Anglois.

La laine de bœuf est encore un article à ne pas négliger. Les Sauvages, en peu, en feroient des amas, au lieu de la laisser perdre, quand ils ont tué ces bestes, qu'ils descendroient pour rien, ou du moins pour des bagatelles.

Le chef des Quinipissas et celuy des Bayogoulas sont arrivés du 24^e. Le premier m'a confirmé ce que le nommé Lounay m'avoit dit sur son sujet. Il m'a conté comment sa jeunesse avoit esté, à son insceu, attaquer de nuit M. de La Salle, pour voler ses gens, qui ne croyoient point que des fusils fissent l'effet qu'ils firent, ce qui les fit retirer en désordre, avec perte de quelques hommes; marquez qu'il n'y avoit point trempé. Il luy fit offrir le calumet à son retour de la mer.

L'hyver a esté très venteux et très froid. Il s'est fait sentir très vivement pendant le mois de février, car à peine avoit-on rincé un verre, que l'eau qui y restoit estoit glacée dans l'instant. Les vaisseaux, qui estoient en rade pendant les coups de vent, n'ont point souffert du tout, tant la tenue y est bonne. C'est le seul endroit, hors Pensacola, où ils puissent se mettre à l'abry du mauvais temps dans les environs du Mississipi. Je n'ose point assurer s'il est possible de faire un fort à la pointe du ouest de l'isle, attendu que la mer, poussée par un vent du sud, la noye, outre que ce n'est que du sable, qui n'a point de solidité, lorsqu'on bastit ledit fort, à un quart de lieue de ladite pointe. Il faudroit faire sans doute des citernes pour le manquement d'eau.

A l'arrivée de M. d'Iberville, je luy ay rendu compte de l'exécution des instructions qu'il m'avoit laissées. La rencontre de la frégate angloise dans le Mississipy luy a fait prendre le party de pousser du monde dans le fleuve, pour que personne ne s'en emparast. C'est par là que je luy ay débuté. Aussi, je me suis offert à luy pour y mener un traversier. Ayant voulu y aller luy-mesme, il m'a donné ordre d'aller chercher un endroit propre, à moitié chemin du portage, qui est à vingt-deux lieues plus bas que les Bayogoulas, dans une rivière d'eau douce, que j'ay trouvée avoir assez de courant, de la largeur quasi de celle de Rochefort. L'ayant montée une lieue, j'y ay trouvé un terrain, qui m'a paru assez propre à establir, quoyqu'il ne durast qu'une lieue et demie sur ses bords. Je l'ay montée cinq lieues plus haut : tout estoit inondé. Je luy ay dépesché un canot d'escorce, que j'avois mené avec moy pour luy rendre compte de ma découverte, disant que j'attendois ses ordres pour y faire travailler. Il

m'a fait rappeler qu'il me laissoit le maistre, mais qu'il ne luy paroissoit pas agir prudemment, en abandonnant le terrain que nous occupons près de la rade, où sont nos vaisseaux, qui est l'unique mouillage de ces quartiers; que, si je ne remuois rien, il estoit à propos de faire équarrir des pieux pour faire nos deux bastions, ce que je fais faire incessamment pour qu'ils soyent en estat à son retour. Je n'ay pourtant pas beaucoup de monde, car de dix-huit hommes, tant Canadiens que flibustiers, qu'il a laissés malades, ayant emmené les autres, il n'y en a que sept qui soyent remis. Mais M. de Ricouard, qui commande son vaisseau en son absence, m'a envoyé six charpentiers, que j'ai joints à nos soldats et autres. Cet officier est d'une vigilance et d'un zèle tels pour le service, qu'il trouve le secret d'armer trois chaloupes pour le débarquement des effets destinés pour la colonie. Il nous fournit, outre cela, le plus de matelots qu'il peut pour nous aider à haster les pieux pour nos bastions. M. d'Iberville me mande encore son heureuse entrée dans la rivière, qu'il l'a montée dix-huit lieues, et a choisy un terrain, quoyque fort bas, qui ne noye point, par le rapport d'un Sauvage qu'il avoit, après avoir donné ses ordres et fait équarrir des pieux pour une maison, où il doit mettre six canons. Il s'est rendu aux Bayogoulas, d'où sa lettre est datée. M. de Tonty, qui l'a joint à l'endroit de l'establissement qu'il a fait, est de son voyage. Il a descendu des Illinois, où je luy avois escrit par les Missionnaires, et marqué à peu près le temps que nos vaisseaux pourroient arriver. M. Lesueur reste aux Bayogoulas avec ses quinze hommes jusqu'au retour de M. d'Iberville. Je souhaite que son bonheur l'accompagne en cette occasion pour le bien du Roy, et qu'il trouve de quoy se dé-

dommager des despenses qu'il a faites. Il est seur que personne ne peut se donner plus de peine qu'il n'a fait. Rien ne luy est difficile; s'il y a quelque possibilité, l'on y peut compter seurement. Je suis outré de n'estre point de ce voyage, par les lumières que j'en eusse pu tirer. J'espère que la Cour me mettra à portée l'année prochaine, si l'on s'establit dans la rivière, de faire quelque descouverte, ce que je ne sçaurois faire icy, tant les environs sont peu de chose.

J'ose me flatter que les Sauvages feront aveuglément ce que nous voudrons, quoyque bien paresseux; ils ont de la confiance sur ce que nous leur disons. J'ay mené le chef de la Mobile voir les vaisseaux, depuis le départ de M. d'Iberville. Il estoit extasié de voir de si grosses machines, et très satisfait de l'accueil qu'on luy a fait. Il avoit deux Chactas avec luy et le chef des Pascoboulas aussi. Estant de retour au fort, ils ont conté aux autres qu'ils avoient esté dans des vaisseaux qui alloient jusqu'aux nues, qu'il y avoit plus de cinquante villages dans chacun et du monde à ne pouvoir pas passer, et qu'on les avoit fait descendre dans un endroit où ils n'ont veu ni soleil ni lune. Ils sont partis pour aller chez les Chactas leur apprendre ces prodiges. Je souhaite qu'ils les amènent.

Revenant des vaisseaux avec M. d'Iberville, où j'avois esté pour recevoir ses ordres, nous avons aperceu, avant d'avoir mis à terre, nostre petit traversier en feu, qu'il nous a esté impossible d'esteindre, estant desjà trop avancé de brusler, outre qu'il y avoit plusieurs barils de poudre, qui ont en très peu de tems fait leur effet ordinaire. Cet accident provient par deux maladroits, qui, ayant esté travailler, y ont laissé une mèche allumée, qui a causé cette perte, dont je suis

inconsolable par le besoin qu'on en peut avoir. Un malheur n'arrive point seul. Une de nos biscayennes a déserté; son équipage estoit de neuf hommes, que la *Renommée* avoit fournis. Ce bastiment avoit chargé à bord à son ordinaire et en estoit parti le 11^e mars, après midi. Je n'en fus averti que le lendemain par une chaloupe qui vint des vaisseaux, et me demanda des nouvelles de l'autre, qui estoit partie la veille. J'envoyay M. de Boisbriand après pour tascher de la rencontrer, ce qui a esté inutile; M. des Jourdy a eu le mesme sort. Je ne fais nul doute qu'ils ne soient allés aux Espagnols. Ils auront tué sans doute leur patron; ils l'avoient juré, à ce qu'on m'a dit.

L'autre traversier est party du 19 pour Pensacola et pour les Apalaches, par ordre de M. d'Iberville, qui réclame ces gens là. Il escrit une lettre d'honnesteté à chaque gouverneur et leur donne advis de l'intention que les Anglois ont de s'establir dans ces contrées. Je suis dans une grande impatience de la réception, que ces Messieurs-là feront au traversier et comment ils prendront nos honnestetez. J'ay escrit aussy au gouverneur de Pensacola.

Nos bastions seront bien avancés à l'arrivée de M. d'Iberville, car les pièces sont entièrement équarries pour les deux et celui de l'est est à moitié fait, dont les pièces sont extrêmement fortes; je ne néglige pas un moment à les mettre dans l'estat qu'il faudra. Il est mort en ce fort quatre hommes, qui avoient apporté leur maladie de France. Depuis l'arrivée des vaisseaux, il est mort trois de ceux qui estoient arrivés icy malades.

A l'esgard des perles, je n'en ay point veu de véritables. Un homme de probité m'a dit en avoir veu une qui l'estoit et qui

venoit de la rivière des Coulapissas. Il est seur qu'il y en a, au rapport des Sauvages.

SAUVOLE.

Fait au fort de Biloxi, 1^{er} avril 1700.

II

INSTRUCTION DONNÉE PAR D'IBERVILLE

AU SIEUR DE SAUVOLE

SUR CE QU'IL DOIT FAIRE EN SON ABSENCE.

*Mémoire de ce qu'il est du bien du service du Roy
que M. de Sauvole fasse après mon départ de ce pays.*

Biloxi, le 26 mai 1700.

Faire rechercher autant qu'il sera possible, dans tous les lieux où les hommes de la garnison iront, soit en chasse, soit ailleurs, des plantes ou racines et bois ou feuilles qui sont propres aux teintures, et dont les Sauvages se servent pour leurs remèdes dans leurs maladies, leur recommander d'en apporter soit graines ou feuilles, racines ou escorce, pour en faire faire des espreuves.

Tascher d'avoir, s'il est possible, des petits veaux sauvages de ce pays pour les élever dans des parcs et les domestiquer.

S'informer des lieux où se prennent les perles, en faire pescher, s'il est possible, dans toutes les saisons de l'année, comme dans les décours, les pleines lunes, observant de

mettre celles que l'on peschera dans les décours, dans des papiers séparés de celles qui seront prises en pleine lune et écrire dessus le temps qu'elles auront esté peschées, et le lieu et la saison, avec des remarques de ce qu'il y auroit à faire pour cette pesche.

Faire équarrir une pièce de bois de huit ou dix pieds de chaque sorte, les faire mettre à l'eau salée jusqu'au retour des vaisseaux pour voir celles que les vers piqueront le moins. En faire prendre aussi une de chaque sorte, la faire brusler jusqu'à ce que le dessus vienne en charbon, et faire mettre à l'eau, comme les autres, en lieu où on les puisse trouver facilement.

Ne croyant pas que les Espagnols veuillent entreprendre contre les establissements, vous aurez pour eux tous les esgards que l'on doit avoir pour des personnes avec lesquelles on veut vivre en bonne intelligence. Je crois que vous pourrés sans crainte destacher le sieur Levasseur avec trois à quatre hommes, pour aller dans le dedans du pays et jusqu'aux Chaqueta, et voir ce que c'est que cette nation, dont les autres Sauvages parlent tant. Il observera si la branche de la gauche, en montant de la Mobile, passe loin de leurs villages, et si cette branche seroit navigable pour des barques. Tascher de découvrir par le moyen des Sauvages s'ils ne connoissent point des mines, se les faire montrer et en faire apporter de la matière, s'informer si la branche, dont j'ay parlé, de la Mobile, n'est pas celle qui passe aux Chicacha, et si elle est navigable jusque-là, et les distances d'un lieu à l'autre, si c'est un pays de meuriers et quelle sorte de bois il y a.

Il sera bon de renvoyer le sieur de Saint-Denis pour achever de découvrir le haut de la rivière de Marne, jusqu'au

grand Lac, dont les Sauvages luy ont parlé, et les deux nations qui sont sur la branche de l'ouest-nord-ouest de cette rivière.

Il luy faudra donner pour cela Levasseur, maistre du traversier, pour bien observer les hauteurs et faire des cartes du pays et luy laisser choisir. Vous luy donnerés avec ces hommes l'Espagnol pour voir s'il ne descouvrira pas quelque mine, dont je ne doute pas qu'il n'y en aye, estant des pays de montagnes, pelés et sans eau, à une journée au nord des Cadodaquio. Il ira dans ces cantons le plus à l'ouest qu'il pourra pour avoir connoissance du Nouveau-Mexique, s'il est possible, et de l'esloignement des mines des Espagnols, se méfiant d'eux pour ne pas tomber entre leurs mains. Il verra s'il pourra aller chés les Quiouahan, qui sont en guerre contre les Espagnols et qui sont nombreux. Trouvant des mines, il faudra qu'il en fasse apporter le plus de matière qu'il pourra, la prenant en différens endroits pour l'apporter en France, pour en faire des essays. Il prendra possession des mines au nom du Roy et en dressera des actes aussi authentiques qu'il pourra, achetera des Sauvages des lieux de la mine, les payant pour cela. Il observera le terrain des environs, la commodité du transport de la mine aux rivières, si les charrettes y pourroient aller, ou si le transport s'en feroit par chevaux; si les pays des environs seroient propres à cultiver, si les bois des environs de la plus prochaine rivière seront bons à construire des baragues, ou chaloupes, ou bateaux plats, si les rivières les plus proches des mines se pourront naviguer jusqu'au Mississipy, les difficultés qu'il y auroit de descendre en s'en revenant, afin de le bien visiter, tout l'espace du chemin qu'il faudroit les suivre. Pour cela, il partira du fort du Mis-

missipy au commencement d'aoust, ramenant avec luy le Nadchito et le Naouadiché, leur faisant à chaqu'un présent d'un fusil et d'amunition, d'un capot et d'une chemise; bien recommander au sieur de Saint-Denis de bien mesnager les Sauvages de ces cantons pour nous attirer leur amitié. C'est dans ces quartiers où se doivent trouver les mines. Il faudra qu'il emporte avec luy, pour avoir des guides d'un lieu à l'autre et des canots et des vivres : vingt chemises, vingt haches, huit douzaines de couteaux, trois douzaines de miroirs, cent alesnes, trois douzaines de ciseaux, une demi-livre de vermillon, mille aiguilles, vingt livres de rassade.

Il pourra estre dans son voyage jusqu'à six et sept mois, s'il le faut. Si ce temps ne luy suffit pas, il en pourra mettre davantage, pour ne pas revenir sans bien connoistre le pays, luy recommandant la diligence partout et de bien apporter de la matière.

Je ne croy pas qu'aucune nation d'Europe veuille se placer dans le Mississipy, duquel nous occupons les deux bords. Toutefois, s'ils y venoient, il leur faudra faire connoistre que nous en sommes en possession, et qu'ils ne doivent pas s'y establir sans vouloir aller contre la bonne intelligence qui est entre les Couronnes. La voye de la douceur ne pouvant les en destourner, il employera la force à les en empescher, autant qu'il le pourra, ou d'avancer leurs travaux, ne pouvant les obliger à se retirer.

S'il voyoit que ceux qui se voudroient establir au Mississipy et aux environs de la rade du fort de la baye de Bilochy eussent des forces si supérieures aux siennes, qu'il vist ne pouvoir les en empescher et se mettre dans le risque d'estre chassé luy-mesme par ces estrangers, il se conten-

tera de faire une opposition la plus forte qu'il pourra, et de se bien maintenir dans les forts sous son commandement. Il faudra envoyer souvent à l'isle du Mouillage, dans le temps des sécheresses, voir si l'eau douce y manque à l'endroit où nous la prenons, et à l'estang, qui est au milieu de l'isle, où l'eau est douce.

XII

TROISIÈME VOYAGE DE D'IBERVILLE

IL COMMANDE ENCORE LA *RENOMMÉE*. SÉRIGNY, SON FRÈRE,

COMMANDANT LE *PALMIER*, L'ACCOMPAGNE.

MORT DE M. DE SAUVOLE, LIEUTENANT DE ROI

AU BILOXI.

BIENVILLE LUI SUCCÈDE ET COMMENCE

L'ÉTABLISSEMENT DE LA MOBILE.

I

Liste des officiers de marine choisis par le Roy pour servir sur les vaisseaux cy-aprèz nommez, que Sa Majesté fait armer à Rochefort.

Du 22 juin 1700.

La Renommée

Le sieur d'Iberville, capitaine de frégate;

Le sieur de La Roche-Saint-André, lieutenant de vaisseau, capitaine de compagnie;

Le sieur Duguay, enseigne de vaisseau;

Le sieur de Chambre, enseigne en second;

Le sieur de Bécancourt, autre enseigne;

Le sieur Josselin de Marigny, autre enseigne, lieutenant de la compagnie d'Arquian.

Le Palmier en fluste

Le sieur de Sérigny, lieutenant de vaisseau;

Le sieur Desjordy Moreau, enseigne de vaisseau;

Le sieur de Noyan, enseigne de vaisseau.

II

Marly, du 27 juin 1700.

Ordre au sieur de La Salle, escrivain ordinaire de la Marine, nommé pour passer à Mississipy, d'y faire les fonctions de commissaire.

III

IMPORTANCE D'OBTENIR LA CESSION DE PENSACOLA.

JUCHEREAU SUR L'OUABACHE. COMMERCE DU CASTOR.

RIVALITÉ ANGLAISE. NÉCESSITÉ DE S'ATTIRER LES CHICACHAS.

D'Iberville au Ministre de la Marine

A La Rochelle, 2 juillet 1701.

Monseigneur,

Je chargeray, comme vous me l'ordonnez, les trois ou quatre tonneaux de provisions pour les missionnaires qui sont au Mississipi, s'il y a de la place après les choses destinées pour le fort. Je ne crois pas qu'il y ait de place.

Le sieur Remy Reno estoit embarqué avec moy sur la *Badine* pour lever les plans et cartes du pays où je passerois, ce qu'il ne fit point. C'est un homme de cinquante années, qui est marié, à Saint-Martin de Rhé, à une Irlandoise. Je ne jugeray pas de son habileté pour faire une fortification, ne le connoissant pas assez pour cela. Je n'ay pu me servir de luy pour celle de Biloxi, où, dans tous les plans qu'il me fit, il me tailloit de la besogne plus que je n'en eusse pu faire faire à trois cents hommes pendant une année. Je le croirois plus habile entrepreneur qu'ingénieur. Il conduiroit fort bien un travail que l'on auroit déterminé de faire.

J'ay lu la copie de la lettre envoyée à Montesuma. Je ne sçais ce que c'est que cette forteresse de Udorsi. Je crois que c'est quelque fort qu'ils¹ peuvent avoir fait autrefois et

1. Les Espagnols.

à l'entrée de la rivière de Bilocchy, du temps de Fernan Soto, dont il ne paroist plus aucun vestige.

L'endroit où ils se rendirent le vingt-neuviesme aux Cabanes, où les vaisseaux firent de l'eau, c'est à l'isle du Mouillage, où ils auront esté veus par quatre ou cinq hommes, que l'on y tient à chasser et pescher et à la descouverte avec une petite felouque.

Je crois que le bateau qu'ils disoient venir chercher le long des isles estoit un prétexte pour venir voir ce qui se passoit au fort. Le petit bastiment dont ils parlent, qui estoit devant le fort et venoit de Saint-Domingue, est le traversier, qui venoit du fort de Mississipi, où je l'avois envoyé à mon départ pour y rester jusques à la mi-décembre, qu'il se devoit rendre au fort de Biloxi, où je comptois que l'on en avoit besoin pour y descharger les navires qui y pourroient arriver dans ce temps-là. Il devoit rester au fort tout ce temps-là pour l'empescher d'estre gasté par les vers.

Pour les cent hommes que l'on leur dit estre venus du Canada, il en peut estre descendu trente à quarante au plus, compris des Illinois. Je doute que le nombre en soit si grand. Il ne devoit se rendre là, au mois de décembre, que Villedieu et quelque autre et Lachesnaye-Duquet, qui avoit connoissance des nations du ouest du Mississipi. C'estoit le temps aussy que le sieur de Saint-Denys devoit revenir du haut de la rivière de Marne. Ils auront grossi le nombre d'hommes aux Espagnols, pour leur faire voir qu'ils estoient beaucoup de monde et tiroient du secours du Canada.

Je ne sçais que penser des deux navires anglois qu'ils disent avoir esté au mois d'aoust à la baye Charles, à moins que ce ne soyent les navires du retour desquels on a eu des nouvelles, en

Angleterre, au mois de novembre, qui venoient de faire un établissement au Mississipi, à ce que l'on disoit. Je ne connois de baye de Charles que celle qui est au dedans du cap de la Floride, où j'avois ouy dire que les Anglois se devoient établir. Les Espagnols d'Apalache devroient mieux sçavoir que nous cet endroit où nous n'allons pas, cela estant éloigné du fort de Biloxi de quatre-vingts à quatre-vingt-dix lieues.

Je ne sçais que juger des trente Anglois, dont ils parlent, partis de Saint-Georges, que je ne connois point; à moins que ce ne soit un établissement anglois fait au delà des montagnes d'Apalache, où commence la source de la rivière Ouabache, sur laquelle ils seroient descendus au fort du Mississipi, ce que je ne crois pas qu'ils ayent fait, sans que l'on les ayt arrestés, et que de Saint-Georges ils descendent à la Mobile par une autre branche, cela se peut, car la branche qui court au nord-est va prendre sa source aux montagnes d'Apalache. Cela est marqué comme cela sur la carte que j'ay faite de ce pays-là sur le rapport des Sauvages. Si les Anglois trouvoient cette route facile pour se rendre à la Mobile, ils pourroient par là faciliter les entreprises qu'ils pourroient faire sur Pensacola, si nous avions la guerre, pour se saisir du fort qui est le seul de toute cette coste par le moyen duquel ils pourroient traverser le commerce de la Vera-Cruz, et s'attirer toutes les nations de ce continent et s'y maintenir, d'où il nous seroit difficile de les chasser.

Par la lettre que je vois de Juan Siscara¹, du 24 janvier, de la baye de Saint-Joseph, que je ne connois point, dont il pré-

1. Je lis ici Sesara, ailleurs Siscara

tend s'estre emparé et avoir pris possession avec vingt-cinq soldats et un chapelain, je ne vois pas que ce puisse estre dans la baye du fort de Biloxi, où on ne les auroit sans doute pas soufferts sans qu'il s'y fust passé quelque chose dont il rendroit compte, quoyque je voye par la suite que c'est de cette place dont il prétend parler, dont il auroit eu dessein de nous chasser, en n'amenant pour cela que des petits bastimens propres à y entrer. Il prétend y avoir semé des graines et en avoir vécu du fruit.

Il ajoute que cette entrée n'a que cinq cent cinquante verges de large, que ce lieu est avantageux à establir, que c'est le meilleur endroit du golfe et que nous y sommes establis, qu'il y a trouvé une carrière près du rivage. A tout cela, je ne connois point la baye où est le fort de Bilocci que par le peu d'eau qu'il y a à son entrée, qui est sept pieds, et dedans six à sept. Au lieu de cinq cent cinquante verges de large à son entrée, elle a trois quarts de lieue, où nous n'avons point veu de pierre qu'à quatre lieues de là, sur une batture à une lieue au large.

Je ne voy pas par quel endroit ils voudroient faire là un establissement, ayant Pensacola et la Mobile. Si j'y en ay fait un, c'est que je n'ay pu le faire ailleurs la première année, et que je n'avois pas Pensacola ny la Mobile, comme ils l'ont. Cette baye du fort de Biloxi n'est bonne que pour y placer quelque habitant, qui élèveroit des bestiaux et couperoit des masts, qu'il meneroit à l'isle du Mouillage, où les vaisseaux les chargeroient et du bois propre à faire des barreaux de navires et courbes et bois des cultures et des planches de pin.

Pour la lettre qu'il escrit au Roy, sans date ny marque du lieu d'où il l'escrit, que je crois estre apparemment du lieu où il a escrit sa lettre datée du 24^e janvier mil sept cent un, de

la baye Saint-George, ne connoissant point cette baye, je n'en diray rien.

Comme il me paroist que ce qu'il dit de cette fortification à faire paroist avoir quelque rapport au havre de Pensacola, je respondray sur les articles dont j'ay quelques connoissances, qui sont très petites, n'ayant point esté à terre pour y examiner la différence d'un terrain à l'autre.

Ils avoient construit leur fort à gauche en entrant, à trois quarts de lieue de la Barre, sur laquelle je n'ay pas trouvé moins de vingt-deux pieds d'eau, et où on ne trouve pas, de mauvais temps de chûte de mer, deux pieds pour un grand navire, la mer y estant fort courte, de manière qu'un vaisseau qui tireroit dix-neuf à vingt pieds d'eau y peust entrer. Ayant dépassé cette barre, on peut mouiller huit et dix navires par cinq, six et sept brasses d'eau, hors de la portée du canon, à moins que de les tirer à toutes volées, et encore plusieurs n'iroient pas au vaisseau.

Premier article, où il marque que le fort n'est pas fait au plus estroit de l'entrée. S'il estoit plus avant dans la baye, où peut estre le plus estroit, cela mettroit hors d'inquiétude du canon les navires, qui pourroient mouiller à l'abry de la barre, d'où ils pourroient empescher ce secours d'entrer dans le havre et former là l'ordre d'une descente à terre, s'ils estoient les plus forts. La hauteur sur laquelle est ce fort n'est point trop élevée. Pour bien bastir dans ce canal, la despense de mettre un terrain comme celui-là à fleur d'eau dans un lieu où l'on n'a pas toute la commodité et le monde, seroit d'une longue haleine et cousteroit considérablement, et seroit un vray travail d'ingénieur, qui ne demande que de grands travaux et grosses despenses.

Quatriesme article, où il dit que le sable est mouvant, ce qui a fait pourrir les pieux et les logemens, où il en faut faire d'autres, et, si on les veut faire de pierre, il faut creuser neuf verges pour aller au plan horizontal. Je diray que cela cousteroit beaucoup et n'est point nécessaire. Un canon n'est point trop élevé de neuf verges pour battre à quatre, cinq ou six toises, où est le chenal.

Sixiesme article, où il parle du mauvais temps qu'il y a sur cette coste, qui empescheroit de descharger les vaisseaux; je diray que toutes sortes de navires, que l'on pourra envoyer à cette coste, comme de soixante-dix canons, y peuvent entrer et estre en lieu d'estre deschargés, estant au dedans de la barre, quelque temps qu'il fasse.

Septiesme. Il prétend que le chasteau ne commande pas sur mer à plus d'une portée de pistolet. Si ce qu'il dit là est, ce n'est pas infailliblement de Pensacola dont il parle, car ce fort est à descouvert de la mer, quoyqu'il y ait une pointe qui le couvre; mais il commande, cette pointe estant plus élevée. Je ne diray rien sur l'establisement qu'ils (*sic*) voudroient faire plus à l'est, sur la pointe qu'ils nomment *Aquevo*, si c'est la pointe qui est de l'autre costé du havre, à l'est du fort, sous laquelle les navires mouilloient, où est le carénage, où le terrain m'a paru du sable et très peu de bois. Je n'ay pas assez approché de cet endroit pour en parler.

Si tout ce qu'il dit de ce lieu est vray, il seroit fort avantageux pour tous pour empescher les navires de mouiller au dedans de la barre, où le canon de la pointe à droite, en entrant près du carénage, ne porteroit pas. Il parle de la bonté des terres des environs de là, du nombre desquelles il met Apalache, qui en est à plus de soixante lieues à l'est.

Je vois sur leur carte, entre Apalache et la baye de Carlos, une baye de Saint-Joseph. Je ne sçais si ce ne seroit pas de celle-là dont il voudroit parler, je n'en ay pas de connoissance.

Ce Jean de Siscara est un ingénieur qui demeure ordinairement à Pensacola, qui est je crois un François renégat, du moins nous l'avons tous cru comme cela. Il a le nez coupé et un d'argent à la place. Il est un homme âgé de soixante années. Il ne nous paroist pas d'accord avec tous les officiers qui composent l'Estat-major, qui le traitoient de fou, quoy-qu'il nous ait paru avoir beaucoup d'esprit, parlant beaucoup. Pour l'inondation, dont il est parlé, des terres du havre du Mississipi, cela se peut, car, dans le mois de may de l'année dernière, il y avoit un demy-pied d'eau dessus, où est le fort que j'ay fait faire. C'estoit un endroit que les Sauvages nous avoient montré qui ne noye pas. Il s'en trouvera infailliblement qui ne noyeront pas, qui seront comme à présent. Mon sentiment sur cette coste est d'establis Pensacola, si ils nous le veulent céder.

C'est un bon havre, d'où on fera le commerce dans toutes les rivières du pays avec de moyens bastimens, et d'où on pourra soustenir toutes les nations sauvages qui sont sur la Mobile, contre les Anglois, plus facilement que d'aucun autre endroit. Cet établissement n'empescheroit pas que l'on n'en fist un aux Bayogoulas sur le Mississipi ou près des Oumas, où se feroit l'abord de tout le commerce de cette rivière, où on n'auroit que faire de s'embarrasser de fortifications, que comme celle que j'ay faite au fort de Mississipy, qui est une maison carrée en forme de redoute, entourée de fossés, avec peu d'hommes de garnison et six pièces de canon.

Pensacola se peut fortifier facilement et en moins de deux

mois de séjour. Là, nos vaisseaux faisant travailler les équipages, je mettray ce lieu à l'abry d'insulte d'une escadre qui pourroit aller dans ce pays-là. Il ne faudroit pas moins dans ce fort de deux cents hommes pour le bien défendre ¹.

Si vous jugez, Monseigneur, que c'est une chose qui se doit faire, il faudroit joindre au mémoire que j'ay eu l'honneur de vous envoyer celui qui est cy-joint.

Il seroit bien nécessaire que le Roy eust là encore un traversier, car si on avoit le malheur de perdre celui qui y est, on seroit fort embarrassé pour descharger les vaisseaux et envoyer dans les rivières ce qu'il y faut envoyer. Le Roy en a un à Rochefort, qui est armé le long de la coste pour garder les Religionnaires, qui seroit très propre pour cela, qui est de quarante à quarante-cinq tonneaux. Cela nous soulageroit pour le transport de ce qu'il faut pour ce pays-là. Je doute que nos deux vaisseaux portent ce qu'il y a à porter. Si on ne veut pas donner ce traversier, on pourroit donner le Nieuport, dans lequel on pourroit charger ce que nous ne pouvons prendre et ce que l'on veut envoyer à Saint-Domingue, et on ne se trouvera pas court, comme je vois que l'on l'est pour les autres envois ailleurs. Estant armé comme je le suis dans la *Renommée*, je ne peux porter que pour sept mois de vivres, si j'ay à arrester à cette coste du temps, il m'en faut pour huit à neuf mois, selon que vous jugerez à propos que j'y reste. Il suffiroit au Nieuport d'avoir trente hommes d'équipage et six mois de vivres, si vous souhaitez qu'il ne fasse qu'aller et venir. Si vous voulez bien, Monseigneur, en donner le com-

1. Note en marge de la main du ministre. « Si le roy d'Espagne cède Pensacola au Roy, S. M. donnera incessamment des ordres sur les mesures à prendre sur ce sujet.

mandement au sieur Duguay, enseigne de vaisseau, qui est armé avec moy, qui connoist cette navigation-là. Il en est très capable. Nous n'avons aucun pilote icy à mettre sur ce bastiment, qui ait esté au Mississipi. Il ne nous en a resté que deux, dont j'en ay un et mon frère l'autre.

J'ai veu, Monseigneur, la permission que vous avez donnée à M. de Juchereau d'aller au Mississipi y établir des tanneries. Je l'ay engagé, avec le nombre d'hommes qu'il a et quelques autres de ceux qui sont au Mississipy¹ qui s'y pourront joindre, de s'établir à Ouabache, qui est un lieu qu'il faut occuper pour empescher le commerce que les coureurs de bois pourroient faire par là chez les Anglois. Il est convenu avec moy de le faire, pourvu que vous luy vouliez, Monseigneur, accorder la concession de deux lieues des deux bords de l'entrée de cette rivière, et six lieues de profondeur².

M. de Tonty demandoit cette concession, avec une compagnie de soldats pour garder ce passage, ce qui cousteroit beaucoup de despense au Roy. J'estime qu'il vaudroit mieux donner à M. de Juchereau un destachement de huit ou dix hommes³ pour l'engager de le faire. Si vous luy accordez cette concession, je luy ay promis de l'en faire advertir aux Illinois. Je demande, Monseigneur, vos ordres au sujet du castor, que les Sauvages d'en haut du Mississipi et les Canadiens qui y sont pourront apporter à la mer⁴, si on leur permet pour cette fois seulement, sinon ils l'apporteront par Ou-

1. *Note du Ministre.* Le Roy le trouve bon.

2. *Note du Ministre.* Bon, mais cela est bien vaste. Ne jugeroit-il pas à propos de diminuer cette estendue?

3. *Note du Ministre.* Le donner.

4. *Note du Ministre.* Les Deputez du Canada ont ordre d'y envoyer un commis, qui acheptera celuy qui y sera apporté. Donner pouvoir à ce commis pour cela, et il faudra empescher qu'à l'avenir les gens de ce pays fassent cette traite.

baché aux Anglois. J'ay eu l'honneur de vous détailler plusieurs raisons sur cela, sur lesquelles il sera nécessaire de me donner vos ordres. Quand vous accorderiez la concession de Ouabache au sieur Juchereau, il ne s'y peut rendre que l'année prochaine, au mois d'aoust, où il auroit de la peine à empêcher ce commerce, s'il estoit une fois commencé.

Pour chasser les Anglois de ce pays-là, il n'y a pas d'autre moyen à prendre que celui d'armer nos alliés contre les leurs, qui sont les Chicachas, les plus dangereux, que je voudrois tenter d'attirer dans nostre party par des présens, en nous livrant les Anglois qui sont chez eux. Cela vaudra mieux que de leur déclarer une guerre qui ne nous peut estre avantageuse. Nous travaillons actuellement à embarquer les vivres de nos équipages, en attendant vos ordres sur la quantité de sel que nous devons embarquer pour cette colonie. Plusieurs familles et femmes qui ont leurs marys à Mississipi demandent à y passer et me pressent de leur répondre, ce que je ne peux faire que je ne sçache vostre sentiment sur cela. Si vous souhaitez faire quelque chose de ce pays, il est absolument nécessaire d'y faire passer cette année des familles et quelques filles, qui se trouvent parentes de celles qui y veulent passer, que l'on mariera peu de jours après leur arrivée en ce pays-là.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

Permettez-moy, Monseigneur, de vous représenter que cinquante hommes d'équipage au *Palmier* est trop peu. Le

navire est difficile à manœuvrer¹, ayant grande envergure et ses ancres de deux milliers, joint à ce que les équipages sont très mauvais, plus qu'ils n'ont jamais été.

Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir ordonner à M. l'intendant d'examiner ce que je dis, et si ces cinquante hommes, comme ils sont, suffisent. Quand j'ay dit que soixante suffiroient pour les vaisseaux, je n'y avois pas bien réfléchi. C'est trop peu pour les longues campagnes, où, pour peu que l'on ait de malades, on ne peut pas manœuvrer.

Il seroit nécessaire que j'embarquasse sur ces vaisseaux dix petits garçons de douze à quinze ans, pour les mettre dans les villages des nations sauvages, pour apprendre leur langue et y servir d'interprètes.

Il leur faudra à chacun une couverte de . . .	4 livres 10 sols.
Quatre chemises à 40 s.	8 »
Deux paires de bas de 30 s.	3 »
Deux paires de souliers de 45 s.	4 » 10 »
Un habit.	} de toile, 8 livres. 8 »
Une camisole	
Un bonnet	3 »
Deux paires de caleçons de toile, 3 livres.	3 »
Empeignes, fil, aiguilles et petites menues bagatelles, 30 s.	1 » 10 »
	<hr/> 35 livres 10 sols.
Pour un <i>bralle</i> ²	2 » 10 »
	<hr/> 38 livres.

1. Note de la main du ministre. Il y aura tant de passagers que cela doit suffire.

2. Mot bas breton signifiant branle, hamac. (Jal, *Glossaire nautique*.)

IV

PONTCHARTRAIN ATTEND
LE RETOUR DU NAVIRE L'ENFLAMMÉ
ENVOYÉ AU BILOXY.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

6 juillet 1701.

J'ay receu, avec la lettre que vous m'aviez escrite le 28^e du mois passé, le mémoire des munitions qui sont nécessaires pour le fort du Biloxy. J'escris à M. Bégon de les faire charger sur les vaisseaux que vous commandez. Il ne faut pas que vous pressiez vostre armement jusqu'à nouvel ordre, estant bien aise d'apprendre le retour de l'Enflammé, comme vous le proposez. J'ay fait donner à vostre frère le commandement du *Palmier*, et j'ay esté bien aise de vous faire plaisir en cette occasion.

J'approuve la proposition que vous faites d'envoyer icy en poste le commandant de l'Enflammé, aussytost qu'il sera arrivé, après en avoir adverty le commandant et l'intendant du port de Rochefort, supposé qu'il ayt quelques nouvelles à donner, qui demandent de nouveaux ordres.

J'ay esté surpris de voir par la date de vostre lettre que vous soyez à La Rochelle. Ce n'est pas là le séjour des officiers de la Marine. L'intention de Sa Majesté est que vous demeuriez à Rochefort, comme les autres officiers du département.

*Mémoire sur le Mississipi. Le Roi fait armer à Rochefort
une frégate et un bâtiment de charge pour le Mississipi.*

A Versailles, le 20 juillet 1701.

On a retardé le départ de ces bastimens pour attendre des nouvelles de Madrid; mais comme il n'en vient point et qu'il faut qu'ils partent dans le 15^e ou le 20^e de juillet pour y arriver avant les mauvais temps, il est nécessaire que Sa Majesté fasse sçavoir ses intentions sur ce qu'il y aura à faire en ce pays cette année.

Sa Majesté a esté informée qu'il n'y a sur toute la coste, depuis la Floride jusqu'au fond du golfe du Mexique, qu'un seul bon port nommé Pensacola, qui a esté occupé depuis quelques années par les Espagnols, et que l'embouchure du fleuve du Mississipi est pleine de battures, de sorte qu'il n'y a que onze à dix pieds d'eau.

Cette disposition obligea le sieur d'Iberville, en abordant cette coste, de faire un fort dans une petite baye voisine de cette rivière, où ont esté jusqu'à présent les François qui sont restés en ce pays.

On s'est de là respandu dans les terres pour connoistre le pays; on a remonté jusqu'au dessus des Illinois, le reste de ce fleuve estant connu il y a longtemps. On a aussi remonté les rivières qui tombent dans ce fleuve; celles qui viennent de l'ouest mènent jusqu'au pied des mines du Nouveau-Mexique, et celles qui viennent de l'est ont donné connoissance d'un grand nombre de nations qui sont entre ce fleuve et la Caroline, dans un très beau pays.

On a connu, par la communication qu'on a eue avec ces peuples, le dessein que les Anglois de la Caroline et de la Nouvelle-York ont pris de se rendre maistres de ces nations, en ayant armé une des plus considérables, avec laquelle ils subjuguent les autres, et il est certain que, s'ils pouvoient exécuter ce dessein, ils deviendroient, quand il leur plairoit, les maistres de ces mines.

On a aussi reconnu que ce pays, qui est le plus beau du monde pour les pasturages, est remply d'une sorte de bœufs qui ont de la laine qui se file aisément, suivant les expériences qu'on en a faites en France, et dont les peaux sont beaucoup meilleures que celles des bœufs de France et mesme que de ceux de Hongrie.

Ce pays est d'ailleurs propre à plusieurs cultures qui peuvent estre très utiles à la France. Ainsi, il paroist convenable à Sa Majesté d'achever cet établissement, tant par les avantages qui en peuvent revenir à son royaume que pour empêcher que les Anglois ne s'en rendent maistres et par conséquent des mines du Nouveau-Mexique, tant pour eux mesmes que par les réfugiés françois qu'ils ont voulu tenter d'establir au Mississipi.

Mais, pour y parvenir, on juge à propos de s'assurer des nations qui sont en guerre avec celle que les Anglois se sont acquise, et pour cela de leur donner des armes, au moyen desquelles non seulement ils ne se laisseront pas subjugués, mais ils chasseront la nation amie des Anglois de qui ils se rendront par ce moyen ennemis irréconciliables. Ces nations sont au nombre de 17,000 familles; ce que ledit sieur d'Iberville propose de leur donner monteroit à 24,773 livres.

Ledit sieur d'Iberville est d'avis d'abandonner le petit fort

qu'il avoit fait aux environs du Mississipi et d'achever celui qu'il a commencé dernièrement sur ce fleuve, à dix-huit lieues de son embouchure, pour en estre les maistres; mais cela nous esloigne du pays, dont il est nécessaire de s'assurer. Il seroit à désirer que les Espagnols, qui ne feront jamais rien du fort de Pensacola¹ et dont les Anglois pourront bien se rendre maistres, si nous avons la guerre, voulussent l'abandonner à Sa Majesté et qu'ils souffrissent que les François fissent un établissement sur la Mobile² qui est entre eux et le Mississipi, parce que de là on secourroit les Chactas, qui est une nation puissante, dont il faut s'assurer pour vaincre les Chicachas, qui sont les amis des Anglois ou les destacher de leur alliance.

C'est sur quoy ledit sieur d'Iberville demande des ordres.

Pour établir utilement ce pays, il seroit nécessaire d'y passer quelques familles; mais, comme ce seront de pauvres gens, il faudra que Sa Majesté leur fasse quelques avances. Il croit qu'on pourroit passer dès cette année soixante personnes, auxquelles il faudroit donner pour leur établissement le contenu dans un mémoire qu'il envoie, qui monte à près de 18,000 livres.

Il faudroit aussy envoyer quelques filles pour les Canadiens, qui y sont actuellement et qui en demandent. On pourroit y en faire passer une douzaine cette année.

Il est aussi d'une nécessité indispensable d'y établir un hospital; les Sœurs grises, qui sont actuellement à Rochefort, y seroient très propres.

1. *Note de la main du Ministre.* « Le comte de Hernan Nunez a esté d'avis qu'on le remist au Roy. »

2. *Note de la main du Ministre.* Cet établissement pourroit suffire à défaut de Pensacola; il est question seulement que les Espagnols ne le trouvent pas mauvais.

Il sera nécessaire que Sa Majesté fasse quelque fonds pour les fortifications; ledit sieur d'Iberville demande pour cela 8 ou 10,000 livres.

Il demande aussi si l'intention de Sa Majesté est qu'on aille découvrir le dedans du pays. Il faudra, pour cet effet, y envoyer quatorze ou quinze hommes avec quelques présens pour les nations chez lesquelles ils passeront, sans quoy il n'est pas possible de rien faire. En cas qu'on trouve des nations sauvages qui soyent en guerre avec les Espagnols, il demande s'il faudra les porter à faire la paix avec eux, ou si on ne leur en parlera pas.

Si dans cette découverte on trouve les rivières qui tombent dans la mer du Sud, sçavoir, si on doit descendre jusqu'à la mer, et, comme les Espagnols sont établis dans beaucoup d'endroits, s'il sera à propos qu'on s'aille livrer à eux, et si, après avoir fait ces découvertes, on y laissera du monde, ou si on se contentera d'en venir rendre compte.

Il demande aussi ce qu'il doit faire en cas que les Anglois ou les François réfugiez se soyent rendus maistres de Pensacola ou de quelque autre endroit de la coste...

Et la conduite qu'il doit tenir aussi avec les Espagnols.

Comme on ne sçait point ce qui se passera entre cy et l'année prochaine, et si le Roy pourra envoyer des vaisseaux en ce pays, il propose d'envoyer des vivres et hardes pour deux ans, et pour cet effet de faire pour deux années le fonds des officiers, soldats et Canadiens que Sa Majesté entretient.

Dans le mémoire des choses nécessaires pour l'envoy de soixante hommes :

500 moyennes, petites, grandes haches à 20 sols; pioches petites et grandes; piques; fusils de bon service à 27 livres;

fusils de traite à 15 livres; tire-bourre; cornes à poudre; poudre à mousquet; pierres à fusil; plomb à giboyer; balles, moules à plomb et à balles; boussoles; poudre de vipère; horloges de demi-heure; 50 chaudières de cuivre rouge de voyage de 4, 5, 6 et 7 peaux dont le cuivre coustera 26 sols; chaudières couvertes; lignes; toiles; toile de voile; tentes de coutil; équipage de chirurgien; 1,000 grosses aiguilles; gros ciseaux; jambettes; grosse de couteaux-boucheurons; 6 grosses de miroirs de fer-blanc : 108 livres.

500 livres de rassade violette, blanche, bariolée, bleue arcamion (?) à 22 sols, 550 liv.; 25 grosses de gros grelots à 6 livres la grosse, 150 liv.; 300 chemises de traite moyenne à 42 sols; 100 petites chemises d'enfant à 25 sols; 36 couvertes blanches de 2 points $1/2$ à 7 livres; 3 douzaines de paires de bas de traite à 18 livres; 80 livres de vermillon à 6 liv. 10; 2,000 fers de flèche à 5 livres; 15 grosses de bagues à cachet à 25 sols; 3 grosses de pipes à 4 livres; 4 douzaines de pipes de fer à 10; sabres; lames d'épée; cordage; toile cirée; 20 aunes de drap rouge à 18 livres; 10 chapeaux rouges galonnés de faux, de 25 livres, 250 livres; vermillon; boistes à vermillon, etc.

VI

EMBARQUEMENT D'UN DESSINATEUR.

ENVOI D'ENFANTS POUR APPRENDRE LA LANGUE SAUVAGE.

JUCHEREAU SUR L'OUABACHE. — PEUPEMENT.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

A Versailles, le 20 juillet 1701.

J'ay receu la lettre que vous m'avez escrite le 9^e de ce mois avec le mémoire de plusieurs munitions qui sont nécessaires pour le fort de Pensacola, si les Espagnols le cèdent au Roy. J'enverrois en ce cas ordre à M. Bégon de les faire charger sur les vaisseaux que vous commandez.

Sa Majesté veut bien vous donner le traversier que vous demandez, qui sert actuellement le long de la coste du pays d'Aulnis, et j'escris audit sieur Bégon de l'armer avec le plus petit nombre d'hommes qui se pourra.

Comme vous avez besoin de gens qui sçachent dessigner, j'escris à M. de Perrinet de choisir quelques gardes de la Marine pour cela et de les faire embarquer avec vous. Voyez avec luy ceux qui conviendront. Sa Majesté approuve que vous ayez engagé le sieur Juchereau à s'establir dans le lieu que vous me marqués pour y establir des tanneries. Elle veut bien luy accorder l'estendue de terre qu'il demande, quoyque cela paroisse bien vaste. Voyez encore si vous ne jugerez pas à propos de la diminuer. Je luy feray donner le destachement de huit à dix hommes qui sont nécessaires pour garder ce passage.

A l'esgard du castor que les Sauvages du haut du Mississipi pourront apporter, les deputez de Canada ont eu ordre d'envoyer un commis qui acheptera tout celuy qui y sera apporté. Sa Majesté désire que vous luy donniez toute la protection dont il pourra avoir besoin pour cela, et que vous empeschiez que personne ne fasse cette traite à l'avenir.

Sa Majesté trouve bon que vous embarquiez pour le Mississipi les femmes, filles et parens des gens qui sont actuellement en ce pays, à condition de ne leur donner que le passage. A l'esgard des petits garçons que vous proposez d'envoyer dans les villages des Sauvages pour apprendre leur langue et servir d'interprètes dans la suite, Sa Majesté trouve bon que vous en fassiez embarquer six, et j'ecris à M. Bégon de leur faire fournir des hardes pour 38 livres chacun, suivant le mémoire que vous m'en avés envoyé et dont vous remettrez copie audit sieur Bégon.

Sa Majesté ne juge pas à propos de donner une augmentation d'équipage au vaisseau le *Palmier*, estimant que les passagers suppléeront au petit nombre de matelots.

VII

CESSION DÉSIRABLE DE PENSACOLA A LA FRANCE.

CHICACHAS AMIS DES ANGLAIS. FORÊTS DE LA LOUISIANE.

ENVOI DE NICOLAS DE LA SALLE EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE.

D'Iberville au Ministre de la marine.

A bord de la *Renommée*, le 30 juillet 1701.

Monseigneur,

Nous travaillons à charger les vivres de la garnison du fort et le contenu du mémoire des choses nécessaires pour le fort de Pensacola, si les Espagnols nous le cèdent, ce que nous avons bon besoin qu'ils fassent pour nous pouvoir bien établir à cette coste avec peu de despense, ce que nous ne pouvons faire partout ailleurs, car l'isle du Mouillage ne pourra jamais estre bonne que pour une rade à mouiller des vaisseaux à l'abry du mauvais temps. Pour y mettre des vaisseaux en seureté contre les ennemis, il y faudroit faire un fort sur du sable mouvant, qui cousteroit considérablement, tant à le construire qu'à soustenir la garnison que l'on y pourroit mettre, qui seroit tousjours très facile à forcer, ne pouvant estre facilement secourue. Si le conseil des Indes d'Espagne n'est pas du sentiment de nous laisser Pensacola ¹, c'est un entestement, ou une ignorance à eux sur la connoissance du pays, car ils ne se soustiendront jamais contre les Anglois,

1. J'attends une dernière réponse sur cecy, peut-estre pourray-je l'avoir avant son départ. A tout événement je luy enverray les ordres du Rôy sur son départ au premier jour. Je serois cependant bien ayse d'avoir des nouvelles par l'*Enflammé*. (Note du ministre.)

qui se rendroient maistres des nations sauvages du dedans des terres, comme ils sont desjà, avec lesquelles ils feront la loy à toutes les nations qui voudront occuper ce pays là et les en chasseront; ce qui arrivera, si on laisse faire les Chicachas, dans moins de quatre à cinq années et si on n'arme pas contre eux d'autres Sauvages pour leur tenir teste. Les Espagnols ne connoissent tous ces Sauvages que par les relations qu'ils ont eues de Fernand Soto, qui sont bien différents aujourd'huy de ce qu'ils estoient dans ce temps là qu'ils n'avoient pas l'usage des armes à feu ni n'estoient soustenus des Anglois.

Quelque chose qu'il arrive, si nous sommes réduits à établir le Mississipi et que vous vouliez, Monseigneur, soustenir cet établissement, il sera nécessaire que l'on fasse faire la paix aux Chicachas et en chasser les Anglois ou armer contre eux les nations sauvages, sans quoy ils se mettront du party anglois pour avoir la paix avec les Chicachas. Voylà une copie du mémoire, que j'ay laissé à M. de La Touche, des choses qu'il convient pour armer les Sauvages ¹ et les attirer à nostre party. J'en adjouste un au bas de celuy là qu'il sera nécessaire d'avoir, supposé que vous jugiez à propos d'envoyer dans les terres quelque petit party, sans quoy on ne les peut envoyer ²

J'avois oublié de mettre sur le mémoire pour le fort de Pensacola six pièces de canon de dix-huit livres de balle, qui y seront nécessaires pour garder ce hâvre. Celuy que nous avons là n'est que de six à huit livres. Les Espagnols n'en ont que de pareil calibre, et ils ne seroient peut estre pas d'humeur à nous les laisser.

1. *Note du Ministre.* Le Roy en a fait le fonds et je luy en ay donné advis.

2. *Note du Ministre.* Non, il suffira de vérifier le rapport de Mathieu Sagean.

Il faudroit, pour ces canons, les choses nécessaires pour s'en servir. Je les joins au bas du mémoire que je demande, qu'il n'y aura qu'à rayer, si nous n'avons pas Pensacola.

Dix hommes en tout dans le traversier suffiront. Je compte à présent de pouvoir embarquer tout ce que j'ay à porter. On me donne tous les jours des ordres pour embarquer des passagers pour Saint-Domingue. Je crois que vous trouverez bon, Monseigneur, qu'estant destiné pour le Mississipy, que je n'en prenne aucun que tout ce que je dois embarquer ne le soit, après quoy je prendray des passagers, suivant la place que j'auray pour leurs vivres ¹.

J'ay eu l'honneur de vous marquer par ma précédente que j'embarquois, pour cent vingt-deux hommes de la garnison du fort, pour six mois de vivres, ayant creu que l'*Enflammé* en avoit emporté autant, mais j'ay veu par l'estat de ce qu'il en a porté, que ce n'est que pour cinq mois, de manière que j'en prendray pour sept mois, qui feront les vivres nécessaires pour l'année mil sept cent un à cette garnison. Ce qui fait que cette garnison n'aura de vivres que pour jusques au 15 octobre, et voylà bientost le temps de partir leur en porter. S'ils n'en ont pas emprunté des Espagnols devant l'arrivée de l'*Enflammé* et qu'il leur faille rendre, j'auray des vivres à mon arrivée là pour cette garnison pour le mois de may prochain qui sera le temps de mon arrivée icy. Si je suis obligé de fortifier Pensacola, où je compte de ne me rendre qu'à la fin d'octobre, pour que vous ne soyez point obligé, Monseigneur, d'envoyer un bastiment pour leur en porter devant mon retour, si vous le jugez à

1. Note du Ministre. Tascher de passer les soldats destinés à Saint-Domingue.

propos, si j'ay de la place à bord, j'en prendray ce que je pourray à Rochefort ou bien à Saint-Domingue. J'en pourray prendre pour cette garnison pour cinq ou six mois, il me faudra un ordre pour cela.

Comme les bois propres à construire des vaisseaux deviennent rares en France et que les terres de Mississipi sont remplies de forests de toutes sortes de bois, surtout de chesnes de différentes espèces, ce pays s'establissant, on y pourroit construire de toutes sortes de bastimens, mesme dans le Mississipy des navires de cinquante canons, et à Pensacola de telle grandeur que l'on souhaiteroit. Comme il est difficile de bien examiner ces hâvres en allant et venant, dans le voyage que j'ay fait, quoyque j'aye bien veu des endroits entièrement remplis de chesnes et très faciles à tirer, je croiray que, pour en avoir une connoissance plus parfaite, le Roy, ayant plusieurs contre-maistres entretenus dans le port de Rochefort, qui sont sans occupation, pourroit, sans une nouvelle despense, ordonner qu'il s'en embarquast un avec moy, que j'enverrois, estant au Mississipy, avec quatre hommes visiter tous les endroits d'où on pourroit tirer des bois et où on pourroit bastir des vaisseaux, et il se trouvera des personnes qui entreprendront de les faire construire là à beaucoup meilleur marché qu'en France.

Il y a à Rochefort un contremaistre entretenu, nommé Le Roux, qui est un garçon de trente-cinq ans, vigoureux, qui seroit très propre pour faire ce voyage. Il est très habile, capable de construire toutes sortes de bastimens. Il est garçon de bon discernement et qui fera les remarques nécessaires, sur la qualité des bois et de ce qu'il conviendroit de faire pour cette entreprise. C'est un jeune homme qui sera ravy de

trouver une occasion de se faire connoître et d'avoir un ordre pour cela.

J'iray demain à Rochefort et verray M. de Perinet pour avoir un garde de la Marine qui sache dessigner.

Je feray mon possible pour que l'homme, que les fermiers du castor envoient au Mississipi, soit content, et j'ose bien vous assurer, Monseigneur, qu'une autre année il n'en passera pas pour le Mississipy. Je n'embarqueray que les familles que vous m'ordonnerez.

M. de La Salle, que vous avez bien voulu nommer pour commissaire au Mississipy, emmène sa femme et tous ses enfans avec luy. C'est un très honneste homme, capable de bien remplir cet employ, duquel vous serez très content. Je vous représenteray, s'il vous plaist, Monseigneur, que la paye de cinquante livres par mois est très médiocre pour subsister avec une famille dans un pays où on n'a pas encore de commoditéz; il mériteroit bien une augmentation d'appointemens pour gratification d'estre le premier qui mène sa femme, qui encouragera les autres à y aller.

Il n'y a pas d'ordre à Rochefort pour le fonds des appointemens de la garnison du fort de Biloxi pour l'année 1701. Je prends la liberté, Monseigneur, de vous faire ressouvenir que vous m'avez fait l'honneur de me donner quelque espérance de mon avancement. Devant mon départ pour ce pays là, j'espère que vous voudrez bien me l'accorder et la permission de me dire avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

2 août 1701.

M. d'Iberville a fait connoître par les différens mémoires qu'il a donnés la nécessité qu'il y avoit d'acquérir les Sauvages du dedans des terres du Mississipi. Il a donné un estat des armes et autres choses qu'il faudroit leur donner, qui monte à 24,773 livres, et il a marqué qu'on en retireroit la meilleure partie, la pluspart de ces Sauvages pouvant les payer.

Il a demandé aussi 8 à 10 mètres pour les gens qu'il employera aux fortifications, et cela sera particulièrement nécessaire, si Sa Majesté trouve bon qu'il fasse un établissement sur la Mobile.

Il supplie de luy faire sçavoir si l'intention de Sa Majesté est qu'il envoie du monde dedans les terres jusqu'à la mer du Ouest, qui sera de quelque despense, parce qu'il faudra faire des présens aux chefs des différentes nations sauvages par lesquelles on passera, pour estre introduits par les unes dans les autres¹.

On croit que les Espagnols ont des établissemens dans cette vaste estendue de terre. Il a demandé si les François qu'il y enverroient pourroient y aller, si on y laisseroit du monde, ou s'ils leur ordonneront seulement d'en venir rendre compte².

1. *Note en marge.* Il n'y a d'important à savoir que si le rapport de Mathieu Sagean est vray; on pourroit se contenter de cela.

2. *Note en marge.* Il n'y auroit pas de seureté pour ces François parmi ces Espagnols, et en cas qu'on y envoie, il semble qu'il suffit qu'on vienne rendre compte de ce qu'on aura descouvert.

VIII

FORTIFICATION DE LA MOBILE

SI LES ESPAGNOLS REFUSENT PENSACOLA

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 3 août 1701.

J'ay receu vostre lettre du 26 du mois passé; je vous ay fait sçavoir et à M. Bégon les intentions du Roy sur les familles que vous estes d'avis d'envoyer au Mississipy et je je me remets à ce que je vous ay marqué sur ce sujet.

J'ay depuis informé Sa Majesté de la demande que vous avez faite d'une somme de 24,773 livres pour achepter des armes et marchandises pour les Sauvages, et j'ay fait entendre à Sa Majesté qu'il en reviendroit la meilleure partie, parce qu'on pourroit les vendre à ces Sauvages. Elle a bien voulu accorder cette somme et je la fais remettre à Rochefort. J'en feray aussi remettre une de que Sa Majesté a bien voulu accorder pour la fortification, qu'il faudra faire sur la Mobile, si les Espagnols persistent à nous refuser Pensacola, ou pour ce port, s'ils nous l'accordent. Vous aurez soin que cette somme soit employée fidèlement et avec utilité; je charge M. Bégon de vous donner des modèles des descharges qu'il faudra que vous en rapportiez.

Je vous enverray incessamment les derniers ordres de Sa Majesté; en attendant, mettez-vous en estat de les exécuter.

IX

ORDRES POUR LE DÉPART DE D'IBERVILLE.

Le Ministre de la Marine à M. Bégon.

A Versailles, le 10 août 1701.

J'ay attendu cy devant des responses de Madrid pour faire partir le sieur d'Iberville ; je serois bien aise à présent d'attendre l'arrivée du vaisseau l'*Enflammé*, qui a esté au Mississipi. Cependant, s'il n'arrive bientost, je luy enverray les ordres du Roy pour le faire partir.

Le sieur d'Iberville m'ayant escrit qu'il y avoit aux environs du Mississipy beaucoup de bois dont on pourra faire usage pour le service, j'en ay rendu compte au Roy, et Sa Majesté a jugé à propos que vous luy donnassiez un bon contre maistre charpentier pour les aller visiter. Le dit sieur d'Iberville a demandé le nommé Le Roux. Il est nécessaire que vous luy ordonniez de s'embarquer avec luy.

. Le sieur d'Iberville m'escrit qu'il faut dix hommes pour naviguer le traversier qui doit le suivre. Sa Majesté trouve bon que vous luy donniez cet équipage. Il propose de prendre, en passant à Saint-Domingue, des vivres à la place de ceux qu'il aura consommés pour la garnison du fort de Biloxy. Comme cela est bon et qu'on peut éviter par là de renvoyer sitost en ce pays, Sa Majesté désire que vous en donniez l'ordre.

. Il y a, dans le département de Port-Louis, deux soldats qui sont revenus du Mississipi pour venir chercher

leur femme. Je donne ordre au sieur Hocquart de les faire passer à La Rochelle. Il faut que vous les fassiez embarquer sur les vaisseaux que ledit sieur d'Iberville commande.

X

SUR CE QUE LE NAVIRE L'ENFLAMMÉ

N'ÉTAIT PAS ARRIVÉ AU MISSISSIPI EN MAI.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 24 août 1701.

J'ay reçu la lettre que vous m'avez écrit le 14 de ce mois avec celles écrites du fort de Biloxi des 4 et 6 du mois de may dernier. Je suis dans une véritable surprise de voir que l'*Enflammé* n'y fust pas encore en ce temps. Cependant, comme M. le chevalier de Surgères m'a assuré qu'il avoit eu de ses nouvelles de son arrivée à Saint-Domingue, j'espère qu'il y sera arrivé peu après. Comme ce retardement me fait craindre que ce navire n'arrive pas sitost à La Rochelle, j'ay proposé au Roy de vous faire partir, et je vous en enverray l'ordre dans trois jours. Il est nécessaire que vous profitiez de ce temps pour vous mettre en estat de l'exécuter aussitost que vous l'aurez reçu.

J'ay fait remettre à Rochefort le fonds nécessaire pour le payement de la garnison dudit fort de Biloxi pendant cette année.

XI

LE ROI DÉSIRE QUE D'IBERVILLE

METTE A LA VOILE.

Le Ministre de la Marine au sieur d'Iberville.

A Versailles, le 27 aoust 1701.

J'ay receu la lettre que vous m'avez escrit le 18 de ce mois. Je vous envoie l'instruction que le Roy m'a commandé de vous expédier pour vous expliquer ses intentions sur le voyage que vous devez faire, pour lequel Sa Majesté désire que vous partiez aussitost que vous aurez receu ce paquet, si vous estes prest; et s'il vous manque encore quelque chose, Elle désire que vous vous mettiez incessamment en estat de mettre incessamment à la voile.

Vous verrez par cette instruction que l'intention de Sa Majesté est de suivre vostre projet pour les masts et autres bois à tirer de ce pays là, et elle y fera passer les flustes qui reviendront à vide des isles de l'Amérique pour y en charger, quand elles seront assurées qu'elles y pourront trouver leur cargaison.

Je suis bien aise de vous répéter encore que Sa Majesté est satisfaite de vos services, et qu'elle vous accordera, à vostre retour, la commission de capitaine qu'elle vous a fait espérer. Je suis bien persuadé non seulement que vous ne ferez rien que vous rendre digne de cette grâce, mais que vous vous mettrez en estat d'en mériter des nouvelles, et si, avant vostre retour, il se faisoit une promotion, vous devez compter que j'auray soin de vos intérêts.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

XIII

RELATION DU TROISIÈME VOYAGE
DE D'IBERVILLE.

(24 NOVEMBRE 1701 - 24 AVRIL 1702.)

I

ON VA S'ÉTABLIR A LA MOBILE.

SAUVOLE A RENDU COMPTE DE L'ÉTABLISSEMENT DU BILOXI.

Au cap François, 24 novembre 1701.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte de mon voyage par le vaisseau l'*Enflammé*, qui part demain. Je me suis rendu icy, avec le *Palmier* et le *Traversier*, le 7 au soir, où j'ay trouvé ce vaisseau, qui estoit venu chercher des vivres pour la garnison du Mississipy. Ne voyant pas qu'il soit nécessaire qu'il y aille, je le renvoyay en France.

Le tonnerre, ayant tombé sur le grand mast du *Palmier* à cinquante lieues d'icy, l'a fort endommagé. N'en trouvant point icy, nous sommes obligés de le raccommoder pour aller jusques au Mississipy. Cela fera que je ne pourray partir d'icy au plus tost que le 18^e. Je fais un recensement de mes vivres et visite mes viandes, qui sont la plus grande partie gastées.

Le long séjour que je feray ici m'oblige de faire partir le grand traversier pour le Mississipy, le 10^e au matin, avec trois semaines de vivres pour la garnison. En attendant que je me rende, j'advertis M. de Sauvole que nous devons establir la Mobile, pour cela, de se servir des traversiers pour y

faire transporter tout ce qui est au fort de Biloxi et m'attendre à la Mobile, où je l'iray rejoindre.

M. de Sauvole vous a rendu compte de ce pays-là par les lettres que le sieur de La Ronde, qui commande l'*Enflammé*, a eu l'honneur de vous envoyer.

Il vous aura mandé, Monseigneur, que plusieurs Canadiens qui estoient mariés aux Illinois sont descendus avec leur famille pour s'establiir à la mer, et nombre de coureurs de bois que je feray en sorte d'arrester à l'establisement. Je compte d'estre de retour en France à la fin d'avril.

M. de Gallifet m'ayant dit qu'il y avoit icy un officier pour la Vera-Cruz et un pour la Havane, qu'il ne prévoyoit pas avoir sitost d'occasion pour cela, je m'en suis chargé et les enverray tous les deux par la voye de Pensacola, qui a des bastiments qui vont à la Vera-Cruz et à la Havane. Souvent ces bastimens vont et viennent de Pensacola à la Vera-Cruz et à la Havane en quinze jours, les vents estant passagers. S'il arrivoit qu'ils n'eussent pas d'occasion d'y avoir des bastimens, j'enverray à la Vera-Cruz un bastiment les mener, par lequel on auroit des nouvelles de ce pays-là dès la fin de février, et mettray l'autre à la Havane en m'en revenant, ce qui ne me détournera pas de mon chemin, estant obligé, à mon retour, de passer à la veue de cette isle.

M. Vincent, que j'ay eu le plaisir de passer icy dans la traversée, m'a desbauché un de mes frères et l'a engagé de rester icy, dans l'espérance qu'il luy a donnée que nous agirions de concert pour faire en sorte auprès de vous de luy obtenir de vous, Monseigneur, la place de M. son frère dans le conseil establi au cap François de Saint-Domingue; il prendra, en ce cas, d'autres veues du costé du Mississipi. Cet

employ me paroist convenir à mon frère, qui est un jeune homme de vingt-quatre années, qui s'est adonné aux études et est le seul de tous mes frères qui n'a pas pris le party de la guerre.

Je vous supplie, Monseigneur, de luy accorder cette place, qu'il est en estat de remplir avec honneur et distinction. Je contribueray de ma part à luy procurer un bon établissement; M. Vincent vous mandera mieux que moy de quoy il est capable.

Je prends icy pour sept mois de vivres pour la garnison du Mississipi, avec sept mois que j'apporte de France. Ce sera de quoy munir ce lieu-là pour du temps.

J'embarque une vingtaine de vaches et bœufs, et trois juments et un cheval, et plusieurs cochons marrons pour en peupler le pays. Je n'oublieray rien de tout ce qu'il faudra faire pour mettre ce pays en estat de ne plus avoir besoin des vivres de France.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

II

JOURNAL DU SIEUR D'IBERVILLE

DEPUIS LE 15 DÉCEMBRE 1701 JUSQU'AU 27 AVRIL 1702.

Le 15 décembre 1701, à trois heures après midy, j'ay atterri à deux lieues à l'est du port de Pensacola, à l'entrée du-

quel je mouillay par six brasses d'eau. J'ay envoyé un officier au fort espagnol saluer le gouverneur et luy demander l'entrée dans son port pour y mettre les vaisseaux en seureté et à portée de la rivière de la Mobile, où j'ay ordre de faire un établissement. Le 16^e au matin, l'officier est revenu à bord avec un pilote espagnol que le gouverneur m'envoya, n'ayant que celuy-là; je l'ay envoyé à bord du *Palmier*, et j'ay entré sans pilote, connoissant le port, où je mouillay et affourchay les vaisseaux. Don Francisco Martinez, sergent-major du fort, qui y commande en l'absence du gouverneur qui est à la Vera-Cruz, est venu à bord me faire offre de ses services. J'ai appris de lui la mort de *M. de Sauvolle du 22 aoust*, et qu'il n'y avoit que quatre jours qu'une chaloupe du fort de Bilocchy estoit partie de ce port; elle luy avoit amené cinq de ses gens déserteurs, que M. de Bienville, lieutenant de Roy du fort de Bilocchi, luy envoyoit, et que cette chaloupe s'en alloit aux Tohomés acheter du bled d'Inde.

Le 17^e, j'envoyay M. des Jourdis dans ma chaloupe au fort de Bilocchy, avec ordre au sieur de Bienville, qui y commande par la mort de M. de Sauvolle, de se rendre incessamment, avec le traversier et les chaloupes, à l'isle du Massacre, avec les choses nécessaires *pour faire l'establissement de la Mobile*, et descharger son traversier et celuy de M. Marigny, qui y doit estre arrivé, de tous les effets nécessaires et artilleries du fort, et d'y laisser M. de Boisbriant, major, avec vingt hommes pour les garder, et d'amener avec luy tous les hommes de travail.

Le 31^e décembre, M. des Jourdis est revenu du fort de Bilocchy. M. de Marigny, avec son traversier, n'y est pas encore arrivé. Le sieur de Bienville me mande qu'il se rendra

incessamment à la Mobile avec les hommes de la garnison, qu'il se porte bien, et qu'il a actuellement plus de la moitié de son monde malade ou convalescent.

Le 3^e janvier 1702, j'envoyay la caiche de Pilet à la Mobile, chargée de vivres et choses nécessaires pour l'establissement, et quatre-vingts hommes de travail de mon équipage, avec une *lance*¹ espagnole que le gouverneur m'a prestée, dans laquelle j'envoyay M. de Sérigny et Chasteaugué pour joindre le sieur de Bienville à l'isle Massacre, qui fait le costé du ouest de l'entrée de la Mobile, où les Espagnols me disent qu'il y a un port entre des isles, qui est assez bon. Le sieur de La Salle et sa famille s'en vont sur la caiche, que j'ay fait fréter à 7 livres par tonneau, pour aller à l'isle Massacre y porter les effets du Roy, où j'ay donné ordre de faire un magasin. Je n'ay pu aller à la Mobile, estant arrêté au lit, depuis mon départ de Saint-Domingue, par un abcès au costé, où il m'a fallu faire une incision à travers le ventre, de six pouces de long, qui m'a fait bien souffrir.

Le 12^e du mesme mois, la caiche de Pilet est revenue de l'isle Massacre, et le traversier du Biloxi est aussi arrivé. Mon frère de Bienville s'est rendu à l'isle Massacre avec quarante hommes le 5^e du mois, et mon frère de Sérigny aussi avec la lance espagnole et la caiche, qu'ils ont deschargée sur l'isle Massacre et mis sous des tentes les effets. Ils travaillent à faire un magasin. Ils n'ont pû entrer dans ce port les traversiers à cause du gros vent du nord-ouest, qui les en a empeschés, comme aussi de sonder sur la barre de ce port, où ils ont après trouvé douze pieds d'eau.

Mes frères me marquent qu'ils partiront le 10^e dans la

1. Pour lanche : navire qui avait des rapports avec la felouque. (JAL.)

lance, et deux felouques pour aller dans la Mobile, après avoir fait le magasin de l'isle Massacre, où ils mettront les effets à l'abry et y laisseront mon frère de Chasteaugué, avec dix hommes pour achever de le couvrir.

Le 17^e, je renvoyay la caiche à l'isle Massacre chargée, et le sieur de Bécancourt, enseigne de vaisseau, avec la chaloupe du *Palmier* et vingt hommes de mon équipage pour aider à transporter les effets de l'isle Massacre à l'establisement, avec la chaloupe et les deux pinasses. J'escrivis au sieur de Bienville de faire l'establisement au deuxiesme écore, qui est à seize lieues de l'isle Massacre, de faire faire des marchés par jour ou à l'entreprise par le sieur de La Salle, et de faire travailler à un fort à quatre bastions. J'envoyay le Roux, contre-maistre charpentier du port de Rochefort et tous les charpentiers des vaisseaux et calfats pour travailler à faire une barque longue de quarante-cinq tonneaux, à fond plat et taillé, afin qu'elle puisse naviguer à la mer comme dans les rivières, et qu'elle ne tire que quatre pieds et demi d'eau, à sa charge, dans l'entrée de la rivière de la Mobile. Il n'y a que cinq pieds et demy sur la barre; les traversiers sont trop grands pour y entrer chargés, c'est pourquoy je fais faire ce bastiment.

Don Francisco Martinez, commandant du fort de Pensacola, est venu à bord me prier de luy prester un traversier pour envoyer à la Vera-Cruz pour advertir qu'on luy envoie des vivres, n'en ayant plus que pour huit jours; les siens devant estre finis du 15^e novembre, appréhendant que la hourque qui a coustume de leur en apporter ne soit perdue, devant estre arrivée au commencement de décembre, et qu'il n'a aucun bastiment pour en envoyer quérir.

Je n'ay pas cru luy devoir refuser un bastiment, appréhendant d'estre obligé de luy donner des vivres de la garnison de la Mobile, s'il ne luy en vient pas. Je lui ay promis le traversier la *Précieuse*, que j'ay fait caréner; il ne l'avoit pas esté depuis quatre années qu'il est icy. Le cloutage l'a bien conservé des vers.

Le 28^e du mois, j'ay fait partir le traversier du Roy la *Précieuse* pour la Vera-Cruz avec un équipage de seize hommes. J'ay mis dessus M. Dugué, enseigne de vaisseau, pour le commander. Le capitaine du fort de Pensacola envoye dessus un commandant d'infanterie de sa garnison pour représenter la misère dans laquelle ils sont; elle ne peut estre plus grande. Ils sont sans vivres, sans hardes, sans argent, et de cent quatre-vingts hommes il y en a soixante de forçats, qui sont ses meilleurs hommes. A mon arrivée, le gouverneur et les officiers estoient jour et nuit sur pied, appréhendant une révolte de ces gens, tous mescontens, qui désertoient tous les jours.

Le traversier de Pilet et la lance espagnole arrivés de la Mobile, j'envoyay par terre deux Canadiens à la Mobile porter ordre à M. de Bienville de donner dix hommes choisis à M. le chevalier de Tonty, auquel j'envoyay aussi ordre pour s'en aller aux Chactas, et de là aux Chicachas, et tascher de leur faire faire la paix entre eux, et d'amener les chefs de ces deux nations à la Mobile pour faire une paix sure entre eux, et de donner à M. de Tonty les marchandises dont il aura besoin pour donner aux Sauvages pour venir à bout de son dessein; si il n'y en avoit pas dans le magasin à la Mobile de celles du Roy, d'en emprunter ou faire acheter de ceux qui en auront par M. de La Salle; je leur feray payer.

Le 4^e febvrier, la lance des Espagnols est partie pour aller aux Apalaches quérir des vivres; je leur ay déjà fait prester quinze barils de farine; ils sont sans vivres, excepté quelques bœufs, qu'ils tuent de temps en temps.

Il est aussi arrivé le 4^e février deux hommes par terre de la Mobile, qui m'ont apporté une lettre de M. de Marigny, qui est arrivé à Biloxi. Il a esté obligé de relascher, par le mauvais temps, à Biloxi, venant de la Havane. Je renvoye sur-le-champ deux autres hommes advertir M. de Marigny de se charger de ce qui est à Biloxi et l'apporter à l'isle Massacre, où estant arrivé, il chargera les vivres et autres munitions nécessaires pour la garnison du fort de Missisipi; que s'il ne lui convient pas d'y aller, il remette le traversier à Voyer, pilote costier.

Le 15^e au matin, je me suis embarqué sur le *Palmier*, où j'ay fait charger tout ce qui estoit resté pour la colonie, et suis sorti de Pensacola pour aller à la Mobile; la playe qui m'a arresté jusqu'à présent est bientost guérie. Le vent au nord-nord-ouest et nord-ouest, je ne pus aller qu'à quatre lieues de l'isle Massacre. Le 17^e, la mesme chose; les vents du nord-ouest ont beaucoup régné cette année, ce qui a causé bien du froid et retardé les transports des effets, qui sont à l'isle Massacre, pour la Mobile.

Le 18^e, je louvoyay et entray dans le hâvre de l'isle Massacre. Je trouvoy sur la barre, qui est à demi-quart de lieue de terre tousjours vingt et un et vingt-deux pieds d'eau, et mouillay à trente pieds entre l'isle Massacre et une petite isle, qui couvre ce hâvre de vent d'ouest-sud, ouest-sud-sud-est. L'isle Massacre le couvre de nord-ouest et nord; la pointe de l'est de la Mobile à deux lieues le couvre de nord-est et est.

On est à l'abry. Les navires mouillés dans ce hâvre y sont à couvert des vents et de la mer. L'entrée est assez difficile et facile à défendre. Je ne voudrois toutefois pas assurer qu'un gros vent de sud ne fist changer cette barre, quoyqu'elle soit d'un sable meslé de vase assez ferme.

Je trouvoy dans ce port M. de Marigny; son traversier estant amarré à terre à descharger, un gros vent de sud l'avoit jeté à la coste; ses ancres de large ayant chassé, ce traversier estoit *alde*¹ de plus de quatre pieds.

Le 19^e, j'ay fait travailler, sans le pouvoir mettre à flot, quoyque j'aye fait creuser le sable de dessous et fait mettre des futailles vuides.

Le 20^e, je continuay d'y faire travailler, mais, ne pouvant le faire terminer, et le temps pressant d'envoyer des vivres et autres choses nécessaires au fort du Mississipi, j'ay fait faire marché par M. de La Salle avec François Pillet, maistre de la caiche, pour aller au Mississipi, pour le prix et somme de 500 livres pour le voyage.

Le 22^e, j'ay fait partir ce bastiment. Le Père Gravier, supérieur des missionnaires jésuites des Illinois, s'est embarqué dessus pour s'en retourner, comme aussi des voyageurs, qui estoient venus me parler sur les castors qu'ils ont au Mississipi, ce que je leur ay volontiers permis. Ils doivent l'exécuter l'année prochaine, mais le manque des vivres, qu'on ne peut leur donner cette année, les a obligés de s'en retourner dans le Mississipi commercer de menues pelleteries, peaux de bœufs et de chevreuils, et aussi pour y quérir du castor, que plusieurs d'eux y ont caché, n'osant l'apporter. Ne sçachant s'il leur seroit permis de l'envoyer en France, ils l'avoient

1. Sic. — Aldé escuya. Basque: côté droit, tribord. (JAL.)

laissé pour le porter aux Anglois de la Caroline, si on ne vouloit plus les recevoir. Ces Anglois leur ont fait de grandes promesses pour les attirer à eux et leur ouvrir le commerce du Mississipi par Ouabache. Ce mesme jour, MM. de Bécancourt et Chasteaugué sont arrivés de la Mobile avec les deux pinasses et les deux felouques qui transportent les effets au fort de la Mobile.

Le 23^e, la mer ayant monté plus que de coustume, ce qui marque du vent du sud, j'ay fait mettre à flot, le soir, le traversier de M. de Marigny.

Le 24^e, j'ay fait partir ce traversier par le fort de Biloxy, où il y a quantité de choses à transporter icy.

Je suis parti aussi avec les deux pinasses et chaloupes pour la Mobile, de vent de sud, qui nous a calmé à trois lieues de là; ensuite est venu au nord une grosse pluye, qui nous a fait relascher aux vaisseaux, où est arrivé le sieur de Sérigny venant de la Mobile.

Le 25^e, sur la connoissance que j'ay eue de ce qui se passoit dans le magasin sur la consommation des vivres et autres effets, j'ay prié M. de La Salle de ne s'en plus mesler, seulement d'en ordonner les consommations suivant les ordres du commandant, et, pour mettre les choses dans les règles et qu'il n'arrivast pas ce qui est arrivé du temps de M. de Sauvolle, où l'escrivain que j'y avois laissé prétendoit ordonner de tout, disant qu'il en estoit chargé et qu'il en rendroit compte, enfin qu'il ne prétendoit pas que le Commandant eust d'inspection sur les matelots et sur les ouvriers, qu'il prétendoit commander sur ce qu'il jugeroit à propos sans sa permission. C'estoient des propositions qu'il faisoit par escrit, moyennant quoy ils estoient bons amis. Cet escrivain repasse en France. J'ay

cru nécessaire, pour le bien du service du Roy, d'y établir un garde-magasin. Je n'ay pas cru pouvoir mettre une personne plus sage que M. Girard, lequel M. de La Salle a chargé de tous les effets du Roy sur des registres, pour en tenir compte, suivant les consommations qu'il luy en arresterà tous les mois; que le garde-magasin ne délivrera rien des choses destinées pour les présens des Sauvages ny autres effets sans un ordre du commandant au sieur de La Salle, qui luy en ordonnera la délivraison, afin que rien ne se consume sans la connoissance du commandant et du sieur de La Salle faisant fonction de commissaire.

Le 29^e, le temps est venu favorable. Je suis party pour la Mobile, laissant une chaloupe au sieur de La Salle pour se rendre à la Mobile avec sa famille. Je suis venu coucher à la petite rivière qui est à six lieues de l'isle Massacre, à la coste d'ouest de la baye. Il y a dans l'entrée de cette rivière quatre à cinq pieds d'eau. Les terrains y sont beaux, élevés; les bois, meslés de pins, chesnes, lauriers, hestres, ormes et prairies. Je fais travailler dans cette rivière à faire du merrain par trois ouvriers que j'y ai. La baie a de large, vis-à-vis de cette rivière, trois lieues. Cette rivière n'en a que deux dans sa profondeur où les terres paroissent belles.

Le 1^{er} de mars, le vent nord-ouest, je gagnay le détroit de la rivière, où commencent les isles, à une lieue de la petite rivière. J'ay esté coucher à deux lieues dans la rivière; les eaux sont hautes, bien des endroits de la terre ferme du costé ouest paroissent noyés, c'est-à-dire les bords, car dedans le pays est haut. Les isles sont basses à fleur d'eau. Je n'ay pas beaucoup cherché le chenail à cause du vent; il paroist fort estroit.

Le 2^e, le vent tousjours contre terre, je continuay de monter la rivière. Le courant fait demi-lieue par heure. J'ay fait six lieues et demie. J'ay trouvé partout le terrain beau ; en quelques endroits les bords noyés. La plus grande partie des bords est couverte de bois de cyprés, qui sont très beaux, grands, gros, estroits. Les isles sont aussy toutes couvertes de bois de cyprés, chesnes et autres bois, plusieurs endroits noyés.

Le 3^e, nous nous sommes rendus à l'establissement, distant de la couchée d'une lieue et demie. J'y trouvoy mon frère de Bienville occupé à faire faire un fort à quatre bastions, de pièces sur pièces, à faire desherber les bois et faire travailler à la barque longue, qui est bientost en bois tors. L'establissement est sur une coste élevée de plus de vingt pieds, couverte de bois meslés de chesnes blancs et rouges, lauriers, sassafras, bois blancs, noyers durs, surtout quantité de pins propres à faire des masts. Cette coste et toutes les terres des environs sont parfaitement belles ; elles règnent depuis huit lieues, du bas de la rivière en montant jusqu'aux Tomés, et s'approchent en plusieurs endroits jusqu'au bord de la rivière, laquelle, serpentant, s'en esloigne en quelques endroits, car cette coste court droit au nord.

Le 4^e, j'envoyay mon frère visiter plusieurs etablissements sauvages abandonnés, dans les isles qui sont aux environs d'icy. J'ay fait couper un grand mast pour le *Palmier*, auquel je fais travailler pour l'envoyer tout fait.

Mon frère est revenu le soir. Il a remarqué plusieurs endroits occupés autrefois par des Sauvages, que la guerre contre les Conchaque et Alibamons leur a fait abandonner. La plupart de ces habitations noyent, aux grandes eaux, d'un demi-

pied. Ces habitations sont dans des isles, dont cette rivière est pleine pendant treize lieues. Il s'est fait montrer par un Sauvage le lieu où sont leurs dieux, dont toutes les nations des environs font tant d'histoires, et où les Mobiliens venoient offrir des sacrifices. Ils prétendent qu'on ne peut les toucher sans mourir sur-le-champ, qu'ils estoient descendus du ciel. Il a fallu donner un fusil au Sauvage qui les a montrés. Il n'en approcha qu'à reculons et à dix pas. On les trouva à force de chercher sur un petit costeau dans des cannes, près d'un ancien village qui est détruit, dans une de ces isles. On les a apportés. Ce sont cinq figures : une d'homme, une femme, un enfant, un ours et un hibou, faits de plâtre à la ressemblance des Sauvages de ce pays. Pour moy, je crois que c'est quelque Espagnol qui, du temps de Soto, avoit tiré en plâtre la figure de ces Sauvages. Il paroist qu'il y a longtemps que cela est fait. Nous les avons à l'establisement ; les Sauvages, qui les voyent là, sont surpris de nostre hardiesse et que nous n'en mourions pas. Je les porte en France, quoyque chose peu curieuse.

Le 6^e, j'ay esté visiter plusieurs de ces isles et chercher quelque endroit où il y eust un ruisseau, pour faire un moulin à scie et pour establir une tannerie, sans en avoir trouvé ; tous les terrains sont parfaitement beaux à establir.

Le 7^e, je renvoyay les chaloupes avec le mast pour le *Pal-mier* tout fait. On en peut prendre un très grand nombre en ce lieu.

Le 9^e, je suis party dans une felouque pour aller aux Tohomés. J'ay esté coucher à cinq lieues de là ; on trouve la fin des isles à trois lieues au-dessus de l'Establisement. Depuis l'Establisement, j'ay trouvé presque partout, des deux

bords, des habitations sauvages abandonnées, où il n'y a qu'à placer des habitants, qui n'auront que des cannes ou roseaux, ou ronces, à couper pour ensemercer; la rivière, au-dessus des isles, a une demi-lieue de large et cinq à six brasses d'eau.

Le 10^e, j'ay esté coucher chez les Tohomés que je trouvay esloignés de l'establissement de huit lieues, à suivre les détours de la rivière. Les premières habitations, appelées Mobiliens, en sont à six lieues. Ces deux nations sont établies le long des deux bords de la rivière et dans des isles et petites rivières, séparés par familles; quelquefois ils sont quatre et cinq et jusqu'à douze cabanes ensemble. Ils sont fort laborieux, travaillant beaucoup à la terre. La plus grande partie de leurs habitations noyent aux grandes eaux pendant huit à dix jours. Le village des Tohomés, c'est-à-dire du Petit Chef, où il y a environ huit ou dix cabanes ensemble, est par la latitude de 31 degrez 22 minutes. Ils ont des chemins de communication des uns aux autres; cela peut estre de l'Establissement, que nous nommons la Mobile, à six lieues et demie au nord $1/4$ nord-est. Suivant ces costeaux, on vient facilement à ces villages; les chemins de charrette seront faciles à faire; on peut y aller et venir à présent à cheval. Le flux et le reflux vient jusqu'aux Tohomés, quand les eaux sont basses. Par le nombre des habitations que j'ai veues abandonnées, il faut que cette rivière ayt esté bien peuplée. Ces Sauvages parlent la langue des Bayogoulas, du moins il y a peu de différence. Ils sont dans ces deux nations 350 hommes.

Le 11^e, je suis revenu au fort, où j'ay trouvé M. de Jourdy, qui a amené M. de La Salle et sa famille, comme aussi des lettres de Pensacola. Le gouverneur me demande des vivres,

n'en ayant point du tout. On luy a déjà donné cinquante barils de farine.

Le 12^e, j'envoyay M. de Jourdy aux Mobiliens et Tohomés, avec deux felouques, acheter du bled d'Inde. Le soir M. de Becancourt et Chateaugué sont arrivés chargés de vivres. Le 13^e, je les ay renvoyés.

Le 14^e, M. de Jourdy est revenu, les deux felouques chargées de bled d'Inde; la pluye les a empeschés de revenir hier. Il pleut depuis trois jours.

Le 16^e, je renvoyay une des chaloupes acheter du bled.

Le 17^e, les deux pinasses sont arrivées chargées. Il a tombé quantité de pluye depuis six jours, ce qui a beaucoup interrompu nos travaux.

Un maistre tanneur, que j'ay amené en ce pays, s'estoit esgaré dans les bois depuis quinze jours. Il a esté retrouvé par deux de nos chasseurs sur un beau costeau, au pied d'un arbre, proche une fosse qu'il s'estoit faite, au bout de laquelle il avoit planté une croix, où il avoit escrit son aventure. Il n'avoit plus figure d'homme, ayant esté douze jours sans manger, ne buvant que de l'eau.

Le 19^e, à neuf heures du soir, d'Ambournes est arrivé, envoyé exprès par M. de Tonty, des Chactas, d'où il estoit party le 14^e au matin pour m'advertir de son retour et qu'il avoit réussy et amenoit les chefs des Chactas et Chicachas. Il a plu si abondamment qu'une poudrière presque achevée a esté remplie d'eau et les terres esboulées dedans; il faut recommencer de nouveau, le travail de dix hommes pendant douze jours estant perdu par là.

Les 20^e, 21^e, 22^e et 23^e, je travaillay à tirer les alignemens des rues de la ville et donnay des emplacements; les

quatre familles que j'ay amenées sont logées et travaillent à défricher. Je renvoyay une partie de mon équipage dans les pinasses à bord du *Palmier*.

Le 24^e, cinq hommes de M. de Tonty sont arrivés. Ils l'ont laissé aux Tohomés; il doit venir demain.

Le dimanche 25^e, à onze heures du matin, M. de Tonty est arrivé avec trois chefs et quatre hommes considérables des Chicachas et quatre chefs de Chactas; je leur ay fait le plus d'accueil que j'ay pû, et les ay remis au lendemain à leur parler.

Le 26^e, à huit heures du matin, j'ay fait disposer les présens que je voulois faire à ces deux nations : 200 livres de poudre, 208 livres de balles, 200 livres de plomb à giboyer, 12 fusils, 100 haches, 150 couteaux, quelques chaudières, rassade, pierres à fusil, alesnes, autre clinquaillerie, ce qui faisoit un présent considérable. Après quoy je les fis assembler. Mon frère de Bienville servant d'interprète, je leur tesmoignay ma joye de ce que je les voyois disposez à vivre en paix ensemble et avec toutes les nations du pays, après leur avoir fait connoistre l'intérest qu'ils avoient à cela, et à ne pas se détruire les uns les autres, comme ils faisoient; que les Chicachas avoient suivy mal à propos le conseil des Anglois, qui n'avoient d'autre but que de les faire détruire, en les sollicitant à se faire la guerre pour avoir des esclaves, qu'ils envoyoient vendre en d'autres pays; qu'une marque que les Anglois n'estoient pas leurs amis, et qu'ils ne cherchoient qu'à les détruire et qu'il sçavoit bien que, leurs ennemis ayant fait des Chicachas prisonniers, les Anglois de Saint-Georges les avoient achetés, comme ils faisoient les Chactas, et les avoient envoyé vendre aux Isles, loin de les renvoyer chez eux, comme ils devoient; qu'ils pouvoient

remarquer que, depuis huit à dix années qu'ils estoient en guerre l'un contre l'autre, à la sollicitation des Anglois, qui leur donnèrent des munitions et trente fusils à cet effet, ils avoient fait plus de cinq cents prisonniers et tué plus de dix-huit cents Chactas, que les premiers avoient esté vendus, et que cela leur avoit cousté plus de huit cents hommes tués dans différens partis, lesquels vivoient encore à présent sans les Anglois; que les Chactas voyoient bien cela, que les Chicachas devoient le voir aussi, que l'Anglois avoit causé la perte de leurs frères morts et que le but final de l'Anglois, après les avoir fait affoiblir par les guerres, estoit de les venir enlever dans leurs villages, ensuite les envoyer vendre ailleurs dans des pays esloignés, d'où ils ne pourroient jamais revenir, ce qu'ils avoient fait à d'autres, qu'ils connoissoient; que, pour prévenir tous ces malheurs, ils ne devoient plus escouter l'Anglois, et que, s'ils ne le chassoient pas de chez eux, nous ne pourrions pas estre amis ensemble; que je n'aurois aucun commerce avec eux; que j'armerois de fusils tous les Chactas, les Mobiliens et Tohomés, comme j'avois déjà commencé de faire les Natchez et les autres nations nos alliées; que, bien loin d'empescher les Illinois de leur faire la guerre, je les y solliciterois : qu'ils voyoient bien qu'ils ne seroient pas en estat de se soustenir contre tant de nations, et qu'ils auroient le chagrin de se voir tués, aux portes de leurs villages, avec leurs femmes et leurs enfans; que chassant l'Anglois de chez eux, qui n'aime que le sang et les esclaves, je ferois faire un village entre les Chicachas et les Chactas, comme ils le souhaitoient, où ils trouveroient toutes sortes de marchandises en eschange de peaux de bœufs, de chevreuil et d'ours; que c'estoient là les esclaves que je demandois, qu'ils se

nourriroient et toutes leurs familles de la viande de leur chasse, qui ne leur cousteroit pas la vie en l'exerçant. Je leur fis dire, suivant leur manière de parler, plusieurs autres choses qui ne tendoient qu'à chasser les Anglois et les destruire dans leurs'esprits. Ils me promirent de chasser l'Anglois, à condition que je ferois avec eux un commerce, dont nous convinsmes de prix, après quoy je donnay un fusil, une couverture, un capot, une hache, deux couteaux, de la poudre et balles au Chicacha pour payer l'esclave Chactas, qu'il avoit osté à l'Anglois et donné à M. de Tonty. J'armay de fusils tous les chefs des deux nations et leurs gens, et leur donnay à chacun un capot, chemise et autres bagatelles. Ensuite, je leur donnay les présens pour leurs nations. Je promis aux Chicachas d'envoyer incessamment advertir toutes les nations, nos alliées, de ne plus aller en guerre chez eux, et d'envoyer de mes gens avec eux pour les conduire dans leur pays en seureté, qui iroient de là aux Illinois quérir de leurs gens, qu'ils avoient prisonniers, et leur faire faire la paix; que, de leur costé, ils porteroient les Conchaques et les Tohomés et Mobiliens à venir au fort François et à ne plus escouter les Anglois: que s'ils ne le faisoient, ils pouvoient s'asseurer que les Apalaches, nos amis, des haches de qui j'estois maistre, leur feroient une cruelle guerre, ce que j'avois empêché jusqu'à présent. Tous ces Sauvages me paroissoient très contens et disposés à vivre tous en paix. Sur l'après-midy, le sieur de Bécancourt est arrivé avec une pinasse chargée, qui a laissé Chateaugué avec la sienne à descharger le traversier dans un magasin, que j'ay fait faire à la rivière qui est à une lieue de l'entrée de la Mobile, à onze lieues de ce port, que nous nommons la rivière aux Chiens. Je fis faire le dénombrement aux

Chactas et aux Chicachas des hommes de leurs nations, famille par famille. Les Chicachas sont cinq cent quatre-vingts cabanes, à trois et quatre hommes par cabane, qui font au moins deux mille hommes, dont sept à huit cents sont armés de fusils. Je ne compte pas les jeunes gens de seize à dix-huit ans.

Les Chactas sont, dans trois villages différens, mille quatre-vingt-dix cabanes, à trois et quatre hommes par chaque, qui font environ trois mille huit cents à quatre mille hommes. Ce sont les Sauvages de ces pays icy les mieux faits. Ils ont l'air Iroquois et les manières de gens de guerre.

Les Chicachas ont encore de leurs gens sur la rivière de Ouabache, en deux villages, où ils ont environ cent vingt hommes. Du grand village des Chicachas à celui des Chouanons, qui est sur le bord de la rivière de la Caroline, à quarante lieues de la ville de Charleston, les Chicachas comptent six jours de marche par le plus court chemin. Des Chicachas à l'entrée de la rivière de Ouabache, vingt-cinq à trente lieues par terre.

Des Chicachas aux Chactas, il y a environ quarante et quarante-cinq lieues au sud quart ouest; des Chactas aux Tohomés, cinquante-cinq à soixante lieues au sud-sud-est. Les Chactas peuvent estre par 33 degrés 30 minutes nord ou 34 degrés au plus.

Le 16^e au matin, je renvoyay le sieur de Bécancourt avec la pinasse, chargée des hommes de mon équipage, que je renvoyay au *Palmier*.

J'ay ensuite fait disposer cinq Canadiens pour aller, avec les Chicachas et les Chactas, remonter la rivière de la Mobile jusqu'à l'endroit où ils demandent que l'on fasse un établisse-

ment, qui est à douze ou quinze lieues de leur village. J'ay aussi donné ordre à trois de ces Canadiens de s'en aller de là, avec deux Chicachas, aux Illinois, pour y demander les Chicachas qui y sont prisonniers et de les advertir de ne leur plus faire la guerre; qu'ils sont nos alliés, comme aussi de leur dire que j'arreste leur hache, que le gouverneur de Canada leur a fait dire, par M. de Courtemanche, de lever contre les Chaouanons, que j'ay dessein d'attirer sur le Mississipi ou la Mobile. Ils m'ont fait des avances sur cela par Bellefeuille; c'est la seule nation à craindre, et qui couvre la Caroline et la Virginie du costé du Mississipi. Je parleray plus au long de cela par mon mémoire particulier.

J'escrivis par cette occasion au grand vicaire de Québec, qui est aux Tamaroas, qu'il envoie des missionnaires aux Chicachas et Chactas le plustost qu'il pourra, qui aydera à les maintenir. J'en escris autant au supérieur des Jésuites qui y est, en cas qu'il y en aye. J'ay en mesme temps escrit pareillement à M. Davyon, prestre missionnaire aux Tonicas, d'advertir ses Sauvages de la paix qui est entre toutes les nations, et d'advertir les Chaquechoumas, qui s'estoient retirez dans leur pays, de revenir à leur village, qui est à trois à quatre lieues de l'endroit où on fera l'establissement dans le haut de la Mobile.

J'ay escrit pareillement à M. Foucaut, prestre missionnaire aux Akansas, d'advertir les Sauvages de la paix que j'ay fait faire aux Chicachas; j'en ay escrit autant à M. de Saint-Cosme, prestre missionnaire aux Nadechès¹, afin qu'il ne fasse aucun party sur les Chactas. Les lettres seront portées par des Chicachas, qui sont à cinquante,

1. Natchez.

soixante et cent lieues à la ronde les uns des autres. On y va par de grands chemins frayés où l'on peut aller à cheval.

Des cinq hommes que j'avois envoyés avec ces Sauvages, deux seulement reviendront au fort en canot, après avoir bien visité la rivière et le pays. J'ay aussi envoyé avec le chef des Chicachas le petit Saint-Michel, qui parle assez bien l'Oumas, qui est la mesme chose que le Chicachas, à quelque chose près, afin qu'il se fasse à cette langue-là.

Sur l'après midy, je suis party dans ma felouque pour m'en retourner à bord. A trois lieues du fort, je rencontray Chateaugué avec sa pinasse chargée de quatre-vingts barils de poudre, et suis venu coucher à huit lieues du fort.

Le 28^e, il a venté gros vent du sur-ouest avec pluye; je sonday le chenail de la rivière, et trouvay partout cinq pieds et demi et six pieds d'eau. Je suis venu coucher à la rivière aux Chiens, où je trouvay le sieur de Grandville avec la chaloupe du *Palmier* occupé à descharger le traversier.

Le 29^e au matin, je renvoyay ce traversier à bord, et nous nous y sommes rendus avec toutes les chaloupes et pinasses. La caiche, que j'avois envoyée au Mississipi, n'est pas encore de retour, non plus que le bastiment que j'avois à la Vera-Cruz, qui tarde à venir.

Les vents au sud-sor-ouest, je n'ay pas pu sortir avec le *Palmier*. J'ay fait charger le traversier des effets qui estoient au magasin, pour les porter à la rivière aux Chiens; le maitre, qui estoit dessus, n'estant pas capable de le conduire et n'ayant autre personne à y mettre, j'ay cru qu'il estoit du bien du service du Roy d'y mettre un officier pour la seureté du transport de tous ces effets et du soin de faire agir le monde dans les voyages où il faudra que le traversier aille.

J'ay pour cela choisy le sieur de Becancourt, enseigne de vaisseau sur la *Renommée*, qui est très capable et habile dans son mestier, et qui s'est donné de grandes peines dans tous les travaux qu'il y a eu à faire.

Le 31^e, le traversier est party pour la Mobile par le vent d'ouest; j'ai sorty le *Palmier* en touant. Je n'ay pas trouvé sur la barre moins de vingt et un à vingt-deux pieds d'eau.

Le 1^{er} d'avril, sur le midy, je me suis rendu à Pensacola; on n'y a pas de nouvelles du traversier que j'ay envoyé à la Vera-Cruz, ni de la lance que le gouverneur a envoyée aux Apalaches querir des vivres; cette garnison n'a subsisté que par moy depuis deux mois.

Le 10^e, la lance espagnole est arrivée sans vivres, n'en ayant pas trouvé. Il n'y a aux Apalaches que huit familles, qui elèvent des bestiaux, un destachement de vingt-cinq soldats avec un lieutenant, de la garnison du chasteau Saint-Augustin.

Le 13^e, le traversier est arrivé de la Vera-Cruz sur le soir, il en estoit party le.....

La hourque, qui doit apporter à cette garnison ce qui luy est nécessaire, est encore à la Vera-Cruz et n'en partira qu'en may. Ils y estoient d'une grande tranquillité, ne s'embarassant pas que cette garnison manquast. Ils se sont contentés d'envoyer dans ce traversier pour un mois de vivres; me voilà donc prest à partir. Je n'attends que l'arrivée de la caiche, qui est au Mississipi.

Le 19^e, la caiche arrive du Mississipi, chargée des castors et menues pelleteries des voyageurs.

Les 20^e, 21^e, 22^e et 23^e se passèrent à charger les castors dans les vaisseaux et à régler pour le renvoyer à la Mobile.

Par le recensement et les consommations, que je vois par le mémoire de M. de La Salle, des vivres de la garnison du fort de la Mobile, il paroist qu'il n'en reste, compris ceux que les Espagnols doivent rendre, que pour six mois. Ne voyant pas qu'il puisse venir de France de navires pour ce temps, et le gouverneur espagnol m'assurant qu'on luy marque qu'il ne recevra que les six mois de vivres que l'on a coustume de luy apporter à chaque voyage, que, cela estant, il luy sera difficile de rendre les cent quintaux de farine que je luy ay fait prester des vivres de la garnison de la Mobile, je me détermine à donner ordre à M. Bienville d'envoyer ce traversier à la Vera-Cruz pour y acheter des vivres. Le gouverneur escrit au vice-roy par ce traversier et demande la farine et le lard qu'il doit.

Le 27^e, le temps bon pour sortir. Nous avons appareillé pour sortir à cinq heures du matin et faire route pour la Havane, où nous nous sommes rendus le 7 may au soir ; nous y avons trouvé M. de Nesmond, M. de Chasteauregnault estant allé à la Vera-Cruz.

Le 17^e, au matin, je suis sorty de la Havane après avoir pris quelque viande et légumes, dont j'avois besoin pour mon équipage, et ay fait la route de France, où je me suis rendu à la rade de Belle-Isle, d'un gros vent d'ouest et sor-ouest, où j'ay mouillé, en attendant le beau temps pour aller à Rochefort.

D'IBERVILLE.

A bord de la *Renommée*, le 20 juin, au soir, à 6 heures.

XIV

LETTRES DE NICOLAS DE LA SALLE.

(1700-1702.)

I

NICOLAS DE LA SALLE

DEMANDE A ÊTRE EMPLOYÉ AU MISSISSIPI.

Toulon, le 22 juillet 1700.

Monseigneur,

Je prends la liberté de faire ressouvenir Vostre Grandeur qu'elle a eu la bonté de me promettre que, si le Roy faisoit un établissement à l'emboucheure de la rivière du Mississipy, elle me procureroit quelques avantages dans ce pays, en considération de la première descouverte que j'ay faite de ce fleuve pour le service de Sa Majesté, où je restay sept années, et dont je n'ay pas esté gratifié, quoyque j'aye perdu généralement tous les effets que j'avois portés avec moy, pour ayder à faire réussir cette entreprise, où la gloire du Roy estoit interessée. Dix années de guerre, que la France a eues contre toute l'Europe, ont esté la raison pour laquelle on n'a pas jugé à propos de soustenir cette fameuse descouverte; c'est ce qui m'a favorisé, par ce moyen, d'avoir l'honneur de servir Sa Majesté sur ses vaisseaux, pendant quatorze années, où j'ay donné des marques d'une fidélité parfaite, ainsy que Messieurs les Intendans de la Marine certifieront à Vostre Grandeur.

La mort de deux de mes frères, dont l'un commissaire général des galères et l'autre commissaire ordinaire de la

marine et ordonnateur à Siam, qui ont servy très fidèlement le Roy, et dont les employs ont esté donnés à d'autres, sans que j'y aye eu part, me fait encore prendre la liberté de vous en faire souvenir, afin de pouvoir espérer de vostre équité la récompense de mes travaux pour un meilleur employ que celuy que j'exerce, où il m'est presque impossible de subsister, estant chargé d'une grosse famille, à laquelle je ne puis subvenir avec les médiocres appointemens d'escrivain du Roy.

C'est la grâce qu'espère,

Monseigneur,

de Vostre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

DE LA SALLE.

Toulon, le 28 juillet 1700.

J'eus l'honneur d'envoyer, il y a trois ans, à Monseigneur de Pontchartrain les mémoires de M. de La Salle, sur la descouverte de la rivièrre de Mississipy, et comme j'entends dire que le Roy envoie des vaisseaux en ces quartiers et que j'y puis rendre des services considérables, ayant l'idée récente de ces pays là et estant *le seul qui reste du nombre des gens que nous estions à faire cette descouverte*, je supplie instamment, Monseigneur, Vostre Grandeur de m'y renvoyer avec quelque augmentation d'employ, vous asseurant que vous serez satisfait des lumières que je donneray.

Je suis avec tout le respect possible,

Monseigneur,

Vostre très humble et obéissant serviteur,

DE LA SALLE.

II

RÉCIT DES ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX

DEPUIS LE 15 DÉCEMBRE 1701 JUSQU'EN AVRIL 1702.

Nicolas de La Salle au Ministre de la Marine.

A la Mobile, le 1^{er} avril 1702.

Monseigneur,

Je continue de rendre compte à vostre Grandeur de ce qui s'est passé depuis nostre arrivée dans le Golfe du Mexique. Premièrement, nous arrivâmes le 15 décembre 1701 à la rade de Pensacola avec les vaisseaux du Roy la *Renommée* et le *Palmier*. Le lendemain 16 dudit nous entrâmes dans ce port, avec la permission du gouverneur, auquel M. d'Iberville en avoit fait faire la demande par un de ses officiers. Après que nous eûmes salué cette place de sept coups de canon, qui furent rendus par un pareil nombre, le gouverneur et ses principaux officiers vinrent faire compliment à M. d'Iberville et il luy offrit tout ce qui dépendoit de luy. On leur confirma l'élévation de Son Altesse Monseigneur le duc d'Anjou au trosne d'Espagne. Ils nous en tesmoignèrent beaucoup de joye.

Le 18^e dudit mois, M. d'Iberville depecha son canot, commandé par M. Desjourdy-Moreau, enseigne de vaisseau, pour aller à Biloxy assseurer de l'arrivée des vaisseaux. Il fut de retour le dernier du mesme mois, et nous apprit que le sieur de Sauvole, gouverneur, estoit mort de maladie, et que

le traversier, commandé par M. de Marigny, que nous avions depeché à Saint-Domingue pour y porter des vivres, n'estoit pas encore arrivé, ce qui fit résoudre M. d'Iberville de m'envoyer dans un traversier, avec une partie des effets du Roy, pour aller à la rivière de la Mobile y disposer le débarquement, sous le commandement de M. de Sérigny, lieutenant de vaisseau, commandant le *Palmier*. Le gouverneur de Pensacola presta pour cette exécution sa chaloupe et trois espagnoles, que l'on équipa ensuite de matelots de la *Renommée*, pour accompagner ce traversier.

Le 5 janvier 1702, nous arrivâmes à l'isle du Massacre, où nous avons trouvé un très bon port, mais, comme le vent n'estoit pas favorable pour y entrer, l'on fut obligé de faire débarquer tout ce qui estoit dedans avec des chaloupes. Au second voyage, le dit traversier estant entré dans le port, on le fit approcher assez près de terre pour débarquer son chargement à la rame. Il y a par toute cette rade bon fond ; à l'entrée il s'y trouve 20 à 21 pieds d'eau de marée basse. Il sera nécessaire d'y faire un fort avec 12 pièces de canon de 18 lignes de calibre, et une garnison de 30 à 40 hommes suffira pour sa garde avec un magasin pour y mettre les effets de Sa Majesté. C'est un des meilleurs ports de toute cette coste, où des vaisseaux de 40 à 50 pièces de canon seront en bonne seureté. Il y aura de l'eau et du bois pour la provision des vaisseaux : si les grandes sécheresses de l'esté la faisoient tarir, l'on pourroit en aller faire à une lieue dans la baye de la Mobile avec des chaloupes.

Le 11 janvier, M. de Sérigny, accompagné de M. de Bienville, lieutenant de Roy du fort de Biloxy, et du sieur Levasseur, commandant les Canadiens, partirent pour aller

prendre possession de la rivière Mobile au nom du Roy, pendant que je restay à faire travailler à un magasin audit port. Après quoy je partis aussy, peu de temps après, pour me rendre à l'endroit qui avoit esté choisy par lesdits sieurs pour faire des marchés, avec les gens de cette garnison et avec une partie des équipages des vaisseaux pour travailler, sçavoir : 1° à la construction d'un fort de 4 bastions de 30 pieds de long chacun et 12 pieds de courtine de face; 2° à une poudrière de 24 pieds en quarré sur 10 de profondeur, en terre, la face sur la rivière, et 3° à la construction d'une barque longue de 55 tonneaux pour le transport des effets de Sa Majesté du port de la Mobile à l'Establissement, où il y a de l'un à l'autre quinze lieues.

Le 8 février de la dite année, M. de Tonty fut envoyé, avec huit hommes, pour aller au travers des terres à 120 lieues du fort de la Mobile, afin de maintenir l'union parmi toutes les nations sauvages de cette estendue de pays, et surtout aux Chicachas, qui sont fort redoutés en ces pays-là, pour les engager à quitter le commerce qu'ils ont avec les Anglois, qui les excitent à faire la guerre, en veue d'avoir des esclaves à très bon marché, qu'ils envoient aux isles de l'Amérique, dans leurs colonies, où ils en retirent beaucoup d'argent. Il en fut de retour le 25 mars avec cinq chefs de cette nation, qui se joignirent avec les chefs des Chactas, Thomés et Mobiliens, avec lesquels ils étoient en guerre. Ils se promirent la paix en nostre présence. M. d'Iberville fit des présents à chacun de ces chefs de la part du Roy. Ils en tesmoignèrent beaucoup de reconnoissance et promirent d'estre toute leur vie attachés aux François, et que doresnavant ils n'auroient aucun commerce avec les Anglois. Je puis dire que la colonie naissante

a toute l'obligation de cette union à M. d'Iberville et à M. de Tonty, qui ont agi dans cette négociation en hommes bien intentionnés pour la réussite d'un des plus fameux établissements que le Roy ait par la suite. Si l'on trouve estre de quelque utilité pour le service de Sa Majesté toutes les remarques que j'ay faites, je prendray la liberté de faire le détail de ce que j'ay veu et de ce qui est venu à ma connoissance. Premièrement le port de Pensacola, occupé par les Espagnols seulement depuis quatre ans, sur l'advis qu'ils ont eu de nos premières descouvertes, sera d'un grand secours pour les vaisseaux du Roy qui viendront croiser contre les ennemis de l'Estat. Il seroit fascheux que les Anglois s'emparassent d'aucun des ports de cette coste, où ils seroient à portée d'inquiéter le commerce des Espagnols du Mexique et de toutes les Colonies françoises de l'Amérique, supposé que la France fust en guerre avec cette nation. Cette baye m'a paru avoir plus de quinze lieues d'estendue, et plusieurs rivières y viennent aboutir. Il s'y trouve du bois et de l'eau douce pour les vaisseaux. A quatorze lieues à l'ouest, on trouve la baye de la Mobile, qui peut avoir environ 18 lieues d'estendue, gisant nord et sud. Dans le fond de cette baye, la rivière de la Mobile y vient aboutir et adoucit les eaux, en sorte que les bastimens qui navigueront dedans n'auront pas besoin d'en faire de provision. Outre la rivière de la Mobile, il s'y en trouve aussy plusieurs autres qui y viennent aboutir de mesme qu'à Pensacola, dont je viens de parler. Cette rivière est assez belle. Il n'y a que six pieds d'eau sur la barre de marée basse à l'entrée d'icelle. Le pays y noye dans les grandes eaux. Il n'y a que des joncs le long des abords, l'espace de quatre lieues, après quoy les bois viennent

joindre la rivière des deux bords. Il y croist beaucoup de bois de cypre, qui sont admirables, et aussi beaucoup de chesnes verts, bons pour la construction des vaisseaux du Roy, et quantité d'autres bois dont on ne connoist pas la qualité, n'en ayant pas en Europe de semblables, mais excellents pour la construction. A cinq lieues en montant dans cette rivière, sur la gauche, on trouve les costeaux, où il y a quantité de chesnes, buis, noyers et autres bois de mesme qualité que ci-dessus. A deux lieues plus haut, ces costeaux viennent rejoindre la rivière du mesme costé, où l'on a fait le fort et mis sur les chantiers une barque longue pour transporter avec facilité les effets qui viendront de France audit fort.

Le port de la Mobile est très bon pour des vaisseaux. Il y a cinq brasses d'eau à son entrée. Ce port sera plus de défense et pour la seureté des vaisseaux que Pensacola, lorsqu'on y aura un fort avec une garnison de quarante à cinquante hommes. Ce port est situé dans l'isle du Massacre, qui gist est et ouest. Elle a cinq lieues de longueur sur le mesme aire de vent, boisée de bois de pins l'espace d'une lieue dans la partie de l'est, et quatre lieues de buttes de sable dans celle de l'ouest, esloignée de deux lieues de terre ferme.

Toutes les costes de la mer et des bayes sont boisées de pins bons pour des masts et des vergues. — Il sera aysé de tirer de ces quartiers quantité de goudron et bray. Il paroist que cela seroit d'un grand secours pour la Marine, où il en couste beaucoup d'argent. — Il n'y auroit qu'à envoyer de France des ouvriers et des vivres pour faire des amas de bois propre pour la construction et des brays et goudrons, qu'on enverroit en France sur les vaisseaux qui viendront en ce pays.

Le port de la Mobile servira d'entrepôt pour tout le commerce qu'on aura, tant de la grande rivière de Mississipy que de toutes les autres rivières circonvoisines, par lesquelles l'on fera venir les marchandises et bois de construction, qui seront mis en dépôt dans les magasins qu'on y établira, pour estre embarqués sur les vaisseaux qui passeront en France. Pour la réussite de ce port, il importe d'envoyer des ouvriers et des vivres pour leur subsistance, jusqu'à ce que le pays en produise suffisamment.

Le transport s'en fera par les rivières dont il est parlé avec des allèges, ainsy qu'il se pratique par le Rhosne pour Toulon, et dans toutes les rivières de Ponant pour les ports de Brest et de Rochefort.

Le haut de la rivière fournira du cuivre rouge. Le sieur Lesueur, qui en est de retour et qui passe en France cette année, emporte avec luy des eschantillons pour présenter à Vostre Grandeur.

Le commerce des peaux de bœuf et autres pelleteries sera considérable. M. d'Iberville rendra compte de ce détail, comme de toutes les particularités qui sont venues à sa connoissance.

Le sieur Crassé, escrivain, qui passe en France, m'a remis les effets du Roy, dont il estoit chargé, avec les consommations qui ont esté faites de son temps. M. d'Iberville a establi à sa place pour garde-magasin le sieur Gérard, homme entendu pour les affaires et qui a les qualités requises pour les fonctions de cet employ. Cependant, si Vostre Grandeur juge à propos d'y établir un escrivain qui se charge de toutes choses, et un commis des vivres qui ne soit chargé que de ce détail, j'ose représenter à Vostre Grandeur que j'ay esté

exposé, avec ma famille, pendant tout ce travail, sans abry du mauvais temps, pour estre attentif à donner mes soins pour la réussite de cet établissement, et cela, Monseigneur, dans l'espérance que vostre équité aura esgard à mes longs services dans la *Marine et dans les descouvertes* de ce pays, où il conviendrait que j'eusse la commission de commissaire pour estre plus autorisé dans l'employ que j'exerce; — je vous la demande, Monseigneur, pour toutes les considérations cy-dessus.

Je continue de vous informer que la garnison espagnole du fort de Pensacola, estant à l'extrémité faute de vivres et n'ayant pas de bastiment pour en aller chercher, le gouverneur de cette place auroit prié M. d'Iberville d'envoyer un traversier à la Vera-Cruz pour en informer, ce que M. d'Iberville n'a pu refuser, attendu la bonne union des deux Couronnes.

J'envoye à Vostre Grandeur le rolle des officiers, majors, mariniens, matelots, ouvriers, Canadiens, soldats et mousques qui composent la garnison de la Mobile, avec ce qu'il reviendra à chacun à la fin de 1702.

Le décompte des soldats de cette garnison pour les années de 1699-1700 et 1701 n'ayant pas esté demandé, il sera nécessaire d'y pourvoir, aussi bien que pour leur habillement de l'année prochaine.

Je prends la liberté d'envoyer les estats des munitions, nécessaires pour la garniture et armement d'une barque longue de cinquante-cinq tonneaux, qui se construit dans la rivière de la Mobile, et pour l'entretien de deux traversiers et quatre chaloupes du Roy qui sont en ce port.

J'envoye l'estat des vivres qui restent à la garnison, *composée*

de cent trente personnes, et les procès-verbaux des vivres qui se sont trouvés gastés par les grandes chaleurs. C'est pourquoy il sera nécessaire à l'avenir de faire cercler de fer les quarts de viande, afin qu'elle se conserve, et de mettre le vin dans des barriques cerclées de fer, pour éviter dorénavant les pertes, qu'on ne pourra pas éviter sans cette précaution-là.

J'envoye le duplicata de la despense que M. d'Iberville a faite pour le service du Roy, tant pour achats de vivres que pour les choses absolument nécessaires pour la colonie, et frais qui ont esté faits pour plusieurs voyages par un traversier particulier qui a transporté les effets du Roy du port de Pensacola à celui de la Mobile.

Il passe en France environ cinquante personnes, tant de ceux qui composoient cette garnison que des voyageurs qui ont esté remplacés en partie par des matelots, soldats et autres de la *Renommée*. Il est embarqué beaucoup de castor sur les dits vaisseaux pour passer en France. M. d'Iberville a eu soin de ce détail, ainsy que de tout le décompte de la garnison pour l'année 1701.

J'auray soin d'informer Vostre Grandeur de toutes les particularités, qui viendront à ma connoissance de tout ce pays, où je désire m'establis. C'est pourquoy je supplie Vostre Grandeur de m'accorder une concession à la Petite-Rivière, qui est distante d'une lieue de celle de la Mobile, pour y faire une habitation, la grande famille que j'ay m'oblige de faire cette demande, pour tascher de la faire subsister.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA SALLE.

XV

CONDUITE POLITIQUE AVEC L'ESPAGNE.

EN SE PLAÇANT SUR LE MISSISSIPI,

LA FRANCE FAIT DE SA NOUVELLE COLONIE

UNE BARRIÈRE CONTRE L'ENVAHISSEMENT

DU MEXIQUE.

L'ESPAGNE NE PEUT D'AILLEURS, POUR NOUS ÉLOIGNER,

INVOQUER LA BULLE D'ALEXANDRE VI.

I

PROTESTATION DES ESPAGNOLS

CONTRE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS AUX CÔTES DU GOLFE
DU MEXIQUE.

*Lettre d'Andrez de Riola, gouverneur de Pensacola,
à M. de Surgères.*

A bord de la frégate *Nostre-Dame du Rosaire*,
le 23 mars 1701.

Monsieur, avant que de respondre à la lettre que vous me faites l'honneur de m'escrire, en date du 13 du courant, je me trouve obligé de vous donner advis de deux choses. La première, que les Escossois qui estoient venus s'establiir et se fortifier dans le Darien, sans ordre de leur Roy, suivant l'assurance qu'il en a donnée luy-mesme au Roy mon maistre, portant qu'il a deffendu à tous ses sujets de la Jamaïque et de la Virginie d'avoir aucun commerce ny aucune correspondance avec eux, sur l'advis qu'ils eurent qu'une escadre de nos vaisseaux venoit pour les chasser de ce poste, l'ont abandonné sans attendre qu'on les y forçast, en sorte que les nostres y estant arrivés, ils ont trouvé l'habitation entièrement abandonnée.

L'autre chose dont je dois vous informer est que, dès le mois d'avril de l'année dernière, il estoit entré dans ce golfe cinq bastiments, trois grands et deux petits, qui est le mesme

nombre dont estoit composée l'escadre que commandoit le marquis de Chasteaumorant à la baye de Sainte-Marie-de-Galve, le mois de janvier précédent; que quelques-uns de ceux qui estoient sur ces bastimens, ayant sauté à terre, avoient commencé par s'y fortifier et à y bastir des habitations dans le dessein de s'y establir; qu'on n'avoit pas cru que ces bastimens fussent françois, *tant à cause de la paix et bonne intelligence qui est entre les deux Couronnes, à laquelle cette innovation donnera atteinte, toute la coste et tout le continent du golfe du Mexique estant sous la domination du Roy mon maistre*, que parce que les Indiens nous avoient marqué par signes que ceux qui estoient descendus estoient Anglois, de mesme que les habitans de Saint-Georges, mais particulièrement parce que l'on avoit adjousté une entière croyance à la lettre que m'avoit escrite ledit sieur marquis de Chasteaumorant, laquelle portoit qu'il estoit venu sur les costes, par ordre du Roy Très Chrestien, pour chasser certains Canadois qui s'estoient soulevez et estoient venus chercher un établissement sur cette coste, et qu'aussitost qu'il auroit satisfait à sa commission il s'en retourneroit droit en France. Sur le fondement de cette lettre, M. le comte de Montesuma, vice-roy de la Nouvelle-Espagne, m'a desesché pour reconnoistre la coste. Je fus fort surpris d'y trouver des François établis, au lieu des Anglois que j'avois cru y rencontrer, et que c'estoient les mesmes que les vaisseaux de l'escadre de M. de Chasteaumorant y avoient amenez; ce qui estant entièrement contraire aux intentions du Roy mon maistre, *je me trouve obligé de protester* devant vous contre une semblable innovation, ainsi que je le fais par cette lettre, en la meilleure forme qu'il se peut, comme aussi de toutes les suites

que cette affaire pourroit avoir, et qui sont directement contraires à l'union qui est entre les deux Couronnes, en cas que vous continuiez d'envoyer et de maintenir une garnison françoise dans ce golfe, ou en quelque autre endroit du golfe du Mexique, ce qui seroit une contravention manifeste aux traitez et feroit croire qu'on cherche, dez à present, à s'introduire dans les pays de la domination du Roy mon maistre.

Après vous avoir rendu compte de toutes ces choses, je passe à respondre à la lettre que vous m'avez escrite et à vous remercier de l'advis que vous avez bien voulu me donner du dessein que les Anglois ont conceu de se rendre maistres de la rivière de Saint-Esprit, et de la bonté avec laquelle vous m'offrez les forces que vous avez sous vostre commandement. Je fais tout le cas que je dois d'une semblable faveur, sans néanmoins en recevoir l'offre, parce que je n'en ay pas besoin pour le présent. Je vous supplie seulement de me faire response sur les deux points dont je vous ay parlé cy-dessus, et d'estre persuadé, etc.

JU. ANDREZ RIOLA.

II

ON ATTEND LA DÉCISION DU CONSEIL D'ESPAGNE

SUR L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS AU MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine à M. le marquis de Blécourt.

Le 6 mai 1701.

Il est fascheux que la maladie de M. le duc d'Harcourt ait empesché qu'on n'ait examiné le mémoire et la carte que je

luy ay envoyés du Mississipy. Sa Majesté est obligée d'y envoyer au commencement du mois prochain pour porter des vivres et munitions aux François qui y sont. On auroit pû en mesme temps leur donner des ordres en conformité de ce que le Conseil d'Espagne auroit décidé.

III

PRÉPARER LES VAISSEAUX POUR LE MISSISSIPI

SANS PLUS ATTENDRE LES RÉPONSES D'ESPAGNE.

Le Ministre de la Marine à M. Begon.

A Versailles, le 5 juin 1701.

J'attends toujours la response aux lettres que j'ay escrites à Madrid, de la part du Roy, pour envoyer les ordres sur le Mississipy. Il est cependant bon que vous prépariez tousjours la *Renommée* et le *Palmier*. Vous auriez deu demander au sieur d'Iberville, quand il vous a dit qu'il ne pouvoit estre si tost prest, s'il y a quelque chose qui l'en empesche personnellement.

IV

INTÉRÊT DE L'ESPAGNE

A CE QUE LA FRANCE SE METTE ENTRE LES COLONIES ANGLAISES
ET LES COLONIES DU MEXIQUE.

*Mémoire donné par le sieur d'Iberville des costes, qu'occupe
l'Angleterre dans l'Amérique septentrionale, depuis la
rivière Saint-Mathieu jusqu'à la rivière Saint-Georges.*

L'Angleterre occupe dans l'Amérique septentrionale les costes depuis la rivière Saint-Mathieu, par la latitude de 30 degrés nord et 295 degrés de longitude, jusqu'à la rivière Saint-Georges, par la latitude de 44 degrés nord et 317 degrés de longitude.

Entre lequel espace l'on peut compter du moins cinq cents lieues de costes, habitées sur les bords de la mer et à plus de dix et vingt lieues dans la profondeur, et plusieurs rivières, qui vont jusqu'à trente et quarante lieues, comme celles de Quinibequy, Pescadoué, rivières Thomas(?) Connecticut, Neuyorque, Pennsylvanie et les quatre qui tombent dans la baie de Chesapeak, qui ont plusieurs branches, celle d'Albemarle, laquelle tombe en Virginie; neuf autres tombent dans la Caroline, les bords desquelles sont occupés et s'occupent par les Anglois et Religionnaires François.

L'on sçait assez, et personne ne doute que ces pays ne soyent à présent remplis de plus de soixante mille familles, lesquelles augmentent beaucoup, veu que c'est un climat très bon, où l'Angleterre occupe, toutes les années, plus de six

cents navires dans le commerce qu'elle y fait ; qu'outre cela, il y a plus de cinq cens bastimens en ces colonies : navires, caiches, brigantins et felouques, employés au commerce, qu'ils font de ces colonies aux isles d'Açores, Terre-Neuve, Madère, Canaries, Inde, et à toutes leurs isles de l'Amérique, et d'un port à l'autre de leurs colonies.

Depuis les 30 degrés de latitude nordjusqu'au 37, les pays de la Caroline, la Virginie et Pennsylvanie sont séparés des terres de la Floride par une chaisne de montagnes, esloignées de la mer de dix, quinze et vingt lieues, laquelle chaisne de montagnes est très haute et large de cinq, six et dix lieues, au pied de laquelle les rivières de ces pays prennent leur source. L'espace entré ces montagnes et la mer est en plusieurs endroits entièrement occupé d'habitans, les enfans *desquels seront obligés de passer ces montagnes pour s'y placer, ce que plusieurs ont déjà fait en différens endroits,* se joignant à plusieurs nations d'Indiens, comme les Quasquens, Chaouanons, Loups, qui se sont établis sur une des branches de la rivière Ouabache, l'autre branche n'estant qu'à une journée des Sonnontouans, leurs alliés.

C'est par la branche des Quasquens que sont descendus plusieurs Anglois de la Caroline en Virginie, qui sont venus s'établir aux Acansas ou Cappa, qui est une nation à l'ouest sur le bord du Mississipy. Il y a plusieurs années qu'ils se sont placés aux Chicachas, qu'ils ont armés de fusils, auxquels ils se joignent et font des courses sur les autres nations, qu'ils font esclaves, et ils envoyent vendre les hommes et les femmes à leurs isles de l'Amérique, et gardent les enfans esclaves dans leurs colonies, et les vendent ordinairement 3 et 400 livres.

Ils avancent dans cette partie de la Floride desjà bien près du Mississipi, obligeant différentes nations à les reconnoître. Ils n'ont pas encore esté plus nord que 37 degrés et plus sud que 33. Quelques uns ont cependant descendu à la mer par la rivière de la Mobile, d'où ils sont retournés à Chicachas par la branche de cette rivière qui va au nord. L'autre branche court au nord-est et s'en va prendre sa source à 35 degrés nord du costé de la chaisne de montagnes, qui est à l'ouest de la Virginie, ce qui fait que cette rivière leur seroit très comode, estant si près d'eux, et dont l'autre est la plus belle de toutes celles qui tombent dans le golfe du Mexique. Elle a à son entrée treize pieds d'eau, et elle a dans son cours nombre de nations d'Indiens, avec lesquels ils commercent.

Les Anglois qui sont venus s'establir aux Acansas au mois de mars 1700 estoient venus de la Caroline par la rivière de Ouabache, avec un ordre du gouverneur pour s'establir sur le Mississipy, comme estant un pays de la dépendance de l'Angleterre. Dans différentes conversations avec les Anglois de New-York, ils ont fait connoître qu'ils ne se soucioient pas à présent d'avoir à ces costes des ports de mer, pourveu qu'ils fussent maîtres du dedans des terres et des peuples du pays, avec lesquels ils empescheroient les autres de commercer et chasseroient facilement tous les gens d'Europe qui les viendroient occuper, les bords de la mer n'estant que de mauvais pays, en partie noyés et sablonneux.

Si l'on veut faire un peu d'attention au pays occupé par les Anglois de ce continent et ce qu'ils ont dessein d'occuper, des forces qu'ils ont dans ces colonies, où il n'y a ni prestres

ni religieuses et où tout peuple, et de ce qu'ils seront dans trente ou quarante ans, on ne doit faire nul doute qu'ils n'occupent le pays qui est entre eux et le Mississipy, qui est un des plus beaux pays du monde. Ils seront en estat, joints aux Sauvages, de lever des forces suffisantes par mer et par terre pour se rendre les maistres de toute l'Amérique, du moins de la plus grande partie du Mexique, qui ne se peuple pas comme font les colonies angloises, qui se trouveront en estat de mettre en campagne des armées de trente et quarante mille hommes, et seront rendus où ils voudront aller avant que l'on le sache en France ny en Espagne, où on n'est guère informé de ce qui se passe dans ces colonies.

Quoyque le pays occupé à présent par les Anglois ne soit pas considérable, ce ne doit pas estre une raison pour empescher la France de remédier de bonne heure à la ruine entière des colonies françoises et espagnoles de l'Amérique, surtout du Mexique, en jetant promptement une bonne colonie aux environs du Mississipy, qui tombe au milieu du golfe, occuper la Mobile et empescher les progrès des Anglois dans ce pays sur les nations des Indiens.

Les Espagnols ont cru qu'il leur suffisoit d'occuper les ports de mer qui estoient à cette coste, comme les Apalaches, où ils sont depuis nombre d'années et très peu peuplées et sans force, qu'il sera très facile aux Anglois d'enlever et de s'en rendre maistres, aussy bien que du chasteau Saint-Augustin, qu'ils ont fait pour conserver leurs bornes du costé de la Caroline.

Le port de Pensacola, ou Sainte-Marie de Galves, qu'ils ont occupé en 1698, qui est à trente lieues à l'est-nord-est du Mississipy, où ils ont fait un fort, n'est pas un lieu à résister à

la moindre attaque. Il n'y a point de rivières; le bord de la mer n'est que sable et pinières; ils n'y ont pas encore de familles pour peupler et habiter ce pays-là, où il n'y a aucun commerce à faire, qu'un bien misérable, qui n'est pas suffisant pour engager des familles espagnoles à y aller, eux qui sont accoustumés dans des pays chauds, pleins de mines d'or et d'argent.

L'establisement fait au Lagon de Saint-Bernard, où estoit autrefois M. de LaSalle, à quatre-vingt-dix lieues à l'ouest du Mississipy (que les Espagnols nomment de la Palissade), n'est pas un poste, non plus que celui qu'ils ont fait aux Cenis, dans la province de Chichimèque, qui est à plus de cent lieues à l'ouest du Mississipy, propre à empescher les Anglois de se rendre maistres du dedans des terres. Il faut que les personnes qui ont donné les veues des nouveaux establissemens aux Espagnols pour empescher que d'autres qu'eux n'occupassent ce pays là ayent eu quelque intérêt particulier pour avoir persuadé au Conseil d'Espagne que ces quatre establissemens suffisent pour conserver ce pays-là, ou qu'ils ne le connussent pas bien.

Quand le gouverneur de Pensacola m'a fait opposition, l'année dernière, aux establissemens que je faisais au Mississipy, je suis persuadé qu'il ne connoissoit pas les intérêts ces nations et qu'il n'y avoit pas bien pensé, car enfin ils voyent bien qu'ils ne sont pas en estat de faire là une puissante colonie pour résister à de si forts voisins, et qu'il ne peut leur estre que très avantageux que ce soit la France qui occupe ce pays-là et se mette entre eux et les Anglois, afin qu'en cas de guerre ils puissent estre secourus des François et aussy des Anglois contre les François, qui ne seront jamais

à cette coste que les plus foibles, n'y ayant encore aucune famille.

Il me paroist qu'il est absolument nécessaire de jeter une colonie dans le Mississipy, à la rivière de la Mobile, et se joindre aux Indiens, qui y sont assez nombreux, par villages et nations séparées, et les armer pour se soustenir contre ceux que les Anglois ont dans leur party et faire repasser les Anglois au delà des montagnes, ce qui est facile, *à présent qu'ils ne sont pas encore puissans dans l'ouest d'elles*, n'ayant encore à eux de nations considérables que les Chicachas, avec lesquels nous sommes en pourparler de paix et les Chaouanons, dans l'espérance d'avoir plus facilement de nous toutes les denrées d'Europe et à meilleur marché qu'eux, en ce que nous les leur porterons par les rivières, au lieu que les Anglois leur portent par les terres sur des chevaux. C'est ce que je leur ay fait proposer l'année dernière, et ils m'ont promis de se trouver à une assemblée de tous les chefs des nations, qui se doit faire au fort du Mississipy au printemps prochain, où il sera facile de les engager à faire une paix générale entre eux et à nous remettre les Anglois interprètes qu'ils ont dans leurs villages, moyennant quelque présent, et y établir aussitost des missionnaires, qui les entretiendront dans nos intérêts et attireront un très-grand nombre de peuples à la Religion. Tout cela se peut faire avec peu de despense, au lieu que, *si l'on attend plus tard*, cela ne sera pas si facile : les Anglois, s'y fortifiant, ou diminueront les nations qui sont dans nos intérêts, ou ils les obligeront de se mettre dans les leurs.

Il conviendrait à la France, si elle occupe ce pays-là, d'avoir le port de Pensacola, si les Espagnols l'aban-

donnent, comme je le crois. Je les ai veus disposés à le faire.

La rivière Ouabache est très-commode pour ce que nous appelons *Coueurs de bois de Canada*, qui sont accoustumés à cette vie-là et que l'on veut empescher de la faire davantage, ce qui me paroist difficile pour un nombre d'environ une centaine, qui, ayant esté, pendant la guerre des Iroquois, en mouvement pour le service et s'estant beaucoup endettés, se voyent hors d'estat de pouvoir payer leurs dettes et estre toujours misérables, s'ils ne vont faire quelque voyage dans les bois en commerce de castor, où ils ont accoustumé de gagner beaucoup. Ces gens-là, estant à présent une partie aux Sioux, au nombre d'environ soixante, et aux Illinois, n'osant redescendre au Canada, s'en iront par Ouabache chez les Anglois, n'ayant pas plus de trois à quatre cents lieues à faire sans portage, où ils gagneront beaucoup; plusieurs autres s'y joindront et ils porteront aux Anglois tout cet excédant de castor que nous ne pouvons consommer en France. Cette partie de castor qui passera par là sera sec, qui est celle pour la Hollande, qui, se trouvant fournie, n'en prendra pas de nous. Le Roy, faisant establir Niagara et le Mississipy, tous les passages pour les coueurs de bois se trouveront bouchés; qui plus est, les mariant au Mississipy, l'on se délivrera de ces gens, pourveu qu'en Canada l'on veuille bien ne les y pas souffrir davantage. Il sera bon de voir, cette année, ce que l'on voudra que deviennent ces Canadiens qui sont aux Sioux, qui doivent descendre. Si on ne leur permet pas de se défaire de leurs castors, ils les porteront à l'Anglois par Ouabache, et, s'ils trouvent un grand avantage, ils ne manqueront pas de continuer, et on ne les fixera pas facile-

ment, Ouabache se trouvant à plus de quatre cents lieues du bord de la mer en suivant la rivière¹.

V

DANGER QUE LES ANGLAIS S'ÉTABLISSENT

SUR LE GOLFE DU MEXIQUE

ET MAUVAIS VOULOIR QUE LES ESPAGNOLS MONTRENT AUX FRANÇAIS,
MAITRES DE LA MOBILE.

Mémoire du sieur d'Iberville sur Pensacola.

Pensacola est un des principaux ports qui soyent à la coste du nord du golfe du Mexique, que les Espagnols occupent par une garnison de cent soldats, quelques matelots, dix officiers majors et quatre-vingts forçats, ce qui peut faire environ deux cents hommes; la pluspart de ces soldats sont sans armes et tous nus, mescontens, manquant souvent de vivres. De cette garnison, ils en envoient un destachement de vingt-cinq soldats et deux officiers au port de Saint-Joseph, où ils ont fait une maison pour garder le port, qui est à vingt-huit lieues à l'est de Pensacola. Il y a cinq et six brasses d'eau à l'entrée de ce port. Cette garnison de vingt-cinq hommes a

1. *Note ajoutée à une copie de ce mémoire faite pour le Ministre.* Ce sont les restes de ces libertins, contre lesquels on crie depuis si longtemps. On pourroit les arrester, en les establiissant sur le Mississipi ou sur les rivières qui y tombent, en leur permettant mesme de se marier avec les Sauvages qui se feront chrestiennes.

Si on les effarouche, ils pourront prendre party avec les Anglois, et ce sont gens qui, estant bien menés, sont capables de tout entreprendre. Les castors qu'ils ont proviennent encore des marchandises qu'ils avoient avant l'année 1696.

Il y a à examiner ce qu'il faudra faire pour les castors qu'ils pourront apporter cette année au Mississipi. Il faudra défendre qu'on n'y en porte davantage.

esté obligée de l'abandonner, faute de vivres, pendant quelques-mois.

La fortification de Pensacola n'est autre chose qu'une figure carrée, avec quatre manières de bastions irréguliers, revestus de pierres sur pierres de quatre pieds de hault, de manière que c'est plustost un parc à chevaux qu'un fort. Il y a quelques canons en batterie, du costé de l'eau, de huit et douze livres de balles, la plupart vieux et tous chambrés. La meilleure fortification de là est le sergent-major nommé Don Francisco Martine, qui est un homme de guerre, capable de toute sorte d'entreprise dans ces pays-là, qui a beaucoup de vigueur et est aimé de toute la garnison. Le gouverneur est Don André de Riola, qui ne paroist pas se soucier de son gouvernement. Il n'y réside pas. Il y vient tous les ans passer un mois environ dans l'été. Il se tient ordinairement à la Vera-Cruz ou à Mexique. Je ne le connois pas, ne l'ayant jamais veu. Il n'y paroist pas aimé.

Ce poste me paroist d'une assez grande conséquence par rapport au hâvre. Il ne manque aux Anglois dans le golfe du Mexique qu'un port dans cette coste. Celuy-là leur conviendrait assez et leur seroit facile à prendre et à garder, y pouvant venir par terre facilement de Saint-Mathieu en Caroline.

Ils ont dans leurs intérêts les Apalachicoulys, qui sont plus de deux mille cinq cents bons hommes, armés de fusils, qui n'en sont esloignés que de quarante à cinquante lieues, chez lesquels sont établis plusieurs Anglois. Les Espagnols ne se doivent point flatter sur le secours de leurs Sauvages des Apalaches et de la Floride, quoyque ce soient de bons hommes affidés. Ils ne sont armés que de flèches. C'est bien peu de chose contre des gens armés de fusils et pistolets et sabres.

L'Espagne doit craindre que les Anglois ne s'emparent du chasteau Saint-Augustin, dont la garnison, qui doit estre de deux à trois cents hommes, ne vaut pas mieux que celle de Pensacola. Les Anglois de la Caroline et Saint-Mathieu, joints à leurs Sauvages, peuvent les venir attaquer par mer et par terre avec plus de cinq mille hommes et une despense de vingt mille livres. Les Anglois, maistres de ces cantons, le seroient bientost des provinces des environs du Nouveau-Mexique, si la France ne les arreste pas par le moyen de l'establissement qu'elle a fait à la Mobile et les Sauvages qu'elle a mis dans ses intérêts, au nombre de plus de vingt mille.

L'année dernière, la garnison de Pensacola seroit morte de faim si je ne l'eusse nourrie pendant plus de quatre mois. Nonobstant ce secours, que je leur ay donné, quand j'ay eu besoin de quelques bœufs ou vaches et chevaux, ils m'en ont refusé. Il seroit bon qu'il y eust des ordres d'Espagne à Saint-Augustin, à la Havane, à Campesche, à la Vera-Cruz, de donner, en payant, les vivres et bestiaux dont on peut avoir besoin à la Mobile.

 VI

LE ROI D'ESPAGNE ENVOIE A LOUIS XIV

LA RÉPONSE DE LA JUNTE DE GUERRE DES INDES AU SUJET DU MÉMOIRE
DE D'IBERVILLE.

5 juillet 1701.

Très haut, très excellent et très puissant prince, nostre très cher et très aimé bon frère, Monseigneur et grand-père, en

conséquence de ce que le secrétaire d'Etat de la Marine a écrit par ordre de Vostre Majesté au duc d'Harcourt, en luy envoyant la relation de l'entreprise que le sieur d'Iberville a commencée au Mississipy, et sur ce qu'il a marqué, en mesme temps, qu'il conviendrait au bien de nos deux Couronnes de la continuer, j'ay ordonné que la chose fust communiquée à mes Ministres de la Junte de guerre des Indes, qui, après l'avoir examinée, m'ont remis un estat des fonds et des moyens pour maintenir ces colonies, cy-joint, que je fais passer dans les mains royales de Vostre Majesté, espérant qu'après en avoir eu connoissance, elle prendra les résolutions les plus convenables au bien de cette Monarchie, pour laquelle Vostre Majesté a une attention si particulière et un amour qui augmente en moy de jour en jour l'obligation de suivre exactement tout ce qu'elle juge à propos de faire et de ne manquer jamais au respect que je luy dois.

Très haut, très excellent et très puissant prince, nostre très cher et bien aimé bon frère, Monseigneur et grand-père, je prie Dieu qu'il vous conserve et tienne en sa sainte et digne garde.

Vostre bon frère et petit-fils,

YO EL REY.

D. JOSEPH DE LA PUENTE.

VII

MÉMOIRE DE LA JUNTE DE GUERRE.

M. de Blécourt, envoyé extraordinaire de France, a remis à Sa Majesté la lettre que M. de Pontchartrain a écrite

le 23 mars de la présente année au duc d'Harcourt, par ordre de Sa Majesté Très Chrestienne, accompagnée d'un mémoire et carte qu'a dressée M. d'Iberville, touchant la découverte du fleuve de Mississipi, dans l'Amérique septentrionale, que l'on a commis à son expérience et à la connoissance que cet officier a acquise des parages de ce pays et des projets que les Anglois ont d'y estendre leurs colonies, et par conséquent leur commerce, et d'occuper le pays qui est le plus contigu aux mines des Espagnols, en se rendant maistres de toutes les nations sauvages. Il donne à entendre que, quoyque les Espagnols, dans la veue d'arrester le progrès des Anglois, se soient nantis du port de Pensacola ou Sainte-Marie de Galvez, distant de trente lieues du fleuve Mississipi et qu'ils y ayent fait bastir un fort, ce n'est pas un endroit à pouvoir soustenir la moindre attaque, ni où ils puissent establir aucune colonie, si ce n'est à dix ou quinze lieues en dedans des terres; que cette considération et plusieurs autres raisons qu'il expose luy persuadent que rien ne seroit plus avantageux aux Espagnols que de laisser occuper ce poste ou fort de Pensacola par les François, à cause de la facilité que ces derniers auront de s'y maintenir par le moyen de l'establissement qu'ils ont sur le fleuve Mississipi, et de l'intelligence et union que le commerce qu'ils ont ouvert avec une grande quantité de nations sauvages leur a procurées avec eux.

Sa Majesté, ayant communiqué à ses ministres cette affaire importante, pour que la Junte de guerre des Indes l'examine sur-le-champ, et donne incessamment son advis sur le contenu dans lesdits mémoires, en exécution duquel ordre ayant fait approuver toutes les lettres et papiers concernant cette matière et les nouvelles découvertes des ports qui sont dans le

golfe du Mexique, fortification et colonie de celuy de Pensacola, la Junte, par sa délibération du 6 juin de la présente année, représente à Sa Majesté que son premier soin et le leur doit estre de commencer par remercier Sa Majesté Très Chrestienne, et luy rendre de très humbles grâces del'amitié paternelle avec la quelle elle fait une attention particulière à tout ce qui regarde les intérêts de cette monarchie, la suppliant de vouloir bien informer Sa Majesté Catholique des avis qu'elle aura des desseins que forment les Anglois.

Qu'au surplus, la Junte, après avoir considéré avec réflexion la situation de Pensacola, trouve que ce poste est le plus commode pour bastir une forteresse, au moyen de laquelle on puisse empescher les autres nations de s'emparer ou d'establir aucune colonie dans les parages du golfe du Mexique, ny dans le voisinage des provinces de la Nouvelle-Espagne, qui appartiennent si légitimement à Sa Majesté, et sur lesquelles on a apprehendé que les Anglois n'eussent des prétentions. Que ce lieu est à portée de recevoir aisément le secours de la Vera-Cruz, la Havane, la Floride et Campesche; que, si on permet à des estrangers de s'y establir et qu'ils parviennent à le peupler, ils inquiéteront et pénétreront non seulement dans les pays les plus fertiles de la Nouvelle-Espagne, mais encore ils se rendront maistres de toute la mer du Nord, de manière que les flottes et galions, aussi bien que tous les autres navires de Sa Majesté et de ses sujets, tomberoient infailliblement en leurs mains, d'autant mieux que de Pensacola ils pourroient se rendre à la Vera-Cruz dans huit jours, et dans six à la Havane, qui forme un canal par où tous les navires qui viennent des Indes ne peuvent se dispenser de passer, et qu'aussy il convient et est

mesme absolument nécessaire de peupler cet endroit des sujets de Sa Majesté, d'y bastir un fort très considérable, et enfin d'y faire une despense excessive pour le rendre parfait, ou pour son entretien, qu'on ne doit pas négliger. Par les mesmes raisons, tout ce qu'il en coustera pour l'un et pour l'autre devant estre regardé comme une bagatelle eu esgard à l'importance de conserver cette place, et que, si Sa Majesté veut bien représenter toutes ces raisons à Sa Majesté Très Chrestienne, elle luy fera aisément connoistre que son dessein n'est point de l'abandonner; qu'ainsy il faut envoyer ordre au vice roy de la Nouvelle-Espagne et aux gouverneurs de la Havane, Campesche, etc., d'estre attentifs et d'avoir soin de secourir la garnison de Pensacola et de la tenir, quoy qu'il puisse en couster, tousjours bien fournie de munitions et en estat de défendre un poste d'une aussy grande conséquence, à quoy on espère que Sa Majesté Très Chrestienne contribuera de son costé, en envoyant sur ces costes les vaisseaux qu'elle jugera à propos, afin qu'estant joints à l'armée navale de Barlovento, on puisse parvenir à s'opposer aux entreprises des ennemis, et particulièrement des Anglois. Quoyque, par les nouvelles qu'on a receues, il ne paroisse pas qu'ils soient fort à craindre, ny qu'ils ayent dans leurs colonies voisines, à beaucoup près, le nombre de familles marquées dans le mémoire de M. d'Iberville, Sa Majesté ordonnera cependant que l'on peuple et que l'on fortifie les passages du golfe du Mexique qui sont de ce costé-là.

A l'esgard de la colonie françoise qui se trouve establee sur le fleuve de Mississipi, dans la jurisdiction et territoire de Sa Majesté, tout proche de la baye de Pensacola et dans le cœur du golfe de Mexique, se trouvant comprise dans la

division des bornes de ce royaume, la Junte est d'avis que l'on en donne connoissance à Sa Majesté Très Chrestienne, estant persuadée qu'elle voudra bien ordonner à ses Commandans de recevoir les patentes du Roy Catholique et d'exécuter ses ordres sur la conduite qu'ils doivent tenir comme estant ses propres sujets, moyennant quoy on donnera ordre au vice roy de la Nouvelle-Espagne de les secourir et assister en ladite qualité. Sa Majesté est persuadée que rien ne sera plus du goust de Sa Majesté Très Chrestienne et qu'elle y contribuera de tout son pouvoir, de mesme qu'à empescher qu'aucune autre nation que l'espagnole ne mette le pied dans toute l'estendue du golfe du Mexique, ou dans nul autre parage des domaines de Sa Majesté Catholique, rien n'estant plus glorieux et plus avantageux aux deux Couronnes.

Sa Majesté, s'estant fait rendre compte de la présente délibération, a donné l'ordre à la susdite Junte de discuter le mesme jour qu'elle le recevroit et de proposer des moyens et des expédiens de pouvoir exécuter ce qu'elle propose et de mettre en estat de défense les colonies de Pensacola et du Mississipi, de sorte qu'il ne leur manque rien de ce qui peut les mettre en seureté, de voir si le Vice Roy de la Nouvelle-Espagne pouvoit exécuter de son chef et fournir tous les secours qui luy seront demandez, et s'il ne conviendroit pas de prendre des mesures pour en envoyer d'Espagne, de considérer si tout ce que l'on propose s'accommode avec la nécessité urgente où l'on se trouve d'y pourvoir; d'examiner avec attention si les moyens expliquez là dessus sont suffisants, afin de ne point risquer que, par le retardement des nouveaux moyens que l'on n'auroit pas préveus, il ne fust plus temps de le faire.

La Junte, ayant connoissance de l'ordre qu'il a plu à Sa Majesté de luy envoyer, et de tout ce qui est contenu dans la précédente délibération, a représenté tout de nouveau à Sa Majesté, par une autre délibération du 21 juin, l'importance de cette matière, dont les suites et les conséquences demandoient qu'on la traitast plus à loisir et avec une grande attention pour toutes les parties dont elle est composée. Cependant que, pour obéir à la diligence avec laquelle Sa Majesté souhaitoit qu'elle donnast sa réponse, elle mettoit de nouveau devant ses yeux la nécessité qu'il y avoit de conserver la colonie et le fort de Sainte-Marie de Galvez, par les raisons expliquées dans la délibération précédente, et remarquant que Sa Majesté souhaitoit d'estre informée plus particulièrement des moyens sur lesquels on s'est fondé, lorsqu'on a formé le dessein de réunir et d'entretenir aux despens de Sa Majesté les colonies françoises establies au Mississipi, estant un terrain qui luy appartient et qui doit estre gouverné et muni d'officiers dépendants de Sa Majesté, la Junte, pour satisfaire à un ordre si juste, crut devoir dire qu'avant de donner son advis, elle avoit fait là dessus toutes les réflexions qui convenoient, et qu'elle s'estoit fait les mesmes difficultés pour n'y procéder que sur des fondemens aussi solides que le requiert le sujet; qu'elle a des moyens asseurez de faire réussir ce projet, et l'idée qu'elle a de réunir à ses colonies et sous ses dépendances *celles que les François ont usurpées au fleuve de Mississipi, qui est le plus grand ornement de sa Couronne*; que ces moyens sont la moitié des revenus de la première année des employes, possédés par les Indiens, le droit de la concession du port des armes, la bulle de la Sainte Croizade, le droit d'Alcanvalo, le montant de

la rente du vif-argent, la poursuite du cinquième sur l'argent, et le million de subside charitable que Sa Sainteté a accordé, de tous lesquels effets les uns sont nouveaux, et des nouvelles rentes adjoustées aux anciennes, lesquelles, jointes à plusieurs autres que Sa Majesté possède dans la Nouvelle-Espagne, font une grosse somme, qui suffit et au delà pour satisfaire à toutes les charges du pays, payer toutes les garnisons, autres soldes, pensions réglées de ce royaume et entretenir un bon nombre de vaisseaux bien équipés pour former l'armée du vent, pourveu que les fonds cy dessus expliqués y soient employés suivant qu'ils doivent l'estre par leur institution, et qu'on ne les divertisse pas à d'autres usages qui sont d'une moindre conséquence, *ce qui a réduit ce royaume dans l'extrémité où il se trouve*. Que si l'on en fait une distribution juste, et que l'on n'en altère point la disposition et la nature, ils suffiront pour toutes les charges ordinaires de ce royaume.

Outre tous ces moyens, qui sont si prompts et si effectifs, on peut exiger avec la mesme facilité de nouvelles contributions extraordinaires et les pousser si loin que l'on voudra, de manière que la Junte ne juge pas que l'on puisse craindre d'en manquer pour l'entretien de toutes les garnisons de la Nouvelle-Espagne et pour le secours qu'il convient donner aux nouvelles colonies françoises du fleuve Mississipi ; et que si, par surabondance, Sa Majesté veut bien ordonner que ces rentes royales ne s'appliquent point à d'autres despenses qu'à celles auxquelles elles sont destinées depuis leur commencement, ladite Junte ne connoist point que, pour le présent, il y ait aucune nécessité de songer à donner aucun secours de ce costé, y ayant abondance de toutes sortes de provisions

dans la Nouvelle Espagne, et une grande facilité de secourir Sainte-Marie de Galvez et les colonies du Mississipi par la Vera-Cruz. D'ailleurs, comme il y a une fabrique ou moulin à poudre dans le Mexique, dont on peut par conséquent pourvoir les garnisons, il suffit d'envoyer des ordres au Vice-Roy pour qu'avant toutes choses il munisse ces postes de tout ce dont ils ont besoin, se contentant de luy faire remettre pour le présent, par les navires qui portent les munitions destinées pour l'armée du Vent et le vif argent, quelque provision de fer, d'armes et de boulets ou balles, qui sont les seules choses dont ils peuvent avoir besoin, pourveu qu'ils veuillent se servir des secours qu'ils trouvent chez eux, ainsi qu'a fait l'armée du Vent.

Et comme la colonie de Pensacola est fortifiée, et que les François ont aussi un petit fort au Mississipi qui en est tout proche, il paroist qu'ayant estably les correspondances de l'un et de l'autre, ainsi qu'il a esté expliqué, il n'est pas nécessaire de prendre d'autres précautions, et qu'il suffit de donner les ordres cy-dessus mentionnés aux Vice-Roy, gouverneurs, commandants, pour qu'ils concertent ensemble des moyens et lieux les plus convenables pour establir et former les nouvelles colonies dont parle M. d'Iberville, et qu'ils suivent les expédiens qu'il propose, et se servent de son industrie pour prévenir et empescher les desseins que les Anglois ont de s'estendre dans les provinces par les liaisons qu'ils ont contractées avec les nations Sauvages, à quoy ils doivent estre fort attentifs, occupant à cet effet tout le terrain qu'ils pourront, quoyque, comme il a esté déjà représenté à Sa Majesté dans la précédente délibération, il s'en faille beaucoup que les Anglois y ayent le nombre de familles qu'il cite dans son

mémoire, les personnes, qui y ont esté, ayant asseuré qu'ils en ont très peu et précisément ce qu'il leur en faut pour entretenir leur trafic, et qu'ils ne sont pas capables de rien entreprendre de ce que l'on craint. A quoy l'on adjouste que Sa Majesté ayant pour sujets et dans son party les Indiens des Iccas, des provinces d'Apalache, d'Apalachins et des nouveaux royaumes de Mexique et de Léon, rien n'est plus aysé que d'arrester les desseins des Anglois, d'autant plus qu'ils n'ont ny retraite, ny chevaux, ny de toutes les choses nécessaires pour de semblables projets, dont nous avons abondance, et que, d'ailleurs, n'y ayant point de mines d'or ny d'argent dans toute cette contrée qui puissent amorcer leur convoitise, il n'y a pas d'apparence qu'ils cherchent à s'estendre.

De plus, que pour couper la racine à ces prétendues amitiés qu'on dit qu'ils contractent avec les nations barbares, il n'y a qu'à y envoyer des missionnaires et prédicateurs du saint Evangile, ce qui est la première obligation de Sa Majesté Catholique, et à commettre ce soin aux Révérends Pères Jésuites, qui, par leur bonne conduite, travailleront à la culture de ces âmes et les feront revenir à nostre party, en les aliénant de celui des Anglois, et leur faisant entendre que le but et l'objet de leur dangereux dessein est de les rendre esclaves, comme ils ont commencé de le pratiquer en transplantant des familles entières à la Barbade et à la Jamaïque, à ce que prétend M. d'Iberville.

En prenant toutes ces précautions et seuretez, que l'armée du Vent visite souvent ces postes et les costes du golfe du Mexique, et mesme les vaisseaux de la flotte, ceux du *Registre* et du *Commerce*, si la nécessité le requiert, qui sont les forces maritimes les plus voisines et celles dont le Vice-Roy

peut se servir aisément dans les cas pressants, la Junte ne trouve point que ces costes ayent à présent besoin d'aucune autre attention, si ce n'est en cas d'une invasion, qu'on ne présume pas de la part des Infidèles. Le Vice-Roy pourra alors avec justice mettre la main dessus les fonds appartenant à Sa Majesté, comme aussy sur les lampes, vases sacrez et pierrieres des temples, la première obligation de Sa Majesté estant de maintenir et d'estendre, autant qu'elle pourra, la Religion Catholique dans ces royaumes, dont l'investiture ne luy a esté accordée qu'à cette condition par le Saint-Siège. Aussy elle doit, sur ce qui regarde le temporel, les conserver dans leur entier, sans aucune interruption ny altération dans ses domaines, dont la propriété luy appartient à elle seule, et dont elle doit estre plus jalouse que du reste de son empire, ainsy que le demandent la religion et la politique. Et comme on ne doute point que ces réflexions ne soyent très bien receues par Sa Majesté Très Chrestienne, d'autant que rien n'est plus utile au service des deux Couronnes, et que c'est, comme il a desja esté dit, une affaire d'une grande élévation et importance par elle-mesme et par ses circonstances, la Junte se détermine absolument à dire que, pour aucun esgard, raison ou convenance on ne peut et doit abandonner l'establissement de Pensacola, ny souffrir aucune apparence d'une autre domination ou souveraineté dans ces provinces que celle de Sa Majesté Catholique.

Un des conseillers de la Junte a adjousté à ce résultat que, se représentant les lois establies pour les Indes, qui deffendent qu'aucune autre nation des autres royaumes que ceux d'Espagne puisse y passer, et qui en exclut mesme quelques-uns de celuy-là, il n'y a pas de quoy discuter ny hésiter à conclure

qu'il ne doit y avoir que des sujets de Sa Majesté, nonobstant le manque de monde qu'il y a dans tous ses royaumes ; et, pour y suppléer, il n'y avoit qu'à y envoyer, supposé que l'on eust résolu de peupler les isles espagnoles, un nombre suffisant de familles Flamandes des Pays-Bas, sujets de Sa Majesté Catholique, en leur accordant les honneurs, privilèges et récompenses qu'on a accordés à ceux qui en ont fait la conquête et qui se sont établis les premiers.

Voicy encores un advis particulier d'un des ministres qui se sont trouvez à la Junte, lequel, sans s'escarter de l'advis commun, a rapporté la response qui fut faite le 11 aoust 1692 (1699 ?), où ayant esté examinés avec attention l'importance du fait pour le présent et pour l'advenir, la désignation de la situation de Pensacola, les confins de nos colonies, les Religieux de Saint-François qui s'y sont établis, la conséquence de détourner les François et toutes les autres nations d'y mettre le pied, le passage de M. de La Salle et ce qu'il y fit, l'obligation, où il fut de décamper, et le préjudice considérable de laisser prendre le port et baye de Pensacola, où il est facile d'envoyer les secours des autres colonies voisines et appartenantes à Sa Majesté, le Procureur fiscal, en considération de toutes ces réflexions, fit faire une description de tous les ports qui se trouvent depuis la Vera-Cruz jusques à l'entrée de la Floride, où on marque leur qualité et la distance de l'un à l'autre, et représenta vivement l'importance qu'il y avoit d'empescher qu'aucun desdits ports fust occupé par des nations estrangères.

A quoy celuy qui donne son advis adjouste que, bien loin d'abandonner la forteresse qu'on a commencée à Pensacola, il faut au contraire la continuer, ainsy qu'il a esté résolu, jus-

ques à son entière perfection, et ordonner au Vice-Roy de la Nouvelle-Espagne d'augmenter le nombre des soldats de la garnison ; qu'outre cela, on remette les fonds assignés au gouverneur de la Floride, afin d'y faire passer d'Apalache et des autres endroits et provinces de son gouvernement les plus peuplées quelques familles d'Indiens pour former aux environs une nouvelle colonie dans le lieu le plus propre pour cela. Il faut ouvrir, à cet effet, un chemin de communication depuis cet endroit jusques à Apalache, n'y ayant que vingt à trente lieues de l'un à l'autre. Ils se donneront aisément les secours de monde et de vaisseaux dont ils auront besoin ; et attendu que la province où est située Apalache est fort diminuée de toutes sortes de fruits, et que la traversée de là à la Havane est fort courte, il faut donner ordre au gouverneur de donner à celui de Pensacola tous les soldats, munitions de guerre et de bouche et vaisseaux qu'il demandera. Considérant qu'à la hauteur du fleuve que l'on nomme Mississipi, et que nous appelons *Fleuve de la Palissade*, on dit que quelques François ont commencé de s'y fortifier, sans qu'on sçache par l'ordre de qui ils l'ont fait, et cet établissement se trouvant dans le milieu du golfe du Mexique et dans le territoire dont on a pris possession pour les Espagnols depuis la découverte de la Floride, ayant tout attenant la province du Nouveau-Mexique, à laquelle celles de Parral et de Guadiana sont contiguës, aussy bien que le nouveau royaume de Léon, d'où l'on peut tirer facilement des secours, le sentiment de celui qui donne son avis est que, pour toutes les raisons et considérations cy-dessus expliquées, on ne doit pas consentir ny tolérer oue nule autre nation que celle des Espagnols puisse occuper aucuns de ces ports ou parages,

particulièrement ceux qui se trouvent compris dans l'estendue et mesme dans le centre des 180 degrés dont l'investiture a esté accordée à la monarchie Espagnole, dans les Indes occidentales, par Sa Sainteté Alexandre VI, avec excommunication contre ceux qui aliéneroient aucun de ces domaines, et aussi contre ceux qui voudroient usurper quelque partie des terres et provinces qui se trouvent enfermées dans cette division; à quoy il adjouste que toutes ces provinces sont incorporées et unies à la couronne de Castille, l'investiture n'en ayant esté accordée à leurs roys qu'à condition de suivre exactement l'obligation qui leur est imposée d'avoir une continuelle attention pour leur conservation et deffense, et d'y entretenir à leurs despens des missionnaires et prédicateurs évangéliques pour la conversion des infidèles.

Il dit encore que les moyens les plus prests qu'a Sa Majesté pour entreprendre de former ces nouvelles colonies et pour défendre ses ports sont, sçavoir :

Le premier, l'entretien de l'armée du Vent, à quoy peut aisément suffire la nouvelle concession du droit d'alcavalos, estably dans la juridiction du Mexique, dont le tiers est appliqué ailleurs; les contributions que l'on tire des provinces de Guatemala et Campesche; les deux pour cent de l'entrée dans les ports, les effets des chemins, quelques droits sur les tributs des Indiens, de l'augmentation du pulque, ce qui fait en tout plus de trois cent cinquante mille escus par année, l'une portant l'autre. La seconde est le droit estably sur le port des armes, qui à présent passe cent mille escus. Le troisieme est cinq cent mille escus du million de subside accordé par Sa Sainteté. Le quatrieme est la moitié du revenu de la première année de tous les employs et charges de ce

royaume et de celui des isles Philippines, qui montera à une somme excessive. Le cinquième est la poursuite du don duquel on a fait la demande, qu'on suppose qui passera cent mille escus, toutes lesquelles quantités iront bien au delà d'un million de piastres, et l'on laissera pour l'entretien du royaume et les fonds de garnison l'autre tiers du droit d'alcavalos, les tributs en entier que donnent les Indiens, le teston du service royal, le droit de la demi-annate et du papier marqué, la contribution considérable des bulles, le prix principal du vif-argent, celui des quintes royales de sa dépendance, le cinquième sur la fonte de l'or et de l'argent, les droits de seigneurage et de chefs de la maison de la monnoye, ceux d'entrées aux portes, les salines et compositions de terres, le produit principal des rentes, les moitiés et tiers des officiers renonciables, et quelques autres menus impôts, tous lesquels joints ensemble, il est évident qu'ils seront suffisants, sans toucher aux cinq effets extraordinaires pour l'entretien *et charges de ce royaume, et que par conséquent ce ne seront pas les fonds qui manqueront pour la défense du golfe du Mexique, et que l'on est en estat de commencer de nouveaux établissemens.*

Et quant aux entreprises que l'on craint que ne fassent les Anglois de la colonie de Saint-George ou Virginie, avec des gens qu'ils ont dans leurs isles du Vent, supposant que cette colonie est composée de soixante mille familles, mais il ose assurer qu'il n'y en a pas ce nombre dans toute l'estendue du royaume du Pérou et de la Nouvelle-Espagne, y compris même nos isles de Barlovento (du Vent), outre que des gens dignes de foy et qui sont à cette cour et qui ont resté dans la province de la Floride, la plus proche de Saint-George,

l'ont assuré qu'il n'y a pas trois cents familles; quand, à la faveur de quelques bandits, ils pourroient entreprendre de traverser la Floride et de se jeter sur les ports du golfe du Mexique, ils trouveroient en leur chemin plusieurs nations sauvages aguerries, et plusieurs rivières difficiles à passer, ainsy qu'on le trouve expliqué dans l'histoire de Inga (*sic*) et la découverte de Fernand Soto, sans qu'ils trouvassent dans tout ce trajet aucunes mines riches ny fruits pour en tirer quelque utilité ou mesme pour subsister; et ainsy qu'il n'est pas vraisemblable que les Anglois forment un projet si risqué, et qui leur cousteroit tant d'argent et de peine. Au contraire, si la guerre se déclare, la colonie de Saint-Georges se trouvant entre la Floride et la Nouvelle-France et nous autres Espagnols ayant tout auprès la garnison de la Havane, nous pourrions facilement et à peu de frais la conquérir et les chasser de ce poste, d'autant plus qu'ils n'y ont qu'un très chétif petit chasteau pour toute fortification. Par conséquent, on devoit regarder comme très vagues ces sortes d'avis et mespriser des frayeurs paniques qui sont sans aucun fondement; et celuy qui donne son avis dit que toutes les précautions qu'il y a à prendre sont : de donner ordre au gouverneur de la Floride et à celuy de la Havane d'avoir soin d'avertir exactement le Vice-Roy des mouvemens que feront les Anglois de Saint-George, et que ce mesme Vice-Roy de la Nouvelle-Espagne envoie aussy ordre aux chefs des Indiens Faxas(?), qui sont nos amis, et qu'il leur persuade de ne point donner passage à la nation angloise ny à aucune autre qui voulust le tenter; et qu'on donne pareillement ordre au gouverneur de Pensacola et à celuy de la Floride d'entretenir une continuelle correspondance entre eux, et qu'ils advertissent soigneuse-

568 LE MARQUIS DE TORCY A REMIS LE MÉMOIRE DE LA JUNTE
ment le Vice-Roy de la Nouvelle-Espagne de tout ce qui se
passe.

VIII

JÉROME PONTCHARTRAIN RÉFUTE LE MÉMOIRE
DE LA JUNTE.

LOUIS XIV, QUI A OBTENU DU PAPE UN ÉVÊCHÉ A QUÉBEC,
N'ADMET PAS LA BULLE D'ALEXANDRE VI.

IL N'ABANDONNERA PAS SON ÉTABLISSEMENT AU MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine à M. le duc d'Harcourt.

A Versailles, le 23 septembre 1700.

Monsieur,

M. le marquis de Torcy m'a remis par ordre du Roy la lettre que le roy d'Espagne escrit à Sa Majesté, avec le mémoire que la Junte de guerre a dressé au sujet du Mississipi et du port de Pensacola.

Ce mémoire contient plusieurs chefs sur lesquels la Junte appuye le refus qu'elle croit que le Roy d'Espagne doit faire du port de Pensacola, que Sa Majesté avoit proposé de mettre en estat de deffense, pour empescher les Anglois de s'en rendre maistres et déconcerter par là les projets qu'ils semblent avoir faits de s'emparer des terres qui sont entre leurs colonies de l'Amérique septentrionale et la rivière du Mississipi.

Ces moyens sont l'importance de ce poste par rapport aux

colonies espagnoles et à la navigation des flottes et des galions.

La défense faite aux roys d'Espagne, par le pape Alexandre VI, d'aliéner les terres de l'Amérique qu'il leur a données, en établissant la fameuse ligne de démarcation, et à la faveur de ce titre la Junte prétend que le Mississipi et toutes les terres qui sont au-dessus du golphe appartiennent à la Couronne.

Les richesses que la Junte prétend avoir pour soustenir les établissemens de Pensacola, du Mississipi, supposé que le Roy le cède.

Et la foiblesse des Anglois dans l'Amérique septentrionale.

Sa Majesté convient de l'importance du port de Pensacola, et c'est la connoissance qu'elle en a et les advis qu'elle a eus du mauvais estat de ce poste qui luy ont fait désirer qu'il fust mis en estat de n'estre pas enlevé par les Anglois, ce qu'il est à craindre qu'ils ne fassent si la guerre se déclare. Ils pourroient s'y fortifier dans peu par le moyen de leurs colonies, qui n'en sont pas esloignées, et des Sauvages du dedans des terres qui sont à leur dévotion, et il est fort à présumer, si cela venoit à arriver, qu'on ne les en chasseroit qu'avec de très grandes difficultez.

Outre l'interruption que cela apporteroit au commerce des Espagnols dans les Indes occidentales, ce qu'ils ne doivent jamais craindre des François, par *l'union éternelle qui va estre entre les deux nations*, il est certain que, si les Anglois avoient ce poste, ils pourroient avec une grande facilité porter aux Sauvages du dedans des terres les marchandises qui leur sont nécessaires, pour gagner leur amitié et se les assujettir avec plus de facilité.

C'est avec ces Sauvages, comme il est facile de le voir par la carte, qu'ils pourroient, sans beaucoup de peine, s'aller rendre maistres des mines des Espagnols dans le Nouveau-Mexique.

Sa Majesté a eu le mesme dessein de mettre ces Sauvages dans ses intérêts, afin de les employer pour l'utilité des Espagnols, en les faisant servir de barrière contre les projets des Anglois.

Il faut pour cela un port sur la coste, pour éviter les despenses immenses qu'il en cousteroit à leur porter par le Canada les choses dont ils ont besoin. Le Mississipi pourroit y suffire en temps de paix ; mais, comme on ne peut y envoyer que de petits bastimens, la navigation en peut estre souvent traversée par des frégates angloises, surtout si les Anglois s'estoient rendus maistres de Pensacola.

Sa Majesté a esté un peu surprise de voir que la Junte, au lieu de respondre à ses bonnes intentions, ait demandé la cession du fort qu'elle a fait establir sur le Mississipi, et qu'elle ait voulu se servir contre *elle d'un titre qu'elle sçait bien qu'aucun souverain du monde ne doit reconnoistre, si ce n'est le roy de Portugal*, la ligne de démarcation qui est ce titre ne pouvant avoir lieu entre cette couronne et celle de Castille. Les papes mesme, qui soustiendroient ce titre avec autant de fermeté que les Espagnols s'ils en avoient la mesme opinion, *n'ont pas marqué, par la conduite qu'ils ont tenue depuis, que leur sentiment ayt esté de donner aux seules couronnes de Castille et de Portugal toutes les parties du Nouveau Monde descouvertes et à découvrir, au préjudice de tous les autres souverains de l'Europe. Le pape, qui a establí l'évesché de Québec, ceux qui ont donné des*

bulles aux évêques qui l'ont remply, et ceux qui ont donné et donnent tous les jours des pouvoirs aux vicaires apostoliques qui vont dans les colonies françoises, n'ont pas cru qu'il y eust peine d'excommunication contre ceux qui s'establissoient dans ce pays, comme la Junte le veut faire entendre.

D'ailleurs, les Roys qui connoissent le Saint-Siège, peu après cette ligne de démarcation, n'ont pas fait difficulté de donner des concessions de ces pays, qui estoient encore inconnus, sans que les papes l'ayent trouvé mauvais, ny que les Espagnols s'y soient opposez. La Jamaïque et la Caroline, qui sont des postes d'une grande conséquence pour les Espagnols, et qu'ils n'ont pas contrarié, justifient assez qu'ils n'ont pas cru estre en droit de s'y opposer.

A l'esgard des bords du Mississipi, Sa Majesté les possède par le mesme titre qu'elle a le Canada, tous les pays de la -NouvelleFrance, Cayenne et la terre ferme des environs, et les isles qui sont de sa domination à l'Amérique. Les voyageurs espagnols peuvent avoir traversé le Mississipi, mais aucun n'y a jamais fait d'establissement. Les Sauvages qui habitent aux environs de cette rivière, bien loin d'estre soumis aux Espagnols, ne sçavent pas qu'il y en ait dans le monde, et il y a plus de quarante ans que les François sont habitués aux Sioux et aux Illinois, qui sont deux puissantes nations qui habitent sur le bord de ce fleuve. Ainsy Sa Majesté ne se résoudra pas à l'abandonner, d'autant plus qu'elle est bien assurée que les Anglois ne tarderoient pas de s'y mettre, ce qu'elle a encore plus d'intérêt d'empescher pour la gloire de Dieu que pour les avantages qui en peuvent revenir à ses sujets. Sa piété l'a engagée à respandre un grand nombre de

missionnaires Jésuites et prestres séculiers dans ces vastes pays; elle les y entretient avec de très grandes despenses, et le plus grand avantage qu'elle espère en pouvoir tirer est celui de la conversion de ces peuples. Ceux qui composent la Junte sçavent bien qu'aucun prestre espagnol n'y a jamais mis le pied. Quand il n'y auroit que cette considération, on ne doit pas s'attendre que Sa Majesté change de conduite à cet esgard, et, joignant à cela la nécessité qu'elle sçait qu'il y a d'arrester les Anglois pour conserver aux Espagnols les pays où sont les mines du Nouveau-Mexique, elle se trouve doublement excitée à maintenir et à augmenter cet établissement.

La Junte est certainement mal informée du nombre d'habitans que les Anglois ont dans l'Amérique septentrionale, depuis la Floride jusqu'à l'Acadie. Ce pays est extrêmement peuplé, et on en peut juger par le grand nombre de vaisseaux qui viennent tous les ans de ces colonies en Angleterre. On le constatera aisément si on fait attention que ce pays est dans une situation où les enfans s'élèvent sans peine et où tout le monde est marié; d'ailleurs, un grand nombre de François qui sont sortis du royaume pour la Religion s'y sont établis, et nous sçavons mesme qu'il s'est fait plusieurs associations en Angleterre pour aller établir des terres ailleurs, par la seule raison que les colonies angloises ne peuvent pas contenir tous ceux qui veulent y aller. C'est donc à ce grand nombre d'Anglois qu'il faut penser sérieusement de s'opposer, et Sa Majesté n'y voit point de meilleur moyen que celui de s'attirer les Sauvages qui sont derrière leurs habitations. L'exemple des ravages que les Anglois ont fait faire par les Iroquois, avec lesquels ils ont fait

des courses de trois à quatre cents lieues dans les terres pour de légers interests, nous doit faire connoître ce qu'ils pourroient faire s'ils avoient la mesme autorité sur les Sauvages qui sont du costé du Mississipi, ayant pour objet les mines des Espagnols.

Sa Majesté n'a pas regardé comme une chose sérieuse l'avis d'un des conseillers de la Junte, qui veut chasser les Anglois; mais si, dans la suite des temp, l'on pouvoit y parvenir, ce seroit que par le moyen de ces Sauvages.

Tout ce que je vous explique cy-dessus de la part de Sa Majesté doit estre suffisant pour vous mettre en estat de faire connoître au Conseil du Roy d'Espagne de quelle importance il est de s'assurer de ces Sauvages; que, pour le faire avec succez, il faut avoir un établissement sur la coste et connoître le dedans des terres, et que le Roy ne veüt ny ne peut abandonner les établissemens que Sa Majesté a fait faire sur les bords du Mississipi. Ainsy Sa Majesté sera obligée, pour la seureté de ses vaisseaux, de chercher quelques autres endroits aux environs, si ce Conseil ne juge pas à propos de luy céder Pensacola, auquel cas il est bien important que les Espagnols prennent les mesures nécessaires pour se mettre en estat de deffense contre les attaques des Anglois.

Sa Majesté n'entre point dans l'examen des fonds que la Junte trouve à propos d'y destiner. C'est à Sa Majesté Catholique et à son Conseil à voir si une partie de ces fonds ne leur sera pas nécessaire ailleurs.

Sa Majesté désire donc que vous donniez un mémoire en conformité de ce qui est contenu dans cette lettre, en response à celuy qui a esté envoyé à M. le marquis de Torcy, afin que, sans insister davantage sur la cession de Pensacola,

le Conseil d'Espagne sache les bonnes intentions, les desseins et les résolutions de Sa Majesté, et que vous preniez la peine de me faire sçavoir la response qui vous sera faite, afin que je luy rende compte. Cependant elle fera partir incessamment les vaisseaux qu'elle a fait préparer pour le Mississipi, qui pourront porter les ordres que le Roy d'Espagne et son Conseil jugeront à propos de donner en ce pays.... qu'ils soient envoyés peu après la réception de cette lettre. Elle vous sera rendue par M. Du Casse, que le Roy a honoré de la qualité de chef d'escadre de ses armées navales; et en cas que vous jugiez à propos de le faire conférer avec les conseillers de la Junte de guerre sur cette affaire, Sa Majesté trouve bon que vous le fassiez, après estre convenu avec luy des choses qu'il aura à dire. Comme il est fort instruit de cette matière et qu'il a en main les raisons qui peuvent faire revenir ces conseillers de leur prévention, Sa Majesté est persuadée qu'il peut y estre employé utilement.

IX

LA NATION ESPAGNOLE OPPOSÉE A LA CESSION

DE PENSACOLA.

*Extrait d'une lettre de M. Daubenton
au Ministre de la Marine.*

Monseigneur,

Je n'eus pas l'honneur de vous escrire le dernier ordinaire, n'ayant rien de nouveau à vous apprendre. J'ay receu, il y a quatre jours, par le retour d'un courrier de M. Amelot, trois de vos lettres de ce mois, l'une au sujet de la convenance du fort de Pensacola, dont la première négociation s'estoit faite par moy, et qui pour lors trouvoy deux commissaires du Conseil des Indes très opposez à cette cession; et, ne pouvant concilier nos sentimens, nous convinsmes que chacun déduiroit ses raisons par escrit, qui seroient renvoyées à Sa Majesté Catholique pour décider de l'avantage ou désavantage de cette cession; mais, le Roy Catholique estant pour son voyage d'Italie, l'affaire a resté indécise. Il s'en faut beaucoup que les Espagnols soyent les mesmes. Pour lors je ne trouvois que le Conseil des Indes opposé, mais aujourd'huy ce seroit toute la nation qui trouve nostre voisinage du Mississipi une usurpation injuste. Le voisinage des Anglois ne les effraye pas tant que nous. Aussy je suis tombé d'accord avec M. Amelot de ne point parler de cette demande, et certainement, Monseigneur, il n'y a pas d'autre party à prendre.

LE GOUVERNEUR DE PENSACOLA

PRIE D'IBERVILLE DE RETARDER L'OCCUPATION DE LA MOBILE.

Lettre de D. Franc. Martines à d'Iberville.

Monsieur,

M'ayant fait connoistre les ordres de Sa Majesté Très Chrestienne pour prendre possession de la Mobile, qui est à douze lieues de ce port à l'ouest et nous y fortifier, je ne vous feray aucun compliment. Je vous diray, suivant que je suis obligé, que les ordres que j'ay du Vice-Roy et capitaine général de cette Nouvelle-Espagne tendent à entretenir une bonne correspondance avec vous et ce que j'entends, à ce que je vous demande ou donne ce qui sera nécessaire dans les occasions pressantes qui se présenteront, que je favorise et soustienne les Indiens de la Mobile, de Tomé, et de la Grande Chate, qui se sont venus rendre et soumettre à l'obéissance du Roy mon maistre, que Dieu conserve, de qui j'attends l'ordre pour ce que je dois faire. C'est pourquoy je vous prie de *suspendre le dessein que vous avez de passer et de prendre possession de la Mobile, jusqu'à ce que* j'en rende compte au Vice Roy; et, comme je me trouve sans bastiment ny pilote, je me trouve obligé à vous prier de me prester un de ceux que vous avés avec vous icy; encore que ce soit le plus petit, qu'il soit appresté de tout ce qui luy est nécessaire

pour porter au royaume de la Nouvelle-Espagne, d'où doivent me venir mes ordres.

Pour nous, vous pouvés estre assuré que je connois parfaitement l'estroite union qui est entre les deux Couronnes, et que la fin pour laquelle Sa Majesté Très Chrestienne a résolu cette affaire est très avantageuse à nostre monarchie, comme le tesmoigne le soin qu'il prend pour la seureté de ces pays et pour leur plus grande défense. Cette recherche n'est que pour satisfaire à mon devoir. Je suis cependant toujours prest à exécuter ce qu'il vous plaira m'ordonner, vous promettant de l'accomplir avec une sincère volonté pour tout ce que je vous dois. Que Dieu vous conserve et vous garde bien des années.

De Sainte-Marie de Galve et du Chasteau, ce 1^{er} janvier 1702.

D. FRANC. MARTINES.

Response conforme le 3 janvier. — Envoyé prévenir, mais obligé de prendre possession, ne devant rester que deux mois.

XI

D'IBERVILLE VA S'ÉTABLIR A LA MOBILE.

D'Iberville au gouverneur de Pensacola.

A bord de la *Renommée*, le 3 janvier 1702.

J'ay receu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer par le capitaine Dom Joseph Exobly y Moralés,

par laquelle vous me priez de vouloir bien suspendre l'establisement que j'ay ordre du Roy mon maistre de faire sur la Mobile jusqu'à ce que vous ayez receu des ordres sur cela, et me priez de vouloir vous donner un de mes bastimens pour l'envoyer à la Vera-Cruz pour en donner advis au Vice-Roy du Mexique, de qui vous recevez vos ordres. Je vous donneray, Monsieur, avec plaisir un de mes bastimens, comme vous le souhaitez, pour aller à la Vera-Cruz, si vous avez un pilote à mettre dessus ou un de vos officiers qui cognoisse ce pays-là, n'ayant personne à mon bord qui ait esté à ceste coste. Je vais le faire mettre en estat pour cela ; mais, comme j'ay ordre de faire establisement sur la Mobile, et que je n'ay que deux mois à rester à cette coste, je ne puis différer d'y faire travailler incessamment, n'ayant pas plus de tems qu'il n'en faut pour m'y establir.

Le Roy mon maistre n'a d'autre veue, dans l'establisement qu'il m'a ordonné de faire sur la Mobile, que les intérêts des deux Couronnes, et de maintenir par là les Sauvages de tous les cantons, alliez de la France et de l'Espagne, contre les courses que les Anglois de la Caroline, joints aux Chicachas et autres de leurs amis, font sur les nations qui se sont mises sous la protection de la France et de l'Espagne.

Les Anglois, de leur costé, n'ont d'autre but, dans leurs courses, que de destruire ces nations, qui nous sont alliées, en les enlevant, comme ils font tous les jours, pour les rendre leurs esclaves ou les obliger à se mettre sous leur obéissance, et par les suites s'emparer de tous ces cantons-cy, ce qu'ils peuvent faire facilement, estant dès à présent maistres de la plus grande partie des nations qui occupent le haut de la Mobile, où je sçay qu'ils ont dessein de s'establir.

Pour les prévenir, j'ay eu l'ordre de l'occuper et d'y maintenir toutes les nations qui nous sont alliées, et pour cet effet les armer d'armes à feu, et leur fournir des munitions nécessaires pour se soutenir contre les alliez des Anglois, que je vais tascher de destacher de leur alliance.

Il me paroist, Monsieur, que l'interest de l'Espagne seroit, veu le peu de forces que vous avez à Pensacola, d'engager les Apalaches à s'opposer aux courses que font journellement les alliez des Anglois aux environs de vos cantons. C'est une nation de laquelle vous pouvez disposer, et que vous laissez tranquille, pendant que les Anglois et leurs alliez détruisent les autres nations qui nous sont alliées¹. C'est ce qui facilite aux Anglois les establissements qu'ils ont desjà chez plus de vingt nations de ces cantons. Il est très important pour le bien des deux Couronnes de l'empescher, et c'est un mal auquel il faut remédier devant qu'il se rende plus puissant.

Pour moy, Monsieur, je n'oublieray rien de tout ce qu'il faudra faire pour renverser les desseins des Anglois et de leurs alliez. Je me trouve muny de tout ce qu'il faut pour cela, et il sera bon, si vous le souhaitez, que nous prenions ensemble des mesures pour y réussir.

Je suis bien persuadé que, si vous estiez en estat de pouvoir faire autant que moy, vous le feriez, mais je voy qu'estant dépourveu de toutes choses, comme vous l'estes maintenant, il ne vous est pas possible de me soustenir dans cette entreprise.

J'ay desjà eu l'honneur, Monsieur, de vous offrir tout ce que j'ay icy, soit d'hommes, de vivres, de munitions et génés-

¹. Il y avait de la main de d'Iberville : « sous la protection de nos deux Couronnes ».

ralement de tout ce qui dépend de moy. Vous m'obligerez d'en user comme d'une chose dont vous pouvez entièrement disposer. C'est de quoy je vous prie d'estre persuadé et de me croire véritablement,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

XII

L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS A LA MOBILE

COUVRE LE MEXIQUE

ET PERMET DE PRENDRE A REVERS LES COLONIES ANGLAISES.

Suite du Mémoire de M. d'Iberville sur la Floride.

Novembre 1702.

L'Espagne doit bien faire attention sur le pays de la Floride, où elle n'a que le chasteau de Saint-Augustin, qui est peu de chose en comparaison des Anglois, qui sont dans leur voisinage, où ils ont des établissemens puissans, et qui gagnent tous les Sauvages par le commerce qu'ils ont avec eux; s'ils se rendent maistres de ce chasteau, tous les Sauvages seront aussytost dans leur party. Les ayant armés, ils s'en peuvent servir pour faire un corps de plus de six mille bons Sauvages, joints à des Anglois, passer dans l'isle de Cube et en désoler tous les habitans, ce qui leur sera facile, faisant venir quarante à cinquante brigantins au cap de la Flo-

ride, d'où l'on traverse à l'isle de Cube en moins de vingt-quatre heures, où les vents sont toute l'année passagers.

Les Anglois habitant l'isle de la Providence et les autres de Bahama, où ils ont desjà nombre de familles dispersées dans toutes ces isles et la Jamaïque dans le sud, l'isle de Cube se trouvera au milieu de leurs établissemens. Il leur sera facile de faire des entreprises dessus et la détruire. On regarde cela comme une chose esloignée; s'ils le veulent, en moins de deux années ils le peuvent faire. Le seul remède contre cela est de les tenir en respect et de bien garder le chasteau Saint-Augustin, armer les Sauvages de leur voisinage, desquels ils peuvent tirer du secours, les soustenir contre ceux qui sont dans le party anglois.

Quelque chose que l'on puisse dire contre l'établissement que le Roy a fait à la Mobile, c'est le seul qui puisse soustenir l'Amérique contre les entreprises que pourront faire les Anglois de ce continent dans quelques années, qui seront en estat de transporter par le moyen de leur grand nombre de bastimens, en quinze jours, plus de vingt et trente mille hommes dans telle isle françoise qu'ils voudroient attaquer, n'en estant esloignés que de cinq à six cents lieues, les vents y portant du mesme bord.

Par terre, ils pourront aller au Mexique et se joindre à plus de cinquante mille familles sauvages qui sont dans ce continent.

Par le moyen de l'établissement de la Mobile nous les mettons dans nos intérêts et couvrons les provinces de la vice-royauté du Mexique, et nous mettons en estat de ruiner toutes les colonies angloises de ce continent, qui tiennent une frontière de costes de plus de six cents lieues, que nous

pouvons attaquer à revers par terre, soit par un bout ou par le milieu, sans qu'elles puissent facilement se secourir. Examinant meurement la situation de celle de la Mobile, c'est la seule que le Roy puisse avoir dans l'Amérique, la plus facile à faire, capable de détruire celles des Anglois, et à laquelle on doit faire le plus d'attention pour la mettre en estat de faire en peu de temps des entreprises contre le pays anglois, avant qu'il devienne plus considérable, ce qui mettra le Canada dans une entiere seureté et l'Acadie, sans quoy ils ne se pourront soustenir par la mauvaise situation où ils sont, sans des despenses considérables.

XVI

LA LOUISIANE EST RECONNUE

COMME UN GOUVERNEMENT SÉPARÉ DE CELUI DU CANADA.

PLANS DE D'IBERVILLE POUR ÉTABLIR

LA NOUVELLE COLONIE.

IL VEUT LUI FAIRE UNE ARMÉE CONTRE LES ANGLAIS

AU MOYEN DU DÉPLACEMENT DES SAUVAGES.

LE CANADA RÉCLAME LA TRAITE EXCLUSIVE

DU CASTOR.

I

LE ROI FAIT DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA LOUISIANE
UN GOUVERNEMENT PARTICULIER.

*Extrait d'une lettre du Ministre de la Marine au chevalier
de Callières, gouverneur de la Nouvelle-France.*

Versailles, le 31 may 1701.

J'ay parlé à Sa Majesté de la proposition que vous faites de mettre la colonie du bas du Mississipi sous vos ordres. Il ne luy a pas paru que cela pust convenir, son intention estant de soustenir cet établissement par la mer. Ainsy vous n'aurez pas beaucoup de communication avec cette colonie, qui sera trop esloignée de vous, estant certain qu'il sera plus facile d'y envoyer des ordres de France que de Québec. Vous verrez par la depesche de Sa Majesté les mesures qu'elle prend pour empescher que cet établissement ne nuise au Canada.

NÉCESSITÉ DE FORTIFIER LE PAYS

POUR DÉTRUIRE LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS.

DÉPLACEMENT DES SAUVAGES.

LIMITES ENTRE LA LOUISIANE ET LE CANADA.

*Mémoire sur l'établissement de la Mobile
et du Mississipi.*

Il est nécessaire que le Roy y envoie un navire au mois de novembre pour y porter les vivres et autres choses nécessaires.

Il est bon de congédier la plus grande partie des Canadiens qui y sont en garnison, à cause des gros gages qu'ils ont. On en gardera seulement quinze ou vingt pour envoyer chez les nations sauvages, ce que l'on ne pourra se passer de faire pendant une année ou deux.

Il y faudra aussi garder les ouvriers, comme armuriers, taillandiers, charpentiers, et dix matelots.

Pour congédier ces Canadiens, il faudrait y envoyer deux compagnies de soldats de cinquante hommes, avec leurs vivres en farine, lard et vinaigre.

Les choses nécessaires pour y faire un moulin et des familles de laboureurs.

Vingt ou trente filles pour les marier avec les Canadiens que l'on congédiera ; qu'elles soient jolies. Fournir à ces filles leur subsistance pendant une année, en farine, lard, vinaigre, huile et sel.

Il n'est rien de plus nécessaire que de fortifier ce pays-là et d'y rassembler des forces assez considérables pour en former une armée et des partis assez forts pour détruire les établissemens de la Virginie, Maryland et Pensylvanie.

Pour cela, il faut faire venir la nation illinoise s'établir à Ouabache, qui est la rivière qui nous conduira aux colonies angloises et chez les Iroquois. Pour les obliger à le faire, pour qu'il en couste peu au Roy, il ne faut pas qu'aucun François y aille en commerce du Canada, ou se rende aux établissemens du Mississipi, ou à la Mobile, ou à l'établissement que l'on fera à Ouabache. A faute de quoy les menacer de confisquer leurs effets au profit du Roy, déclarer aux Illinois qu'ils ne doivent plus espérer de commerce du Canada, qu'ils le feront avec ceux du Mississipy. Ne voyant plus avoir de commerce avec personne à moins que de venir à Ouabache, ils y viendront moyennant quelques présents aux chefs des nations différentes qui composent la nation illinoise, qui sont mille hommes armés et aguerris.

Faire venir les Sioux sur la rivière des Monigona, qui est quarante lieues au dessus de la rivière des Illinois, entre le Missouri et le Mississipy. Ces Sioux sont quatre mille, tous hommes aguerris, la plus grande partie armés de fusils. On ne peut faire ce mouvement à ces Sioux qu'en se servant de M. Lesueur, qui a un crédit très grand sur leurs esprits. Il le faudroit aussi charger de négocier la paix entre eux et les Illinois, les Renards, Kikapous et Maskoutins, faire venir les Mahas, les Octotas, sur une rivière qui est à vingt lieues de Ouabache. Ils sont deux mille bons hommes. Si les Illinois font difficulté de venir à Ouabache, y faire venir les Mahas et Octotas. Envoyer des ordres précis au

commandant du Détroit de ne pas souffrir absolument qu'aucun François aille en traite chez les Renards, chez les Maskoutins, Kikapous, ny à la baye des Puans, non plus qu'à Chicago, et qu'il leur fasse défense de faire la guerre aux Sauvages du Missouri en général. N'allant plus chez ces nations, ils seront obligés de venir droit au Détroit ou aux établissemens du Mississipy; sinon, ne pas s'en mettre en peine : ce sont des Sauvages qui ne peuvent pas aller chez d'autres Européens. Ce sera le moyen d'en estre les maîtres.

MM. de Callière et de Champigny et les fermiers du castor de Canada ont demandé, par leurs mémoires de 1701, d'estendre les limites du Canada à Ouabache et d'y faire un établissement pour empescher le commerce de castor par là avec les Anglois; d'establiir un poste à Ouisconsin, sur le Mississipy, un autre aux Sioux, remontrant que ce commerce a tousjours esté en Canada (ils ont oublié de dire que c'estoit contre l'intention du Roy; par conséquent il ne devoit pas estre à eux), et afin que les dites nations trouvent tousjours, dans le besoin, des marchandises et des François qu'ils aiment. Si nous y sommes, il me semble que nous ne sommes pas Anglois; et, pour empescher Lesueur de traiter avec eux, ils ne doivent point l'accuser d'y avoir fait du castor; du moins je n'en ay pas oüy parler.

Pour le poste des Miamis ou Chicago, qu'il propose, cela ne doit pas regarder le Mississipy, cela est au delà de la hauteur des terres du Mississipy. Ce n'est pas que, s'ils y faisoient un magasin, il est constant que tous les Sauvages qui sont sur la rivière des Illinois, n'ayant que soixante lieues par eau, et par terre moins, iroient là et ne penseroient point au Mississipy.

Si on leur permet cet établissement, il ne faut point prendre de mesures pour attirer les Illinois hors de leur pays, ny que l'on tire d'eux aucun secours que du costé du Canada pour le commerce du castor.

Nous ne serons pas maîtres de leur faire faire la paix avec les Sioux, qui la recherchent et ont fait des avances pour cela. Les Renards et les Kikapous et Mascoutins seront encore pris. Il ne faudra pas penser à aller chez les Sioux, estant exposez à rencontrer toutes les nations qui sont depuis les Illinois jusques au Lac Supérieur, qui sont dans l'est du Mississipi, qui nous insultent comme ils ont fait.

S'il est vray que ces messieurs du Canada ayent trop de castors et qu'ils en soyent surchargés, pourquoy en vouloir faire venir de si loin d'eux, qui leur coustent de grosses despenses, entretiennent par là des Canadiens dans les courses des bois et dans le désordre que l'on veut empescher, sans avoir des établissemens à cinq et six et sept cents lieues d'eux pour oster au Mississipy plus de huit mille Sauvages dont ils ne peuvent tirer aucune utilité que le commerce de castor, au lieu qu'au Mississipy, outre le commerce que l'on fera avec eux, on s'en servira contre les Anglois.

Ne peut-on pas trouver un milieu à cela, qui est que le Canada n'aye point d'établissement plus ouest que le Détroit, où iront en commerce les Sauvages qui voudront faire du castor, soit du Mississipy ou d'ailleurs, sans que l'on aille chez eux les chercher, ce qui est un désordre très grand et la perte du temps des François occupés à ce commerce, au lieu que ce seroit le temps du Sauvage perdu, dont nous ne devons pas nous soucier.

Ayant placé, comme je le proposay, les Illinois à l'entrée

de Ouabache, où on auroit un poste françois, les Sioux à l'entrée de la rivière Moingona, cent lieues en deçà de Ouabache, à l'ouest du Mississipy, on mettra ces gens-là et les autres, avec le temps, dans le commerce des laines, cotons, soieries, dans le travail des mines de plomb et autres.

Si messieurs de Canada n'ont pas suffisamment de castor, sans le venir quérir si loin, ils n'auront qu'à dire combien ils en voudront chaque année.

On ordonnera aux Sauvages d'en faire tel nombre que l'on voudra, de beau castor, tant de gras et tant de sec. Ce sera accoustumer ces Sauvages à la dépendance et à faire ce que l'on voudra.

On leur fournira ce castor rendu au bas du Mississipy, dont ils fourniront des lettres de change payables à trois et à six mois du jour de la présentation des lettres. Pour lors, ils ne se pourront pas plaindre que le commerce du castor que fera le Mississipy les ruinera par l'abondance qu'il en sortira chaque année, puisqu'ils seront les maistres d'en fixer le nombre, pourveu qu'ils en advertissent deux années auparavant, afin que les Sauvages le puissent faire, et que ceux qui le tireront d'eux n'en soyent pas chargés mal à propos par la faute de messieurs de Canada.

De cette manière, on règleroit dans chaque nation ce que fourniroit de castor chaque famille, par année, et ce seroit aux Sauvages à se précautionner pour la chasse des autres pelleteries et à travailler aux manufactures qui s'y feront, afin d'avoir de l'argent suffisamment pour avoir leurs besoins. La liberté de commercer de castor dans les établissemens seroit donnée, afin qu'il n'y eust point de désordre et de coureurs de bois, par privilège, aux personnes que l'on jugeroit à

propos, soit pour leur ayder dans les entreprises qu'ils pourroient faire dans ces pays-là pour l'establisement des tanneries ou pour l'ouverture des mines de plomb, qui cousteront beaucoup dans les commencements par la difficulté d'y avoir des hommes et des choses nécessaires à faire transporter sur les lieux. De cette manière personne ne sera occupé à courir les bois pour aller au castor, qui s'apportera par les Sauvages aux establissemens, et ceux à qui la permission en sera donnée tiendront la main à ce que l'on ne coure pas les bois.

Plusieurs Canadiens et voyageurs, qui sont aux Illinois et aux Sioux, qui y ont du castor, qui doivent descendre au bas du Mississipi en aoust de 1704 pour s'y establir et ne plus remonter, demandent ce que deviendra leur castor. La compagnie du Canada y doit envoyer un commis cette année sçavoir s'il recevra ce castor, ou si les voyageurs le perdront. Les fermiers n'en ayant pas plus qu'il ne leur en faut, ils le peuvent bien prendre; cela facilitera l'establisement de ces voyageurs.

Le Roy faisant la despense d'avancer des armes aux Sauvages pour les armer, on pourroit prendre d'eux, seulement pour les armes, du castor en payement pour le compte du Roy et point pour autre chose, jusques à ce que le Roy soit payé de ses armes, car de prendre des peaux de bœuf en payement, ils ne les apporteront pas facilement dans le commencement, les establissemens n'estant pas faits encore sur le Mississipi.

Pour les limites du Mississipi par rapport au Canada, toutes les rivières qui tombent dans le Mississipi jusques à leur source, et les nations qui sont dessus, doivent dépendre

du Mississipi, comme peuvent estre toute la nation des Illinois, les Miamis de la fourche de la rivière des Illinois, ou ceux de Ouisconsin, les Pegoucoquias, les Maskoutens, les Kikapous qui peuvent estre quatre cens hommes, et les autres nations que je ne connois pas, qui sont sur les rivières.

Ceux qui doivent dépendre du Canada sont les Sauvages qui sont sur les rivières qui tombent du costé du Canada, comme sont les Miamis de Chicagou, ceux de la R. *Ahitipuat*, ceux de la rivière Saint-Joseph; toutes ces rivières tombent dans le Michigan. Tous les Sauvages qui sont sur les rivières qui tombent dans la baye des Puans doivent estre du Canada. La hauteur des terres, qui se trouve entre le Mississipy et le Lac Supérieur et le Michigan, doit naturellement faire la borne de ces deux pays. Sur toutes les rivières qui tombent dans le Mississipy, il se trouve des mines de différens métaux. Ce pays là s'habitait, sera-ce Messieurs de Canada qui les viendront travailler, à six et sept cents lieues de chez eux, en faisant un très grand nombre de portages. Si ce pays leur est accordé, comme ils le demandent, peuvent-ils espérer de partager le commerce de ce pays là avec ceux qui l'establissent, et à qui il est naturellement¹ ?

1. De la main de d'Iberville (copie littérale) : Pour se pouvoir servir les anné suivante des Sauvages du Missisipy contre nos ennemis, il faudroit y envoyer des sete anné deux mille fusil, affain de les armer a leurs dépans et qu'il s'acoutume au maniment des armes. Sete manière d'agir avec les Sovage, nos amis, engagera les aliés des Anglois à les quitter et se jouendre à nous. Il sera nessessere de régler au Missionnere les lieux qu'ils deveront aucuper pour les mettre d'acaur et qu'il n'aye pas de dispute. — Il seroit nessessere qu'il y en nallat plusieurs pour les plascer chez les nations que nous détachons de l'interest des Anglois.

III

MÉMOIRE DE D'IBERVILLE

SUR LE PAYS DU MISSISSIPI, LA MOBILE ET SES ENVIRONS,
LEURS RIVIÈRES, LES PEUPLES QUI LES HABITENT,
ET DU COMMERCE QUI SE POURRA FAIRE,
DANS MOINS DE CINQ OU SIX ANNÉES, EN ÉTABLISSANT CE PAYS.

De l'emboucheure du Mississipy jusqu'aux Illinois par 38 degrés, le cours peut estre nord un quart, nord-est et nord-nord-est, à droite ligne, quoy qu'il fasse beaucoup de détours et s'escarte de ce rumb de vent, en des endroits, de plus de vingt lieues. J'en ay dit, les années précédentes, ce que j'en sçavois ; aussi je n'en parleray plus.

La rivière de la Mobile, dont l'entrée est à trente-cinq lieues au nord-est de celle du Mississipy, court au nord un quart nord-est jusque par les 35 degrés nord ; c'est ce que nous en connoissons à présent. Par cette latitude elle peut estre esloignée du Mississipy de trente lieues, et des establissemens les plus ouest de la Caroline de cent vingt lieues à l'est un quart sud-est ; de ceux de la Virginie de cent quarante à cent cinquante lieues à l'est.

Le fort de la Mobile par 31 degrés 3 minutes nord.

Entre le Mississipy et la Mobile, par 33 degrés 45 minutes, sont les Chactas, esloignés de la rivière de la Mobile de dix lieues à l'ouest, qui sont trois mille huit cents à quatre mille familles.

A quarante-cinq lieues plus au nord, un quart nord-est,

sont les Chicachas, par 35 degrés 20 minutes, qui sont deux mille familles au moins.

Les Mobiliens et Tohomés sont près du fort ; ils sont trois cent cinquante familles.

Les Conchaques et Alibamons, ont leurs premiers villages à trente-cinq ou quarante lieues dans le nord-est, un quart d'est des Tohomés, sur le bord d'une rivière qui tombe dans la Mobile, à cinq lieues au-dessus du fort, du côté de l'est. Ces deux villages peuvent estre quatre cents familles ; la plupart ont des fusils, sont amis des Anglois et le seront incessamment des nostres.

De ces deux villages, continuant à l'est et l'est un quart nord-est, on trouve plusieurs autres villages sauvages, que nous connoissons sous le nom de Conchaques, et les Espagnols sous le nom d'Apalachicolys. La plupart sont sur les bords de la rivière de ce nom. Ils sont bien deux mille familles au moins. Il y a plusieurs Anglois chez eux, qui y viennent de la Caroline et de Saint-Georges. Les plus esloignés de ces villages ne le sont pas de la Mobile à plus de soixante à soixante-dix lieues, par le moyen des Alibamons ou de leur rivière. Dans le temps des grosses eaux, nous pouvons avoir commerce avec eux et nous en approcher à vingt lieues. Cette proximité et l'avantage du commerce qu'ils auront avec nous nous les attireront, les Anglois n'en faisant avec eux que celui des esclaves et nous celui des peaux de bœuf et de chevreuil, dont ils ne font rien. Nous ne connoissons pas bien encore ces cantons.

Il y a quelques années que plusieurs de ces villages estoient près de la mer, sur les bords de la rivière d'Apalachicolys, qui se jette à la mer à trente lieues à l'est de Pensacola. Ils

estoitent amis des Espagnols, dont ils se sont retirés pour avoir commercé avec les Anglois de fusils en troc d'esclaves. Ils ont, l'année dernière, fait une entreprise sur les Apalaches, et leur ont pris plusieurs prisonniers. Le gouverneur de la Floride doit, au mois d'aoust prochain, envoyer contre eux cent Espagnols, joints à un gros party d'Apalaches, pour en détruire un village et faire venir les autres demander la paix. Je doute que cela se fasse comme cela. Il le pourroit bien faire, car les Apalaches sont deux mille, desquels il peut lever mille, qui ne sont armés que de flesches. Il peut aussi lever aux environs de la Floride mille Sauvages ; cela feroit un party très fort contre les Apalachicolys, mais l'inaction des Espagnols les empeschera de le faire. Ce différend nous fera rechercher par les Apalachicolys, auxquels nous avons offert nostre amitié.

La rivière de Ouabache est par 37 degrés droit au nord de la Mobile à plusieurs branches venant du nord-est, de l'est et du sud-est. C'est une rivière considérable. Une de ses branches est navigable jusqu'aux Sonontouans, qu'ils nomment Ohio, par laquelle on pourroit facilement faire des entreprises sur eux, à peu de despense.

Les autres branches s'approchent à cinquante et soixante lieues de la Maryland, Virginie et Caroline, lesquelles ne sont esloignées de l'entrée de Ouabache que de cent quatre-vingts lieues environ. Ces provinces ne sont couvertes, du costé du Mississipy, que par quelques nations sauvages, qui sont sur les bords de Ouabache, aussi près de nous que d'eux. Mais ils ont les montagnes entr'eux et ces Sauvages du pied du costé de l'est de ces montagnes. Leurs rivières en tirent leurs sources. Il y a chez ces Sauvages, qui peuvent estre deux cents

à trois cents hommes, quelques Anglois dispersés. Les trois quarts de ces Sauvages sont gens qui habitent auprès des montagnes, sont dispersés et si malheureux qu'ils se louent et s'engagent volontiers pour le travail. Ce sera des gens à retirer de là pour les approcher de la Mobile, ce qui sera facile à faire et qu'il ne faudroit pas négliger, de crainte que les Anglois ne les attirent au delà des montagnes, d'où nous ne les pourrions plus avoir. Ces Sauvages sont propres dans une colonie, estant propres au travail et laborieux. Cela est plus de conséquence qu'on ne peut croire; ce sont des hommes à acheter, si on ne peut pas les avoir autrement.

La rivière de Ouabache a plus de cent vingt lieues, n'est peuplée d'aucun Sauvage; elle est telle que je l'ay fait connoistre. Je voudrois m'en rendre compte entièrement, en la faisant occuper par la nation illinoise, qui s'y occuperoit à la chasse du bœuf, du chevreuil et des menues pelleteries, dont les environs sont pleins, où les Illinois sont à présent. Ils nous deviennent inutiles pour tout, ne voulant pas faire avec eux le commerce du castor.

Quelques personnes pourront dire qu'ils chassent au bœuf dans leur pays, comme je l'ay ouy dire desjà, mais je soutiens que non et qu'ils ne peuvent en profiter, venant faire leur chasse de bœuf du costé de Ouabache, où estant ils tiroient facilement les peaux et suifs par le moyen de la rivière et d'autres petites qui se jettent dedans, ce qu'ils ne peuvent pas faire estant dans leur pays, d'où ils sont obligés de venir à trente et quarante lieues à la chasse, tirant du costé de Ouabache.

Estant à Ouabache établis, ce sont mille bons hommes armés, compris ceux de l'Ouest, desquels nous nous pourrions servir en cas de besoin.

Les Illinois ayant quitté leur pays, nous le ferons facilement occuper par les Maskoutens et les Kikapous. Ce seroient quatre cent cinquante bons hommes armés, qui sont sur des rivières qui se deschargent dans celle des Illinois et du Mississipy. Ils ne s'occupent qu'à la chasse du castor, qu'ils vont vendre à la baye des Puans et dans le pays des Illinois. Ils ne chasseroient plus au castor, n'en ayant plus le débit. Je suppose que le Canada n'aura plus droit d'envoyer aux Illinois, et que ce ne sera que par le Mississipi qu'on y pourra aller.

Les Miamis, qui se sont retirés des bords du Mississipi et qui sont allés à Chicagou pour la commodité du castor et ceux qui sont à Atihipi-Catouy et à la rivière de Saint-Joseph, viendroient facilement et avec plaisir sur la rivière des Illinois, où on les joindroit à cent de leur nation, qui sont encore à Ouisconsin, sur le Mississipi, et cent autres familles qui sont establies à la fourche de la rivière des Illinois. Ce seroit encore quatre cent cinquante hommes, armés de fusils, que l'on osteroit du commerce du castor, pour les mettre à celuy des peaux de bœufs, chevreuils, cerfs, biches et menues pelleteries, et le Roy ne seroit plus obligé à tenir garnison au fort des Miamis, à trente lieues dans le haut d'une rivière, où l'on s'est imaginé qu'elle estoit nécessaire pour garder les femmes de soixante Miamis et de trente Hurons, qui se sont allés poster là. C'est une despense qui va, tant en envois de canots qu'en présens, à plus de mille livres par année. Il n'y aura qu'à n'y plus tenir de garnison ny de commandant français. Ils s'approcheront du Détroit ou du Mississipi, sinon les abandonner et ne s'en pas mettre en peine. Je ne parle de ces Miamis qu'après en avoir bien raisonné avec le père Gravier, Supérieur de ces missions, qui les connoist bien,

Ces Miamis, les Mascoutins et Kikapous, qui estoient autrefois sur le Mississipi, ostés d'où ils sont et placés sur la rivière des Illinois ou plus bas, deschargeront le Canada du commerce du castor par année de plus de quinze milliers ;

Les Illinois, de dix milliers ;

Les Sioux, de trente milliers ; de manière que voilà cinquante-cinq milliers par année que le Canada tireroit de castor de ces endroits, et s'ils vouloient ne pas envoyer en commerce chez les Regnards, cette nation faisant actuellement la guerre à ceux du Mississipi, estant.....¹ ils estoient autrefois du Mississipi et y reviendroient, ce qui osteroit encore dix milliers de castor.

Les Sioux, restant dans leur pays, nous deviennent inutiles, estant trop esloignés de nous, nous n'en pouvons tirer aucun commerce, laissant celuy du castor. M. Le Sueur, qui connoist parfaitement cette nation et qui passe en France, rendra compte de ce pays-là. Il est homme propre à faire faire ces mouvemens à ces Sauvages. Il estime les Sioux quatre mille familles, qui se peuvent attirer sur le Missouri.

Il m'a parlé aussi d'une nation, qu'il nomme les Mahas, qui sont plus de douze cents familles. Les Ayooués et les Octoctatas, leurs voisins, sont environ trois cents bons hommes. Ils sont dans les terres entre le Missouri et le Mississipi, environ à cent lieues des Illinois.

Ces Sauvages n'ont pas l'usage des armes. On les peut faire descendre où on voudra, qui seroient du costé du Ouest, dans une rivière qui est au delà de l'Ouabache, du costé du Ouest.

1. Passé dans le texte.

La rivière des Akansas est une belle rivière, qui vient du Ouest et tombe dans le Mississipi. Cette nation des Akansas est détruite. Ils ne sont pas plus de familles à présent. On y peut faire venir pour l'habiter les Kansés, que l'on estime quinze cents familles; les Missouris, qui sont deux cents familles; les Crevas (?) qui sont douze à quinze cents familles. Ils n'ont point l'usage des armes, ni de commerce avec aucun Européen. Ils parlent la mesme langue que les Akansas. Pour mille livres de quincaillerie, on fera marcher ces villages entiers.

Les Panis, qui sont deux mille hommes, se peuvent attirer chez les Manton, qui sont à cent lieues dans la rivière des Akansas, et par terre cinquante à soixante. Il y a toujours dans la rivière trois pieds d'eau dans les eaux basses, à aller chez les Manton. Cinq cents livres de quincaillerie les feront changer de lieu; ce seroient tous gens qui chasseroient au bœuf et au chevreuil. La plupart de ces gens ont guerre contre les Espagnols du Nouveau Mexique et contre les Inchas et les Penaca, qui sont amis des Espagnols. Les Manton ont pris chez ces Inchas, où il y a des établissemens espagnols, une négresse qui estoit établie là, et est actuellement chez les Cansé. La guerre des Espagnols du Nouveau Mexique contre ces Sauvages couste au Roy, à ce que m'a dit le Gouverneur, plus de quinze cent mille livres par année. Nous pouvons leur faire faire la paix.

Ayant fait tous ces mouvemens et placé ces Sauvages aux lieux où je marque, ou aux environs, cela se peut faire avec moins de onze à douze mille livres, ce qui ne me paroist pas cher pour faire changer de pays à plus de douze mille Sauvages.

Le Canada n'envoyant pas aux Illinois, Miamis et Kikapous,

comme on a coutume, ce seroit près d'un millier d'escus mesnagés, qui se pourroit employer à ce que je propose, joint à plus d'onze mille, qui sont nos alliés et placés dans un lieu qui nous convient, et d'où, en cas de guerre contre les Anglois, nous pouvons, les ayant armés à leurs despens, lever plus de douze mille bons hommes pour aller sur le Maryland, la Virginie et la Caroline. Dans le nombre des Sauvages dont je parle je n'ay pas compris les Chaouanons et les Sauvages qui sont plus de deux à trois mille hommes, non plus que les Sauvages qui sont sur la rivière Rouge *ou de Marne*, qui sont bien autant. Je ne parle pas non plus des Sauvages, qui sont à cent ou cent vingt lieues au ouest du Mississipi, près des Panis, qui sont plus de quinze mille hommes, de la manière que les autres en parlent, mais nous ne les connaissons pas encore, non plus que ceux qui habitent le Missouri, qui sont très nombreux.

Les Assilibouels, Queristinos et Gens du Nord, qui sont sur des rivières qui tombent dans le Mississipi, et qui vont en commerce au fort de Nelson, sont bien quatre cents hommes. Nous pourrions bien empescher ces gens-là d'aller au port de Nelson, quand nous voudrons. — On peut, dans quatre ou cinq années, avec ces Sauvages, faire un commerce de plus de soixante à quatre-vingt mille peaux de bœufs et plus de cent cinquante mille peaux de chevreuils, cerfs et biches qu'il faudra faire apprester sur les lieux, qui produiront, rendues en France, un retour de plus de deux millions cinq cent mille livres par année. On tire de chaque peau de bœuf ou vache, les unes portant les autres, quatre à cinq livres de bonne laine, qui se vend vingt sous, et deux livres de crin à dix sous. On fera, outre cela, chaque année, pour plus de deux

cent mille livres de menue pelleterie, ours, loups, chats cer-viers, loutres, chats sauvages, regnards, martres, etc., ce qui donnera au Roy pour les droits d'entrée en France, par année, plus de deux cent cinquante mille livres, sur le pied qu'elles sont à présent. — Je ne parle pas de ce que *l'on tirera* des mines de plomb, qui me paroist très facile à trouver, et dont on en tirera grand nombre. Il est constant que nous en aurons d'argent, quand nous voudrons aller du costé des Panis, près le Nouveau Mexique, dont nous sommes très voisins.

Les mines de cuivre y paroissent abondantes ; celles de plomb ne sont pas à négliger : nous en pouvons tirer de ce pays-là suffisamment pour en fournir à la France ce qu'il luy en faut. Les mines y sont en nombre et faciles à trouver et à tirer ; il ne faut pour cela que des gens aisés et laborieux.

*Noms et nombre des familles sauvages dont je parle,
que nous pouvons avoir près de nous.*

Les Sioux sont.	4,000 familles.
Les Maha	1,200
Les Toctata, les Ayooués	300
Les Cansés	1,500
Les Missouri	1,500
Les Acansa, Aesetooue, Tongenga	200
Les Manton	100
Les Panis, proches des Akansa	2,000
Les Illinois du grand village et Tamaroua	800
Les Medsigamea, Chepouchia, Medchi- pouria	200
Les Quicapou et Maskoutens.	450
	<hr/>
	12,250 familles.

	Report.	12,250	familles.
Les Miamis		500	
Les Chactas.		4,000	
Les Chicachas.		2,000	
Les Mobiliens et Tohomes.		350	
Les Conchaques		2,000	
Les Oumas.		150	
Les Colapissas.		250	
Les Bayagoulas		100	
Les gens de la Fourche.		200	
Les Tonicas et voisins		300	
Les Taensas		150	
Les Nadechès (<i>sic</i>).		1,500	
Les Bilocchy, Capinans, Pascoboulas.		100	
		<hr/>	
		23,850	familles.

Ces nations sauvages placées dans les endroits que j'ay marqués, il seroit absolument nécessaire d'establir trois postes sur le Mississipi, l'un aux Akansas, l'autre à Ouabache et l'autre au Missouri, dans lesquels il seroit à propos d'avoir un officier avec un destachement au moins de dix soldats — un sergent et un caporal, où il seroit permis à tous les François de s'aller establir et d'y mener leurs familles, qui pourroient négocier avec les Sauvages mesmes, y establir des tanneries pour apprester les peaux de bœufs et de chevreuils sur le lieu, car de les apporter sans cela à la mer, elles courroient risque d'estre gastées par les mites. Il ne faudroit pas absolument permettre à aucun François d'aller commercer avec les Sauvages sur les lieux de chasse, de crainte qu'ils ne se desbandent et deviennent coureurs de bois, comme ils ont fait en

Canada, joint à ce qu'ils ne cultivent point les terres, pendant le temps qu'ils sont dans les bois.

Gardant la Mobile, comme il est absolument nécessaire, sans quoy tout ce pays-là ne vaudra rien, je ne voudrois pas envoyer sur le bas du Mississipi beaucoup de familles, mais bien peupler la rivière de la Mobile et ses environs. Ce doit estre le centre de cette colonie, d'où on communiquera facilement à cheval, à tous les endroits établis sur les bords du Mississipi, depuis les Ommas jusqu'au Missouri et Illinois, en moins de quinze jours, aux plus esloignés, qui sont les Illinois.

Il seroit nécessaire d'envoyer dans ces pays incessamment des familles, surtout de laboureurs, afin que l'on ne soit plus obligé d'y envoyer des vivres. On y pourra construire des vaisseaux, de telle grandeur que l'on voudra, sur l'île Massacre, où on transportera les bois que l'on amènera en cayeu. Devant que ces bastisses se fassent, il faut quelques années pour y avoir du monde et des vivres. Ceux de France coustent trop à y apporter. C'est pourquoy il faut y envoyer des laboureurs; c'est la despense la première et la plus nécessaire à y faire, joint à un moulin. Ayant les vivres là à bon compte, on y pourra construire à beaucoup meilleur marché qu'en France, en faisant marché avec les constructeurs pour rendre la touche d'un vaisseau, de telle grandeur que l'on voudroit avec ses vergues et masts — car de vouloir faire bastir là pour le compte du Roy à journée, il en cousteroit plus et il seroit à craindre que les gens que l'on enverroit là, chargés de ces despenses ne s'y enrichissent en peu de temps. Des gens à leur aise en France n'y voudroient pas volontiers aller. Ce n'est pas le penchant des François de quitter de si loin leur

pays, quand ils y ont leurs commodités. Ce qui fait que nos colonies avancent si peu, c'est que l'on y envoie et il n'y va que des gueux pour s'y enrichir, qui y passent leur vie devant que d'estre en estat de faire des entreprises, et la colonie languit pendant ce temps-là. Il est à souhaiter qu'il n'en soit pas de mesme de celle de la Mobile, et que la France, en la mettant en estat, en tire promptement bien des choses dont elle a besoin et qu'elle tire des estrangers.

Je n'ay pas donné, les autres années, d'idées de ce pays-là qui puissent faire espérer de grandes richesses, ne faisant qu'entrevoir les choses et ne les connoissant pas assez pour m'avancer sur cela, et en dire ce que je ne sçavois pas et ce que personne ne sçavoit. Je crois qu'il estoit plus à propos d'attendre à en avoir plus de certitude, avant que d'engager le Roy à faire des despenses sur des idées et des connoissances mal fondées.

Je ne dis rien dans ce mémoire, dont je n'aye connoissance, soit par moy, ou par des personnes dont je suis seur. La pluspart des choses que je propose sont fondées sur des réflexions que j'ay faites de l'estat des lieux et de ce qui s'y pourroit faire, et l'avantage de cette colonie, et se mettre en estat de s'y faire craindre des colonies voisines et pour les destruire en cas de guerre ou diminuer leurs forces, qui deviennent très considérables de jour en jour. Si la guerre se déclare cette année contre l'Angleterre, nous pouvons prendre des mesures avec les Espagnols de la Floride, et, joints ensemble, faire ressentir aux Anglois que nous sommes en estat de leur faire beaucoup de mal avec très peu de despense.

Il sera absolument nécessaire que le Roy donne des limites à ce pays-là, par rapport au gouvernement du Canada, sur

tous les Sauvages, qui habitent sur les rivières tombant dans le Mississipi, principalement ceux de la rivière des Illinois, où il est comme impossible que le commandant du Mississipi n'y ait rapport d'affaires sur toutes choses, car les gens du Canada, envoyés à ces lieux-là, insinuent aux Sauvages qu'ils ne doivent pas nous écouter, mais bien le gouverneur du Canada, qui ne leur parle que par de gros présens, que celui du Mississipi est gueux et ne leur envoie rien, en quoy ils ont raison, et c'est ce que je ne peux faire. Je ne dois prudemment pas accoustumer les Sauvages à ne leur parler que par des présens, car au nombre de nations qu'il y a et d'affaires que l'on aura indispensablement avec eux, il en cousteroit plus au Roy qu'il n'en retireroit de revenu. Ce sera bien assez de leur en faire pour les obliger à faire ce que naturellement ils ne doivent pas, et cela dans les commencemens, et, quand tous ces Sauvages seront une fois à nous, il faut absolument se mettre sur le pied de ne leur faire aucun présent et de leur faire faire ce que l'on voudra, comme si c'étoient des François. Les Espagnols les ont mis en partie sur ce pied-là. Nous en pouvons faire autant, ayant autant de nations différentes comme celles qu'il y a.

Quand quelqu'une fera mal, nous retirant de chez elle, n'y faisant plus de commerce et la menaçant de faire agir les autres contre elle, nous la mettrons à la raison, ayant des missionnaires, qui les porteront à l'obéissance sous main.

Les Illinois et les Mascoutens se sont mis sur le pied de piller les canots françois, qu'ils trouvent séparés sur le Mississipi, disant que les commandans de Canada leur ont permis. Je ne sçais si cela est. Il s'ensuit de là que nous n'avons plus la liberté de pouvoir envoyer personne sur le

Mississippi. M. Lesueur l'eust esté par eux, s'il n'eust pas esté le plus fort; un de ses canots qu'il envoyoit aux Sioux seul fut pillé. Il ne faut ainsi point compter de faire rien des Illinois, tant que de ceux que l'on leur enverra de Canada. Que ceux qui ont des prétentions sur leur pays fassent leur commerce par le Mississippi, pour lors on leur fera faire ce que l'on voudra, en ne leur fournissant pas ce dont ils ne se peuvent passer, comme de fusils, poudre et autres marchandises, qu'ils ne peuvent tirer que de nous.

Naturellement les rivières jusqu'à leurs sources, qui se deschargent dans le Mississippi, en doivent dépendre, surtout n'en estant esloignées que de deux cent vingt lieues, et elles le sont du Canada de plus de quatre cents. Ils ne veulent avoir ces Sauvages-là que pour en avoir du castor : pourquoy s'embarasser d'un millier de Sauvages dont ils n'ont que faire, ayant trop de castor ? Il me paroist que nous ne devons nous intéresser pour ces Sauvages, qu'autant qu'ils nous deviennent utiles. De dire qu'ils les soustiendront contre les Iroquois, c'est une idée qu'ils donnent pour cacher celle du castor.

On m'a assuré que le dessein de messieurs du Canada comme fermiers du castor, estoit d'envoyer faire, pour leur compte, la traite aux Sioux et autres nations, où les coureurs de bois avoient coustume d'aller sur le Mississippi et aux environs. Cela estant, qu'ils ne viennent pas dire que le castor qu'ils appréhendent que je n'apporte du Mississippi ruine leur ferme et qu'ils ont trop de castor. S'ils font cela, comme on n'en doit pas douter, c'est le vray moyen de perdre les Sauvages du Mississippi, et de n'avoir d'autre commerce avec eux que celui du castor ; mais pour empescher qu'il ne s'y en fasse, leur seul prétexte sera de dire qu'ils n'y enverront pas pour

y en faire. Toutesfois leurs canots n'en seront pas moins chargés de marchandises et en rapporteront du castor, qui, arrivera en Canada, sous le nom de castor sorty de la baye des Puans, qui sera leur chemin. Ils iront là avec des ordres sévères pour empescher le commerce du castor, comme en ont tous ceux que l'on envoie du Canada dans le pays d'en haut, qui ne s'y occupent qu'à y faire du castor, quand ils y sont.

D'IBERVILLE.

A bord de la *Renommée*, le 20 juin 1702.

IV

Sur les articles du Mémoire de M. d'Iberville concernant le Mississipi et la Mobile, renvoyez par Monseigneur de Pontchartrain au sieur de Champigny.

Il n'y a pas lieu de croire que M. d'Iberville puisse exécuter la proposition qu'il a faite d'approcher du Mississipi les Sauvages Illinois et Sioux. Des nations entières ne se transportent pas ainsi d'un pays dans un autre; et quand cela seroit possible, il ne le faudroit pas, à moins de vouloir priver le Canada de la plus grande partie de son commerce pour le faire passer au Mississipi, les Sioux estant presque les seuls endroits où il y a à présent de bons castors, les autres nations en estant despouillées par la traite excessive et forcée qui y a esté faite depuis plusieurs années.

On ne doit pas estre surpris si M. d'Iberville propose le nommé Lesueur pour aller chez ces nations, estant un homme à luy, qui a espousé sa cousine germaine, et l'un des plus ardens du Canada pour la traite dans les bois, ne s'estant occupé

d'autre chose depuis quatorze ans, d'abord sous prétexte de faire cesser la guerre entre elles et entre la nation des Renards et d'autres nations voisines, à quoy il n'a pas réussy, quoyqu'il y ait esté plusieurs fois avec des ordres exprès de M. de Frontenac, s'estant contenté d'en rapporter des castors, et ensuite il a proposé à Sa Majesté de descouvrir des mines dans le mesme pays des Sioux. Il y a esté par le Canada sous ce prétexte. Le sieur de Champigny n'en a pas sceu le succès. Monseigneur en aura peut-estre été informé, mais il paroist qu'il ne s'est jeté du costé du Mississipy qu'à cause des obstacles qu'il a trouvez à la continuation de son commerce par les précautions de M. de Callières et de Champigny, qui ont esté pleinement convaincus que ce particulier n'a jamais eu d'autre veue que de faire la traite, et nullement le dessein de se rendre utile au Roy et aux Colonies, ce qui se vérifie par ce qu'ils ont escrit à Monseigneur.

Il est vray, comme M. d'Iberville le dit, qu'il y a eu par le passé une prodigieuse quantité de castors, et que la Compagnie s'en est trouvée surchargée, mais il n'a pas adjousté que c'estoit ce qui en avoit causé la destruction presque dans tout le Canada, excepté dans le pays des Sioux, prévoyant que Sa Majesté, en estant informée, n'approuveroit pas la proposition qu'il faisoit en mesme temps d'oster à la colonie du Canada cette dernière nation pour l'attirer au Mississipy.

Il y a lieu d'estre surpris de ce que M. d'Iberville avance qu'il n'y a plus de terres en Canada pour s'y establir, puisqu'il est certain qu'il s'en trouveroit suffisamment pour former des monarchies entières, en se retirant et s'estendant dans les profondeurs et au dessus de celles qui sont habitées. Cepen-

dant on ne doit pas oster la liberté à des familles du Canada de s'établir au Mississipy, en cas qu'il s'en trouve qui y voullussent aller, mais il sera bon en mesme temps de prendre des précautions pour les empescher de faire la traite en passant.

S'il estoit possible d'obliger par de seures précautions les sieurs Juchereau et Lesueur de se renfermer uniquement à suivre leurs entreprises de tannerie et de mines, il y a apparence qu'ils ne feroient pas la moindre tentative pour y parvenir. L'expérience du passé a tousjours fait connoistre à messieurs les Gouverneurs et Intendans en Canada, que toutes les propositions qui ont esté faites d'aller dans les bois n'ont tendu qu'à faire la traite, comme un commerce assureé et avantageux.

Il sera plus à propos, si le Roy le trouve bon, d'accorder une amnistie aux Canadiens fugitifs, qui sont dans les bois, que de permettre qu'ils soyent receus au Mississipy, estant encore dans la désobéissance aux ordres de Sa Majesté, et, en cas que cette amnistie soit envoyée, il sera nécessaire de faire publier et afficher dans la colonie, avant de la porter dans les lieux où ils sont, afin qu'ils prennent davantage de croyance. On peut en mesme temps leur accorder la liberté d'aller s'établir au Mississipy, pourveu qu'ils n'y portent point de castor.

Si on traitoit des fusils pour du castor avec les Sauvages qui sont du costé du Mississipy, ce seroit un moyen pour en augmenter la masse, qui est desjà excessive, et achever d'abîmer la colonie du Canada, qui n'est pas en estat de l'acheter; mais on y peut traiter pour des peaux de bœufs, de vaches, et d'autres grosses pelleteries.

PLACET POUR QU'ON NE PORTE PAS DE CASTORS
AU MISSISSIPI.

L'establisement de la descouverte que l'on a faite du Mississipy, par rapport à l'augmentation des bornes et de la grandeur de la France, a resjouy la colonie du Canada. Cependant, Monseigneur, elle a aussi pris la liberté de vous dire dans ses précédens mémoires que c'est sa perte, par la désertion de ses meilleurs hommes et de toute sa jeunesse, qui, sous espérance d'une meilleure fortune, ont commencé de quitter leurs parens pour changer et aller audit establisement, surtout les libertins et coureurs de bois qui, faisans banqueroute à leurs créanciers de Québec et Montroyal, ont tous porté leurs castors et autres pelleteries chez M. d'Iberville, qui a commencé de les bien recevoir avec leurs dits castors au préjudice de la colonie du Canada, qui perd non seulement son bien, mais encore sa plus agissante jeunesse.

C'est pourquoy elle vous supplie par ses députés, Monseigneur, de vouloir bien régler que ledit sieur d'Iberville ne recevra à l'avenir, ny par luy ny par ses domestiques, soldats et habitans, aucuns castors ny pelleteries de celles dont s'est fait commerce jusques à aujourd'huy en Canada; qu'à cet effet, la colonie pourra envoyer par mer et par terre les commis qu'elle jugera à propos et qui seront bien receus du dit sieur d'Iberville, pour faire audit lieu de Mississipi pour ladite colonie la recette des castors et pelleteries qui y seront

portés par les Canadiens ou autres actuellement dans les bois, dont ils seront payés au prix de Québec, en bonnes lettres de change, après avoir satisfait à ce qu'ils doivent aux dits lieux de Montroyal et Québec, à quoy ledit sieur d'Iberville, ses officiers ou agens tiendront la main, comme pour affaires de Sa Majesté.

Ils supplient aussy Vostre Grandeur que cette souffrance de porter des castors, des pelleteries audit Mississipi ne puisse avoir lieu que pour ceux des habitans, qui sont actuellement dans les bois et pour ainsy dire en chemin dudit Mississipi; défenses d'y en porter cy après, sous quelque prétexte que ce puisse estre, aux peines, Monseigneur, que vous jugerés convenables, ayant esgard au préjudice que cela feroit à la Colonie.

CHARLES AUBERT DE LA CHESNAYE.

DELINO.

VI

Extrait d'une lettre des Directeurs de la Compagnie du Canada.

Nos députés n'ont point trouvé d'homme propre pour le faire passer au Mississipi, où il seroit aussy arrivé trop tard. Toutefois nous sçavons, Monseigneur, que beaucoup de coureurs de bois y sont descendus, très chargés de castor. C'est pourquoy nous supplions Votre Grandeur de régler que M. d'Iberville et les autres officiers des vaisseaux qui auront embarqué leurs castors remettront à nostre commissionnaire à Rochefort tout ce qu'ils en auront chargé à la condition de les

leur payer au prix et au terme qu'on le paye aux habitans, qui en ont livré cette année au bureau de Québec, avec défense d'en plus porter à l'avenir audit Mississipi.

Le sieur Delino se donnera l'honneur de présenter à Vostre Grandeur copie des mémoires que nous avons donnés à monsieur le gouverneur et à monsieur l'intendant au sujet des permissions qui ont été accordées au sieur Juchereau et au sieur Lesueur. Nous espérons, Monseigneur, que Vostre Grandeur aura la bonté de les examiner.

D'AUTEUIL.

XVII

D'IBERVILLE EST FAIT CAPITAINE DE VAISSEAU.

FÂVEURS QU'IL DEMANDE.

ENVOI D'UN NAVIRE A LA LOUISIANE.

PEUPEMENT.

DIFFICULTÉS POUR LE CHOIX DES MISSIONNAIRES.

D'IBERVILLE NE PEUT RETOURNER DANS LA COLONIE,

DONT IL A ÉTÉ FAIT COMMANDANT EN CHEF.

I

PROJET D'UN ENVOI A LA MOBILE.

D'IBERVILLE FAIT CAPITAINE DE VAISSEAU.

*Extrait d'une lettre du Ministre de la Marine
à M. d'Iberville.*

A Marly, le 5 juillet 1702.

J'examineray avec vous les envoys qu'il y aura à faire à la Mobile, au mois de novembre prochain, et je serois très ayse que vous trouvassiez le moyen de descharger Sa Majesté de cette despense.

Le Roy vous a accordé la commission de capitaine de vaisseau que Sa Majesté vous avoit fait espérer ¹. Je suis persuadé que vous respondrez à la bonne opinion que Sa Majesté a eue de vous en vous accordant cette grâce. Et j'ay esté bien ayse, en mon particulier, d'avoir eu occasion de vous la procurer. Je vous l'envoyurai au premier jour.

II

D'IBERVILLE ATTENDU A VERSAILLES.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

A Versailles, 19 juillet 1702.

Monsieur, j'ay receu la lettre que vous m'avez escrit le 8 de ce mois. Je suis fasché que vous n'avez pas receu assez à

1. Cette commission est datée du 1^{er} juillet 1702. (Ordres du Roi.)

temps l'ordre, que je vous avois envoyé, de ressortir avec les vaisseaux la *Renommée* et le *Palmier* pour aller à l'entrée de la rivière de Bordeaux, sur la coste d'Espagne, pour en chasser les corsaires ennemys qui y ont paru ; mais puisque les vaisseaux sont désarmés, je vous envoie le congé que vous avez demandé *pour venir icy, où je seray bien aise de vous voir.*

Envoyez-moy une liste des soldats de la compagnie de Polastron qui sont encore au Mississipy, et marquez-moy s'ils deviennent habitans ou s'il faut les relever.

Je suis, etc.

III

D'IBERVILLE DEMANDE AU ROI

D'ÉRIGER EN COMTÉ UNE CONCESSION DE TERRE SUR LA MOBILE.

D'Iberville supplie Sa Majesté de luy vouloir accorder une concession sur la rivière de la Mobile, érigée en comté de d'Iberville, depuis une demi-lieue au dessous de l'Entrepost ou aux Chiens, du costé de l'Ouest et en remontant la rivière, jusques vis à vis de la rivière des Alibamons, en descendant jusqu'à demi-lieue au dessous des grands Écores, de l'entrée de l'Est de la rivière, et toutes les Isles qui se trouvent sur la rivière dans cet espace, avec deux lieues de profondeur dans les terres. Il prendra soin que toutes ces terres soient concédées aux particuliers par bourgades et y fera trouver toutes les commodités de la vie.

IV

D'IBERVILLE DEMANDE UNE CONCESSION

DE MINES DE PLOMB.

Demande la concession des mines de plomb ou autres, s'il s'en trouve, depuis la rivière de Maramequesipi par les 48 degrés 45^m nord, près des Tamaroas et jusques à deux lieues au dessous de la rivière de la Saline, par 38 degrés 10^m nord, et en remontant le Mississipi depuis la rivière Marameque ou de la Barbue jusques à Missouri, par 39 degrés nord et les terres, en suivant le Missouri jusques à quatre lieues au dessus de la rivière des Osages, avec défenses à toutes autres personnes d'y faire travailler pendant vingt années.

Mais comme il a besoin de secours pour en tirer toute l'utilité qu'on en peut espérer et fournir toute quantité de ces sortes de matières que la France est obligée de recevoir des estrangers, il supplie Sa Majesté de luy accorder :

Le retour des vaisseaux qu'elle enverra au Mississipy ; la permission d'aller en Guinée traiter les nègres, dont il a besoin pour cette entreprise, avec un bastiment de Sa Majesté, dont il payera et nourrira l'équipage ;

Celle de faire venir dans l'estendue de sa concession les nations sauvages esloignées qu'il luy conviendra, pour les accoustumer au travail ;

Celle de fournir, à l'exclusion de toutes autres, à la Compagnie du Canada les castors qu'elle aura besoin de tirer du pays de Mississipi, moyennant quoy il se chargera d'empescher les coureurs de bois ;

Un destachement de vingt-cinq soldats pour contenir les nations de ces quartiers, les nègres et les chasseurs,

Et un petit terrain à l'entrée de la rivière de Mississipi sur le bord de la mer, pour faire ses entreposts et magasins.

On suppose que ses plombs sont exempts des droits d'entrée, que payent ceux qui viennent des pays estrangers, le peu de valeur de cette marchandise ne pouvant les supporter par l'esloignement de quatre cents lieues dans les terres et d'un trajet de mille huit cents lieues qu'il faut luy faire faire, outre les grosses despenses et avances.

V

LA LOIRE REMPLACERA LE WESP

POUR LE MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

A Versailles, 24 janvier 1703.

Monsieur, j'ay receu la lettre que vous m'avez escrit le 13 de ce mois. M. Bégon m'avoit escrit que le vaisseau le *Wesp* pourroit porter les cent soixante tonneaux d'arrimage, qui avoient esté estimés nécessaires pour ce qui doit estre envoyé à Mississipi et qu'il estoit prest, et je l'avois proposé au Roy. — Il m'escrit depuis que vous et luy avez jugé à propos de mettre la *Loire* à sa place. Sa Majesté a agréé ce changement, mais elle vous recommande de faire partir ce bastiment avec toute la diligence possible. — Sa Majesté en a donné le comman-

dement au sieur Dugué, qui connoist la navigation que ce navire doit faire. — Il est nécessaire que vous l'instruisiez encore de tout ce qu'il aura à observer pour éviter les ennemis, tant en allant et revenant, que pendant le séjour qu'il fera sur les lieux.

J'ay donné ordre au trésorier de remettre à Rochefort le fonds nécessaire pour le payement de ce qui est deu à cette colonie de l'année 1702.

VI

D'IBERVILLE NOMMÉ COMMANDANT EN CHEF.

PEUPELEMENT. PASSAGE D'OUVRIERS. LEVÉE DE SOLDATS.

JALOUSIE DU CANADA.

D'Iberville au Ministre de la Marine.

Monseigneur,

J'arrive de la campagne de quatre lieues d'icy, où j'ay esté trois jours. Je reçois celle que vous me faites l'honneur de m'escire du 17^{me}, où vous me marquez avoir ordonné le fonds de soixante mille livres pour le Mississipi, de l'année 1702, pour estre envoyé par le *Wesp*.

Quand j'ay eu l'honneur de vous escire pour la *Loire*, c'estoit après en avoir eu conférence avec M. Bégon et convenu que nous en escirions en conformité, sur ce que le *Wesp* ne pouvoit estre prest si tost, et que cela causeroit un

retardement considérable, et mesme qu'il estoit trop petit, et j'ose vous assurer qu'il ne pourra porter ces vivres et ce qu'il y a pour le Mississipi. C'est un bastiment qui a le fond fort petit.

Il n'y a pas de nécessité d'envoyer à présent de sage-femme. J'ay deux charpentiers, un menuisier, six briquetiers et maçons. Ils sont de l'un et de l'autre mestier, un taillandier : voilà ce qu'il faut envoyer d'ouvriers à présent.

Il se trouvera bien quelques femmes et filles. Je ne crois pas qu'il faille les en assurer, que l'on ne voye si le *Wesp* est suffisant. Il y a plusieurs passagers qui veulent s'y aller établir. Il est bon de leur permettre de passer par préférence, parce qu'ils fortifieront le pays et y feront du commerce, ce qui est nécessaire pour les Sauvages, afin de trouver ce qu'ils auront de besoin.

Je ne pourray profiter de la grâce que vous me faites de me donner le retour de ce bastiment. Il n'est nullement propre à en rapporter des masts. La condition du quart, auquel vous me l'accordez, est un peu trop forte, à revenir de Saint-Domingue pour des sucres que j'y ay. Pour me les apporter icy je n'en donne que la cinquième partie. Les sieurs de Volesar et Chasteaugay travaillent actuellement à lever des soldats ; ce sera deux compagnies qui se leveront promptement. Je ne doute pas que le sieur Lesueur ne soit capable d'exercer la charge de lieutenant général de la justice de ce pays-là. Il n'y aura de longtemps beaucoup d'affaires ; je ne me connois point assez au fait de ce qui regarde ces emplois pour en bien juger. Je ne sais que penser des appointemens que l'on pourra donner. Je crois que cinq cents escus par an peuvent luy suffire, abandonnant toutes ses affaires pour aller mener une vie

aussy dure, que celle qu'il faut mener dans les bois. Je ne sçais si vous jugez à propos, Monseigneur, de l'envoyer cette année aux Sioux pour les mettre en mouvement. Il faudroit augmenter le fonds ordonné de ce qui luy seroit nécessaire pour le voyage des Sioux, dont il pourroit donner le mémoire. Je ne sçais, Monseigneur, si vous devez faire aucun mouvement chez les Sauvages, Sioux et Illinois, que vous n'ayez décidé s'ils dépendront du Canada ou de la Louisiane. Les veues du Canada sur le pays de ces Sauvages sont si différentes de celles que j'ay eu l'honneur de vous donner par mémoire, que je ne crois pas que vous deviez à présent rien faire proposer à ces Sauvages par la voye du Mississipy, que le gouverneur du Canada ne cesse d'y envoyer, car on y continue d'insinuer à ces Sauvages de ne rien escouter de ce qui vient des gens du bas du Mississipy. On est si prévenu en Canada contre moy et tous les gens qui ont quelque rapport au Mississipy, qu'il suffit qu'ils m'appartiennent pour devenir suspects aux puissances. Une des principales choses, qu'on ait recommandées aux deux députés, *a esté de se méfier de moy et de ne me pas voir.*

Voilà un mémoire d'une conversation de M. Lesueur avec M. Riverin. La grâce que je vous demande, Monseigneur, est que vous leur ordonniez de vous donner un mémoire, devant qu'ils voyent les miens, des veues qu'ils ont et des raisons de se plaindre tant du Mississipy, aussi bien que M. de Champigny, que j'ay veu icy, qui ne m'a pas paru en sçavoir plus que les autres de ce pays-là, et ce qu'ils ont à dire contre moy pour dire partout que j'insinue des *Traités* de ce pays et ne cherche que la ruine du Canada et mon intérêt particulier.

Je vous puis bien protester, Monseigneur, que tous ces discours me feroient prendre la résolution de vous supplier de me dispenser d'accepter l'honneur *que le Roy me fait de me donner le commandement en chef de ce pays-là*. Mes frères et les amis que j'ay en Canada en souffrent, quoyqu'ils servent très utilement, et mon frère de Maricourt vient de négocier, l'année dernière, la paix avec les Iroquois, ce qui est de la dernière conséquence. A peine vous parle-t-on de luy. Dans les lettres communes et particulières, ils se plaignent tous à moy des chagrins que je leur attire, quoyque innocemment.

J'ai receu une lettre de M. de Bécancourt, de la Vera-Cruz, du 16^e juin dernier, venue par M. de Surgères, qui me marque qu'il arrivoit à la Vera-Cruz. Comme j'ay eu l'honneur de vous en rendre compte, je luy avois donné ordre d'y aller pour querir des vivres à la garnison de Pensacola et à celle du fort de la Mobile; je luy ordonnois d'acheter là vingt à trente brebis pour en fournir la Mobile. Il me marque que l'on luy a dit que l'on ne le souffriroit pas, que pour des masles tant qu'il voudroit aussy bien que des bœufs, et non des vaches. Cela marque visiblement qu'ils n'ont pas d'envie que nous puissions subsister à la Mobile.

Je vis hier dans la prison de cette ville un nommé *Faneur* (*sic*) qui est depuis peu revenu d'Angleterre, qui me fit prier de luy aller parler. Il me pria de vouloir vous rendre tesmoignage de ce que je sçavois de luy et des propositions qu'il m'avoit fait au mois d'aoust dernier. Je vous diray, Monseigneur, qu'il m'avoit proposé de faire des entreprises sur le pays de la Caroline pour la détruire et sur plusieurs postes de la Virginie, dont il a une parfaite connoissance, y ayant

demeuré très longtemps, ce qui ne prouve pas qu'il aye des desseins contraires à la France.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

D'IBERVILLE.

VII

LIMITES DU CANADA. — LESUEUR.

COMPAGNIES LEVÉES POUR LA MOBILE.

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

Versailles, le 24 janvier 1703.

Monsieur, j'ay receu les lettres que vous m'avez escrit, la première et l'autre du 30 du mois passé.

Je ne doute pas que l'armement de la frégate la *Loire*, que le Roy a destinée pour le Mississipy, ne soit à présent fort avancé. Je dois vous dire, au sujet de ce bastiment, que lorsque le Roy vous en a accordé le retour, Sa Majesté n'a pas prétendu qu'elle allast prendre sa cargaison à Saint-Dominque, mais seulement qu'elle chargeast des masts, planches, bois de construction et autres marchandises de la colonie du Mississipy.

Je suis bien aise que les compagnies qui doivent estre levées par les sieurs de Volezard et de Chasteaugué soient fort avancées. J'escris à M. Bégon de les envoyer par la fluste

la *Loire*, si elles sont prestes; mais il ne faut pas que cela cause aucun retardement. — Sa Majesté a accordé au sieur François Blondel l'enseigne de la compagnie de Chasteaugué. Faites-moy savoir le nom des autres officiers que vous et eux aurez choisy. Il faut que ce soient des gens de service.

J'escris aussy à M. Bégon de faire mettre sur cette fluste un des pilotes qui ont passé par le vieux canal, afin qu'elle prenne cette route, qui est plus courte et paroist plus seure que l'autre. — Il sera bon qu'elle prenne au Cap quelques vaches et brebis, comme vous le proposez, puisqu'on ne peut pas en avoir de la Vera-Cruz.

M. de Champigny convient luy-mesme qu'il faut donner des bornes à la colonie du Mississipy et la séparer de celle du Canada. Ainsi nous finirons sans de grandes difficultez ce qui regarde ces limites, et vous ne devez pas craindre que le service que vous rendrez de ce costé nuise à vostre famille en Canada.

Je ne crois pas que Sa Majesté veuille donner cinq cens escus par an au sieur Lesueur, en luy donnant la place de juge de ce mesme pays, mais lorsqu'il sera employé pour le service de Sa Majesté chez les Sioux et les Illinois, elle le fera payer.

J'ay receu ce que vous m'escrivez au sujet du nommé Fa-neuil (*sic*). M. Bégon m'a escrit qu'il ne vouloit point se convertir et on me l'a indiqué comme un homme qui venoit dans les ports de France pour observer ce qui s'y passoit et en aller ensuite informer les ennemis. Voyez-le dans la prison où il est pour l'engager à se faire instruire et taschez de sçavoir ses sentimens.

Le Roy ne veut plus faire de gardes de la marine qu'ils

n'ayent seize ans. Faites-moy sçavoir si les sieurs Charles de Longueil et d'Auteuil, dont vous m'escrivez, ont cet âge. En ce cas, je les proposeray à la première occasion.

VIII

ANGLAIS A LA JONCTION DE L'OHIO
ET DE L'OUABACHE.

NÉCESSITÉ DE DÉCOUVRIR L'OHIO.

DES CANADIENS GAGNENT LE MISSOURI.

Lettre de d'Iberville au Ministre la Marine.

La Rochelle, 15 février 1703.

Monseigneur,

J'ay receu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escire du 7. Je n'ay jamais compté que la *Loire* dust passer à Saint-Domingue au retour ; ce seroit un retardement de plus de trois mois pour la charger. Je prenois seulement la liberté de vous représenter que vous me demandiez trop, que le quart du retour ne sera que des masts, bordille, barotin de chesne; tous les bois ne coustent rien là, mais le travail des hommes couste beaucoup. Je n'ay pas d'ouvrier à moins de trois livres par jour et nourry, de manière que les bois ne laissent pas de couster beaucoup, faute d'hommes et de nègres qu'il faut avoir dans ce pays-là. Je vous représenterois que l'on faisoit venir les sucres de Saint-Domingue, en payant la cinquième partie pour le fret.

Les deux compagnies ne sont pas prestes pour les envoyer dans la *Loire*, quoyque j'espère qu'elles seront bientost levées, ayant dix hommes en différens endroits pour cela. Il nous en a déserté vingt-deux, que je faisois venir d'Auvergne et de Limoges, qui estoient presque tous ouvriers. Il y a tant d'officiers qui en lèvent qu'on se les oste les uns aux autres. On a de la peine à en avoir. On pourra en avoir plus facilement dans un mois, que tous les officiers seront retournés à leur régiment.

On pourra, par ce bastiment, en envoyer ce qu'il y aura de levés. Je ne croyois pas qu'il en fallust envoyer plus de trente ou quarante avec les ouvriers, à cause des vivres, n'en mettant pas pour eux d'augmentation, ce qu'il ne sera pas besoin de faire, puisque le navire n'arrivant là qu'en juin, et emportant les vivres de cent vingt hommes pour une année avec cinquante d'augmentation, il y en aura jusques à la fin de l'année suffisamment.

J'ay bien compté de faire prendre au Cap des bœufs, des vaches et brebis. Je remarque que les laines n'en sont pas fines. Si c'estoit possible que par Bayonne on pust avoir une vingtaine de brebis d'Espagne, de celles dont la laine est plus fine que la nostre, et dont nous ne pouvons nous passer en France pour la mesler pour les ouvrages fins, elles réussiront parfaitement à la *Mobile*. C'est une despense de vingt pistoles que le Roy doit faire.

Comme la *Loire* est grande et qu'il y aura de la place, je vous demanderay, Monseigneur, un estalon pour la *Mobile*, grand et fort. Tous les chevaux que j'ay veus en Amérique sont foibles ; je crois que cela est venu de ce qu'il n'y a pas eu de beaux estalons.

J'ay quatre charpentiers, que je fais passer à la Mobile avec les choses nécessaires pour y faire des moulins à scie sur une rivière qui est à l'entrée de celle de la Mobile, que l'on nomme Rivière aux Chiens. Je vous demande, Monseigneur, le passage de ces hommes-là sur la *Loire* et leur nourriture.

Longueil, pour lequel j'ay eu l'honneur de vous demander un brevet de garde de la marine, a dix-huit ans, il court sur sa dix-neuvième année.

D'Auteuil en a dix-neuf, frais du mois de décembre. Ils sont tous deux hommes faits, qui servent dans les troupes du Canada. D'Auteuil sert d'enseigne dans la compagnie de Dulut. Longueil, de soldat montant tous les jours la garde dans la compagnie de son père.

Je vous écriray au premier jour au sujet des officiers pour la Compagnie. Je serois bien aise d'avoir tous gens propres pour des expéditions à faire en ce pays-là et sur lesquels je puisse compter. Il y en a déjà à la Mobile trois, qui y sont depuis l'établissement. Je vous en demanderay quelqu'un de Canada, comme Joncaire, qui est un garçon qui a tout à fait du crédit sur l'esprit des Sonnontouans, ayant des assurances que les Anglois de la Caroline ou Maryland ont fait un établissement des costes de Ouabache, qui sera, à ce que je crois, à la jonction de la rivière Ohio avec celle de Ouabache. Comme nous sommes amis avec les Iroquois à présent, je croirois que nous devrions nous servir de ce temps-là pour découvrir la rivière Ohio, qui se descharge dans Ouabache et vient des Sonnontouans, par laquelle ils viennent en guerre chez les nations du Mississipy. Et comme il pourroit arriver que nous pourrions avoir la guerre avec les Sonnontouans, et que l'on seroit bien

aise de les faire attaquer par les costes de la Louisiane par un grand nombre de Sauvages, il faudroit sçavoir ce que c'est que l'establissement qu'ont là les Anglois ou qu'ils peuvent faire. Il en coustera moins de descendre par cette rivière, conduits par les Sonnontouans, dont nous pourrions détacher une partie pour venir sur Ouabache, ce qu'il y a longtemps qu'ils ont dessein de faire. Nous les esloignerions par là des Anglois et les rapprocherions de nous, pour nous en servir utilement contre les Anglois, en les joignant à nos Sauvages. Que le Canada ne crie point contre ce dessein. Je ne leur osteray pas de Sauvages qui soyent à eux. Au contraire, ils sont à craindre là où ils sont. Ils ne le seront plus du costé de Ouabache que contre les Anglois. Je ne demanderay pour cela que douze hommes, conduits par Joncaire avec un autre officier subalterne, qui s'en iront de Montréal aux Sonnontouans, des Sonnontouans, où ils prendront plusieurs guides, pour venir par Ohio à Ouabache. En observant bien tous les chemins, cela pourra couster au plus trois mille livres, qui se trouveront par les suites une despense très-nécessaire.

Messieurs les deputés de Canada crient contre moy de ce que j'ay permis que les Canadiens qui estoient à la Mobile ayent remonté le Mississipy pour aller en commerce des pelletteries et peaux de bœufs et quérir les castors qu'ils avoient laissés en cache, ne sçachant pas s'il y auroit un'ordre du Roy pour leur permettre de l'envoyer par là en France, et de leur avoir dit d'avertir tous ceux qui estoient sur les bords du Mississipy de descendre à la mer ou de s'en retourner en Canada.

Tous ces coureurs de bois descendent à la mer. Je donne ordre à mon frère de Bienville de faire recevoir leurs cas-

tors par le commis que messieurs de Canada y doivent envoyer, et qu'il donne à un chacun un receu du poids et de la qualité des castors qu'il aura receus, pour leur en faire donner des lettres de change, si le Roy l'ordonne.

De tout ce que je fais là il s'ensuit que je fais venir au bord de la mer tous les coureurs de bois qui sont aux environs du Mississipy, et leur fais livrer tous leurs castors à la Compagnie, qui est seure qu'ils n'iront pas aux Anglois, ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire sans cela, pour ne pas perdre le peu qu'ils ont, qui leur aydera à s'establir là. Tous ces voyageurs seront à la mer, au mois d'octobre ou de novembre, près de deux cents. S'ils remontent le Mississipy pour faire du castor, que l'on dise hardiment que je ne seray pas sitost là que je les enverray en partis sur les Anglois quérir des nègres, pour s'establir et mettre les Sauvages dans le train d'aller en guerre. Ainsy, quoyque messieurs du Canada n'ayent pas sceu les mesures que j'avois prises pour empescher les coureurs de bois de porter leurs castors aux Anglois, ils me marquent par leur lettre du 10^e aoust, signée d'Auteuil et Perré, qu'il seroit à souhaiter pour le bien du Canada que je puisse engager les coureurs de bois à porter leurs castors à la mer, et qu'ils restassent entre mes mains jusques à ce qu'on ait veu ce qu'il y aura à faire. J'ay cru que je ne ferois pas mal de vous envoyer la copie de leur lettre : vous verrez par là, Monseigneur, que les mesures que j'ay prises estoient celles qu'il falloit prendre. Messieurs de Canada ont le premier tort d'avoir fourny des marchandises à ces voyageurs, qui ont presque tous esté là avec les permissions de M. de Frontenac, que je leur ai veues.

Les trois François que j'avois envoyés de la *Mobile*, le

1^{er} avril, pour reconduire les Chicachas et les Chactas, et de là aller aux Illinois avec des Chicachas pour faire la paix, s'y sont rendus le 23 may avec cinq Chicachas qu'ils ont menés par terre. La paix est conclue et a resté entre eux. J'ai receu des lettres des missionnaires des Tamaroas des Missions estrangères et Jésuites. Je vois par leurs lettres qu'ils ne sont du tout point d'accord pour cette mission des Tamaroas. Il sera absolument nécessaire qu'elle reste aux uns ou aux autres. Cela fait un mauvais effet pour les Sauvages. Toute la nation Illinoise, de laquelle sont les Tamaroas, devrait naturellement estre aux Jésuites. Je l'ay dit plusieurs fois aux messieurs des Missions estrangères.

Une vingtaine de Canadiens, montés de là, sont partis des Tamaroas pour aller dans le Missouri découvrir le Nouveau-Mexique, pour y commercer des piastres et voir ce que c'est que des mines dont les Sauvages nous ont parlé, qu'ils disent ne valoir rien, parce que c'est du plomb qui est blanc et qui ne fond pas au feu comme celuy qu'ils ont aux Tamaroas, qui est du vrai plomb.

Les voyageurs auroient bien mieux fait de suivre la rivière des Akansas, qui les eust menés plus près du Nouveau-Mexique. S'ils trouvent une fois le chemin des piastres espagnoles, dont le débit sera meilleur que le castor, messieurs de Canada auront raison de dire que les Canadiens quitteront volontiers le Canada pour la Louisiane. Si vous jugez à propos que l'année prochaine, au mois de juin ou de septembre, on fasse une entreprise dans ce pays-là, il faudroit cette année envoyer M. Lesueur avec environ deux cents pistoles d'effets pour faire descendre les Sioux et leurs voisins à un rendez-vous, où se trouveront aussi les Illinois. Ce seroit pour partir de la

mer pour remonter le Mississipy au mois d'aoust avec huit à dix hommes. La Compagnie apparemment y enverra quelqu'un. Ils pourront monter ensemble. En ce cas, il seroit bon que Lesueur se rendist icy incessamment, afin de voir ce qu'il luy faudroit.

J'auray des mesures à faire prendre dans ce pays-là, pour faire ramasser des bleds d'Inde pour la nourriture des Sauvages d'en haut, ce qui ne coustera que de la rassade et quelques bagatelles. Si vous décidez, Monseigneur, comme je n'en doute pas, que les Illinois et les Sauvages qui seront sur ces rivières qui tombent dans le Mississipy ne dépendront pas du Canada, il seroit à propos de m'envoyer un ordre du Roy à celui qui commande aux Illinois de déclarer à ces Sauvages qu'ils ne recevront plus d'ordres de Canada et que personne n'y viendra plus faire de commerce, et qu'il faut qu'ils chassent aux bœufs. M. Lesueur, passant aux Illinois, en prendra des principaux pour les mener avec luy aux Sioux pour faire une bonne paix entre eux et toutes les nations, afin qu'il puisse aller et venir librement, et que, nous, nous en puissions sortir promptement pendant que la guerre dure.

La Loire fut achevée de caréner dès hier. M. de Juchereau m'écrit de Michilimaquinak qu'il reçoit ma lettre que je luy ay escrite de la Mobile, et me marque qu'il ira s'establir à Ouabache. Ce sera une bonne chose, s'il le fait, à cause des Anglois. Je joins icy une copie de la lettre qu'il m'écrit et un placet pour vous présenter de sa part.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

D'IBERVILLE.

D'IBERVILLE, DESTINÉ A COMMANDER EN CHEF
A LA LOUISIANE, Y PASSERA EN SEPTEMBRE

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

Versailles, le 17 juin 1703.

Monsieur, le Roy fait remettre à Rochefort la somme de soixante mille livres pour les fonds de la colonie du Mississipy de l'année 1702. J'escris à M. Bégon d'en faire l'employ, suivant vos avis, et il est nécessaire que vous le voyiez sur cela. Il m'a escrit que le vaisseau le *Wesp* porteroit sans peine les cent soixante tonneaux d'arrimage, à quoy vous avez estimé que le tout pouvoit monter. Ainsy, je luy escris de l'armer en diligence. Il faudra que vous preniez soin que tout ce qui sera envoyé soit de bonne qualité. Sa Majesté vous a destiné pour commander en chef dans cette colonie, mais vous n'y passerez qu'avec le convoi qui y sera envoyé au mois de septembre. Sa Majesté trouve bon que vous fassiez passer en cette colonie une sage-femme, dès à présent, si vous l'estimez nécessaire, aussi bien que les ouvriers que vous proposez.

Elle vous a aussy accordé le fret de ce bastiment, à condition que vous ferez livrer dans ses magasins les marchandises propres pour son service à un quart de diminution du prix courant.

Sa Majesté a accordé aux sieurs de Volezar et de Chasteaugué des brevets d'enseignes de vaisseau, à condition de

lever et d'équiper chacun une compagnie de cinquante hommes. Suivant la proposition que vous m'avez faite, cela ne doit pas empêcher le sieur de Volezar de faire le voyage de Guy-*née* avec le vaisseau le *Poly*, qu'il commande.

Elle trouve bon qu'il soit envoyé quelques filles avec les Canadiens, mesme dès à présent, si on en peut trouver; c'est ce qu'il est nécessaire que vous examiniez avec M. Bégon. — Nous examinerons plus particulièrement les bornes qu'il sera nécessaire de donner au gouvernement du Mississipy et les marchandises dont il faudra permettre le commerce à ses habitans.

J'ay escrit à M. Bégon de faire raccommo-der un grand nombre d'armes hors de service qui sont dans les magasins de Rochefort, qu'on pourra envoyer en cette colonie au mois de septembre.

Si vous estimez que le sieur Lesueur soit propre pour exercer la charge de lieutenant-général de la juridiction de la *Mobile*, Sa Majesté luy en accordera les provisions. Vous pourrez vous en servir, en attendant que le pays se peuple, à ce que vous jugerez à propos. — Faites-moy sçavoir ce que vous croirez juste de luy donner, pendant qu'il sera employé à faire auprès des Sioux la négociation à laquelle vous le destinez.

X

LE PÉLICAN ENVOYÉ AU MISSISSIPI

Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville.

19 septembre 1703.

Monsieur, le Roy a choisi le sieur du Coudray pour commander le vaisseau *Pélican*. Je luy escriis de conférer avec vous et avec M. Duguay sur l'arrangement de ce qui doit estre embarqué sur ce vaisseau, et de suivre ce que vous luy prescrirez pour le bien de la colonie du Mississipy et pour ce qu'il aura à faire à son arrivée en ce pays.

XI

MISSIONS DU MISSISSIPI.

Le Ministre de la Marine à M. l'évesque de Québec.

A Versailles, le 17 juin 1703.

Monsieur, les PP. Jésuites et les Supérieurs des Missions estrangères vous ont parlé séparément de la mission du Mississipy.

Les Pères, voulant esviter d'avoir aucune contestation avec les Missionnaires, ont demandé qu'il plust à Sa Majesté de leur assigner un endroit où ils puissent travailler seuls et sans concurrence avec eux. Ils disent, avec quelque sorte de

raison, que leurs démeslez scandalisent les fidèles et retardent peut-estre la conversion des Sauvages, et qu'il seroit du service de Dieu et du Roy d'esloigner d'eux tout ce qui peut les détourner d'embrasser la religion chrestienne; et, comme ils sont les premiers qui ont esté au Mississipy et à l'establissement qui a été commencé à la Mobile, ils demandent qu'on leur assigne ce quartier avec telle estendue de pays qu'il plaira à Sa Majesté. Ils prétendent qu'il suffiroit pour cela que vous eussiez agréable de prendre pour vostre grand vicaire de cette colonie le supérieur qu'ils y établissent¹.

MM. des Missions estrangères représentent, de leur costé, qu'ils ont desjà plusieurs missionnaires venus en ce pays, et qu'il seroit nécessaire qu'ils eussent un establissement dans le lieu où sera le principal siège de la nation, qui est l'endroit où est le fort et où on a commencé la ville et où les Jésuites sont actuellement établis, qu'ils ne peuvent y estre sans y avoir une juridiction spirituelle, ny estre sous la dépendance des Jésuites.

Le Roy n'a rien voulu décider sur cette contestation sans avoir vostre advis. Sa Majesté désire que vous examiniez avec soin les raisons des uns et des autres, et, après y avoir fait de sérieuses réflexions, de proposer ce que vous estimez devoir

1. Note tirée du manuscrit du P. Léonard de Sainte-Catherine de Sienne. — « Au mois de may 1702, M. de Beauharnois, intendant en Canada à la place de M. de Champigny, qui vient faire cette fonction au Hâvre de grâce, a travaillé à raccommo-der les Jésuites avec M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, qui est à Paris. Il a donné à disner aux deux parties pour mieux cimenter cette réconciliation, et quelques jours après les Jésuites régalerent M. l'évêque de Québec dans leur maison de plaisance à Gentilly. »

Il ne vouloit pas que les Jésuites allassent en mission dans les nouvelles découvertes de la rivière du Mississipi.

estre fait pour la plus grande gloire de Dieu, pour le salut des âmes et pour le bien de son service. Je vous prie de vouloir bien me faire response le plus tost que vous pourrez, afin que, sur le compte que j'en rendray à Sa Majesté, elle puisse donner les ordres nécessaires pour rendre l'establisement de cette colonie solide et certain, à quoy je suis persuadé que vous voudrez bien contribuer autant qu'il pourra despendre de vous ; le voisinage des Anglois, encore plus ennemys de la religion catholique que de Sa Majesté, est une raison bien forte pour vous engager à faire prendre à Sa Majesté les résolutions nécessaires pour mettre cette colonie en estat de leur résister et de les empescher de faire passer leurs erreurs au grand nombre de Sauvages qui habitent cette contrée.

 XII

 D'IBERVILLE ARRÊTÉ PAR LA MALADIE

Le Ministre de la Marine à M. Bégon.

A Marly, le 14 novembre 1703.

A l'esgard du *Pélican*, je comptois de le faire partir avec la *Renommée*, mais l'incommodité de la maladie de M. d'Iberville nous cause sur cela un contre-temps fascheux. Il faut attendre ce que cela deviendra pour prendre une dernière résolution sur ce sujet.

TABLE DES MATIÈRES

DIVISIONS DU VOLUME

	Pages.
I. — Projets pour suivre les entreprises de Cavelier de La Salle (septembre 1694-janvier 1698). Chapitre I ^{er} .	1 à 46
II. — Premier voyage de d'Iberville. Découverte par mer de l'embouchure du Mississipi. Établissement d'un fort à la baie du Biloxi (juin 1698-juillet 1699). Chapitres II, III, IV, V, VI.	47 à 299
III. — Deuxième voyage de d'Iberville. Il remonte le fleuve jusqu'aux Natchez. Établissement du fort Maurepas. Découverte de la rivière Rouge (mai 1699-juin 1700). Chapitres VII, VIII, IX, X.	301 à 444
IV. — Gouvernement de Sauvole, dans l'intervalle du premier et du deuxième voyage (1697-mai 1700). Chapitre XI.	445 à 466
V. — Troisième voyage de d'Iberville. Établissement de la Mobile (juin 1701-27 avril 1702). Chapitres XII, XIII, XIV.	467 à 536
VI. — Vues politiques sur l'établissement des Français. Colonisation. Chapitres XV, XVI, XVII.	537 à 636

SOMMAIRES DES DOCUMENTS

ET LEURS PROVENANCES

CHAPITRE PREMIER.

DESSEINS DE CONTINUER LES ENTREPRISES DE LA SALLE.

I. — Tonty propose de continuer l'entreprise de Cavelier de La Salle pour prévenir la concurrence des Anglais (11 septembre 1694. Montréal).	3-5
(Bibliothèque nationale. Correspondance de Cabart de Villermont.)	

	Pages
II. — Deux anciens compagnons de La Salle, venant de Virginie, ont trouvé une terre riche en mines d'or (19 juin 1694. Hambourg)	6
(Lettre du baron de La Hontan, Archives du Ministère de la Marine.)	
III. — L'abbé Bidal, résident pour le roi à Hambourg, n'a rien appris sur les Français venus de Virginie (19 août 1698)	6
(Archives du Ministère de la Marine.)	
IV. — Le sieur de La Porte Louvigny, capitaine des troupes de la Marine en Canada, ancien commandant en chef des Pays d'en haut, et le sieur d'Ailleboust de Mantet, ancien commandant à Chicago, travaillent depuis cinq ans à reprendre les travaux de Cavalier de La Salle (14 octobre 1697. Québec)	9
(Mémoire adressé au Ministre la Marine. Archives du Ministère de la Marine.)	
V. — Le sieur de Rémonville, ami de Cavalier de La Salle, propose la formation d'une Compagnie pour la Louisiane (10 décembre 1697)	19
(Document acheté chez un marchand d'autographes demeurant près de Saint-Sulpice, et fusillé après la Commune.)	
VI. — Mémoire sur le projet d'établir une nouvelle colonie au Mississipi ou Louisiane, joint à la lettre de M. Argoud, Procureur des prises (10 décembre 1697)	21
(Archives du Ministère de la Marine.)	
VII. — Projet des conditions sous lesquelles la nouvelle Compagnie pourrait s'engager à faire l'établissement qu'on propose	34
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance générale de la Louisiane, volume 1678-1706.)	
VIII. — Nouvelles des Français sauvés de la dernière expédition de La Salle (7 janvier 1698. Morlaix)	43
(Lettre du sieur Boissieux. — Dépôt de la Marine.)	
IX. — Mémoire sur les interrogatoires à faire aux deux soldats de la compagnie de Feuquerolles qui ont esté dans la rivière de Mississipi avec le feu sieur de La Salle (15 janvier 1698).	45
(Archives du Ministère de la Marine.)	

CHAPITRE II.

PRÉLIMINAIRES DU PREMIER VOYAGE DE D'IBERVILLE.

	Pages.
I-II. — Armement de la <i>Badine</i> . — Lettres à d'Iberville et à Bégon (4 juin 1698. Versailles).	49
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
III. — Pontchartrain demande la relation de Henri Joutel (Voir 3 ^e volume, pages 88 à 534). Lettre de M. de La Bourdonnaye, intendant de Rouen (4 juin 1698. Versailles)	50
(Archives du Ministère de la Marine. — Enregistrement des commissions.)	
IV. — Officiers choisis pour la découverte de l'embouchure du Mississipi (10 juin 1698. Marly)	50
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
V. — Ce que d'Iberville propose pour établir une colonie au Mississipi Lettre de lui au Ministre de la Marine (18 juin 1698). 51	51
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance générale de la Louisiane.)	
VI. — Une Compagnie se forme à Londres pour le Mississipi. D'Iberville au Ministre (18 juin 1698. La Rochelle)	58
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes.)	
VII. D'Iberville laisse partir deux Canadiens de l'expédition de Cavelier de La Salle. Le Ministre à d'Iberville (25 juin 1698. Versailles)	63
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
VIII. — Armement de la <i>Badine</i> . Le Ministre à M. Bégon (2 juillet 1698. Versailles)	64
(Archives du Ministère de la Marine. — Registre du Ponant.)	
IX. — Pontchartrain attend la relation de Joutel. Lettre du Ministre de la Marine à M. de La Bourdonnaye (9 juillet 1698. Versailles).	65
(Archives du Ministère de la Marine. — Registre du Ponant.)	
X. — Ordres pour l'armement de d'Iberville (9 juillet 1698. Versailles)	65
(Archives du Ministère de la Marine. — Expéditions du Canada et de l'Acadie.)	

	Pages
XI. — Pontchartrain mande à d'Iberville les ordres qu'il a donnés à l'intendant de Rochefort (9 juillet 1698. Versailles)	68
(Archives du Ministère de la Marine. — Registre des expéditions du Canada et de l'Acadie.)	
XII. — Pontchartrain désirerait l'embarquement de Joutel avec d'Iberville. Le Ministre de la Marine à M. de La Bourdonnaye (16 juillet 1698. Versailles)	69
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches du Ponant.)	
XIII. — Départ du <i>Marin</i> pour La Rochelle. Envoi du Père Anastase Douay en Louisiane. Le Ministre de la Marine à M. Bégon (16 juillet 1698. Versailles)	70
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches du Ponant.)	
XIV. — Appui à donner à d'Iberville. Ministre de la Marine à Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue (23 juillet 1698. Versailles).	71
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches concernant les Isles d'Amérique.)	
XV. — Envoi fait à d'Iberville de ses instructions et du journal de Joutel (23 juillet 1698. Versailles)	71
(Archives du Ministère de la Marine. — Registre des dépesches du Ponant.)	
XVI. — Mémoire pour servir d'instruction au sieur d'Iberville, capitaine de frégate légère (23 juillet 1698. Versailles)	72
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches et ordres du roy expédiés pour le Canada, Isle de Terre-Neuve et l'Acadie.)	
XVII. — Sur le départ de d'Iberville. Le Ministre à M. Bégon (6 août 1698. Versailles)	76
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches du Ponant.)	
XVIII. — Traversier et caïches donnés à d'Iberville. Le Ministre à M. Bégon (3 août 1698. Versailles).	76
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches du Ponant.)	
XIX. — Le marquis de Chasteaumorant envoyé à Saint-Domingue (20 août 1698. Versailles). — Lettre du Ministre.	77
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches des Isles de l'Amérique.)	
XX. — Mémoire pour servir d'instruction au sieur marquis de	

	Pages.
Chasteaumorant, capitaine entretenu dans la Marine (20 août 1698. Versailles)	78
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches des Isles de l'Amérique.)	
XXI. — Nicolas de La Salle, compagnon de Robert Cavelier dans la découverte de 1682, invité à envoyer un mémoire sur cette entreprise (27 août 1698). Voir 1 ^{re} partie, pages 547 à 570	81
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches concernant les Isles de l'Amérique.)	
XXII. — Le Voyage des Anglais au Mississipi n'aura pas lieu bientôt. Le Ministre à M. Argoud (27 août 1698)	82
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
XXIII. — Plaintes sur la lenteur apportée dans l'armement de d'Iberville. Le Ministre à M. Du Guay (2 septembre 1698. Compiègne).	83
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
XXIV. — D'Iberville n'est pas encore parti. Le Ministre à M. Du Guay (16 octobre 1698. Compiègne).	84
(Archives du Ministère de la Marine.)	

CHAPITRE III.

(PREMIER VOYAGE.)

I. — Relation des événemens depuis Brest jusqu'au départ du cap Français avec le marquis de Chasteaumorant. Lettre de d'Iberville au Ministre (19 décembre 1698. Cap Français).	87
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1698.)	
II. — Conférence de d'Iberville avec Ducasse sur la route à tenir. Lettre de d'Iberville au Ministre (1 ^{er} décembre 1698. Lester).	90
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1698.)	
III. — Le Gouverneur de Saint-Domingue donne des secours à d'Iberville. Les Espagnols prennent l'alarme. Lettre de Ducasse au Ministre (13 janvier 1699. Léogane).	92
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance générale de Saint-Domingue. 1699.)	
IV.	41

	Pages.
IV. — Voyage de d'Iberville depuis le cap Français jusqu'à quinze lieues du Mississipi. Pensacola de Galvez. Les Espagnols ne laissent pas entrer nos vaisseaux (11 février 1699. A bord de la <i>Badine</i>)	95
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1699.)	
V. — D'Iberville cherche à s'attirer la bienveillance des Sauvages. Lettre de d'Iberville au Ministre (17 février 1699. A bord de la <i>Badine</i>)	100
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1699.)	
VI. — Navigation du marquis de Chasteaumorant. Lettre du marquis au Ministre (23 juin 1699. Rade de Groye)	103
(Archives du Ministère de la Marine.—Fonds des Campagnes.)	
VII. — Voyage de Saint-Domingue à la côte de la Floride. Exploration du Mississipi et premier établissement à la baie du Biloxi. D'Iberville au Ministre de la marine (29 juin 1699. La Rochelle)	116

CHAPITRE IV.

(PREMIER VOYAGE.)

I. — Journal de la <i>Badine</i> , commandée par d'Iberville (31 décembre 1698-31 mai 1699. A bord de la <i>Badine</i>). : . . .	131
(Dépôt de la Marine.)	

CHAPITRE V.

(PREMIER VOYAGE.)

I. — Voyage fait à l'embouchure de la rivière du Mississipi par deux frégates du Roi. Journal du <i>Marin</i> , commandé par le chevalier de Surgères (24 octobre 1698)	213
(Bibliothèque nationale. Fonds Léonard, 1628, ancien numéro. Supplément français.)	

CHAPITRE VI.

(PREMIER VOYAGE.)

I. II. — Appréciations désobligeantes de Beaujeu. Lettres à Cabart de Villermont (8 novembre 1698, 19 novembre 1698) .	293
(Bibliothèque nationale. Fonds Dangeau. — Correspondance Villermont.)	

	Pages.
III. — Vues de Pontchartrain dans l'envoi de d'Iberville à l'embouchure du Mississipi (8 avril 1699. Versailles)	294
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches concernant les Isles d'Amérique. 1699.)	
IV. — Objections de Ducasse contre l'établissement des Français sur le Mississipi (10 avril 1699. Versailles)	294
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance de Saint-Domingue.)	
V. — Pontchartrain ne fondera pas de colonie sans être assuré de son utilité. Le Ministre à Ducasse (1 ^{er} juillet 1699. Versailles)	297
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches concernant les Isles d'Amérique.)	
VI. — Villermont se tient au courant des affaires du Mississipi. Lettre de Bégon à M. de Villermont (5 juillet 1699. La Rochelle).	298
(Bibliothèque nationale. Fonds Dangeau.)	
VII. — Beaujeu cherche à mettre en doute l'heureux succès de d'Iberville et de son établissement. Extrait d'une lettre de Beaujeu à Villermont (13 juillet 1699. Havre)	299
(Bibliothèque nationale. — Lettres à Villermont, Fonds Dangeau.)	

CHAPITRE VII.

PRÉLIMINAIRES DU DEUXIÈME VOYAGE DE D'IBERVILLE.

I. — Nécessité de contrecarrer l'envoi d'une colonie, que les Anglais se proposent de fonder au Mississipi. Extrait d'une lettre de M. de Callières au Ministre de la Marine (2 mai 1699)	303
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance du Canada.)	
II. — Vues des Anglais sur les Illinois. Il est dangereux pour les Français d'abandonner Missilimakinak et de ne pas rétablir les congés. Callières au Ministre (2 juin 1699).	304
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance du Canada.)	
III. — Le Roi a besoin de plus de lumières sur le Mississipi. Le Ministre de la Marine à M. d'Iberville (15 juin 1699. Versailles).	305
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches et ordres du Roy expediez pour le Canada, Isle de Terre-Neuve et Acadie.)	

	Pages.
IV. — Pontchartrain dira ce que le Roi aura décidé sur l'établissement du Mississipi. Lettre du Ministre de la Marine au sieur d'Iberville (8 juillet 1699. Versailles)	306
(Archives du Ministère de la Marine — Dépesches du Ponant.)	
V. — D'Iberville a rendu un bon compte du chevalier de Sur-gères (15 juillet 1699. Versailles).	307
(Archives du Ministère de la Marine.—Dépesches du Ponant.)	
VI. — Une colonie française sur le Mississipi permettrait de se saisir du Nouveau-Mexique, et il est nécessaire d'y devancer les Anglais qui deviennent trop puissants.	308
(Archives du Ministère de la Marine. — Louisiane. Correspondance générale.)	
VII. — Nécessité d'un second voyage au Mississipi. Le Ministre de la Marine à M. Du Guay (29 juillet 1699. Versailles)	324
(Archives du Ministère de la Marine.—Dépesches du Ponant.)	
VIII. — D'Iberville ne doit pas différer son départ. Lettre du Ministre de la Marine à M. Du Guay (29 juillet 1699. Versailles)	324
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches pour le Canada, Terre-Neuve et l'Acadie.)	
IX. — Le commandement de la <i>Gironde</i> proposé à M. de Sur-gères (5 août 1699. Versailles)	326
(Archives du Ministère de la Marine.—Dépesches du Ponant.)	
X. — Dispositions pour le départ de d'Iberville. Le Ministre à d'Iberville (5 août 1699. Versailles)	326
(Archives du ministère de la Marine. — Dépesches et ordres du Roy pour le Canada, Terre-Neuve et l'Acadie.)	
XI. — Ce que d'Iberville se propose de faire dans sa campagne. D'Iberville au Ministre (11 août 1699)	328
(Archives du Ministère de la Marine. — Louisiane. Correspondance générale.)	
XII. — Doublage des bâtimens envoyés au Mississipi. Le Ministre de la marine à Du Guay (19 août 1699. Versailles)	333
(Archives du Ministère de la Marine.)	
XIII. — Avis d'un projet d'établissement des Anglais à l'embouchure d'une rivière, qui mène du lac Erié au golfe du Mexique (19 août 1699. Versailles)	334
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépesches pour le Canada, Terre-Neuve et l'Acadie.)	

	Pages.
XIV. — Liste des officiers de Marine choisis par le Roy pour servir sur la <i>Renommée</i> et la <i>Gironde</i> , armés à Rochefort 24 août 1699. Versailles)	335
(Archives du Ministère de la Marine. — Ordres du Roy. — 1698-1699.)	
XV. — Préparatifs pour le départ de d'Iberville. Lettre du Ministre de la marine à Du Guay (26 août 1699. Marly)	336
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches pour le Canada, Terre-Neuve et l'Acadie.)	
XVI. — Le Roi nomme d'Iberville et Surgères, chevaliers de l'ordre de Saint-Louis (26 août 1699. Versailles)	339
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches pour le Canada, Terre-Neuve et l'Acadie.)	
XVII, XVIII. — D'Iberville autorisé à recevoir sur son bord Lesueur, qui passe aux Sioux. Le Ministre à d'Iberville (26 août 1699. Versailles)	340
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches pour le Canada, Terre-Neuve, etc.)	
XIX. — Projet d'établissement des Anglais sur le Mississipi. D'Iberville au Ministre (30 août 1699. La Rochelle)	341
(Archives du Ministère de la Marine. — Louisiane. Correspondance générale.)	
XX. — Rémonville autorisé à accompagner d'Iberville. Le Ministre à d'Iberville (15 septembre 1699. Fontainebleau) . . .	347
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches pour le Canada, Terre-Neuve, etc.)	
XXI. — Passage accordé à un missionnaire envoyé aux Akansas (15 septembre 1699. Fontainebleau)	347
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Canada, Terre-Neuve et Acadie.)	
XXII. — Mémoire pour servir d'instruction au sieur d'Iberville, capitaine de frégate légère, commandant la <i>Renommée</i> (22 septembre 1699. Fontainebleau)	348

CHAPITRE VIII.

(DEUXIÈME VOYAGE.)

	Pages.
I. — Projet d'établissement des Anglais à la côte de la Nouvelle-Espagne. Ducasse au Ministre de la Marine (29 octobre 1699. Léogane)	357
(Archives du Ministère de la Marine. — Saint-Domingue. Correspondance générale.)	
II. — Navigation de d'Iberville jusqu'au cap Français. Projets des Anglais et des Espagnols (19 décembre 1699. Cap Français)	358
(Archives du Ministère de la Marine. — Campagnes. Vol. 1699-1700.)	
III. — Nouvelles de l'entreprise depuis le 22 décembre 1699 jusqu'au 26 février 1700. Tentatives d'établissement du capitaine Bank. État des Espagnols à Pensacola. Poste sur le Mississipi. Lesueur va remonter le fleuve avec des felouques (26 février 1700. Des Bayougoulas)	360
(Archives du Ministère de la Marine. — Louisiane. Correspondance générale. Vol. 1678-1706.)	
IV. — Commission de major donnée au sieur de Boisbriant. D'Iberville ne peut se défaire de la fièvre (7 mai 1700. La Rochelle)	368
(Archives du Ministère de la Marine.)	
V. — Compte rendu du voyage de d'Iberville. Il n'a pas détruit le fort de Biloxi. Il a établi un poste au Mississipi. Nécessité d'occuper la Mobile (7 septembre 1700).	370
(Archives du Ministère de la Marine. — Campagnes. Vol. 1699-1700.)	

CHAPITRE IX.

(DEUXIÈME VOYAGE.)

I. — Rapports entre les Français et les Espagnols de Pensacola. Ricouart au Ministre de la marine (30 mars 1700. Biloxi)	381
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1699-1700.)	

Pages.

- II. — Naufrage de M. de Riola, gouverneur de Pensacola, et secours que lui donnent les Français à lui et à son équipage. Ricouart au Ministre de la Marine (23 août 1700). 386
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds. Campagnes.)

CHAPITRE X.

(DEUXIÈME VOYAGE.)

- I. — Journal du voyage du chevalier d'Iberville, sur le vaisseau du Roi la *Renommée* en 1699, depuis le cap Français jusqu'à la côte du Mississipi et son retour (22 novembre-1699, 28 mai 1700). 395
(Dépôt de la Marine.)
- II. — Copie du journal du voyage de M. de Bienville, des Taensas au village des Yatachés par les terres (22 mars-18 mai 1700). 432
(Dépôt de la Marine et Archives du Ministère de la Marine. — Collection Moreau Saint-Merry.)
- III. — Beaujeu manifeste encore son caractère au retour du second voyage de d'Iberville (21 juin 1701. Havre) 444
(Extrait d'une lettre à Cabart de Villermont. — Bibliothèque nationale.)

CHAPITRE XI.

(INTERVALLES DU PREMIER ET DU DEUXIÈME VOYAGE.)

- I. — Journal, par Sauvole, de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis le départ de M. d'Iberville (1^{er} avril 1700. Biloxi) 447
(Archives du Ministère de la Marine.—Collection Moreau Saint-Merry. Louisiane. Vol. 1680-1755.)
- II. — Instruction donnée par d'Iberville au sieur de Sauvole sur ce que celui-ci doit faire en son absence (26 mai 1700. Biloxi) 462
(Archives du Ministère de la Marine. — Vol. Louisiane. Correspondance générale. 1678-1706.)

CHAPITRE XII.

(PRÉLIMINAIRES DU TROISIÈME VOYAGE.)

	Pages.
I, II. — Officiers choisis pour servir sur la <i>Renommée</i> et sur le <i>Palmier</i> (22 juin 1701. Marly)	469
(Archives du Ministère de la Marine. — Ordres du Roy.)	
III. — Importance d'obtenir la cession de Pensacola. Juchereau sur l'Ouabache. Commerce du castor. Rivalité anglaise. Nécessité de s'attirer les Chicachas (27 juillet 1701. La Rochelle).	470
(Archives du Ministère de la Marine. — Campagnes.)	
IV. — Pontchartrain attend le retour du navire l' <i>Enflammé</i> , envoyé au Biloxi (juillet 1701)	481
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Po- nant.)	
V. — Mémoires sur le Mississipi. Le Roi fait armer à Rochefort une frégate et un bâtiment de charge pour le Mississipi (20 juillet 1701. Versailles).	482
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1701.)	
VI. — Embarquement d'un dessinateur. Envoi d'enfants pour apprendre la langue des Sauvages. Juchereau sur l'Ouabache. Peuplement. Lettre du Ministre de la marine à M. d'Iberville (20 juillet 1701. Versailles)	487
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Po- nant.)	
VII. — Cession désirable de Pensacola à la France. Chicachas amis des Anglais. Forêts de la Louisiane. Envoi de Nicolas de La Salle en qualité de commissaire. Lettre de d'Iberville au Ministre de la marine (30 juillet 1701).	489
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes. 1701.)	
VIII. — La Mobile doit être fortifiée, si les Espagnols refusent Pensacola. Lettre du Ministre de la marine à d'Iberville (3 août 1701. Versailles)	495
(Archives du Ministère de la Marine. — Campagnes. 1701.)	

	Pages.
IX. — Ordres pour le départ de d'Iberville. Le Ministre à M. Bégon (10 août 1701. Versailles)	496
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
X. — Sur ce que le navire l' <i>Enflammé</i> n'était pas arrivé en mai. Le Ministre à d'Iberville (24 août 1701. Versailles)	497
(Archives du Ministère de la Marine.)	
XI. — Le roi désire que d'Iberville mette à la voile (24 août 1701. Versailles)	498
(Archives du Ministère de la Marine — Dépêches du Ponant.)	

CHAPITRE XIII.

(TROISIÈME VOYAGE.)

I. — On va s'établir à la Mobile. Sauvole a rendu compte de l'établissement du Biloxi (24 novembre 1701. Cap Français) .	501
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes.)	
II. — Journal du sieur d'Iberville. Bienville commande au Biloxi. Ordre de s'établir à seize lieues de l'île Massacre. Maladie de d'Iberville. D'Iberville à la Mobile. Il en commence l'établissement. Paix des Chactas et des Chicachas. Tonty. D'Iberville à Pensacola (15 décembre 1701-27 avril 1702) . .	503
(Archives du Ministère de la Marine. — Fonds des Campagnes.)	

CHAPITRE XIV.

(TROISIÈME VOYAGE.)

I. — Nicolas de La Salle demande à être employé au Mississipi (22 juil. 1700. Toulon)	527
II. — Récit des événements principaux depuis le 15 décembre 1701 (1 ^{er} avril 1702. Mobile)	529
(Archives du Ministère de la Marine. — Postes de la Louisiane. Volume 1699-1724.)	

CHAPITRE XV.

(VUES POLITIQUES, COLONISATION.)

I. — Protestation des Espagnols contre l'établissement des	
--	--

	Pages.
Français aux côtes du golfe du Mexique (23 mars 1701. A bord de Notre-Dame <i>du Rosaire</i>).	539
(Archives du Ministère de la Marine. — Volume Louisiane. 1678-1706.)	
II. — On attend la décision du conseil d'Espagne sur l'établissement des Français au Mississipi. Le Ministre de la Marine à M. le marquis de Blécourt (6 mai 1701).	541
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Ponant.)	
III. — Préparer les vaisseaux pour le Mississipi sans plus attendre les réponses d'Espagne. Le Ministre à M. Bégon. (5 juin 1701. Versailles).	542
(Archives du Ministère de la Marine. — Depesches du Ponant.)	
IV. — Intérêt de l'Espagne à ce que la France se mette entre les colonies anglaises et la colonie du Mexique.	543
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance générale. Louisiane.)	
V. — Danger que les Anglais ne s'établissent sur le golfe du Mexique, et mauvais vouloir que les Espagnols montrent aux Français maîtres de la Mobile	550
(Archives du Ministère de la Marine.)	
VI. — Le roi d'Espagne envoie à Louis XIV la réponse de la Junte de guerre des Indes au sujet du mémoire de d'Iberville (5 juillet 1701).	552
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance générale. Louisiane. Volume 1678-1706.)	
VII. — Mémoire de la Junte de guerre (1701).	553
(Archives du Ministère de la Marine. — Volume Louisiane. 1678-1706.)	
VIII. — Jérôme Pontchartrain réfute le mémoire de la Junte. Louis XIV, qui a obtenu du Pape l'établissement d'un évêché à Québec, n'admet pas la bulle d'Alexandre VI. Il n'abandonnera pas le Mississipi. Lettre du Ministre à M. le duc d'Harcourt (23 septembre 1700. Versailles).	568
(Archives du Ministère de la Marine. — Depesches du Ponant.)	
IX. — La nation espagnole, opposée à la cession de Pensacola,	

	Pages,
regarde l'établissement des Français au Mississipi comme une usurpation (24 octobre 1705. Madrid)	575
(Archives du Ministère de la Marine. — Pays étrangers, Espagne.)	
X. Le commandant de Pensacola prie d'Iberville de retarder l'occupation de la Mobile (1 ^{er} janvier 1702. Sainte-Marie de Galvez	576
(Archives du Ministère de la Marine. — Collection Moreau Saint-Merry.)	
XI. D'Iberville va néanmoins s'établir en ce lieu. D'Iberville au commandant de Pensacola (3 janvier 1702. A bord de la <i>Renommée</i>)	577
(Correspondance générale. Louisiane.)	
XII. — L'établissement des Français à la Mobile couvrira le Mexique et permettra de prendre à revers les colonies anglaises. Mémoire de d'Iberville	580
(Archives du Ministère de la Marine. — Louisiane. Correspondance générale. Volume 1678-1706.)	

CHAPITRE XVI.

(COLONISATION.)

I. — Le roi fait de l'établissement de la Louisiane un gouvernement particulier. Le Ministre au chevalier de Callières, gouverneur du Canada (31 mai 1701. Versailles)	585
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches pour le Canada.)	
II. — Nécessité de fortifier le pays pour détruire les établissements anglais. Déplacement des Sauvages. Limites entre le Canada et la Louisiane	586
(Archives du Ministère de la Marine.)	
III. — Mémoire de d'Iberville sur le pays du Mississipi, la Mobile et ses environs, leurs rivières, les peuples qui les habitent, sur le commerce qui s'y pourra faire dans moins de cinq à six années, en établissant ce pays (30 juin 1702. A bord de la <i>Renommée</i>)	593
(Archives du Ministère de la Marine.)	
IV. — Sur les articles du mémoire de M. d'Iberville, concer-	

	Pages.
nant le Mississipi et la Mobile, renvoyés par Monseigneur de Pontchartrain au sieur de Champigny (Québec)	607
(Archives du Ministère de la Marine.—Volume Correspondance générale. Louisiane. 1678-1706.)	
V. — Placet pour qu'on ne porte pas de castors au Mississipi .	610
(Archives du Ministère de la Marine.—Volume Louisiane. Correspondance générale. 1678-1706.)	
VI. — Extrait d'une lettre des directeurs de la compagnie de la colonie du Canada, signée d'Auteuil	611

CHAPITRE XVII.

I. — D'Iberville fait capitaine de vaisseau. Projet d'un envoi à la Mobile. Le Ministre à d'Iberville (15 juillet 1702. Marly) .	615
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Pontant.)	
II. — D'Iberville attendu à Versailles. Le Ministre de la Marine à d'Iberville (19 juillet 1702).	615
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Pontant.)	
III. — D'Iberville demande au Roy d'ériger en comté une concession de terre sur la Mobile	616
(Archives du Ministère de la Marine. — Correspondance générale. Louisiane. 1678-1706.)	
IV. — D'Iberville demande une concession de mines de plomb.	617
(Archives du Ministère de la Marine.)	
V. — La <i>Loire</i> sera envoyée au Mississipi au lieu du <i>Wesp</i> . Le Ministre à d'Iberville (24 janvier 1703).	618
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Pontant.)	
VI. — D'Iberville nommé commandant en chef. Peuplement. Passage d'ouvriers. Levée de soldats. Jalousie du Canada . .	619
(Archives du Ministère de la Marine.)	
VII. — Limites du Canada. Lesueur. Compagnies levées pour la Mobile. Le Ministre à d'Iberville (24 janvier 1703) . . .	623
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches de l'Amérique septentrionale.)	

	Pages.
VIII. Anglais à la jonction de l'Ohio et de l'Ouabache. Nécessité de découvrir la rivière. Les Canadiens gagnent le Mississouri. D'Iberville au Ministre (février 1703. La Rochelle). . .	625
(Archives du Ministère de la Marine. — Campagnes.)	
IX. — D'Iberville, destiné à commander en chef, passera en septembre à la Louisiane. Le Ministre à d'Iberville (17 juin 1703. Versailles).	632
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches de l'Amérique septentrionale.)	
X. — Le <i>Pélican</i> envoyé au Mississipi. Le Ministre de la Marine à d'Iberville (19 septembre 1703).	634
(Archives du Ministère de la Marine.)	
XI. — Mission du Mississipi. Le Ministre consulte l'évêque de Québec à ce sujet.	634
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches pour l'Amérique du Nord 17 juin 1703.)	
XII. — D'Iberville, arrêté par la maladie, n'ira pas à la Louisiane. Le Ministre de la Marine à M. Bégon (14 novembre 1703. Marly).	636
(Archives du Ministère de la Marine. — Dépêches du Po- nant.)	

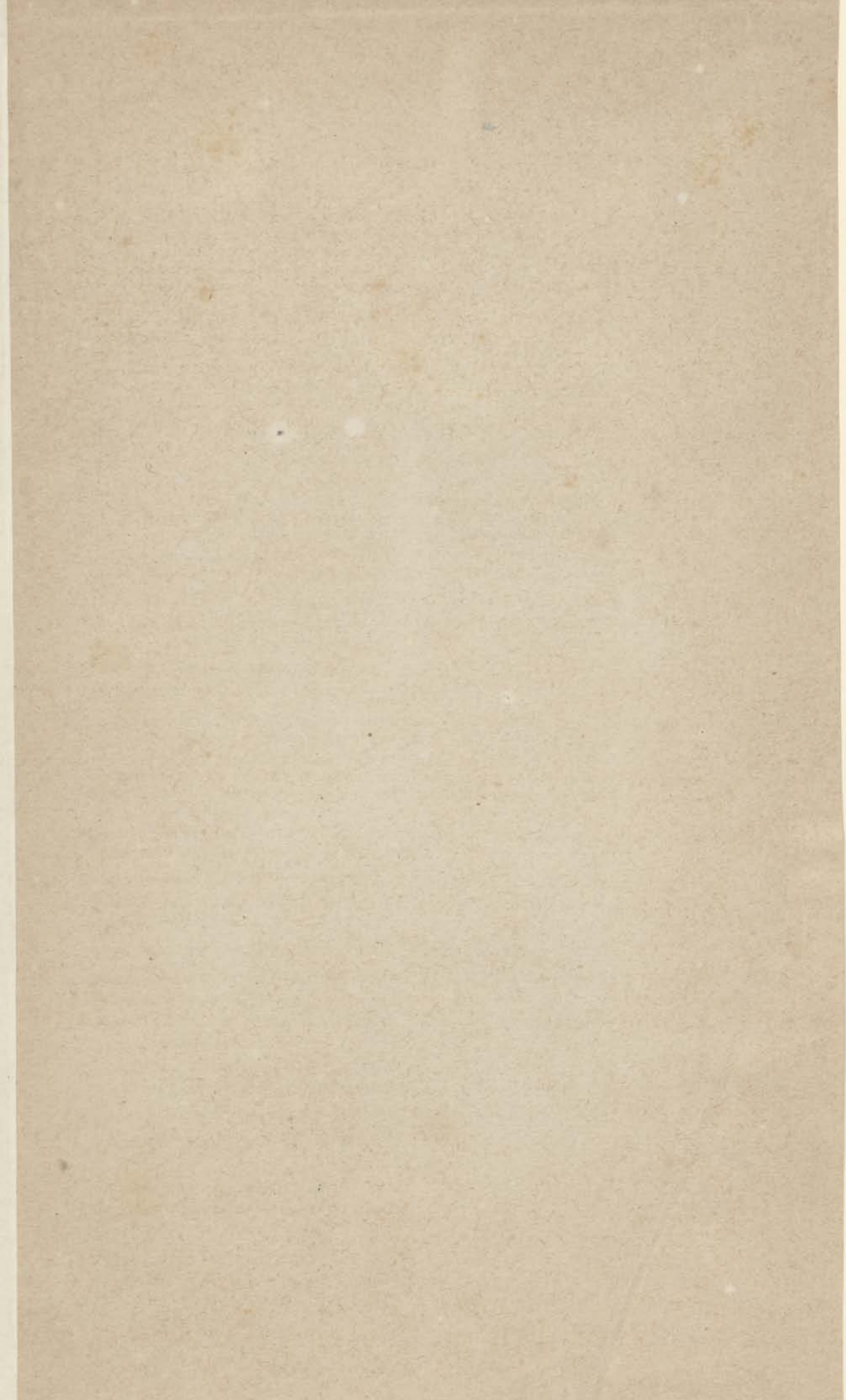


A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

RUE SAINT-HONORÉ, 338

M DCCC LXXX



BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE AMÉRICAINE

FORMAT PETIT IN-8°

Impression soignée tirée à un petit nombre d'exemplaires.

OUVRAGES PUBLIÉS :

- CARTIER** (Le capitaine Jacques). Relation originale du voyage fait en 1534 par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neuves de Canada, Noremburgue, Labrador et pays adjacents, dite Nouvelle France, publiée par M. MICHELANT. Avec description du manoir de J. Cartier et une deuxième série de Documents inédits sur le Canada, publiés par A. RAMÉ. *Paris*, 1867, petit in-8°, br., avec cinq grav. en bois, papier vergé. 15 fr.
 Texte original, publié pour la première fois d'après un manuscrit français de l'époque.
 On ne connaissait jusqu'à présent cette relation que d'après la traduction faite sur le texte italien publié par Ramusio. La première série des Documents sur le Canada a paru à la fin du Discours du voyage fait par Jacques Cartier.
- Discours du voyage fait (en 1534) par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neuves du Canada, Noremburgue, Hochelague, Labrador, et pays adjacents, dite Nouvelle France, publié par M. MICHELANT. Documents inédits sur J. Cartier et le Canada, publiés par A. RAMÉ, avec 2 grandes cartes. *Paris*, 1865, petit in-8°, br., pap. vergé. 15 fr.
- Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de M.D.XLV, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale, précédé d'une brève et succincte introduction historique par M. d'AVEZAC. *Paris*, 1863, petit in-8°, br. 12 fr.
 Très-joli volume, sorti des presses de Perrin de Lyon.
- LESCARBOT** (Marc). Histoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, decouvertes et habitations faites par les François es Indes Occidentales et Nouvelle France. Avec les Mythes de la Nouvelle France. Par MARC LESCARBOT. Nouv. édit. *Paris*, 1866, 3 vol. petit in-8°, avec 4 cartes, br., pap. vél. 30 fr.
 Réimpression de l'édition de 1612, faite avec grand soin et imprimée par Jouaust en types anciens.
- SAGARD**. Histoire du Canada et Voyages que les Frères Mineurs Recollects y ont faits pour la conversion des infidèles, diuisez en quatre livres, où est amplement traicté des choses principales arriuées dans le pays depuis 1615 jusqu'à la prise qui en a esté faite par les Anglois, avec un Dictionnaire de la langue huronne. Nouvelle édition, avec une Notice sur Gabriel Sagard Théodat par E. CHEVALIER. *Paris*, 1864-66, 4 vol. pet. in-8°, br., pap. vél. 40 fr.
 Réimpression figurée de l'édition rarissime de 1636; mais il était impossible de suivre page par page cette première édition. Les chiffres de pagination de l'original ont été placés en marge, et la table de la nouvelle édition reproduit les deux paginations, ce qui facilite les recherches.
- † Le Grand Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la mer douce, es derniers confins de la Nouvelle France, dite Canada, par GABRIEL SAGARD THÉODAT, avec un Dictionnaire de la langue huronne. *Paris*, 1865, 2 vol. pet. in-8°, front. gravé, papier vélin 20 fr.
 Réimpression faite par les soins de E. Chevalier.
- THÉVET** (André). Les Singlaritez de la France Antarctique. Nouvelle édition avec notes et commentaires par P. GAFFAREL. *Paris*, 1878 petit in-8°, br., papier vergé, fig. sur bois 15 fr.
 Réimpression, faite avec soin, de la rarissime édition de Paris, 1558.
- AMPLAIN**. Carte de la Nouvelle France, augmentée de la dernière, seruant à la navigation faite en son vray meridien, par le sieur CHAMPLAIN. *Paris*, 1632, 2 feuilles 40 fr.
 Carte géographique de la Nouvelle France, faite par le sieur de CHAMPLAIN Saintongeois, cappitaine ordinaire pour le Roy en la Marine, fait en 1612. 2 feuilles. 40 fr.
 Reproductions soignées faites par M. Pilinsky à quelques exemplaires.

